This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 38.1.5

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS,

TOME XII.

LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI ST-ANTOINE, 36.
1840.

Digitized by Google

Fr 38.1.5

HARVARD COLLEGE
JUL 28 1914
LIBRARY.

F. C. LOWELL FUND

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS.

DES HISTORIENS QUI ONT DONNÉ LA DESCRIPTION DES AQUEDUCS.

Les historiens qui ont écrit sur Lyon, ont donné, pour la plupart une description plus ou moins juste des magnifiques ruines d'aqueducs que l'on admire encore dans cette ville et dans ses campagnes.

Les plus anciens ont rapporté ce que leur avaient appris des traditions souvent incomplètes ou fausses, et se sont contentés de visiter à peu de distance de Lyon, les fragments qui sont encore debout. Presque tous les auteurs modernes se sont bornés à répéter ce qu'avaient écrit leurs devanciers, rebutés sans doute par les difficultés et l'éloignement de la naissance des aqueducs. Menestrier, de Colonia etc., nous ont donné quelques indications; mais au milieu du siècle dernier, Delorme entreprit avec beaucoup de zèle d'étudier sur place

Digitized by Google

ces aqueducs. Malheureusement il n'eut pas le temps, ou les moyens lui manquèrent pour publier ses dernières recherches, et faire graver les dessins qu'il avait levés pour servir à l'intelligence du texte. Ses héritiers, d'après ce que m'a dit mon père, proposèrent bien à l'administration d'acquérir son manuscrit sur les aqueducs, mais elle n'en voulut pas. On ne pût s'entendre sur le prix qu'ils exigeaient. Je ne sais ce que ces papiers sont devenus, ni même s'ils existent encore. Il est déplorable que l'insouciance publique pour les anciens monuments nous ait laissé perdre le fruit des recherches d'un savant antiquaire qui aurait sans nul doute complété, éclairci ou réfuté plusieurs articles du mémoire qu'il s'était hâté de publier en 1760, dans l'impatience où il était de faire jouir ses concitoyens du fruit de ses travaux. Ce mémoire renferme d'excellentes observations, et s'il n'est pas assez complet, ou s'égare quelquefois, on ne peut en accuser que la précipitation, qui dans un but louable, l'a fait livrer trop vîte à l'impression; car c'est l'œuvre d'un judicieux observateur, et l'intention bien connue de Delorme était de le refondre avec les nouvelles études qu'il avait faites. — En s'appuyant sur son autorité, tous ceux qui après lui ont écrit sur les aqueducs, sont tombés dans les mêmes erreurs.

Il y a vingt cinq ans, M. le colonel Penouëth, dans ses lettres sur l'histoire ancienne de Lyon, et il y a peu d'années, M. Clerjon, dans son Histoire de la même ville, ont constamment cité Delorme, en le corrigeant néanmoins dans les endroits où ils ont cru reconnaître des erreurs; le premier a joint a ses lettres une planche explicative de la disposition des syphons et quelques vues pittoresques; mais je crois qu'il n'a pas été au-delà de Soucieu pour examiner l'aqueduc du Mont-Pila ou du Gier, et qu'il n'a vu de l'aqueduc du mont d'Or que le pont à syphon de Grange-Blanche et le rampant du réservoir de fuite des Massues.

Digitized by Google

M. Cochard, dans ses descriptions de Lyon, a fourni d'excellentes notes sur l'aqueduc qui venait de la vallée de la Brévenne, et particulièrement sur les souterrains que l'on voit en remontant les bords du Rhône depuis Saint-Clair jusqu'à Miribel. Delorme et M. Artaud avaient regardé ces souterrains comme un double aqueduc qui amenait les eaux dans la basse-ville, tandis qu'ils n'ont jamais servi à un semblable usage.

L'architecte Rondelet, dont Lyon s'honore à juste titre, et qui a si habilement traduit les commentaires de Frontin sur les aqueducs de l'ancienne Rome, a rendu le même ouvrage bien plus intéressant encore, par ses propres recherches sur les monuments antiques et modernes de ce genre en Italie, en Sicile et en France, mais il paraît n'avoir examiné les aqueducs de Lyon qu'à quelques lieues de cette ville, et s'en être rapporté pour les parties qu'il n'avait pas vues, toujours au mémoire de Delorme.

J'ai appris que M. de Gasparin fils a étudié attentivement l'aqueduc du Gier jusqu'à sa naissance, mais jusqu'à présent, je n'ai pu avoir connaissance de son travail, s'il l'a publié.

L'année dernière, M. Hippolyte Leymarie, a enrichi *Lyon ancien et Moderne* d'une description de nos aqueducs, ornée de gracieuses eaux-fortes. Après lui, la question paraissait vidée; il avait bien voulu accueillir les idées que j'avais émises il y a plusieurs années à la suite de recherches sur l'aqueduc de la Brévenne ; mais depuis j'ai revu plus attentivement le même aqueduc, ainsi que ceux du mont d'Or et du mont Pila, j'ai fait les nivellements de quelques lieux importants, et j'ai mesuré et dessiné les parties les plus remarquables de ces trois aqueducs. Si donc, je viens après tant d'auteurs ajouter quelques pages à un sujet si souvent décrit, c'est que je crois pouvoir apporter des faits nouveaux ou inaperçus par mes devanciers, sans affirmer pour cela

Digitized by Google

que mon travail soit complet : j'aurais voulu y joindre un nivellement général, le mêtré exact des aqueducs, lorsq'ils sont souterrains, ou portés sur des massifs ou des arcades, la longueur des tuyaux de plomb ou syphons qui traversaient les vallons les plus profonds, l'analyse et le volume approximatif des eaux recueillies, ainsi qu'un plan qui indiquât précisément le parcours de ces aqueducs. J'ai l'intention de faire ce dernier travail, sur lequel j'indiquerai tous les lieux où l'on rencontre encore dans notre département et dans l'ancienne province du lyonnais, des ruines et des monuments de tous les âges qui m'auront paru digne de l'attention des personnes qui s'intéressent à l'archéologie; mais jusqu'à présent il m'a été aussi impossible qu'à Delorme, de compléter des recherches qui nécessitaient des dépenses considérables, et malgré leur imperfection, je préfère les livrer à l'impression avec quelques dessins mesurés exactement, plutôt que de laisser perdre le fruit d'un grand nombre de courses longues et pénibles, dans lesquelles mes frères Raphaël et Frédéric ont bien voulu le plus souvent me prêter leur concours.

MAGNIFICENCE DE LUGDUNUM.

Les ruines des monuments romains élevés dans Lugdunum, nous donnent une grande idée de l'importance et de la beauté de cette ancienne ville, et servent à présent de blason à la ville moderne. Les aqueducs, quoique mutilés et détruits dans un grand nombre d'endroits, excitent encore au plus haut degré notre admiration. Un surtout, celui qui venait du pied du mont Pila, peut être mis en parallèle avec les monuments les plus beaux de ce genre qui furent élevés en Espagne, en Sicile et en Italie. Longueur de l'espace à parcourir, difficultés incroyables de terrains

Digitized by Google

à surmonter; solidité, élégance et richesse surprenante dans la construction, tout se trouva réuni pour en faire un chef-d'œuvre, et si je ne craignais d'être accusé de partialité en faveur de ma patrie, je lui donnerais le premier rang même sur ceux de Rome où dans aucun des aqueducs de cette ville, les difficultés et les qualités ne se trouvent en général réunies à un si haut dégré. Gloire donc à nos ancêtres qui nous ont laissé des marques aussi imposantes de leur génie! Nos contemporains vaniteux de leurs découvertes et de notre civilisation, élèvent-ils beaucoup de monuments qui puissent être mis en parallèle avec ces aqueducs, soit pour l'utilité, soit pour la beauté de l'œuvre? un système d'économie outré et mesquin régit toutes nos créations, et nous laissons masquer ignominieusement par des baraques hautes de six à huit étages (1) les plus remarquables édifices de cette ville; nos rues sont étroites et puantes, sans aucun rapport avec la hauteur des maisons et le nombre des habitants, et c'est à peine si quelques filets de mauvaise eau permettent à deux cent mille personnes de s'y désaltérer. Cependant, quelle est la ville où l'on trouverait plus de ressources, si l'esprit public y était développé davantage? Loin de là, chacun renferme la gloire et le bonheur dans son coffre, et s'isole au milieu des jouissances matérielles et de l'indifférence la plus prononcée pour tout ce qui ne le touche pas personnellement. Quelle différence avec les marchands de Venise, de Gènes, de Pise et de Florence! le commerce en fit de nobles et généreux seigneurs dont tout l'orgueil consistait à rehausser l'éclat de leur ville.

(1) A Lyon, la beauté d'une maison, est en raison du grand nombre de croisées dont la façade est percée, et surtout de la quantité d'étages; personne n'ignore qu'il existe des bâtiments qui ont jusqu'à neuf étages. Le goût de l'architecture manque à la plus grande partie des habitants de cette ville.

Digitized by Google

FONDATION DE LYON.—ÉTABLISSEMENT D'UN CAMP PRÈS DE LA VILLE.

Au temps de l'invasion de Jules-César dans les Gaules, Lyon n'existait qu'à l'état de bourgade; aussi n'en fait-il aucune mention dans ses Commentaires; mais l'admirable position des deux montagnes qui étaient au confluent du Rhône et de la Saône fut appréciée des Romains, et l'occasion se présenta bientôt pour ces conquérants d'y établir une colonie. Les habitants de Vienne qui étaient dévoués à ce peuple, ayant été chassés de leur ville par les Allobroges qui s'en emparèrent, le sénat de Rome voulut les récompenser de leur fidélité, et ordonna à Lucius Munatius Plancus, 43 ans avant Jésus-Christ (1), de fonder la ville de Lugdunum ou Lugudunum pour y recevoir les Viennois. Cette ville devint alors un des boulevards de l'empire, et un camp romain, composé de nombreuses légions, fut établi à peu de distance de la ville. J'ai cru reconnaître l'emplacement de ce camp sur le plateau entre le pont d'Alaï et Craponne, lequel n'est guère à plus d'une lieue de la ville, et présentait une excellente assiette pour un camp ancien. De nombreux ravins au fond desquels coulent plusieurs ruisseaux, et le voisinage d'une chaîne de montagnes élevées en rendaient la défense très facile. Une des grandes voies conduisant de Lyon à Feurs, à Clermont, à Bordeaux et à plusieurs autres villes intermédiaires, traversait ce camp, et plusieurs habitants m'ont assuré qu'un aqueduc souterrain circulait dans cette plaine, amenant sans doute les ruisseaux d'Izeron, de Dron, de Ponterle et de

(1) Son tombeau est encore bien conservé, et se voit à Gaëta, à une lieue et demie de la route de Rome à Naples par les marais-pontins; cette ville au bord de la mer est entourée de fortifications, et le tombeau de Plancus couronne la montagne où est la citadelle.

Digitized by Google

Méginan; je ne l'ai pas vu, quoique je l'aie recherché bien souvent, mais cela n'aurait rien d'étonnant, puisqu'il est au-dessous du sol, et qu'il eût fallu faire des fouilles. Lors de mes premières recherches sur les aqueducs, j'avais cru que celui qui commence à Duerne sur le versant opposé, et se dirige sur Mont-Romand, Coursieux, Chevinay, Saint-Pierre-la-Palud, Sourcieux, Lantilly etc., revenait de Lantilly à Pollionnay, à Grézieux et à Craponne, dans le camp; mais un examen plus attentif m'a prouvé qu'il portait ses eaux à Lyon et non pas au camp, comme je l'expliquerai plus au long dans la description de cet aqueduc.

Un autre monument dont on voit les ruines à Tourillon, à trois cents pas de la grande route avant d'arriver à Craponne et du côté opposé, me confirme encore dans mon opinion; ce sont deux piles ou tours carrées massives, placées sur le point culminant du plateau; j'ai tout lieu de croire qu'elles se rattachaient au camp, mais ce serait entrer dans une trop longue digression, que d'en donner la description ici, et comme j'en ai pris les mesures très-exactement, ce sera le sujet d'un autre chapitre. L'importance de ce camp dont les magasins et les dépôts d'armes devaient être à Lyon, le séjour du gouverneur des Gaules qui, pendant longtemps fut à Lugdunum, et surtout le commerce que ses deux fleuves y attiraient, rendirent en peu d'années cette ville la plus florissante des Gaules.

DE L'IMPORTANCE QUE LES ANCIENS, ET SURTOUT LES ROMAINS, METTAIENT A N'EMPLOYER QUE DE BONNES EAUX ET EN FOURNIR LEURS VILLES AVEC ABONDANCE.

De tous les peuples de l'antiquité, les Romains ont été ceux qui appréciaient le plus l'influence des eaux sur la santé

Digitized by Google

des hommes, et sa beauté pour la décoration de leurs villes et de leurs campagnes. Ils attribuaient la plupart des maladies qui affligeaient leurs armées aux diverses qualités des eaux des pays où elles faisaient la guerre (1). Polybe dit que pour neutraliser leurs mauvaises impressions, l'on avait coutume de distribuer aux soldats, du vinaigre qu'ils portaient toujours avec eux dans de petits flacons et qu'il leur était expressément défendu de boire d'aucune eau, sans en avoir versé auparavant quelques gouttes dans le vase où ils buvaient.

Le même auteur ajoute que cette précaution exemptait les armées romaines de la plupart des maladies que l'on voyait régner dans les troupes ennemies, qui n'avaient pas la même attention.

Hippocrate, Pline, Gallien, Vitruve, Frontin nous ont laissé d'excellents traités sur un sujet important pour la santé publique.

Suivant ces auteurs, l'eau pour être bonne, doit être sans goût ou saveur et sans odeur; la plus légère de celles qui ont ces qualités est la meilleure, parce qu'elle tient en dissolution un moins grand nombre de sels minéraux et de matières organiques. Ils mettaient en première ligne l'eau de source qui, dans quelques circonstances, ne mérite cependant pas toujours le premier rang, alors que, au travers des terres et des roches où elle s'infiltre, elle s'est chargée d'une trop grande quantité de sels. L'eau de pluie reçue et filtrée dans les citernes, tenait le second rang; et ils plaçaient en troisième ordre l'eau de puits. Mais ils s'accordent tous à convenir qu'il y a des rivières qui mériteraient la préférence sur les fontaines mêmes, s'il était possible de séparer de leurs eaux toutes les impuretés qui s'y mêlent, et qu'elles charient avec elles dans leur cours. Ils donnent pour exemple le

(1) Delamarre. *Traité de la police des Anciens.*

Digitized by Google

Gange et plusieurs autres fleuves dont les eaux sont si légères et si excellentes, qu'autrefois les rois de Perse et des Parthes n'en buvaient jamais d'autres, ayant toujours soin d'en avoir une quantité suffisante, en quelque lieu qu'ils fussent. De nos jours, en Egypte, le Nil est la fontaine générale dans laquelle tout le monde puise, et les voyageurs eux-mêmes en font le plus grand éloge. Mais, autrefois comme aujourd'hui, dans tous ces pays chauds, on se servait de vases poreux pour refroidir ces eaux qui, malgré leur pureté, seraient peu rafraîchissantes, eu égard à leur température élevée.

L'emploi de l'eau étant si commun et si nécessaire aux usages de la vie, on ne doit pas s'étonner que les peuples les plus éclairés aient appliqué tous leurs moyens à en doter abondamment leur pays.

A Athènes, quatre officiers, choisis parmi les citoyens les plus distingués et les plus recommandables étaient chargés de la direction des eaux. Les autres villes de la Grèce, suivirent cet exemple; Platon prescrivant dans ses lois, le devoir de ces officiers, dit que touts leurs soins consistaient en deux points : faire en sorte qu'il y eût abondance d'eau dans les fontaines, et qu'elle y fût conservée dans toute sa pureté, pour qu'elle fût à la fois un objet d'ornement et d'utilité aux villes. Comparant ensuite les soins que l'on devait en prendre à ceux que l'on apportait à l'entretien et à la conservation des temples, il voulait que quiconque y causerait le moindre empêchement ou quelque préjudice, fût puni avec une grande sévérité. Rome, dans les premiers temps de sa fondation, se contenta des eaux du Tibre et de quelques sources rapprochées; mais dans la suite, après que le territoire et le nombre des habitants de cette ville se fut considérablement augmenté, ses empereurs et ses consuls mirent toute leur gloire et tous leurs soins à la recherche

Digitized by Google

et à la conduite d'eaux jaillissantes; ils ne bornèrent pas leur attention à la capitale de l'empire; toutes les villes qui leur étaient soumises furent l'objet des mêmes soins; et dans les Gaules, Lugdunum eut une large part à leur faveur, comme nous le verrons bientôt.

M. Rondelet nous apprend que du temps de Frontin, grand-maître des eaux sous Nerva, il y avait neuf aqueducs principaux, ayant ensemble une longueur de 281,294 pas romains, qui font 41 myriamètres $\frac{77}{100}$ ou 107 lieues de poste. Les trois quarts de cette longueur étaient en conduits souterrains voûtés, et pour le surplus, environ 8 lieues étaient en arcades et le reste en substructions. Ces neuf aqueducs fournissaient à Rome par 24 heures 3,720,750 mètres cubes d'eau, pouvant équivaloir à une rivière de 30 pieds de largeur sur 6 de profondeur, dont les eaux couleraient avec une vitesse de 30 pouces par seconde, c'est-à-dire avec une vitesse égale à celle des eaux de la Seine dans le temps de leur hauteur moyenne.

Cette énorme quantité d'eaux se rendait dans de grands bassins clos et couverts de bâtiments appelés *dividicula*, d'où des tuyaux souterrains les conduisaient à toutes les fontaines de la ville, décorées de statues de bronze et de marbre qui formaient un des plus magnifiques ornements de Rome. — Sous l'empire d'Auguste, il n'y avait pas un seul citoyen qui n'eût chez lui un bassin d'eau vive.

Rome ne profitait pas seule des eaux qu'on amenait des sources éloignées; les habitants des campagnes traversées par les aqueducs, avaient également part à la distribution des eaux, soit pour l'usage des maisons, soit pour la fertilité des terres arrides; mais cette distribution de l'eau pour la campagne était faite avec une grande économie, et une police admirable.

Il y avait, en outre, un certain nombre d'habitants de la

Digitized by Google

campagne, chargés par les commissaires, d'entretenir les aqueducs et de veiller à leur conservation ; et, pour les engager à s'appliquer sérieusement à ce travail, et leur en faciliter les moyens, ils étaient exempts de toute charge, redevance et imposition publique ; ceux qui négligeaient de remplir leur devoir, étaient punis par la confiscation de leur héritage.

Les propriétaires des fonds sur lesquels passaient les aqueducs étaient obligés de planter des arbres le long de ces conduits, et à 15 pieds de distance, afin que leur ombrage pût conserver à l'eau toute sa fraîcheur.

Les consuls et même les empereurs, regardant la conduite des eaux comme une chose qui intéressait le plus le bien public, y veillaient attentivement. Les consuls en eurent long temps l'intendance ; plus tard, ils en confièrent le soin aux édiles qui en furent chargés, jusqu'au temps où Auguste, voulant récompenser Agrippa des peines qu'il s'était données pendant son édilité pour procurer à Rome beaucoup plus d'eau qu'elle n'en avait eu encore, le créa surintendant des eaux, et chef d'une première famille ou compagnie de 240 employés, et d'une seconde composée de 460 personnes, ayant toutes pour objet, la conduite et la distribution des eaux (1).

Parmi ces 700 personnes se trouvaient les contrôleurs, les gardiens de châteaux, les inspecteurs, les paveurs, les applicateurs d'enduits et les autres ouvriers.

Je ne pense pas que, en donnant les détails que l'on vient de lire, je sois sorti du sujet que je me suis proposé, et ceux qui voudront connaître à fond les usages des Romains sur la conduite et la distribution des eaux, devront lire les chapitres de Vitruve, où il en est question, et surtout les commentaires

(1) Rondelet, *Commentaires de Frontin*, p. 115.

Digitized by Google

de Frontin. Parmi les auteurs modernes, Delamarre, dans le *Traité de la police des Anciens;* Bélidor, *Architecture hydraulique*, etc., contiennent, sur cette matière, des détails très intéressants. Mais dans un moment où il est fortement question de fournir des eaux à la ville de Lyon, j'ai cru qu'il était de toute nécessité de rappeler à mes concitoyens l'importance extraordinaire que les anciens mettaient avec tant de raison à fournir leurs villes des meilleures eaux qu'ils pouvaient y amener, et que, pour accomplir ce but, les distances très-éloignées, les difficultés les plus grandes qu'opposait la nature, et les dépenses prodigieuses qu'entraînaient tous ces travaux, ne les arrêtaient jamais, comme on le verra dans la description des aqueducs de Lugdunum. En publiant ce travail incomplet, je n'ai pas eu de plus grand désir que de stimuler les habitants de Lyon, par le souvenir et la description des merveilleux travaux qui fournissaient autrefois des eaux à l'ancienne ville, tandis que de nos jours on ne fait que peu de chose pour obtenir de si heureux résultats. L'intérêt public ne touche que peu de personnes, et, malgré les intentions louables de nos magistrats, le temps s'écoule et l'on ne décide rien; nous vivons comme si des siècles étaient à notre disposition.

L'administration (1), au lieu de prendre l'initiative d'une si grande mesure, se laisse souvent dépasser par l'intérêt des particuliers qui, sous le prétexte de l'intéret public, ne voient que leur intérêt propre, bienheureux encore que l'appât du gain détermine des hommes actifs et intelligents à spéculer sur les travaux d'utilité publique ; car, sans eux, la plus grande partie des ponts, des canaux, des chemins de

(1) Nous rendons toute justice à M. Jayr, notre nouveau préfet, qui s'occupe sérieusement de l'examen des différents projets qui sont présentés par des compagnies à l'administration municipale pour amener des eaux à Lyon.

Digitized by Google

fer, etc. n'existerait pas. Et cependant nos magistrats qui paraissent comprendre dans tout ce qu'elle a d'élevé, la mission qui leur est confiée, devraient se hâter de faire examiner avec la plus grande attention les sources ou les rivières que l'on pourrait amener dans Lyon, en encourageant les hommes instruits (1) qui, dans ce travail, pourraient les aider de leurs lumières.

Que l'on ne se borne pas à étudier les eaux de Roye (2), que l'on visite aussi les sources qui coulent sur les flancs du Mont-D'or, et particulièrement celles qui s'échappent des montagnes du Forez et du Mont-Pila. Enfin, ne négligeons pas les eaux de nos fleuves, et voyons si, au moyen de puits épurateurs et avec de puissantes machines hydrauliques, mues par la vapeur ou par le courant du fleuve, il ne serait pas possible d'amener dans nos murs le liquide si nécessaire aux besoins journaliers. Que tous ces projets soient accompagnés de nivellements, de mètrés exacts et d'appréciations des dépenses, aussi juste que la nature de chaque genre de travail le permettra.

Après que tous les documents nécessaires auront été recueillis et discutés, il sera facile à nos édiles de reconnaître le meilleur projet, et d'ordonner immédiatement sa mise à exécution, sans avoir à redouter une mauvaise réussite, ou la crainte d'avoir entrepris un travail incomplet et dispendieux qu'il faudrait recommencer dans un avenir peu éloigné.

(1) M. Dupasquier, chimiste et médecin des plus distingués de notre ville, vient de publier un excellent ouvrage sur les sources de Roye et de Neuville. Dieu veuille que nous puissions un jour voir arriver ces eaux par un tunnel au bassin du Jardin des Plantes !

(2) M. Thiaffait, en 1834, proposa à l'académie de Lyon, d'amener les eaux de Roye et de Neuville. Il a reçu en récompense pour ce travail de ce corps savant, un prix de 1200 fr. Si ce projet s'exécute, c'est à lui qu'en reviendra le plus grand honneur, ainsi qu'aux académiciens de notre ville.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENT DES AQUEDUCS DE LYON. — INCERTITUDES QUI RÈGNENT SUR L'ÉPOQUE OU ILS FURENT CONSTRUITS.

Lugdunum couvrait autrefois de ses palais et de ses habitations la montagne de Fourvière, une partie du côteau de Saint-Sébastien et de la presqu'île qui en forme la base. Cette presqu'île finissait alors à Ainay où se faisait la jonction des deux rivières. Mais si l'enceinte de la ville antique était presque aussi grande que celle de la ville moderne, il est certain que la population était infiniment moins considérable qu'elle ne l'est de nos jours, parce que les anciens n'avaient pas l'habitude de construire des maisons de six à huit étages(1), comme le sont presque toutes celles qui sont bâties à présent. Autrefois, comme aujourd'hui, la cité était privée d'eaux de sources, jaillissant dans son enceinte ou à peu de distance de ses murs. Il fallut donc rechercher dans les montagnes environnantes qui étaient plus élevées que celles de Fourvière et de Saint-Sébastien, des eaux que l'on pût amener sur ces dernières.

L'on trouva, sans doute, à une distance assez rapprochée, 12 à 15 kilomètres, les sources abondantes de Fontaine et de Neuville ; mais ces eaux surgissaient à une élévation trop peu considérable pour que les Romains, qui ne faisaient pas les choses à demi, eussent songé à les conduire à Lyon.

Ils n'auraient pu s'en servir que pour la basse ville, tandis qu'à cette époque, les palais des gouverneurs, les temples, les principaux monuments et les habitations des citoyens les plus recommandables étaient sur les hauteurs.

(1) A Pompeï et à Herculanum, qui sont les seules villes antiques qui aient pu parvenir jusqu'à nous, on ne trouve pas de maisons élevées de plus d'un étage.

Digitized by Google

AQUEDUC DU MONT-D'OR.

Les architectes romains recherchèrent alors les eaux de la chaîne du Mont-D'or, composée de plusieurs mamelons assez élevés, dont les principaux sont, Mont-Toux, Mont-Cindre et Limonest. Le point culminant de ces montagnes est à 610 mètres au-dessus de la mer (1). Ils amenèrent à Saint-Just toutes les sources qui sortaient d'un niveau assez élevé pour pouvoir être dérivées sur ce point. On ne retrouve dans aucun des auteurs anciens qui sont parvenus jusqu'à nous, la date précise à laquelle fut commencé cet ouvrage, pas plus que celui de son fondateur. Le plus grand nombre des écrivins qui ont retracé l'histoire de Lyon, attribuent généralement et indistinctement la construction de tous les aqueducs de cette ville, aux légions qui, sous le commandement de Marc-Antoine, campèrent longtemps dans nos environs. Je me range volontiers de leur avis, pour ce qui est des légions, parce que tous les grands travaux de l'empire furent exécutés par ces vaillantes hordes. Mais il est impossible de croire qu'un seul général ait pu entreprendre à la fois trois aqueducs différant de style les uns des autres, et je crois que, sans trop s'écarter de la vérité, on peut attribuer à Plancus l'aqueduc du Mont-D'or. Au moins, s'il n'eut pas le temps de l'achever, il eut, sans doute, la gloire de le commencer; car, en établissant une colonie composée de plusieurs milliers d'hommes, sur la montagne de Fourvière qui fut certainement le berceau de la ville, Plancus, avant d'élever un seul monument consacré à d'autres usages, dût penser à entreprendre celui qui était le plus indispensable aux besoins des colons

(1) La Saône, à Lyon, à l'époque des plus basses eaux, ou quand elle arrive à l'étiage, est à 162m. 00 au-dessus du niveau de la mer.

Digitized by Google

qu'il amenait ; et les bras des nombreux légionnaires qui étaient sous son commandement, durent achever en peu de temps un aqueduc qui n'a pas plus de quatre lieues de longueur.

AQUEDUC DE LA BRÉVENNE.

L'aqueduc du Mont-D'or fut bientôt insuffisant ; quelques années avaient produit un accroissement considérable dans la nouvelle ville ; il devenait nécessaire d'augmenter les fontaines et les distributions d'eau, et d'en transporter une partie sur la côte de Saint-Sébastien ; on rechercha de nouvelles sources, que l'on trouva dans les montagnes du Forez. Ces montagnes sont à quelques lieues de Lyon, et forment le versant occidental du bassin de la Brévenne. Une multitude de bonnes sources affluent sur cette petite rivière, où elles furent recueillies dans un aqueduc qui les conduisit sur les hauteurs de la ville. Cette entreprise fut bien plus considérable que ne l'avait été celle de l'aqueduc du Mont-D'or, car celui-ci circulait seulement sur quatre lieues de longueur, tandis que le second avait un parcours de 50,000 mètres ou 11 lieues et demie environ.

Nous ne sommes pas plus instruits sur le temps et le nom du fondateur de ce monument et de l'architecte qui l'exécuta, que pour celui du Mont-D'or ; mais je pense que Marc-Antoine n'y fût pour rien et qu'on peut en attribuer l'établissement au règne d'Auguste qui se rendit plusieurs fois dans les Gaules, et y séjourna même assez longtemps. Agrippa ou Drusus, l'un ou l'autre, pourraient peut-être en revendiquer l'honneur. Voici de quelles preuves j'appuie l'exclusion d'Antoine.

Plancus fonda Lyon 43 ans avant Jésus-Christ ; il commandait plusieurs légions qu'il employa, sans nul doute, à

Digitized by Google

la construction de la nouvelle colonie et de son premier aqueduc, en attendant qu'il pût se déclarer pour Octave ou pour Antoine, suivant que l'un ou l'autre deviendrait le plus fort. Il est bien évident que Plancus était seul maître de ces contrées, et qu'Antoine, qui avait sous son commandement une grande partie de la Gaule, n'occupait ni la province Viennoise, ni celle qui avoisinait la nouvelle colonie de Lugdunum. Après la réconciliation d'Antoine et d'Octave, Plancus fut nommé consul à Rome, et les Triumvirs s'étant partagé l'empire romain, Marc-Antoine, il est vrai, eut les Gaules dans son partage, mais je ne sais même s'il y revint, et il résida constamment dans l'Orient où il eut plusieurs guerres à soutenir. Sa mort arriva l'an de Rome 722, ou 30 ans avant Jésus-Christ, 12 ans après la fondation de Lugdunum.

L'empire romain avait été déchiré par les guerres pendant les dernières années d'Antoine; son gouvernement des Gaules dut être bien négligé; il ne s'en servit, sans doute, que pour accroître ses ressources dans ses guerres d'Orient, et l'on ne peut guère croire que pendant les 11 ou 12 ans qui durèrent depuis que la Gaule fut échue en partage à ce Triumvir jusqu'à sa mort, Lyon ait pu prendre en aussi peu de temps une importance telle, que son premier aqueduc lui fût devenu insuffisant, et qu'il ait fallu dans ce court intervalle de temps, construire un deuxième aqueduc, bien plus considérable que le premier, non seulement par sa longueur, mais encore par ses proportions, et qui dût coûter des sommes énormes qu'Antoine n'aurait pas laissé employer à cet usage. J'aime bien mieux penser qu'après la mort de ce général, lorsqu'Octave se trouva seul à la tête du gouvernement, l'empire se remit peu à peu des secousses terribles que les guerres civiles lui avaient fait éprouver, et que ce ne fût que de ce moment que Lugdunum s'accrut sensiblement, et

Digitized by Google

que, par conséquent, l'on ne peut rapporter l'établissement de son deuxième aqueduc, qu'au règne d'Octave Auguste.

AQUEDUC DU GIER OU DU MONT-PILA.

La splendeur de Lugdunum ne faisait que s'accroître; des monuments de tout genre vinrent l'embellir encore. Des thermes, des palais et des jardins en grand nombre, couronnèrent les point les plus élevés de cette ville, mais il était impossible d'y faire arriver les eaux des premiers aqueducs dont les réservoirs de distribution au bourg de Saint-Just étaient à environ 15 mètres au-dessous du plateau de Fourvières.

Je ne citerai pas la construction d'une naumachie qui est dessous le Jardin des Plantes, et qui nécessitait souvent une grande dépense d'eau, parce que les fontaines publiques et le service des eaux pour les particuliers n'étaient jamais sacrifiés aux amusements de la multitude. (En parlant du souterrain de la rue du Commerce, je dirai où l'on pouvait prendre les eaux des jeux nautiques.) Pour cette raison, on eut recours aux sources du Mont-Pila, qui est la montagne la plus élevée et par conséquent la plus boisée, et d'où s'échappent, à une grande élévation, des ruisseaux et de petites rivières qui ne tarissent jamais en été, telles que le Furens, le Janon et le Gier.

Ce fut ce dernier ruisseau que l'on choisit; il est hors de doute que toutes les eaux en étaient recueillies pendant les sécheresses de l'été, et on les amena sur le point culminant du plateau de Fourvière, d'où elles pouvaient être dirigées sur tous les points de la cité. Mais il est probable que ces eaux, quoique de la plus grande pureté, servirent en grande partie à la décoration de la ville et des jardins. Cette

Digitized by Google

œuvre, qui dût coûter des sommes énormes, était d'une construction magnifique, et semblerait indiquer que la ville était arrivée à son apogée de splendeur, quoique un siècle ne se fût pas encore écoulé depuis sa fondation par Plancus.

Nous ne sommes pas plus riches en documents historiques pour cet aqueduc, que pour les deux premiers qui l'avaient précédé. Pas la moindre citation à son égard dans ce qui nous est parvenu des anciens auteurs; et les inscriptions qui consacraient, sans nul doute, à la postérité, un ouvrage aussi digne d'admiration, ont été assurément brisées, ou, peut-être, elles sont encore enfouies dans la terre ou dans quelques vieilles fondations de maisons (1). Nous serions donc dans une entière ignorance sur le nom du prince qui le fit élever, si une découverte due au hasard ne nous avait pas mieux instruit. Le père de Colonia, assure que l'on trouva de son temps, vingt à trente tuyaux de plomb de quinze à vingt pieds de longueur marqués par ces lettres initiales : TI., CL. CAES. *Tibérius* ,*Claudius*, *César*, dans le jardin de la maison de Mme Olivier , autrefois celle de M. Decombles, appartenant de nos jours à M. Caille, au-dessus de la montée des Anges. Ce jardin est directemeut en face des ruines de l'ancien dividiculum, ou réservoir d'arrivée et de distribution de l'aqueduc du Gier. Ces tuyaux sortaient à coup sûr de ce réservoir, et, comme dans l'antiquité, on poinçonnait ce qui appartenait aux Césars, nous ne pouvons douter que Claude qui avait pris naissance à Lyon, qui aimait passionnément cette ville, ainsi que le prouve sa harangue au sénat en faveur des Lyonnais, gravée sur deux tables de bronze, qui furent découvertes en 1528, dans la rue des Tables-Claudien-

(1) L'architecte qui conçut et exécuta l'aqueduc du Gier, mériterait de voir son nom à côté de celui de Vitruve et des plus grands architectes de l'antiquité; ce nom malheureusement ne sortira jamais de l'oubli.

Digitized by Google

nes, ne soit l'auteur de l'aqueduc du Mont-Pila : car les tuyaux dont nous parlons, servaient pour la distribution du réservoir et furent mis à la place où on les trouva aussitôt après que l'aqueduc eut été achevé.

Le père de Colonia nous a laissé le dessin de tuyaux semblables, trouvés dans le même temps avec une autre suscription (planc. III, fig. 10), indiquant d'un côté, le nom du magistrat qui les fit poser, et de l'autre côté, le nom du fabricant qui les avait coulés et fournis.

J'avoue que si ces tuyaux sur lesquels les noms de Tibérius, de Claudius, de César sont gravés, n'avaient été trouvés comme l'affirme Colonia, dans son Histoire littéraire de Lyon, j'aurais cru que l'aqueduc de Gier était postérieur de quelques années à Claude, et qu'il pouvait bien dater du règne de Néron : car ce fut sous ce prince, et cent ans après sa fondation que Lugdunum fut détruit en une nuit par un affreux incendie. Or, je ne puis m'expliquer une destruction aussi subite, que parce que, dans quelques quartiers, il y avait disette absolue d'eau pour éteindre le feu; ou bien par l'embrâsement d'une grande quantité de matières incendiaires, lequel favorisé par un vent des plus violents, paralysa tous les efforts des habitants, et propagea le feu instantanément sur tous les points de la ville. Si donc l'aqueduc de Claude n'avait pas amené ses eaux à cette époque (1), il ne serait plus étonnant que, l'incendie ayant pris naissance dans la haute ville où l'on ne pouvait trouver que des eaux de puits ou de citerne, il n'ait point été possible de

(1) Pour expliquer un embrâsement si rapide et si général, avec l'énorme quantité d'eau qu'amenaient à Lyon les trois aqueducs, on peut penser qu'il y en avait peut-être un ou deux en réparation, et que par conséquent, quelques quartiers, surpris par l'incendie durent manquer d'eau. Ajoutons à ces raisons l'imperfection dans laquelle se trouvaient, sans doute chez les anciens, les machines à élever l'eau. A Rome, les incendies étaient très fréquents et causèrent souvent de très grands ravages.

Digitized by Google

s'en rendre maître, par la difficulté de se procurer de l'eau en assez grande abondance. On sait que Néron fut d'une grande générosité envers les malheureux lyonnais, et qu'il les aida beaucoup à relever leur ville. Si donc, les tuyaux, portant le nom de Claude, n'étaient pas une preuve irrécusable que c'est lui qui fit élever l'aqueduc du Mont-Pila, j'aurais été très embarrassé pour décider quel en avait été le fondateur, de ce dernier ou de Néron.

DESCRIPTION DES TROIS AQUEDUCS.

AQUEDUC DU MONT-D'OR.

Cet aqueduc commence au fond du vallon de Polémieux, à un quart de lieue plus loin que ce village, à l'endroit où naît le ruisseau d'Antoux (1).

Cette source, à sa sortie de terre, est entourée de murs recouverts d'une voûte, et coule dans un souterain de quelques mètres de longueur, avant de se jeter dans un réservoir d'où elle sort avec rapidité de la grosseur de la cuisse d'un homme. Cette chambre et ce souterrain ne sont pas antiques, mais ils ont, sans nul doute, remplacé l'ancienne tête de l'aqueduc qui circulait sur le flanc des côteaux de Curis, enfoncé de 20 à 30 centimètres au-dessous de la surface du sol. On le voit en dix endroits dans les bois du château de Curis et dans plusieurs autres lieux élevés des communes de Curis et

(1) A Saint-Germain au Mont-d'Or, village qui est à une lieue plus loin que Polemieux, une source abondante, mais moins forte que celle d'Antoux, sort près du village. Un peu plus loin, sur la même commune, en venant à Curis, on voit aussi jaillir, d'une maison de campagne, deux sources assez abondantes. Les Romains négligèrent ces eaux parce que, partant d'un point trop bas, ils n'auraient pu les faire arriver à Lyon, au bourg de Saint-Just.

Digitized by Google

d'Albigny, jusqu'à Couzon. Les habitants le désignent sous le nom de *Sarrazinière* ou *canal des Sarrasins* (1). A Couzon, l'aqueduc coupe le chemin, dit à Rouchon, et recueillait là, une seconde source apparente. C'est dans cet endroit que j'ai pu le plus facilement en voir la forme, et en prendre les dimensions, parce que ce chemin qui mène à des carrières, l'a coupé. (Planche II fig. I.) Le conduit a, de largeur entre les deux couches de ciment, 49 centimètres sur une hauteur à très peu de choses prés égale, jusqu'à la naissance de la couverture composée de deux rangs de pierres plates posées en encorbellement, et d'une troisième assise couvrant le tout; ces trois assises sont posées sur leurs lits, sans mortier. La hauteur totale du radier au-dessous du plafond, est de 77 centimètres; une couche de ciment de 25 millimètres, formée de chaux et de tuileau concassé de la grosseur d'un pois, recouverte elle-même d'une deuxième couche de ciment de peu d'épaisseur faite avec du tuileau pulvérisé, pour que les surfaces fussent bien lisses, commençait à recouvrir la partie supérieure du mur sur laquelle portait la couverture, en s'arrondissant aux angles, et tapissait toutes les parois (2). (A. fig. 1re) La couche du radier, a le double d'épaisseur, et deux bourrelets, du même ciment, en quart de cercle, garantissent les angles. Une épaisseur de béton de 25 centimètres supporte le ciment du radier. Les deux murs latéreaux et le massif qui les porte ont 50 centimètres d'épaisseur et sont construits en petits matériaux

(1) Toutes les lignes d'aqueducs qui sont dans les environs de Lyon ne sont connues des habitants que sous le nom de Sarrazinières, ou canal des Sarrazins. Il est bien étonnant que l'on attribue à présent la construction de ces beaux monuments à ceux précisément qui les ont détruits.

(2) On prenait cette précaution, afin que lorsqu'on nettoyait ou réparait le canal, en enlevant les plafonds de la couverture, ou en les replaçant, le ciment ne fut pas écorné.

Digitized by Google

assemblés avec du mortier de chaux et de sable ; mais dans cet endroit, on aperçoit que le mortier laisse quelques vides et que la maçonnerie n'est pas faite avec tout le soin désirable. Le massif portait sur une espèce de pavement en pierres sèches de 20 centimètres de hauteur et juxtà posées sur le sol. L'abondance de larges pierres calcaires que l'on trouve par assises dans tous ces cantons avait, sans doute, fait préférer ce mode de couvertures aux voûtes, et il était, en outre, indispensable, à cause du peu de profondeur de l'aqueduc qui ne permettait pas à un ouvrier d'y entrer pour le réparer ou le nettoyer ; or, comme le plus souvent, l'aqueduc était à l'affleurement du sol, il suffisait pour ces réparations, de sortir le peu de terre qui était dessus les pierres, et d'enlever ces mêmes pierres que l'on replaçait ensuite sans mortier. Au reste, les réparations et les curages arrivaient très rarement, parce que les sources étaient ordinairement recueillies à leur sortie de terre, préservées par conséquent du limon et des débris de végétation qu'elles entraînent en courant sur un terrain incliné, ou lorsque la source était à une certaine distance de l'aqueduc, on l'amenait par de petits conduits qui venaient verser les eaux dans la branche mère, et l'on établissait encore de distance en distance, des puits à regards au fond desquels les eaux déposaient les matières qu'elles charriaient. Je n'ai pu voir les regards de cet aqueduc, mais il est hors de doute qu'il en existe.

Après le chemin à Rouchon, l'aqueduc, toujours souterrain, enlaçait les territores de Saint-Romain où il recueillait d'abondantes sources, ceux de Collonge, de Saint-Cyr et de Saint-Fortunat, arrivait à peu de distance de Limonest, recevant autrefois toutes les sources qui, dans ces communes, coulaient à son niveau, de même que celles qui surgissaient plus haut ; et après avoir recueilli de cette manière un volume d'eau capable de remplir en grande partie son canal,

Digitized by Google

l'aqueduc descendait de Limonest en faisant un angle aigu ; puis, il passait sous la route de Lyon à Villefranche, et arrivait presque en ligne directe sur le plateau des communes de Dardilly et d'Ecully, où les eaux sortaient de leur canal souterrain pour entrer dans un réservoir de Chasse ou château-d'eau dont je n'ai pû retrouver l'emplacement, mais qui devait être à droite et en avant du village d'Ecully. De ce point, il s'agissait de traverser un vallon très large et très profond pour arriver avec une vitesse suffisante au point culminant des massues dans un autre réservoir de fuite. Voici les moyens dont les Romains se servaient pour remplacer l'aqueduc en maçonnerie qui aurait demandé des sommes énormes à être établi sur un pont de plusieurs étages d'arcs, vu la grande hauteur ainsi que la largeur infiniment plus considérable entre le réservoir de départ et le fond du vallon, et de ce fond, au réservoir d'arrivée. D'après mon nivellement, j'ai trouvé 92 mèt. 61 cent. du réservoir de fuite dont quatre arcs rampants existent encore aux massues, sur le ruisseau d'Ecully qui coule sous les piles du pont dans la cavité du vallon. Cette hauteur était encore plus considérable, en prenant pour point de départ le réservoir de chasse que l'on plaçait toujours à une plus grande élévation, afin que, la colonne d'eau des tuyaux, coulât rapidement sous une charge de plusieurs pieds d'un réservoir dans un autre. Ainsi la hauteur du réservoir de chasse au ruisseau d'Ecully ne devait pas être éloignée de 98 mètres, (près de 300 pieds) (1),

(1) On a des exemples de ponts-aqueducs aussi élevés, mais ils n'étaient construits alors que pour traverser des vallons étroits.

Le pont du Gard a de longueur 269 m. 10 c., et de hauteur 48 m. 77 c.

Le pont de Bourgas, à Constantinople, a

de longueur 120 toises,

de hauteur 18 toises, ou 108 pieds.

Digitized by Google

sur une largeur d'environ 2000 mètres. Il eût été extravagant d'entreprendre un pont aussi gigantesque, lorsqu'au moyen de conduits de plomb on pouvait avec infiniment plus de facilité traverser d'une montagne à une autre. Les Romains connaissaient la propriété dont les fluides jouissent lorsqu'ils sont renfermés dans un conduit coudé et formant deux branches, de se tenir au même niveau dans ces deux branches, et transportaient de cette manière l'eau sur des plans descendants et remontants (1). Ils se servirent donc de siphons renversés pour amener les eaux de l'aqueduc du Mont-D'or, d'Ecully aux massues ; mais il est impossible de préciser le nombre et les dimensions des tuyaux, car aucun des réservoirs n'existe, et encore moins les trous par où les tuyaux sortaient de ces réservoirs et y rentraient.

Je n'entrerai pas dans une plus longue description des si-

Le pont de l'aqueduc de Spolette, construit en 741, a
de longueur 761 pieds 1|2,
de hauteur 308 pieds au-dessus du torrent.
Le pont de Casertes, commencé en 1753, a
de longueur 1,618 pieds,
de hauteur 178 pieds.

Tous ces ponts sont composés de plusieurs rangs d'arcades les unes au-dessus des autres.

Addition au *Commentaire de Frontin*, Rondelet.

(1) Voici les enseignements de Vitruve à cet endroit (*Traduction de Vitruve, par Perrault*, liv. VIII, pag. 247) : « S'il se rencontre de hautes montagnes, il faudra que la conduite des tuyaux se fasse en contournant la montagne, pourvu que le détour ne soit pas grand. Mais si les vallées sont fort longues, on y conduira les tuyaux en descendant selon la pente du coteau, sans les soutenir par de la maçonnerie, et alors il arrivera qu'ils iront fort loin dans le fond de la vallée selon son niveau, qui est ce que l'on appelle ventre, dit *koilia* par les Grecs. Par ce moyen, lorsque les tuyaux seront parvenus au coteau opposé, ils contraindront l'eau qu'ils ressèrent, de remonter assez doucement à cause de la longueur de ce ventre : car s'ils n'avaient été conduits par ce long espace qui est à niveau le long de la vallée, ils feraient, en remontant tout

Digitized by Google

phons, mais quand je serai arrivé à la fin de la description de l'aqueduc du Gier qui avait quatre siphons dont les châteaux d'eaux de quelques-uns sont encore assez bien conservés, j'indiquerai plus au long les dimensions et le mode d'emploi de ces conduits en plomb.

Les tuyaux des siphons, après être sortis du réservoir de chasse, descendaient d'abord sur un plan incliné porté par des arcades, s'alongeaient ensuite sur le terrain, ou plutôt sur une couche de maçonnerie de peu d'épaisseur, et arrivaient en décrivant une ligne courbe, pour profiter des terrains les moins accidentés et les mieux nivelés dans le fond du vallon que Vitruve appelle le ventre. Mais, ici, comme ce ventre est très étroit, et, qu'en outre, un ruisseau coule au milieu, on avait élevé un pont de plus de 200 mètres de longueur sur 22 mètres de hauteur (planche II, figure 2 et 3), ayant dans le milieu deux étages d'arcades (1), dont le premier rang, composé de trois arches, sous lesquelles passait le ruisseau (2) quand il était débordé, a 12 mètres d'épaisseur.

court, un coude qui forcerait l'eau à faire un effort capable de rompre toutes les jointures des tuyaux. Dans cet espace, qui s'appelle ventre, il faudra faire des *ventouses*, par lesquelles les vents qui seront renfermés puissent sortir. C'est ainsi que, resserrant l'eau dans des tuyaux de plomb, on pourra fort commodément la conduire soit en ligne droite ou par des détours, soit en montant ou en descendant, etc. »

(1) On voit ce pont, pl. II, fig. 2 et 3. Les parties du plan où sont les hachures les plus noires se voient sur les lieux. La plupart des piles existent encore, quelques-unes dans toute leur hauteur. Les arcades les moins élevées, au commencement de ce pont, sont les seules qui ont résisté au temps, mais les voûtes des arcs les plus hauts se sont écroulées, et c'est en 1823 que trois des plus importantes, qui étaient les seules conservées jusqu'à ce moment, sont tombées. Quelques-unes des piles qui les supportaient ont perdu leur aplomb par suite de cet accident, mais sont restées debout. La fig. n° 3 montre l'élévation restaurée d'après des bases et des mesures exactes.

(2) Le ruisseau, au passage du pont, est à 32 m. 71 c. au-dessus de l'étiage de la Saône, à Lyon.

Digitized by Google

L'ouverture de ces arches est de 5 m. 50 c.; les piédroits ont 6 m. 50 c. d'épaisseur, et les culées se prolongeaient jusqu'à la rencontre du terrain en formant un massif sur lequel portait le deuxième rang qui devait avoir 25 arcardes, dont les trois du milieu ont 8 mèt. 81 centim. d'ouverture, tandis que, toutes les autres arcades, n'ont que 4 mèt. 25 centim. La largeur de ce pont était de 8 mètres 75 centim. Les piédroits, qui ont en général 3 mèt. 12 cent. d'épaisseur, sont construits à l'intérieur en maçonnerie de blocage revêtue d'un parement de pierres irrégulièrement (1), taillées, de 10 à 12 centimètres de hauteur en assises, appelée par Vitruve : *incertum* (opus). L'on aperçoit, sur des piles, quelques rangs de briques. (Planche 11, fig. 4). Les piédroits des onze premières arcades existent encore, mais on ne distingue plus que les fondations des autres.

Après avoir passé sur le pont que je viens de décrire, les tuyaux remontaient sur le terrain jusques aux arcs rampants (2) qui se voient encore, près du réservoir de fuite des massues, d'où ils versaient l'eau dans ce dit réservoir, qui n'existe plus : puis cette eau prenait son cours dans un canal porté par une longue série d'arcades, jusqu'au réservoir de distribution à Lugdunum ; mais le pont et le réservoir sont entièrement détruits. Le réservoir devait être à Saint-Just, peut-être vers la porte de Trion, dont M. Cochard, fait avec rai-

(1) On aperçoit encore toutes les prises des traverses des échafaudages qui s'appuyaient sur la maçonnerie lorsque les Romains construisirent ce pont.

(2) La construction de ces arcs est la même que celle du pont d'Ecully ou de Grange-Blanche dont j'ai déjà donné le détail, mais ici la brique est employée plus fréquemment et avec plus de régularité. Ainsi, comme on le voit à la fig. 4, trois rangs de briques supportent treize assises de pierres, et ainsi de suite sur toute la hauteur des piédroits qui ont 2 m. 25 c. d'épaisseur sur 6 m. 30 c. de face. L'ouverture des arcs est de 3 m. 80 c. ; les briques ont de longueur 0,43 c., de largeur 0,32 c., sur une épaisseur de 0,56 c.

Digitized by Google

son, dériver le nom de Trifons (les trois fontaines), par corruption du latin. Je crois bien que le réservoir de distribution était près de cette porte, mais en admettant qu'il fut plus avant dans l'intérieur de la ville, il serait certain alors, que les trois aqueducs de Lyon, se croisaient dans cet endroit.

(La suite au prochain numéro).

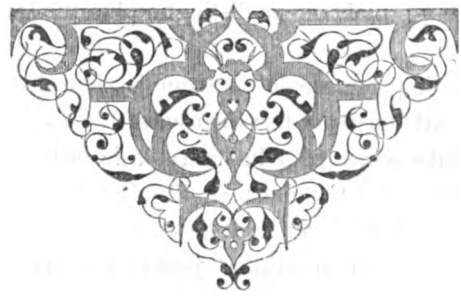

Digitized by Google

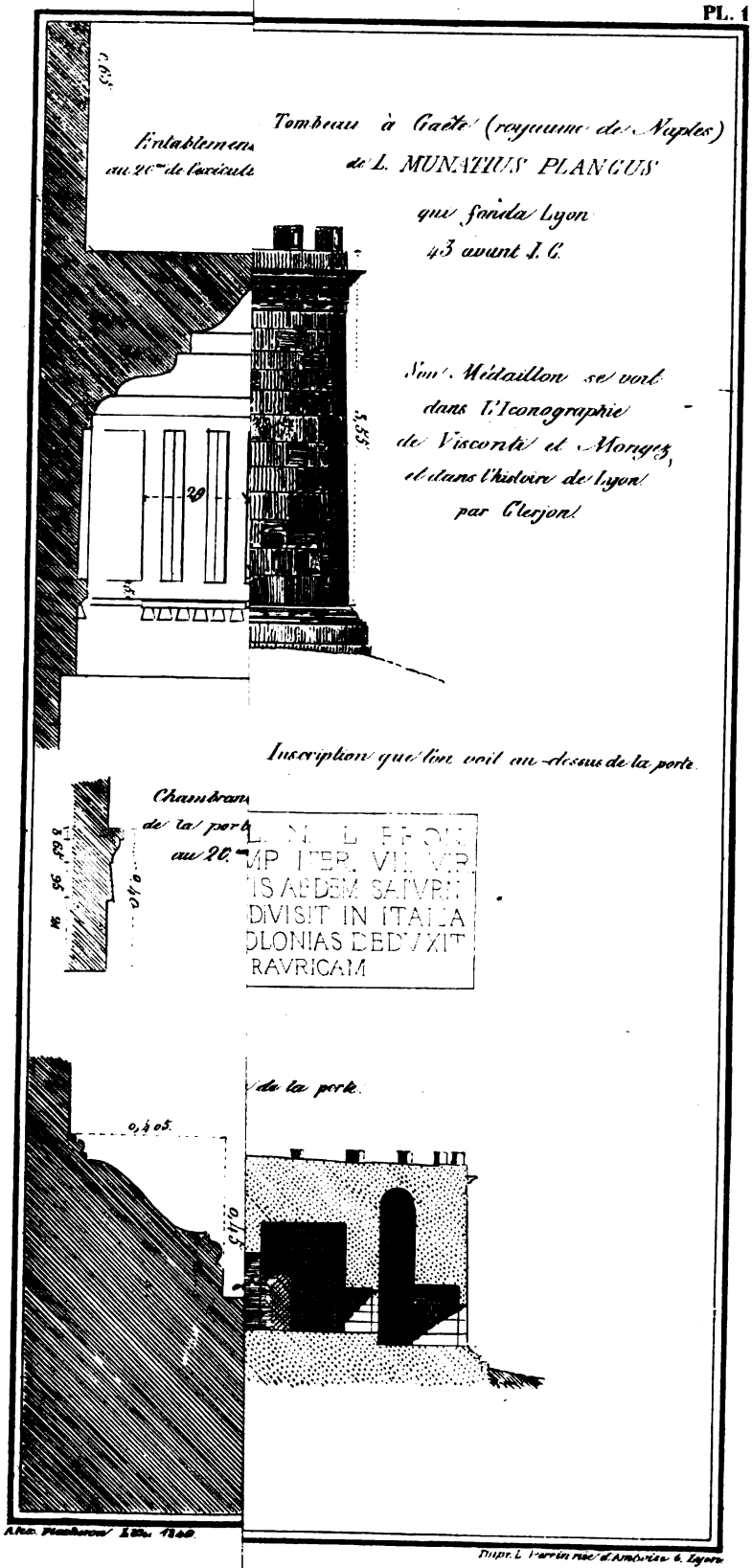

Alex. Flacheron Lith. 1840.

Impr. L. Perrin rue d'Amboise 6. Lyon.

Digitized by Google

Blanche.

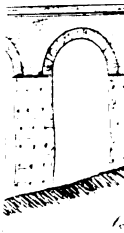

Plan

1840

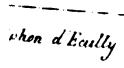

Digitized by Google

Blanche.

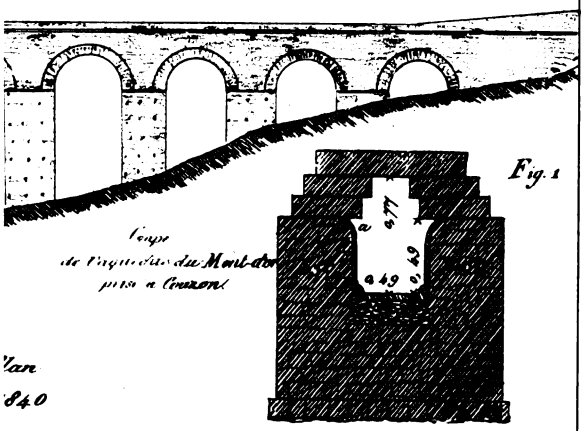

lan
840

ruisseau d'Ecully, pour connaître la différence de

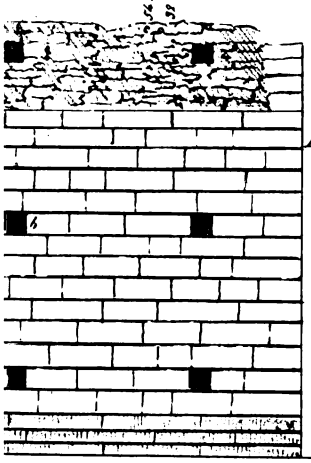

Fig. 4.

Revêtement des piles du Pont de Grange-Blanche et du réservoir des Massues.

Impr.ie L.ie Perrin, r. d'Amboise, 6

Digitized by Google

Digitized by Google

dite Angelique.

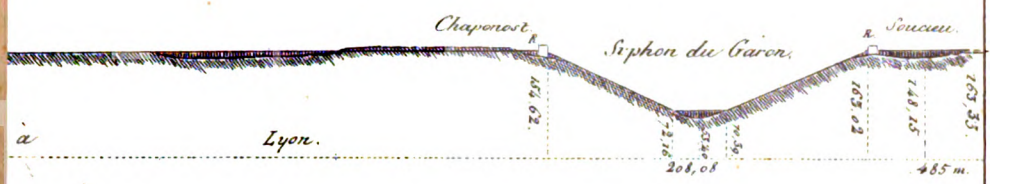

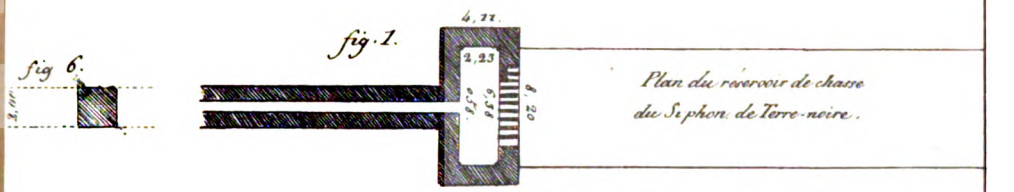

Plan du réservoir de chasse, à Chaponost, du Siphon de Bonan.

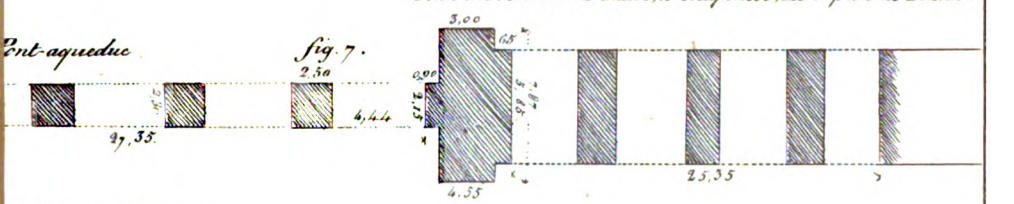

CIEN AQUEDUC

Eaux du Gier

ON.

Figure 9 bis.

lan du réservoir
uté à St-Irénée.

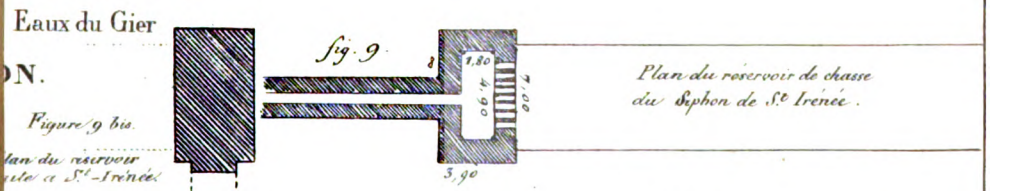

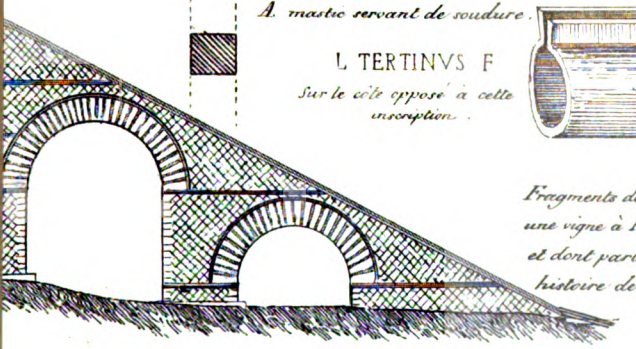

A. mastic servant de soudure.

L TERTINVS F

Sur le côté opposé à cette inscription.

fig 10.

Fragments de Tuyaux de plomb trouvés dans une vigne à Fourvières au com.t du 18.e Siècle, et dont parle le Père Colonia dans son histoire de Lyon.

Alex. Flacheron 1860.

Digitized by Google

Digitized by Google

Etudes d'économie politique.

II.

SUR UNE NOUVELLE INVENTION,

PAR M. ANDRAUD, AYANT POUR OBJET L'EMPLOI DE L'AIR COMPRIMÉ COMME MOTEUR.

I.

L'attention publique absorbée par les graves incidents de la politique laisse souvent passer inapperçus des faits d'une haute importance.

Vers la fin de l'année 1839 un mécanicien a publié un Mémoire par lequel il annonce avoir fait une découverte dont la portée et les conséquences possibles paraissent mériter la plus grande attention.

Cette découverte qui tendrait à détrôner la vapeur, jusqu'à

Digitized by Google

ce moment sans rivale, mettrait à la disposition de l'homme un moteur dont l'énergie et les avantages seraient immenses.

Ce moteur, c'est l'air comprimé.

L'auteur de cette découverte, M. Andraud, comprenant les heureux effets qu'elle peut produire, s'est empressé de la révéler au public ; et cependant le public est resté indifférent, le gouvernement ne s'est pas ému, et l'oubli viendra peut-être ajourner pour longtemps une invention qui peut contenir les éléments des améliorations les plus grandes.

Par quelle inconcevable faveur la découverte du daguerréotype, cette invention stérile d'un joujou bientôt dédaigné, a-t-elle pu exciter un enthousiasme général et mériter à son auteur une récompense double de celle contestée à la veuve du brave colonel Combes ; tandis qu'une découverte qui paraît essentiellement utile, et riche d'avenir et de prospérité pour le pays qui le premier saura l'exploiter, reste inapperçue et sans appui ? Cette question est grave, mais son examen pourrait provoquer des réflexions affligeantes, il est plus sage de tirer le voile sur le passé et de s'occuper des nécessités du présent et des besoins probables de l'avenir.

Les progrès sociaux, le développement de la civilisation, l'amélioration morale et matérielle des peuples sont dus incontestablement aux inventions qui, depuis la formation des sociétés, ont successivement agrandi le cercle des connaissances et des ressources de l'humanité. Les découvertes nées d'heureux hasards, ou produites par les laborieuses méditations de la science, ont toutes augmenté la force des liens qui unissent les hommes. Les découvertes, en effet, ont offert aux hommes des avantages de plus en plus nombreux et de plus en plus importants dont l'isolement égoïste et stérile qui accompagne la vie sauvage aurait empêché la naissance et l'immense enchaînement.

Il semble que par le bienveillant effet d'une prévision divine, aucune limite ne soit imposée à l'intelligence humaine, de telle sorte que les plus nobles espérances de perfectibilité

Digitized by Google

morale et matérielle soient permises à l'homme, et que leur réalisation dépende seulement de ses efforts raisonnés et persistants, encouragés par de fréquents succès et aussi par les faveurs d'un hasard dirigé, sans doute, par une volonté providentielle.

Mais l'homme, réduit à ses seules ressources, ne pourrait avancer rapidement dans cette voie de progrès qui lui est ouverte. Il a besoin que la société lui donne un secours efficace et empressé. Les découvertes et les inventions méritent donc toutes une égale attention de la part des gouvernements, qui doivent leur accorder une sympathie et des encouragements proportionnés aux avantages plus ou moins grands, plus ou moins réels qu'elles comportent.

Les inventions qui se rattachent spécialement à la socialité humaine sont, par leur nature même, tout-à-fait séparées des autres. Assises presque toujours sur des théories dont l'expérience seule peut démontrer l'exactitude, hypothèses trop souvent plus brillantes que réalisables, ces inventions ne peuvent, d'ailleurs, devenir l'objet de spéculations intéressées. Elles sont ordinairement conçues par des esprits généreux dont la philantropie éclairée n'ambitionne d'autre récompense qu'un noble succès, et qui s'empressent de publier leurs idées et d'en abandonner l'exploitation au premier voulant.

Il n'en est pas ainsi malheureusement des inventions applicables à des améliorations matérielles. Dues, le plus souvent, à un travail coûteux et prolongé, accompli dans le but d'obtenir un succès sur lequel repose un juste espoir de fortune, ces inventions sont trop souvent empêchées de produire tout le bien dont elles seraient susceptibles parce que les inventeurs, obligés de tirer profit de leur découverte, mettent à son emploi un prix qui en paralyse ou en retarde les heureux effets. Cette organisation défavorable qui constitue un obstacle fort grave au progrès social mérite une sérieuse attention et demande un remède efficace.

Digitized by Google

Il paraîtrait donc naturel d'établir en principe que toute invention *réellement utile* aux arts et aux sciences ou aux industries nationales, devrait recevoir des encouragements tels que le pays fut promptement et économiquement appelé à jouir de tous les avantages que l'application de cette invention serait susceptible de produire.

On dira, peut-être, que l'appréciation de cette utilité même serait difficile. Cette difficulté est bien moindre qu'on ne pourrait le croire ; et, d'ailleurs, il serait facile de l'aplanir par une organisation simple et avantageuse, dont la création ne causerait aucune charge nouvelle puisqu'elle existe déjà de droit dans le pays. Il s'agirait seulement d'étendre et de coordonner son action.

Nous avons, en effet, d'une part, l'Académie des Sciences et des arts, et, d'autre part, le conseil général des industries. Ces deux corps, dont la composition pourrait, d'ailleurs, être heureusement modifiée, ne seraient-ils pas les appréciateurs naturels des inventions nouvelles ? Ils en feraient donc l'examen, et, sur leur rapport, le gouvernement pourrait acheter les procédés découverts. Les chambres seraient ensuite appelées à sanctionner le traité d'acquisition et donneraient ainsi au nom et à l'œuvre de l'inventeur une publicité officielle qui deviendrait une véritable récompense nationale.

Espérons, pour le bien du pays, que cette heureuse amélioration pourra se produire un jour. Mais en attendant qu'elle se réalise, il importe de signaler les inventions qui, par leur utilité possible, paraissent mériter une distinction honorable.

L'emploi de l'air comprimé, comme moteur, est une découverte qui semble rentrer dans cette catégorie; c'est à ce titre qu'elle se recommande à l'attention du pays.

II.

Le système proposé par M. Andraud parait simple, il suffit de peu de mots pour l'exposer.

Digitized by Google

L'air possède des facultés de compressibilité et d'élasticité indéfinies qui peuvent lui donner la force la plus énergique. Répandu partout, et disponible à volonté, l'air peut être recueilli, mis en réserve et conservé pour être employé seulement alors que son action est utile.

Ces qualités éminentes en font un agent quasi-exceptionnel, et de beaucoup supérieur parmi ceux que la nature et l'art ont mis à la disposition de l'homme.

Les qualités de compressibilité et d'élasticité de l'air étaient depuis longtemps connues ; mais personne encore n'avait recherché ou n'avait pu trouver les moyens d'emprisonner, de régulariser et d'utiliser enfin complètement ce moteur puissant.

M. Andraud croit avoir découvert ces moyens. Il propose de recueillir l'air et de le comprimer dans des récipients par l'action de pompes foulantes mues par les vents, par les cours d'eau, ou par la vapeur. Ces récipients, tout-à-fait indépendants de la pompe qui les remplit, légers, puisque, formés d'une simple tôle, ils reçoivent un fluide sans poids sensible, peuvent se transporter facilement et conserver intacte, jusqu'au moment du besoin, la force qu'ils recèlent.

Mais la plus grande difficulté n'était pas de recueillir et de comprimer l'air, il fallait aussi, et c'était le point important du problême, concentrer à un haut degré et donner à la mise en action du moteur ainsi créé une force uniforme et une constante régularité. M. Andraud croit être parvenu à réaliser ce double succès.

Pour obtenir une concentration plus énergique, il a imaginé un systême qui permet de fouler l'air à un degré indéfini avec des pompes de force médiocre. Ces pompes se meuvent dans l'intérieur de récipients qui contiennent déjà de l'air comprimé à un certain degré ; ces récipients communiquent entr'eux au moyen de tuyaux garnis de valves. Ainsi, chacune des pompes intérieures refoule de l'air, déja comprimé, dans un récipient voisin contenant de l'air plus comprimé encore.

Digitized by Google

On pourrait, de cette sorte, condenser l'air à une quantité considérable d'atmosphères. Des expériences faites récemment à Paris, sur le gaz hydrogène, et au moyen de récipients formés seulement d'une tôle assez mince, ont donné la preuve qu'on peut atteindre et dépasser même soixante atmosphères. En Angleterre, des expériences identiques ont été poussées jusqu'à une condensation de cent-dix et même cent-vingt atmosphères.

Après avoir obtenu cette puissante faculté de compression, il fallait régulariser l'émission et l'action de cette force ainsi mise en réserve. Un appareil que l'inventeur dit être fort simple, mais dont il ne donne pas la description, pourvoit à cette nécessité.

Les machines à vapeur fonctionnent à la pression commune de trois atmosphères; il fallait donc régler les choses de manière à ce que l'air passât du récipient dans le cylindre à une pression semblable. Ce résultat est obtenu par un régulateur analogue à celui que renferment les réservoirs à gaz comprimé, et qui agit de telle sorte qu'en sortant du récipient l'air comprimé s'ouvre lui-même la porte, et n'arrive dans le cylindre que sous une pression déterminée, toujours égale.

Ainsi, au moyen des ingénieuses combinaisons de M. Andraud, l'air recueilli, condensé et mis en réserve constituerait une force immense et régularisée, désormais soumise à la volonté de l'homme.

Mais l'inventeur n'a pas borné seulement ses investigations à l'organisation matérielle du moteur nouveau qu'il voulait produire, il a recherché encore les moyens d'en obtenir l'application aussi parfaite que possible.

Le mode d'action de l'air comprimé devait naturellement être semblable à celui adopté pour les machines à vapeur; mais l'organisation actuelle de ces machines a paru à M. Andraud susceptible de recevoir des perfectionnements utiles. Le mode d'action de ces machines consiste, comme on sait,

Digitized by Google

en un mouvement rectiligne d'un piston qui va et vient dans un cylindre de longueur bornée. Ce jeu alternatif du piston refoule continuellement la force sur elle-même et l'épuise ; la bielle qui sert à transformer le mouvement rectiligne en mouvement rotatif, transmet d'ailleurs à peine les deux tiers de la force primitive ; il y a, enfin, dans toutes ces combinaisons mécaniques, une complication dont les inconvénients sont signalés et blâmés par M. Andraud.

Cet ingénieur propose de remplacer le mouvement rectiligne par un mouvement immédiatement circulaire. Il voudrait qu'au sortir du récipient l'air comprimé vint agir avec toute sa force directement et par la tangente, sur la circonférence de la roue à faire mouvoir, comme l'eau qui met en action un moulin tombe sur la roue à augets.

Cependant, sur ce dernier point, M. Andraud s'explique avec une réserve pleine de modestie. On comprend qu'il exprime une thérorie que lui-même désire soumettre à l'épreuve décisive de la pratique avant de la préconiser. Il cite, néanmoins, à l'appui de son opinion, des essais identiques tentés avec plus ou moins de succès par Cooke, Stadeler, Friman, Eve, Murdock, et, enfin, le projet formé par Watt et consigné dans un de ses écrits, de construire des machines à *cylindres annelés*

Le seul avantage que donne le mouvement de va et vient dans l'organisation actuelle des machines à vapeur consiste à obtenir alternativement l'ouverture ou la fermeture des robinets ou tiroirs par lesquels le moteur s'introduit dans les corps de pompe ou en sort ; mais M. Andraud pense qu'on pourrait très bien confier au piston même le soin d'ouvrir ou de fermer la porte au moteur.

Tel est, en exposé sommaire, le système proposé par M. Andraud. Je laisse aux hommes compétents de le critiquer, si, toutefois, il est susceptible de critique. Son application paraît simple et facile, examinons cette application même et les résultats qu'elle devrait produire.

Digitized by Google

III.

La vapeur est un moteur puissant, il est vrai, mais que d'inconvénients l'accompagnent.

Coût considérable de la machine destinée à produire la force, énorme dépense pour la production matérielle de cette force, nécessité des approvisionnements de charbon qui encombrent des espaces souvent précieux ; danger incessant des incendies et des explosions ; enfin, et par dessus tout, impossibilité de mettre en réserve la force produite, et nécessité inévitable de la dépenser de suite ou de la perdre ; tels sont les désavantages de la vapeur. L'emploi de l'air comprimé promet de les éviter.

On pourrait le recueillir partout et, pour ainsi dire gratuitement, car les appareils de compression seraient simples et peu coûteux, et ils pourraient être mis en action par les moteurs naturels ; il pourrait être transporté facilement, car il n'a pas de pesanteur sensible ; il pourrait, enfin, être mis en réserve et indéfiniment conservé.

Cette courte comparaison ferait ressortir déjà la supériorité de l'air comprimé sur la vapeur ; mais l'adoption de ce moteur nouveau produirait encore d'autres résultats, présenterait d'autres avantages qu'il est utile de faire connaître.

Il ne suffit pas, en effet, qu'un produit soit meilleur, il faut encore qu'il soit à un prix moindre pour qu'il y ait progrès et avantage vrai pour tous. L'application de la vapeur aux industries est un progrès, sans doute, mais le perfectionnement que cette application comporte est incomplet, parce que, tout en améliorant les produits, son intervention n'en abaisse pas assez le prix pour les rendre accessibles à une plus considérable consommation.

Il y a même plus, le développement toujours croissant des machines à vapeur, menace de réagir d'une manière défavorable sur le coût de production de beaucoup de choses

Digitized by Google

utiles, en augmentant le prix de la houille, cet agent principal presqu'universel aujourd'hui de toutes les productions.

Quelque rassurants que soient les renseignements fournis par la science sur l'immensité des bancs houilliers répartis dans notre globe, on se prend quelquefois à concevoir des craintes sur l'épuisement possible de cette riche dotation accordée par la providence au monde industriel.

L'emploi de la vapeur est encore, pour ainsi dire, à son début ; et si ce moteur puissant devait continuer à jouir exclusivement de la supériorité méritée qu'il a acquise, la consommation des houilles prendrait un développement dont il serait bien difficile de fixer les limites.

Voici quelques documents capables de donner un aperçu du développement de l'emploi des machines à vapeur en France, de 1820 à 1837.

ANNÉES.	NOMBRE DE MACHINES FIXES.	QUANTITÉ DE CHEVAUX DE FORCE.
1820	93	1448
1825	319	5160
1830	665	9516
1835	1392	17428
1836	1749	23411
1837	1969	26186

Aux chiffres relatifs à l'année 1837, chiffres qui sont, comme tous ceux du tableau, spéciaux seulement aux machines fixes, il faut ajouter les quantités qui se rapportent au nombre de machines à vapeur employées pour la navigation française et pour les locomotives. En voici le relevé :

ANNÉES.	DÉSIGNATION.	NOMBRE DE MACHINES A VAPEUR.	QUANTITÉ DE CHEVAUX DE FORCE.
1837	124 Stéarners.	150	5408
»	47 Locomotives.	47	1210
»	Machines fixes selon le tableau ci-dessus.	1969	26186
»	Total.	2166	32804

Digitized by Google

Nous avions donc en activité de service, au commencement de l'année 1838, 2,166 machines à vapeur, faisant ensemble une force totale de 32,804 chevaux. Mais ces chiffres ont dû s'augmenter considérablement pendant les deux années qui viennent de s'écouler, et ils s'augmenteront probablement toujours davantage dans l'avenir, si l'on en juge par l'expérience du passé. Il y a dans une telle perspective motif à de sérieuses réflexions.

La création de la vapeur n'est pas, d'ailleurs, le seul emploi assigné aux houilles ; les arts chimiques, la vie domestique et une foule d'industries en font aussi un usage continu et en augmentent ainsi la consommation.

Pour donner une idée du développement de plus en plus rapide de cette consommation, je transcris ici un tableau comparatif des quantités de houille consommées à diverses époques en France.

ANNÉES.	QUANTITÉS DE QUINTAUX MÉTRIQUES DE HOUILLE FRANÇAISE OU ÉTRANGÈRE CONSOMMÉE EN FRANCE.
1789	5,000,000 q. m.
1812	11,000,000 » »
1815	19,000,000 » »
1830	24,000,000 » »
1835	32,000,000 » »

Ces chiffres proportionnels sont expressifs, et ils peuvent servir d'excuse à ceux qui, en présence des développement toujours croissant de la consommation des houilles, se préoccupent de la durée des ressources qu'elles pourront offrir à l'avenir.

Il faut bien remarquer en effet qu'une complication de circonstances défavorables pourra mettre en défaut les tranquillisantes assertions de nos géologues sur la richesse des mines de houille. Des inondations ou des incendies spontanés pourront bien empêcher d'exploiter jusqu'à épuisement la majeure partie des bancs houillers ; tous ces bancs d'ail-

Digitized by Google

leurs ne sont pas situés à proximité des voies naturelles de communication, il faudra les doter à grands frais de cet indispensable avantage pour pouvoir en tirer parti. De là, possibilité raisonnablement admissible d'un épuisement des mines de houille, ou tout au moins d'une augmentation toujours progressive du prix de ce combustible de plus en plus recherché ; double éventualité dont les conséquences seraient extrêmement nuisibles aux industries, et à la masse des consommateurs.

La découverte de M. Andraud, semble capable de rassurer les esprits contre la crainte de réalisations aussi défavorables. Par elle, les inconvénients redoutés disparaîtraient, elle complèterait les bienfaits commencés ou indiqués seulement par la vapeur.

On comprend, en effet, que l'air pouvant être comprimé et mis en reserve pour être employé à volonté, il pourrait s'établir à proximité des centres industriels, et pour créer ce moteur, des usines qui, recevant leur action des chutes d'eaux, ou des vents, économiseraient les frais de production de la force, et pourraient vendre leur produit générateur à très bas prix. Cette heureuse innovation dispenserait donc un grand nombre d'industries de s'occuper du soin de créer à grands frais le moteur qui constitue le principe vital de leur marche. Elles épargneraient la dépense primitive, l'entretien et l'alimentation de ces machines à vapeur aujourd'hui si coûteuses. Il y aurait ainsi économie de frais de production, diminution du prix de certaines choses, et par inévitable conséquence, développement de quelques consommations et augmentation des occasions de travail, c'est-à-dire accroissement de bien-être pour tous.

IV.

Dans le sommaire exposé de la théorie et des applications possibles de sa découverte. M. Andraud indique le mode et

Digitized by Google

les effets probables de ces diverses applications qu'il pense pouvoir remplacer avec avantage la vapeur.

C'est avec une réserve extrême que j'aborde cette dernière partie de l'examen que j'ai entrepris; car elle touche à des questions scientifiques fort graves, très compliquées et dans la solution desquelles il faut, pour consacrer les théories les plus spécieuses, le baptême des expériences pratique. Il est évident que les systèmes les plus parfaits ne sont pas absolus; toute règle à ses exceptions, toute application doit avoir quelques impossibilités; mais ces nécessités inévitables qui accompagnent beaucoup de principes, et qui déparent presque toutes les inventions, même les plus utiles, ne doivent pas déterminer leur rejet absolu. Il faut examiner, discuter, essayer même, les faits sont quelquefois plus favorables que les prévisions.

L'application *universelle* espérée par M. Andraud pour son système est impossible sans doute, mais la majeure partie en parait cependant réalisable. Parcourons rapidement les diverses indications données sur ce point par cet ingénieur.

Parmi les nombreux services rendus par la vapeur, un des plus grands, sous le double rapport des progrès matériels et moraux, c'est d'avoir facilité et accéléré les moyens de circulation.

C'est un immense avantage en effet, que d'avoir abrégé les distances, et d'avoir ainsi rendu plus prompts et plus faciles, les rapports internationaux, les voyages, les facultés d'approvisionnement, et enfin, par complément inévitable les progrès de la civilisation. Cette amélioration devra produire avec le temps les plus heureuses conséquences ; mais pour obtenir ce succès, il faudra quelques perfectionnements encore, M. Andraud espère que l'application de sa découverte pourrait faciliter la plus prompte réalisation de ce désirable résultat.

Les chemins de fer sont rendus coûteux, surtout par la nécessité de les établir sur le plan le plus horizontal pos-

Digitized by Google

sible, afin que les locomotives puissent facilement mordre et agir sur les rails pour entraîner les convois. M. Andraud pense que la substitution de l'air comprimé à la vapeur pourrait faire disparaître cette nécessité.

La nouvelle locomotive inventée par M, Andraud, serait affranchie des lourds approvisionnements d'eau et de charbon qui sont maintenant nécessaires pour la génération de la vapeur. Elle n'aurait à porter qu'un récipient rempli d'air comprimé et sans pesanteur sensible, et le léger appareil destiné à imprimer le mouvement à l'essieu. Elle pourrait donc porter elle-même la marchandise et les voyageurs que dans le système actuel elle traîne à la remorque ; et comme la force motrice coûterait fort peu, elle pourrait au besoin partir seule avec son chargement quel qu'il fut, sans attendre l'organisation d'un convoi, indispensable aujourd'hui pour couvrir les frais d'un voyage.

Et alors, tout le chargement portant sur l'essieu qui recevrait l'impulsion du moteur, et la locomotive étant dispensée de l'esclavage de ces longs convois, dont la pénible remorque exige un plan sans inclinaison sensible, les constructeurs de chemins de fer, désormais plus à l'aise, pourraient, le plus souvent, suivre la direction des chemins ordinaires sauf à modifier les courbes à petits rayons, et à réduire les pentes à un maximum tel par exemple que 2 c. par mètre, ou à employer pour certains passages des remorqueurs fixes mus aussi par l'air comprimé.

Les grandes routes ordinaires ainsi améliorées au plus grand avantage de tous, pourraient recevoir les chemins de fer sur leurs bas côtés, tandis que la chaussée serait réservée au mouvement ordinaire du roulage et de la circulation.

Mais une objection se présentait contre la possibilité d'accomplir un trajet un peu long au moyen de la nouvelle locomotive qui n'aurait pas comme la locomotive actuelle, la faculté de produire constamment sa force motrice au moyen d'un approvisionnement rarement renouvelé d'éléments gé-

Digitized by Google

nérateurs. M. Andraud a prévu cette difficulté, et il propose d'y parer en établissant pour ses locomotives des relais de récipients pourvus d'air comprimé, comme il y a aujourd'hui des relais pour approvisionner les locomotives à vapeur de houille et d'eau.

Chaque récipient applicable à une locomotive, aurait une capacité intérieure égale à cinq cents fois celle du cylindre ou corps de pompe dans lequel agirait le piston. Ce récipient, chargé à soixante atmosphères, et laissant échapper l'air au moyen du régulateur à une pression constamment uniforme de trois atmosphères, produirait une force capable de fournir à un parcours de vingt kilomètres. On comprend en effet que ce récipient chargé à soixante atmosphères, et contenant cinq cents fois la capacité intérieure d'un cylindre chargé à trois atmosphères, équivaudrait à un reservoir contenant, à la charge de trois atmosphères, dix mille fois la capacité du cylindre. On pourrait donc au moyen d'un même récipient remplir et vider dix mille fois le cylindre, c'est-à-dire obtenir cinq mille va-et-vient du piston, ou, en d'autres termes, cinq mille tours de roue. Si la roue portait quatre mètres de circonférence, la locomotive pourrait donc parcourir sans relayer vingt mille mètres ou cinq lieues. Elle offrirait ainsi les mêmes avantages que la locomotive à la vapeur.

Et ce n'est pas seulement sur les chemins de fer que M. Andraud espère pouvoir utiliser les nouvelles locomotives. Il pense qu'elles envahiraient aussi les chemins ordinaires et les rues de nos cités. Tous les véhicules, quelle que fut leur destination, quel que fut leur emploi, pourraient donc être mis en action par l'air comprimé. On aurait des récipients de force mis en réserve dans des magasins comme on a maintenant des chevaux dans son écurie.

On conçoit tous les avantages que comporteraient des améliorations si remarquables, si elles pouvaient s'accomplir.

On éviterait pour la construction des chemins de fer les

Digitized by Google

acquisitions de terrains, les expropriations en masse, les viaducs et les souterrains si coûteux. En résumé les dépenses de construction seraient beaucoup moindres, les frais de traction seraient infiniment réduits, et cependant les avantages de rapidité et de facilité de toute espèce resteraient les mêmes.

Ce tableau tracé par M. Andraud est séduisant sans doute, il reste à savoir si sa réalisation seraient complètement possible. Un tel examen est de la compétence exclusive des ingénieurs ; mais ne paraît-il pas dès ce moment probable qu'on pourrait déjà obtenir l'immense avantage de supprimer les rails en fer tout en conservant à peu près le système actuel du tracé des chemins qui les supportent ? On comprend en effet que la locomotive dégagée de l'obstacle actuel des convois pourrait employer à son profit exclusif la force qu'elle dépense maintenant pour remorquer les lourds wagons qui la suivent et dont les rails ont pour objet d'atténuer la résistance.

Il semble donc que des chemins construits en conformité, cependant peu rigoureuse, des principes adoptés aujourd'hui pour nos chemins de fer, et soigneusement macadamisés, pourraient peut-être rendre les mêmes services que les rails-ways. Il serait indispensable néanmoins pour réaliser un tel système de modifier la forme des roues des locommotives actuelles. Ainsi, au lieu d'avoir les bandes étroites, ces roues les auraient extrêmement larges et formeraient ainsi des espèces de cylindres très-courts qui mordraient facilement sur la route, et qui, par leur forme et par leur mode d'action, contribueraient à entretenir les chemins plutôt qu'à les détériorer. On sait en effet que les routes actuelles sont dégradées surtout par le mode d'action des chevaux qui y produisent à peu près l'effet d'une pioche ; on sait aussi que le tirage diminue proportionnellement avec l'accroissement de la largeur des bandes jusqu'à une dimension donnée. Les roues à très-larges bandes auraient donc l'avantage de diminuer la

Digitized by Google

résistance par l'amoindrissement du tirage, et de procurer ainsi un mouvement plus facile, en même temps que leur action foulant le sol le rendrait plus uni et plus solide. Il arriverait ainsi que les routes nouvelles seraient entretenues à fort peu de frais, et rendraient d'éminents services. Et si l'économie des rails en fer, ce complément si coûteux de nos chemins actuels, pouvait être accomplie, cet avantage, joint à celui de l'abaissement considérable que pourrait causer dans le coût du transport l'application de l'air comprimé comme agent locomoteur serait suffisant déjà pour produire les plus heureux effets.

Ces effets seraient bien plus complets encore si l'action de l'air comprimé pouvait être appliquée à la navigation au long cours. Cette amélioration, paraît, il est vrai, d'une réalisation difficile, mais des études approfondies et persistantes, et, de hardis essais, pourront peut-être, obtenir ce succès.

L'application de la vapeur, à la navigation transatlantique, a longtemps été considérée comme impossible, à cause des immenses approvisionnements de combustible que la longueur du voyage devait nécessiter ; et quand, en 1832, Junius Smith, citoyen de l'Etat de Connecticut, exprima la pensée que ce système de navigation était réalisable, on lui répondit : qu'il aurait dû plutôt songer à établir un chemin de fer entre la terre et la lune, que de croire à la possibilité de la navigation à la vapeur, entre l'Europe et les Etats-Unis. Cependant, Smith persista dans son opinion, l'évènement en a justifié l'exactitude. Mais cette amélioration immense, qui a diminué de plus de moitié la distance qui sépare les deux mondes, n'a pas produit tous les heureux résultats dont elle est susceptible. La dépense excessive, nécessitée pour la production de la vapeur, forme un obstacle qui diminue considérablement les avantages que l'économie de temps peut offrir. La substitution de l'emploi de l'air comprimé à celui de la vapeur ferait, certainement, disparaître cet incon-

Digitized by Google

vènient. Il serait vraiment heureux, que ce progrès pût être réalisé.

Les améliorations relatives aux voies et moyens de circulation, ne sont pas les seules qui aient attiré l'attention de M. Andraud ; il s'est occupé, avec les mêmes soins, de beaucoup d'autres applications de son système. Il suffira de les indiquer rapidement.

L'agriculture, cet élément si puissant, et pourtant si négligé, de la richesse publique, pourrait recevoir, du nouveau moteur, un secours capable de la faire entrer dans une ère brillante de prospérité. M. Andraud explique comment il comprend que le labourage des terres, le transport des récoltes et une foule d'autres opérations analogues, qui exigent une dépense considérable de force, pourraient désormais être accomplies avec économie de temps et de dépenses par l'emploi de l'air comprimé.

Les industries ne seraient pas seules à profiter de la nouvelle découverte ; l'art de la guerre recevrait sa part aussi de ce perfectionnement général, part utile, si elle pouvait avoir pour résultat de consolider la paix par la crainte des funestes effets d'une lutte armée, désormais plus chanceuse et plus meurtrière. M. Andraud propose de munir les places-fortes de canons à vent, dont la continuité d'action serait décuple de celle que possède notre artillerie actuelle.

La foi de M. Andraud dans les conséquences possibles de sa découverte, l'entraîne à produire même des hypothèses qui dépassent les applications indiquées jusqu'à ce jour par la vapeur. Ainsi, par l'emploi de son nouveau moteur, pénétrant dans les entrailles de notre globe, ou s'élevant dans l'atmosphère qui nous environne, M. Andraud propose de dérober à la terre, et d'utiliser pour le bien-être général les eaux et même la chaleur souterraines, et de créer un nouveau mode de navigation aérienne facile à diriger.

Je résiste avec peine à la tentation de reproduire l'ingénieux système que M. Andraud présente pour l'exécution de la na-

Digitized by Google

vigation aérienne ; lors même qu'on refuse le succès à ses calculs, on est forcé d'applaudir à la riche imagination qu'ils dénotent. Il y a une certaine adresse, peut-être, à avoir établi dans un travail naturellement aride par le sujet auquel il se rattache, un enchaînement d'idées et de faits qui, d'abord excitent, puis entretiennent et augmentent de plus en plus l'attention et l'intérêt du lecteur. Cette dernière indication de la possibilité d'une navigation aérienne régulière, conquête depuis si longtemps et toujours vainement tentée, forme une sorte de péroraison agréable qui séduit presque la raison, et charme l'esprit.

Après avoir lu le mémoire de M. Andraud, on se prend à avoir confiance dans l'efficacité de sa découverte, et à former des vœux pour sa prochaine vulgarisation.

J'avoue que j'ai subi cette influence. Le style et les raisonnements de M. Andraud sont entraînants ; ils s'appuient sur des faits que tout le monde connaît et qui peuvent servir, par analogie, à douer d'une vraisemblance convaincante les théories de l'inventeur. On sait, en effet, qu'un homme peut, sans efforts, accumuler dans le réservoir d'un fusil à vent une quantité d'air comprimé capable de produire une force immense. Cet exemple paraît donner la preuve qu'une force minime peut condenser l'air de manière à créer une force très énergique. Il est évident, aussi, que l'air comprimé peut être conservé indéfiniment, et peut être facilement transporté. Il semble donc qu'il n'y aurait plus à examiner que les détails mécaniques et les diverses applications possibles de l'invention de M. Andraud. Je désire que ma voix, secondée par des voix nombreuses et plus compétentes, puisse provoquer l'examen sérieux et l'étude approfondie d'un système, dont l'application rationnelle paraît devoir produire les plus heureux résultats.

B.

Digitized by Google

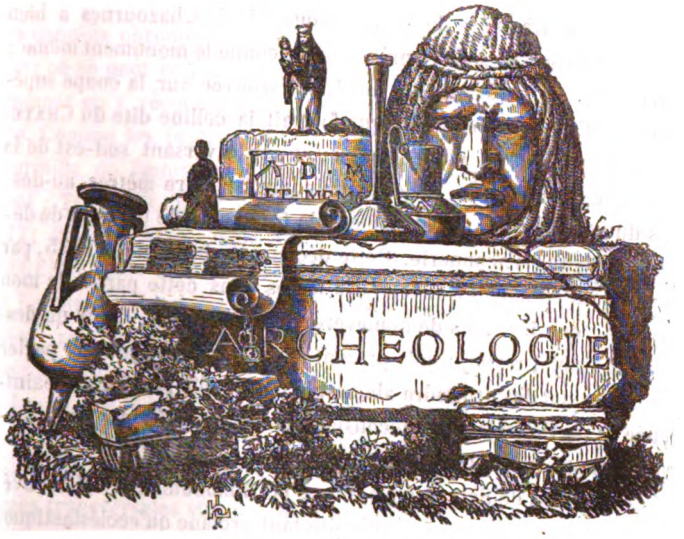

EXPLICATION

D'UNE

INSCRIPTION CHRÉTIENNE

TROUVÉE

DANS LE QUARTIER DE SAINT-IRÉNÉE.

M. de Chazournes, avocat à Lyon, possède une petite tablette en marbre blanc, ayant servi vraisemblablement à un autre usage, à une époque antérieure, sur laquelle est gravée cette inscription chrétienne encore inédite :

+ IN HOC TOMOLO REQVIIS
CIT BONE MEMORIAE DOMENE
CVS INNOCENS QVI VIXSIT IN
PACE ANNVS QVINQVI ET IN MAR
TIRIO ANNVS SEPTE OBIIT QVINTO DE
CEMO KLENDAS MAR INDICDECEMA

Pous faire connaître à mes lecteurs la localité de notre ville où cette inscription a été découverte, je ne puis faire mieux que de

Digitized by Google

transcrire un fragment de la lettre que M. de Chazournes a bien voulu m'écrire à ce sujet, après m'avoir confié le monument même : « La pierre en question, me dit-il, fut trouvée sur la coupe supérieure de l'espèce de *tumulus* que formait la colline dite du CHATELARD, au milieu de mon domaine, et sur le versant sud-est de la montagne Saint-Irénée. Elle était à environ quatre mètres au-dessous du sol, dans des terres mêlées de fragments de tuiles et de débris d'ancienne maçonnerie. Cette découverte fut faite en 1835, par les ouvriers employés à niveler les terres dans cette partie de mon domaine, que je venais de bouleverser ruineusement, pour un dessein honorable, resté jusqu'à présent sans exécution ; je veux parler du chemin qui devait rendre abordable notre belle position de Saint-Irénée et de Fourvière, si inconsidérément désertée par les habitants de notre marécageuse cité. »

Les environs de Saint-Irénée, où ce petit monument a été trouvé, paraissent avoir été, dans l'antiquité tant profane qu'ecclésiastique, le quartier destiné plus spécialement aux sépultures. Nous l'apprenons notamment par saint Sidoine-Apollinaire qui place vers ces lieux le tombeau du consul Syagrius, assez rapproché de l'antique église de Saint-Just (1), et, non loin de là, sur la route de l'Auvergne, le champ funèbre où était, parmi beaucoup d'autres, le monument de son aïeul, dont il châtia si sévèrement les profanateurs (2).

Les découvertes modernes confirment pleinement ces documents historiques. Nous voyons dans nos écrivains lyonnais qu'une grande partie des inscriptions tumulaires de notre ville a été trouvée dans ces quartiers ; et il y a peu d'années que, dans les travaux entrepris pour l'église de Saint-Irénée, on découvrit, outre quelques cippes chargés d'épitaphes, un assez grand nombre de sarcophages dépourvus de toute inscription, mais qu'on peut présumer avoir appartenu à l'époque chrétienne.

Le marbre que je publie porte, comme on voit, la date du cinquième jour des calendes de mars, et de la dixième indiction. Mais

(1) *Placuit*, dit-il dans la lettre 17 du livre V, *ad conditorium Syagrii consulis, civium primis una coire, quod nec impleto jactu sagittæ separabatur.*

(2) *Epist.* III, 12.

Digitized by Google

ces données chronologiques sont insuffisantes pour déterminer son âge; on ne peut en juger que d'après son style, et je ne crois pas me tromper en y reconnaissant celui du Ve ou du VIe siècle de notre ère. Comme les inscriptions de cette époque, en général, celle-ci fourmille de fautes que le lecteur remarquera facilement ; telles sont : TOMOLO, pour TVMVLO; REQVIISCIT, pour REQUIESCIT; DOMENECVS, pour DOMINICVS; ANNVS, pour ANNOS ; DECEMO, pour DECIMO, etc. On peut y remarquer aussi beaucoup de ligatures que les caractères ordinaires de la typographie ne sauraient reproduire; j'en indiquerai seulement deux, qui sont les moins usitées et qui, cependant, reviennent ici plusieurs fois : celle qui, de la queue de la lettre Q, forme le premier trait du V, pour exprimer QV; et celle qui, équivalant aux lettres DE, se compose d'un D, dans lequel est inscrit un E plus petit, formé par trois lignes transversales sur le trait perpendiculaire. Ces particularités de l'exécution matérielle devaient être signalées ; mais, peu importantes, elles ne sauraient nous arrêter plus longtemps.

Le nom de DOMINICVS, altéré comme nous l'avons vu, est évidemment et exclusivement un nom chrétien, puisqu'il vient, sans contredit, de *Dominus*, titre que les chrétiens, après les juifs, ont seuls donné communément à Dieu (1). On le rencontre rarement sur les monuments épigraphiques, et ce n'est que dans les bas siècles. Muratori a recuilli quatre inscriptions qui le font lire, ou, pour mieux dire, trois seulement, car il y en a une qui est répétée avec quelques variantes (2). Le nom grec KYPIAKOZ, en latin CYRIACVS,

(1) Si l'on connaît quelques exemples de cette dénomination donnée par les païens à leurs dieux, comme dans deux inscriptions connues (Orelli, *Inscript. lat. sel.*, nn. 4260, 4918) ; ce sont des exceptions bien rares.

(2) *Nov. thes.* tom. IV, pp. MDCCCLVIII, 4, 5 ; MDCCCLIX, 1, 2. — Je cite une partie de la seconde qui n'est pas antérieure au VIe siècle, et qui est pleine de fautes grossières, mais remarquable par une de ces formules d'imprécation, qu'on trouve rarement sur les tombes chrétiennes : ET SI QVIS SEPVLCHRVM VOLAVE | RIT PARTEM HABEAM CVM IVDA TRADITOREM | ET IN DIE IVDICII NON RESVRGAT PARTEM SVAM | CVM INFIDELIBVS IONAM.

Digitized by Google

qui a tout-à-fait la même signification, se présente beaucoup plus fréquemment, soit sur les marbres chrétiens, soit dans l'histoire ecclésiastique et dans les monuments hagiographiques des premiers siècles.

BONE (*sic*) MEMORIAE, est, sans doute, une expression fort convenable à l'éloge d'un vrai chrétien; aussi, trouve-t-on communément cette formule dans les inscriptions de cet âge, et pour les fidèles adultes de l'un et de l'autre sexe. INNOCENS, au contraire, se lit ordinairement sur les tombes des enfants chrétiens. Mais il est extrêmement rare de trouver ces deux formules ainsi réunies, et appliquées à une même personne ; je ne sais si l'on pourrait en citer ailleurs un autre exemple. Cette particularité de notre inscription ne doit pas être sans motif ; peut-être ce motif se laissera-t-il entrevoir à mesure que nous avancerons, car ces expressions paraissent avoir quelque rapport avec une autre circonstance qui nous occupera bientôt.

Tout l'intérêt de ce monument pour l'archéologie chrétienne tient à cette expression IN MARTIRIO (*sic*) qui nous arrêtera plus longtemps, et donnera lieu de rappeler d'anciennes coutumes ecclésiastiques, qui sont curieuses à étudier. Hâtons-nous de reconnaître d'abord que le terme *martyrium* ne saurait avoir ici son acception la plus naturelle et la plus vulgaire, c'est-à-dire, s'entendre de la mort soufferte pour la foi. L'époque à laquelle nous reporte l'épitaphe que j'examine est déjà bien loin de ces siècles d'épreuves et de combats pour l'église de Jésus-Christ, durant lesquels il fallait que le sang de ses enfants coulât à grands flots sous le glaive des tyrans, pour devenir, suivant l'expression de son plus éloquent apologiste, la féconde semence de nouveaux chrétiens(1). Après la paix rendue aux chrétiens par Constantin d'abord, et ensuite par Jovien, si des princes infectés de la grande hérésie du temps, l'Arianisme, sévirent quelquefois contre les catholiques qui résistaient à leurs séductions, leurs violences allèrent bien rarement jusqu'à leur infliger la mort, et ces persécutions frappèrent surtout des évêques, des prêtres, des

(1) Tertullian. *Apologet.* L.

Digitized by Google

hommes influents, plutôt que des enfants, des femmes, des personnages obscurs.

Il n'y aurait pas moins d'invraisemblance à prendre cette expression dans le sens le plus étendu que lui prêtent quelquefois les modernes, pour exprimer de longues et atroces douleurs, lequel n'est qu'un abus mondain d'un terme essentiellement religieux. Je ne puis entendre ici que l'adolescent dont notre marbre recouvrit la dépouille mortelle, après avoir passé les cinq premières années de sa vie exempt de maux extraordinaires, et dans la paix d'une heureuse enfance, eût vu lui succéder, pendant sept ans, des souffrances cruelles et constantes. Une semblable interprétation me semble tout-à-fait étrangère au langage connu de l'antiquité chrétienne, et, si je ne me trompe, on serait fort embarrassé pour lui emprunter des exemples analogues. Mais, pour l'admettre, il faudrait de plus dénaturer arbitrairement aussi la signification de la formule IN PACE, qui caractérise ici les premières années de cette jeune vie, et dont l'interprétation ne saurait être douteuse.

En effet, cette expression, dont je n'ai point encore parlé n'est pas nouvelle pour nous; c'est une des formules que l'on observe le plus communément sur les tombes chrétiennes. Elle leur est tellement propre que ces deux mots sont regardés comme un indice de christianisme non moins certain que le monogramme du Christ, ou la croix. On est même fondé à penser qu'elle n'indique communément que la profession de la foi chrétienne, et qu'elle équivaut, en quelque sorte, au nom du Sauveur, que la discipline du secret ne permettait pas d'inscrire sur les monuments, au temps des persécutions (1). Dans tous les cas, elle ne saurait s'appliquer à une paix humaine, à l'exemption de souffrances, à des années heureuses selon le monde, mais à cette paix de l'ame, qui vient du ciel, et dont le fils de Dieu disait : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis* (2); lui qui avait dit ailleurs : *Non veni pacem mittere, sed gladium* (3),

(1) Lupi, *Dissert. ad Severæ mart. epitaph.*, p. 174.—Pelliccia, *De Christ. eccles. politia* ; tom. III, p. 277.

(2) *Joan.*, XIV, 27.

(3) *Matth.*, X. 34.

Digitized by Google

et qui ajoutait après sa promesse : *Non quomodo mundus dat, ego do vobis* (1). La formule IN PACE (2) se lit, au reste, sur les tombes des martyrs, comme sur celles des autres chrétiens; nouvelle preuve qu'on ne saurait l'opposer ici au mot MARTYRIVM pris dans son acception la plus ordinaire.

Mais l'antiquité ecclésiastique nous fournit de ce dernier une explication différente, plus convenable ici. Le terme Μαρτύριον se rencontre fréquemment chez les écrivains grecs des premiers siècles chrétiens, appliqué aux églises, que l'on élevait alors communément sur les tombeaux des martyrs, et quelquefois aussi à ces mêmes tombeaux. L'historien Socrate appelle ainsi l'église qui fut consacrée à l'apôtre saint Thomas dans la ville d'Edesse (3); et Sozomène, celle des quarante martyrs de Sébaste (4). Par une extension de ce terme, le dernier historien que je viens de nommer qualifie de μέγα μαρτύριον la basilique construite par Constantin sur le Calvaire (5) ; et Eusèbe lui applique le même terme, moins l'épithète (6). On le trouve aussi dans plusieurs conciles anciens, comme celui de Laodicée au quatrième siècle, dans son IXe canon (7) ; et le concile général de Chalcédoine dans le canon VI (8). Saint Chrysostome s'est servi plusieurs fois de la même expression, notamment en parlant des pélerinages aux tombeaux des martyrs (9), et à l'occasion de l'église de Daphné, que Julien l'Apostat n'osa pas détruire (10). On la voit aussi employée par Procope, à diverses reprises, lorsqu'il parle de quelques basiliques de son temps (11). A

(1) *Joan.*, loc. laud.

(2) Boldetti, *Osservaz. sopra i cimiteri de' santi martiri*, p. 269.

(3) *Hist. eccles.*, IV, 18.

(4) *Hist. eccles.*, IX, 2.

(5) *Ibid.* II, 26.

(6) *De vita Constant.* IV, 47 ; *De laud. Constant.*, 9.

(7) Labbe, *Concil.*, tom. I, col. 1497.

(8) *Ibid.* tom. IV, col. 758.

(9) *Ad popul. Antioch.*, homil. I, *Op.* tom. II, p. 14.

(10) *De S. Hieromart. Babyla*, *Op.* tom. II, p. 534 ; *De S. Babyla cont. Julian. et gentil.* ibid., p. 557,

(11) *De ædific.*, I, 4, 6, etc.

Digitized by Google

ces témoignages, j'ajouterai encore celui d'une inscription grecque, fort barbare, rapportée par le P. Lupi, dans laquelle on peut reconnaître le mot MARTYPIov, comme désignant la sépulture des martyrs (1).

On trouve également établi, dans l'antiquité chrétienne et au moyen-âge, un semblable usage du mot latinisé *Martyrium*. Saint Isidore de Séville disait, au VIIe siècle : *Martyrium, locus martyrum, græca derivatione, eo quod in memoriam martyris sit constructum, vel quod sepulcra sanctorum ibi sint martyrum* (2). En effet, les auteurs ecclésiastiques et autres qui ont écrit dans la langue de Rome, avant et après saint Isidore, l'ont souvent pris dans ce sens. Tertullien, le premier de tous, si je ne me trompe, disait du chef des hérétiques basilidiens : *Martyria negat esse facienda* (3). Saint Jérome exprimait ainsi l'humble crainte qu'avait eue saint Antoine qu'après son décès on ne voulût rendre à ses restes les honneurs décernés à ceux des saints : *Caussam occultandi (tumuli) juxta præceptum Antonii referentes, ne Pergamius, qui in illis locis ditissimus erat, sublato ad villam suam sancti corpore, martyrium fabricaretur* (4). Dans une église dédiée à saint Etienne, premier martyr, saint Augustin désigne par ce terme ce que, dans le même récit, il appelle aussi *Memoria*, ce qu'on appelait encore *Confessio : Cum jam populus frequens esset, et loci sancti cancellos, ubi Martyrium erat, juvenis orans teneret*, etc. (5). On trouve aussi *Martyrium* dans des lois du Code Théodosien et du Code Justinien relatives aux choses ecclésiastiques ; je n'en citerai qu'une du dernier : *Decernimus ut... in integrum restituantur universa, et ad suum ordinem revocentur, quæ, ante professionem nostræ mansuetudinis de orthodoxæ religionis fide, et sanctissimarum ecclesiarum et martyriorum statu firmiter obtinebunt* (6). Walafrid Strabon disait, au IXe

(1) *Dissert. ad Sev. mart. epitaph.*, tab. II, p. 34.

(2) *Etym.*, XV, 4.

(3) *De Præscript.*, XLVI.

(4) *De vita S. Hilarionis, Op.* tom. IV, part. 2, col. 85.

(5) XXI *De Civit. Dei*, VIII, 22.

(6) *Cod.* I, 2, 16.

Digitized by Google

siècle, comme saint Isidore de Séville au VIIe : *Martyria vocabantur ecclesiæ quæ in honorem aliquorum martyrum fiebant* (1). Cette expression *fiebant* semblerait indiquer que le terme *martyrium* n'était guère en usage à l'époque où il écrivait ; cependant on le retrouve plus tard dans une charte du milieu du dixième siècle citée par dom Carpentier (2) : *Actum in oppido Franconefort, mense Junio, in Martyrio Apostolorum Petri et Pauli.* Aujourd'hui l'église romaine dit encore : *Similiter, et locus, qui in plerisque Ecclesiis sub altari majori esse solet, ubi SS. Martyrum corpora requiescunt, qui Martyrium, seu Confessio appellatur, decet floribus, frondibusque, omnique ornamento decorari* (3).

J'ai fort multiplié les citations sur ce point, parceque je devais tenir à constater la signification que je donne ici au mot MARTYRIVM, et surtout à établir qu'elle n'était point rare ni exceptionnelle, mais, au contraire, d'un usage très commun. J'ai négligé un bien plus grand nombre d'autorités, pour lesquelles je renvoie à Bingham (4), à Suicer (5), et à Du Cange (6). Ajoutons seulement que, dans la langue ecclésiastique des Latins, on avait formé de ce mot celui de *Martyrarius*, nom donné à un moine ou à un clerc qu'on appelait autrement *Custos martyrum* (7). Saint Grégoire de Tours est, je crois, le premier écrivain ecclésiastique qui se serve de cette expression, mais sans nous faire connaître d'une manière précise la nature des fonctions spéciales qu'on attachait à ce titre (8).

(1) *De reb. eccles.*, VI, in *Biblioth. max. patr.*, tom. XV, p. 184,

(2) *Glossar. nov.*, ad h. voc.

(3) *Cæremon. Episcop.* I, 12.

(4) *Origin. et antiquit. ecclesiast.*, tom. III, p. 126.

(5) *Thesaur. eccles.*, ad voc.

(6) *Glossar. med. et inf. latinit.* ; *Glossar. med. et inf. græcit.*, ad hh. voc.

(7) Du Cange, *Glossar. latin.*, ad h. voc.

(8) *Hist. Franc.*, IV, 11 ; *De mirac. S. Juliani*, XLVI. Dans ce dernier passage, il paraît employer ce mot comme synonyme d'*œdituus*. Dans le premier, on le voit joint au titre d'abbé, comme, plus récemment, les premiers dignitaires de quelques églises, notamment du chapitre de Saint-Nizier, à Lyon, portèrent celui de Sacristain.

Digitized by Google

Si la dénomination de *Martyrium* eut alors aussi ordinairement l'acception que je viens de signaler, nous ne saurions nous étonner de la voir usitée dans l'église de Lyon, ville qui, après Rome, mérita entre toutes les autres le titre glorieux de cité des martyrs, et de le retrouver aux environs de l'auguste sanctuaire que la piété de nos ancêtres éleva sur la crypte qui renfermait les dépouilles mortelles de saint Irénée et des compagnons de son martyre (1). Ce lieu, plus que tout autre, était le grand *Martyrium* lyonnais ; il put porter ce nom par antonomase, sans aucune addition plus spéciale ; et je ne puis douter qu'on ne doive le reconnaître, désigné de la sorte dans l'inscription qui a donné lieu à ces recherches.

S'il en est ainsi, le jeune Dominicus, mort à l'âge de douze ans, en aurait passé les cinq premiers dans l'heureuse paix d'un enfant chrétien, prévenu peut-être dès le berceau des bénédictions du Seigneur ; c'est ce qu'indiquerait l'expression IN PACE, simple témoignage de christianisme, comme je l'ai fait observer plus haut. Les sept autres années se seraient écoulées dans l'isolement du monde, et dans le service de Dieu près des tombeaux, ou dans l'église des saints martyrs, IN MARTYRIO. On pourrait expliquer, ce semble, par cette division de sa vie la réunion sur cette tombe des deux formules connues, mais ordinairement séparées, BONE MEMORIAE, et INNOCENS : celle-ci, appliquée aux premières années de son jeune âge; l'autre, à celles qu'il passa ensuite dans la maison du Seigneur, devenu en quelque sorte un homme par sa consécration, sa ferveur et ses autres vertus. Quant à la manière dont il fut attaché aux tombeaux

(1) Le fanatisme des protestants, au seizième siècle, et le vandalisme révolutionnaire, à la fin du dix-huitième, ont détruit trop de documents historiques, pour que nous puissions suivre, sans lacune, au travers des siècles, le culte de Saint-Irénée dans notre ville. Nous savons, du moins, par le Martyrologe d'Adon (*ad* 28 *Junii*) que les corps des saints martyrs furent déposés par le prêtre Zacharie dans une crypte, sous l'autel de l'église qui était alors sous le vocable de saint Jean l'évangéliste. Saint Grégoire de Tours (*De glor. mart.* 50) avait déjà rapporté le même fait, et signalé la piété des Lyonnais envers leurs martyrs, et la célébrité de ce culte. Ce sont les données qui se rapprochent le plus de l'âge de notre monument.

Digitized by Google

ou à l'église des martyrs, quelques données prises dans l'histoire ecclésiastique des premiers siècles chrétiens peuvent nous la faire au moins conjecturer.

On sait assez qu'il exista autrefois dans l'église chrétienne un pieux usage, tombé depuis longtemps en désuétude, celui d'offrir à Dieu de jeunes enfants, et de les consacrer dans les monastères, comme avait fait, sous l'ancienne loi, la sainte mère de Samuel (1). On voit cette coutume autorisée par la règle de saint Benoît, laquelle est entrée dans d'assez longs détails sur les conditions et les rites de cette consécration (2). Elle se conserva longtemps après lui, et, dans le moyen-âge, nous voyons souvent ces jeunes religieux mentionnés sous les divers noms de *Pueri claustrales*, *Infantes monasterii*, *Nutriti*, etc. (3). Ces vocations précoces n'étaient peut-être pas sans inconvénients, mais je n'ai pas à les discuter ici ; je dois simplement constater les faits, et surtout rappeler qu'une telle institution existait bien avant le grand législateur des moines de l'occident. Saint Benoît semble, en effet, en parler comme d'une chose qui n'était pas nouvelle; et il ne serait pas difficile d'ajouter à cette vague indication des données plus positives. Je ne citerai que saint Jérome, qui, dans une de ses lettres à Eustochium, nous fait voir des enfants admis dès lors dans les monastères. *Vinum*, dit-il, parlant de la vie des moines, *tantum senes accipiunt, quibus, et parvulis sæpe fit prandium, ut aliorum fessa sustentetur ætas, aliorum non frangatur incipiens* (4). On trouvera d'autres citations dans le petit ouvrage de Magagnotti sur ce sujet (5).

Des enfants furent aussi attachés aux églises, pour contribuer à la célébration et à la pompe des divins offices, avec les divers ordres du clergé. Il en est souvent question dans les auteurs et dans les titres du moyen-âge, où on les voit désignés par les dénominations de *Pueri*, *Pueri Altaris*, *Pueri in Albis*, *Pueri Chorales*, *Infantes*

(1) I *Reg.*, I, 24-28.

(2) Cap. LIX, *De filiis nobilium, vel pauperum, quomodo suscipiantur.*

(3) Du Cange, et Carpentier, *Glossar.*, ad hh. voc.

(4) *Epist.* XVIII, *Op.* tom. IV, part. 2, col. 45.

(5) *De antiquo ritu offerendi Deo pueros adhuc impuberes in monasteriis*, etc.

Digitized by Google

Albæ, *Clericuli*, etc. (1). Plusieurs de ces enfants étaient réellement initiés à la cléricature dans les degrés inférieurs, et cela remonte assez haut. Car, bien que les ordres appelés mineurs fussent conférés souvent à des vieillards, et regardés comme une récompense dignement accordée à des hommes qui avaient confessé la foi de Jésus-Christ sous la main des bourreaux, cependant, dans les premiers siècles de l'église, on trouverait plus d'un exemple d'enfants ou d'adolescents promus aux grades inférieurs de la milice ecclésiastique. J'en rappellerai un des plus connus : celui du prince Julien, stigmatisé depuis par l'histoire du surnom flétrissant d'Apostat et que, dans sa première jeunesse, l'église de Nicomédie avait compté au nombre de ses lecteurs (2). Saint Sidoine Apollinaire nous en fournit un autre, quand il dit d'un évêque de son temps. *Lector hic primum, sic minister altaris, idque ab infantia* etc. (3). Il serait facile de réunir d'autres faits (4).

Il existait, d'ailleurs, pour les jeunes clercs des écoles, où, sans doute, étaient admis des enfants qui n'étaient pas encore initiés à la cléricature, mais qu'on y destinait. Ces écoles étaient attachées aux églises, aux bibliothèques ecclésiastiques, quelquefois à la maison de l'évêque. Je ne recueillerai point, sur cet objet, les données communes ou spéciales que l'antiquité pourrait me fournir, ayant l'intention d'en traiter ailleurs. J'indique seulement un monument lyonnais qui deviendra le thème des recherches que j'annonce, et qui forme pour nous un témoignage plus intéressant que tout autre, indépendamment de ce qu'il est aussi bien plus approprié à mon sujet. C'est une inscription trouvée autrefois à saint Irénée et publiée par notre compatriote Spon (5), qui nous fait connaître, au VIe siècle, l'existence d'une de ces écoles établies pour les lecteurs de l'église de Lyon.

Auquel de ces titres le jeune Dominicus était-il attaché au *Mar-*

(1) Du Cange et Carpentier, *Glossar.*, ad hh. voc.

(2) Socrat. *Hist. eccles.*, III, 1,

(3) *Epist.*, IV, 25.

(4) On peut voir Bingham, *Origin. ecclesiast.*, tom. II, p. 34.

(5) *Miscellan. erud. antiquit.* p. 314.

Digitized by Google

tyrium lyonnais? C'est ce qu'il serait impossible de décider avec la pénurie de documents que nous avons à déplorer. Mais ce dût être certainement à l'un de ceux que je viens d'indiquer, et je ne pense pas qu'on puisse donner une autre explication un peu satisfaisante. Ce monument épigraphique, bien simple et bien modeste, acquiert donc de cette particularité un grand intérêt pour l'histoire ecclésiastique de la Primatiale des Gaules.

H. Greppo.

Digitized by Google

L'AVOCAT DE VILLAGE.

C'est au sortir d'une audience de paix, qu'il faut voir, dans nos cantons ruraux, cette foule de bonne gens, groupés autour de certains personnages, à l'allure semi-urbaine et semi-rustique, déroulant, en style de pratique, le fort et le faible des causes qui viennent d'agiter le prétoire!

A la familiarité de ces coryphées de la foule avec l'huissier de service, on comprend qu'ils ne sont point clients mais patrons des groupes qu'ils pérorent; et l'on se demande comment il arrive que dans la liturgie judiciaire, après l'avocat stagiaire, l'avocat inscrit et l'avocat général dont l'éloquence nage dans l'azur, on n'a pas admis une quatrième classification d'avocats, celle des *avocats de village*.

Bien que son nom ne soit *intabulé* qu'aux murs du cabaret voisin, et qu'à l'instar du rabilleur d'os, l'avocat de vil-

Digitized by Google

lage opère sans parchemin, sans permis, comme au temps de la République romaine, où les avocats entraient en lice *cùm studiorum habebant fiduciam*, on ne peut évidemment les classer dans les infiniment petits; et sans se rendre coupable de suppression d'état, escamoter au profit de qui que ce soit cette individualité dont l'importance grandit tous les jours.

La *Gazette des Tribunaux* qui se pique d'impartialité est loin de rendre à César ce qui appartient à César : autrement elle n'enrégistrerait pas, sous le nom d'autrui, une foule d'exploits dont la gloire revient tout entière à ce quatrième ordre d'avocats. C'est l'avocat de village qui, d'ordinaire, agite la vase et pousse le frétin dans les filets tendus. Ce journal le sait. Ces pipeaux, ces gluaux, plantés dans les champs ne viennent pas seuls comme les rameaux qu'ils simulent. Tournez un peu cette haie, où l'oiseau se prend, vous ne manquerez pas d'y voir quelqu'un blotti tapi, épiant à travers le buisson tous les effets de son *guet à pens*; et ce quelqu'un n'est autre que l'avocat dont la *Gazette* feint d'ignorer l'existence

Cette expression *guet à pens* sonne mal. Elle est dure en effet, pour plusieurs. Tout n'est pas ivraie dans cet ordre; il y a du bon grain. Aussi ce mélange nous amène-t-il à faire un triage, une distinction, dans laquelle va se trouver la part qui revient à chacun, enfin une séparation de personnes.

I.

L'avocat *vir bonus* et pour lequel l'expression de *guet à pens* a besoin de correctif, est ainé de famille. Son père étant mort jeune, il a aidé sa mère à élever ses frères et ses sœurs. Son assiduité aux instructions pastorales lui a fait devancer le terme de sa première communion. Enfant de chœur, il a

Digitized by Google

chanté longtemps les louanges de Dieu. Fils de veuve, il a esquivé la milice. Sans trop se tenir à l'écart, il a su pourtant éluder, aux fêtes baladoires, le branle et la contredanse, pour ne pas être mal avec son curé. Sa vie durant, il s'est couché tard et levé tôt, a fiancé de bonne heure, et a passé par les emplois de marguiller, adjoint, prud'homme, répartiteur, expert, régisseur de terres nobles et n'a jamais fait opposition à sa municipalité. Il meurt laissant beaucoup d'enfants, une veuve peu consolable, un domaine bien cultivé. Aucun des paroissiens ne manque à ses obsèques ; et sa cendre devient ensuite une de ces cendres perdues, dont nos saint-Lambert déplorent l'obscurité, lorsqu'ils se prennent de belles passions, dans leurs élégies, pour nos cimetières de hameau.

Il est facile de comprendre qu'une telle nature d'homme fait sensation dans un bourg, et que de son vivant, quand il survient entre voisins quelques malheureux discors, on a hâte d'en référer à ce sage du pays. Il y a, dès lors, nécessité pour lui d'intervenir et de divulguer la recette de cette vie modèle. Or, le voici dans l'arène. Arbitre né des querelles d'autrui, sa science infuse lui vaut cette investiture. Juge du camp, il préside à une foule de pactes de famille, et quand il faut se partager les prés, les bois entre parents, il devient géomètre, et à la liquidation, jurisconsulte bon gré mal gré.

Une fois lancé, pour tant de cas difficiles qui se présentent, qui le débordent, il faut plus que l'almanach de France à ce *capacitaire*. Alors il achète la loi en cinq codes, puis celle en six, en sept, en huit, il la poursuit cette loi qui ne finit jamais dans ses recueils in-12, in-16, in-32, jusque dans ses commentaires. Il s'inonde des *manuels Roret*, et c'est ensuite par tous les pores, que la science le pénètre, le gagne et en fait le Barthole de l'endroit, et plus tard l'Hortensius de sa justice de paix.

Digitized by Google

Toutefois ne perdons pas de vue qu'à son astre, à sa bonne nature d'homme reviennent les honneurs de cette primauté.

Autre chose. Notre légiste ainsi né, ainsi fait, se rapproche à la longue des offices d'avoué, des greffes, des bureaux d'huissier; et comme l'a dit Florian, dans son *chien coupable*:

« On est au fond du précipice
« Dès qu'on met un pied sur le bord. »

Il y roule, lui aussi; mais dans ce précipice ne prennent fin ni sa conscience, ni son honneur. Seulement Gros-Jean a porté la main à l'arbre de la science.

Langage, costume, tout se modifie. Paysan, il ne l'est plus. Citadin, bourgeois, il l'est moins encore. Son patois, l'ingrat le délaisse. Son français, — le barbare l'écorche; et tout ce gros bon sens de fils aîné de veuve, de fabricien, de conseiller municipal s'est évaporé à l'ardeur immodérée d'une verbosité prétentieuse. En un mot, ce Solon, cet exemple de hameau, n'est plus qu'un Deschalumeaux dont la basoche ne manque pas, chaque fois qu'il aborde le chef-lieu d'arrondissement, de célébrer les vertus champêtres par d'intarissables libations. Et encore malheur à lui, de toutes ces libations, l'écot lui tomberait de droit, s'il n'avait pas pour escorte son bétail de plaideurs, qu'il pique devant, qu'il parque à l'hôtel, auquel il sert de truchement, et qui, par voie de capitation, se repartit, se charge des vrais de voyage et des honneurs de la réception.

La phrase est longue chez le truchement, chez ce *linguiste* de l'escorte. Son préambule est incommensurable, assez semblable à l'œuvre de Pénélope, mais vide comme le tonneau des Danaïdes, il serait ruineux pour le client, si nos hommes de lois, à l'exemple de leurs frères d'Angleterre, se ta-

Digitized by Google

rifaient à l'heure, consultant, à la manière de ceux-ci, le sablier d'un côté, et de l'autre les tables de la loi.

Cet homme, livré à des thèses de judicature, en se servant du code, emploie une arme dont le maniement ne peut qu'estropier. Aussi, blesse-t-il à tort et à travers, sans nul discernement et comme l'enfant qui pleure après.

Au demeurant, le bien l'emporte chez notre juriste, et s'il fait quelque mal, on trouve en lui des qualités précieuses, qualités qui, sa procédure à part, nous le présentent comme un homme utile, apte à tout bon service. Aussi, est-ce là le beau côté de la médaille.

En la retournant, cette médaille, le même type se présente, mais sous d'autres couleurs. On y voit, cette fois, l'oiseleur caché derrière la haie.

II.

Lui aussi, fils de campagnard, son digne père l'a tenu aux manécanteries. Pour que la bénédiction du ciel se répandit sur sa nombreuse famille, il avait songé à le lancer dans les ordres. Arrivé en troisième, l'étudiant a franchi l'enclos du séminaire, disant adieu à cette vocation qu'on lui souhaitait. Sa pauvre mère, qui lui a vu quitter l'habit religieux, en est morte de chagrin, elle n'a pu supporter cette croix. A majorité, cet enfant maudit a harcelé son père pour ses droits maternels. A vingt-cinq ans, il s'est ensuite marié, malgré sa volonté. C'est le notaire, assisté de témoins instrumentaires, qui a fait connaître au beau-père les qualités de sa bru. Quand est venue après, la succession de ce pauvre père, il en a attaqué le testament; a plaidé avec tous ses frères; puis a entrepris tous les voisins pour des limites, des passages, pour des fossés, des plantations, et des cours d'eau. Le ciel ne l'a pas béni : ses enfants sont venus au monde estropiés, ses troupeaux lui sont morts peu à peu, les abeilles

Digitized by Google

n'ont jamais rien fait dans sa ferme; et sa femme, pour sauver sa dot, s'est séparée de biens, puis de corps. Plus tard, on l'a trouvé, lui recors, mort ivre dans la neige, une contrainte à la main. On a dit, à son enterrement, pour le repos de cette ame dont chacun désespérait, une messe bien basse, d'autant plus basse qu'il a discuté, à chaque baptême d'enfant, le tarif de la marguillerie, en vertu du concordat de germinal an X!!

Voilà le commencement et la fin de notre héros, les premiers et les derniers actes de sa vie privée. Quant aux temps intermédiaires, à son existence d'avocat, en parlant de son confrère, c'était parler d'Abel; venons à Caïn maintenant.

Tracassier toute sa vie, il n'a jamais été en charge dans sa Commune. Seulement au moindre événement politique, on l'a vu courant au clocher pour y sonner le tocsin, et à lui tout seul se nommer maire ou percepteur; il facilite bien les arrangements de famille, mais par la terreur de son nom. Ce nom est une menace, une quasi déclaration de guerre, c'est l'alliance Anglo-russe quant à la France.

Lorsqu'il avait intacte la dot de sa femme et sa légitime en débris, il les employait à acheter des droits litigieux qu'il rendait plus litigieux encore. Une fois ruiné, il s'accroche à tous les déconfits, les faillis, les sequestrés. Il sait faire revivre la dette éteinte; éteindre celle qui vit, chose que Dargentré proclame une ressource impie; la *prescription*, il la cultive, la propage dans son endroit. Dépourvu de l'intelligence de son confrère et n'étant pas né aussi praticien que lui, il l'est devenu par une voie singulière. A force de forger on devient. dit-on, forgeron; mais c'est sur lui qu'on a martelé. Le cours de procédure qu'il a fait lui a été lourd et dispendieux. La lente expropriation de ses biens, ses actes frauduleux tant de fois annulés, lui ont inculqué le texte et la glose de manière à le rendre retors au delà de ses propres

Digitized by Google

besoins. Son manoir, vide d'objets saisissables et même insaisissables, n'a pour tout mobilier qu'un recueil de lois. La chicane, on le voit, a passé par là, a tout déménagé, ne respectant, que des liasses de procédures en réserve pour le magister chargé d'enseigner à lire d'illisibles papiers aux marmots du pays. Son domicile, du reste, est partout où l'on plaide, il campe au cabaret le plus près du prétoire. Le fils de famille qu'il a ruiné en procès mal conseillés, il le marie. Marié, il le sépare de biens, séparé de biens, il le vend ensuite comme remplaçant militaire au premier tirage. Au retour du service, que le libéré obtienne un bureau de tabac en échange d'un bras de moins ; ou qu 'il crée un fond de café, notre avocat qui lui a voué un de ces attachements à la vie à la mort, en sera le premier chaland, et ce dangereux consommateur insinuera bien vite au débitant l'art de vivre sans payer ses dettes.

— Ce n'est pas l'avocat de campagne qui d'habitude se plaint de la lenteur des formes de justice, de cette lenteur procédurière qui se rattache, qui tient à la claudication de la divinité, qui en règle la marche. Ses vacations s'en multiplient d'autant ; et cette vie foraine, ambulante, du village au chef lieu *et vice versa*, n'en dure que plus. Il végète lorsqu'il n'a que de petits incidents à exploiter. Ces incidents sommaires lui font à peine ce qu'il appelle son vin et son tabac. Ce qu'il lui faut, à lui, c'est un patrimoine de mineurs, une pièce de résistance, une mère tutrice, par exemple, bien tourmentée, aux cent coups, et qui en perd la tête, mère tutrice qui aura, pour la guérison de son mari, tenu continuellement conseil de bonnes femmes et qui ensuite, à sa mort, pour tous ces embarras d'hoirie qui la font damner, ne voudra pas plus essayer des grands avocats qu'elle n'a voulu essayer de tous ces grands médecins qui vous ruinent et qui vous tuent. A ce domicile mortuaire, cette fois, il trouve

Digitized by Google

plus que son vin et son tabac. Couché, nourri, chauffé et éclairé chez la veuve, il ne se fait pas faute non plus du vestiaire du mort, et, sans scrupule, maître un tel s'accommode tout aussi bien d'une paire de guêtres que d'un chapeau. L'anomalie de son costume lui importe peu. Aussi, le voit-on aux audiences avec des souliers en mésintelligence, un pantalon en rebellion ouverte contre les hanches, un gilet en opposition systématique avec l'habit qui était de ce monde,

« .... De ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin.... »

La jurisprudence étant, au dire des anciens, la connaissance des choses divines et humaines, l'avocat de village ne recule jamais devant tout ce qu'a d'obligatoire l'universalité de cette science. Quant aux choses humaines, tout lui est léger, facile, praticable; et pour les choses divines, il se chargera aussi bien de l'exécution d'un vœu, d'une neuvaine, d'un exorcisme, que d'une instance en spoliation. Il est à vous pour intercéder auprès de St.Roch, ou de St. François, comme auprès du Préfet ou du Magistrat de sûreté. Que, faute de témoins, le procès de son client perde de son intensité, il fera bien vite cesser cet affaiblissement; de même que si vous êtes treize à table, l'officieux viveur, pour vous éviter quelque malheur, ne manquera pas de faire le quatorzième ; il corrigera ainsi tout ce qu'a de fatal cette imparité. Les épices de la chicane l'altèrent à ce point que la soif dont il brûle ressemble assez à ce rire des Dieux d'Homère, rire inextinguible, au dire du poète. Or, c'est une robe de Déjanire que sa toge. Aussi le phénomène des combustions spontanées s'est-il plus d'une fois manifesté au sein de cet ordre. Hier, à son retour de la foire, maître Chicaneau dormait paisiblement dans un des fossés de la route; ce matin, il argumentait à l'audience, et ce soir que voit-on ?.. un petit tas de cendre !! Et son confrère, le *vir bo-*

Digitized by Google

aus dicendi peritus, de s'écrier que c'est là le *triomphe de l'esprit sur la chair.*

Lui aussi, peut-être, mourrait *incompris*, si sur les mille traits de sa vie processive, nous n'en citions au moins un de nature à marquer ce caractère du sceau de l'originalité.

L'un d'eux avait pour client un octogénaire qui, depuis l'âge de majorité, réclamait un droit de passage sur la terre du voisin. Mais si le vieillard était du mouvement en fait de procès, le voisin, homme de résistance, luttait de père en fils contre son agresseur, non sans quelque avantage. Déja même, par plusieurs sentences, le voisin avait dérouté le demandeur ; mais ce demandeur indompté trouvait toujours ce qu'il appelait une porte de derrière pour revenir sur son passage. Et cette procédure était, au dire de tous, pour l'avocat conducteur du litige, une de ces procédures viagères, alimentaires et toutes providentielles. Or, malgré les sentences, le passage n'avait donc jamais discontinué. L'homme à cheveux blancs s'y traînait bon gré malgré, au soleil comme à l'ombre, lorsqu'une grave maladie vint au secours des arrêts de la justice. Elle atteignit l'octogénaire, l'octogénaire qui allait perdre cette fois, en perdant la vie, l'utile possession du sentier ! Pour lui qu'était l'existence, comparativement à ce sentier qu'il fallait délaisser, en vertu d'un arrêt sans appel ? Cinquante pas de long sur un pas de large, c'était bien là tout ce qu'était l'espace disputé ; mais quelle large place le sentier n'occupait-il pas dans le cœur de l'obstiné vieillard ? Qui me succèdera, qui me continuera ? s'écriait-il, dans cette possession que je n'ai jamais decessée ? mes enfants ? mais il vont de suite lâcher prise. L'un habite la ville, et l'autre sert le roi de France. Et le moribond se confondait auprès de son conseil, en recommandations de ne pas faire avorter cette grande querelle. — Discontinuer... plutôt mourir, lui répondait l'avocat de village si dévoué à de

Digitized by Google

tels projets, que les vôtres s'éloignent de vos errements, qu'ils délaissent cette meilleure part de votre héritage, je saurai vous survivre !—

Enfin ce ne fut que lorsque cet homme lui eut promis que l'on ne passerait pas ailleurs pour l'enterrer, que le malade rendit l'âme sans regrets.

La promesse de l'avocat de village ne fut point vaine; quarante huit heures après il dirigeait la marche du convoi à travers champs, et le mort, encore cette fois, prenait acte, assisté de nombreux témoins, de sa possession sur ce sentier en deuil.

Ce nouveau trouble grossit le procès d'un incident monstrueux, et cette herbe du sentier que l'on venait de fouler lui donna une telle consistance, que ni l'avocat ni les héritiers ne le virent finir. Commencé en 1799, il durait encore en 1833, lorsqu'en vertu de la loi sur l'expropriation forcée, le chemin de fer s'empara du sol en litige : La compagnie Seguin et Biot devint maîtresse du champ de bataille; et, par la combustion spontanée de l'agent provocateur de tous ces débats, le combat finissait faute de combattants.

Pour le continuer, ce portrait est déjà trop long. Le lecteur nous permettra seulement cette réflexion, que l'on devrait graver au pied du buste :

« *Les législateurs de* 89 *ne l'ont point connu. Ils ont rêvé* « *les temps de Saturne et de Rhée, lorsque dans l'institu-* « *tion des justices de paix, ils n'ont demandé aux magistrats* « *que leur décret de* 1790 *répandait dans nos campagnes,* « *qu'une bonne conscience sans connaissance approfondie* « *du droit. Le siècle d'Astrée ne se presse pas de revenir et,* « *pour entrer en lutte avec les mauvaises passions et de fausses* « *études, il faut plus que de la sagesse, il faut une habile* « *science !*

(Extrait des petites annales inédites d'une Justice de paix du Forez).

Digitized by Google

QUINZE ANS DE L'ÉGLISE DE LYON.

(2e ARTICLE).

Un fait important et solennel s'est accompli dans notre vieille église de Lyon, et ce long veuvage, qui datait de la chûte du cardinal Fesch, a cessé par l'intronisation de Mgr. de Bonald. La présence d'un évêque administrateur ne saurait avoir aux yeux des peuples tout le prestige qui s'attache au nom d'archevêque et de successeur des Pothin et des Irénée. C'est une sorte de vice-royauté, à laquelle il semble manquer quelque chose.

Noble fils d'un illustre père, Mgr. de Bonald s'est assis dans cette antique cathédrale où l'ont dévancé de si grands pontifes, et nous comprenons quelle a dû être l'émotion de son ame, émotion qui perce dans sa Lettre pastorale. Une ombre auguste lui est apparue, escortée de tous ses glorieux souvenirs, et quand il est entré sous les voûtes de la sainte cathédrale, au milieu des populations ébranlées et de la grande voix des cloches, cette ombre encore a dû se dresser radieuse devant lui, avec le cortége des évêques, des rois, des empereurs, qui s'agenouillèrent autrefois là. Comment une pareille splendeur n'aurait-elle pas gardé quelques rayons pour éblouir toujours nos yeux mortels?

On était avide de recueillir les premières paroles du premier chef de ce diocèse, car elles pouvaient faire comprendre quelle serait la marche de son administration.

Le mandement nouveau a donc été lu partout et commenté par tous, mais il était de nature à contenter les exigences, et nous croyons qu'il a laissé les impressions les plus heureuses, donné les espérances les plus grandes. Aujourd'hui, qu'il a été récité dans les chaires, affiché aux portes des églises, imprimé dans les journaux, vendu chez les libraires, il serait un peu tard pour en parler longuement. Toutefois, nous dirons notre pensée.

Après ce que l'on avait dit et écrit sur la personne du nouveaux prélat, sa position devenait délicate, et son langage demandait une extrême réserve. Mgr. de Bonald, que l'on nous passe une expression proverbiale, marchait sur des charbons ardents.

A côté des questions religieuses, l'impitoyable question

Digitized by Google

politique ; à côté des intérêts du ciel, les intérêts de la terre. Il fallait pour tout cela un mot conciliateur, et c'est aussi l'esprit de conciliation et de charité qui anime la Lettre pastorale. Elle renferme de touchantes paroles pour les classes pauvres, pour les hommes qui vivent des sueurs de leur front ; elle a de graves et utiles conseils pour les riches ; elle présente des accents amis pour les religions dissidentes, et ces divers points, qui sont traités avec autant de sagesse que de charité véritable, ont frappé tous les esprits. Ce langage avait besoin d'arriver aux populations, et il est d'une incontestable opportunité.

Reste maintenant la question politique, et ici Mgr. de Bonald s'est retranché dans une parfaite indépendance, dans un dégagement qui mérite d'être signalé comme indiquant une voie où le clergé devra entrer tôt ou tard. Aussi bien elle fut la sienne dans les premiers âges, et se trouve rigoureusement conforme au langage de Jésus-Christ, qui ne parlait pas en vain, sagesse éternelle qu'il était. Au milieu des partis qui se choquent et s'injurient, faut-il donc qu'un évêque aille jeter à celui-ci ou à celui-là les lambeaux de sa robe de prêtre? faut-il qu'il mette son bâton pastoral dans la balance, et que fort avec les forts, il dise : *Malheur aux vaincus*? Oh ! non pas. Il est investi d'une mission plus haute, et père et pasteur des petits comme des grands, des forts comme des faibles, des justes comme des injustes, des opprimés comme des oppresseurs, il a besoin de se placer au-dessus de toutes les contestations d'ici-bas, pour être *tout à tous*, suivant le mot profond de ce grand philosophe du christianisme, l'Apôtre Paul. C'est dans une noble et respectueuse indépendance envers les puissances du jour que la majesté de l'Évangile éclate sur tout, et nous croyons qu'il perd de sa force extérieure, dès lors qu'il va se mêler aux agitations et aux controverses qui ne sont pas de son empire. Au surplus, les pouvoirs temporels savent exiger toujours des sacrifices, en retour de leur appui intéressé, et l'histoire de l'Église ne l'atteste que trop. Saint Jérome avait conçu un projet que son ame ardente eût bien pu exécuter, avec l'érudition qui le caractérisait. Arrivé à la fin des beaux âges de l'Église, il voulait en raconter les annales, et montrer que, du moment où elle passa sous des empereurs chrétiens, elle perdit en vertu et en grandeur morale ce qu'elle gagnait en honneurs et en richesses. Il

Digitized by Google

eût été curieux de voir le développement philosophique d'une belle pensée.

Ce n'est point en se faisant la très humble esclave des gouvernements que l'Église grandira ; ils savent, on en a de récents exemples, ils savent enlever de leurs siéges les évêques et les jeter dans des forteresses. C'est dans l'esprit des peuples qu'elle doit jeter ses racines, et quand elle se déclarera leur patrone et leur protectrice, elle les trouvera dociles et reconnaissants. L'appui qu'on lui prête ailleurs n'est pas gratuit ni désintéressé ; il se subordonne à des questions de viabilité, car l'on pense qu'un étai, d'où qu'il vienne, n'est point à dédaigner. Hors de là, il est plaisant de voir des gouvernements athées ou tout au moins indifférents, prêter main forte aux sociétés religieuses, et certains hommes venir aduler aujourd'hui ce qu'ils combattaient et ravalaient hier ! Mais aussi le salaire n'est-il pas aussitôt mis en avant et ne semble-t-il pas qu'un évêque soit un préfet, qu'un prêtre soit un agent de police ou un garde-champêtre, et qu'ils doivent, dociles instruments, saturer d'encens le pouvoir, ou poursuivre l'émeute sur la place ? On ne doit point encore avoir oublié ce que le clergé s'amassa de haine, sous la Restauration, pour s'être immiscé à de passagères questions de drapeau ou d'enfant royal. On n'a pas oublié non plus que les coryphées du libéralisme hurlaient de belles réprobations contre ce zèle déplacé ; que, dans le clergé même, des esprit distingués s'affligeaient des préoccupations de beaucoup d'entre leurs confrères. Mais aujourd'hui qu'il y a eu volte-face, que les sinécures et les places ont fermé la bouche aux philosophes déclamateurs, il arrive que nos sages ne trouvent point si mauvais que le clergé sache faire un peu de politique, ou, si le cœur lui en dit, qu'il s'époumonne à célébrer les louanges des gouvernements. C'est ainsi que nos passions se meuvent par nos intérêts.

On a remarqué le biblisme de langage qui défraie le commencement de la Lettre pastorale. Ces métaphores et ces images, prises des livres saints, peuvent quelquefois amener des applications fort heureuses, mais le monde les comprend peu, car elles manquent de sel pour ceux qui ne connaissent que de nom les Ecritures. On a remarqué aussi quelque raideur de forme, et le noble prélat qui était devancé par une réputation de rigidité a pu être jugé encore là dessus, par

Digitized by Google

ceux qui pensent comme Buffon, que le style c'est l'homme. Du reste, Mgr. de Bonald n'ignore pas ce qui a été dit de lui, au sujet de sa sévérité; il s'en est aussi, croyons-nous, franchement expliqué avec quelques-uns de ses prêtres. La sévérité, quand bien même sévérité il y aurait, n'est point si redoutable dans un homme de grand sens, et il faut dire que jusqu'ici rien ne justifie dans Mgr. de Bonald cette réputation, qui avait pu lui venir d'un autre diocèse, où elle n'aurait pas été déplacée, en quelques circonstances. L'étonnante activité de Mgr. de Bonald, l'affectueux accueil fait à tous, et enfin ce zèle qui déjà s'est montré dans les diverses paroisses, dans les nombreux établissements de la ville, ont gagné bien des cœurs et lui ont tout aussitôt concilié les populations.

Il nous reste maintenant quelques mots à dire sur le premier chapitre de ces *Quinze Ans*.

Comme cela devait être, nous avons eu nos improbateurs et nos approbateurs. Ceux qui nous ont vivement blâmé, nous ont supposé des intentions qui n'étaient pas les nôtres, et que nous désavouons. L'on s'est imaginé que nous avions écrit pour le triste plaisir de dénigrer, et, en vérité, nous ne comprenons pas que, dans une matière grave, ce soit un pareil sentiment qui puisse guider l'esprit. Nous avons voulu aborder quelques questions qu'il nous semblait utile d'exposer, et si, en laissant la plume courir, il nous est arrivé d'atteindre trop au vif les personnes, nous n'éprouvons, certes, nulle peine à déclarer que nous sommes allé plus loin qu'il ne nous semblait; que nous entendions seulement nous attaquer aux faits matériels, mais non pas nier les vertus des administrateurs, et nos réserves ont été faites là-dessus.

D'autres personnes ont vu dans notre langage une injure à la religion, comme si l'examen de quelques actes extérieurs pouvait porter atteinte à la Foi. C'est trop vite confondre ensemble deux choses qui sont bien distinctes, et la grande gloire de la Religion, son inaliénable privilége, c'est de rester pure et belle, malgré les taches du dehors. Oui, quand même, dans sa durée de dix-huit siècles, elle compterait un Alexandre VI, elle n'en est pas moins divine et appuyée sur des promesses d'immortalité.

Lorsque nous avons jugé une administration déchue, nous avons écrit sur des années qui appartiennent désormais à l'histoire. Il faut bien accorder quelque chose d'ailleurs à nos mœurs présentes, et s'il n'était pas permis de raconter les ac-

Digitized by Google

tes d'une administration, alors il faudrait anéantir la liberté de la presse, alors il faudrait dire que le journalisme, celui même qui se vante d'être religieux, est constitué en état de permanente diffamation. Il a été dit que nous sommes venu trop tard, et qu'il fallait écrire ces pages quand l'administration diocésaine était encore debout? Pourquoi trop tard? Est-ce que les hommes meurent en un instant? Ne se traditionnent-ils pas avec leurs idées, avec leurs élèves, avec leurs adeptes, avec leur influence? Ne reste-il rien de nous après notre mort, et fait-on si vite table rase? Si nous eussions écrit notre premier chapitre deux ans plus tôt que nous ne l'avons écrit, n'eût-on pas crié à l'insubordination et au scandale, puisqu'aujourd'hui l'on murmure, et que, par une de ces tristes contradictions de l'esprit humain, l'on a mis çà et là à parler de nous tant soit peu de cette amertume que l'on nous reproche?

Au surplus, le droit qui nous a été contesté avec des airs superbes par certaines personnes, nous fait souvenir qu'on nous en a aussi contesté un autre, celui de traduire les Pères de l'Eglise. Nous parlons très sérieusement, car on a trouvé étrange qu'un jeune homme, un laïc se mêlât d'études religieuses, et voulût faire passer dans sa langue les trésors d'une littérature si grande, mais si peu connue. Voilà une échantillon de la puissante logique dont certaines gens font usage.

Que s'il fallait répondre à cette étrange pensée, nous dirions que nous traduisons les Pères de l'Eglise, parce qu'il nous plaît de le faire, parce que nous en avons le droit, parce que les loisirs que nous a départis la Providence, les goûts studieux que nous a donnés la nature, sont en ceci passablement bien employés, croyons-nous.

On est allé plus loin encore, et cette fois l'on a demandé de quel droit nous venions nous immiscer à des questions ecclésiastiques? Nous sommes de l'église, nous sommes dans l'Eglise et rien de ce qui la concerne ne peut nous rester étranger. Est-ce donc la première fois qu'un laïc met les pieds sur un domaine qui n'est pas purement le sien? D'autre part, n'envahit-on pas assez souvent notre terrain à nous, hommes du monde? Il aurait fallu, et qu'on nous pardonne ce rapprochement, il aurait donc fallu que l'on demandât aux Apollonius, aux Tatien, aux Justin de quoi il se mêlaient, eux venus du paganisme, de vouloir aborder les questions religieuses, de disserter sur la foi et sur ce qui en dépend!

Digitized by Google

Une autre argumentation très forte et qui nous consolerait de bien d'autres, si toutes lui ont ressemblé, c'est celle d'une lettre adressée au *Courrier de Lyon*. L'auteur de cette lettre partait de quelques lignes où Mgr. de Bonald rend hommage à la *vie irréprochable* de Mgr. d'Amasie, et ajoutait que *le troupeau n'a pas dépéri sous sa houlette*. Cet hommage était pour l'anonyme une réponse péremptoire à notre chapitre sur les *Quinze ans*. Est-ce, par hasard, que Mgr. de Bonald avait à émettre le moindre blâme sur ses devanciers, et, s'il l'eût fait, n'eût-il pas vivement étonné, pour ne rien dire de plus? Avait-il la pensée et la mission de faire de l'histoire? Encore même, que l'on veuille bien peser son langage, et l'on ira moins vîte en assertions. Puis ensuite, qu'on nous dise si le service immédiatement célébré pour le cardinal Fesch n'est point, dans le fait, quoiqu'il ne le soit certainement pas dans l'intention, un rude soufflet donné à l'administration défunte? Que l'on nous dise si l'affaire de M. l'abbé Fournier, laquelle a été si promptement arrangée, n'aurait pas pu l'être avant l'arrivée de Mgr. de Bonald? Que l'on songe aussi que bien des choses ne sauraient aller sur le papier, et qu'il est fort aisé d'avoir tort, quand on n'est pas là pour débattre sa cause.

Enfin, une fois que l'on a été mis sur la facile pente des récriminations, il s'est trouvé des personnes qui en sont venues jusqu'à dire que nous sommes simplement le signataire de quelques prêtres dyscoles et mécontents, et que nous avons apposé notre nom au bas d'un article évidemment dicté. La singulière idée et l'admirable logique! nous ne sommes d'abord le secrétaire de qui que ce soit, et tout ce qui sort de notre plume porte notre signature, comme le cachet de notre pensée, et de notre pensée bien libre, bien dégagée de toute influence. Puis, enfin, dès qu'un écrit se trouve couvert d'un nom propre, celui-là même qui le signe, et celui-là seul en assume la responsabilité. C'est à lui qu'il faut s'en prendre, et pour notre part, nous avons le courage de nos opinions.

Ainsi, nous le redisons à la fin de ce chapitre, nous n'avons voulu ni blesser une administration tombée, ni offenser un clergé dans lequel nous comptons plus d'un condisciple d'études, plus d'un homme qui nous honore de son estime, croyons-nous, ou qui nous accorde son amitié. Mais une

Digitized by Google

pensée qui nous préoccupait, sur laquelle nous avons insisté et insistons encore, c'est l'état des études dans le diocèse de Lyon. Qui donc voudrait contester ici la vérité et l'opportunité de nos paroles? Ce ne sont pas ceux qui chaque jour se plaignent comme nous, d'avoir consumé de belles et florissantes années à souffrir beaucoup, pour ne rapporter de là qu'un mince bagage scientifique, de manière que plus tard on est obligé, si le temps et le courage le permettent, de recommencer par la base l'œuvre de toute la jeunesse.

F.-Z. COLLOMBET.

REVUE THÉATRALE. — Mlles RACHEL ET DÉJAZET.

Deux femmes, deux artistes d'un mérite bien différent se partagent, depuis un mois, sur nos deux scènes, la curiosité publique. Nous avons déjà nommé Mlles Rachel et Déjazet. L'une ressuscite, pour quelques jours, parmi nous, un genre qui a fait son temps, une forme dramatique usée; mais ce genre et cette forme resteront, en dehors du théâtre, une de nos plus belles gloires littéraires. L'autre, toujours fidèle au rire et à la gaîté, prête au vaudeville son esprit et sa verve, son organe faux et monotone comme sa diction, sa désinvolture lascive et son œil agaçant et fripon. L'une exerce un art, l'autre un métier. Ici s'arrêtera notre parallèle.

Mlle Rachel que précédait chez nous une immense réputation avait à la justifier. Il lui restait une autre conquête à faire, celle de la province qui ne ratifie pas toujours les arrêts de la capitale. Sa réputation, elle l'a soutenue ; la conquête de la province, elle l'a faite. Et, comme tous les grands noms, toutes les organisations privilégiés, toutes les natures d'élite, elle n'a eu qu'à paraître pour triompher de tous les doutes et sortir victorieuse de cette épreuve. Six rôles ont déjà établi toute la puissance, toute la souplesse de ce jeune talent si intelligent, si simple et si vrai dans la conception de ses personnages comme dans leur réalisation scénique. Six représentations ont déja prouvé tout l'intérêt et tout l'enthousiasme que le public met à suivre la jeune tragédienne sous les différentes faces et les multiples passions où elle s'est révélée à nous dans *Camille, Emilie, Aménaïde, Hermione, Monime* et *Roxane*. Cette série de rôles si opposés nous a montré dans tout son jour ce merveilleux talent qui est venu tout-à-coup, comme un prodige, il

Digitized by Google

y a deux ans à peine, étonner Paris, — cet être blasé, si difficile à étonner, — et se placer, d'un seul bond, lui si jeune, à la tête des plus vieux et des plus grands artistes du théâtre français. Nous ne saurions trop louer, et cela comme un enseignement pour tous, la simplicité des ressorts que Mlle Rachel emploie pour émouvoir; nous ne saurions trop louer la majesté de sa pose, la sobriété de son geste, l'expression intelligente de ses traits, fidèle miroir de la passion, et cet organe si accentué, si limpide, si pur, si saisissant, si admirable enfin, qu'à lui seul il est un chant, une harmonie. Mlle Rachel ravive en tous ceux qui l'ont connu le souvenir de Talma, ce génie créateur auquel le théâtre doit tout, diction, costumes et décors. Mlle Rachel et Talma ont compris tous deux la tragédie d'une manière différente, et cela tient sans doute aux époques diverses dans lesquelles ils ont vécu l'un et l'autre. Talma, tout en défaisant le travail du poète, c'est-à-dire tout en détruisant pour l'oreille la monotonie de l'hémistiche et de la rime, avait laissé à ses personnages une certaine grandeur de convention, une certaine majesté de diction et d'allure qui les rapprochait plus des dieux que des hommes. Rachel (l'artiste me pardonnera si je l'appelle ainsi) Rachel a rendu à ses personnages des proportions humaines. Elle a fait descendre ses héroïnes des échasses élevées que le poète leur avait données. Elles parlent, elles marchent, elles souffrent de nos mêmes passions, et tout cela comme nous à cette heure. Talma a fait en son temps pour la tragédie ce que la statuaire a fait pour les dieux et les héros d'Athènes et de Rome; elle les grandissait hors nature. Vous, Rachel, vous êtes la peinture, vous êtes le portrait d'Holbein, de ce grand peintre qui faisait vrai, qui faisait juste. Comme lui, vous reproduisez l'humanité, rien de plus, rien de moins. C'est assez comme cela. Merci, Rachel! vous avez sauvé l'art dramatique du naufrage qui le menaçait. Enfant, Dieu vous a choisie, il vous a tiré du néant pour cette grande œuvre. Accomplissez-la donc, et marchez sans écouter autour de vous, sans vous laisser éblouir par les joies du triomphe; ne sacrifiez jamais à l'effet; ne recherchez pas les bravos de la foule, contentez-vous de ce silence religieux avec lequel on vous écoute : ce silence, c'est le plus grand, le plus vrai de tous les applaudissements.

L. B.

Digitized by Google

Littérature étrangère.

BURGER.

Burger (Goltfried-Auguste), naquit en 1748, dans les environs de Halberstadt, ville prussienne. Dès son enfance il eut à lutter avec le besoin, dont il chercha toute sa vie, mais en vain, à repousser les atteintes. Il occupa successivement près de Goettingue, la place de bailli de justice et celle de professeur, qui lui fournissaient à peine les moyens d'existence et qui étaient peu d'accord avec ses goûts. La sensibilité et la droiture de son ame ajoutèrent à ses maux et jetèrent encore de l'amertume sur sa vie. L'amour qu'il éprouva pour une jeune fille, connue dans ses vers sous le nom de Molly, valut dix années de douleurs au malheureux poète, qui, l'ayant vu expirer dans ses bras quelque temps après son union avec elle, tomba dans un profond désespoir. Un nouveau mariage auquel il se décida par la suite, eut les résultats les plus funestes pour son repos; accablé par les chagrins de toute espèce, épuisé par la maladie, il ne restait à Burger que la faveur du public, lorsqu'un des plus grands poètes de l'Allemagne, eut la faiblesse, ou plutôt l'inconcevable barbarie de lui ravir cette dernière consolation, par une critique plus acerbe que juste de ses poésies. Burger mourut, miné par les soucis, dans l'année 1794. — Ce fut à grand'peine qu'une souscription ouverte pour placer une pierre sur sa tombe, fut remplie par ses compatriotes, qui avaient fait si longtemps leurs délices de ses vers.

Il suffit de nommer la fameuse ballade de Lénore pour familiariser l'imagination avec le nom de Burger. Les chansons de Beranger sont en France le seul exemple d'un succès comparable avec celui de cette ballade devenue tellement populaire en Allemagne, qu'elle pourrait s'y conserver par la tradition. Quelques-unes des poésies lyriques de Burger, telles que *l'Empereur et l'abbé*, le *Féroce Chasseur*, la *Fille du pasteur de Taubenhain*, les *Femmes de Wensberg*, *Lénardo et Blandine*, ont eu le même sort, et volent encore de bouche en bouche. Burger est le premier des écrivains lettrés de l'Allemagne qui se soit acquis le titre de poète populaire, c'était aussi celui dont il tirait le plus de gloire. Il regardait comme la véritable, comme la seule poésie peut-être, celle qui découlait de l'inspiration, sans s'appuyer sur l'érudition acquise et sur toutes

Digitized by Google

les conventions d'un goût raffiné. Ce genre de poésie, qui, jusqu'à Burger, avait été abandonné en Allemagne à des hommes du peuple, reçut de lui une forme littéraire, par laquelle il lui donna plus de noblesse sans lui faire perdre de son caractère primitif. La poésie populaire s'est offerte à lui dans son idéal, et dépouillée de toute forme savante, dans les écrits d'Homère. Il l'avait aussi retrouvée moins élégante, mais non pas moins vraie, ni moins vigoureuse, conforme au génie romantique et à l'esprit des temps modernes, dans les anciennes ballades historiques de l'Angleterre, que l'évêque Percy a rassemblées et mises au jour. C'est d'après ces modèles qu'il se forma. On reconnaît à la facture et au style de ses ballades, tout ce que Burger, qui a traduit avec bonheur quelqnes livres de l'Iliade, doit à Homère. Il lui restait encore à trouver une forme nationale, à s'emparer de l'ame de ses compatriotes, en mettant en œuvre leurs goûts, leurs panchants et leurs préjugés. Ce n'était ni dans les romances dites nationales de Gleim, ni dans celles de Lœwen, qu'il pouvait trouver ce type tant rêvé : il le trouva dans les ballades de l'Angleterre et de l'Ecosse, et les couleurs qu'il a puisées à ces sources, il les employa avec un art infini. Ce mélange de la rude poésie du moyen-âge et de l'harmonieuse simplicité de la Grèce antique modifiée par la connaissance de ses contemporains, a produit sous sa plume un effet inouï, et toutes les tentatives de ses imitateurs échouèrent contre les difficultés de ce genre en apparence si facile, jusqu'à ce que Goëthe et Schiller eussent donné, en sens divers, une nouvelle direction à la romance populaire. Qu'à l'exemple des vieux poètes du nord, Burger ait un peu abusé du genre lugubre vers lequel l'entraînait d'ailleurs sa situation si malheureuse, il n'a pas moins profondément médité sur le genre de la ballade, ainsi que le prouvent celle de *Lénore* et d'autres connues dans l'Europe entière.

— « Burger, a dit Mme de Staël, est celui qui a le mieux saisi « cette veine de superstition qui conduit si loin dans le fond du « cœur. Celui qui n'a pas lu *Lénore* dans le texte, ne peut se faire « une idée du mérite étonnant de cette romance : toutes les images, « tous les bruits, en rapport avec la situation de l'ame, sont mer- « veilleusement exprimés par la poésie : les syllabes, les rimes, « tout l'art des paroles et de leurs sens est employé pour exciter la « terreur. La rapidité des pas du cheval semble plus solennelle et « plus lugubre que la lenteur même d'une marche funèbre. L'éner- « gie avec laquelle le cheval hâte sa course, cette pétulance de « la mort cause un trouble inexprimable ; et l'on se croit em- « porté par le fantôme, comme la malheureuse qu'il entraîne avec « lui dans l'abîme. »

Après cela, c'est d'une témérité bien grande à un traducteur, d'aborder un poème pareil. Il ne peut trouver d'excuse que dans l'admiration qui a, jusqu'au but, excité ses efforts au milieu des difficultés périlleuses de l'original.

Digitized by Google

LÉNORE,

Ballade traduite de Burger.

A l'horizon, l'aube a rougi les cieux,
Lénore après des rêves douloureux
S'écrie en pleurs : — « Que l'attente est cruelle !
« Wilhelm !... est-tu mort.... ou bien infidèle ? » —
De Frédéric il suivit les drapeaux,
A la bataille au sein de la Bohème :
Que devient-il ?... Ah ! l'amante qui l'aime
S'alarme en vain et gémit sans repos.

Assez de sang ruissela sur la terre !
Les souverains, las enfin de la guerre,
A leur armée ont signalé la paix.
Se resserrant sur les rangs moins épais,
Preux fantassins, fière cavalerie,
Tous sont en marche.. . au front des bataillons
Sonnent au loin timbales et clairons ;
Joyeux ils vont saluer la patrie.

De toutes parts audevant des guerriers,
La foule accourt et couvre les sentiers :
A leur rencontre elle avance et se presse....
Et les voilà !... quel accueil d'allégresse !
« C'est lui ! c'est lui ! » s'écriaient tour-à-tour
Epouse, enfants, heureuse fiancée.....
Lénore, hélas ! éperdue et glacée,
N'espère plus le baiser du retour.

Les rangs passaient et passaient devant elle :
— « Wilhelm !.. Wilhelm !... c'est envain qu'elle appelle
Ce nom à tous répété tant de fois....
Les rangs passaient tous muets à sa voix.
Lénore a vu disparaître l'armée,
Qu'elle suivit encore longtemps des yeux....
Et s'arrachant alors ses noirs cheveux,
Dans la douleur elle tombe abîmée.

Près d'elle accourt sa mère avec effroi :
— « Enfant, que Dieu prenne pitié de toi !
« Ma pauvre enfant, quelle douleur t'oppresse ? » —
Entre ses bras, tremblante, elle la presse.
— « Ma mère, hélas !... c'en est fait... plus d'espoir !
Faire sitôt ses adieux à la vie !...
Le ciel est sourd au malheur qui le prie....
Plus rien pour moi.... plus jamais le revoir !... » —

Digitized by Google

— « O Dieu!... pitié!.... soyez-nous tutélaire!
Apaise, enfant, ton cœur par la prière :
Sous l'infortune inclinons les genoux.
Seigneur, Seigneur, prenez pitié de nous! » —
— « Ma pauvre mère... Oh! c'est vaine pensée!
Au désespoir Dieu voulut me livrer,
A quoi m'a-t-il servi de l'implorer,
Lorsque ma vie est à jamais brisée?.. »—
— « Pitié, mon Dieu! celui qui vous connaît
Sait que pour tous vous avez un bienfait.
Crois-moi, ma fille, il est un saint remède,
Par qui le calme aux souffrances succède. » —
— « Ma mère... hélas! ce qui brûle mon cœur
Est sans remède... O sort plein de rigueur!
Non, rien ne peut jamais rendre la vie
A ceux à qui le malheur l'a ravie. » —
— « Ne pleures plus un infidèle amant,
Qui sans pitié parjura son serment.
Ecoute, enfant! sèche tes larmes vaines
Pour qui t'oublie aux régions lointaines.
Il n'a plus droit aux larmes, aux regrets :
Qu'il brûle ailleurs d'une nouvelle flamme!
Pour lui la mort en dégageant son ame
Du feu vengeur aiguisera les traits.
— « Plus le revoir...!.... c'en est fait, ô ma mère!
Ah! je sucombe à ma douleur amère!
La mort, la mort est mon seul avenir....
J'ai vu le jour pour si vîte finir!
Qu'il soit éteint le flambeau de ma vie!
Qu'il soit éteint dans l'éternelle nuit!
C'est pour toujours que l'espérance fuit :
Le ciel est sourd au malheur qui prie. » —
— « Pitié, mon Dieu! pitié pour mon enfant!
Oh! suspendez le fatal jugement!
Son cœur n'est pas complice du blasphème ;
Oh! suspendez la fatale anathème!...
Oublie, enfant, la terrestre douleur,
Pense au Seigneur, à la vie éternelle,
Et dans le ciel tu le verras fidèle,
Le fiancé que réclame ton cœur. » —
— « Qu'est-ce le ciel? hélas! ma pauvre mère,
Que sont l'enfer et sa torture amère?
Près de lui seul est l'éternel bonheur,
Et sans Wilhelm l'enfer est dans mon cœur.

Digitized by Google

Qu'il soit éteint le flambeau de ma vie,
Qu'il soit éteint dans l'éternelle nuit!
Sans lui partout le désespoir me suit,
Ah! sans Wilhelm impossible est la vie! » —

Le désespoir aux transports dévorants
Brûlait sa tête et son cœur délirants :
Elle accusait le ciel, la providence;
Les blasphémait dans sa sombre démence,
Tordant ses bras et s'agitant encor,
Quand la clarté du jour se fut voilée;
Lorsque la nuit sous la voûte étoilée
S'illumina de ses mille astres d'or.

Mais écoutez!.... dehors.... dans la distance....
C'est le galop d'un cheval qui s'avance....
Avec un bruit d'armure un cavalier
Met pied à terre.... au bas de l'escalier....
Entendez-vous!.... le marteau de la porte
Est soulevé.... quelqu'un le fait sonner
Et tout-à-coup s'en viennent résonner
Ces mots qu'un vent lugubre au loin emporte :

— « Holà! holà! veilles-tu mon enfant?
Dors-tu, chérie?... ouvre-moi!.... dis, comment
Mon souvenir est-il en ma pensée?
Te vois-je heureuse, ou bien aux pleurs laissée? » —
— « Ah!.... Wilhelm!... toi!.... durant la nuit, si tard!....
Que j'ai pleuré dans d'éternelles veilles!
Ah! j'ai souffert des douleurs sans pareilles!....
D'où viens-tu donc après ce long retard? » —

— « Pour chevaucher, minuit seul est notre heure....
De Prague ainsi j'arrive en ta demeure.
Et j'ai monté bien tard mon palefroi,
Mais j'ai voulu t'emmener avec moi. » —
— « Dans la bruyère au loin le vent murmure,
Ah! viens, Wilhlem, viens, toi, mon seul bonheur,
Te réchauffer dans mes bras, sur mon cœur!
D'abord suis-moi.... vîte je t'en conjure!....

— « Pourquoi ce soin?... laisse gémir le vent!
Laisse gémir au loin sa plainte, enfant!
Le cheval piaffe et l'éperon frissonne,
Il faut partir, notre destin l'ordonne.
Viens! il est tard, sans crainte élance-toi!
Jusqu'au château viens, il nous reste encore
Cent milles à franchir avant l'aurore,
En croupe, allons! saute derrière-moi! » —

Digitized by Google

— « Quoi !... m'emporter au manoir de tes pères,
Si tard.... Ah ! c'est en vain que tu l'espères.
L'airain murmure encor, n'entends-tu pas?...
Onze fois l'heure a retenti là bas. » —
— « Regarde, au ciel la lune est belle et pure :
Nous et les morts allons vite à cheval.
Je te conduis jusqu'au lit nuptial,
Ce soir encor je t'en fais la gageure. » —

— « Quand verrons-nous, dis-moi, l'heureux séjour?
Où donc?... comment est notre lit d'amour? » —
— Bien loin d'ici !.... petit... frais et tranquille !
Six planches en forment un calme asyle !..... » —
— « Y trouverai-je une place?.... » — « Tous deux !
Elance-toi ! viens... viens... que je t'emporte !
On nous attend... entr'ouverte est la porte....
Des conviés nous appellent les vœux !.... —

Sur le cheval la belle fiancée
En frissonnant déjà s'est élancée :
Ses blanches mains s'enlacent sur l'acier
Dont est vêtu Wilhelm, son chevalier.
Hurrah ! hurrah ! voyez-les hors d'haleine,
Le cavalier, le cheval dans leur vol
Sont emportés !... ils font jaillir le sol
En tourbillons, en éclairs, par la plaine !

A droite, à gauche et partout autour d'eux,
Comme fuyaient et fuyaient sous leurs yeux,
Plaines, forêts, collines et bruyères !
Comme les ponts grondaient de sourds tonnerres !
— « Aurais-tu peur ?.. vois, la lune est au ciel !
Hurrah ! les morts à cheval sont rapides !
Aurais-tu peur, enfant, des morts livides? » —
— « Ah ! laisse aux morts le repos éternel ! » —

Quels sont ces chants, cette cloche qui tinte?
Et ces corbeaux qui croassent leur plainte?
Entends l'airain..., ces chants au triste accord !
— « Dans le tombeau portons, portons le mort ! » —
Vois ce cortége aux vêtements funèbres,
Suivant le mort qui gît dans le cercueil.
Entends, entends cette antienne de deuil,
Que l'on murmure ainsi dans les ténèbres !

— « Mettez le mort en terre après minuit,
Et que la cloche aux chants mêle son bruit !
Moi, je conduis ma jeune fiancée
Vers l'endroit où sa couche est disposée.

Digitized by Google

Viens, marguillier, au lutrin venez tous,
Entonnez-moi l'hymne qui nous bénisse !
Que ta prière, ô prêtre ! nous unisse
Avant d'entrer dans le lit des époux ! » —

Tout fait silence..... on ne voit plus la bière.....
Mais, du milieu du convoi funéraire,
Accourt celui qu'évoqua ce signal,.....
Et le voilà qui poursuit le cheval.
Toujours plus loin ! en avant ! hors d'haleine,
Le cavalier, le cheval dans leur vol
Sont emportés, et font jaillir le sol
En tourbillons, en éclairs, par la plaine !

Comme fuyaient, fuyaient de toutes parts,
Monts et forêts, à l'horizon épars !
Comme fuyaient, en leur course éperdue,
Villes, châteaux, au loin dans l'étendue !
— « Aurais-tu peur?... vois, la lune est au ciel !
Hurrah ! les morts à cheval sont rapides !
Aurais-tu peur, enfant, des morts livides ? » —
— « Ah ! laisse aux morts le repos éternel ! » —

Regarde là !... vois comme se balance
Ce long squelette aux bras de la potence,
En tournoyant aux caprices du vent,
Sous les lueurs que la lune répand.
— « Spectre, descends ! du gibet descends vite !
Viens et suis-nous. .. accours à mon signal ;
Des noces, viens, tu fêteras le bal,
Quand nous irons dans la couche bénite !... » —

Le spectre vint.... voilà qu'il les poursuit.....
Ses ossements claquent d'un sombre bruit,
Comme le vent qui siffle et qui s'emporte,
Dans la forêt fouettant la feuille morte.
Le cavalier, le cheval dans leur vol,
Toujours plus loin.... et plus loin.... hors d'haleine,
Sont emportés !... en éclairs par la plaine,
En tourbillons ils font jaillir le sol !

Comme fuyait tout ce qu'à l'horizon
La lune pâle éclairait d'un rayon !
Comme le ciel, les astres sur leur tête
Fuyaient... fuyaient... dans leur vol de tempête !
— « Aurais-tu peur ? vois, la lune est au ciel !
Hurrah ! les morts à cheval sont rapides !
Aurais-tu peur, enfant, des morts livides ?... » —
— « Dieu !... laisse aux morts le repos éternel ! » —

Digitized by Google

— « Vole!... en avant!... le coq s'est fait entendre....
Les derniers grains de sable vont descendre....
Vole!... en avant!... vole, mon noir cheval!
Aspires-tu le souffle matinal?
Voilà, voilà notre course achevée!
Pour nous le lit des époux va s'ouvrir.
Les morts au but sont-ils lents à courir?....
Voici le terme! Ah! voici l'arrivée! » —

Un noir château se présente à la vue,
Et le cheval vole à bride abattue,
Franchit d'un bond barrières et fossés:
Les seuils de fer sont vîte dépassés;
Il va foulant des gazons funéraires,
Passe au milieu de sépulcres épars:
La lune épand quelques rayons blafards,
Se réflétant sur les croix et les pierres.

Regarde là..... sans détourner les yeux....
En ce moment vois ce prodige affreux.....
Du chevalier pièce à pièce l'armure
S'est détachée avec un sourd murmure.
Sa tête, d'où retomba le cimier,
S'est transformée en un lugubre crâne;
Et ce n'est plus qu'un spectre qui ricane,
Tenant en mains la faux, le sablier.

Et le cheval s'est cabré droit dans l'ombre,
En vomissant des éclairs au feu sombre....
Lénore tombe.... et sous elle avec bruit
Tout s'abîma, tout rentra dans la nuit....
On entendit un écho lamentable
Là-haut répondre aux sourds cris de douleurs
Sortis confus des mornes profondeurs....
Il s'accomplit, l'arrêt inexorable!

La lune verse une pâle lueur....
Soudain venus des funèbres royaumes,
En ronde alors dansèrent des fantômes,
Près de la fosse ainsi chantant en chœur:
— « Dût se briser l'ame dans la souffrance,
« Sois patient, mais ne blasphème pas:
« A ton appel répondit le trépas!
« Que le Seigneur t'accueille en sa clémence! » —

F. Froly.

Digitized by Google

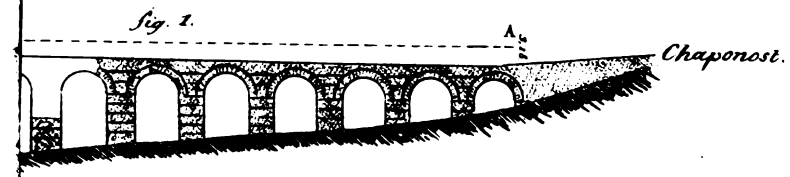

re en 1840.

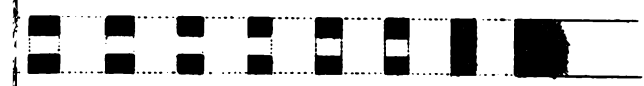

Détails d'une Arcade du Pont du Garon.

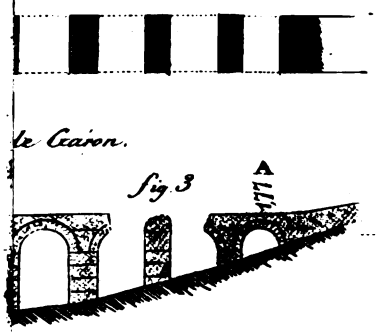

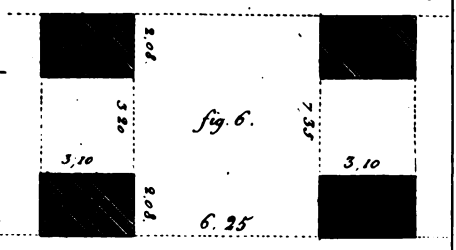

Détail de Construction d'une Pile de Pont Aqueduc.

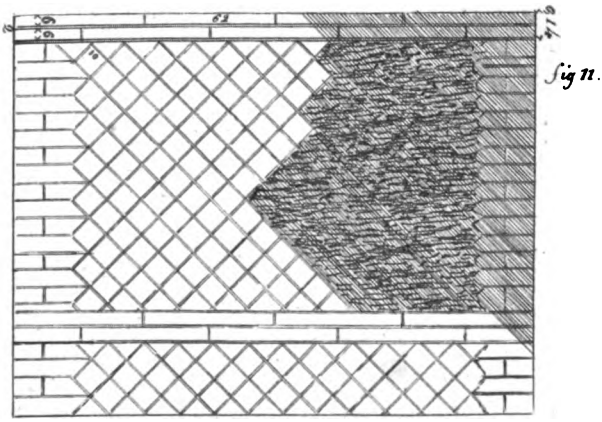

Impr. Louis Perrin, r. d'Amboise, 6.

Digitized by Google

Digitized by Google

Galeries souterraines.

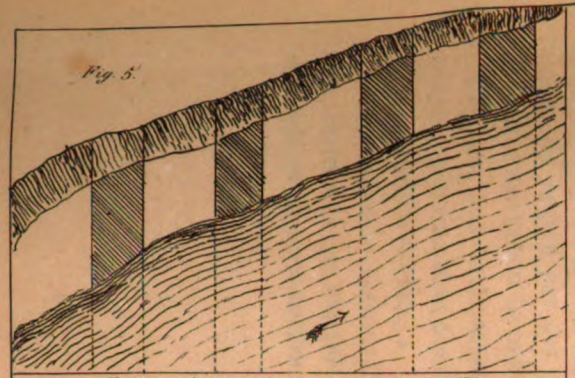

Murs ruinés entrant dans le fleuve à Néron.

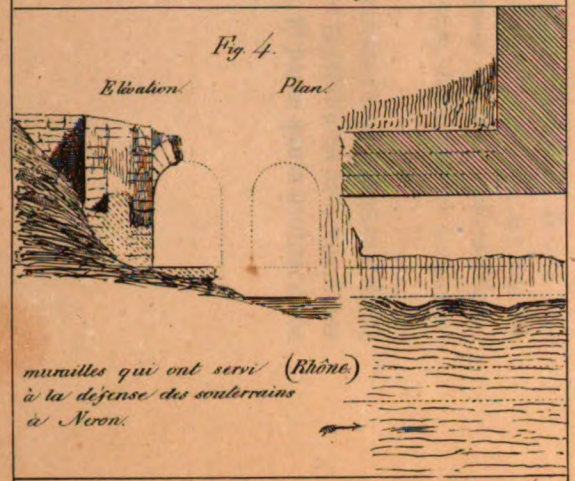

murailles qui ont servi à la défense des souterrains à Néron.

les Fig. 1 et 2 sont à l'échelle de 0,01 et 4 et 5 à 0,005.

Galeries Souterraines que l'on voit le long du Rhône au-dessus de Lyon.

Fig. 3.

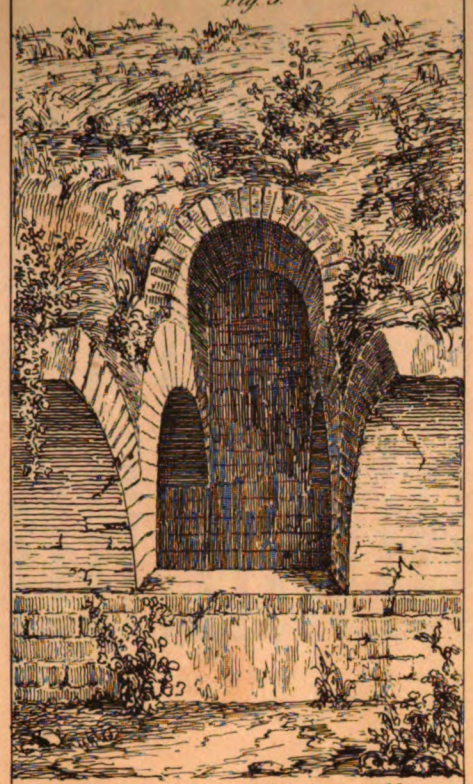

Vue prise à cent pas du four-à-chaux de Vassieux.

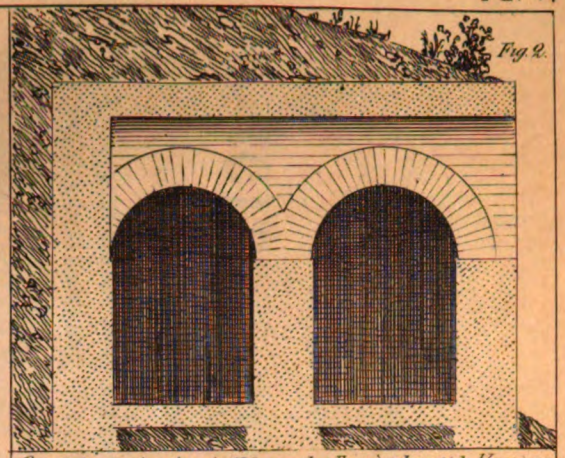

Coupe des souterrains à 100 pas du Four à chaux de Vassieux.

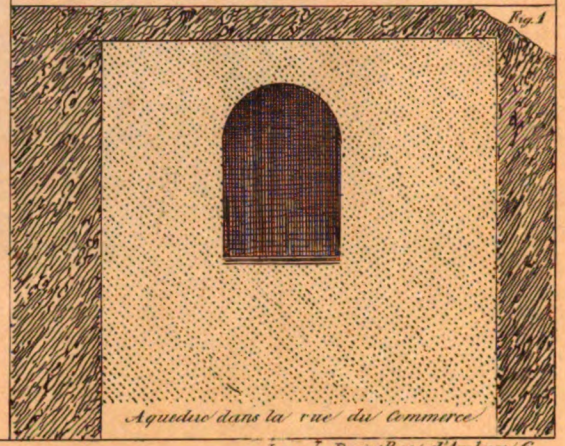

Aqueduc dans la rue du Commerce.

Alexandre Flachéron del. et lith. 1840.

Impr. L. Perrin Rue d'Amboise 6.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR TROIS

ANCIENS AQUEDUCS.

(SUITE).

Vitruve peut encore venir à notre aide pour l'explication de Trion (les trois fontaines), et confirmer cette opinion, que le réservoir de distribution était aux alentours de cette porte. Voici comment s'explique Perraut, son traducteur, pag. 245, au chapitre VII, *de plusieurs manières de conduire les eaux :*

« Lorsque l'eau sera arrivée proche des murailles de la ville, il faut construire un regard (ou château), et proche de ce regard, trois réservoirs, et faire qu'il y ait trois tuyaux qui distribuent l'eau également aux réservoirs, qui seront disposés de telle manière que, lorsqu'il y aura beaucoup d'eau, le réservoir du milieu recevra celle qui sera de reste dans les deux autres, et, par des tuyaux, l'enverra à tous les lavoirs et aux fontaines jaillissantes. Mais l'eau de l'un des autres réservoirs ira aux bains, dont la ville tirera un revenu tous les ans. L'eau du troisième réservoir sera envoyée aux maisons des particuliers, et ainsi le public aura ce qui lui est nécessaire par cette distribution qui empêchera que l'eau qui est destinée aux nécessités générales, ne soit détournée, parce qu'elle viendra du regard par des conduits spéciaux. Il y a encore une autre raison de cette distribution, qui est que les parliculiers, aux maisons desquels on a accordé de l'eau, payeront aux receveurs des impôts, de quoi aider à entretenir les aqueducs publics. »

Ainsi, quoique le réservoir d'arrivée et de distribution n'existe plus, on ne sera pas éloigné de la vérité en le plaçant aux alentours de la porte de Trion; 1° parce que la hauteur de ce

Digitized by Google

lieu correspondrait très bien à celle du réservoir de fuite des Massues, en diminuant pour le premier, la pente laissée à l'écoulement des eaux qui, chez les anciens, dépassait quelquefois de beaucoup ce qui était nécessaire ; car Vitruve dit qu'elle doit être de 1|2 pied pour 100 pieds ; 2° parce qu'il est probable que les trois réservoirs dont nous venons de donner la description, d'après Vitruve, étaient placés dans cet endroit; 3° parce que l'aqueduc du Mont-d'Or et l'aqueduc de la Brévenne suivaient cette direction à leur entrée dans la ville, et que le pont à Siphon de l'aqueduc du Gier coupait ces deux premiers à angle droit. Enfin, nous pourrions encore ajouter une dernière preuve, c'est que les Romains avaient la sage prévoyance de faire communiquer dans les châteaux de distribution des aqueducs d'une ville, des conduits qui pouvaient transporter mutuellement l'eau d'un réservoir de distribution à tous les autres lorsque les aqueducs étaient en réparation. De cette manière, un quartier n'était pas exposé à être privé totalement d'eau, quand l'aqueduc qui entretenait les fontaines venait à en manquer, soit pour cause de réparation et de curage, soit pour d'autres accidents. Donc, comme il y avait trois aqueducs qui arrivaient à cette hauteur, il ne serait pas étonnant que la porte de Trion (des trois fontaines) ait été appelée ainsi et ait conservé ce nom jusqu'à nous, ou l'ait dû au passage très rapproché des trois aqueducs, si ce n'est plutôt aux réservoirs de distribution de l'aqueduc du Mont-d'Or; car ce nom de Trion a assurément une origine antique , puisque , depuis bien des siècles, ou depuis la destruction des aqueducs, il n'y a eu, dans ces quartiers, pour toute fontaine que quelques puits récelant de faibles quantités d'eau à une très grande profondeur. Comment expliquer alors ce nom pompeux de la porte, ou du quartier aux trois fontaines, si on ne lui applique cette étymologie.

Digitized by Google

Je viens d'indiquer la place du réservoir de distribution des eaux du Mont-d'Or; mais il serait encore plus intéressant de connaître sa hauteur positive, soit au-dessus de la Saône, soit au-dessous de l'aqueduc du Gier qui seul arrivait sur le plateau de Fourvière ou sur le point culminant de la ville. Ne connaissant pas la place exacte du château d'arrivée du premier aqueduc, j'ai fait un nivellement en partant du radier du réservoir de fuite de l'aqueduc du Gier qui est sur la ligne des anciens murs de la ville, à l'intersection de la rue du Juge-de-Paix et du nouveau chemin qui mène au cimetière de Loyasse, jusqu'aux arcs rampants du réservoir de fuite de l'aqueduc du Mont-d'Or qui sont aux massues; et quoique le réservoir soit détruit, comme le pied-droit de la voûte qui s'appuyait sur ce réservoir est encore debout, ainsi que les quatre arcs qui forment le rampant qui arrivait de terre au réservoir, connaissant la largeur de l'arcade qui manque et la pente uniforme du rampant, il m'a été facile de connaître la différence de niveau qui a dû exister entre les châteaux de ces deux aqueducs (pl. II, fig. 5). J'ai trouvé que le radier du réservoir des Massues était à 11 m. 32 c. au-dessous de celui de Saint-Just, et à 10 m. 32c. au dessus du sol sur lequel il portait. Il y a environ 2,000 mètres de distance de l'un à l'autre réservoir, et si l'on admettait la déclivité de 1/2 pied pour 100 pieds indiquée par Vitruve, on aurait celle énorme de 30 pieds ou 10 mètres du réservoir de fuite des Massues à celui de distribution de la porte de Trion, mais en prenant 8 m. 22 c. proportion déjà bien forte, et en l'additionnant avec 11 m. 32 c., différence de hauteur des radiers des réservoirs des deux aqueducs, nous trouvons 19 m. 54 c. qu'il faut diminuer de 4 m. 54 c., pente du réservoir de fuite de l'aqueduc du Gier à son réservoir de distribution derrière Fourvière,(1) reste 15 m. Il arrivera, par conséquent, que toute la

(1) Je vois sur un plan des environs de Lyon, par M. Mondot de La Gorse,

Digitized by Google

partie supérieure de la ville qui était élevée de 15 m. au dessus du réservoir de distribution de l'aqueduc du Mont-d'Or, ne pouvait recevoir de l'eau, et cela nous expliquera, par la suite, la nécessité où se trouvèrent les Romains d'amener les eaux du Gier, au moyen d'un troisième aqueduc qui conduisait l'eau sur le point culminant de la ville.

POURRAIT-ON ENCORE UTILISER CET AQUEDUC, ET AMENER, DE NOS JOURS, LES EAUX DU MONT-D'OR A LYON?

QUALITÉS PHYSIQUES DES EAUX.

Les montagnes de Polemieux, de Curis, d'Albigny, de Couzon, de Saint-Romain, de Collonges, de Saint-Cyr, de Saint-Fortunat et de Limonest, sur les revers desquel les passe l'antique aqueduc, paraissent formées, pour la plus grande partie, d'un calcaire rempli de coquillages. Les eaux qui s'échappaient des flancs de ces montagnes pour remplir le canal, devaient donc tenir en dissolution une certaine quantité de sels calcaires, de carbonate de chaux principalement. Mais, quoique je n'aie pas fait l'analyse chimique de ces eaux, je suis assuré qu'elles ne contiennent de sels calcaires qu'en proportion convenable pour pouvoir être employées avec avantage à tous les besoins de la vie humaine. Elles sont fraîches et d'une limpidité parfaite à leur sortie de terre, sans odeur ni saveur, et agréables à boire. Des eaux de source tenant en dissolution beaucoup de sels calcaires, de sélénite ou sulfate de chaux, sel qui se dépose sur les parois des

ingénieur en chef du Rhône, que la place de Fourvière est à 134 mètres au-dessus de la Saône. J'avais cru jusqu'alors que cette hauteur n'était que de 130 m. 50 c., et je me suis servi de cette dernière mesure comme base de mes nivellements.

Digitized by Google

vases ou des murs qui les contiennent, et qui rend ordinairement l'eau impropre à la plupart des usages domestiques, auraient laissé sur les parements intérieurs et sur le fond de l'aqueduc une certaine épaisseur de ces sels ; eh bien ! dans tous les endroits où j'ai vu ce canal, je n'ai pas aperçu la moindre trace de dépôt calcaire (1) ; et, pourtant, les eaux ont dû couler dans le conduit pendant plus de huit cents ans, et l'on sait que les Romains étaient autrement scrupuleux que nous pour la pureté de ce liquide. Si l'on examine le teint et l'aspect des hommes qui habitent au Mont-d'Or et qui boivent ces eaux, on trouvera difficilement ailleurs une apparence de plus belle santé.

DE LA QUANTITÉ D'EAU ET DE LA CONSERVATION DE L'AQUEDUC.

Aujourd'hui, quoique le Mont-d'Or soit moins boisé qu'autrefois, les sources fournissent encore une grande abondance d'eaux. Le ruisseau d'Autoux à Polemieux donnerait seul trois ou quatre fois autant d'eau que la machine hydraulique qui est sur le Rhône à Saint-Clair, et qui fournit 25 pouces d'eau ; et l'aqueduc, dans son parcours jusqu'à Limonest, pourrait en recueillir six fois autant. Maintenant tout me fait espérer que l'aqueduc, qui est souterrain jusqu'à Ecully, est conservé presque en entier. Les murs peu élevés et recouverts

(1) En visitant les aqueducs qui sont dans la campagne de Rome, j'ai vu avec un grand étonnement une couche de sélénite extrêmement dure et ayant plus de 15 centimètres d'épaisseur, qui tapissait toutes les parois de l'aqueduc qui amenait l'eau *alsietina*, ou *Augusta*, à Rome. Cette eau n'était employée, il est vrai, que pour la naumachie et pour les arosages; mais, si elle eût coulé jusqu'à nos jours, il y a longtemps que le canal eût été complètement fermé par les sédiments pierreux que l'eau déposait dans son cours.

Digitized by Google

en pierres plates ont pu aisément résister à la poussée des terres, et la maçonnerie et les enduits de ciment ne sont pas le moins du monde corrompus. Je puis d'autant plus croire à ce que j'avance, que les parties que les éboulements du sol, les coupures des chemins, ou la main des hommes ont mis à découvert, m'ont semblées extrêmement saines; le ciment même ne peut se détacher tant il adhère avec force à la maçonnerie. Donc, l'aqueduc qui a toujours été recouvert de terre, doit être intact et pourrait servir encore, sans qu'on fut obligé de faire la moindre réparation dans beaucoup d'endroits. L'avidité humaine l'a également respecté, parce que dans tout ce pays la pierre abonde et peut se ramasser à fleur de terre. Pourquoi donc aurait-on été détruire cet ouvrage comme on agit tous les jours envers les autres monuments antiques qui sont dans les campagnes, puisqu'il aurait fallu se servir de la mine pour arracher des fragments de cette maçonnerie, tandis que dans le pays ou il passe l'on pouvait extraire des pierres partout?

L'industrie, très heureusement, ne s'est pas jetée sur ce pays, les eaux de Polemieux, de Saint-Romain, etc., ne font tourner que quelques moulins à farine et vont ensuite se perdre dans les chemins et dans les prés. Nos édiles pourraient acquérir toutes les eaux nécessaires à des conditions raisonnables, restaurer à peu de frais l'aqueduc, et le ramener, comme, anciennement sur le coteau de Fourvière et sur toute autre partie de la ville que l'on désirerait. Quel bien immense et quel agrément nos magistrats apporteraient à ces quartiers si brillants autrefois et si délaissés à présent, où de nombreux habitants peuvent à peine obtenir, à force de bras, quelques litres d'eau, de quatre ou cinq puits dont plusieurs ont plus de trente mètres de profondeur. Tous les quartiers qui sont sur la rive droite de la Saône, depuis Vaize jusqu'à Saint-Georges, seraient richement fournis d'eaux jaillissantes; la

Digitized by Google

propreté pourrait renaître dans les maisons, les rues n'exhaleraient plus des miasmes infects et putrides, et la santé d'une nombreuse classe d'ouvriers s'améliorerait.

L'aqueduc projeté de Neuville et de Fontaine serait réservé en totalité aux habitants de la Croix-Rousse et de la presqu'île qui vient à la suite. Si nos magistrats sont animés, comme j'en suis persuadé, des meilleures intentions pour doter promptement la ville de Lyon d'eaux très pures et très abondantes, qu'ils veuillent bien faire faire soigneusement les études de ce projet, et j'espère qu'ils n'auront pas à regretter la modique somme qu'ils y auront consacrée (1).

Une administration composée d'hommes aussi recommandables par leurs lumières et leur position sociale, que l'est celle de la ville de Lyon, ne doit pas craindre de prendre l'initiative pour trouver les meilleurs moyens d'amener de l'eau en quantité suffisante pour les besoins généraux. C'est un objet éminemment utile à tous; la santé publique y est intéressée, et, quelques sacrifices que l'on ait à faire pour réussir dans cette entreprise, il faut les faire sans hésiter, et surtout ne pas perdre tant d'années à attendre que quelque généreux citoyen, à force d'études ou de recherches, ait trouvé le moyen de condenser à volonté l'eau des nuages et de couvrir nos places publiques de fontaines, sans qu'il en coûte rien au trésor public, ou plutôt, que des compagnies, dans l'appât

(1) La restauration de l'aqueduc du Mont-d'Or coûterait dix fois moins que l'établissement de l'aqueduc et du tunnel de Neuville et de Fontaine à Lyon. Je ne dis point cela pour arrêter son établissement, bien au contraire, je désire ardemment que les eaux de Neuville et de Fontaine soient amenées à Lyon; un monument aussi utile n'est jamais payé trop cher; mais, dans le cas où la Ville n'aurait pas assez de ressources pour entreprendre les travaux des deux aqueducs, elle devrait, avant tout, commencer, je crois, par rétablir l'aqueduc du Mont-d'Or.

Digitized by Google

d'un gain plus ou moins fondé, viennent se mettre à la disposition de la Ville (1).

Ces réflexions me sont inspirées par la persuasion où je suis que l'on pourrait restaurer un des monuments les plus nécessaires que les Romains nous ait laissés, et le désir ardent que j'ai de pouvoir être utile à mes compatriotes.

AQUEDUC DE LA BRÉVENNE.

Cet aqueduc tient le second rang sous le rapport de l'ancienneté, et nous paraît dater du règne d'Auguste, comme nous l'avons dit plus haut. Il parcourait le versant occidental des montagnes du Forez qui forme un des côtés du bassin de la Brévenne (2), recueillant les principales sources qui sortent de ce versant, depuis Duerne jusqu'à Sourcieux. J'ai découvert la tête de ce canal dans une vallée étroite et rapide où coule l'Orgeole (3), sur la commune de Duerne, à 500

(1) Un travail, aussi intéressant pour tous les citoyens d'une ville, ne devrait jamais être concédé à des entreprises particulières: non-seulement c'est se mettre à la discrétion d'entrepreneurs qui ne voient jamais autre chose que leur gain, mais encore, c'est courir la chance d'avoir un monument construit mesquinement, et, en outre, il serait honteux, pour le service des eaux, qu'une ville de deux cent mille ames vit ses intérêts les plus chers soumis à l'agiotage de quelques financiers.

(2) La Brévenne est une petite rivière dont la source est bien peu considérable. Elle commence près du village de Viricelle, et forme son cours avec un grand nombre de petits ruisseaux qui s'échappent des deux côtés des montagnes. Elle passe à l'Arbresle où elle reçoit la Turdine, et va se rendre, à Lauzanne, dans l'Azergue qui se jette, à Anse, dans la Saône.

(3) L'on voit sur la carte de Cassini plusieurs ruisseaux, en allant de l'Orgeole à la source de la Brévenne. Ce ne sont que des cours d'eau sans importance, tarissant pour la plupart en été. J'ai parcouru dans le plus grand détail tous les revers des montagnes, depuis l'Orgeole jusqu'à la source de la Brévenne, et je me suis assuré que l'aqueduc commençait bien à l'Orgeole et ne venait pas de plus loin.

Digitized by Google

mètres environ plus loin, et au-dessous de la grande route de Bordeaux, à l'endroit appelé le Moulin-de-l'Orgeole. Cet aqueduc commençait à recevoir les eaux de ce ruisseau, enlaçait ensuite plusieurs montagnes en passant sur les communes de Saint-Genis-l'Argentière, à 80 mètres à peu près au-dessus du village de Mont-Roman, sur celles de Coursieux, de Chevinay, de Saint-Pierre-la-Palud, de Sourcieux, et ramassant les sources abondantes qui coulent sur ces cinq communes. De Sourcieux l'aqueduc arrivait à Lentilly, en passant sur le Cret de Montches, aux hameaux de Rivoire et de Lachaux. Depuis Duerne jusqu'à ce dernier hameau il était constamment souterrain et formait, dans quelques-uns des nombreux ravins qu'il traversait, des anses ou sinuosités assez anguleuses. J'ai relevé ses dimensions à Duerne, ou on l'avait coupé pour établir la nouvelle route qui, de l'Arbresle, va rejoindre celle de Montbrison. J'ai vérifié mes mesures à Chevinay et à Lentilly et je les ai trouvées partout conformes (pl. II, fig. 6). Le canal a 60 centimètres de l'argeur et 1 m. 57 c. de hauteur du radier à l'intrados de la clef. Il est recouvert par une voûte à plein cintre en parpaings de 0 m. 45 c. De lit; les piédroits ont 0 m. 50 c. d'épaisseur et portent sur une substruction d'un mètre de hauteur, faisant, des deux côtés des piédroits, et en dehors, une saillie de 0 m. 15 c. Ils sont bâtis en maçonnerie de pierres de roche de petites dimensions, noyées dans un mortier de chaux et de sable graveleux. A l'intérieur, les parois sont revêtues de ciment avec bourrelets aux angles de la même manière et dans les mêmes dimensions qu'au canal du Mont-d'Or. Mais ici le ciment montait jusqu'à la naissance de la voûte qui se trouve en retraite de 0 m^{tre} 025 m^{il}. épaisseur de l'enduit. Sous le ciment du radier et dans l'épaisseur du massif une couche de béton faite avec des recoupes de pierre et du mortier fortement battu, rendait toute perte d'eau impossible, lors même que le ciment

Digitized by Google

se serait fendu. La maçonnerie est faite avec le plus grand soin. On établissait l'aqueduc par une tranchée creusée dans la terre et très souvent dans le rocher, sur plus de deux mètres de largeur et trois à quatre mètres de hauteur, ce qui peut donner une idée de la grandeur de ces travaux. Un pied de terre environ recouvrait l'extrados de l'aqueduc et des regards fermés par des portes de fer, comme celui qui est figuré à la fig. 6, pl. 11, placés de distance en distance, permettaient aux ouvriers de visiter l'aqueduc et de le réparer. Ces aqueducs souterrains avaient le grand avantage de conserver à l'eau une température égale pendant toute l'année, la préservant, en hiver, d'un trop grand froid, et, en été, des chaleurs.

Nous avons laissé l'aqueduc souterrain à Lentilly. Du hameau de Lachaux, il venait sur la Tour-de-Salvagny en traversant un vallon sur un pont a Siphon dont les réservoirs de chasse et de fuite sont détruits, mais on trouve encore la place et les débris de ce dernier et des arcades qui étaient à la suite, à une petite distance de la route de Paris, en face de la borne kilométrique n° 17. Le vallon où passait le siphon n'a pas une grande profondeur, et ne peut être comparé à celui de l'aqueduc du Mont-d'Or à Ecully. Le pont qui venait après le réservoir de fuite devait avoir plus de deux cents mètres de longueur ; les débris forment un monticule couvert d'arbustes, parallèle à la grande route. D'aprés quelques pierres cassées que j'ai aperçues, je suppose que les piédroits des arcades étaient revêtues d'un parement réticulaire comme nous le trouverons à l'aqueduc du Gier. L'on aperçoit aussi beaucoup de fragments de grosses briques qui indiquent, qu'à de certaines hauteurs, des assises de ces mêmes briques devaient séparer la maçonnerie. Sous Auguste, l'emploi de la maçonnerie à parements réticulés était presque général. En dessous du pont, l'aqueduc entrait dans la terre, passait

Digitized by Google

au-dessous du village de la Tour-de-Salvagny (1), au hameau de la Pussetière (2), et, plus loin, dans la gorge de la Beffe, au-dessous du hameau. Là, j'en ai perdu la trace jusqu'à Lyon. Mais, de la Beffe (3), l'aqueduc devait suivre la direction de la grande route, jusqu'à un réservoir de départ sur les confins des communes de Charbonnières et de Tassin (4); de ce réservoir partaient des tuyaux de plomb ou siphons, qui transportaient l'eau à un réservoir de fuite aux Massues, d'où ce liquide arrivait, porté par des arcades, comme à l'aqueduc du Mont-d'Or, jusques à Lugdunum ; ces deux aqueducs, à leur entrée dans la ville, devaient être très rapprochés l'un de l'autre. Dans la ville, les eaux étaient divisées en deux parts : l'une pour le quartier de Saint-Just et de Fourvière (son réservoir de distribution est détruit), l'autre pour le quartier de Saint-Sébastien. L'eau destinée à cette partie de la cité arrivait dans un réservoir de chasse dont on voit les ruines encastrées dans un mur de clôture à gauche, à la montée des Anges, à 15 mètres au-dessous du dividiculum de l'aqueduc du Gier. Ce réservoir a 1 m. 43 c. de largeur. A l'intérieur, les murs sont recouverts d'un mortier de ciment épais de 10 centimètres, avec bourrelets aux angles du radier. Ce dernier est formé d'une épaisseur de ciment de sept

(1) Une tour fort ancienne, transformée depuis plusieurs siècles en église, a fait donner à ce village le nom de la *Tour-de-Salvagny* Le point culminant de ce village est à 333 m. au-dessus de la mer.

(2) On l'aperçoit dans les cours des maisons des sieurs Merle et Colon.

(3) Il eût été encore facile de faire passer l'aqueduc sur Dardilly, et, après, sur le plateau d'Ecully, où on aurait pu aisément conduire les tuyaux par le même pont à siphon de l'aqueduc du Mont-d'Or, sans mélanger les eaux. Des Massues à Lyon, le même pont à arcades aurait aussi porté deux canaux pour ces différentes eaux. A Rome, on voit, près de la ville, trois canaux superposés ainsi.

(4) Je regrette beaucoup de ne pas avoir fait un nivellement depuis la place de la Demi-Lune jusqu'à la Tour de Salvagny, en suivant la grand route, pour connaître le lieu précis où était le réservoir.

Digitized by Google

centimètres, d'un pavement en petits carreaux de terre cuite et très dure, liés avec du mortier de ciment, et, sous ces deux couches d'une épaisseur de 16 centimètres de béton, composé de chaux et de sable broyés avec de petits morceaux ou recoupes de pierre de Choin-de-Fay. Dans ce réservoir, l'on n'aperçoit plus aucune trace des orifices des tuyaux. Ces tuyaux descendaient la montagne, traversaient la Saône, et remontaient sur la montagne opposée dans un réservoir de fuite qui pouvait être derrière les Chartreux. Cet aqueduc est encore bien conservé en plusieurs endroits dans la campagne; mais si le temps l'a épargné, la main des hommes a été plus destructive. En l'explorant j'ai trouvé assez souvent des habitants qui l'exploitaient comme une carrière de pierre; mais pour cette œuvre de vandalisme, ils dépensaient tant d'efforts et tant de peine que les fragments qu'ils finissaient par arracher, comme d'un rocher compact, leur coûtait sûrement plus de labeur que la pierre qu'ils auraient été chercher dans des carrières. Si l'on n'y prend pas garde, les restes des monuments antiques, qui commencent à être clair semés dans nos campagnes, auront bientôt totalement disparu, par les ravages des habitants (1).

(1) Au mois d'avril 1840, j'étais retourné mesurer à Craponne les deux tours appelées Tourillons, et les ruines qui complétaient autrefois ce monument; je vis des ouvriers qui ne se contentaient pas d'enlever les piles au-dessus de terre, mais qui emportaient même les fondations. Les maires ou les voyers des communes devraient-ils tolérer ces démolitions! Depuis quand les débris des monuments antiques appartiennent-ils aux propriétaires des champs voisins? où sont leurs titres d'achat? Sans sortir de Lyon, nous voyons le même vandalisme se renouveler; les employés de l'octroi, à Saint-Just, ont creusé les fondations du réservoir de fuite de l'aqueduc du Gier pour se faire un abri. Plusieurs fois des arrêtés ont été pris par MM. les préfets pour mettre fin à ces destructions; mais que peuvent des arrêtés auprès de gens qui n'ont aucun sentiment d'art et qui ne comprennent pas autre chose que leur intérêt.

Digitized by Google

Un grand nombre de sources, comme il a déjà été dit, arrivaient dans l'aqueduc; ces sources sortent de terrains schisteux et granitiques et sont très pures. Les cimes et une partie des flancs des montagnes de Lentilly à Duerne, sont couvertes de bois et conservent à ces eaux, pendant l'été, une grande fraîcheur.

Je crois que malgré, les détériorations dont cet aqueduc a été l'objet près des hameaux qu'il traverse, les trois quarts environ existent encore; sur plusieurs communes, il doit être presque intact. La longueur totale est, au moins, de cinquante mille mètres, douze lieues et demi de poste. En 1834, j'avais concouru pour le prix que l'Académie avait proposé sur les meilleurs moyens d'amener à Lyon des eaux saines et abondantes et j'avais indiqué, dans un mémoire adressé à ce corps savant le rétablissement de ce monument (1). Je n'avais pas encore étudié l'aqueduc du Mont-d'Or, dont la dérivation serait beaucoup moins dispendieuse, puisque ce dernier n'a que quatre lieues de parcours, et que le canal est dans une proportion beaucoup plus petite que celui de la Brévenne et d'une conservation presqu'entière.

AQUEDUC DU GIER OU DU MONT PILA.

Cet aqueduc est postérieur à ceux du Mont-d'Or et de la Brévenne : il fut construit par Claude et date du milieu du premier siècle de notre ère; ainsi, le moins ancien des trois aqueducs, dont nous voyons encore de si beaux restes, aura bientôt dix-huit siècles de durée, et les deux premiers en auront presque dix-neuf. Les Romains construisirent cet aqueduc pour que les quartiers les plus élevés de la ville fussent tout autant favorisés par la distribution des

(1) L'Académie voulut bien récompenser ce travail par une médaille d'or.

Digitized by Google

eaux, que ceux ou arrivaient les conduits des deux premiers aqueducs, et nous savons que leurs réservoirs de distribution étaient à 15 mètres environ au-dessus de la place de Fourvière.

Ce fut à 1[2 lieue au-dessus de St-Chamond, au pied des montagnes de Pila, et dans la rivière de Gier que l'on établit la prise d'eau de l'aqueduc. On en voit encore les traces au hameau de la Martinière sur la commune d'Izieux; l'eau, élevée par un barrage dans le lit du Gier, entrait à gauche dans un canal souterrain, prenait son écoulement sur les coteaux, jusqu'au ruisseau de Janon qu'il traversait sur un pont détruit. Delorme croit que c'est dans cet endroit, qu'il appelle, la petite Varizelle que l'aqueduc qui amenait les eaux du Gier, recevait celles du Janon, et traversait le vallon sur un pont de cent toises de longueur, mais il nous dit que, malgré toutes ses recherches, il n'a pu retrouver la prise d'eau de ce ruisseau. Je n'ai pas été plus heureux que lui, et, en outre, j'ai remarqué que l'eau du Janon dépose en assez grande quantité, sur son fond et sur ses bords, un sédiment ocreux. Cette dernière raison suffirait pour me convaincre que ce ruisseau ferrugineux et sulfureux n'a jamais été mélangé au Gier par les Romains qui n'auraient pas gâté aussi sciemment les excellentes eaux de ce dernier, qui d'ailleurs étaient bien assez abondantes pour remplir l'aqueduc. Le même auteur pense que les eaux du Furen, qui prend sa source sur le versant du mont Pila opposé au Gier, passe à Saint-Etienne et va se rendre dans la Loire, pouvaient également être dérivées par un autre embranchement dans le même aqueduc; mais, jusqu'à preuve évidente, je croirai le contraire, et je n'admettrai pas davantage les eaux du Langonan, petit ruisseau qui se jette dans le Gier, à Saint-Chamond, parce qu'au 13 mars 1839 l'on ne voyait déjà plus d'eau dans son lit. Ce cours d'eau n'est qu'un torrent qui

Digitized by Google

coule pendant quelques mois de l'année seulement et dont les eaux n'ont jamais été prises pour l'aqueduc du Gier. L'on ne trouve pas la plus légère trace de ruines pour démentir mon assertion. Aussi, je crois que le Gier seul était amené par l'aqueduc. En été, les eaux étaient recueillies en totalité et après les pluies, et en hiver une vanne ne laissait pénétrer dans le canal qu'une quantité d'eau déterminée. Après le pont du Janon ou de la petite Varizelle, l'aqueduc redevenait souterrain, et on avait été forcé de l'établir dans le roc en beaucoup d'endroits. Il traversait le vallon et le ruisseau de Langonan, au dessus de Saint-Chamond, sur un pont de neuf arcades, dont cinq piles ou piédroits, en partie debout, sont d'une construction postérieure et différente de celles qui furent faites lors de l'établissement primitif de l'aqueduc. Les parements de ces piles sont en pierres plates ou assises horizontales de dix à douze centimètres d'épaisseur, tandis que le premier pont était apparement réticulé comme dans tous les autres ponts et substructions. Ce pont, moins ancien, fut rétabli sur les fondations du premier, ainsi qu'on le voit à la première pile à gauche du torrent. le piédroit, qui a plusieurs mètres de hauteur, est, sur un mètre au-dessus de terre en pierres réticulées, tandis que la partie superposée, moins ancienne, est en pierres posées horizontalement. Le premier pont fût, sans doute ruiné par une crue extraordinaire du torrent, et cet évènement dût arriver dans un temps moins heureux, puisque, par économie, on remplaça les réseaux par des assises de pierres plates, et la maçonnerie intérieure fut faite avec moins d'attention; car, sur les cinq piles encore debout, trois ont perdu leur aplomb d'une manière très sensible, ce qui paraît venir d'une construction défectueuse. Ces piédroits ont de longueur 2 m. 40 c., et de largeur 2 m. 20 c., espacés de 4 m. 80 c.

Après le passage de cette vallée étroite, l'aqueduc ne repa-

Digitized by Google

raissait que dans une petite gorge, sur un pont de cinq arcades, dont on n'aperçoit plus à présent qu'une seule pile à revêtement de réseaux. Il s'enfonçait ensuite dans le flanc de la montagne, au-dessous de l'ancien château de Saint-Chamond; traversait un petit ruisseau sur un quatrième pont dont il reste encore quelques vestiges, arrivait sur la commune de Cellieu, où l'on avait été obligé d'entailler le roc (1) pour le faire passer, et on le voit de même au territoire de Chagnon, sur une longuer de 600 pas. L'aqueduc ressortait ensuite près et au-dessous du village de Terre-noire pour se décharger dans un réservoir de chasse, d'où, huit tuyaux en plomb descendaient et remontaient dans un second réservoir dit de fuite, après avoir traversé une vallée profonde.

J'ai pu mesurer le réservoir de chasse, pl. III. fig. 1. la partie supérieure en est ruinée en partie, mais les trous des siphons existent tous encore et présentent même une singularité; car ils sont au nombre de dix à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur, deux ont été bouchés jusqu'à demi épaisseur du mur et enduits de ciment. On reconnût, sans doute, au moment de mettre en place les siphons, que huit étaient suffisants pour la profondeur du vallon qui servait toujours de guide; car, plus la hauteur et la distance d'une montagne à

(1) Comme ces rochers n'étaient pas assez compacts pour qu'on y laissât couler l'eau sans qu'elle s'infiltrât au travers des fissures, on faisait une tranchée aussi large que si c'eût été dans la terre, et on bâtissait l'aqueduc avec deux pied-droits de 65 centimètres d'épaisseur, séparés par le canal de même largeur, cimenté sur ses parois, ayant 1 m. 77 c. de hauteur sous clef et couvert par une voûte à plein-cintre; la voûte a 0 m. 45 c. d'épaisseur à la clef. La seule différence qui existât entre l'aqueduc qui était sur le roc et celui qui portait sur la terre, c'est que, pour le premier, le radier n'était formé que d'une couche de béton de peu d'épaisseur, cimenté, et avec bourrelets aux angles, tandis que, pour le second, un massif de maçonnerie de plus d'un mètre d'épaisseur portait les piédroits et le canal.

Digitized by Google

l'autre étaient considérables, et plus on mettait de tuyaux, pour qu'ils n'eussent pas une trop grande charge à supporter; ainsi nous en trouverons dans un moment, neuf au Garon et dix à Beaunan, dont les vallées étaient plus profondes que celle de Terre-Noire. La partie inférieure des tuyaux était à 0, m. 38, au-dessus du radier : les trous des tuyaux ont 0 m. 23 c. de largeur par 0, 25 de hauteur, et, d'après quelques faibles indices d'érosion, laissés par les eaux sur le ciment, j'ai cru reconnaître que, la surface des eaux, devait être de 0 m. 22 à 0, 24 au-dessus du centre des tubes, ou à 0 m. 75 c. au-dessus du radier. Mais si, par hasard, les eaux se précipitaient en trop grande quantité dans le réservoir, le surplus de ce qui devait entrer dans les tuyaux sous une charge dont le maximum était fixé, s'échappait de l'aqueduc par un orifice, ou trop plein, ménagé à la hauteur prescrite.

Dans le bas de la gorge, un pont de 7 m. 60 c. de largeur et de douze ou treize arcades, ruinées presque en entier, portait les tuyaux. Le réservoir de fuite, qui est détruit, était peu élevé, et l'aqueduc disparaissait de nouveau sous terre à peu de distance de ce regard, jusqu'à un endroit appelé Molet, à mille mètres environ du village de Saint-Martin-la-Plaine, où l'on retrouve les culées d'un pont, qui pouvait avoir dix arcades. Un sixième pont ruiné traversait un petit ruisseau peu éloigné du dernier, puis l'aqueduc passait près du hameau de Bérieu, sur le ruisseau de Bozançon, par un septième pont détruit, entrait dans la commune de Saint-Maurice sur Dargeoire, ou on le voit aux hameaux de Jurieu et des Combes, traversant deux ruisseaux qui se jettent dans le Bozançon. Trois ponts de peu d'étendue, dont deux sont détruits, et le troisième a encore ses arcs intacts, portaient le conduit entre ces deux hameaux ; puis l'aqueduc circulait à peu de distance de la grande route entre les hameaux de la Serve et de la Condamine, passait sur le onzième pont, se rendait au

Digitized by Google

hameau de la Guinaudière , et, un peu plus loin, dans deux gorges resserées, il traversait le Mornant. A quatre cents pas au-dessus du bourg de Mornant, il atteignait le douzième pont, dont quelques arcs et piédroits sont très peu dégradés, passait sur une substruction de quelques mètres de longueur et pénétrait sous terre en traçant au-delà de ce pont une courbe très sensible à l'œil, se dirigeait sur les communes de Saint-Laurent d'Agny et d'Orliénas, après avoir traversé le ruisseau de Janon et deux autres cours d'eaux sur quelques arches détruites jusqu'à fleur de terre. Il venait ensuite sur Soucieu, où l'on voit une substruction de près de cent pas, redevenait souterrain, jusqu'au treizième pont de 485 mètres de long, et dont la hauteur atteint jusqu'à 17 mètres.

Ce pont, qui aboutissait au réservoir de chasse de Soucieu, est, assurément, le plus remarquable, non seulement par ses dimensions, mais surtout parce qu'il nous montre clairement que l'aqueduc du Gier a été détruit par les barbares.

Les huit premières arcades des septante-une qui formaient le pont sont encore debout. 58 à la suite ont été renversées, 50 à gauche et 8 à droite. Les piles furent couchées à terre avec assez d'ordre. En tombant elles se partagèrent en autant de morceaux qu'il y avait de dés séparés par deux rangs de briques. On peut attribuer cette destruction aux Sarrasins qui ravagèrent tout le midi de la France, au milieu du VIIIe siécle. Ils se servirent, sans doute, de leviers puissants, mus à force de bras, pour abattre avec tant de régularité un si grand nombre de piles qui, toutes, ont été soulevées rez-de-terre.

Quelle affreuse barbarie poussait donc ces hommes à tout renverser; si c'eût été seulement pour priver d'eaux les Lyonnais, il leur eut suffi de couper l'aqueduc dans un seul endroit, et puis ils savaient bien, qu'à défaut d'eaux de sources, les habitants pouvaient puiser abondamment dans le Rhône et

Digitized by Google

dans la Saône. Mais, ces brutes mille fois plus méprisables que les animaux les plus immondes, et plus féroces que les chacals, voulaient établir leur empire sur des cadavres et sur des ruines. Rien n'est plus triste à voir que ces débris assombrissant un site déjà sauvage. Que d'amères réflexions leur aspect fait naître !

Les créations les plus sublimes du génie humain ont été et seront donc toujours anéanties par quelques chefs de brigands que la religion ou l'amour du pillage auront fanatisés ! Que de fois notre malheureuse ville a été dévastée, et quelles seront ses destinées futures ! Mais que ce triste épisode n'interrompe pas la description du reste de l'aqueduc; ce sont des ruines que je voudrais pouvoir préserver de l'oubli des hommes et des injures du temps.

Les cinq arcades du pont attenant au réservoir de chasse furent oubliées dans la dévastation (1) ; le réservoir pl. III. fig. 2, 3, 4 et 5 est aux deux tiers détruit ; mais tout ce qui est compris entre A, C, B fig. 4, est conservé, et l'espacement des quatre orifices de siphons, qui sont intacts, a permis de savoir exactement le nombre total qui était de neuf, ayant 0 m. 27 c. de largeur, par 0, 30 c. de hauteur. L'espacement en pierres taillées qui séparait chaque orifice est de 0, m. 21 c. le ciment qui est contre les murs a 0, m. 04 c. d'épaisseur et 0, 08 sous le radier; il tapisse les murs jusqu'à 1 m. 50 c. ou commence la naissance de la voûte : des bourrelets en même ciment de 0, 06 d'arc fortifiaient les angles ; la hauteur totale du réservoir, sous la clef, est de 2 m. 25 c.

Une ouverture dans la voûte de 1 m. 60 c. de longueur

(1) Le canal, qui dégorge dans le château, a 0,56 c. de largeur, seulement entre les épaisseurs du ciment. Cette largeur n'est pas toujours uniforme, elle varie entre 0,56 c. dans les lieux les plus étroits, et 0,65 c. dans les endroits les plus larges : mais la hauteur de l'intérieur de l'aqueduc est partout la même, 1 m. 77 c.

Digitized by Google

et de toute la largeur du réservoir, servait d'entrée pour les réparations. Des tirants en fer carré de 0 m. 005 mill. espacés généralement à 1 m. 28 c. les uns des autres, et à 0 m. 75 c. du radier, fortifiaient les murs du réservoir (1) contre la poussée des eaux. Les murs ont 0 m. 80 c. d'épaisseur; une ouverture fig. 2 et 3, servait à emporter le superflu du liquide. Les neuf tuyaux en plomb (2), sortant du château de Soucieu, arrivaient sur un rampant porté par une arcade jusqu'à terre (3), suivaient la pente de la montagne jusqu'au pont sur le Garon, pl. IV. fig. 3 et 4, qui a 23 arches de 208 mètres de longueur, et 7 mèt. 35 c. de largeur; gravissaient la rampe de la montagne opposée qui est sur Brignais, pour rendre les eaux qu'ils apportaient, dans un réservoir de fuite dont il ne reste que la substruction ou la base. Pl. III, fig. 6.

La hauteur du radier du réservoir de chasse sur la culée du pont du Garon, du côté de Brignais, est de 94 m. 63 cent. sur le lit de la rivière 112 m. 00 c.; sur la culée opposée 92 m. 86 c. (4); enfin la différence de niveau du radier du réservoir de chasse à celui de fuite, est de 9 mèt. 40 cent., si, comme je le crois, je ne me suis point trompé dans mon nivellement. Mais dans le réservoir de fuite, les orifices des tuyaux

(1) On retrouve la trace de ces tirants qui ont été arrachés dans tous les endroits où l'aqueduc est hors de terre.

(2) Delorme pense que les neuf tuyaux qui sortaient des réservoirs, se subdivisaient chacun en deux, en arrivant à une certaine profondeur. Je ne vois pas la raison qui motive cette augmentation de tuyaux. Si les ponts à siphons sont plus larges que les rampants des réservoirs, c'est que les piles sont plus élevées, et, par conséquent, doivent être plus solides.

(3) Il est à croire que le terrain sur lequel portaient les tuyaux, était raffermi et égalisé par une couche de maçonnerie qui a disparu presque partout. J'en ai vu de légères traces, et Delorme assure en avoir trouvées.

(4) Pl. IV, fig. 3, il y a une différence de 1 m. 77 c. de la culée A à la culée B, qui était ménagée, afin qu'en vidant les tuyaux, l'eau put s'écouler entièrement, ne rencontrant pas d'espace horizontal.

Digitized by Google

devaient être placés à la partie supérieure du réservoir, un peu au-dessous de la naissance de la voûte, afin que l'eau en sortant des conduits, ne jaillit pas contre la voûte, et la colonne d'eau qui forçait le liquide à monter rapidement, serait réduite d'un mètre, ou de 9 m. 40 c. à 8 m. 40 c.; hauteur bien grande encore et qui devait faire jaillir l'eau avec une grande force contre le fond du réservoir (1).

La ligne qui passe du réservoir de chasse au pont du Garon, et ensuite sur le réservoir de fuite est brisée. Les Romains n'attachaient pas de l'importance à ce que les tuyaux des siphons fussent rangés sur une seule ligne droite; ils cherchaient avant tout, à les placer sur les terrains dont la pente était le plus uniforme.

Dans le principe, les piles du pont formant le ventre du vallon et portant les siphons, étaient élégies dans leur épaisseur, par des arcs transversaux, pl IV, fig. 6, et pl. V, qui donnaient une grande élégance à ces ponts, et formaient une perspective des plus agréables. Mais quelques-unes de ces piles, affaiblies par ces ouvertures, donnèrent coup, sans doute, avant que le mortier ait eu le temps de prendre une assez grande force d'adhésion, pour ne faire qu'une seule masse compacte de ces milliers de petites pierres qui composaient ces piles; et par mesure de précaution, on en remplit toutes les arcades intérieures en maçonnerie, semblable au reste du pont (2).

(1) Tous les réservoirs de fuite sont détruits, tandis qu'au contraire, les quatre réservoirs de chasse des siphons de Terre Noire, du Garon, de Beaunan et de Saint-Just ont encore une grande partie des murs de leurs bassins qui est conservée. Parmi les causes qui auront contribué à la ruine des réservoirs de fuite, on peut admettre la violence avec laquelle les eaux des tuyaux se précipitaient sur le radier et contre les murs.

(2) En parlant de ce pont, Delorme nous fait connaître p^e. 50 que, « vis-à-vis deux piles du pont du Garon, et en hors d'œuvre, étaient construites

Digitized by Google

Du réservoir de fuite du Garon, au réservoir de chasse de Beaunan, tous deux, aux extrémités de la commune de Chaponost, l'aqueduc passait sur deux substructions et sur trois ponts importants, dont deux sont à gauche et en avant du village de Chaponost. Ces ponts n'étaient pas sur des ruisseaux, mais ils avaient été construits pour maintenir la pente des eaux sans qu'on fut obligé de faire de trop grands circuits, et même on n'eut pu faire différemment, parce que, partout où passent les ponts sur cette commune, l'aqueduc occupe le point culminant.

Le seizième pont qui arrive au réservoir de chasse, en formant deux angles, est le plus grand et en même temps un des plus beaux ; il a 551 m. 50 c. de longueur, et 91 arcades ; les dimensions de ces arcades et des piles ne sont pas partout les mêmes, elles sont proportionnées à la hauteur du pont : ainsi, au commencement, il y a plusieurs ouvertures de 3 m. 98 c. ; ensuite, d'autres de 4 m. 23 c. ; les piles ont 1 m. 80 c. d'écarissage. Ces proportions continuent jusqu'au premier angle ou détour que fait l'aqueduc. Les piles d'angle sont arrondies, et sont aussi plus fortes que les autres. Les arcades qui viennent après, au nombre de 16, ont une largeur moyenne de 4 m. 50 c., et les piles ont, 2 mèt. 50 c. de face, par 2 m. 30 c. d'épaisseur : on peut examiner

deux espèces de buttes en glacis, aussi hautes que le pont, en pierres plates semblables au pont sur le Langonau. Si elles avaient joint les deux piles, ce serait de vrais piliers butants ; mais leur distance de plus d'un pied nous laisse dans l'incertitude sur leur utilité, à moins qu'elles ne se soient éloignées des piles par l'affaissement de leurs fondations. Il ne reste qu'une de ces piles, l'autre a été démolie cette année, 1759. » Cette deuxième pile a été également démolie, j'en ai vu les fondations, pl. IV, fig. 4, c, c. J'ai vu d'autres fondations semblables au pont de Beaunan, fig. 2, c, c. Ces piles n'ont pu être que des contre-forts élevés après coup, ainsi que l'indiquent leurs parements en pierres plates, mais mal liés avec le pont; ces contre forts s'en seront détachés.

Digitized by Google

très commodément ce pont, car, il longe presque en entier, le chemin du village, et il n'est ruiné que dans quelques endroits (1).

Le réservoir de chasse de Chaponost, pl. III. fig. 7 et 8, n'a conservé qu'un seul orifice de siphons. Comme il est très élevé, et isolé de tous les côtés, je n'ai pu en mesurer l'intérieur comme je l'ai fait pour l'extérieur, fig. 7. J'ai tout lieu de croire, que dix siphons en sortaient, pour traverser la vallée de Beaunan sur un pont de 30 arcades ayant, entre ses culées, 268 m. 78 c. de long. sur 7 m. 33 c. de larg. pl. IV, fig. 1, 2, 5 et 7, et remonter à Sainte-Foy dans le réservoir de fuite, qui ne paraît qu'à un demi pied au-dessus de terre dans une vigne.

Dans le pont de Beaunan, construit d'après le même système que celui du Garon, la première pile est pleine ; les six à la suite, sont percées par des arcades, pl. IV, fig. 7 et pl. V. Trois autres ont été remplies après coup. Les neuf du milieu, furent faites massives ou sans arcs ; cinq autres piles élégies par des arceaux furent fermées après coup ; trois autres,

(1) J'ai voulu connaître la pente du canal en faisant sur toute la longueur du pont, un nivellement aussi exact que me le permettait un niveau d'eau; mais j'ai été très désapointé en ne trouvant, après mon opération, que quelques centimètres sur une longeur de 551m. 50c. Un autre nivellement, fait du réservoir de chasse de Soucieu, à l'extrémité du pont dont la plus grande partie a été renversée, m'a donné 0, 31c. de pente sur 485 mètres de long, ou 0, 064 pour 100 mètres. J'ai trouvé ensuite dans quelques nivellements partiels une inclinaison infiniment plus forte. J'ai nivellé sur le territoire de Chaponost l'espace compris entre les châteaux de fuite du Garon et celui de chasse de Beaunan; j'ai trouvé 3, 28c. ; je conclus de tout cela que la pente générale de l'aqueduc est loin d'être uniforme. Mais je n'en rechercherai la cause qu'autant que j'aurai vérifié mes premiers nivellements avec un niveau à lunettes et à bulles d'air, et que je les aurai fait sur toute la longueur de l'aqueduc : jusque là, je m'abstiendrai.

Digitized by Google

semblables, sont restées ouvertes, et les deux dernières étaient sans arcades.

Un nivellement fait du réservoir de Chaponost à celui de Sainte-Foy en suivant la pente et la rampe des deux montagnes, m'a donné les hauteurs suivantes :

Du radier du château de Chaponost, sur la première culée du pont à siphon de Beaunan, 124 m. 52 c. ; sur la deuxième culée, 121 m. 94 c. (1) ; sur le lit de la rivière d'Izeron, ou au pied du pont, 139 m. 34 c. ; sur l'ancien radier (2) du château, 7 m. 90 c. formant à peu près la charge des tuyaux.

Le vallon de Beaunan est beaucoup plus large que celui du Garon ; en outre, il a 29 m. 89 c. de profondeur de plus que ce dernier. C'est pour ces deux raisons qu'on mit à Beaunan un siphon de plus qu'au Garon.

Du réservoir de fuite de Sainte-Foy, au réservoir de chasse de Saint-Irénée, l'aqueduc était porté sur trois ponts à arcades qui sont : les 17, 18 et 19e.

Le premier de ces ponts, longe une rue de Sainte-Foy; puis, l'aqueduc devient souterrain, fait une anse et se rend sur le deuxième pont, qui est parallèle au chemin de Beaunan, et dont il ne reste plus que les bases des piles qui supportent un mur de clôture. L'aqueduc tourne ensuite à gauche, dans les terres, et vient reparaître au troisième de ces ponts, qui amenait les eaux dans le réservoir de Saint-Irénée. L'on voit plusieurs arcades de ces ponts dans le village de Sainte-Foy et près du réservoir qui se trouve à présent encastré dans les fortifications.

(1) Il y a 2 m. 58 c. de différence entre les deux culées.

(2) Quoique le radier n'existe pas, j'ai pu connaître sa hauteur à quelques centimètres près, en prolongeant le nivellement jusque dans Ste Foy ou les arcades d'un pont-aqueduc sont adossées aux maisons.

Digitized by Google

Ce réservoir pl. III, fig. 9, a huit orifices par où passaient les huit siphons qui traversaient le vallon de Saint-Irénée pour aller dans le réservoir de fuite, dont la substruction existe encore au sommet du nouveau chemin qui mène au cimetière, contre un bureau de l'octroi (1). Le pont qui portait les siphons dans le vallon, est entièrement détruit ; on n'en voit pas la moindre trace; mais il a été construit, sans aucun doute, quoique le vallon ne fût pas très profond. Les arcades, étant aux portes de la ville, servaient de passages et de portiques.

La hauteur des siphons de Saint-Irénée était approximativement de 32 m. 50 c., et, comme on le voit, de beaucoup inférieure à celle des siphons de Beaunan et du Garon, dont j'ai donné les proportions, et même à la hauteur des siphons de Terre-Noire, qui doivent être un peu moins élevés que ceux du Garon.

Après le réservoir de fuite de Saint-Irénée, l'aqueduc était porté sur le vingtième pont qui, à la troisème ou quatrième arcade, changeait de direction, passait de droite à gauche du chemin, en formant un angle droit, traversait tout le plateau de Fourvière et venait finir et verser ses eaux dans un réservoir de distribution qui est après la place de Fourvière, au-dessus de la montée des Anges et en face des jardins de M. Caille. On ne retrouve plus que quelques arcades de ce pont près du réservoir de fuite; toutes les autres ont été renversées ; mais on en aperçoit quelques vestiges dans la rue du Juge de Paix, et dans celle qui mène à la descente des Anges.

(1) Pl. III, fig. 9 bis, ce réservoir est différent des autres, en ce que l'aqueduc prenait du petit côté l'eau apportée par les tuyaux, tandis que dans tous les autres, c'était par le grand côté vis-à-vis des tuyaux. Ce changement fut opéré sans doute pour ne pas déranger la direction du chemin qui passait contre ce réservoir.

Digitized by Google

Le réservoir de distribution sert de substruction (1) a la maison dite Angélique ; il est sur l'arête de la montagne et a 23 m. 40 c. de longueur totale, et 15 m. 70 c. de largeur. Le mur de face occidentale a, 2 m. 85 c. d'épaisseur ; il est percé dans le milieu par une arcade à plein cintre de 3 m. 75 c. de largeur, sur 6 m. 45 c. à la clef. Ce mur, a plus de 8 m. de hauteur, tandis que, celui qui lui est parallèle à l'Est sur le chemin, est élevé de 3 m. 00 c. seulement au-dessus de terre. Les parements et le radier n'existent plus ; cependant, on trouve deux rangs de briques posées par assises de mètre en mètre, pour séparer la maçonnerie de blocage dans toute son épaisseur, et l'on voit dans quelques endroits la naissance de la voûte qui supportait les eaux, avant qu'elles prissent leur écoulement dans des tuyaux.

A soixante pas de ce réservoir principal et en ligne directe, M. Caille (2), en faisant creuser une cave sous sa maison, trouva, il y a quelques années, une ancienne pièce d'eau parfaitement conservée à l'exception de la voûte qui était éboulée.

Ce réservoir a 11 m. de longueur et 5 de largeur dans œuvre ; les murs ont 2 m. de haut., 1 m. 50 c. d'ép., et sont enduits d'une couche épaisse de ciment. Le mur occidental, qui regarde le grand château de distribution, est percé à 2 m. 30 c. de hauteur, d'un orifice qui amenait l'eau du château dans ce grand bassin. L'eau, en coulant sur la paroi, a usé, en partie, le ciment. Un canal de 50 centimèt. cintré dans le haut, précisément au-dessous de l'orifice qui don-

(1) Au-dessous du réservoir, du côté occidental opposé au chemin, sont d'autres substructions ou murs de terrasse d'une grande épaisseur, élevés sans doute pour consolider et raffermir les fondations de cette piscine.

(2) M. l'abbé Caille mit la plus grande obligeance à m'indiquer et à me faire voir ce réservoir qui est sous sa maison.

Digitized by Google

nait issue à l'eau, servait à la conduire aux endroits où elle était destinée. Le pavement est dans le meilleur état de conservation; il est formé de petit dés ou carreaux de terre cuite (1) extrêmement durs, de 0 m. 067 mil. de longueur, 0 m. 013 de largeur et de 0 m. 04 c. d'épaisseur. Tous ces petits prismes sont placés d'équerre les uns par rapport aux autres (2) (comme le sont aujourd'hui les parquets à fougère); à joints, bien serrés et assemblés avec du mortier de chaux et de tuileau pulvérisé, portant sans doute, sur une aire de ciment et de béton. Ce carrelage est élégant, quoique simple; un gros bourrelet en ciment, fortifie à la base, les angles des quatre murs.

J'ai à peu près la certitude que les tuyaux de plomb qui furent trouvés du temps du père de Colonia dans le jardin appartenant aujourd'hui à M. Caille, et qui portaient l'inscription *Tiberius*, *Claudius César*, étaient ceux qui conduisaient l'eau du Château d'eau de la maison Angélique dans ce réservoir, et, nul doute que les jardins qu'elle arrosait, ne fussent ceux attenant à un palais; car l'on trouve abondamment des lames de marbre et de porphyre, dont les anciens se servaient pour plaquer les murs des habitations somptueuses. D'autres bassins, alimentés par cet aqueduc, pouvaient exister également dans ces palais et villas antiques.

« Delorme nous dit que le grand réservoir de la Maison Angélique, dont l'évier est couvert de terre, était supporté par plusieurs voûtes en berceaux, dans la direction du nord au midi, séparées par des murs de refend de deux pieds et demi. Il reste encore cinq de ces voûtes, de la longueur de 21 pieds, et de 11 pieds et demi de largeur,

(1) Ce pavement en carreaux était aussi employé dans le réservoir de chasse, qui emportait, sur la montagne opposée, les eaux de la Brévenne.

(2) C'est ce que les anciens nommaient :

SPICATUM TESTACEUM PAVIMENTUM.

Digitized by Google

dans œuvre. Elles sont à plein cintre, construites en moëllons, avec des cours de briques en voussoirs, dans les distances de dix pouces et demi ou d'un pied romain ; le tout sans être cimenté. La décharge, d'un pied et demi de largeur, voûtée sur quatre pieds de hauteur, subsiste dans un mur de sept pieds et demi d'épaissseur (1), à l'orient de ces voûtes. L'eau y descendait par un puits d'un pied et demi en carré joignant le mur du midi, qui a plus de dix pieds d'épaisseur. Cette décharge est sous le chemin qui sépare la maison Angelique d'avec le jardin de la maison de Mme Olivier, appartenant ci-devant à M. Decombles (aujourd'hui à M. Caille). L'on y trouva quantité de tuyaux de plomb, ainsi que je l'ai déjà rapporté, d'après le père de Colonia. Cet auteur n'avait aucune connaissance de ce réservoir que j'ai découvert, et auxquels ces tuyaux étaient destinés, pour distribuer les eaux dans le palais et dans les jardins de l'empereur Claude. »

Je crois que, dans ce qu'on vient de lire, Delorme s'est trompé sur quelques points, et, à l'exception des murs de forte épaisseur, du puits et de la décharge qui sont antiques et qui appartiennent au château de distribution, les cinq voûtes à plein cintre, avec cours de briques, ne datent pas des Romains, mais peuvent bien avoir été construites pour servir de cellier et de cave à la maison Angélique, qui a quelques siècles d'existence.

Les rangs de briques ne signifieraient autre chose qu'une imitation des constructions romaines, dont on avait les modèles sous les yeux. Les murs ne sont pas cimentés comme le sont tous ceux qui étaient destinés à contenir de l'eau, et n'ont pas l'épaisseur que l'on donnait à ces sortes d'ouvrages.

(1) Ce mur si épais est un des quatre du grand réservoir sur lesquels la maison angélique est bâtie.

Digitized by Google

En résumé, la longueur totale de l'aqueduc, de la prise d'eau du Gier à Lyon, y compris les nombreux circuits et la pente des siphons d'une montagne à l'autre, est d'environ 52 kilomètres, ou de 13 lieues de poste. Il était porté au-dessus de terre par plusieurs massifs en substructions; Vingt ponts, dont plusieurs d'une étendue et d'une élégance remarquables, huit réservoirs, et un même nombre de rampants à arcades, facilitant le passage d'une montagne à l'autre, au-dessus de quatre vallons profonds, au moyen de siphons formés d'un nombre de tuyaux de plomb, qui n'était pas moindre de huit, et ne dépassait pas dix, suivant la hauteur et la largeur des vallons, et, enfin, par quatre ponts magnifiques qui recevaient les conduits de plomb au-dessus des ruisseaux, et formaient, ce que Vitruve appelle le ventre des siphons dans le fond des vallées. Tout cet ensemble de constructions merveilleuses se terminait par un grand réservoir de distribution.

DE LA CONSTRUCTION DE L'AQUEDUC HORS DE TERRE.

J'ai déjà donné la description de l'aqueduc lorqu'il était souterrain; les dimensions du canal sont, autant sous terre que sur les ponts, de 0 m. 58 c. à 0 m. 65 c. pour la largeur, et 1 m. 77 c. de hauteur sous clef. Ces mesures métriques correspondent à 2 pieds romains (1) pour la largeur, et 6 pieds pour la hauteur, à une légère différence près.

L'épaisseur du ciment sur les parois est de 0 m. 04 c.; sur le radier, de 0 m. 08 c. avec un bourrelet en quart de rond

(1) Le pied antique gravé au capitole est de 297 millimètres des nouvelles mesures (Rondelet).

Celui donné par Perraut est moins grand, mais nous croyons que le premier doit être le véritable.

Digitized by Google

aux angles. Des regards ou soupiraux de la largeur de l'aqueduc, pl. IV, fig. 10, étaient placés de distance en distance pour y pénétrer, le curer et le réparer. Ces regards étaient fermés par des portes en fer. Delorme a vu deux de ces regards entre Mornant et Saint-Laurent d'Agny. J'en ai vu un autre à Chaponost. Au-dessus de terre, des tirants en fer de 0 m. 005 mil. carrés, espacés de 1 m. 28 c. du radier retenaient les murs. La couverture ou l'extrados de l'aqueduc est légérement bombé à l'effet de ménager l'écoulement des eaux de pluie et de pouvoir marcher dessus pour les réparations.

Quand l'aqueduc sortait de terre, le canal était porté par une substruction pl. IV, fig. 9, jusqu'à ce que la hauteur devint assez grande (1) pour faire des arcades ou ponts que nous avons nommés ponts-aqueducs.

La maçonnerie intérieure de toutes les parties de l'aqueduc est en pierres de petites dimensions, noyées dans un mortier de chaux et de sable graveleux d'une très grande dureté (2).

(1) La hauteur des substructions sans arcades ne dépasse jamais deux mètres du sol au niveau du radier.

(2) Bien des personnes croient que les Romains avaient d'autres procédés que nous, pour faire leur mortier, et employaient le vinaigre ou d'autres substances acidifères pour broyer leur chaux. C'est une erreur, et tous les mortiers des anciens monuments sont de chaux et de sable graveleux de bonne qualité, mélangés et broyés dans de bonnes proportions avec de l'eau. Leur extrême dureté vient autant de proportions bien entendues, que du grand nombre d'années qui à permis à la chaux de reprendre les principes et les gaz nécessaires pour repasser, je dirais presque à son état primitif de pierre. Les chaux hydrauliques durcissent rapidement, tandis que les chaux grasses ont au contraire besoin d'un très grand nombre d'années pour atteindre le même degré de solidité ; nous avons vu détruire les fondations de maisons qui pouvaient avoir quelques siècles d'existence, et dont le mortier était tout aussi dur que celui des anciens Romains, parce que la chaux qui n'avait pas été économisée, et le sable de bonne qualité étaient parfaitement broyés ensemble, et qu'en outre, le temps lui avait laissé acquérir sa plus grande dureté.

Digitized by Google

Dans les piles, deux rangs de briques carrées, pl. IV, fig. 11, de 0 m. 63 c. de face, et 0 m. 06 c. d'épaisseur, à joints rompus, séparés par une épaisseur de mortier qui varie de 1 à 2 cent., étaient disposés pour porter un cube de maçonnerie qui avait le plus souvent de 1 m. 20 c. à 1 m. 40 cent. de hauteur. P. III, fig. 8. pl. IV, fig. 5, 8, 9 et 11. Jusqu'à la naissance des arcs qui s'appuyait toujours sur ces grosses briques. Tous les parements extérieurs, sont recouverts de l'opus reticulatum (1), ou pierres de 10 c. carrées et de 0 m 20 c. de queue, dont les joints vont en diagonale pl. IV, fig. 11, interrompus par les rangs de briques dont il vient d'être question. Les angles ou enchants, sont en pierres plattes, faisant tête d'un côté de l'enchant et queue sur l'autre, et se raccordent avec les réseaux; un lit de mortier, de 8 à 10 millimètres, unit toutes ces pierres.

Dans quelques ponts, et surtout aux ponts à Siphons, de Beaunan et de Garon, les pierres reticulaires sont de deux couleurs, blanc et gris-bleu, posées alternativement suivant leurs nuances. Cette variété de tons, ajoute encore à la beauté de la maçonnerie. Les arcs ou voûtes des ponts-aqueducs ont leur deux archivoltes formées avec des voussoirs de pierres de 0 m. 08 c. d'épaisseur, sur 0 m. 70 c. de hauteur, alternant avec des briques d'un seul morceau. Chaque retour de ces archivoltes, sur la largeur ou la coupe de l'arc en briques et pierres taillées, est de 0 m. 60 c., et l'intervalle restant, est en maçonnerie de petits moëllons comme à l'intérieur des piles, enduites à l'intrados en ciment de tuileau broyé avec de la chaux, qui s'est détaché.

Les archivoltes des ponts à siphons sont formées de pierres plates, ou la brique alterne, seulement pour faire la continuation des assises horizontales des piles.

(1) Sous Auguste, Tibère, Claude et quelques autres empereurs, *l'opus reticulatum* était le plus généralement employé pour les parements de murs.

Digitized by Google

Presque partout, un rang de briques, formant filet, contourne l'extrados des arcs. A 10 cent. au-dessus, commence un cordon de deux ou trois rangs de briques affleurant la maçonnerie sur toute la longueur des ponts ou des substructions extérieures. Le dessus de ce cordon est au niveau du radier du canal (pl. IV, fig. 8) ; mais il n'a que la largeur des briques, afin de ne pas couper le béton qui est toujours sous le ciment du radier.

Dans les endroits où l'on a été obligé de donner une plus grande épaisseur aux piles à cause de leur élévation, les arcs, sont en retraite dessus les piles jusqu'à 17 centim., pour qu'il ne fût pas nécessaire de donner aux murs du canal, une largeur inutile ; mais l'espace compris entre les deux extrados des voûtes, forme une ante ou contrefort qui monte des deux côtés à l'aplomb des piédroits (pl. III, fig. 8).

Ces antes aux grands piliers, qui sont près du réservoir de chasse de Chaponost, ont 1 mèt. 30 cent. de face et figurent un avant-corps de 17 cent.

Les fondations ont un empâtement sur les piles de 20 à 30 c.; elles sont construites de la même manière que ces dernières, moins les revêtements et les assises de briques : leur profondeur varie, suivant la nature du terrain sur lequel elles portent. Dans les fondations des piles des ponts à Siphon de Beaunan et du Garon, qui sont sans pilotis, j'ai vu de grands morceaux de pierre de taille de choin de Fay (1), principalement près du lit des ruisseaux.

Delorme s'exprime ainsi sur la construction des piles. Pag. 42 des Recherches.

(1) Cette pierre provenant de carrières situées à peu de distance de Belley (Ain), et dont les Romains faisaient un fréquent usage, est bien supérieure, sous tous les rapports, à celles de Villebois. (On peut consulter une Notice écrite à ce sujet par M. Flachéron père).

Digitized by Google

« Ces piles n'ont pu être construites que par des encaissements de quatre pieds de hauteur, serrés par deux cours de clefs ou bandes, comme nos cuves carrées pour le vin. Ce moule était nécessaire pour former l'ouvrage jusqu'à ce qu'il fut consolidé à pouvoir se soutenir par lui-même, car, sans cette précaution, les encoignures n'auraient pu résister à la poussée des parements. Ces moules étaient soutenus par des étais ; leurs appuis n'avaient aucune prise dans l'ouvrage, comme il se pratique ordinairement dans les échafaudages. L'on reconnaîtrait encore les marques des boulins, s'il y en eût eu. D'ailleurs, ils étaient impraticables dans des murs maillés en réseaux. Si l'on construisait une pile sans interruption, il fallait autant de moules que son élévation en exigeait : alors, les étais étaient inutiles.

L'ouvrier placé dans le moule n'avait besoin que d'un niveau pour monter par assises égales, les tailles en lozange des quatre faces de la pile auxquelles le moule servait de soutien, de plomb et de cordeau. L'on remplissait le massif à mesure que les parements des piles s'élevaient, et après quatre pieds de hauteur, le tout était couvert de deux assises de ces grandes briques, qui liaient les parements avec le massif de la maçonnerie, sur lesquelles, par les moyens d'un second moule, on montait encore quatre pieds, et ainsi, jusqu'à ce que l'on fut parvenu au niveau commun à toutes les piles, pour recevoir les arcs qui formaient le pont. »

Je crois que ce système d'encaissement (1) n'a jamais été employé, et que, s'il l'eût été, les ouvriers n'auraient jamais pu placer les pierres des parements avec la grande régularité

(1) Delorme aura puisé son système d'encaissement dans la manière dont on fait le pisay ou murs en terre battue, dans les environs de Lyon; mais on ne peut comparer la terre que l'on pise entre deux rangs de planches, à la maçonnerie à parement.

Digitized by Google

qu'elles ont. Et puis, où se serait placé l'ouvrier? Dans la pile, sur la maçonnerie toute fraîche qu'il élevait continuellement, et qu'il eût dérangée à chaque instant par le mouvement de ses pieds. Il est difficile d'admettre cette manière de faire. Les dimensions des piles sont proportionnées à leur hauteur, et l'intervalle compris entre les assises de briques, n'est jamais bien exactement le même : à quelques piles, il est de quatre pieds, à d'autres, de trois seulement; chaque encaissement aurait donc été différent, et pour la naissance des arcs, de même que pour les murs du canal; comment s'y serait-on pris? Je serais en peine de le comprendre.

Pourquoi chercher des moyens si compliqués, lorsque les choses, peuvent se faire sans difficultés. Je pense donc, qu'il n'y avait ni encaissement, ni clefs, ni boulins, que les échafaudages étaient à l'extérieur, et que les traverses qui les soutenaient, s'appuyaient sur la maçonnerie au fur et à mesure qu'on l'élevait, comme aux arcs des massues, au pont d'Ecully, de l'aqueduc du Mont-d'Or, aux ruines de Tourillon à Craponne, où les prises ne furent jamais bouchées après qu'on eût enlevé les échafaudages. Et si l'on objectait qu'une maçonnerie faite avec des petites pierres, ne forme pas assez vîte adhérence pour se soutenir seule pendant qu'on l'exhausse, je répondrai qu'avec du bon mortier, cette crainte ne peut exister, et, qu'en outre, les assises de briques étaient employées justement pour que les lits des parements posés en diagonale, ne fussent pas d'une trop grande hauteur et ne poussassent pas au vide les enchants, et, afin que le tassement du massif en petites pierres, s'opérât également dans toute l'épaisseur de la pile. Or, je crois, qu'un jour après que ces assises de briques avaient été posées, on pouvait, sans crainte, monter un nouveau dé de maçonnerie.

Digitized by Google

DES CAUSES QUI ONT DÉTERMINÉ LA RUINE DES PONTS, ET DE CELLES QUI NOUS EN ONT CONSERVÉ DES FRAGMENTS.

Nous devons nous réjouir que les Romains n'aient bâti les ponts, les massifs et toutes les parties apparentes de cet aqueduc, qu'avec des petites pierres. C'est la seule raison qui en a préservé les restes épargnés par le temps et les barbares, du pillage des habitants, qui n'auraient pas manqué anciennement, comme ils le feraient encore à présent, de s'en servir de carrières, si la pierre de taille, ou seulement de gros moëllons, étaient entrés dans sa construction. Maintenant la ruine de beaucoup d'arcs a été causée par l'infiltration lente mais successive des eaux de pluies dans les voûtes : ces eaux se congelaient en hiver, et augmentaient chaque année les fissures qui, peu à peu, détachaient les clefs des voûtes et les faisaient écrouler. La brique, quand elle est posée verticalement ou sur un plan incliné, se liant moins bien que les petites pierres avec le mortier, augmente et continue encore cette cause de destruction, malgré l'excellence du mortier qui ne faisait qu'un avec la pierre. Mais que ne peuvent les siècles contre les ouvrages des hommes.

Comme preuve de cette agrégation, je citerai ces lignes de Delorme (pag. 49).

« Deux arcades du pont de Beaunan, s'écroulèrent, il y a deux ans, parce que, la pile qui recevait les retombées, n'avait pas été murée : un jambage ou piédroit était renversé depuis longtemps; et cette double retombée faisait une clef pendante entre les deux arcades du pont, sur une portée de 45 pieds que j'allais souvent voir par admiration. »

Digitized by Google

DE LA PENTE QUE DELORME DONNE A L'AQUEDUC, ET DE LA QUANTITÉ D'EAU QU'IL POUVAIT FOURNIR.

« La pente était d'un pied pour 100 toises, comme je l'ai reconnu dans deux distances de l'aqueduc de Soucieu ; cette pente trop forte que l'on avait donné à l'aqueduc, demandait 325 pieds d'élévation à la petite varizelle sur Fourvière, et le passage des trois vallons par siphons, exigeait encore 35 pieds, ensemble 360 pieds pour toute l'élévation. »

Je ne sais quel degré de confiance mérite cette évaluation, mais elle me parait exagérée, et j'y ajoute d'autant moins foi que cet archéologue nous dit que le vallon du Garon a 200 pieds environ de profondeur, lorsque je lui en ai trouvé plus de 330, et que le vallon de Beaunan, a environ 300 p., tandis qu'il en a plus de 450.

J'ai fait le nivellement de plusieurs lieux ; mais, malheureusement pas de tout l'ensemble de l'aqueduc, et je n'ai pu me servir que du niveau d'eau qui, pour de grandes distances, n'a pas l'exatitude des niveaux à bulle d'air et à lunettes.

Dans la commune de Chaponost, du réservoir de fuite du siphon du Garon, au réservoir de chasse de Beaunan, pour une longueur d'environ 4,250 mètres, mesurée sur le plan cadastral, j'ai eu 3 mèt. 28 centim. de pente, de l'un à l'autre de ces réservoirs, ou 0, m. 0773 par cent mètres, moins d'un demi pied pour cent toises, mais je n'en déduirai aucun système pour connaître la pente générale de l'aqueduc, dont je n'ai pas la longueur exacte : je puis seulement dire que la pente n'es pas toujours bien uniforme dans toutes ses parties.

Nous ne savons, sur l'art du nivellement chez les Romains, que le peu que nous en a transmis Vitruve, et les dessins qui donnaient les figures des instruments à niveau, ont

Digitized by Google

été perdus, de sorte, qu'avant d'attribuer cette légère imperfection à l'inexactitude des nivellements, il faudrait être plus versés que nous ne le sommes, sur la perfection des instruments à niveler chez ce peuple ; et puis, comme je l'ai déjà dit, je n'ai pas expérimenté, avec d'assez bons instruments et sur d'assez grandes distances pour me poser en juge.

Ne connaissant pas exactement la vitesse et la hauteur de l'eau dans l'aqueduc, nous ne pouvons apprécier que par approximation la quantité qui arrivait journellement à Lugdunum.

Delorme trouve, d'après ses calculs, en vingt-quatre heures, 1,323,000 pieds cubes ou environ 2397 pouces d'eau de fontainier, mesure de Paris.

Mais M. Rondelet (1) observe, que M. Delorme dans son calcul, n'a pas fait une application exacte des principes d'hydrodynamique, qui servent à déterminer la vitesse de l'eau dans les canaux d'aqueduc ; car, la vitesse qu'il suppose, serait cinq fois plus grande que celle de l'eau qui coule dans les aqueducs de Rome, quoique le volume de ces dernières soit plus considérable et qu'elles aient 18 à 20 pouces de pente pour 100 toises.

D'après des expériences faites à Rome avec beaucoup de soin et d'exactitude, la masse d'eau qui coule dans le canal de l'aqueduc *Lelice*, qui a 2 pieds 9 pouces de large, sur 3 pieds 3 lignes de hauteur, la vitesse de l'eau n'a été trouvée que de 12 pouces $^{4}/_{10}$ par seconde pour une longueur de 100 toises, quoique la pente pour cette longueur soit de 18 pouces au lieu de 12.

Cette expérience et l'application des principes de l'hydrodynamique démontre que la masse d'eau qui coule dans le canal de l'aqueduc du mont Pila étant de 21 pouces de hauteur, avec

(1) M. Rondelet, *addition au commentaire de Frontin*, p. 31.

Digitized by Google

une pente de 12 pouces pour 100 toises, sa vitesse pour 100 toises de distance ne devait être que d'environ 8 pouces par seconde, et son produit de 2 pieds cubes, ce qui donnait 120 pieds par minute, 7,200 pieds par heure, et 172,800 pieds, environ 300 pouces (1) d'eau de fontainier pour vingt-quatre heures, au lieu de 1,323,000 pieds cubes que trouve M. Delorme. »

L'eau du Gier a toutes les vertus des meilleures eaux et ne le cède en rien à l'eau de l'aqueduc du mont d'Or et à celle de l'aqueduc de la Brévenne; elle doit même avoir quelque affinité pour la composition chimique, avec l'eau de ce dernier aqueduc, car les terres et les roches sur lesquelles coulent les sources de ces deux rivières, sont composées en grande partie des mêmes éléments granitiques et schisteux.

La ville de Saint-Chamond depuis 1826 a organisé un service de distribution des eaux du Gier, et elles ont été reconnues très salubres.

DERNIÈRES OBSERVATIONS SUR LES TUYAUX DES SIPHONS RENVERSÉS.

J'ai déjà indiqué ce qui avait rapport à la construction des châteaux, des rampes et des ponts qui portaient les siphons, et au nombre des tuyaux qui partaient de chaque réservoir. Il me reste à dire quelques mots sur ces tuyaux.

Les orifices des réservoirs de chasse de Terre-Noire, du Garon, de Beaunan et de Saint-Irénée, sont un peu ovales et s'évasent légèrement à l'intérieur : cette disposition avait été prise pour qu'on pût fixer plus commodément la tête des tuyaux contre la paroi du mur, pl. III, fig.

(1) Le pouce fontainier produit 13 litres 33 centilitres par minute, ou 676 pouces cubes, et en 24 heures, 19,195 litres.

Digitized by Google

2, 4 et 5, et permettre à l'eau de pénétrer avec plus de facilité dans les siphons. Les tuyaux des siphons en plomb, devaient naturellement participer de la forme des orifices et être également ovales, pl. III, fig. 10; aucun fragment de ceux-ci n'est parvenu jusqu'à nous, mais les tuyaux de distributions trouvés près du grand réservoir d'arrivée à Fourvière, étaient ovales. Le fragment qui est au musée de Lyon l'est aussi, de même que beaucoup d'autres tuyaux antiques d'un gros module, trouvés dans différentes villes. Quelques-uns de ces tuyaux sont fermés à la partie supérieure de l'ovale par une rainure pleine de mastic; A fig. 10. Ce mastic qui pouvait se détacher avait le grand avantage de permettre d'ouvrir les tuyaux et de débarrasser l'intérieur des engorgements qui, à la longue pouvaient s'y amasser sans qu'on fût obligé de dessouder et de changer de place une grande quantité de tuyaux des siphons. Chaque tuyau assemblé dans un autre, n'avait pas moins de dix pieds de long suivant Vitruve, et il est possible que ces tuyaux fussent cordés pour leur donner plus de force lors que le vallon étant très-profond, la colonne d'eau devenait très-pesante et faisait un grand effort contre les parois qui la retenaient.

Il arrive souvent que l'air entraîné par l'eau, est condensé dans quelques endroits des tuyaux, d'autant plus fortement que la colonne fluide est plus haute, et l'on a vu souvent des conduites brisées par cet effort. Pour obvier à cela, les anciens pratiquaient toujours des ventouses ou petits tuyaux verticaux entés sur les conduites, et que l'on appuiait contre un support; ce tuyau est toujours plus élevé que le niveau de la destination de l'eau et ne doit jamais être fermé, afin que l'air trouve une issue. Mais aux quatre siphons de l'aqueduc du Gier, la hauteur était trop grande pour que l'on pût choisir ce moyen; on adapta un robinet sur chaque conduite à l'endroit le plus bas qui était toujours à la culée le

Digitized by Google

plus en amont des ponts à siphon, et on les fermait l'un après l'autre à mesure que l'eau y parvenait, chaque fois que le service des eaux interrompu recommençait. Ce robinet servait branches encore à vider l'eau qui se trouvait dans les deux du siphon quand il fallait les nettoyer ou faire d'autres réparations. Il est possible qu'on eût ajouté un second robinet, ou peut-être (1) un petit tuyau vertical, fermé par une soupape chargée de plomb pour être en équilibre avec le poids de la colonne d'eau, afin qu'elle ne s'ouvrît que par l'effort dont pouvait être capable le ressort de l'air condensé qui s'échappait par cette ventouse. Il dût être placé sur la conduite à la culée du pont côté d'aval, vers l'endroit où le deuxième bras du siphon commence à remonter pour arriver dans le réservoir de fuite (2).

Les Sarrasins en détruisant le pont de Soucieu, durent certainement arracher tous les tuyaux des siphons et en fondre le plomb qui par son énorme quantité, devait avoir une grande valeur. Il est à croire qu'après que ces barbares eurent été chassés de France, et que Lyon commença à se relever de ses ruines, les gouverneurs de cette cité pensèrent sans doute à reparer les aqueducs, mais qu'ils furent arrêtés dans cette entreprise, surtout par la grande dépense que les

(1) Bélidor, *architecture hydraulique.*

(2) M. Delorme raconte, dans son mémoire, des détails intéressants sur un siphon d'aqueduc de Constantinople, ouvrage des Romains. Ces détails lui furent fournis par M. Flachat de Saint-Chamont : « Dans un vallon profond, le passage de l'eau se fait par des siphons, que le hasard lui fit voir parce qu'on les réparait. Ils sont cordés avec des bandelettes de chanvre, comme les bâtons de tabac, et chaperonnés par un cours de tuiles creuses sur chacun. Le vide est rempli de tuileaux concassés et pulvérisés, dont les siphons étaient aussi couverts, ayant au-dessus une couche de chaux vive, et sur le tout, deux ou trois pieds de terre qu'on laboure. Dans le bas est une ventouse appuyée contre une tour qui s'élève plus haut que l'aqueduc, ce qui fait voir l'ancienneté et la nécessité des ventouses.»

Digitized by Google

tuyaux des siphons à remettre devait occasionner, et ils y renoncèrent malheureusement. C'est de ce moment que date la décadence de Lugdunum; tous les monuments construits par les Romains s'écroulèrent faute d'entretien. L'admirable Forum élevé par Trajan disparut; le théâtre, l'amphithéâtre eurent le même sort, et la cité antique perdit son premier lustre, pour se relever, de nos jours, plus riche et plus peuplée que jamais, mais, à coup sûr, bien moins grandiose et moins somptueuse dans la plupart de ses monuments qu'à l'époque de la domination romaine. Sous ces maîtres du monde, Lugdunum avait au moins trois aqueducs qui, réunis ensemble formaient une longueur de 118 kilomètres ou 29 lieues 1/2.

Les eaux conduites par ces aqueducs couvraient avec profusion les places publiques de fontaines jaillissantes, embellissaient les monuments, les palais des grands et les demeures des plus humbles citoyens qui recevaient en abondance les eaux les meilleures qu'il avait été possible de trouver à une grande distance. Si donc je compare les temps antiques aux temps modernes, il me semble que, sous bien des rapports, nous montrons une grande infériorité. Je ne prendrai pour objet de comparaison que les aqueducs anciens et les fontaines modernes.

Sous les Césars, au moment de sa plus grande prospérité, la population de Lugdunum ne me paraît pas avoir dépassé le nombre de soixante mille habitants, sans comprendre toutefois dans ce chiffre les soldats des légions qui étaient réunis autour de la ville. Aujourd'hui, l'on compte deux cent mille habitants environ dans Lyon et ses faubourgs. Cependant, pour une population qui n'était pas le tiers de celle de nos jours, les Romains avaient construit trois aqueducs, et, aujourd'hui, l'on délibère encore pour savoir si l'eau du Rhône est préférable à l'eau de source; si l'on construira un aqueduc, ou si l'on élèvera

Digitized by Google

l'eau par des machines. Pendant toutes ces incertitudes, la population presqu'entière est réduite à puiser dans les puits l'eau des rivières qui n'y filtre qu'après s'être mélangée à une humidité boueuse qui pénètre dans la terre par dessous le pavé, et aux suintements des fosses d'aisance qui donnent à la plupart des eaux de Lyon un goût et une odeur si fade et si désagréable, dont on s'aperçoit surtout après les grandes crues. Il n'existe que peu de fontaines d'où s'échappent constamment les eaux du Rhône amenées dans le bassin du Jardin-des-Plantes; ces eaux, en été, sont tiédes, et tiennent toujours en suspension du limon , et en outre, elles se ressentent déjà des défauts des eaux de puits ; car la machine, placée sur le bord du fleuve, au quai Saint-Clair, puise une eau mélangée à celle en putréfaction des égoûts des rues et aux matières des fosses d'aisance du faubourg de Bresse dont plusieurs ont leur débouché dans le fleuve.

Faisons donc tous nos efforts pour ne pas perdre un temps trop précieux à la santé publique, à la propreté et à l'embellissement de la ville; et, si mes observations relatives aux aqueducs antiques pouvaient un peu contribuer à stimuler l'opinion publique sur la question d'amener promptement et en quantité, des eaux pures à Lyon, je serais heureux que mon travail ait contribué à produire un résultat aussi utile.

J'ai dit ce que je savais sur la construction des aqueducs, mais mon analyse est bien froide vis-à-vis de ces ruines pittoresques couvertes de lierre et de vignes sauvages, dorées par la mousse et par le temps. Dans le fond des vallées, des ponts remarquables par leurs proportions grandioses, et recouverts de parements ressemblant plus à de la mosaïque ou à de la marquetterie qu'à un assemblage de briques et de pierres, s'harmonisent admirablement avec ces sites animés par le murmure des eaux; sur les montagnes, de longues files d'arcades sveltes, se dessinent en silhouettes ravissantes sur la

Digitized by Google

végétation qui les encadre, ou sur la voûte du ciel qu'elles découpent si gracieusement. En visitant ces témoins de la grandeur romaine, l'imagination s'exalte, et l'on se croit transporté dans les campagnes de Rome, auprès de l'immortelle cité qui fut la reine du monde.

CLOAQUE ANTIQUE DANS LA RUE DU COMMERCE.

L'on voyait encore en 1840, dans la rue du Commerce, sur la côte de Saint-Sébastien, un souterrain (planche VI, fig. 1) de un mètre cinquante-sept centimètres de largeur dans œuvre, et de deux mètres trente et un centimètres de hauteur, de l'aire au cerveau de la voûte qui est à plein cintre, avec une épaisseur de cinquante centimètres à la clef. Le piédroit, du côté de la montagne, a un mètre soixante centimètres d'épaisseur, tandis que du côté de la rue du Commerce l'autre piédroit a deux mètres sept centimètres : ce dernier a, par conséquent, quarante-sept centimètres d'épaisseur excédante sur le premier. Trois assises de briques, séparées chacune par une couche de deux centimètres d'un mortier de chaux et de sable forment le radier ou le pavement de ce souterrain. Un massif de toute la largeur du canal et des murs latéraux, sur une hauteur de plus de trois mètres, servent de fondation. La maçonnerie de la substruction, des piédroits et de la voûte, est composée en totalité de pierres de roches irrégulières ayant les unes dans les autres de huit a dix centimètres de face, mélangées de briques et agrégées entr'elles par un mortier de chaux et de sable. Les briques n'ont pas été employées horizontalement pour asseoir la maçonnerie.

Cette œuvre dont les proportions sont si bien combinées, aurait pu braver encore des miliers d'années si la main destructive de l'homme, aidée par l'action irrésistible de la poudre, et par une persévérance infatigable, n'étaient parvenues à la

Digitized by Google

miner presque partout pour y construire les maisons qui sont à droite de la rue du commerce, en montant. La dureté de ces murailles est si grande que le propriétaire de la maison portant le n° 19, qui voulait, cette année, établir des caves à la place des fondations de ce souterrain, a été obligé de renoncer à ce projet. Après avoir fait assidument jouer la mine pendant un mois et demi, dans les fondations, il n'avait pu réussir à en arracher que quelques mètres cubes qui n'étaient pas le dixième de la masse à enlever : il dût se résigner à placer ses caves plus avant dans la montagne, plutôt que de continuer un travail aussi long que dispendieux.

La partie supérieure de ce conduit était sans doute autrefois peu au dessous du niveau de la surface du sol, mais à présent qu'il a été mis à découvert par les fouilles entreprises pour construire la maison dont nous venons de parler, l'on voit que le dessus de la voûte est recouvert presqu'en entier d'une épaisseur considérable de terre que les pluies ont entraînées de la montagne. Comme il a fallu faire une tranchée profonde et de grands déblais pour former l'emplacement de cette maison, on a trouvé, à 5 mètres environ au-dessous du sol de la rue des Tables-Claudiennes, un ancien four, des briques, d'autres objets et un pavement qui étaient sans doute au rez-de-chaussée d'une maison romaine. Ces découvertes donnent la hauteur du remblais considérable que les eaux ont amené vers cet endroit. Dans les mêmes fouilles, et il y a quelques années, dans la rue Imbert-Colomès ainsi que dans les autres rues environnantes, l'on a découvert de nombreuses traces de murailles romaines, un grand nombre de médailles, de morceaux de poterie et divers autres fragments antiques. Tout le monde sait que les tables claudiennes furent trouvées dans ce même quartier. Il est probable qu'elles étaient renfermées dans un temple, ou dans un autre monument public qui devait contribuer à l'embellissement

Digitized by Google

de cette portion de la cité romaine, avec l'amphithéâtre existant près de là, dans l'enceinte du jardin des plantes actuel. Ces différentes ruines démontrent suffisamment que, sous les Romains, la côte Saint-Sébastien formait un quartier très peuplé dans Lugdunum.

Ménestrier connaissait ce souterrain, et M. Artaud pensait qu'il servait d'aqueduc ou de réservoir à la naumachie. M. Cochard, dans sa notice sur les chemins couverts, que l'on voit sur les bords du Rhône, au-dessus de Lyon, parle aussi des souterrains de la rue du Commerce, et dit qu'un architecte lui avait certifié que leur pente était vers le Rhône. J'ai voulu vérifier par un nivellement l'assertion que mon père avait émise à M. Cochard, ne doutant pas que ce travail m'indiquerait en outre le rapport que ce monument pouvait avoir avec l'ancien amphithéâtre. Mon opération m'a donné 32 mètres, 31 centimètres pour la hauteur du pavement du souterrain au-dessus du Rhône, au commencement de la maison n° 19, et 32 m, 70 c. jusqu'à l'endroit où l'on pouvait pénétrer dans le souterrain ; c'est-à-dire que sur une distance de dix-huit mètres, j'ai trouvé une pente de 39 cent. se dirigeant du côté du fleuve. Continuant à niveler jusqu'au réservoir du Jardin-des-Plantes, je trouvai que le socle circulaire qui supporte la barrière en fer était à 32 mètres 13 cent. au-dessus du Rhône. De ces mesures, j'inférai les conséquences suivantes : premièrement que ce canal n'avait pas servi de réservoir à l'amphithéâtre, dans le cas où ce dernier monument aurait été transformé en naumachie, puisque la pente est diamétralement opposée à celle dont il aurait dû jouir pour verser les eaux nécessaires aux jeux nautiques; deuxièmement, que dans la rue du Commerce, à quelques centaines de mètres de l'amphithéâtre, l'aire du souterrain, étant déjà plus élevée que le sol autour du bassin du Jardin-des-Plantes, lequel bassin est lui-même au-dessus de l'am-

Digitized by Google

phithéâtre, ce canal n'avait pu prendre naissance dans cet édifice, pour se rendre de là au Rhône. D'après des notes de mon père, qui avait obtenu un léger crédit de la Mairie, en 1822 ou 1823, pour l'employer à découvrir l'arène (1) dont il dirigeait les fouilles comme architecte de la ville, il y avait un remblai de cinq mètres au-dessus de cette arène de forme elliptique. Son grand axe était d'environ quarante mètres, et le petit axe de vingt mètres. Les cinq mètres de remblai et trois mètres environ que l'on peut supposer pour la rampe du souterrain jusqu'à l'amphithéâtre, font une différence de huit mètres entre l'arène et le radier du canal; ce qui démontre clairement que le souterrain de la rue du commerce n'a pu servir de dégorgeoir aux eaux de la naumachie, et encore moins de bassin; et que ces deux monuments n'ont entr'eux aucune connexion.

Les parois intérieures des murailles n'ont jamais été enduites de ciment de tuileau comme l'étaient toujours les aqueducs, les piscines et les ouvrages destinés à contenir de l'eau limpide. Il est vrai que les murailles étaient assez épaisses, et faites avec de si bon mortier que toute transsudation aurait été impossible, si ce canal eut été employé à cet usage. Mais je ne puis voir dans ce souterrain un aqueduc destiné à conduire ou à contenir des eaux pures. Je crois plutôt reconnaître un de ces

(1) L'amphithéâtre était presque partout mis à découvert, lorsque le crédit, qui n'était que de mille ou deux mille francs environ, fut épuisé. Croirait-on que plutôt que d'accorder quelques centaines de francs de plus, l'administration préféra faire rejeter tous les déblais dans les fouilles? Et au moment de rendre à la lumière, les restes précieux d'un monument antique, mon père eut la douleur de le faire enterrer de nouveau. Il y a quelques années, lorsque l'on creusa le bassin du Jardin des Plantes, nous eûmes l'espérance que l'on se servirait du périmètre de l'ancienne arène, vain espoir! On s'arrêta à un mètre de son emplacement, et un bassin circulaire fut construit au-dessus de l'arène, lorsqu'il devenait si facile d'en rappeler la forme et la grandeur, et de s'établir sur les anciennes fondations.

Digitized by Google

anciens cloaques, pour l'établissement desquels Rome apportait autant de soin que pour les plus beaux monuments extérieurs, comme le prouve le grand cloaque de Tarquin qui est encore très bien conservé et sert aujourd'hui, comme il y a plus de deux mille ans, d'égoût aux aqueducs et aux immondices de Rome. Le cloaque de la rue du Commerce devait être extrêmement utile alors, de même qu'un semblable le serait encore aujourd'hui; non seulement il entraînait dans le Rhône les eaux ménagères et celles des fontaines publiques qui se trouvaient au-dessus de son niveau, mais il avait dû être particulièrement élevé et disposé pour recevoir les eaux et les terres que les pluies charrient toujours avec elles à chaque averse ; ainsi, ces eaux, surchargées de débris et de terres formant par leur volume et leur rapidité un véritable torrent, se précipitaient dans l'égoût, au tiers de la hauteur de la montagne. Ce cloaque empêchait aux localités inférieures de la cité d'être envahies par le sable et le limon provenant de ces avalaisons, et aux rues d'être transformées en rivières, comme de nos jours, après chaque grande pluie.

Le piédroit tourné vers la rue du Commerce avait une plus grande épaisseur que celui adossé à la montagne, afin que si le canal venait à être rempli d'eau, l'effort horizontal produit par cette masse d'eau ne put rien contre cette muraille qui n'était pas, comme l'autre, contrebuttée par la montagne.

Quoique l'on ne voit plus ce souterrain que sur vingt mètres de longueur, et que bientôt il aura presqu'entièrement disparu (1); il est certain qu'au-dessus de ce point il doit encore exister, et, qu'au-dessous, toutes les maisons de la rue du Commerce ont été fondées sur son emplacement; mais il est bien difficile de savoir où il avait commencé.

(1) Le propriétaire de la maison n° l'a conservé sur une longueur de 10 mètres environ pour en faire une cave; ainsi on pourra toujours l'examiner.

Digitized by Google

En faisant partir la mine pour enlever les fondations du cloaque, on aperçut une noix noyée dans le mortier, et dont les coquilles étaient aussi fraîches que si elle avait été cueillie depuis peu de temps; et, en outre, une branche d'osier avec son écorce, d'une conservation telle, qu'au dire du propriétaire de cet établissement qui a eu l'obligeance de me communiquer ces détails, on eût pu croire que cette branche venait d'être coupée. On voit, par cet exemple et par beaucoup d'autres, que la chaux préserverait éternellement le bois de la pourriture, et l'on pourrait peut-être utiliser cette propriété pour les bois que l'on emploie dans les caves et dans d'autres endroits humides, où quelques couches de lait de chaux, appliquées à propos sur cette substance végétale, vaudraient peut-être beaucoup mieux dans ce cas que la peinture à l'huile.

Digitized by Google

D'UNE DOUBLE VOIE SOUTERRAINE

QUI LONGE

LES BORDS DU RHONE ENTRE SAINT-CLAIR ET MIRIBEL.

Anciennement plusieurs personnes ont cru trouver dans les souterrains qui prenaient naissance à Miribel, et arrivaient jusqu'à Lyon en suivant de très près la rive gauche du Rhône, un double rang d'aqueducs élevés par les Romains pour amener à Lugdunum soit les eaux qui coulent sur Miribel et sur Montluel, soit plutôt les eaux du Rhône. Aujourd'hui encore, il n'est pas rare d'entendre répéter la même erreur, même par des personnes instruites qui, en voyant ces deux galeries souterraines, les comparent aux aqueducs qui existent dans les environs de la ville, et pensent qu'elles ont servi au même usage. Je crois donc ne pouvoir mieux terminer mon récit sur les aqueducs romains que par quelques observations sur ces voies souterraines qui, au premier coup d'œil, peuvent être regardées comme un double canal de

Digitized by Google

dérivation. Les personnes qui voudront voir par elles-mêmes ce que j'avance, n'auront qu'à faire une promenade des plus pittoresques, en suivant les bords du Rhône depuis Vassieux jusqu'à Néron.

Je donne bien plutôt la description apparente de ce monument que son historique, sur lequel nous sommes réduits à former des conjectures. On trouvera dans les Archives du Rhône, février 1825, une excellente notice publiée par M. Cochard sur les souterrains dont il est ici question, et sur le château et les fortifications de la ville de Miribel. Dans un Essai historique sur Miribel, petite ville de l'ancienne province de Bresse, M. Théodore Laurent a publié en 1834 des recherches pleines d'intérêt sur cette cité, à laquelle son château-fort donnait anciennement beaucoup d'importance. Mais, quant au dire de cet auteur sur la double voie des bords du Rhône, je me rangerais de préférence à l'opinion de M. Cochard.

J'ai souvent visité les souterrains qui allaient autrefois de Lyon à Miribel, choisissant toujours le temps des plus basses eaux du Rhône, dans l'espérance d'apercevoir dans le lit du fleuve quelques indices qui pourraient éclairer la question. Pendant les grosses eaux, le courant vient battre au pied de ces galeries, et les a renversées dans plusieurs endroits, et lorsque le Rhône est bas, on voit les débris de ces maçonneries à la surface de l'eau. Au mois d'avril 1840, le Rhône était si resséré dans son canal, et avait si peu de profondeur, que, de mémoire d'homme, on ne se rappelait l'avoir vu ainsi; dans quelques endroits, il eût été possible de le traverser sans perdre pied, et la navigation pour les bateaux lourdement chargés et pour les paquebots à vapeur a été interrompue pendant plus d'un mois au-dessus et au-dessous de Lyon. Les eaux étaient bien transparentes, et l'œil pouvait aisément distinguer au fond du lit les objets que

Digitized by Google

les graviers n'avaient pas entièrement recouverts : il m'a été facile d'explorer alors toute la rive jusqu'à une certaine distance de la berge.

En sortant de Lyon par la barrière Saint-Clair, après avoir traversé le village de ce nom, on arrive bientôt à la brasserie qui est à l'embranchement de la grande route et du chemin de Caluires descendant au Rhône. Là, contre le talus de la grande route, on voit, pour la première fois, sur une longueur de trente mètres, le piédroit intermédiaire qui supportait les voûtes de la double voie souterraine ; il est construit en béton et en maçonnerie de moëllons. Après l'intersection des chemins, la balme recouvre les souterrains, et on ne les retrouve que vis-à-vis le ponteau de Vassieux, vers un sentier qui monte à la route. A ce point, une borne, avec l'inscription : Hôtel-Dieu 1763, est maçonnée sur l'extrados des voûtes. Au four-à-chaux de Vassieux, on remarque quelques traces des souterrains et des vestiges de murailles très épaisses, sur lesquelles je donnerai plus loin mon opinion. Mais ces vestiges sont maintenant à fleur de terre ; car dernièrement on a démoli les souterrains sur 35 mètres de longueur approximative.

A 100 mètres environ au-dessus du four-à-chaux, on aperçoit, au pied de l'escarpement, un chemin couvert à double voie. Le piédroit de la première galerie, du côté du Rhône, est détruit, et il ne reste de cette galerie que le tiers de la voûte en encorbellement. Contre la balme, la voie parallèle est bien conservée sur une longueur de quarante pas en amont et en aval d'une ouverture de 90 centimètres pratiquée à dessein dans la voûte ; des éboulements de terrains empêchent d'aller plus loin. Pl. VI, fig. 2 et 3. Cette ouverture, traversant les voûtes des deux souterrains, commençait à leur naissance et avait été laissée du côté du Rhône, pour que le jour et l'air y pénétrassent. Un arceau à

Digitized by Google

plein cintre, commençant sur l'extrados des deux grands berceaux des souterrains, qu'il coupait à angle droit, recouvrait ce soupirail.

Un barraudage en fer empêchait sans doute qu'on escaladât par cette fenêtre, qui était elle-même à 2 mètres au-dessus d'un petit sentier, au pied duquel venait battre le fleuve. Je ne doute pas qu'il ait existé un grand nombre de ces soupiraux, qui étaient indispensables pour donner du jour et renouveler l'air; mais une grande partie est détruite, parce que ces ouvertures affaiblissaient les reins des grandes voûtes sur lesquelles elles portaient. D'autres peuvent encore être recouvertes de terre, et j'ai vu les traces d'une seconde un peu plus loin. Le dessin fig. 3 indique l'état dans lequel se trouvait ce soupirail jusqu'au commencement de cette année. Depuis, le propriétaire du petit champ contigu a fait maçonner cette ouverture, afin que les rares curieux qui suivaient ce chemin, n'entrassent pas dans sa terre pour examiner les singulières galeries qui l'avoisinaient.

J'ai relevé dans cet endroit et dans plusieurs autres les dimensions des deux voies qui sont toujours parallèles. La largeur d'une, prise dans œuvre, est de 1 m. 90 c.; les murs qui supportent les voûtes ont 0 m. 80 c. d'épaisseur; la naissance des voûtes est en retraite sur les piédroits de 0 m. 04 c. à 0 m. 05 c. Je ne pouvais prendre dans ce lieu la hauteur précise du pavement à la clef de la voûte, parce qu'il y avait sur l'aire une épaisseur de plusieurs décimètres de terre; mais je la mesurai exactement au-dessus de la Pape, dans un endroit où le Rhône coule au pied de la voie (fig. 4). Je trouvai la hauteur des murs sur lesquels portent les voûtes, égale à la largeur du vide, c'est-à-dire de 1 m. 90 c. Les deux voûtes sont de forme demi-cylindrique, en retraite de 4 centimètres sur les piédroits et formées de 30 à 32 voussoirs en moëllons. La hauteur des souterrains du pa-

Digitized by Google

vement à l'intrados du cerveau est de 2 m. 85 c.; la clef a 0 m. 55 c. d'épaisseur. L'élévation totale du vide sous le cintre qui servait de fenêtre (fig. 2), est de 3 m. 75 c., et la clef de cette pénétration hémisphérique a d'épaisseur 0 m. 30 c. L'aire ou le pavement est fait avec une couche de béton de graviers du Rhône et de chaux de 33 centim. d'épaisseur.

Les parements des murs sont de moëllons cimentés avec un mortier de chaux et de sable graveleux, et ces parements sont souvent remplis à l'intérieur par du béton. La construction des murs est la même partout. Près du four à chaux de Vassieux, l'aire est environ à 1 m. 50 c. au-dessus des basses eaux.

A quelques centaines de pas de ce dernier point, le Rhône a renversé la première galerie, et ses eaux baignent la base de la seconde. C'est là que j'ai découvert les vestiges d'un soupirail moins bien conservé que celui que j'ai décrit. On ne retrouve ensuite les deux souterrains qu'au chemin de Crépieu, où ils sont très apparents; il est facile d'entrer dans celui qui est adossé à la montagne, et de le parcourir sur une longueur de trente pas; la terre bouche l'orifice de la plus grande partie du second. Jusqu'au port de Reilleux, de même qu'au-dessous des bois du château de la Pape, on ne les aperçoit que par petites parties intervallaires.

Sur ces localités, le fleuve a fait tomber, en les minant peu à peu, plusieurs morceaux des piédroits et des voûtes : les débris en sont visibles. En s'approchant de la commune de Néron, les chemins couverts reparaissent sur une longueur de plus de 100 pas. A peu de distance du port de Reilleux (Pl. VI, fig. 3), le Rhône a emporté la première galerie, et cotoie la seconde, dont on distingue parfaitement la construction. C'est à cette place que j'ai pu prendre la hauteur des piédroits, indiquée ci-dessus.

Digitized by Google

Dans cet endroit, le béton qui forme l'aire de ces souterrains n'est pas à plus de 0 m. 85 c. au-dessus des basses eaux. Là, le mur qui supportait la voûte d'amont, a 1 m. 70 c. d'épaisseur, tandis que partout ailleurs le même mur n'a pas plus de 0 m. 80 c. Les deux parois de cette muraille, que le Rhône n'a pas emportées, sur une longueur de 6 m. 40 c., sont en moëllons par assises horizontales de 0 m. 55 c. d'épaisseur chaque, et l'intervalle qu'elles laissent est rempli en béton. Un second mur en moëllons, de 1 m. 80 c. d'épaisseur, se lie à angle droit au premier; sa longueur apparente est de 4 m. 00 c.; la maçonnerie se perd ensuite sous le chemin. J'ai dit qu'après avoir fini de décrire l'état actuel de cette double voie, j'indiquerais quelle a pu être la destination de ces murailles épaisses.

Vers les moulins de Néron, les galeries paraissent bien conservées. Les meuniers ont percé les voûtes dans plusieurs endroits pour y introduire des pièces de bois mises en travers, à l'effet d'amarrer les chaînes qui retiennent leurs moulins. Près de là, on trouve un mur de 1 m. 80 c. d'épaisseur, qui paraît aussi se relier aux galeries. Enfin, à 350 pas au-dessus des moulins, on voit sur le bord du Rhône les ruines de quatre murailles (fig. 5 et 6), ayant chacune 1 m. 40 c. d'épaisseur, et entrant obliquement dans le lit du fleuve, où l'œil les suit à 20 ou 30 pas de distance.

Ici finissent les traces apparentes; mais les habitants prétendent que les souterrains montent dans le bourg et se rattachent aux anciennes fortifications. M. Laurent assure les avoir découverts à Miribel, lors de fouilles récentes, à 2 mètres au-dessous du sol et à 10 m. 20 c. au-dessus du Rhône. M. Cochard nous dit à peu près la même chose, en ajoutant qu'ils se prolongeaient jusque dans les vignes qui sont auprès de l'église de Saint-Martin, du côté qui regarde Montluel. Beaucoup d'habitants de Miribel m'ont assuré la même chose.

Digitized by Google

Quelques-uns ajoutaient même que ces *Sarrazinières* ne finissaient qu'au château de Montluel. Jusqu'à preuve plus authentique je n'ajouterai pas foi à cette dernière croyance, parce que j'ai examiné le plus attentivement que j'ai pu le territoire compris entre ces deux villes, qu'auraient dû sillonner les souterrains, sans en découvrir le moindre vestige. Parmi tous les cultivateurs que j'ai interrogés, il ne s'en est pas trouvé un seul qui m'ait dit avoir connaissance de galeries souterraines, soit dans leurs champs, soit dans ceux de leurs voisins. A Montluel, même ignorance, et je n'ai pu apercevoir dans les ruines de l'ancien château-fort (1) de cette ville les traces de ces voies couvertes.

EN QUEL TEMPS ET POUR QUEL USAGE LES DEUX GALERIES SOUTERRAINES QUE L'ON VOIT DE NÉRON A SAINT-CLAIR, ONT-ELLES ÉTÉ CONSTRUITES ?

Le nom du fondateur de ces galeries n'est jamais sorti des vieilles chroniques, et l'époque où on les construisit, nous est tout-à-fait inconnue. Cependant je ne crains pas d'affir-

(1) L'ancien château de Montluel date de 1176, et la chapelle qui est dans son enceinte, est de 1289. On lit au-dessus de la porte d'entrée une inscription latine gravée en caractères gothiques et romains :

ANNO : DNI : M : CC : OCTOG : NONO : FVIT : FV :
DATA : HEC : ECCLIA : PR : DNM : HVMBTVM : . . DNO . .
MONTISLVPLLI : ET : P . DNAM : ALAYSIAM : DE : TVRRE :
EJVS : VXOREM : IN : HONORE : BI : BARTHOLOMEI : APLI :

L'an de Jésus-Christ, mille deux cent quatre-vingt-neuf, cette église fut fondée par le sieur Humbert, seigneur de Montluel; et par dame Loyse de La Tour, son épouse, en l'honneur du bienheureux Barthélemy, apôtre (*).

(*) Les caractères typographiques n'ont pas permis de reproduire la forme gothique de certaines lettres ainsi que leurs ligatures et abréviations..

Digitized by Google

mer qu'elles sont postérieures à la domination romaine dans nos contrées. Le peuple romain imprimait à ses œuvres et surtout à ses monuments un caractère de force et de solidité qu'un œil un peu exercé discerne bien vite des ouvrages des bas-temps et du moyen-âge. La construction de ces souterrains est peu remarquable, et ressemble à la maçonnerie que l'on fait de nos jours. Comme ce monument n'a aucun caractère distinctif, ni moulures, ni ornements, il est impossible d'en bien préciser la date. Je crois que ces chemins couverts peuvent avoir été construits après que Lyon fût devenu la capitale du royaume de Bourgogne. L'histoire nous apprend qu'au sixième siècle les Romains avaient perdu les Gaules, et que les enfants de Clovis, après la mort de ce prince, se divisèrent la France.

A présent, quel a été leur usage? même doute et même oubli dans nos anciens historiens. Ménestrier les regarde comme des aqueducs qui dérivaient les eaux du Rhône depuis Miribel, ou même depuis Montluel, pour les amener à Lyon avec une pente moins forte que celle du fleuve, et les faire servir aux besoins de l'industrie : ces eaux se jetaient ensuite dans le canal des Terreaux.

M. Delorme avait cru d'abord reconnaître des aqueducs dans ces souterrains, mais il s'aperçut plus tard de son erreur.

M. Cochard qui avait visité ces souterrains avec mon père, combat l'opinion de Ménestrier et pense, avec raison je crois, que ces souterrains, qu'il attribue au temps de la féodalité, n'ont pu servir qu'à compléter les fortifications du château de Miribel. Les terres et dépendances de ce château s'étendaient, au commencement du quatorzième siècle, jusqu'aux portes de Lyon (1). « En 1312, Guichard de Beaujeu, seigneur de

(1) Cochard, *Archives Artistiques*, février 1825.

Digitized by Google

Miribel, vendit à l'archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, toute la juridiction dont celui-ci jouissait au-dessous des vieux fossés, régnant de la rivière de la Saône jusqu'au Rhône, et de là en descendant jusqu'au pont de la Guillotière, avec toutes les îles et tous les émoluments qui y étaient attachés. A son tour, Pierre de Savoie céda, par un traité de la même année 1312, la totalité des droits qu'il avait sur la ville au roi Philippe-le-Bel. »

Il est impossible d'admettre que ces souterrains aient pu amener des eaux : leur construction en exclut toute possibilité, quoique la pente aille toujours en s'élevant depuis Saint-Clair jusqu'à Néron. Dans ce dernier lieu, comme je l'ai déjà dit, l'aire n'est pas à plus de 80 centimètres au-dessus des basses eaux. Un peu plus haut, il est vrai, on aperçoit quatre murailles (fig. 4 et 5) qui ont dû appartenir aux galeries : ces murailles parallèles entrent obliquement dans le fleuve. Il est probable qu'autrefois, dans cet endroit, le Rhône était plus éloigné du pied de la montagne qu'il ne l'est à présent, car le lit est divisé par des îles et des bancs de gravier en un grand nombre de bras. Pour ne pas poser les fondations de ces murs sur le sable, on aura creusé jusqu'au gravier au-dessous de la surface des eaux; c'est ce qui se voit encore lorsque le fleuve est presqu'à l'étiage.

En admettant que la pente du radier de ces galeries soit uniforme partout depuis Miribel jusqu'à Néron, ce qui ne m'a pas paru régulièrement observé, qu'aurait-on obtenu pour un travail aussi important ? De Miribel au four-à-chaux de Vassieux, qui est au 3/4 de la route de Miribel à Lyon, le radier des souterrains n'est pas à plus de 1 m. 50 c au-dessus des basses eaux; ajoutons, si l'on veut, les deux tiers de cette hauteur pour le quart de la longueur excédante, nous obtiendrons une chûte de 2 m. 50 c. au-dessus de l'étiage du Rhône, à Lyon, dans l'ancien canal des Terreaux. Mais il est

Digitized by Google

extraordinairement rare que le fleuve arrive à son étiage, il est habituellement à 0,50 c., ou 0,80 c. au-dessus de cette ligne. Si donc on retranche 0,50 c. de 2 m. 50 c. il ne restera plus que 2 m. de chûte, hauteur à peine suffisante pour faire tourner quelques roues de moulin. Un aussi faible résultat, acquis bien péniblement, ne saurait motiver de si grands travaux et tant de dépenses, et cependant Ménestrier n'a pas craint de consigner dans son Histoire de Lyon une semblable assertion.

On aurait donc exécuté deux vastes souterrains ayant trois lieues de longueur pour obtenir des eaux à 2 m. d'élévation, tandis que sur les bords du fleuve, en face de la ville, on pouvait obtenir dans la rapidité du courant, une force motrice, bien plus considérable et à la portée de tous.

Maintenant si l'on veut trouver dans ces galeries un double aqueduc apportant des eaux à boire, il sera impossible d'appuyer ce dire seulement par l'ombre d'une mauvaise preuve et ce serait perdre son temps que de discuter sur un emploi aussi déraisonnable.

Je crois qu'il est impossible de voir dans ces galeries autre chose qu'un chemin couvert fait pour relier entr'elles les fortifications de Lyon et celles de Miribel. Ce chemin ne peut être antérieur au sixième siècle, et sa construction n'appartient plus à la période romaine. De ces deux souterrains, l'un servait sans doute de voie d'aller et l'autre de voie de retour. La cavalerie pouvait aisément y passer. Ces chemins recevaient de l'air et du jour de distance en distance, par des fenêtres demi-circulaires. Les murs épais dont j'ai déjà parlé (fig. 4 et 5) ne peuvent être autre chose que les fondements de tours carrées, établies de distance en distance, pour défendre le chemin couvert. Placées dans les lieux où il était le plus facile d'aborder, ces tours suffisaient pour garantir de toute surprise et pour empêcher la destruction des galeries. Les souterrains

Digitized by Google

étaient presque toujours adossés à une côte escarpée et élevée qui en rendait l'approche bien difficile. Le pied de ces balmes touche au Rhône, où elles se perdent, et il y a bien peu d'endroits où il y ait un terre-plein d'une certaine étendue entre la montagne et l'eau; sans aucun doute, l'escarpement de la balme aura été une des principales raisons déterminatives pour la construction de ces voies souterraines à un niveau aussi rapproché de la surface du fleuve.

On ne peut préciser le nombre des tours de défense ; les vestiges de trois paraissent encore, ils sont appuyés contre les souterrains. Les murs avaient 1 m. 80 c. d'épaisseur, et la base du mur de face de la tour, regardant le Rhône, servait en même temps de piédroit à la voûte du second souterrain.

Les quatre murs parallèles qui ont 1 m. 40 c. d'épaisseur et qui entrent obliquement dans un bras du fleuve, au commencement du territoire de Miribel, faisaient encore partie du même ouvrage. Ces murs se rattachaient à l'enceinte fortifiée et au château de cette ville qui, avant l'invention de l'artillerie, était regardée comme une place très forte. C'est sans doute l'excellente assiette de son château qui lui avait fait donner le nom de Miribel, autrefois *Mirum Bellum*, œuvre de guerre admirable.

Il n'est pas douteux que ces souterrains dont on ne retrouve plus de traces qu'à l'extrémité du faubourg Saint-Clair, aboutissaient anciennement jusques dans Lyon. La terre en recouvre encore quelques restes, mais la plus grande partie aura été démolie lorsque les maisons du faubourg furent construites, et lorsque l'on établit le boulevard et le quai Saint-Clair. M. Delorme dit avoir vu la fin de ces voies couvertes dans la maison de M. Allier, à l'angle de la rue Puits-Galliot et de celle du Griffon.

Je résumerai mon opinion en répétant que cette double

Digitized by Google

galerie servait anciennement de chemins couverts pour tenir en communication le château de Miribel avec les fortifications de Lyon. Miribel fut, sans doute, élevée pour défendre Lyon de toute surprise, soit du côté du plateau de la Bresse, soit aussi du côté du Rhône. Ce poste avancé, d'une assiette très forte, empêchait, de deux côtés, l'ennemi de s'approcher de la place, et il lui devenait très difficile de faire le siége du château de Miribel et de la ville de Lyon qui se ravitaillaient mutuellement par les souterrains des bords du Rhône. Il était à peu près impossible de couper ces voies avant de s'être rendu maître de l'une ou de l'autre place. Les chemins couverts, constamment sous terre, étaient au bord d'un fleuve très rapide, et au pied de balmes très ardues. Dans les endroits plus à découvert, des tours ou des ouvrages extérieurs de défense à murailles épaisses et crénelées permettaient à quelques archers de repousser toutes les attaques. Une armée étrangère ne pouvait donc arriver jusqu'à Lyon, par la Bresse, qu'après avoir pris Miribel, chose qui n'était pas facile; autrement cette armée aurait été exposée à être elle-même assiégée si elle se fut hasardée à laisser sur ses derrières une forteresse d'où pouvait fondre, à l'improviste, dans un moment opportun, la plus grande partie des soldats des deux places.

La ligne fortifiée de Lyon à Miribel servait encore à empêcher les débordements d'ennemis qui auraient eu le projet de s'emparer de Lyon par surprise du côté du fleuve.

Alexandre Flachéron.

Digitized by Google

LA

CHAPELLE DES CONCHES.

Chaque pays a ses chroniques et ses légendes. Si les idées de l'homme civilisé se portent vers l'avenir, celles de l'homme simple, du montagnard surtout, retournent sans cesse vers le passé, et toutes les choses d'autrefois semblent plus fortement agir sur son imagination. Chaque endroit de son pays, chaque arbre de sa forêt, presque chaque famille et chaque maison de son village a son histoire mélangée de faits réels et de faits imaginaires. Le repos du paysan tient toujours de la contemplation et de la rêverie. Il est, à tous ses âges, en face de la nature ; et le spectacle de la nature rend poète, sans qu'il le sache, celui qui l'a sans cesse sous les yeux. Tout enfant, il garde ses troupeaux. Quelquefois, des jours entiers, seul avec ce qu'il lui faut de nourriture dans un pe-

Digitized by Google

tit havresac de toile, il va, vient, se promène, et chante de tous ses poumons sur le sommet de sa montagne, d'où il découvre une vaste plaine ou la vallée. Pour passer le temps, il ramasse quelques fleurs sauvages; il les effeuille et les jette; ou bien il regarde voler les oiseaux au-dessus de sa tête. Impuissant pour troubler le tiercelet ou l'aiglon qu'il voit planer avec calme et décrire de grands cercles dans l'espace, il se lasse bientôt de les suivre de l'œil et, comme pour se dédommager de sa faiblesse, il se met à harceler, en leur jetant des pierres, sans jamais les atteindre, la bergeronnette ou le pinson qui voltigent sur les buissons ou près des sources.

Cette enfance ignorante qui voit sans cesse ouvert sous ses yeux le livre immense de la création, trop sublime pour qu'il y puisse lire, le dispose à s'effrayer de tout ce qui semble surnaturel et à rester crédule. La prière que lui apprend sa pauvre mère, les sermons de son curé, qui n'a peut-être pas toujours lui-même une bien nette idée du diable, ni beaucoup de courage contre les morts, se mélangent dans sa tête; et, tout susceptible qu'il soit de devenir le soldat le plus brave, si le sort le fait soldat un jour, il a peur dès que le soleil se couche. Avec la peur, les choses mystérieuses se propagent. Les fantômes prennent vite des formes. Aussi les classe-t-on souvent par familles. On leur assigne des lieux de rendez-vous. Dans l'arrangement de quelques pierres, retrouvées un matin là où elles n'étaient pas la veille, on reconnaît les traces de leurs assemblées. On croit entendre encore les sons de leur parole qui n'aime que la nuit, dans les soupirs de quelque écho qui répond à une voix trop éloignée pour être entendue d'une oreille humaine. Je sais telle montagne au flanc de laquelle se trouve un puits creusé par des travailleurs inconnus, dont l'ouverture est entourée de ronces et d'épines et dont on n'approche qu'avec crainte, comme si on

Digitized by Google

devait y être attiré malgré soi. Le bruit court que quelques-uns y sont descendus pour retrouver des animaux tombés dans ses horribles profondeurs ; et ils ont raconté de merveilleuses choses. Le dernier intrépide qui tenta cette descente se fit, disent les anciens, attacher avec des cordes sous les bras; il se munit d'une lanterne; puis, comme on pensait bien que la profondeur était immense, on avait eu soin d'apporter toutes les cordes du village, et, à mesure que l'extrémité de la dernière employée approchait de l'orifice du puits, on l'allongeait en y attachant une nouvelle; toutes y passèrent ainsi, et peu s'en fallut que, faute de cordes, le malheureux ne restât au fond. Cependant il n'en fut rien. Après bien des heures de fatigue, on le remonta ; mais il n'avait point vu de bœuf, de vache ou de mouton, et il avait entendu ..... chanter les poulets de l'autre monde ! — Je m'oublie, ce n'est pas de ce puits dont je veux parler aujourd'hui.

Il peut, ce me semble, exister des hommes qui, sans avoir une foi naïve et entière en la religion dans laquelle ils sont nés, la comprennent cependant et l'aiment. Pour peu qu'ils aient exercé leur esprit, que l'étude les ait rendus graves et leur ait fait apprécier les vanités de la vie et des choses du monde, ils savent, si non pour eux dont le cœur n'a plus ces émotions premières et saintes qui ne peuvent que bien rarement, hélas! et peut-être au détriment de la pensée, se conserver en nous ; ils savent, non pour eux, mais pour les autres qui n'ont pas touché autant à l'arbre défendu de la science, le besoin des choses matérielles et extérieures, pour leur rappeler Dieu qu'ils ne comprennent pas comme esprit invisible et immense; et la prière qui n'est pas pour eux la vénération muette pour l'auteur dans la contemplation de l'œuvre. Peut-être est-ce un de ces hommes qui a fait bâtir la chapelle des *conches?* — Peut-être est-ce tout simplement quelqu'homme pieux et croyant suivant toutes les rè-

Digitized by Google

gles, qui n'a voulu que relever une pauvre église méchamment abattue pendant nos troubles révolutionnaires; faire une œuvre chrétienne et catholique plutôt qu'une œuvre poétique; ou bien se créer un but de religieuses promenades pour des jours de souvenir et de tristesse? Peu importe, du reste; si non la construction et la forme de la chapelle, le site, au moins, conviendrait pour l'une ou l'autre de mes hypothèses.

La chapelle est bâtie sur une montagne entre deux vallées. L'une, à l'ouest, est resserrée par une montagne moins élevée que celle des *Conches* et qui formerait son premier plan, si l'on comblait le vide; l'autre, à l'est, moins étroite, plus étendue et semée de quelques villages pauvres. La montagne des *Conches* est aride, à peine boisée à sa crête; des rochers grisâtres, coupés en arête et perpendiculairement au dessus de la plus petite vallée, ouvrent de larges fentes d'où s'échappent de maigres arbustes, de petits œillets rouges qu'un air désolé agite sur leur tige. Depuis ces rochers, jusqu'à la chapelle, et sur tout le versant du côté du matin jusqu'au bas de la montagne, c'est une herbe un peu grise et un peu jaune, courte, triste, qui n'a pour elle qu'une odeur aromatique et forte comme toutes les herbes des lieux élevés, et sur laquelle il serait impossible de reposer ses membres fatigués, tant la terre qui la nourrit est peu épaisse sur le roc.

Quand le soleil se lève, il dore déjà le petit beffroi blanc, qu'il est encore caché par les montagnes à l'est qui bordent la vallée dans sa langueur et dont les têtes s'élevant par étages semblent aller jusqu'au ciel. Ce sont les premières de la chaîne des Alpes et du Jura. Elles semblent des barrières infranchissables pour l'homme. Le regard se promène pensif et interrogateur sur leurs formes qu'on prendrait quelquefois pour des flots arrêtés brusquement dans un jour de

Digitized by Google

tempête et pour l'éternité. Cette sorte de mouvement, immobile comme la peinture, avec l'immense silence de la campagne a quelque chose d'imposant et de grave. Tout ce coté du paysage est sombre; mais du côté du soir et dans le lointain, comme pour reposer de cette sévérité, la vue est riante. C'est une plaine fertile et partout animée; partout des maisons de plaisance, partout des villages ou des clochers blanc ou rouges, une belle route dont on suit la ligne jusqu'à Bourg, le dôme de Notre-Dame, l'église de Brou sur lesquels l'œil fait une halte; puis, un intervalle où l'on ne distingue ni les champs, ni les bois, et semblable à une brume toujours couchée au pied des montagnes du Mâconnais qui bornent l'horizon.

Dans nos pays, le peuple a conservé sa croyance aux pélérinages autrefois si fréquents et *si utiles*. On va, par exemple, à ..... pour les maux d'yeux, à ..... pour les convulsions, à, je ne sais plus où, pour détruire les sorts; anciennement l'on allait aux *Conches*. Il y avait, en cet endroit, une chapelle dont, avant la dernière construction, il ne restait aucun vestige. Une sainte Vierge de pierre avait été l'habitante vénérée de cette chapelle et la protectrice des alentours. Elle le fut pendant bien des siècles peut-être, car personne ne l'a vu par soi-même ou ne sait par tradition rien de la première construction de la pauvre petite église. Seulement les esprits forts et libres qui ne donnaient pas dans les superstitions des faibles et se riaient de l'amour des choses saintes, ayant fait renverser la chapelle et chasser la Vierge, on sait qu'elle s'en alla en exil à l'un des voisins villages, où elle fut recueillie par quelqu'ame pieuse et dévote qui recevra, sans doute, plus tard, la récompense de son hospitalité généreuse.

Après avoir longtemps habité la montagne, rien n'est triste comme la plaine. Les plantes n'y ont plus les mêmes

Digitized by Google

parfums, les arbres les mêmes ombrages, et l'œil habitué à contempler au dessous de lui, se lasse des longues lignes plates qu'il suit de tous côtés. L'air est moins vif aussi, l'on ne voit plus l'orage, on n'entend plus d'aussi près le tonnerre, tout cela fait un grand vide, et j'aime tant mon pays et mon toit, que je comprends les souffrances de ceux qu'on arrache des leurs. La pauvre sainte Vierge dut trouver son exil bien amer et le temps long dans sa cachette de la vallée. Il n'est pas de mal si violent que celui du pays, il faut le revoir ou mourir, aller à l'éternelle patrie. Quand une mère fait ses adieux à son fils qui part pour l'armée, elle rassemble toutes ses forces pour son dernier mot qui résume toutes ses craintes : *Ne prends pas le mal durant*, lui dit-elle, car elle sait qu'on n'en peut pas guérir.

Notre exilée voulut donc revoir le sommet de sa montagne et la place de sa demeure. Mais, comme le jour elle était craintive, et qu'à R..... on ne sait peut-être pas bien encore que tous les cultes en France sont parfaitement libres et, qu'à plus forte raison, tous les dieux, tous les saints et toutes les saintes, qu'ils soient de bois, ou qu'ils soient de pierres, sont libres aussi d'aller où bon leur semble, où de s'arrêter où il leur plaît, notre exilée, disais-je, prit le parti de voyager la nuit. Quand l'heure de tout mystère était venue, elle quittait sa niche, et, seule, sans appui, sans rien dire à personne, la téméraire qu'elle eût été sans le secours du ciel, elle grimpait à la place de l'ancienne chapelle. Longtemps ses courses furent secrètes. Mais tout se découvre peu à peu; dans les villages comme dans le monde, rien ne reste en entier dans l'ombre; et, comme il est arrivé à plus d'un de s'oublier en des lieux bien aimés, la sainte Vierge s'oublia sur la montagne. Des passants l'y trouvèrent un matin. Sans ébruiter, la première fois, ce miraculeux voyage, pieux et discrets, ils la reportèrent à son logis. Elle se laissa tran-

Digitized by Google

quillement faire. Cependant, de même que le tempérament agit sur le moral, que dans un corps débile, par exemple, ou maladif, les idées sont souvent flasques et incertaines, et fortes dans un corps sain et robuste, la sainte Vierge devait sans doute à son corps de pierre des idées fermes et résolues. Toutes les fois qu'on la trouva sur la montagne, on eut beau la remporter à la vallée, elle n'a pas cessé d'y remonter.

Vous sentez bien que devant une volonté si clairement et si nettement manifestée, il n'y avait pas à hésiter. Les désirs de la Vierge devaient être exaucés. Et voilà la miraculeuse cause qui a fait bâtir la chapelle des *Conches*. On attend, à présent, la récompense de cette réinstallation, car il n'est pas à présumer que la céleste exilée soit ingrate. C'est bien assez que ces indignes plaies : l'ingratitude et l'oubli, ne soient que pour cette terre.

Quand la petite église a été achevée, il a fallu la consacrer. M. l'évêque de Belley, que rien n'arrête dans son zèle, qui connaît les plus pauvres villages de son diocèse, est venu lui-même la bénir. La cérémonie s'est faite en octobre. Les grandes et riches pompes des cathédrales ne m'ont jamais ému, mais les plus humbles prières de mon village m'ont toujours été jusqu'à l'ame. J'adore le Dieu des faibles et des pauvres, de ceux qui souffrent et qui pleurent. Je ne comprends le Dieu des autres que comme un dominateur magnifique qui les briserait en atômes et prend en pitié la richesse et la grandeur. C'est la consolation que j'aime, — c'est le sublime artiste de l'univers que j'invoque. Je trouve qu'il n'y a que deux choses en réalité dans la vie : la contemplation, c'est la prière.

Ce pluvieux automne de 183... eut au moins un beau jour pour le triomphal retour de la sainte Vierge dans son nouveau palais élevé sur les ruines de l'ancien. Il valait bien la peine, misérables de 93 ! d'abattre avec la colère à la-

Digitized by Google

quelle vous vouliez en vain donner l'apparence du mépris, cette vieille chapelle où bien des infortunés peut-être étaient venus, pleins de foi, demander du soulagement pour leurs malheurs, ou se consoler un moment par la prière de n'en pas obtenir encore! La tempête peut longtemps gronder, mais le calme renaît toujours. Tout ce qui tient à nos faiblesses et à nos misères, tout ce qui tient à notre cœur et à nos peines ne s'efface jamais quoiqu'on fasse, et rien n'y tient comme les croyances religieuses. Si vous donniez bonheur et plaisir à tous, pour toujours et sans cesse, peut-être le besoin de la prière et d'un culte disparaîtrait-il, or, de bonne foi qui croirait cela possible?

Un soir, il tombait une neige mélangée de pluie. C'était le temps de la lune, elle éclairait faiblement, mais elle éclairait assez pour qu'on trouvât son chemin. Poussé par je ne sais quelle irrésistible pensée, je quittai le coin de mon feu et je me rendis aux *Conches*, malgré la longueur du trajet. Il y avait une telle ardeur dans mon esprit, j'avais un tel besoin d'être ému que rien ne m'aurait arrêté. Il fallait gravir la montagne par un sentier glissant. Mon pied ne s'effraie ni ne recule au roulement des pierres qu'il fait descendre; j'arrivai vîte sur la crête et je m'acheminai vers la chapelle. La neige tombait en flocons épais qui, peu gelés, se fondaient en tombant et faisaient un bruit triste et doux sur les dernières feuilles des noyers. Ces beaux arbres, de distance en distance et sans suivre de ligne, semblaient des abris ménagés pour les attardés de la journée ou les mendiants qui ne pourraient pas, avant le soir, gagner le chaume sous lequel ils demandent à passer la nuit. Les chiens criaient dans la plaine, et, dans l'éloignement, des lumières tremblantes paraissaient aux vitres des maisons.

Quand il fallut traverser les bois et longer la Montagne-Noire dont on raconte mille histoires, il me vint bien dans

Digitized by Google

l'esprit que le coin du feu serait une meilleure place, mais j'étais en route et je n'aime pas reculer. J'avais, du reste, assez à faire pour me préserver des chutes, et reconnaître mon chemin. Ce que je voulais, dans cette course de nuit, c'était de savoir si, changeant de système, mais conservant son goût pour les promenades à la belle étoile, la sainte Vierge de pierre, au lieu de venir de la vallée à la chapelle, n'allait pas de la chapelle à la vallée..... Je fus peut-être puni de ma curiosité et de m'être mêlé de ce qui ne me regardait pas, car, malgré mon attention soutenue pendant assez longtemps, je ne vis rien positivement. De retour chez moi, je ne regrettai cependant ni mon temps, ni ma peine. Je n'avais jamais vu ce paysage la nuit, et surtout par une nuit comme celle qu'il faisait, sombre à demi, froide et neigeuse. Ce n'était que par intervalles que les nuages s'entr'ouvraient, et la lumière de la lune, qui n'en paraissait que plus vive, faisait l'effet d'un vaste éclair plus pâle et moins rapide que dans l'orage. Cet éclair, sans la foudre, avait quelque chose de fantastique et de mystérieux. Il semble qu'il doit toujours faire chaud dans la tempête. Le silence donnait l'idée d'un orage dans la campagne des ombres, les vivants se chauffant en silence, ou dormant dans les chaumières. Quand les nuages s'étaient rejoints, j'écoutais le vent. Comme une armée qui se serait réunie dans la plaine et se jetterait ensuite sur un seul point, il bruissait d'abord sourdement dans la vallée, puis, tout-à-coup, il soufflait d'un seul souffle court, immense ; il passait impétueux sur la montagne, et jetait sur le toit de la chapelle et contre les murs des tourbillons sifflants de feuilles humides et flétries.

Je supposais à ma place un montagnard dont l'imagination ardente et superstitieuse, sans qu'il put s'en rendre compte à lui-même, eût été impressionnée comme l'était la mienne, et

Digitized by Google

je ne m'étonnai plus de ses terreurs et de ses visions. Je ne sais pas bien même si ce fut le résultat de mon esprit agité, ou si ce fut une apparition réelle : une forme vague, blanche, grande comme un des arbustes de la montagne, parut derrière la chapelle, à peu de distance de laquelle j'étais resté. On eut dit qu'elle hésitait un moment, puis elle se mit lentement en marche et descendit. Je ne la vis pas longtemps. Je passai ma main sur mes yeux, je les ouvris autant que Dieu me les a donnés grands, ce qui n'est pas beaucoup dire, toute mon attention fut saisie; mais l'apparition ne dura point. Depuis je n'ai pu savoir au juste ce que c'était, à moins que ce ne fut une nouvelle escapade de la sainte Vierge, ce dont je doute, car sa chapelle est parfaitement close et je l'ai vue à travers la petite grille de la porte, si bien parée et si bien couronnée de fleurs et d'or, qu'il lui eut fallu un trop puissant motif pour quitter ses beaux habits, sa brillante toilette, et s'en aller, par une nuit si mauvaise, courir la montagne.

Mon histoire, ou ma légende, quelque soit le nom qu'on veuille lui donner, n'aura, je ne l'ignore pas, rien de sérieux ni de grave auprès de certains hommes. Il en est même qui, jugeant tout d'après eux, et fort satisfaits des bornes assignés par le créateur à leur esprit (quelques-uns se contentent de peu), prendront en souverain mépris elle et son auteur. Ils me traiteraient de tête légère et folle, incapable de réfléchir et *d'être utile*. Ils me fermeraient volontiers l'entrée de toute carrière qu'ils réserveraient pour eux seuls et leurs semblables : je suis moins exclusif qu'eux et ne les crois incapables de rien, même de remplir leurs loisirs comme je remplis les miens, s'ils daignaient le faire. Je ne leur demande qu'une chose, c'est de faire connaître la méthode qu'ils emploient pour en venir (si toutefois ils ont à en venir là), pour en venir à regarder comme futiles des choses aux-

Digitized by Google

quelles la plupart des hommes, dans leur jeunesse, quelques hommes, toute leur vie, ont attaché un intérêt profond. N'est-ce donc point un fait digne de remarque que cette unanimité de croyances aux choses surnaturelles, chez tous les peuples, dans les mêmes conditions sociales, dans les mêmes pays, plaines ou montagnes? Quelque soient les noms qu'on leur donne, qu'elles s'appellent *trilby*, comme en Ecosse ; *servant* ou *follet*, comme dans nos pays; qu'elles ne soient que des esprits n'ayant jamais été revêtus de formes matérielles, ou qu'elles ne soient que des ombres, reflets mystérieux de ceux qui ont passé sur notre terre et qui dorment depuis dans son sein.

Il n'y a, selon moi, rien qui n'ait sa signification et sa portée dans les faits dont on peut s'emparer pour analyser l'esprit de l'homme à tous ses âges, à toutes ses phases, civilisation ou ignorance. Chacun est philosophe à sa manière : les uns le sont par la logique et l'esprit, pourquoi d'autres ne le seraient-ils pas par l'imagination et par le cœur? La raison, chez tous, veille sur la folle du logis, elle la prend dans ses intervalles lucides; pour les autres elle la rejète. Il ne faut pas croire que tout ce qui est vif et brillant soit éphémère. Quels sont, du reste, les graves esprits qui ne se soient jamais délassés en descendant des hautes sphères de la pensée?

Je sais des hommes qui, se qualifiant d'hommes énergiques et complets, se reposent dans l'ivresse des sens et la débauche, et s'en glorifient. Pourquoi donc serait-on incomplet et sans énergie, incapable des choses utiles et pratiques de la vie pour aimer les études et les recherches des poètes! — Il est des grandeurs qui descendent sans s'abaisser, de vastes pensées qui, sans devenir mesquines et rétrécies, s'arrêtent et s'absorbent sur la moindre des fleurs, mais ce qui est bas de sa nature conserverait sa bassesse même sur un point éle-

Digitized by Google

vé, ce qui ne peut comprendre qu'une seule chose et ne peut dépasser une barrière, avec l'orgueil humain ne voit rien de plus grand que cette chose et rien au delà de cette barrière que la brume de l'espace, c'est-à-dire le chaos d'une imagination qui divague. L'espèce de mépris des esprits qui s'appellent positifs et froids pour les esprits ardents et les imaginations vives n'est, peut-être, qu'une impuissante envie ?

A. Provère.

B. 25 novembre 1839.

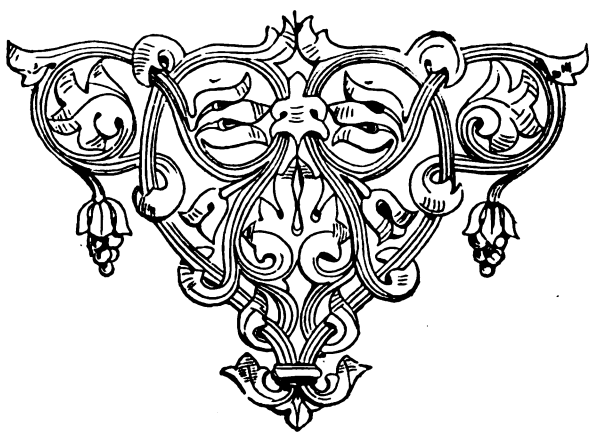

Digitized by Google

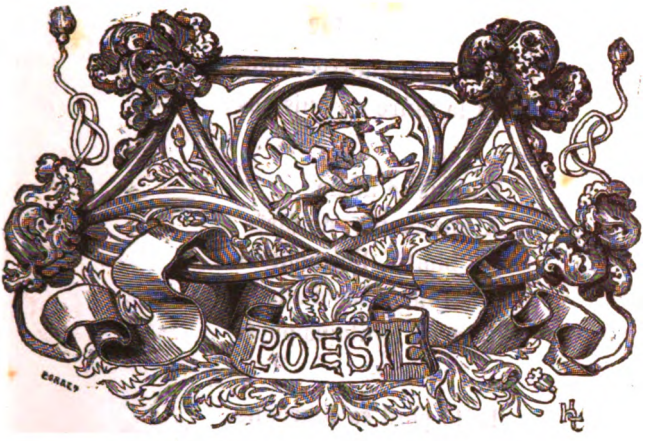

AUTOMNE.

Les fleurs sont arrachées
Ou ne fleurissent pas
Sur leurs tiges penchées;
Les feuilles desséchées
Bruissent sous mes pas;

Les peupliers jaunissent ;
Les chants mélodieux
De nos oiseaux finissent
Et les brouillards brunissent,
Chaque matin les cieux.

Sur le noyer sans feuilles
Crie encor le pinson;
En chemin l'enfant cueille

Digitized by Google

Le tardif chèvre-feuille
Et la mûre au buisson.

L'alouette fidèle
A nos champs de maïs
S'y blottit, l'hirondelle
S'envole à tire d'aile
Vers de lointains pays.

L'été perd sa couronne,
Le feuillage est moins vert,
Tout devient monotone ;
Voici déjà l'automne,
Voilà bientôt l'hiver.

L'hiver et les soirées
Dans les salons brillants !
Jeunes femmes parées
Et vierges adorées,
Regards, soupirs brûlants !

Et les fleurs embaumées
Dans les cheveux soyeux !
Les romances aimées,
Les danses animées,
Et les rires joyeux !

Mais pour celui qui pleure,
Mon Dieu, qu'importe, au bal !
Qu'une haleine l'effleure
Et que son soupir meure
Sur un front virginal !..

Digitized by Google

Oh! combien je préfère
Suivre, à la fin du jour,
Un sentier solitaire
Où seul avec mystère
Je puis rêver d'amour.

Ou près d'une eau plaintive
Sous un saule m'asseoir,
Troubler la voix craintive
Des oiseaux de la rive
Qui chantent chaque soir.

Avec un nom de femme,
A voix basse, mêler
Les plaintes de mon ame
Au doux bruit de la rame
Qui semble consoler.

Ou bien, la nuit venue,
Au bord de la forêt,
Confier à la nue,
Pour ma vierge ingénue,
Un message secret.

Mais l'eau coule souillée
De feuilles, de débris,
La haie est effeuillée,
La forêt dépouillée,
Les sentiers défleuris.

Le vent brise ses chaînes
Et souffle froid; les flancs

Digitized by Google

Des sapins et des chênes
Des montagnes prochaines
De neige sont tout blancs.

Quand l'astre du mystère
Commence à s'élever,
Les yeux baissés à terre,
Au sentier solitaire
Je n'irai plus rêver.

Philibert LEDUC.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

UNE INSCRIPTION DU MUSÉE,

RELATIVE A UN

CHARTARIUS LYONNAIS.

Comme complément à quelques recherches au sujet des anciens bibliopoles de notre ville (1), j'ai cité fort passagèrement une partie de l'inscription funéraire de VITALINVS FELIX. Resserré alors dans des limites assez étroites, que je ne pouvais convenablement outrepasser, j'ai dû m'abstenir d'insister trop longuement sur ce monument précieux pour l'histoire du commerce et des lettres dans notre ville à l'époque romaine, bien que la profession qu'il mentionne se lie assez intimement aux travaux des *librarii* et au négoce des *bibliopolæ*. Mais en laissant à regret, pour le moment, cette inscription, j'annonçai l'intention d'y revenir bientôt dans un article spécial, ce qne je viens essayer d'accomplir aujourd'hui.

(1) *Revue du Lyonnais*, tom. XI, p. 23.

Digitized by Google

J'ignore totalement l'histoire moderne de ce monument, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire le lieu, le temps et les circonstances où il fut découvert. Je sais seulement qu'il était autrefois à l'Hôtel-de-Ville où l'inscription fut transcrite par Millin, qui l'a donnée comme inédite (1); et que M. Artaud le fit transporter au Musée épigraphique qu'il formait au palais Saint-Pierre, où nous le trouvons aujourd'hui (2). Je commence par remettre l'inscription sous les yeux de mes lecteurs, en faisant observer que la pierre a été sciée dans sa partie droite, à une époque moderne, ce qui a fait disparaître quelques lettres à l'extrêmité des lignes dans toute sa hauteur.

D. M.
ET. MEMORIAE. AETERNAE.
VITALINI. FELICIS. VET. LEG.
M. HOMINI. SAPIENTISSIM
ET. FIDELISSIMO. NEGOTIA
RI. LVGDVNENSI. ARTIS. C
TARIAE. QVI. VIXIT. ANNIS
VIIII.M.V.D.X. NATVS. EST. D
MARTIS. DIE. MARTIS. PROF
TVS. DIE. MARTIS. MISSIONE
PERCEPIT. DIE. MARTIS. DEF
NCTVS. EST. FACIENDVM. C
VITALIN. FELICISSIMVS. FI
IVS. ET. IVLIA. NICE. CON
VNX.ET. SVB. ASCIA. DEDI
CAVERVNT

Si l'on néglige dans cette épitaphe, ainsi que je le ferai, les épi-

(1) *Voyage dans les départements du midi de la France*, tom. I, p. 457.
(2) Sous le n° XXXIV.

Digitized by Google

thètes laudatives, dont les survivants ne furent jamais avares envers les défunts, et les formules consacrées par l'usage, que l'on retrouve presque partout dans les inscriptions funéraires, tout le reste est digne d'attention, à divers égards, pour les particularités qu'on y remarque.

VITALINVS FELIX, à qui elle était consacrée, portait un prénom significatif, qui a dû être commun, et qu'on rencontre fréquemment, en effet, sur les marbres antiques; il n'en est pas de même de son nom de famille : peu de monuments nous le font lire. Dans ce petit nombre, je dois surtout rappeler un cippe de notre Musée, dont l'inscription fort incorrecte exprime d'une manière simple et touchante la douleur d'un père et d'une mère, pleurant trois enfants en bas-âge, moissonnés par la mort dans le court espace d'un mois (1). Je la transcris ici d'autant plus volontiers qu'on ne la trouvait mentionnée dans aucun de nos auteurs lyonnais avant que M. Artaud fît placer ce monument au palais des Arts (2) : il avait été découvert à Sainte-Colombe, près de Vienne, sur la rive droite du Rhône.

EGO PATER VITALINVS ET MATER
MARTINA SCRIBSIMVS NON GRAN
DEM GLORIAM SED DOLVM FILIO
RVM TRES FILIOS IN DIEBVS XXVII
HIC POSVIMVS SAPAVDVM FILIVM
QVI VIXIT ANNOS VII ET DIES XXVI
RVSTICAM FILIAM QVI VIXIT ANNOS
IIII ET DIES XX ET RVSTICVLA FILIA QVI
VIXIT ANNOS III ET DIES XXXIII

Le père infortuné ne peut être le même qui est nommé VITALINVS FELICISSIMVS dans l'inscription précédente, surnom qui aurait été pour lui d'un augure bien trompeur : l'intervalle entre les époques de ces deux monuments, assez indiqué par leur style, est trop considérable pour qu'on soit autorisé à admettre une telle supposition. Mais, du moins, le nom de VITALINVS est trop peu commun, ainsi que je l'ai observé, et les localités d'où proviennent les monu-

(1) Sous le n° XX.

(2) *Notice des inscriptions du Musée*, édit. de 1816, p. 55.

Digitized by Google

ments sont trop rapprochées, pour qu'on ne puisse pas présumer, fort probablement, que les deux personnages ainsi nommés appartenaient à une même famille.

Notre négociant lyonnais avait suivi la carrière des armes, avant d'entrer dans celle du commerce, de même que bien d'autres de ses compatriotes dont nous possédons aussi des inscriptions funéraires ou votives. La sienne ne nous a point donné le numéro de la légion d'où il était sorti comme vétéran, MISSIONEM PERCEPIT (1), et le nom de cette légion n'y est indiqué que par une simple initiale, la lettre M, qui pourrait convenir également à la première, nommée M*inervia*, et à la cinquième, qui s'appelait M*acedonica*. Mais nous ne connaissons à Lyon, si je ne me trompe, qu'une seule inscription de cette dernière (2), tandis que la première nous en a laissé plusieurs. Telles sont celles d'un tribun recueillie par Spon (3), TI*berius* CL*audius* POMPEIANVS TRIB*unus* MIL*itum* LEG*ionis* I. MIN*erviæ* ; celle d'un porte-enseigne rapportée par le même écrivain (4), avec la désignation de cet emploi militaire par une expression peu usitée, SOLEMNIO FIDO MILIT*i* LEG*ionis* I. MINERVIAE IMMAGINIFERO ; sans parler d'autres encore (5). Il semble que ces mo-

(1) Ce congé devait être de ceux qui étaient appelés *honesta missio*, et dont on a retrouvé un certain nombre sur des tables de bronze. Quelques-uns de ces curieux monuments ont été illustrés séparément dans des ouvrages spéciaux ; je citerai les suivants de trois illustres académiciens de Turin : Vernazza, *Diploma di Adriano spiegato*, Torino, 1817, in-4. — C. Gazzera, *Notizia di alcuni nuovi diplomi di congedo militare*, etc., Torino, 1831, in-4. — Baille, *Lezione intorno a un diploma di demissione militare dell' imperatore Nerva*, etc., Torino, 1831, in-4. Ces trois opuscules se trouvent aussi dans les Mémoires de l'Académie de Turin. Un plus grand nombre a été recueilli par M. de Spangenberg dans ses *Tabulæ juris romani, negotiorum solemnium*, etc. Lipsiæ, 1822, in-8°. Mais l'ouvrage le plus complet en ce genre est celui de M. Cl. Cardinali, intitulé : *Diplomi militari di privilegii accordati ai militari*, etc. Velletri, 1835, in-4°.

(2) Spon, *Recherche des Antiq. de Lyon*, p. 132.

(3) *Ibid.*, p. 17.

(4) *Ibid.*, p. 43.

(5) *Ibid.*, p. 226 ; il y en a deux.

Digitized by Google

numents tendent à prouver un long séjour de cette première légion dans notre ville : ils peuvent aussi rendre probable que notre Vitalinus fit partie de ce corps.

C'est un hasard bien singulier, assurément, que le retour si fréquent du jour de Mars, comme date des évènements principaux dans la vie de cet homme; né un mardi, enrôlé un mardi, congédié un mardi, décédé enfin un mardi, ainsi que le constate, fort singulièrement aussi, l'inscription qui recouvrit ses cendres , il fallait vraiment que Vitalinus fût né sous la planète du Dieu des combats. Dans les minuties biographiques que des écrivains se sont plu à recueillir, on trouverait des exemples de rencontres analogues. Je ne m'arrêterai point à les rechercher ; j'aime mieux citer pour quelque chose de semblable l'inscription grecque d'une femme chrétienne, qui est nommée KYPIAKH, *Cyriaca*, nom qui pourrait se rendre par *Dominica*; elle tomba malade un dimanche, HMEPA KYPIAKH; elle mourut un dimanche, comme elle l'avait demandé au Seigneur (1).

La profession assignée à Vitalinus répond à celle de nos modernes papetiers, c'est-à-dire qu'elle consistait à vendre, et peut-être à fabriquer les feuilles dont on se servait alors pour écrire, et auxquelles, le plus communément, on donnait le nom de *charta* (2) : NEGOTIATORI LVGDVNENSI ARTIS C*har*TARIAE, dit l'inscription, ou plutôt C*ar*TARIAE, car, après les caractères apparents, il n'y aurait pas à la fin de la cinquième ligne un espace suffisant pour trois lettres. L'antiquité ne nous fournit aucun autre exemple de l'emploi de ces expressions, dont la leçon est, au reste, incontestable; ailleurs, la même profession est désignée d'une manière plus simple par un seul mot, *cartarius*, *chartopola*, *chartoprates*. Le dernier se lit dans le code Justinien (3). *Chartopola* se trouve seulement chez un ancien scholiaste de Juvénal, sur ce vers (4) :

Succinctus patria quondam, Crispine, papyro.

(1) Muratori, *Nov. thes.*, tom. IV, p. MDCCCLVIII, 6.

(2) Notre langue l'a conservé dans Carte, et mieux dans Charte.

(3) *Lem.*, tit. 17, lib. XI.

(4) *Sat.*, IV, v. 24.

Digitized by Google

Crispinus, suivant lui, aurait exercé à Rome cette branche de commerce.

Quant à *chartarius*, le grammairien Diomède est le seul auteur chez lequel on le rencontre comme nom d'une profession (1), mais il se lit dans un petit nombre d'inscriptions. Gruter a recueilli ce fragment qui, de son temps, se voyait à Nîmes (2) :

IIIIII. VIR. AVG.
L. VALERIO VOL.
PHILVMENO
CARTARIO

Cette inscription n'étant pas entière, nous ne pouvons avoir la certitude que la dignité de *sevir Augustalis*, énoncée dans la première ligne se rapporte à ce Valerius. S'il en était ainsi, elle ferait voir qu'on attachait quelque considération à cette branche de commerce, puisque ceux qui s'y adonnaient pouvaient arriver aux honneurs, parmi leurs concitoyens. Une autre inscription est citée par Forcellini comme inédite, et existant au palais Rondanini, à Rome (3). Je la rapporte comme il l'a donnée, sans la diviser en lignes : CLAVDIA TI. F. HERMIONE FECIT SIBI ET TI. CLAVDIO HERMETI PATRI CHARTARIO.

On trouve dans Reinesius une troisième inscription, qu'il donne sans faire connaître le lieu d'où il l'a tirée (4) :

LOCVS VALERIANI CHARTARII

Elle a été rapportée aussi par Muratori, en trois lignes, ce qui me paraît moins exact, et sans qu'il dise rien de son origine. Mais il l'a rangée parmi les monuments du christianisme, et il a jugé que ce Valerianus n'était qu'une sorte d'archiviste, *custos chartarum* (5). Sa classification peut paraître assez motivée par la formule

(1) *Putsch, Grammaticæ lat. ant. aut.* pag. 313, Hanov. 1605, *in*-4°.
(2) *Inscript. antiq.*, p. CCCCLXXX, 1.
(3) *Lexic. ad. h. voc.*
(4) *Syntag. inscript.*, p. 992, CCCCIX.
(5) *Novus Thes.*, tom. IV, p. MCMLIV, 1.

Digitized by Google

LOCVS, qu'on n'observe communément ainsi que dans les antiques cimetières chrétiens ; et, quant à l'interprétation qu'il ajoute, on pourrait la justifier par un passage de Cassiodore, qui donne lieu de penser que l'expression *chartarius* avait pris, dans les bas siècles, l'acception de *chartularius*, et de *chartophylax* (1). Quoiqu'il en soit, il ne saurait de là résulter aucun doute sur le sens de ce mot dans les deux inscriptions que je viens de citer, et qui sont d'une meilleure époque ; bien moins encore sur la profession indiquée dans notre inscription lyonnaise, où tout est bien clairement expliqué, et qui peut, au contraire, ce me semble, aider à l'interprétation des autres.

Le mot *chartarius* se rencontre plus fréquemment chez les écrivains de Rome, avec la signification adjective, comme dans ARTIS CHARTARIAE de notre monument. Ainsi, pour me borner à un seul exemple plus en rapport que tout autre avec mon sujet, Pline a désigné sous la dénomination d'*officinæ chartariæ* les ateliers des industriels de son temps qui se livraient à la fabrication des feuilles à écrire (2).

On sait assez qu'il n'était point question encore du papier de coton, ou de chiffes, inventions bien postérieures puisque l'une ne saurait remonter au-delà du neuvième siècle, l'autre au-delà du douzième (3). Les feuilles sur lesquelles on écrivait alors le plus communément étaient le *papyrus*, tissu fabriqué par la simple superposition en lignes transversales, et l'agglutination des couches minces qui sont à l'intérieur de l'écorce d'un arbuste appelé πάπυρος par les Grecs, par les Latins, *papyrus* et *papyrum*, et qu'on tirait principalement des marais formés par le Nil dans la Basse-Egypte (4). Ovide a donné à ce fleuve une épithète allusive à cette production (5) :

Perque papyriferi septemflua flumina Nili.

(1) *Var.*, VIII, 23.

(2) *Nat. hist.*, XVIII, 10 (20).

(3) De Vaines, *Diction. de diplomatique*, tom. II, pp. 170 et suiv.

(4) Plin. *Nat. hist.*, XIII, 11 (22).

(5) *Metam.*, XV, v. 753; cf. *Trist.*, III, 10, v. 27.

Digitized by Google

Cette substance ainsi préparée fut celle qui remplaça immédiatement les feuilles de palmier, les écorces des arbres, (d'où vient le nom de *liber*, conservé plus tard aux livres), et les autres matériaux imparfaits qu'on avait employés pour écrire, dans la première enfance de cet art (1). Varron, cité par Pline (2), s'est trompé bien certainement, quand il a dit que le *papyrus* ne fut en usage qu'à l'époque des conquêtes d'Alexandre, et de la fondation d'Alexandrie ; à moins, ce que Pline ne dit pas, que le savant romain ne restreignît son assertion à ce qui concernait ses compatriotes. Il paraît, en effet, par les témoignages de divers écrivains grecs que ces feuilles étaient connues chez eux antérieurement au conquérant Macédonien (3). Pour ce qui est de l'Egypte, où la plante qui en produisait la matière était indigène, nous savons matériellement qu'elle en fit usage dans des temps bien autrement reculés, puisqu'on a reconnu aujourd'hui parmi les manuscrits égyptiens sur *papyrus*, qui se sont si fort multipliés en Europe depuis un quart de siècle, des actes portant des dates empruntées aux règnes des plus anciens Pharaons (4).

Nous devons à Pline des détails nombreux et assez suivis sur la fabrication des feuilles de *papyrus*, et sur les divers procédés qu'on y employait, sur la colle qui servait à la préparer, sur la manière de les polir avec l'ivoire ou la coquille, (5) sur leurs différentes espèces, les qualités qu'on y estimait, et les défauts qu'elles pouvaient avoir, sur leur longueur, et le nombre de feuilles dont se composait le cahier, *scapus* etc. (6). Je ne m'arrêterai quelques instants que sur les diverses espèces de ce *papyrus* qu'il nous a fait connaître.

(1) Plin., *Nat. hist.*, XIII, 11 (21).

(2) *Ibid.*

(3) Caylus, *Dissertation sur le papyrus*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tom. XXVI, p. 270.

(4) Champollion a, le premier, observé au Musée royal égyptien de Turin un grand nombre de ces manuscrits datant de la XVIIe et de la XIXe dynasties pharaoniques. V. *Bulletin des sciences historiques*, VIIe sect., tom. II, p. 30.

(5) C'est ce que Cicéron (*Ad Quint. fr.* II, 15) appelle *Charta dentata*.

(6) *Nat. hist.*, XIII, 12 (23-26).

Digitized by Google

La première était celle qu'on appelait *charta hieratica*, consacrée aux matières religieuses. Les autres portaient les noms : d'*Augusta :* elle servait pour les lettres ; de *Liviana*; *d'amphitheatrica*, du quartier où on la fabriquait ; *Saitica* et *Leneotica*, des lieux de l'Egypte d'où elles provenaient ; *emporetica ;* celle-ci ne valait rien pour écrire et n'était bonne qu'à envelopper des marchandises. Un nommé Fannius ayant perfectionné l'espèce qu'on appelait jusqu'alors *amphi theatrica*, lui fit prendre son nom et la plaça au premier rang dans l'estime des connaisseurs. Il en fut de même plus tard de la *charta Claudia*, inventée ou perfectionnée par l'empereur Claude, laquelle fut préférée à celle du nom d'Auguste, qui était trop mince, trop faible et trop transparente.

La plupart de ces noms se retrouvent dans un passage de saint Isidore de Séville, mais avec des variantes et des additions (1). Ainsi, au lieu d'*Augusta*, il dit *Augustæa regia*. Dans plusieurs éditions, et dans quelques manuscrits, on lit *Lybiana in honorem Libyæ provinciæ*, au lieu de *Liviana*, comme a dit Pline, sans doute en l'honneur de Livie. Il nomme aussi la quatrième espèce *Tæniotica, a loco Alexandriæ, qui ita vocatur*, et la cinquième, dans quelques éditions, *Saltica ab oppido Salo*. Enfin il appelle la sixième *Corneliana*, du nom de Cornelius Gallus, préfet de l'Egypte qui l'aurait inventée.

Il existait encore chez les anciens une autre espèce de *papyrus*, qui surpassait en longueur toutes celles dont j'ai parlé jusqu'ici, et à laquelle, pour cette raison l'on donnait le nom grec de *Macrocollum*. Il en est question plus d'une fois dans les écrits de Cicéron (2), et Pline, qui en parle également, nous apprend que ces feuilles s'étendaient jusqu'à la dimension d'une coudée (3).

Catulle, nomme des *chartæ regiæ* (4). D'après ce qui a été rapporté plus haut, il paraîtrait que c'était la même espèce que l'*Augusta*.

(1) *Etym.*, VI, 10.
(2) *Ad Attic.*, XIII, 25 ; XVI, 3.
(3) *Nat. hist.*, XIII, 12 (24).
(4) *Epigr.*, XXII, v. 6.

Digitized by Google

Peut-être serait-on fondé à en reconnaître deux autres espèces dans ce vers de Martial (1) :

Quod major nobis charta, minorque gerit.

Dans les *Apophoreta* du même poète, on trouve aussi l'épigramme suivante, intitulée *charta majores* (2) :

Non est munera quod putes pusilla,
Cum donat vacuas poeta chartas ;

et celle-ci, qui a pour titre *chartæ epistolares* (3) :

Seu leviter noto, seu caro missa sodali
Omnes ista solet charta vocare suos.

Mais le *papyrus* n'était pas la seule espèce de feuilles à écrire qui fût en usage aux époques avancées de l'antiquité grecque et romaine. On connut alors aussi cette peau préparée qu'on appelait *membrana*, et plus spécialement *pergamena*, du nom de la ville de Pergame où elle avait été inventée, et qui,plus tard fut employée presque exclusivement, pendant une partie du moyen-âge, puis dont le nom primitif s'est conservé dans la dénomination française de PARCHEMIN. Varron, cité par Pline (4), raconte que cette invention eut lieu dans un moment de mésintelligence, ou de jalousie, entre les roi Ptolémée et Eumène : *Mox æmulatione circa bibliothecas regum Ptolemæi et Eumenis, supprimente chartas Ptolemæo, idem Varro membranas Pergami tradidit repertas.* La vérité de cette anecdote a été contestée par des savants modernes ; non peut-être sans des raisons fort plausibles du moins (5). Il paraît cependant qu'elle était très-accréditée ; et à une époque où elle était déjà de l'histoire ancienne, saint Jerôme y faisait évidemment allusion, lorsque, se plaignant d'une lettre trop courte, il ajoutait :

(1) *Epig.* I, 45.
(2) *Epigr.*, XIV, 10.
(3) *Epigr.*, XIV, 11.
(4) *Nat.hist.*, XIII, 11 (21).
(5) Caylus, *Dissert. sur le Papyrus*, loc. laud. p. 275.

Digitized by Google

Chartam defuisse non puto, Ægypto ministrante commercia. Et si alicubi Ptolemœus maria clausisset, tamen rex Altalus membranas a Pergamo miserat, ut penuria chartæ pellibus pensaretur. Unde et Pergamenarum nomen ad hunc usque diem, tradente sibi invicem posteritate, servatum est (1). A une époque bien postérieure, saint Isidore de Séville mentionnait aussi en peu de mots le fait essentiel, l'origine du parchemin : *Pergameni reges, cum chartæ indigerent, membranas primo excogitaverunt. Unde et pergamenarum nomen hucusque tradente sibi posteritate servatum est. Hæc membrana dicuntur, quia ex membris pecudum detrahuntur* (2).

L'usage de ces nouvelles feuilles avait dû s'établir de bonne heure à Rome (3), où le *papyrus* manquait quelquefois, au rapport de Pline, et où, sous Tibère il devint tellement rare, ajoute-t-il, qu'on fut obligé de commettre des sénateurs pour en surveiller l'emploi ou la vente (4). Il paraît aussi, par une lette de Pline le jeune, que de son temps on avait quelque peine à se procurer du *papyrus* convenable (5). Cependant le parchemin n'était pas devenu d'un usage général ; il semble que saint Paul nous en fasse connaître la valeur comparative, lorsqu'il écrit à son disciple chéri : *Penulam, quam reliqui Troade apud Carpum, veniens affer tecum, et libros, maxime autem membranas* (6).

Mais rien ne prouve mieux l'usage du parchemin à cette époque, que la multitude de passages des écrivains de Rome, où l'on rencontre le mot *membrana*, soit au propre, soit au figuré. Il en est peu cependant qui nous apprennent des particularités intéressantes, et je ne dois pas les négliger. Nous savons d'eux, par exemple, qu'on teignait le parchemin en diverses couleurs : *Membrana autem*

(1) *Epist.*, VII.
(2) *Etym.*, VI, 11.
(3) Plin., *Nat. hist.*, XIII, 11 (21).
(4) *Nat. hist.*, XIII, 13 (27).
(5) *Epist.*, VIII, 15.
(6) II, *Tim.*, IV, 13.

Digitized by Google

aut candida, aut lutea, aut purpurea sunt, dit saint Isidore de Séville, donnant à ce mot, comme on voit, la désinence du neutre (1). Si je cite ici un écrivain des bas siècles, c'est qu'il a réuni dans ces quelques mots des notions éparses chez les auteurs plus anciens (2). Martial nous apprend qu'on faisait, avec le parchemin, des tablettes à écrire *pugillares membranacei* (3) ; et Quintilien semble en recommander l'usage aux personnes dont la vue était fatiguée, comme la ménageant davantage, quoiqu'il reconnaisse d'autres avantages aux tablettes enduites de cire, qui donnaient plus de facilité pour effacer et corriger (4). Nous voyons encore, par le poète que je viens de citer, qu'on employait également d'autres feuilles qu'on appelait *Vitelliani* (5). C'était de la peau de veau préparée vraisemblablement comme notre vélin; mais sans doute aussi le nom générique de *membrana* s'appliquait à cette spécialité, aussi bien qu'à celle qui portait proprement celui de *pergamena*.

Autant que nous pouvons en juger, la dénomination de *charta* était aussi toute spéciale, et ne se donnait pas au parchemin; il semble qu'Ulpien oppose l'une à l'autre ces deux espèces principales de feuilles à écrire, lorsqu'il dit : *Librorum appellatione continentur omnia volumina, sive in charta, sive in membrana sint* (6). Il semble, de plus, que les Romains connurent le mot *membranarius* pour indiquer les industriels, ou les marchands qui fabriquaient ou vendaient le parchemin et le vélin. Telle paraît la leçon la plus probable d'un mot mutilé qui se voit dans la célèbre inscription découverte, il y a quelques années, à Stratonicée, ville de Carie, contenant un décret de Dioclétien qui régle le prix de diverses marchandises, et pleine de détails curieux qui mériteraient d'être illustrés d'une manière plus complète (7).

(1) *Etym.*, VI, 11.

(2) Tibul., *Fleg.*, III, 1, v. 9. — Pers., *Sat.*, III. v. 10. — Juvenal, *Sat.* VII, v. 23.

(3) *Epigr.*, XIV, 7.

(4) *Inst. orat.*, X, 3.

(5) *Epigr.*, XIV, 8. 9; l. 6, v. 6.

(6) *Digest.*, XXX, 52.

(7) Je ne puis citer que les *Memorie romane di antichità e di belle arti*, où

Digitized by Google

Néanmoins, dans le détail, le *papyrus* et les *membranæ* devaient être l'objet d'un même commerce, bien que celui qui les débitait pût avoir conservé la dénomination plus ancienne de *chartarius*. Il est vraisemblable que les mêmes marchands vendaient aussi les autres espèces de feuilles dont on se servait encore pour écrire, et notamment les tablettes qu'on employait pour l'ébauche d'un travail littéraire, pour des notes, pour des missives qui ne devaient pas faire un long trajet, etc. Elles étaient fort diversifiées par leur matière, leur forme, leur disposition, leurs ornements. Il y en avait en ivoire, *pugillares eborei* (1); en bois de citre, *pugillares citrei* (2), outre celles dont j'ai parlé plus haut; d'autres étaient désignées par le nombre de feuilles dont elles se composaient : *triplices* (3), *quincuplices* (4). Probablement c'était chez eux qu'on se fournissait de tout ce qui était nécessaire pour l'écriture : l'encre, *atramentum scriptorium* (5), *atramentum librarium* (6) ; le roseau, qui servait à tracer les caractères avec l'encre, avant l'adoption plus moderne des plumes (7), *calamus scriptorius* (8), *arundo* (9), *fistula* (10); l'étui dans lequel on le renfermait, *theca calamaria* (11) ; l'instrument destiné à le tailler, *scalprum librarium* (12); le style propre à écrire sur les tablettes enduites de cire, et aussi à effacer, *stylus* (13), *gra-*

se trouve cette curieuse inscription, tom. II, pp. 31-54 : le mot que je signale est à la ligne 330 (*op. laud.*, p. 46).

(1) Martial., *Epigr.*, XIV, 5.

(2) *Ibid.*, 3.

(3) *Ibid.*, 6.

(4) *Ibid.*, 4.

(5) Cels., *De Medicina*, VIII, 4.

(6) Vitruv., *De Architect.*, VII, 10.

(7) Nous ne savons pas au juste à quelle époque les plumes commencèrent à être usitées. Il en est question dans saint Isidore de Séville (*Etym.* VI, 14).

(8) Cels., *De Medicina*, V, 28.

(9) Pers., *Sat.*, III; v, 11.

(10) *Ibid.*, v. 14.

(11) Martial., *Epigr.*, XIV, 19.

(12) Suéton, *Vitell.*, II.

(13) Horat., *Sat.* I, 10, v. 72.

Digitized by Google

phiarium (1), etc. Il est permis de présumer, en un mot, que les boutiques des *chartarii* étaient alors assorties, sauf la différence de quelques usages, comme le sont aujourd'hui celles de nos papetiers.

Je termine ces nombreux détails puisés aux meilleures sources de l'antiquité romaine. Ils ne seront pas dénués d'intérêt pour ceux de mes lecteurs qui attachent quelque prix à l'étude des coutumes anciennes, et notamment à celles qui concernent, ne fût-ce que dans sa partie matérielle, la culture des lettres à une époque dont nous possédons tant de chefs-d'œuvre. Ces détails sont utiles, du reste, pour expliquer une des inscriptions les plus curieuses que possède notre Musée, parmi celles qui mentionnent diverses professions exercées par des Lyonnais. Car, celle-ci est plus distinguée que toutes les autres qu'on retrouve sur nos marbres antiques, et prouve, comme beaucoup d'autres données, que les lettres ne restaient pas sans culture dans une ville, où fleurissait le commerce de ces feuilles destinées à de nobles usages, et dont un écrivain que j'ai souvent cité a dit avec raison : *Quum chartæ usu maxime humanitas vitæ constet et memoria*; et un peu plus loin : *qua constat immortalitas hominum* (2).

H. Greppo.

(1) Martial., *Epigr.* XIV, 21.
(2) Plin., *Nat. hist.*, XIII, 11 (21).

Digitized by Google

SAINT-ÉTIENNE

ANCIEN ET MODERNE.

DEUXIÈME PARTIE (1).

SAINT-ÉTIENNE (2), simple bourg au XIIe siècle, dont l'existence n'est signalée que par le nom de son église, érigée en paroisse, s'est élevée insensiblement au rang de ville. Dès le XVe siècle, son industrie donne lieu à l'accroissement de sa population, à l'extension de son enceinte. Cité importante au XVIIIe siècle, elle rivalise avec l'Angleterre par ses houilles et ses usines, avec l'Allemagne et la Belgique par sa quincaillerie et ses armes, avec la Suisse par sa fabrique de rubans, le

(1) 1re Partie, tom. XI, pag. 425.

(2) L'opinion qui fait remonter la fondation de Saint-Etienne au temps de

Digitized by Google

plus beau fleuron de sa couronne industrielle. Elle se place dès lors au rang des premières villes manufacturières du royaume. Mais avant de suivre le développement que cette nouvelle Salente a subi, jetons nos regards sur la scène politique, cause de tant de perturbations dans la société, dans les arts et le commerce, qui renversa tant de fortunes anciennes, en édifia tant de nouvelles, et fournit plus d'une page intéressante à l'histoire moderne.

Une grande lutte s'est élevée entre le génie des vieilles institutions et l'esprit d'émancipation populaire. La monarchie se pose comme médiatrice entre les deux partis ; mais la violence des passions la déborde. Les finances sont dans le plus grand délabrement ; l'administration en est confiée à des mains inhabiles ou infidèles : ce qui le prouverait, à défaut de nombreux exemples offerts dans les annales de cette époque, ce serait l'achat par la couronne, du sieur Gilbert des Voisins, de la seigneurie de Saint-Etienne, moyennant la somme de treize cent mille livres, tandis que, déduction faite des objets aliénés par M. Demoras, l'ancien seigneur, son revenu n'est que de dix mille livres.

Des députés pris dans les trois ordres de la nation sont chargés d'aller porter au roi les cahiers de doléance, expression des besoins du peuple. M. Richard de Maisonneuve, juge au baillage de Bourg-Argental, et M. Gagnière de Saint-Etienne, curé à Saint-Cyr-les-Vignes, furent choisis au nombre des députés élus à Montbrison par les habitants du Forez : douze de ces électeurs représentaient le tiers-état de Saint-Etienne.

Les états-généraux se constituent en assemblée nationale. Ses principes sont généralement adoptés à Saint-Etienne. Une soif d'améliorations et de réformes s'est emparée de tous les

la domination romaine, n'est appuyée par aucune preuve historique ou monumentale. Ceux qui voient avec peine l'origine obscure de leur cité, devraient réfléchir qu'il est plus glorieux pour elle de s'être élevée par ses propres travaux que de devoir son élévation à ceux des conquérants.

Digitized by Google

esprits. Les masses se lèvent comme un seul homme pour concourir au grand acte de la révolution de 1789, commencée au bruit du canon de la Bastille. La garde bourgeoise se forme à Saint-Etienne comme dans toute la France, par un élan spontané, à la nouvelle de l'arrivée de ces brigands qui, disait-on, étaient partout, et ne parurent nulle part. Cette milice nationale se composait de huit compagnies et d'environ mille hommes. M. Royet-Chapelon fut nommé chef de légion. Deux clubs furent alors ouverts où l'on discourait publiquement sur la politique.

La nation avait accueilli avec enthousiasme les nouvelles institutions. Elle avait applaudi à l'établissement du régime représentatif, à l'abolition des droits féodaux, à la suppression des maîtrises et jurandes, à la liberté civile, commerciale et religieuse ; mais bientôt le tableau se rembrunit. Des signes, précurseurs d'orages, s'annoncent à l'horizon. Ici, ce sont des apôtres démagogues qui prêchent des doctrines subversives de tout ordre social ; ce sont des journaux éhontés qui répandent le poison le plus subtil dans la partie la moins éclairée de la nation : là, ce sont de prétendus patriotes qui dévastent impunément des châteaux ou des établissements industriels.

Le 24 juillet, une troupe de gens armés se transporte chez le marquis d'Osmond, concessionnaire des mines de Firminy et Roche-la-Molière, pille ses ateliers et brûle ses magasins. Cet acte qu'on a cherché à excuser sous le prétexte qu'il était dans l'intérêt des propriétaires lésés du territoire houiller, n'était pas moins condamnable dans sa forme et par son exemple. Le 1er septembre, une multitude considérable d'ouvriers des deux sexes se rassemble au lieu de la Michalière et manifeste l'intention de détruire un établissement construit sur le Furet, pour la fabrication des fourchettes par des moyens mécaniques. Vainement MM. de Rochetaillée et de la Chance épuisent toutes les ressources du raisonnement, de la modération et de la douceur ; vainement le propriétaire, le sieur Sauvade, consent à interrompre sa fabrication, à faire trans-

Digitized by Google

porter à la maison commune les deux pièces principales qui forment son atelier, le peuple égaré brise et détruit tout. « La destruction de cette machine a privé Saint-Etienne d'une branche de produits qui occupe ailleurs des milliers de bras (1). » Et ce fait s'est reproduit à chaque crise populaire ! L'ouvrier privé d'instruction est toujours la dupe des mauvais raisonnements.

Un décret de la Constituante, du 3 février 1790, sur la division du territoire, avait formé du Lyonnais, Forez et Beaujolais un seul département, appelé Rhône-et-Loire, dont Lyon était le chef-lieu.

Les échevins (2) qui s'étaient occupés de l'administration civile, furent alors remplacés par une municipalité composée d'officiers et de notables; M. Antoine Neyron fut le premier maire de Saint-Etienne, nommé à la majorité des citoyens actifs.

Le recensement de la population de Saint-Etienne et de sa banlieue fut fait alors : il se monta à 27,209 habitants, compris Saint-Etienne, OutreFurens, Montaud, Valbenoîte, Furet-la-Valette et la Métare. Celle de Saint-Etienne seule fut évaluée à 18,559 ames.

Un directoire de district eut à s'occuper de tout ce qui con-

(1) *Journal de Saint-Etienne* du 23 mars 1839.

(2) Avant les échevins, la communauté de la ville de Saint-Etienne était administrée par des consuls. La date la plus ancienne qui en fasse mention est celle du 28 décembre 1410, contrat d'acquisition d'un terrain, dit le *Pré de la Foire*, par les consuls de Saint-Etienne. En 1486 il existe une transaction par la libre franchise de cet emplacement, entre le seigneur de Saint-Priest et les consuls et principaux habitants de Saint-Etienne, qui sont Jean Bechon, Antoin Cizeron, Etienne Pion, Jean Tissot, Benoît de la Bougy et Etienne de la Place. Les premiers consuls patentés sont ceux de l'année 1637. L'échevinage date de l'année 1669. Les premiers échevins furent Jean Palluat de Besset, Jean Blachon, Antoine Ronzil, Jean Frotton. Ce fut en 1750 qu'eurent lieu les lettres-patentes qui unissent au consulat les charges de conseiller du roi, maire, secrétaire, assesseurs, etc., etc.

Digitized by Google

cernait l'administration locale et à préparer, par ses avis, les arrêtés du département. M. Louis-Joseph Praire-Royet en fut le président. Ce fut le commencement de la vie administrative de cet homme qui a joué un grand rôle à cette époque mémorable, et qui a mérité la reconnaissance de ses concitoyens par ses talents et son dévouement à la chose publique. Le tribunal de district remplaça les anciennes juridictions seigneuriales, il fut composé de MM. P.-A. Fromage, président, Detours, Mathon de Fogères, Pourret-des-Gauds et Prandière.

L'administration ainsi composée était à même de pourvoir aux besoins de la communauté et devait nécessairement s'associer aux vues de réforme du gouvernement; mais les meilleures intentions faillissent devant la force des choses (*14 juillet*). Pendant que les citoyens se réunissent fraternellement dans le grand pré du Coin, pour célébrer la fête de la fédération, la discorde se prépare à secouer ses torches incendiaires : ici (*4 août*), c'est une populace effrénée qui arrache des prisons un employé aux aides, injustement accusé d'accaparement de grains, qu'on avait enfermé dans la prison d'arrêt pour qu'il fut plus en sureté. En vain un ouvrier courageux, Dubouchet dit Chambonnaire, essaya-t-il de le soustraire à la rage des assasins, en le portant dans le corps-de-garde de la place; ses efforts ne tendirent qu'à prolonger son martyre. Le peuple l'arracha de nouveau de son asile, et par un retour bizarre aux idées religieuses, il voulut donner à sa victime une dernière consolation en appelant auprès de lui un confesseur. Ce fut l'abbé Gauthier qui fut chargé de ce triste ministère. Bientôt après, traîné sur le pavé, meurtri de coups, le malheureux Berthéas pouvait implorer la mort comme une grâce, quand une femme lui écrasa la tête avec un bloc de pierre. Quatre individus, convaincus d'avoir pris la plus grande part à ce crime, furent condamnés par la sénéchaussée de Lyon et pendus sur la place du Pré-de-la-Foire. Mais la justice a beau sévir, le mal vient de plus haut.

Digitized by Google

Là, c'est l'insurrection (11 *novembre*), au milieu de Saint-Etienne, malgré le développement d'une force imposante. En vain le drapeau rouge est déployé, la loi martiale est proclamée, la sédition marche la tête haute et menaçante. M. de Curnieux, commandant les dragons (garde nationale à cheval), croit l'apaiser en faisant retirer sa troupe. Le peuple se rue aussitôt sur le corps-de-garde. Les hommes du poste sont désarmés et maltraités. Un citoyen recommandable par ses vertus publiques et privées, M. le baron de Rochetaillée, commandant de la garde bourgeoise, est foulé aux pieds et mutilé.

Le misérable, cause de ce déplorable évènement, un nommé Odde, ouvrier sur le fer, et connu par l'exagération de son langage, avait été conduit dans les prisons de Montbrison pour avoir cherché à troubler la tranquillité publique; ramené en triomphe par la populace de St-Etienne, qui se recruta en chemin de tout ce qu'elle rencontra sur son passage, il fit son entrée dans la ville, au bruit d'une décharge de mousqueterie. De toutes parts le mépris des lois, le soulèvement des basses classes, l'effroi des gens paisibles, l'émigration des hommes timorés, et, à la suite, tous les fruits des mauvaises passions.

1791. Les classes éclairées n'ont cependant pas encore perdu tout courage et toute influence. La nomination de M. Jovin-Molle, comme député à la législative, choisi parmi les hommes les plus recommandables de la cité, annonce que tous les bons citoyens ne se sont pas encore retirés de la lutte. Le dévouement à la chose publique se trouve encore dans bien des ames. De jeunes volontaires, sortis de tous les rangs de la société, se présentent avec ardeur pour concourir à la défense de la patrie. Un bataillon de 600 hommes se forme et part de Saint-Etienne, au chant de la *Marseillaise*, sous le commandement du colonel Vabre. Parmi eux se trouve le jeune Ranchon, qui reviendra un jour avec le grade de major et la réputation d'un excellent militaire.

Digitized by Google

Le clergé de Saint-Etienne avait donné franchement son adhésion à la constitution. Le serment civique fut prêté par la presque totalité des prêtres attachés aux différentes paroisses du district et aux communautés religieuses. Parmi ceux-ci figurèrent J.-C. Thiollière, auteur de *Diversités littéraires*, ouvrage imprimé en 1791, et J.-F. Baudin qui écrivit plus tard un poème en langue vulgaire sur la révolution, œuvre inédite. Bientôt eut lieu la suppression des couvents, et plusieurs religieux et ecclésiastiques profitèrent de la liberté que la loi accordait pour mettre le froc de côté. Dans ce nombre est cité E.-M. Siauve, vicaire de la Ricamarie, qui se fit remarquer par l'exaltation de ses opinions politiques et qui prononça l'oraison funèbre de Mirabeau dans l'église de Saint-Etienne. Il prit plus tard du service dans les armées et publia diverses productions littéraires et politiques.

1792. L'administration du second maire, M. Antoine Desvernay, fut vivement agitée. Homme sans capacité et d'un tempérament bilieux et emporté, il sut acquérir cette popularité que l'on obtient facilement des classes inférieures, quand on les flatte au détriment des plus élevées. Plein de cette basse jalousie qui caractérise les petits esprits et qu'il possédait au plus haut point contre ceux qui lui étaient supérieurs, il compromit la tranquillité de la cité dont il devait être le père.

Ce fut à cette époque où l'on proclama la déclaration de la patrie en danger que l'on eut à déplorer plusieurs évènements également graves :

1er *mai*. Affaire d'Archimbaut, arrêté pour avoir fait insurger la populace de Saint-Rambert et détruit une clôture ; Cet homme, marinier de son état, fut enlevé des prisons de Montbrison, comme l'avait été Odde, par une troupe hideuse de femmes et d'enfants appuyés de quelques gardes nationaux de Saint-Etienne qui se prévalurent de la faiblesse du maire de Montbrison, M. Barieux. Quelques jours après, dévastation du château du marquis de Montdragon, par les volontaires du bataillon de la haute-Loire, commandés par

Digitized by Google

M. de Chambarlhac : acte de vandalisme d'autant plus à déplorer qu'il fut commis par ceux mêmes qui étaient appelés à l'empêcher et qu'il s'exerça sur un monument précieux par sa singularité (1). 14 *Juillet*, à l'occasion des fêtes de la fédération, scènes scandaleuses où une grande partie des gardes nationaux des environs, appelés à cette solennité se montrèrent ennemis de l'ordre public, où les administrateurs du district furent hués et maltraités; et, à la suite, dégats des paysans à Chavanay, dans les campagnes et les maisons appartenant aux gens aisés.

Sous ces tristes auspices eut lieu la nomination des députés pour la Convention nationale. Plus de 1,200 électeurs se rendirent à Saint-Etienne de tous les districts du département. Au nombre des élus se trouvait M. Béraud, homme instruit, d'un caractère doux et humain, et Noël Pointe, ouvrier armurier, plein d'esprit naturel, mais partisan déclaré des mesures violentes (2). Une pièce de vers que ce dernier composa à cette époque, annonce de la facilité quoiqu'elle ne soit qu'une banale déclamation du pauvre contre le riche. Il paraît aussi qu'il était éloquent. On dit que se trouvant au club où péro-

(1) Construit vers la fin du XVIe siècle par Jacques Mitte, seigneur de Chevrières, sur le monticule qui domine Saint-Chamond, ce château offrait un point de vue remarquable. A l'est, Corbeyre ou la Roche du Corbeau, chantée depuis par Dugas-Montbel, et les rives houilleuses du Gier, qui va se perdre dans les sables de Givors ; au midi, Lavala ou la Suisse en miniature avec son cré de la Perdrix et sa cascade majestueuse; à l'occident, le Val de Langonan et le cours de Janon qui descend du sommet sourcilleux de Rochetaillée ; mais, par une singularité assez bizarre, la terrasse de cet édifice servait de toit à une église bâtie en forme de noix. On y parvenait par un beau perron à balustrade de pierre où venait aboutir un escalier de 170 marches. Le clocher était auprès, et par conséquent au-dessus de l'église. On eût dit que la féodalité ait voulu montrer par là que sa puissance était appuyée sur le culte. Hélas! tout devait crouler ensemble.

(2) Le premier dans le jugement de Louis XVI vota pour la détention et le bannissement à la paix, et l'autre pour la mort.

Digitized by Google

rait un individu dont il ne partageait pas les opinions, Noël rétorqua ses arguments avec tant de vigueur, que son adversaire, ne sachant plus que dire, fut obligé de sortir de la salle, plein de confusion. Plus tard, lorsque Pointe fut pris par les Lyonnais, le Conseil municipal, quoique ne partageant pas ses principes, eut la générosité de solliciter sa mise en liberté, déclarant même que la commune de Saint-Etienne s'honorait de lui avoir donné le jour (1). Ce dernier trait fait l'éloge des hommes qui composaient l'administration plus encore que de celui qui en était l'objet. On n'usa pas envers eux de la même modération, quand les circonstances eurent changé.

A M. Desvernay succéda M. Praire-Royet, homme considére de tous les partis, par son courage, son zèle et ses connaissances variées. Doué d'un physique agréable, cet administrateur à la tête froide, mais au cœur généreux, joignait à un sens droit une élocution facile et spirituelle. Chef d'une des premières fabriques de rubans du pays, il était très aimé des ouvriers envers lesquels il se montrait généreux dans les moments de détresse commerciale. Peu disposé néanmoins pour le commerce, son goût le dirigeait principalement vers les affaires publiques. Deux fois cependant il voulut se démettre de ses fonctions publiques, et deux fois il se rendit aux vœux et aux prières de ses concitoyens. Partisan modéré de la révolution, M. Praire-Royet fut secondé dans ses vues bienfaisantes par son frère Nézieux, Desjardins, Molle et autres chefs de la garde nationale. C'est à lui que la ville est redevable du terrain qui a permis l'établissement de la place Marengo, et des projets d'amélioration de la ville. M. Praire-Royet peut être cité comme le modèle du bon administrateur et l'exemple du bon citoyen. Malheureusement sa vie politique fut si courte qu'elle ne lui permit pas d'achever tout le bien qu'il avait conçu. Il serait à désirer que la ville

(1) Délibération du Conseil municipal du 2 juillet 1793.

Digitized by Google

lui rendit un autre hommage que celui d'une stérile admiration.

Au commencement de l'année 1793, les séances de la municipalité étaient publiques ; une assemblée générale avait lieu une fois par semaine, dans une salle du couvent des Minimes, où l'on s'entretenait des affaires communales.

Ces séances étaient quelquefois très orageuses, à cause des différentes opinions qui s'y produisaient. Les Jacobins déclamaient dans leur club et dans les lieux publics, non-seulement contre les nobles et les prêtres, mais encore contre les riches et les marchands; ils allaient jusqu'à parler de l'utilité d'une loi agraire et du partage général des biens. Ne pouvant trouver contre ceux dont la position sociale les inquiétait un motif d'accusation, ils leur supposaient l'intention de vouloir renverser le gouvernement établi. M. Praire-Royet fut particulièrement en butte à leurs imputations. Comment les repousser et les détruire ? La ville ne possédait pas de journaux ; le maire crut devoir répondre aux diatribes dirigées contre lui, dans une séance publique de la municipalité.

Après avoir protesté de son attachement au gouvernement, il se plaignit vivement de ces intrigants qui cherchaient à déconsidérer les autorités constituées, en calomniant leurs intentions; qui prêchaient la violation des lois, sous le prétexte de venir au secours de la classe ouvrière ; il déclara que tant qu'il serait à la tête de l'administration, il se ferait un devoir de veiller au respect de la propriété, à la sureté des personnes; il signala comme des citoyens dangereux ces hommes qui proposaient le renversement des principes tutélaires de l'ordre social, et s'animant par degrés, il désigna le citoyen Pignon, présent dans l'auditoire, comme l'un de ces hommes qui, par leurs discours anarchiques, cherchaient à armer les citoyens les uns contre les autres.

Pignon apostrophé voulut répliquer ; mais au lieu de chercher à se justifier, il attaqua l'administration avec une nouvelle fureur ; il lui reprocha de ne rien faire pour le bonheur

Digitized by Google

du peuple; il accusa les riches et les marchands d'être insensibles à la misère du peuple et de s'engraisser de ses sueurs. Ce langage extraordinaire dans la bouche d'un magistrat (1), causa une grande agitation dans l'auditoire, et tout le conseil resta convaincu que Pignon n'était qu'un intrigant capable de se porter aux derniers excès.

La république avait été proclamée, teinte du sang d'un roi faible, mais vertueux. Tous les partis différents qui avaient contribué au renversement de l'ordre social, commençaient à s'entre-déchirer. Lyon s'était soustrait à l'oppression tyrannique du parti qui dominait la Convention. Soixante départements menaçaient de faire de même. Une députation de quatre commissaires, envoyée par les sections réunies de Lyon, se rendit le 17 juin à Saint-Etienne, afin de remercier ses habitants de la sympathie qu'ils avaient témoigné pour la cause lyonnaise et de les disposer de plus en plus en faveur du fédéralisme. Une commission composée de députés choisis dans tous les districts du département se réunit bientôt dans le chef lieu pour prendre des mesures de défense. Elle avait adopté la suscription suivante : *République une et indivisible, résistance à l'oppression; représentation nationale une et entière* (2). M. l'abbé Combry, curé du Chambon, auteur d'un charmant poème, intitulé *la Capucinade*, fut nommé membre de cette commission, ainsi que M. Richard, avoué, procureur

(1) Il était juge au tribunal du district.

(2) La plupart des historiens du siége de Lyon qui ont écrit sous les impressions de la restauration, M. Coignet, de Saint-Chamond, lui-même, auteur d'un beau poème dithyrambique, couronné en 1825 par l'Académie de Lyon, porteraient à croire que cette ville n'avait eu en vue que le rétablissement de la royauté. Tous les actes ostensibles de l'époque prouvent jusqu'à l'évidence que la majorité des habitants de Lyon, quoique les principaux chefs eussent une arrière-pensée, ne voulait point le renversement du pouvoir établi, mais avait pris les armes pour repousser des assassins.

Digitized by Google

de la commune de Saint-Etienne, qui en devint même le président temporaire.

L'administration départementale avait appris que les Jacobins avaient excité un soulèvement à Saint-Etienne ; qu'un détachement de cinquante dragons de Lorraine, caserné dans le couvent des Capucins, avait été attaqué par le peuple; que l'autorité et la garde nationale avaient eu beaucoup de peine à rétablir la tranquillité. Ces nouvelles déterminèrent l'occupation de Saint-Etienne, à cause de sa manufacture d'armes, ainsi que celle du Forez, pour l'approvisionnement de la place de Lyon, en cas de siége.

Le 12 juillet, 1,200 hommes de bonne volonté partaient de Lyon pour Saint-Etienne, précédés de quatre pièces de campagne, pendant qu'une autre brigade de huit cents hommes se rendait à Montbrison par Duerne. Les deux députés girondins, Biroteau et Chasset, sont à la tête de la première colonne, qui entre à Rive-de-Gier sans obstacle. Il y eut là quelques pourparlers avec le district de Saint-Etienne qui ne sympathisait pas avec la cause lyonnaise, ou peut-être qui, plus clairvoyant, craignait les conséquences d'une occupation militaire, ainsi que les chances d'une résistance au pouvoir de la Convention. Le président Trablaine, au nom de ce conseil, avait intimé à la colonne lyonnaise l'ordre de rétrograder. Le représentant Lesterpt-Beauvais, agent du gouvernement près la manufacture d'armes, et Girondin lui-même, avait été chargé de ce message. Il rapporta au district la réponse du commissaire Rousseau, par laquelle les Lyonnais protestent de leurs bonnes intentions, déclarent « ne venir que pour assurer la paix, le règne des lois, le respect aux personnes et aux propriétés, et, en cas d'aggression, rendent responsables du sang qui sera versé ceux entre les mains de qui est l'autorité. »

La colonne expéditionnaire éprouva quelque résistance d'un poste de la garde nationale, à la porte de Saint-Chamond. Elle eut bientôt franchi cet obstacle et reçut un accueil

Digitized by Google

empressé de la part des principales familles du pays, qui avaient gémi depuis longtemps du joug des exaltés, et qui se réjouirent de la fermeture des clubs et de la fuite de leurs oppresseurs.

Le 12 juillet, les lyonnais se dirigèrent sur Saint-Etienne où ils furent très bien reçus par la garde nationale et par l'autorité municipale auxquelles le maire Praire-Royet savait imprimer ses convictions. Ils offrirent à cet administrateur une couronne en témoignage de son courage civil. En la recevant, M. Praire-Royet leur dit que « cette distinction honorifique le rappellerait à ses devoirs et soutiendrait son courage, si jamais il en avait besoin. »

L'abbé Guillon, dans son histoire du siége de Lyon, avait dénaturé le but et les principaux faits de cette expédition mémorable. Un des témoins principaux (1) a su rétablir la vérité. Dans son récit plein de candeur et de détails intéressants, il nous montre cette brillante jeunesse lyonnaise se soumettant à la discipline la plus sévère, supportant avec la plus ferme résignation les privations les plus cruelles ; son jeune commandant Servan, plein de courage, mais dépourvu des talents nécessaires à un chef militaire. Il peint le parti anarchiste toujours remuant, toujours comprimé, mais ne se lassant jamais d'exciter et de démoraliser les masses. L'écrivain initie son lecteur à toutes les circonstances de l'expédition dont il faisait partie, et sème sa narration d'anecdotes de vie intérieure propres à faire diversion au récit des évènements de la guerre civile qui affligea notre contrée.

(1) J.-C.-M. Puy, capitaine quartier-maître de la brigade lyonnaise. Son manuscrit avait été déposé à la bibliothèque du palais Saint-Pierre, à Lyon, mais il en fut retiré par l'auteur quelque temps avant sa mort, qui eut lieu, il y a environ trois ans, à Saint-Rémi. Deux de nos concitoyens bien connus par leur zèle pour l'histoire du pays, MM. Alphonse Peyret et Hypolite Sauzéas, avaient eu soin d'en faire une analyse qui m'a été communiquée.

Digitized by Google

La nomination du général Précy au commandement de la ville de Lyon avait servi de prétexte aux agitateurs pour calomnier les Lyonnais. Afin de repousser ces imputations, M. Praire-Royet convoqua une assemblée où les principaux chefs de l'expédition lyonnaise furent invités à venir rendre compte de leur mission. Plusieurs personnes s'étaient successivement fait entendre, quand un jeune homme de 21 ans, à la figure distinguée, à la voix mâle et expressive, se lève, et réclame la parole. C'était Camille Jordan, dont l'éloquence doit un jour vibrer avec plus de retentissement à la tribune nationale. L'orateur rassura d'abord ceux qui avaient conçu des craintes à l'égard du général Précy, choisi pour chef par les patriotes lyonnais, à cause de ses talents et de son expérience. Il engagea les habitants de Saint-Etienne à mépriser les mensonges qui avaient pour but d'aigrir et de diviser les esprits ; il rappela les évènements qui venaient d'avoir lieu, les complots liberticides des sans-culottes, le 29 mai, à Lyon, les attentats commis à Paris dans le sein de la représentation nationale les 31 mai et 2 juin. Il soutient que ce n'était pas par des proscriptions que la république devait s'établir, mais par le règne des lois ; il repoussa l'accusation de royalisme intentée aux Lyonnais, qui n'avaient pris les armes que pour la défense de la liberté, et fit valoir le désintéressement de ces volontaires lyonnais qui n'avaient abandonné leurs foyers que dans le but de s'associer avec les honnêtes gens de Saint-Etienne, pour assurer la tranquillité du pays.

Cette conférence produisit un excellent effet sur la population ; les rassemblements cessèrent, les esprits se calmèrent, les travaux interrompus reprirent leur cours, les commissions du département et du gouvernement s'entendirent pour la fabrication des armes qu'ils se partagèrent. Le bruit s'était répandu que Lyon avait accepté la constitution de 93, et tous ceux qui étaient intéressés au bon ordre étaient disposés à adopter un point quelconque de ralliement. D'ailleurs, il existait un grand nombre d'hommes aux opi-

Digitized by Google

nions flottantes qui tour-à-tour caressaient tous les partis. Les trois principales villes du Forez se prononcèrent donc formellement pour la cause du Lyonnais. Quelques volontaires se rendirent à Lyon pour contribuer au service de la garde nationale. Saint-Etienne fournit 110 hommes, Montbrison 50 et Saint-Chamond 15.

Le calme qui avait régné fut de courte durée. Avant la solennité du 10 août (car les fédérés célébraient comme fête nationale la chute de la royauté), un soulèvement eut lieu à Saint-Etienne ; des enfants déguenillés parcouraient les rues, proférant des cris injurieux et des menaces de mort contre les Lyonnais. On remarqua dans les groupes d'ouvriers un grand nombre d'étrangers qui cherchaient à les exciter. On apprit d'un autre côté qu'un rassemblement de paysans avait eu lieu autour de Montbrison ; mais l'adjudant-général Servan, aidé des capitaines d'artillerie Vaugirard et Chappuy de Maubost, à la tête des braves Montbrisonnais, parvint à les dissiper.

Lyon était déjà cerné du côté du midi ; des troupes détachées du corps du général Valette occupèrent Rive-de-Gier. Servan s'y présenta aussitôt à la tête de 100 fantassins, de 2 pièces de canon et de quelques cavaliers de la garde nationale de Saint-Etienne. Mais, en arrivant près de Rive-de-Gier, il tomba dans une embuscade dressée par ces mêmes dragons de Lorraine, qui, quelque temps auparavant, avaient failli devenir victimes de la fureur populaire, et qui aujourd'hui combattaient leurs bienfaiteurs. Le combat ne fut pas long ; le tocsin sonnait de toutes parts, la fusillade partait de toutes les directions. Les Lyonnais se réfugièrent dans la grange des Grandes-Flaches ; là, ils se maintinrent pendant cinq heures. Le vieux sergent Laferté, chef des canonniers, était tombé sur sa pièce ; le commandant Servan et la plupart des Lyonnais étaient hors de combat, les munitions étaient épuisées, il fallut se rendre. Mais à quoi servait une capitulation avec des adversaires qui ignoraient

Digitized by Google

toutes les lois de la guerre? Les Lyonnais furent presque tous massacrés. Le malheureux Servan, couvert de blessures, fut transporté au camp de la Guillotière, où le farouche Dubois-Crancé le fit impitoyablement fusiller. Et cela se passait à peu près dans le même temps où le général républicain Nicolas, surpris à Saint-Anthème au milieu de ses hussards, était conduit à Lyon avec tous les égards dus au courage malheureux!

A la nouvelle de cet échec, la consternation fut grande à Saint-Etienne. Les Lyonnais se disposèrent à évacuer la ville. Dès le 28 août, au matin, des groupes menaçants se formaient; la montagne Sainte-Barbe se couronnait d'ouvriers armés; le tocsin se faisait déjà entendre; plusieurs coups de feu furent tirés et des Lyonnais atteints; des barricades se formèrent pour couper la retraite. Tout annonçait une catastrophe imminente. Le maire Praire-Royet fit un dernier appel à la garde nationale, qui cette fois fut sourde à sa voix. Il se démit donc de ses fonctions avec trois de ses collègues, Dervieux, Peurière et Legouvé (1), par une lettre ainsi conçue :

« Citoyens, nos collègues,

Les circonstances dans lesquelles se trouve la ville de Saint-Etienne, l'égarement du peuple qui méconnaît la loi de ses magistrats, qui méprise leurs arrêtés, tout nous fait un devoir de nous retirer.

Des êtres égarés ou pervers, payés peut-être par nos ennemis, pour mettre la division entre les citoyens et nous livrer ensuite aux puissances étrangères qui envahissent de toutes parts le territoire de la république, ont calomnié nos intentions. Ils menacent ouvertement les jours de ceux des magistrats du peuple qui étaient plus particulièrement chargés de l'administration : se soustraire aux poignards des assassins ne peut-être considéré de leur part comme un acte de faiblesse lorsque la prudence l'exige.

Citoyens, nos collègues, il nous coûte infiniment de nous séparer de vous: nous désirons que vous soyez plus heureux que nous dans l'administration des intérêts d'un peuple que nous portons toujours dans notre cœur et qui, nous l'espérons, ne tardera pas à nous rendre la justice que nous n'avons jamais cessé de mériter. Daignez agréer notre démission. »

(1) Ce dernier était l'oncle de l'auteur *du Mérite des Femmes*.

Digitized by Google

Les Lyonnais allaient être cernés; leur chef, Rimbert, homme de résolution et d'énergie, eut bientôt fait balayer l'éminence qui domine la ville et faire le tocsin de la chapelle Sainte-Barbe ; il se met à la tête de ses chasseurs du Vivarais et simule une pointe par la rue des Fossés; mais faisant prendre au gros de sa troupe, qui se composait d'environ 500 hommes, la rue du Grand-Moulin, il parvint sans aucune perte à la grande route de Montbrison. La fusillade s'établit alors avec des ouvriers postés dans les quartiers de la Pareille et des Capucins, mais les Lyonnais une fois en rase campagne furent bientôt hors de danger. Leur artillerie fit cesser le feu des assaillants et protégea leur retraite.

Avec eux se retirèrent quelques-uns de leurs principaux partisans. L'ex-maire Praire-Royet, l'entrepreneur de la manufacture d'armes, Carrier Lathuilerie, le directeur de la condition des soies, Legouvé, le commandant de la garde nationale, Desjardins, et d'autres citoyens qui, comme eux, croyaient trouver plus loin un asile contre leurs ennemis, mais qui ne purent éviter le triste sort qui les attendait.

Après leur départ, la ville se trouva dans une position extrêmement critique. Des groupes se formèrent dans la soirée, à Polignais. Les exaltés proposaient d'aller incendier les maisons des fugitifs. M. Lafabrègue, l'un des chefs de la garde nationale se rendit au milieu d'eux, et parvint à calmer les esprits. M. Just Fromage remplit provisoirement les fonctions difficiles de maire. Le conseil de district releva sa tête qu'il avait tenu baissée depuis quelque temps ; il se déclara libre et dégagé du joug de l'oppression. Il annonça que le peuple de St-Etienne, fatigué des actes de tyrannie et des vexations des Lyonnais, s'était levé avec autant de force que de dignité et qu'il s'était montré aussi terrible pendant le combat que généreux après la victoire... Ce langage était-il celui de la conviction ou celui de la peur ? c'est ce qu'il est difficile maintenant de juger ; ce qu'il y a de positif, c'est que, plus tard, plusieurs membres de district furent poursuivis par les mêmes hommes qu'ils

Digitized by Google

avaient caressés, et que l'un d'eux, le secrétaire Teyter, signataire du menaçant message envoyé aux Lyonnais, paya de sa tête son adhésion à des idées plus généreuses.

Le lendemain 29 août, un corps de plus de 3,000 hommes, infanterie, cavalerie et artillerie, ramassis d'individus d'un aspect repoussant, firent à Saint-Etienne leur entrée, qu'ils signalèrent par une décharge générale de leurs armes au milieu de la grande place, ce qui remplit la ville d'épouvante.

Cette troupe se renforça de deux pièces de canon qu'elle reçut de la ville du Puy et se mit en mesure de poursuivre les Lyonnais, qui avaient été bien accueillis à Montbrison, mais qni n'y étaient pas sans inquiétude. En effet, des détachements partirent simultanément de Saint-Etienne et de Roanne. Dans cette dernière ville, qui toutefois s'est distinguée dans ces temps orageux par la modération et l'esprit d'union de ses habitants, l'ex-comédien Dorfeuil, agent de Dubois-Crancé, avait organisé une police active qui avait des ramifications dans toute la plaine du Forez. Il avait monté l'esprit des paysans contre les Lyonnais, en leur faisant croire que ceux-ci étaient venus pour rétablir les dîmes et les censives.

Le 3 septembre, un rassemblement considérable d'Auvergnats, avant-coureurs du féroce Couthon, et de paysans de la plaine qu'on avait ameutés, se retranche sur la hauteur de Salvizinet, près de Feurs. L'artillerie et les manœuvres bien dirigées des Lyonnais les mirent bientôt en déroute (1). Ce fut le dernier coup d'éclat de la brigade expéditionnaire dans le Forez.

Les Lyonnais se voyant à la veille d'être enfermés de toutes parts, se replièrent sur Lyon. Un corps des leurs, qui occupait Montrond, reçut ordre d'évacuer ce château qui fut pillé et

(1) Voyez les détails de cette affaire dans l'ouvrage de M. d'Assier, intitulé : *Notes historiques et Pièces relatives aux monuments religieux élevés à Feurs aux victimes de l'anarchie de* 1793.

Digitized by Google

incendié par les républicains ; mais en opérant sa retraite, ce détachement tomba dans une embuscade dressée par des soldats de la légion des Allobroges, où périrent un grand nombre de Lyonnais avec leur commandant, M. de Nicolaï.

10 *septembre*. Le corps principal de l'expédition, composé d'environ 800 hommes, suivi d'un grand nombre de familles foréziennes, rentra dans Lyon, sans avoir retiré d'autres fruits d'une expédition si laborieuse.

Alors commencèrent dans le Forez les vexations de toute nature, les visites domiciliaires, les arrestations. Ceux qui avaient témoigné de la sympathie pour la cause lyonnaise, ou qui, par leur position sociale, pouvaient exciter quelque envie éprouvèrent toutes sortes de persécutions. On brûla tous les titres féodaux, tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la royauté, tous les vieux papiers ; les anciennes archives furent enveloppées dans la même destruction, ce qui fera longtemps le désespoir des historiens et des littérateurs.

Les hommes valides et capables de porter les armes furent requis de marcher contre Lyon, et pendant qu'une partie de la garde nationale se trouve renfermée dans cette malheureuse ville, et coopère courageusement à sa défense, le reste est obligé de prendre le parti contraire. On vit le frère combattre contre le frère, l'ami contre l'ami, et peut-être le plomb mal dirigé d'un fils vint-il frapper la tête chauve du père. En vain quelques-uns voulurent-ils se soustraire à cette position cruelle. Un arrêté du 27 septembre les force à marcher sous peine d'être regardés comme complices de la rébellion lyonnaise ; enjoignant à la municipalité de faire arrêter tous les *Messieurs* retardataires et de faire séquestrer leurs propriétés. Des citoyennes, armées de piques, se présentèrent alors pour faire le service de la garde nationale. La municipalité se borna à les remercier, se réservant au besoin le concours de cet étrange auxiliaire.

Le 13 octobre, on apprit à Saint-Etienne la reddition de la ville de Lyon. Les différentes autorités se réunirent dans le

Digitized by Google

local des ci-devant Pénitents, où l'on réinstalla la société populaire. Des discours civiques furent prononcés ; on chanta des hymnes à la liberté et à l'égalité et les citoyens se donnèrent l'accolade fraternelle, jurant : « Haine aux tyrans et paix aux sans-culottes. » On planta en même temps un arbre de la liberté sur la grande place et l'on envoya des lettres de félicitation aux représentants vainqueurs de Lyon.

A cette époque parut à Saint-Etienne un homme étranger à cette cité, mais qui y a acquis une triste célébrité. Issu d'une famille honorable de Bellegarde et avocat à Montbrison, Claude Javogues avait passé les plus belles années de sa vie dans le plus honteux abrutissement; devenu méprisable aux honnêtes gens, il fut élu représentant à cause de l'exagération de ses opinions politiques. Envoyé par la Convention au siége de Lyon, et, après la reddition de cette place, dans le Forez, il remplit son mandat avec ce brutal plaisir qui pousse au mal sans nécessité. « Il agit aussi, dit M. d'Assier, par la haine personnelle que son amour-propre blessé par quelques prétentions malheureuses lui avaient inspiré contre la classe supérieure, principalement celle de Montbrison qu'il décima avec fureur. »

Le 22 octobre, Javogues et son collègue Bassal firent leur entrée à Saint-Etienne qu'ils signalèrent par l'épuration des membres des différentes administrations. La municipalité reçut à sa tête un nommé Johannot, protestant, natif d'Annonay, et dont la fin malheureuse ne peut faire oublier les excès. L'architecte Misson fut nommé président du district et toutes les administrations se complétèrent de démagogues les plus exaltés.

Ici se déroule une série d'évènements déplorables. Des hommes vomis par les clubs viennent porter le deuil et la désolation dans nos familles ; c'est le règne de la plus rigoureuse inquisition.

Le 31 octobre, une scène des plus attendrissantes a lieu sur la grande place : c'est le départ des détenus pour Feurs. En

Digitized by Google

tête de la chaîne est le vénérable M. Detours qui reçoit les derniers adieux de sa famille. Ses compagnons d'infortune, au nombre desquels figurent M. Vincent Soleymieux, l'abbé Bourdely, le vieux Ravarin, l'architecte Dalgabio, etc, partagent sa douleur, et les dragons de Lorraine qui forment l'escorte parviennent avec peine à retenir le peuple indigné.

Le fougueux Pignon, le brutal Reynard, le superstitieux Ponceton et d'autres hommes aussi nuls par leurs talents que redoutables par leurs excès, sont les acteurs de ce drame mémorable. On vit même, faut-il tout dire, des membres de l'administration se rendre coupables des plus basses exactions. Une jeune fille que Javogues avait appelée auprès de lui, quoique ce monstre n'eut d'autres penchants que ceux du sang et du vin, joue même un rôle intéressant dans cette scène terrible. Elle a le bonheur de lui arracher quelques victimes, et le souvenir de sa bonne action doit faire oublier son avilissement.

Il faut dire ici, à la louange de la population stéphanoise, qu'elle ne put voir avec plaisir la plantation de l'échafaud sur la grande place ; au dégoût que le peuple exprima, Javogues s'empressa de faire transférer à Feurs l'instrument du supplice.

Saint-Etienne a pris successivement les noms d'Armeville et de Commune d'Armes. Tout reçoit également des noms de circonstance. Ici, c'est la rue des Spartiates, des Sans-Culottes ; là, la place de Brutus, de l'Egalité ; plus loin, le Mont-Libre, etc. Ceux-ci se font appeler Pédarette, Bias, Démocrite, etc. : ceux-là se coiffent du bonnet rouge ou à queue de renard et laissent traîner un long sabre. Une espèce de vertige s'est emparée des esprits ; on veut détruire tout ce qui existe. Un nouveau calendrier dut remplacer l'ancien (1).

(1) L'année fut divisée en douze mois de 30 jours et 5 jours complémentaires, ou *sans-culottes*, consacrés au génie, au travail, aux actions, aux

Digitized by Google

Le décret du 22 brumaire an II (12 *novembre* 1793) avait créé le département de la Loire démembré de celui de Rhône-et-Loire. Feurs, par sa position centrale, fut choisi pour recevoir l'administration du département et le tribunal révolutionnaire.

Les arrêtés des différentes administrations se signalèrent alors par la bizarrerie et l'exagération de leurs arrêtés. En voici un exemple, en date du 8 nivôse an II (28 *décembre*), que nous offre le district de Saint-Etienne : « Considérant que le luxe des jardins où l'art étouffe la nature, proscrit les productions utiles et précieuses, pour couvrir de fleurs stériles une terre qui prodigue à regret ses sucs nourriciers pour des plantes qui ne sont destinées qu'à caresser voluptueusement, par la douce odeur qu'elles exhalent, les sens blasés du riche ;

« Que le républicain ne doit avoir d'autres jardins que ceux de la nature ;

« Il est enjoint à tous ceux qui sont propriétaires de parterres, de jardins, etc., d'y semer du blé de maïs. »

récompenses, à l'opinion. Le bissexte fut appelé Jour de la Révolution. Chaque mois comprenait trois décades, dont chaque jour prenait le nom de son rang d'ordre. Le décadi était le jour du repos.

Cette institution a été réprouvée à cause de l'époque où elle fut formée et des hommes qui y avaient contribué, mais elle était au nombre des bonnes institutions que nous devions à la révolution et méritait de la part du législateur un plus mûr examen. Napoléon, par son décret du 22 fructidor an XIII, l'a sacrifiée à quelques exigences. Il est cependant à désirer qu'un gouvernement plus éclairé sur cette matière, tout en respectant les idées religieuses, comprenne qu'il est temps de réformer le calendrier, pour faire disparaître l'inégalité bizarre des mois, faire correspondre l'année usuelle avec le cours du soleil, et, enfin, mettre en rapport le temps avec le système décimal. C'est à un homme comme M. Arago, aussi bien placé par le rang qu'il occupe à la Chambre que par celui qu'il a acquis dans la science sans s'arrêter aux motifs exprimés par le célèbre Laplace, qu'il appartient de poursuivre le travail du savant Romme et de provoquer cette amélioration utile.

Digitized by Google

En voici un autre exemple :

« Citoyens, la municipalité voit avec douleur que la loi bienfaisante du *maximum* est éludée avec l'impudeur la plus révoltante, que l'égoïsme et l'insatiable cupidité des marchands semblent se coaliser avec les ennemis du peuple, etc. »

Autre part, à l'occasion des fêtes décadaires :

« Déjà la malveillance et le fanatisme, pour détourner l'heureux effet de l'invitation des magistrats du peuple, ont osé répandre qu'il était permis à chacun de travailler aujourd'hui : ce sont des serpents dont le dard empoisonné ne saurait ternir le miroir pur de la vérité. Périssent tous les tyrans, tous les rois, infâmes agioteurs de la liberté des peuples, etc. »

Le papier-monnaie avait un cours forcé. Malheur à celui qui oserait le refuser en paiement. La religion de nos pères est profanée, un culte dérisoire est mis à la place. Une oriflamme tricolore se déploie sur nos temples et une inscription gravée sur le frontispice de Notre-Dame annonce que maintenant là est le temple de la Raison. L'église de Saint-Etienne est transformée en atelier où se forgent les armes:

> ..... et sous ces voutes nues,
> Au lieu de chants pieux qui montaient jusqu'aux nues,
> On entendait les sons cadencés des marteaux (1).

Ce fut alors que l'on établit à Saint-Etienne cette longue suite de maisons qui commençaient aux Limeries et prirent le nom de *Travaux révolutionnaires*. La fabrication des armes de guerre avait pris à cette époque un grand développement. L'arme de commerce fut entièrement abandonnée, dit l'auteur de la *Statistique Industrielle* ; tous les ouvriers sans distinction furent enrôlés par les divers représentants qui vinrent à Saint-Etienne pour accélérer les travaux de la manufacture. Beaucoup de jeunes gens de famille se livrèrent au travail du

(1) Alphonse Peyret, *Revue de Saint-Etienne*, 2me livraison.

Digitized by Google

fer dans les ateliers de la manufacture d'armes, ce qui leur procura un asile souvent plus sûr que celui que d'autres avaient cru chercher dans des retraites profondes et dans le sein des armées.

Javogues était de retour de sa tournée patriotique, qui avait pour but, disait-il, d'assurer le bonheur du peuple et l'extinction du fanatisme. Il venait d'activer les exécutions de Feurs et de Lyon. Il arriva ici pour célébrer le triomphe de la Montagne, l'apothéose de Chalier. Il offrit en spectacle au peuple la profanation des vases sacrés, la procession des ânes revêtus de chasubles et d'ornements sacerdotaux, la parodie du supplice des rois. Il établit la taxe des riches. Heureux celui qui a pu fuir, qui a pu trouver un asile chez les habitants de Pila et des montagnes voisines; car pour tout homme inscrit sur la liste des modérés, des suspects et des conspirateurs, la hache et la fusillade sont à l'ordre du jour.

Voici comment l'abbé Baudin décrit cette époque de déplorable mémoire:

La mort se parmenave dzin lous departamonts,
Vous ne véit que song, pleurs et ontarramonts.
Quai bourrai députat, aï sous commissairous,
Que ne seguiant que trop sous ordres sanguinairous,
Les prêtres et lous noblous, lous marchands in pô bion,
Firount quasi tous prey, par péri tous onsion.
Ey se galayant pas incoure à lous jugie,
Dret quey l'eriant dedzin, vous failli délougie ;
Noun par alla chiéset, mâ à la fusillada,
Ou à la guilloutzina, ou bon la canounada.
Si vous saya ce que se passet vay Lyoun,
Vay Marseille et Bourdau, Nantes, Feurs, Avignon ;
Ey fasiant egourgie lou moundou par sontennes,

Digitized by Google

Sans faire aucuna graci aux efans et les fennes.
Ey l'oriant miô ama, iquelou que l'an veu,
Avouay de loups-garous habita dzin zin beu (1).

Saint-Etienne perdit alors plusieurs de ses meilleurs citoyens : l'ancien maire, Praire-Royet, une des 209 victimes canonnées aux Brotteaux. Comparable au courageux Bailly, cet administrateur généreux scella de son sang le respect qu'il avait eu pour la loi ; il marcha au supplice avec cette sérénité qui est l'apanage d'un ame fortement trempée et d'une conscience pure. En vain un de ses collégues à la municipalité, avec lequel il y avait eu promesse de secours mutuels, le vit passer au milieu du funèbre cortége, à son sourire d'adieu l'insensible jacobin ne répondit pas même par une larme. Avant lui était tombé son jeune frère, Praire-Nézieux, chef de bataillon de la garde nationale, et que les démarches et les larmes de sa belle et intéressante épouse ne purent sau-

(1) J'aiessayé de traduire ce passage :

La mort se promenait dans les départements,
Partout du sang, des pleurs et des gémissements.
Un député bourreau, suivi d'affreux séides,
Dictait à son pays ses ordres parricides.
Prêtres, nobles, marchands enchaînés à sa voix,
Jugés en même temps, périssent à la fois.
Point d'espoir, point de droit, nulle forme légale,
Il n'est qu'un seul arrêt : la peine capitale !
Javogues est dans le vin, qui pourrait le fléchir ?
Aussitôt on est pris, hélas! il faut partir ;
Non pas pour ses foyers, mais pour la fusillade,
Ici pour l'échafaud, là pour la canonnade.
Liberté, que d'horreurs on commet en ton nom !
Que de sang répandu dans Feurs et dans Lyon !
Le fer, le plomb, la hache, avec la même rage,
Frappent sans distinction de rang, de sexe et d'âge.
Innocentes brebis, autant valait pour vous,
Habiter les forêts, les tanières des loups.

Digitized by Google

ver. Avec eux périrent des ecclésiastiques, des juges, des négociants, des nobles, des militaires, des ouvriers, enfin des personnes de tout rang, de tout sexe et de tout âge. Saint-Etienne compta plus de trente victimes parmi ses citoyens les plus recommandables.

Primidi, deuxième décade de ventôse an II (1er *mars* 1794), le représentant Meaule vint à Saint-Etienne épurer la municipalité. Le renouvellement se fit en séance de la société populaire. Tous les membres du conseil passèrent à la censure. M. Just Fromage fut désigné maire. Sous son administration les terroristes commencèrent à perdre de leur influence. Pignon, le plus chaud des républicains, le premier de la république, comme l'appelait un de ses partisans, fut même poursuivi, et l'officier municipal Fauriel en quitta son écharpe de dépit. Ce dernier (1), qui s'est acquis un nom célèbre dans les lettres, avait alors des opinions très exaltées. Elevé par M. Dagier, procureur syndic du district (2), il se trouva constamment en opposition avec son maître, homme de courage et d'énergie, mais d'opinions modérées.

Nous arrivons au 9 thermidor an II (27 *juillet* 1794), à la chute de Robespierre et des tyrans qui opprimaient la France. Les différentes administrations de la ville de Saint-Etienne commençaient à être purgées de tous ces hommes qui l'avaient pressurée. Le 14 frimaire an III (4 *décembre* 1794), M. Maurice Prandière remplit les fonctions de maire, et, après lui, le 24 nivôse suivant (13 *janvier* 1795), M. Peyret-Boucharlat fut nommé à sa place, mais il n'accepta pas.

Déjà, à cette époque, le directoire du district avait pour président M. Royet-Chapelon, homme respecté de tous les

(1) Auteur de *l'Histoire de la Gaule Méridionale* et d'autres ouvrages pleins d'érudition.

(2) Depuis juge à Montbrison, et auteur de *l'Histoire des Hôpitaux de Lyon*. Voyez sa *notice biographique*, tom. XI, pag. 282 de *la Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

partis et qui avait eu le bonheur de passer, sans être inquiété, les époques les plus orageuses de la révolution.

Le 1er ventôse an III (19 *février* 1795), eut lieu le renouvellement complet du conseil municipal. M. Chovet-Lachance fut nommé maire et M. Courbon-Monviol, agent national. La politique avait pris une nouvelle physionomie. Les prisons avaient été ouvertes à un grand nombre de détenus. Ceux-ci, amenés en séance du conseil municipal, avaient été reçus au milieu des plus vifs applaudissements. Les terroristes les plus exaltés étaient eux-mêmes poursuivis, et plusieurs avaient été à leur tour incarcérés. Une fête funéraire eut lieu en mémoire de toutes les victimes de l'anarchie. Un éloge de M. Praire fut prononcé par son digne successeur, qui déposa sur le bureau une couronne avec cette inscription :

AU MAIRE PRAIRE-ROYET ET AUX AUTRES CITOYENS,
MORTS VICTIMES DE LEUR DÉVOUEMENT,
LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE RECONNAISSANTE !

Loin de moi cependant la pensée de vouloir chercher à justifier les excès qui précédèrent ou suivirent de près ces manifestations de douleur publique. Les attentats de cette époque auxquels on a donné le nom de réaction, ne sont pas plus excusables que les fusillades et les canonnades décrétées par les tribunaux révolutionnaires. L'assassinat, de quelque parti qu'il vienne, sera toujours un acte odieux.

Le Midi de la France était alors sous le coup de la contre-révolution. On faisait à Lyon la chasse aux *Mathevons*. Javogues, surnommé le *Néron du Forez*, avait été guillotiné à Paris, à la suite de l'affaire du camp de Grenelle ; mais la justice humaine ne pouvait atteindre tous les coupables. La Convention aurait peut-être eu à sévir contre chacun de ses membres en particulier : il n'y avait donc de punition possible que contre ceux qui conspiraient.

Saint-Etienne suivit l'exemple des autres villes voisines. Cette cité devint le théâtre de nombreuses scènes sanglantes.

Digitized by Google

Dans la nuit du 17 au 18 floréal an III (6 ou 7 *mai* 1795), l'ex-maire, Johannot fut tué d'un coup de pistolet au coin de la rue des Fossés, pendant qu'on le transférait dans les prisons. Les rigueurs de Javogues à son égard ne purent lui faire trouver grâce aux yeux de ceux dont il avait poursuivi les frères et les amis. Le 14 prairial suivant (3 *juin*), le nommé Robert, dit *la Guille,* ancien militaire et membre du Comité révolutionnaire, subit une mort que toutes les vexations dont il s'était rendu coupable ne sauraient justifier. Poursuivi par une jeunesse que les discours du représentant Fréron avaient égarée, il reçut plus de cinquante coups, et son corps, traîné sur le pavé, y laissa des traces de la plus horrible mutilation. Mais l'affaire la plus affreuse fut celle qui eut lieu la nuit suivante : « *horesco referens.* »

La plupart des hommes qui avaient contribué au régime de la Terreur avaient été incarcérés dans le couvent de Sainte-Marie, transformé alors en prison. Trente hommes formaient la garde, et l'autorité avertie doubla encore ce nombre pour mettre les détenus à l'abri d'un coup de main. Vers onze heures et demie du soir, trois cents individus environ entourèrent la prison, délivrèrent quelques détenus, et se mirent à garotter les autres qui pouvaient être au nombre de douze ou quatorze sous le prétexte de les conduire à Feurs. Un seul, le nommé Ducros de La Bouchouse, homme aux formes athlétiques, se doutant du sort qu'on lui réservait, se défendit courageusement. Armé d'un poinçon, il blessa dangereusement deux des assaillants, mais bientôt, accablé par le nombre, il trouva la mort qu'il cherchait. Les prisonniers, liés deux à deux, furent ensuite menés par la rue de Lyon et les chemins qui aboutissent au *Treuil.* Au gué du biez du Furan, le nommé *Vital-Descos*, ancien membre du Conseil municipal, portait sur ses épaules le malheureux Tollet qui avait été blessé les jours précédents d'un coup de pistolet. Accablé de lassitude, il s'affaissa sous son poids, et tous les deux refusant de marcher, ils furent

Digitized by Google

égorgés aux yeux de leurs compagnons épouvantés. Après avoir passé le bourg du *Treuil*, le funèbre cortége s'arrêta. Un des détenus, le nommé Grangonnet, ancien officier municipal, et remarquable par sa haute stature, fit un pas en arrière, et reçut un coup de sabre au milieu de la figure. Son compagnon d'infortune, le nommé Guillermin aîné, membre du Comité révolutionnaire, recule d'effroi et reçoit d'autres coups qui le mettent à mort. Un des assaillants applique son pistolet sur le cœur de Jérôme Benoît, substitut du procureur de la commune, en lui disant : «En qualité de voisin, je ne veux pas que tu souffres. » Ce malheureux reçoit la mort avec la même impassibilité qui le caractérisait quand il siégeait au tribunal de district. L'ex-juge-de-paix, Lyonnet, le commissaire de police, Chauvet, sont égorgés presque en même temps. Un pauvre tailleur de profession, E. Badois, qui avait été enveloppé, on ne sait comment, dans cette horrible boucherie, s'était mis à genoux, et suppliait en pleurant qu'on l'épargnât ; plusieurs coups de feu, tirés à bout portant, lui otèrent à la fois la parole et la vie. Un seul, le nommé Escomel, de Saint-Chamond, parvint à s'échapper à travers les blés. Plus heureux, il a pu raconter cette horrible catastrophe, car quel autre que lui a pu faire le récit de tant d'atrocités ?

Le lendemain une stupeur générale se répandit dans toute la ville, et tous ceux qui avaient eu à se plaindre des excès révolutionnaires tremblèrent par crainte des représailles. La foule se porta sur le théâtre du crime et contempla le hideux spectacle de onze ou douze cadavres horriblement mutilés (1).

L'administration témoigna à ses concitoyens toute la dou-

(1) Plusieurs années après ces malheureux évènements, un homme qui avait rempli, à cette époque, des fonctions administratives, mourut à la suite d'une maladie affreuse, le peuple, toujours ami du merveilleux, et qui lui attribuait, peut-être à tort, d'avoir prêté la main à d'aussi horribles forfaits, crut reconnaître là le doigt d'un Dieu vengeur!

Digitized by Google

leur que lui causaient des actes aussi condamnables. Les représentants du peuple, Bonet et Patrin, justement indignés, donnèrent l'ordre d'en poursuivre les auteurs. L'instruction renvoyée devant le tribunal de Privas, se termina plus tard par l'acquittement des prévenus (1),

La constitution de l'an III venait d'être proclamée. Le pouvoir législatif devait résider dans le conseil des cinq-cents et dans celui des anciens. MM. Chovet-Lachance et M. Beraud furent élus par les électeurs choisis dans les assemblées primaires.

Les mœurs commençaient à s'adoucir. Une pétition, revêtue d'un grand nombre de signatures, fut rédigée à l'effet de rendre au culte l'église de Saint-Etienne ; le conseil municipal la prit en considération et fit démolir les forges qui s'y trouvaient placées.

Le 17 pluviôse an IV (16 *février* 1796), l'administration reçut une nouvelle forme ; M. Sauvage en devint le président La fête du 10 août ne fut point célébrée, et des individus chantant l'*Hymne du Réveil du Peuple* furent incarcérés. La lutte continuait toujours entre les deux partis avec des chances alternatives, suivant les nouvelles reçues de Paris.

Le 28 ventôse an V (14 *mars* 1797), sous la triste administration du président provisoire Misson, le meurtre d'un volontaire amena une scène des plus déplorables chez un cabaretier de la rue Saint-Jean, Verrier, dit *Bannar*, ancien membre du comité révolutionnaire. Plusieurs individus furent tués. L'officier municipal Maury fut au nombre des victimes.

Le 9 thermidor an V (27 *juillet* 1797), M. Neyron est nommé président ; mais la journée du 18 fructidor avait abattu les partisans de la contre-révolution ; les royalistes cédèrent partout la place aux républicains. Le 29 brumaire an VI (19 *novembre* 1797), l'administration se composa de Jean-Baptiste

(1) 28 messidor an VII (15 juillet 1799).

Digitized by Google

Bonnand, président, Serre, Brunon, Chazotte, conseillers-municipaux, et Ricateau, médecin, agent national. Saint-Etienne éprouva à cette époque beaucoup d'agitation. Les membres du conseil trouvèrent peu de sympathie dans la population ; leur président n'avait pas su se concilier la considération des partis ; il fut en butte à toutes sortes de sarcasmes et d'outrages. Des matières incendiaires furent jetées dans les caves et occasionnèrent de violentes explosions. Le 8 germinal an VI (28 *mars* 1798), Saint-Etienne et ses faubourgs furent déclarés en état de siége. Des arrestations furent opérées contre des hommes soupçonnés de faire partie des associations de Jésus et du Soleil. On célébra cette année le 18 fructidor, comme triomphe de la liberté sur l'anarchie, le 10 août, comme fête nationale, et l'on planta à cette occasion un arbre de la liberté sur la place Chavanel.

Le 5e jour complémentaire de l'an VI (21 *septembre* 1798), M. Serre fut nommé président et après lui MM. Jamin et Lardon occupèrent le fauteuil jusqu'à la chute du directoire, au 18 brumaire an VIII (9 *novembre* 1799), où Bonaparte étouffa la république.

Le 27 messidor suivant (16 *juillet* 1800), M. S. Thiolière-Dutreuil fut placé à la tête de l'administration, et après lui MM. Louis Craponne et Gabriel Fiard, qui fermèrent les dernières plaies de l'anarchie et remplirent successivement les fonctions de maire pendant tout l'espace qui s'écoula du Consulat à l'Empire.

Isidore Hedde.

(*La 3e et dernière partie au prochain numéro*).

Digitized by Google

RÉVOLTE

DES

TAFFETATIERS ET DES CHAPELIERS,

DITE DES DEUX SOUS,

ARRIVÉE

A LYON, AU MOIS D'AOUT 1786.

Ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que, impuissants révélateurs des souffrances du corps social, les ouvriers ont cherché, par une suspension momentanée de travaux, à obtenir un sort meilleur, c'est-à-dire une augmentation de salaires ou une diminution dans les heures de travail. Depuis le réglement du 1er octobre 1737, réglement relatif à la manufacture des étoffes de soie, de nombreux soulèvements ont, à différentes reprises, éclatés dans Lyon. Le malaise des travailleurs n'a jamais reçu la moindre solution. L'industrie toute entière demande aujourd'hui une réorganisation complète ; et, bon gré mal gré, il faudra bien que, tôt ou tard, on s'occupe de cette grande question. Mais qu'on ne fasse pas trop attendre ce désiré remède au mal profond qui, par in-

Digitized by Google

tervalles, se trahit si énergiquement à la surface de la société, car le désespoir est mauvais conseiller.

Voici ce qui donna lieu à la révolte de 1786 (1).

Au commencement du mois d'août, l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, qui était en possession de faire payer annuellement aux marchands de vins en gros, ainsi qu'aux cabaretiers de la ville, un droit sur la vente du vin, demanda l'acquittement de ce droit et encore de tout ce qui pouvait être dû pour arrérages. Ce droit, qu'on nommait *droit de banvin*, était une modification de cet ancien *droit de banvin* par lequel les vieux seigneurs féodaux, pour écouler avec plus de facilité le vin de leurs récoltes, interdisaient à leurs vassaux ou censitaires, pendant la durée du mois d'août, la faculté de vendre leur propre vin.

Les cabaretiers et autres débitants, refusant de satisfaire à la demande de l'archevêque, fermèrent leurs établissements, et cette détermination obligea le consulat de rendre une ordonnance pour continuer, pendant le *ban d'août*, comme par le passé, la vente et débit de leurs vins, à peine contre les contrevenants d'être déchus de la faculté de vendre du vin.

Cette demande trouva de nombreux récalcitrants. Le consulat, assemblé extraordinairement, comprit qu'il était, en cette circonstance sans pouvoir contre les cabaretiers qui aimaient mieux s'abstenir de vendre que de payer les arrérages demandés par monseigneur l'archevêque. Mais, d'un autre côté, il craignait que de la fermeture des cabarets il ne résultât momentanément une disette de vin dans la ville, et que le peuple, privé de cette boisson, ne se livrât à des murmures

(1) Nous empruntons à une notice de M. Passeron, sur Louis Tolozan de Montfort, une partie des détails que nous donnons ici (voir la *Revue du Lyonnais*, tome VI, pp. 100-108 ; et, dans le même vol., pp. 140-144, les *Lettres* de M. Tolozan de Montfort, où il révèle le triste rôle qu'il a joué dans ces malheureuses circonstances.

Digitized by Google

et de là à une révolte ; alors, dans cette conjoncture, il prit le parti de se rendre, avec le prévôt des marchands, auprès de monseigneur l'archevêque pour l'engager à se départir des arrérages qu'il est autorisé à répéter et à consentir en outre à une diminution sur le droit de *banvin*, surtout sur celui de 12 livres auxquels sont assujétis les marchands de vins en gros.

Le lundi 7, toutes les appréhensions du Consulat se réalisèrent. Dès le point du jour, les ouvriers en soie, les chapeliers et autres, désertèrent leurs ateliers et se rendirent en masse au lieu des *Charpennes*, après avoir forcé et même désarmé les arquebusiers de la garde du Consulat, sur la place des Terreaux, ainsi qu'un détachement de la milice bourgeoise, qui était en station sur le port Saint-Clair. Installés dans les cabarets et les guinguettes de la banlieue, les révoltés, qui réclamaient une augmentation dans le prix de leurs salaires, prirent la résolution de ne rentrer en ville, et de ne se remettre au travail, que lorsque le Consulat leur aurait fait connaître l'adhésion des fabricants et des manufacturiers aux demandes formées par eux.

Cependant le Consulat, de concert avec l'archevêque, travaillait à rétablir la paix. Deux chanoines du chapitre de l'église primatiale, les comtes de Pingon et de la Madelaine, se rendirent aux Charpennes pour supplier les ouvriers de rentrer dans le devoir ; les promesses qu'ils leur firent qu'aucun d'eux ne serait inquiété, la parole qu'ils leur donnèrent qu'on s'occuperait de les soulager dans leurs besoins, enfin quelque peu d'argent qu'ils eurent l'idée de distribuer aux principaux de cette foule mutinée, à ceux qui leur paraissaient avoir de l'influence sur elle, tout cela eut bientôt ramené le clame et la confiance dans les esprits : toutes ces bandes tumultueuses, menaçantes, se dispersèrent, et chacun ne tarda pas à rentrer en ville et à regagner son domicile.

Digitized by Google

Le mardi 8, fut affichée l'*ordonnance de commandement* que voici :

« Après avoir ouï Marie-Pierre Prost chevalier, avocat et procureur général de cette ville et communauté, etc.

« Il est ordonné à tous les ouvriers, soit fabricants, soit chapeliers et à tous autres qui seraient sortis de leurs ateliers, de réintégrer dans le jour leurs ateliers et celui de leurs maîtres, défenses étant faites à toutes personnes de paraître assemblées dans les rues, cabarets et autres lieux publics de cette ville, en plus grand nombre que celui de cinq ; le tout à peine, par ceux qui contreviendront au présent ordre, d'être arrêtés sur le champ et puni, suivant la rigueur des ordonnances.

« Enjoignons aux officiers de l'état-major, à ceux de la milice bourgeoise de la compagnie franche, de celle du guet et des arquebusiers, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, laquelle sera imprimée et affichée partout où besoin sera.

« Fait à Lyon, au Consulat, par nous, prévôt des marchands et échevins susdits. »

TOLOZAN DE MONTFORT, etc.

Le même jour, sur la requête présentée au Consulat par les maîtres ouvriers à façons et compagnons de la fabrique d'étoffes d'or, d'argent et de soie, et communiquée aux maîtres gardes de cette communauté, le prix des façons des étoffes unies fut augmenté de *deux sous* par aune sur les taffetas 7|12, et sur les autres étoffes en proportion ; enfin, sur la représentation des ouvriers approprieurs de la communauté des chapeliers, et le consentement des maîtres gardes, le prix de la journée, qui devait être de douze heures, fut établi sur le pied de *quarante sous*, avec défense à ces ouvriers de travailler pour leur compte ou pour d'autres que les maîtres et marchands de la communauté.

Le jeudi 10, une assez vive agitation régnait encore ; le Consulat ordonna de nouveau à tous les ouvriers de rentrer dans leurs ateliers, et il fit défense à toutes personnes de paraître assemblées au nombre de plus de cinq, sur les places, quais, ports et ponts, ainsi que dans les rues, cabarets et au-

Digitized by Google

tres lieux publics ; il fut pareillement enjoint à tous les citoyens que la curiosité pourrait porter dans les différents quartiers de la ville, et qui, par là, sans mauvaise intention, augmenteraient la foule et la confusion, de se conformer exactement à l'ordre du consulat, afin de ne pas encourir les rigueurs destinées par l'autorité aux perturbateurs de la tranquillité publique.

Ce fut dans la soirée de cette journée que les attroupements formés sur la place des Terreaux eurent à essuyer quelques coups de fusil tirés par les cavaliers de la maréchaussée ; deux ou trois personnes reçurent la mort, et il y eut plusieurs blessés. Vers la nuit close, deux compagnons chapeliers, Jacques Nérin et Pierre Sauvage, ainsi qu'un ouvrier en soie nommé Joseph-Antoine Dapiano, lesquels avaient fait partie du rassemblement des *Charpennes*, et qui y étaient restés à boire et à s'enivrer dans les cabarets, se présentèrent au pont Morand et prétendirent le passer sans payer. Arrêtés par les gardes du pont, deux de ces étourdis, Nérin et Dapiano, furent conduits à l'Hôtel-de-Ville et mis au *charbonnier* (1), où ils restèrent jusqu'au lendemain matin. Transférés de très bonne heure à la prison de Roanne, ils parurent ensuite devant la prévôté, qui, malgré l'intercession des comtes de Saint-Jean, les jugea sans désemparer et les condamna à mort. A l'égard de Pierre Sauvage, qui s'était échappé des mains des gardes du pont Morand, arrêté à Bourgoin par la maréchaussée, il fut ramené aussitôt à Lyon ; mis en jugement le 12, le malheureux n'eut pas un sort différent de celui de ses camarades, et tous les trois, atroce iniquité ! furent

(1) Le *Charbonnier* était une pièce attenante au corps de garde des arquebusiers du Consulat, et qui servait alors de *Violon*. Ce n'est que depuis la Terreur, que les caves de l'Hôtel-de-Ville ont été employées à recevoir des prisonniers. Le corps de garde des arquebusiers est occupé aujourd'hui par la troupe de ligne de service à l'Hôtel-de-Ville.

Digitized by Google

exécutés dans la soirée du même jour. M. le comte de Clugny, qui s'était adressé à M. le baron d'Izeron, prévôt-général de la maréchaussée, pour le supplier d'accorder un sursis, et qui croyait fermement l'avoir obtenu, fut d'autant plus surpris de la diligence apportée par le grand prévôt à faire exécuter les deux jugements, que, peu d'heures après, des lettres de grâce, demandées au roi par les comtes de Saint-Jean, arrivèrent de Paris. Ayant rencontré M. d'Izeron, le lendemain sur le pont du Change, M. le comte de Clugny lui reprocha très amèrement son manque de parole. Le baron voulut essayer de se justifier; mais M. de Clugny, transporté d'indignation, refusa de l'entendre et lui donna un soufflet. Un duel suivit immédiatement cette scène : atteint d'un profond coup d'épée, le prévôt-général expira presque sur le champ. Une chose encore très déplorable dans cette triste affaire, ce fut l'insigne faiblesse de la juridiction de la police qui, en possession, par l'édit de 1699, par l'arrêt du conseil de 1702, par l'édit de 1705 et l'arrêt du conseil de 1709, du droit de connaître de toutes les séditions et émeutes populaires, laissa pourtant agir le prévôt, ce qui n'avait pas eu lieu dans les émeutes arrivées au collége de la Trinité, à la Grenette et à la porte de la salle des spectacles.

Les journées du 13 et du 14 mai se passèrent fort tranquillement; mais le Consulat, trouvant qu'il existait toujours une sorte de mécontement et d'indocilité chez les ouvriers, et prévenu qu'un asssez grand nombre d'entr'eux avait pris le parti de s'éloigner de la ville, dans la crainte d'être recherchés par l'autorité, écrivit au commandant du Pont-de-Beauvoisin et à celui du fort l'Ecluse pour le prier de s'opposer au passage de tous les ouvriers qui se présenteraient, et de les contraindre par tous les moyens à revenir à Lyon, afin d'y reprendre leurs travaux. Le 15, un escadron des chasseurs du *Gévaudan*, un bataillon du régiment de *Royal-la-Marine*

Digitized by Google

et le 2e bataillon du régiment de *Lafère*, artillerie, firent leur entrée en ville. Les chassseurs à pied et à cheval prirent poste à la Guillotière, le bataillon d'infanterie s'établit à la Croix-Rousse, et le bataillon d'artillerie occupa Vaise. Parmi les officiers de ce bataillon, était le jeune sous-lieutenant Bonaparte, qui ne se doutait pas alors des hautes destinées qui l'attendaient. Il ne quitta Lyon, avec son bataillon, que le 21 septembre, après avoir logé tout le temps dans la maison possédée aujoud'hui par Mme Ve Blanc, à la montée de Montribloud.

Alors, comme aujourd'hui, les choses les plus sérieuses, les évènements les plus tragiques finissaient par des chansons ou des complaintes. C'est ainsi que se venge le peuple..... Laissons-lui ces innocentes représailles. Voici donc la complainte qui circula après la révolte de 1786. Nous la donnons ici comme document historique, et non comme modèle du genre.

COMPLAINTE HISTORIQUE

SUR LA

RÉVOLTE DES TAFFETATIERS ET DES CHAPELIERS,

Arrivée à Lyon, au mois d'août 1786.

Or, écoutez, grands et petits,
Le plus surprenant des récits
Sur la révolte épouvantable
Soufflée à Lyon, par le Diable,
Lequel a tenté méchamment
Notre prélat en ce moment.

Il a voulu de son *ban* d'Août
Percevoir jusqu'au dernier sou

Digitized by Google

Sur les vendants vins de la ville
Qui tous aussitôt ont fait gille;
Les cannus n'ayant point de vin
Aux Charpennes courent soudain.

Là, calculant avec leurs doigts
Combien ont augmenté les droits
Et sur le vin et sur la viande,
Ils se sont réunis en bande
Pour demander avec éclat
Deux sous de plus au Consulat.

L'hôtel du prévôt des marchands
Est assailli par les tenants,
Qui réclament à coups de pierres
Que l'on augmente leurs salaires,
En menaçant les fabricants
De leur briser à tous les dents.

Aussitôt, vingt deux cavaliers
Attaquent nos taffetatiers;
On se poursuit, on se chamaille,
On donne une grande bataille
Pendant laquelle les chapeliers
Abandonnent leurs ateliers.

Pour apaiser ces endiablés
Nos magistrats sont assemblés:
Montfort opine pour attendre;
Rocofort dit qu'il faut les pendre;
Tavernier veut que dix tonneaux
Soient envoyés à ces bruteaux.

Vauberet s'unit à Valoux;
Tous deux se mettent à genoux,

Digitized by Google

Ils promettent un remuage (1)
Au Saint qui guérit de la rage,
S'il empêche ces furieux
De blasphémer contre les cieux.

Prot, songeant que l'occasion
Peut bien valoir une pension,
Conclut qu'il faut à l'instant même
Peindre au Roi le péril extrême,
Demander qu'au lieu de pennons
Il veuille envoyer des dragons.

Tandisque ce conseil se tient,
Un député des comtes vient :
Il promet que leur éloquence
Va persuader cette engeance
De remonter sur ses métiers,
Si l'on veut bien tout oublier.

Moitié Génois, moitié Lyonnais,
Régut voulant trouver un biais
Pour accorder avec sa caisse
L'honneur qui l'anime sans cesse,
A ce parti se référa ;
Lemoine dit : C'est ça, c'est çà !

Monsieur le comte de Pingon,
Fort honnête, mais bredouillon,
Les deux Clugny, La Magdelaine,
Laissant pour ce soir leurs Climène,
En cheveux longs biens parfumés,
Vont au devant des révoltés.

(1) Ou *remeage*, terme populaire qui est synonime de *pélerinage*.

Digitized by Google

Le nez serré, rangés en rond,
Les cannus oyant ce sermon,
Puis, se croisant les uns les autres,
Enlevèrent nos quatre apôtres,
Et les portèrent en chantant
Jusqu'à la place de Saint-Jean.

Le lendemain, jour désiré!
Le Consulat est rassuré;
Il va voir finir ses alarmes,
La bourgeoisie a pris les armes,
Des chasseurs viennent au secours;
Ils sont déjà dans les faubourgs.

La frayeur saisit les esprits
Des cannus, dont le chef est pris,
Et nonobstant la paix promise,
Du chapitre par l'entremise,
Les juges royaux, sans délai,
Aux prisonniers font le procès.

Dapiano, le taffetatier,
Avec Nérin le chapelier,
Aurait seul fait le grand voyage,
Si leur capitaine, Sauvage,
Par un effet de son destin,
N'avait été pris à Bourgoin.

Tous trois liés sur un charriot,
On les conduit au petit trot
Au devant de l'Hôtel-de-Ville.
Sauvage y voyant tout tranquille,
S'écrie: allons, il faut mourir!
Ils n'osent pas me secourir!

Digitized by Google

L'exécuteur fait son emploi.
Faible Montfort, rassure-toi,
Et dès demain, sur la grand place,
Que nous te voyons face à face!
Le peuple, enfin, serait fâché
S'il te croyait toujours caché.

Il sait avec quelle amitié
De ses membres tu prends pitié;
Il t'a vu doux et débonnaire,
Entraîné par ton caractère,
Embrasser un jour, sans façon,
Un simple manœuvre maçon.

L'on dit qu'entouré de soldats,
L'hiver sur nous tu veilleras;
Qu'en eux tu mets ta confiance.
Est-ce donc là la récompense
Du zèle trop prématuré
Qui nous a fait planter ton mai?

En Bellecour, chaque ennobli
De ce beau projet t'applaudit;
Mais garde-toi de leur suffrage,
De leur envie il est l'ouvrage;
Ils demandent pour commandant
Au lieu d'une oie, un cormoran.

L'excès du vin et la chaleur
Ont seuls causé tout le malheur;
L'insurgent connaît sa folie;
Il n'attend plus qu'une amnistie
Pour retourner à son foyer,
Sans plus jamais se fourvoyer.

Digitized by Google

On a remarqué qu'au mois d'août,
Le peuple de Lyon devient fou.
Supplions donc la sainte Vierge,
En brûlant devant elle un cierge,
Qu'au mois de septembre prochain
Nous ayons tous l'esprit plus sain.

Prions aussi le Tout-Puissant
Que les femmes des fabricants
N'excitent plus par leur parure
Des pauvres ouvriers le murmure,
Et que leurs exemples pervers
Enfin ne les mènent aux enfers.

Prions aussi pour de Malvin.
Ciel ! ôtez-lui le goût du vin ;
Ou bien, si dans votre colère,
Vous le souffrez dessus la terre,
Transportez-le delà des monts,
Avec sa troupe de démons.

Digitized by Google

Institution d'Oullins.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA

DISTRIBUTION DES PRIX,

en présence

DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE LYON,

LE 17 AOUT 1840.

MONSEIGNEUR,

Ce que vos généreuses paroles avaient promis de bienveillance et de paternelle sollicitude à la jeunesse de nos écoles, vos actes le réalisent abondamment. Au milieu des travaux multipliés et des graves soucis d'une administration nouvelle, vous avez su trouver assez de temps et assez de forces pour encourager et bénir nos jeunes solennités littéraires. En accordant aux maisons d'éducation les prémices de votre zèle et le bonheur de votre présence, vous attestez hautement cette vérité : que l'enseignement est d'une grave importance, que

Digitized by Google

c'est une mission religieuse et une partie consacrée du ministère pastoral. En vous prodiguant, sans distinction, à tous les établissements qui se présentent à vous sous la garantie de la foi catholique, vous témoignez de cette autre vérité sur laquelle je viens un moment appeler l'attention : que ce qui est essentiel en matière d'éducation, ce sont moins les formes visibles que le fonds moral, moins les méthodes spéciales qui règlent les études, que les principes généraux qui président au développement des ames.

En effet, Messieurs, dans l'appréciation de toute œuvre d'enseignement, il faut soigneusement distinguer deux choses: — ce qui frappe tout d'abord, ce qui se produit d'une manière plus saisissante, ce qui attire, bien souvent sans motif, la louange ou l'improbation, c'est l'organisation extérieure, le mécanisme pratique, l'emploi des moyens spéciaux, ce qui régle le temps, les maîtres et les diverses parties de l'éducation; en un mot, les méthodes.

Au contraire, les idées fondamentales qui président à la naissance et aux progrès d'une institution, les convictions sur lesquelles elle repose, ce qui en est le moteur, l'ame, la vie, en un mot, les principes éducateurs, voilà ce qu'on n'estime pas toujours à sa valeur réelle, et ce qui doit, avant tout cependant, déterminer la confiance ou le blâme des esprits sérieux.

Quand il nous est arrivé d'exposer nos méthodes, Messieurs, nous avons inspiré rapidement des sympathies ou des répulsions. Les uns ont approuvé avec entraînement, les autres ont blâmé avec prévention ; l'attention de tous a été vivement excitée.

Quand nous avons essayé de faire connaître nos vues générales, nos principes, quelques-uns n'ont pas compris, plusieurs ont jugé assez inutile de comprendre ; l'intérêt a été moins puissant, moins universel.

Digitized by Google

Pourquoi cette différence ? pourquoi cette estime exagérée des méthodes d'enseignement, et cette insouciance irréfléchie des principes éducateurs ? Cela tient, sans doute, à cette disposition un peu frivole de l'opinion qui se prend à la forme extérieure plutôt qu'à la valeur intrinsèque, aux faits plutôt qu'aux idées, à l'action plutôt qu'à la théorie qui la détermine. Le dirai-je aussi, Messieurs, c'est un des caractères de notre époque plus active encore que philosophique, de se préoccuper médiocrement des grands intérêts de la pensée et de l'ame, et beaucoup des choses de la vie pratique. A mesure que la foi et le sentiment moral diminuent d'importance, on voit s'augmenter en proportiou l'estime des réalités positives. Alors la civilisation se mesure aux progrès de l'industrie, aux améliorations matérielles, aux perfectionnements mécaniques de l'art, des gouvernements et de la mode. En politique ce qui passionne les esprits et ce qui les divise, ce ne sont pas les grandes questions sociales de mœurs et de croyances, mais les disputes infimes sur les personnes et les formes du pouvoir ; en littérature il s'agit bien moins de large inspiration et de haute moralité, que des futiles controverses de style ou d'école. Est-il étonnant qu'en matière d'éducation, il se manifeste dans l'opinion un désordre analogue ? Il semble, en effet, Messieurs, qu'on attache une importance extrême aux méthodes, aux classifications, à la partie instrumentale de l'enseignement, et qu'on ne s'occupe pas assez des principes, du point de vue moral, des pensées dominantes qui doivent pénétrer l'ame des instituteurs et gouverner l'ensemble de l'éducation. Aberration funeste qui frappe de stérilité les tentatives de réforme les plus ingénieuses et les mieux intentionnées ! Qu'importe, en effet, de perfectionner le mécanisme, si le principe moteur manque d'énergie ou d'appropriation ? qu'importent les formes les plus savantes et les mieux combinées, si le fonds même est vicieux et impuissant ?

Digitized by Google

Combien d'instituteurs sans idées n'obtiennent qu'un médiocre résultat, malgré l'organisation irréprochable de leur enseignement ! Combien d'établissements stériles pour la société, où les diverses branches de l'instruction sont classées dans un ordre parfait, où les éléments de la science sont combinés avec une symétrie rigoureuse ? Que d'améliorations mesquines et étroites dont on fait bruit et qui font sourire de pitié les esprits graves ! Si un établissement se forme sur des formes nouvelles, si la confiance lui arrive et qu'il annonce une vitalité un peu puissante, on sentira peut-être le besoin de l'imiter, mais il s'en faut qu'on le fasse toujours avec intelligence. Ce qu'on étudie avant tout, ce qu'on tente de s'approprier, ce n'est pas l'idée, le principe, la substance, c'est le mécanisme, la méthode, la forme. On se revêt, pour ainsi dire, du même costume, on s'empare de la lettre sans s'inquiéter de l'esprit, on arrange les classes d'une certaine façon, on dispose les heures comme ceci, et les maîtres comme cela, et on crie : progrès. L'homme sérieux, Messieurs, serait tenté de s'écrier : pitié !

A Dieu ne plaise qu'il entre dans ma pensée de déprécier les méthodes, je sais toute leur efficacité et toute leur importance. Les bonnes méthodes aident puissamment l'éducation ; les méthodes défectueuses peuvent l'entraver, et même la rendre tout-à-fait impossible. Entre les mains de l'éducateur intelligent, la méthode, c'est comme un instrument de culture morale. Qu'il s'applique donc à la perfectionner le plus possible, mais qu'il s'étudie, avant tout, à donner à la main qui s'en sert la vigueur et l'habileté; qu'il simplifie et qu'il améliore sa méthode, mais qu'il se pénètre d'abord, lui éducateur, d'intentions généreuses, de pensées hautes et fécondes, qui excitent le dévouement et agissent directement sur les ames. Disons-le donc : les questions de méthodes classiques sont peut-être trop vivement, trop exclusi-

Digitized by Google

vement débattues. Nous avons vu, de nos jours, des disputes ardentes, des luttes interminables se jeter, comme une insulte, ou comme une idole, les noms de Lancaster, de Jacotot, de Pestalozzi. Eh bien! nous le déclarons nettement, nous n'avons pris qu'un médiocre intérêt à ces controverses. Il nous a semblé voir au fond je ne sais quoi d'incomplet, de stérile, de peu grave, et de peu religieux. Nous n'y avons pas aperçu ce seul nécessaire de l'Evangile qui supplée à tout, et à qui rien ne supplée. L'industrielle Angleterre y avait imprimé son caractère de positivisme mécanique, et la Suisse protestante son esprit mesquin, froid et pédant. Tout cela manquait plus ou moins d'animation puissante, de vie morale, ou, pour parler plus clairement, tout cela était dépourvu du sens catholique : car, nous ne craignons pas de le dire, Messieurs, en fait d'éducation, comme en fait de sociabilité, tout ce qui se tient en dehors du sens catholique est infécond et périssable. Ce que nous appelons principes éducateurs, ce sont donc, d'abord, et pardessus tout, les convictions catholiques, puis l'application intelligente de ces convictions à l'ensemble et aux détails de l'enseignement, des idées arrêtées et vraies sur les rapports mutuels et nécessaires de la foi et de la science, de l'éducation et de la piété. Nous disons que, sans ces principes fondamentaux, les méthodes les plus ingénieuses mèneront bien, si l'on veut, à l'instruction, mais à l'éducation jamais. Vous pouvez, sans vous inquiéter de principes et de sentiments religieux, faire de vos enfants des écoliers plus ou moins dressés qui lisent, qui écrivent et qui calculent, mais, avec votre enseignement sans ame, avec vos règles disciplinaires sans esprit chrétien, avec votre organisation sans vie, vous n'en ferez jamais des hommes qui agissent qui pensent et qui aiment dans toute la plénitude de leurs facultés et dans les limites du juste, du vrai et du beau. A notre sens, les méthodes, c'est la lettre, la forme, l'orga-

Digitized by Google

nisme; les principes, c'est l'esprit, l'idée, la vie. Prenez soin de la lettre, perfectionnez la forme, donnez à l'organisme toute sa part d'estime et d'amélioration, à la bonne heure, cela est utile et même nécessaire. Mais n'allez pas négliger l'esprit, méconnaître la puissance de l'idée, ne tenir aucun compte de la vie. Cette espèce de matérialisme éducatif a les plus funestes résultats. Il rend stériles les plus généreuses tentatives, les meilleures organisations, les efforts les plus intelligents. C'est, pour bien des hommes supérieurs, une sorte de travail des Danaïdes où se consument vainement leur science et leur génie. Il ne manque pas, Messieurs, de grandes institutions où les méthodes sont savantes, les règlements habiles, les professeurs instruits, la discipline rigoureuse. Tout y marche avec un ordre parfait et une admirable économie de temps, de moyens et de régime. Le travail y est actif, et les études fortes, on se plaît à le dire. Eh bien! je le demande à tout homme grave, avons-nous plus à nous féliciter qu'à gémir des résultats généraux de l'éducation? Après bien des années d'attente et de sacrifices, que revient-il aux familles du côté de l'ame? Hélas! elles n'ont à recueillir, trop souvent, que des fruits corrompus et amers; une incrédulité précoce, le goût de l'insubordination et des plaisirs, une sécheresse de cœur désolante qui fait rire de tout, de la vertu et de la société, de la foi et de la pudeur, de la famille et de Dieu. Du côté de l'intelligence y a-t-il au moins une sérieuse compensation? Les plus bienveillants se plaignent quelquefois de n'y voir qu'une excroissance factice d'instruction mal digérée, qui ne pénètre pas les profondeurs de l'être, qui demeure sans application aux besoins de la vie réelle, qui charge la mémoire, plutôt qu'elle ne développe l'esprit; sorte de placage scientifique qui ne recouvre que les superficies; espèce de savoir mobilier dont on pare les avenues de l'intelligence, qu'on sait étaler au besoin, avec la va-

Digitized by Google

nité du pédant, mais qui ne donne dans les relations ordinaires de l'existence ni une raison plus forte, ni des idées plus hautes, ni des manières plus nobles, ni des goûts plus généreux.

Pourquoi, Messieurs, cette double et funeste lacune dans les résultats généraux de l'enseignement? Pourquoi cette dégradation de l'ame ou cette infirmité radicale de l'intelligence? L'éducation manque, dit-on; on s'occupe trop d'études et pas assez d'éducation. C'est vrai; et cependant on sent généralement l'importance théorique de l'éducation; tous les instituteurs conviennent qu'elle est plus nécessaire que l'instruction proprement dite. D'où vient donc encore une fois la stérilité de tant d'efforts, l'impuissance de tant de moyens ingénieux, de tant de maîtres habiles consacrés à élever la jeunesse? Je le dis sans crainte, Messieurs, cela vient de l'absence ou de l'erreur des principes. Il n'y a là aucune conviction puissante, ou il y en a de fausses. Allez au fond, cherchez l'idée originelle, le principe dominant, et vous serez étonnés peut-être de n'y trouver que le mobile sans ame de l'argent ou le mobile funeste de l'erreur; l'intérêt ou le déisme, point d'idées ou des idées anti-religieuses. Après cela, ne vous étonnez plus des résultats insuffisants ou mauvais. Toute œuvre qui n'est pas mue par des principes est comme un corps sans ame et un arbre sans sève; elle est privée de vie morale et de fécondité. N'est-il pas vrai, Messieurs, que ce qui excite le zèle des maîtres, ce qui l'ennoblit et l'exalte, ce ne sont pas les méthodes, mais les idées, les grandes vues, les convictions généreuses? Là est le stimulant le plus actif et le plus fort du travail, de la patience et du dévoûment. Quoiqu'on en puisse dire, on ne se dévoue pas pour une méthode, on ne se passionne pour une méthode si parfaite qu'elle soit. Au contraire, il n'est pas de sacrifice qu'on ne soit prêt à faire pour une idée. C'est par les idées,

Digitized by Google

Messieurs, que Dieu gouverne le monde, et nous voyons que partout l'idée domine la forme comme l'ame régit le corps; elle y supplée, elle la modifie, elle la brise même au besoin comme une entrave impuissante. En matière d'éducation, elle compense l'infirmité des méthodes, et sans elle, les plus savantes demeurent pauvres en résultats. Pourquoi ne pourrions-nous pas appliquer à cet ordre de choses le mot si profondément vrai de l'Écriture : *La lettre tue et l'esprit vivifie !* S'il m'était permis, en effet, de hasarder quelques considérations historiques, il me semble qu'il serait facile de montrer que les temps où se manifeste avec le plus de faveur le goût des formes, des catégories, des méthodes, des rites extérieurs, sont presque toujours des temps de décroissance morale, ceux où il y a le moins de réalité profonde, le plus d'infirmité intellectuelle. De là, Messieurs, ce mépris et ces anathèmes de l'Evangile contre le Pharisaïsme stupide qui réduisait tout aux observances légales. De là cette étonnante assertion d'un philosophe de nos jours, que l'intégrité de mœurs et le respect du droit sont en raison inverse de la multiplicité des lois formulées et écrites. De là aussi peut-être cette sorte d'insouciance relative qu'on reproche au catholicisme pour les moyens mécaniques et les petites industries. On s'étonne quelquefois que les protestants soient plus méthodiques que nous dans les arrangements de la vie pratique, dans l'organisation de leurs prisons, de leurs écoles, de leurs œuvres de bienfaisance. Messieurs, la religion catholique se garde bien de mépriser ces choses; elle ne craint pas même de les emprunter au besoin; mais il est très vrai qu'elle s'en préoccupe un peu moins que les sectes rivales, forte qu'elle est d'une vie morale plus puissante, plus riche de charité et d'idées et par conséquent plus féconde en magnifiques résultats. Quand l'esprit est fort, Messieurs, quand la sève des principes est abondante, tous ces moyens si com-

Digitized by Google

pliqués de culture morale sont bien moins importants. Car l'esprit a sa végétation nécessaire; il pousse de lui-même ses jets vigoureux comme une nature vierge qui n'attend pas tout de l'art et du travail. Là où l'esprit domine, là où règne l'idée, là est donc la force et la fécondité essentielle, et tout ce qui se fait sans idée dans le monde moral demeure sans portée et sans avenir. Plus l'idée est vivante dans les convictions, plus elle se produit au dehors en résultats puissants; la foi, nous dit l'Evangile, est capable de transporter les montagnes. Rien n'est actif, en effet, rien n'est persévérant comme une conviction forte et généreuse. Voyez plutôt nos missionnaires, et comparez-les aux prédicants des sociétés bibliques. Aux uns, les moyens pécuniaires, la protection des gouvernements, les livres à profusion, les écoles, les industries de tout genre; et leur action demeure inféconde. Aux autres, le zèle ardent, la foi vive, les grandes vues catholiques, peu de moyens humains; et ils changent les nations. Eh bien! voici ce que nous disons : Mettez dans l'ame de l'instituteur des principes vrais, des idées élevées, des intentions généreuses, un ensemble de convictions qui animent son dévoûment, qui donnent la vie et l'unité à toutes les parties de l'éducation, et vous verrez les méthodes se perfectionner d'elles-mêmes, les résultats dépasser les espérances, et le bien se faire avec une merveilleuse fécondité.

Ne sont-ils pas une preuve vivante et admirable de cette vérité, ces modestes frères de la doctrine chrétienne que tous les amis des pauvres et de l'éducation saluent avec une vénération affectueuse? Longtemps on essaya de les stigmatiser d'un nom odieux, on leur suscita par le ridicule et le mensonge des contradictions formidables, on leur opposa des écoles rivales, fortes de tout l'ascendant de la presse et de la nouveauté! Eh bien! de ce nom odieux ils ont su faire une gloire, cette opposition et ces rivalités ils les ont noblement

Digitized by Google

et modestement vaincues : sans bruit, sans faste et sans protection extérieure, ils ont forcé l'opinion publique à les placer au premier rang des instituteurs primaires. Croyez-vous, Messieurs, que ce merveilleux résultat soit dû à l'excellence de leur méthode ? ne le pensez pas, il est dû avant tout aux principes qui les animent, à leurs pieuses convictions, à leur généreux dévoûment. Mutuel ou simultané, leur enseignement devait tôt ou tard acquérir une supériorité incontestable, parce qu'ils ont une vie morale puissante, ces habitudes méditatives, cet esprit de sacrifice et de persévérante activité qui appartiennent aux corporations religieuses. Là est le secret de cette préférence instinctive des familles pour les établissements d'éducation où les idées chrétiennes sont personnifiées dans le prêtre. On est porté généralement à les regarder comme supérieurs, toutes choses étant d'ailleurs égales. Que dis-je, Messieurs? y eut-il infériorité de méthodes, ils demeureraient supérieurs encore sous le point de vue éducatif; l'expérience l'a plus d'une fois démontré.

Ne dites pas que les principes ne peuvent tomber sur l'appréciation toute sensuelle de l'enfant, puisqu'ils ne se voient ni ne se touchent, et qu'ils ne doivent avoir par conséquent sur l'éducation qu'une médiocre influence. Messieurs, les principes se traduisent au dehors par une foule d'actes qui en sont l'expression. Tout homme agit conséquemment à ses idées, et sa conduite extérieure n'est, pour ainsi dire, que la forme visible de sa conviction intime.

L'instituteur n'a-t-il que des pensées étroites ou erronées? n'espérez pas que son influence sur les élèves soit efficace et heureuse; il se trahira toujours par quelque endroit dans les mille et une relations que nécessite l'enseignement. S'il n'a que des pensées étroites, sa direction sera mesquine, pauvre, languissante; vous ne sentirez pas cette impulsion forte qu'imprime toujours autour d'elle une intelligence élevée. S'il a

Digitized by Google

des pensées erronées, ses paroles et ses actes inoculeront forcément le poison subtil de l'erreur; car c'est de l'abondance du cœur que parle la bouche, et s'il y a au fond de l'ame opposition à la vérité, il est impossible qu'elle ne se révèle pas de quelque façon. A défaut d'attaque positive, un mot dédaigneux, une imperceptible ironie, le silence même, et surtout le spectacle des actions, ruineront peu à peu, dans l'ame de l'enfant, le respect et l'amour de la vérité. Il y a dans les convictions quelles qu'elles soient une force d'expansion, une fécondité latente, qui les fait se produire au dehors, et exerce une influence indépendamment des communications. Un pauvre villageois écoutant prêcher son évêque qu'il ne comprenait pas, disait ce mot plein de vérité : L'ame entend. On peut dire aussi, Messieurs, l'ame parle, elle se révèle, elle agit immédiatement sur les ames; et quand elle leur est supérieure en génie ou en expérience, comme cela est du maître aux élèves, elle se les assimile peu à peu, elle les fait, pour ainsi dire, à son image. C'est une formation lente et cachée, mais irrésistible. Vainement donc allèguerait-on qu'en matière d'éducation, les moyens extérieurs ont plus d'énergie active que les principes, qu'ils peuvent en conséquence les entraver ou les annuler tout-à-fait. Je répondrai d'abord que les principes déterminent presque toujours les moyens pratiques, ou qu'ils s'y infiltrent nécessairement; je dirai ensuite que les principes ont par eux-mêmes et indépendamment des moyens pratiques une influence immédiate qui, pour être mystérieuse, n'en est pas moins réelle et puissante.

Dans tout établissement, les sentiments généraux, les idées dominantes forment peu à peu, comme une atmosphère morale que les ames respirent à leur insu; corruptrice et mortelle, si les idées sont en opposition essentielle avec la vérité; inerte et insuffisante aux besoins intérieurs, si les idées sont infirmes et étroites; pure et vivifiante, si les idées sont vraies,

Digitized by Google

larges, religieuses. Le langage ordinaire n'a-t-il pas consacré cette vérité, Messieurs, quand il a dit de telle ou telle institution : L'esprit général en est bon ou languissant ou mauvais. Eh bien! cet esprit général qui se forme, disons-nous des principes fondamentaux, des convictions essentielles des maîtres, il conserve une partie de sa force malgré l'opposition des moyens extérieurs. On voit des établissements où tout va déclinant du côté de la méthode et des détails pratiques et où cependant le bien se fait encore, où les résultats sont meilleurs qu'on n'aurait droit de les attendre. Cherchez-en la cause et vous la trouverez dans une excellente direction originelle, une bonne impulsion première qui persévère encore, de grands principes éducateurs qui demeurent personnifiés dans les chefs. On s'étonne qu'il y ait tant de ruines en tout ce qui tient au mécanisme pratique, et tant d'énergie encore dans la vie morale. Au contraire, vous trouverez des établissements où les détails positifs sont organisés avec un ordre parfait et où plane cependant je ne sais quoi d'impuissant, de mesquin et de stérile; l'éducation y languit, les ames ne s'y développent pas largement, parce que la vie morale s'est enfuie; il n'y a plus de principes forts, il ne reste que les méthodes.

Donc, Messieurs, au-dessus des méthodes, au dessus des moyens pratiques, d'ailleurs si essentiels à l'éducation, il y a les idées qui vivifient, il y a les principes éducateurs qui sont comme l'ame de tout l'ensemble, le *mens agitat molem* des anciens. C'est un devoir pour les familles d'en tenir compte, et de connaître par conséquent l'esprit général, les convictions intérieures des maîtres de la jeunesse. Car ne dites pas encore une fois, qu'après tout, peu importent ces convictions intérieures pourvu qu'on agisse comme si elles étaient bonnes; Messieurs, il est difficile de feindre la vérité, le dévoûment, l'intelligence; je dis plus, cela est impossible à la longue, avec les enfants, tant est délicat leur instinct de discernement.

Digitized by Google

Voyez comme ils devinent, sans théorie et le plus souvent sans se rendre compte, les sentiments les plus intimes de celui qui les dirige. S'il est dévoué, s'il les aime réellement, s'il est mu par des idées généreuses, les enfants le reconnaissent presque toujours, ils s'attachent à lui, ils se laissent aller à son impulsion, il se forment peu à peu à sa ressemblance. N'est-ce pas là, Messieurs, quelque chose d'analogue à ce qui se passe au sein de la famille ? Là aussi l'influence des principes est grande, la pensée du père agit puissamment sur celle de l'enfant, l'ame de la mère se reflète, pour ainsi dire, dans son ame. S'il y a des natures âpres et tenaces qui résistent au bon esprit de la famille, il y en a bien peu qui soient capables de résister à l'esprit mauvais.

Heureux l'enfant qui a reçu de son père les traditions de foi qui font l'homme intelligent et religieux, et de sa mère ces doux enseignements du cœur qui font l'homme pieux et bon !

Heureux les instituteurs qui sont ainsi secondés par les familles, qui reçoivent d'elles, en échange de leurs efforts, la conformité des pensées, la confiance des paroles, la puissance de l'exemple, et cette sympathie de cœur qui nous a si souvent consolés, Messieurs, dans les contrariétés de notre existence et qui nous aidera longtemps encore, nous l'espérons, à réaliser le bien que nous nous sommes proposé !

L'abbé Dauphin.

Digitized by Google

Variétés.

DES STATUES EN GÉNÉRAL ; — DE L'INAUGURATION DE LA STATUE DE JACQUARD.

Bien que nous trouvions naturel et juste que le marbre ou l'airain perpétue le souvenir des illustres morts, et qu'on environne leurs noms de la gloire et de la protection que méritent leurs vertus ou leur génie ; pourtant, nous ne pouvons nous empêcher d'observer que, dans l'histoire, les âges précisément où l'on témoigne le plus d'admiration et d'engouement, sont ceux aussi qui ont le moins de vrai génie et de véritable vertu. Il faut bien le dire, les siècles ne ressemblent point mal, en ceci, aux faibles humains qui s'idolâtrent souvent en raison même de leur médiocrité. Est-ce que la divine *Enéide* de Virgile reçut jamais de ses contemporains les bruyants applaudissements qui furent prodigués à la *Thébaïde* de Stace, sous les portiques du Forum et dans les bains de Rome ? A l'époque où vivait Sidoine, au Ve siècle, temps de décadence et de pénible recherche dans les ouvrages d'art, est-ce que le moindre poétailleur n'avait pas sa statue dans la métropole ? Sidoine en parle assez souvent, et nous savons que lui-même était coulé en bronze au Forum.

Et puis aussi, quand il s'agit d'hommes politiques surtout, comme l'admiration s'emporte et gauchit, se laissant aller aux préventions d'un jour, aux passions de la foule ! Il existe, dans le grand escalier de l'Hôtel-de-Ville, à Marseille, la statue d'un soldat qui porte l'épée à la main ; si l'on ne savait par l'histoire ce qu'était cet infâme, l'on s'imaginerait tout d'abord que Libertat fut un libérateur de la cité, tandis que, au contraire, il la vendit à Henri IV pour de l'or et des titres. Je crois que, sans sortir de France, nous trouverions plus d'un fait de la même nature. Après cela, il faut être, comme on le voit, fort sobre de statues.

Maintenant, s'il entre dans les vues des gouvernants ou des magistrats de nos cités de consacrer ainsi d'une manière palpable et visible le souvenir d'un citoyen, que le choix tombe alors sur un homme qui ait été vraiment utile, vraiment distingué, et aussi noble par les qualités de l'ame que par les facultés de l'intelligence, en sorte que nulle époque n'ait à déplorer la méprise ou la passion d'un autre temps. Les statues des bons citoyens seront toujours un ornement convenable dans l'enceinte de nos cités, et seront là tout-à-fait à leur place, mieux sans doute que des divinités ou des images allé-

Digitized by Google

goriques, ou même des statues de rois ou d'empereurs, auxquels une ville, une province ne seront quelquefois redevables que d'un mauvais gouvernement. Et quand même la puissance et la gloire auraient marqué un règne, quand même les peuples auraient joui en paix d'une heureuse abondance et d'une prospérité due principalement au zèle du prince et à son amour pour ses peuples, il nous semble que, dans l'érection des statues, dans une rémunération quelconque, les hommes illustres d'une province, les bienfaiteurs, les regénérateurs d'une ville doivent avoir le pas sur tout le reste. Il y aura alors un sentiment de famille, en quelque sorte, qui fera aimer la noble image d'un noble citoyen dont la carrière fut signalée par des vertus et par d'éminents services. Mais, au XIXe siècle, que peuvent signifier, sur notre place de Bellecour une statue équestre de Louis XIV ? A quelle pensée, à quelle affection locale et populaire cela répond-il ?

Malgré notre rétif enthousiasme pour la glorification des hommes par les statues, nous sommes loin de nous plaindre de ce qui se fait à Lyon, car les statues ne sont point ce qui dépare ou embarrasse la cité. Il semble, toutefois, que l'on y va d'une belle ardeur, et nous aurons bientôt la statue du major général Martin. A la bonne heure pour de tels hommes, qui ont d'incontestables droits à la reconnaissance de leurs concitoyens. Rien de mieux que de placer sous les yeux de la foule ce modeste Jacquard, dont le génie d'abord méconnu sut apporter des trésors à nos fabriques lyonnaises, et adoucir à nos ouvriers un labeur difficile. D'autres villes ont donné le signal ; Strasbourg a inauguré son Gutenberg, et voilà que Boulogne-sur-Mer veut avoir son athée Daunou.

Il est déplorable que la statue de Jacquard soit si malencontreusement faite, et que les yeux les plus inexperts aient à se détourner de cet ouvrage informe. L'inauguration de ce monument, sous une administration intelligente et habile, aurait pu devenir pour la cité l'occasion d'une grande fête populaire, où fabricants et ouvriers, oublieux du passé, seraient venus fraterniser ensemble au pied de la statue de Jacquard. Mais, non ! au lieu d'une solennité en l'honneur du travail, nous n'avons eu qu'une banale cérémonie officielle. M. le maire s'est fait en toute hâte une espèce d'immortalité ; il a voulu léguer son nom à l'avenir, et il s'est beaucoup plus préoccupé de lui-même que de l'hommage à rendre à notre illustre mécanicien. Aucune députation n'a été appelée du dehors à assister à cette cérémonie, et les invitations ont été faites, pour notre cité même, de telle façon, que l'estrade réservée serait restée en grande partie inoccupée, si on ne l'avait ouverte à la foule qui se pressait autour.

Digitized by Google

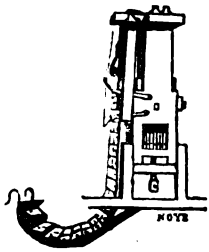

JACQUARD,

d'après la statuette de M. LEPIND, et exécuté sur bois par M. NOYE

Digitized by Google

Digitized by Google

M. Foyatier vient d'être chargé par M. le maire de la statue du major Martin. Espérons qu'il se vengera cette fois, sans doute, et rappellera qu'il fut l'auteur de *Spartacus*. Mais, on en conviendra avec nous, après le fâcheux essai qu'on venait de faire du ciseau de M. Foyatier, il eût été convenable de demander au concours l'artiste auquel on devait confier la nouvelle statue. On eût par ce mode-là encouragé quelques jeunes artistes de la province. M. Lepind, sans attendre le concours, avait fait, il y a deux ans, une statuette de Jacquard. Elle se distingue par la bonhomie et par une naïveté de pose qui rappelle tout-à-fait notre modeste concitoyen. Un jeune artiste de notre ville, M. Noyé a cherché à rendre, à l'aide de la gravure sur bois, l'esprit et l'ensemble de cette œuvre; et nous donnerons son travail dans notre prochaine livraison, de préférence à la statue de M. Foyatier. F.-Z. C.

Bulletin bibliographique.

EXAMEN OFFICIEL DES EAUX POTABLES PROPOSÉES POUR UNE DISTRIBUTION GÉNÉRALE DANS LA VILLE DE LYON; faite par une Commission composée de MM. Polinière, président, Tabareau, Jourdan, Fournet, Bineau, Buisson et Imbert, secrétaire-rapporteur.

RAPPORT FAIT A LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE LYON SUR L'OUVRAGE DE M. LE DOCTEUR ALPHONSE DUPASQUIER RELATIF AUX EAUX DE SOURCE ET AUX EAUX DE RIVIERE.

Le procès entre les eaux de source et les eaux du Rhône semble toucher à sa fin. Les petites sources ont raison contre le grand fleuve. Tout ce que M. le docteur Dupasquier avait établi, dans sa comparaison entre les eaux rivales, se trouve confirmé par les travaux d'une Commission spéciale, ainsi que par les expériences de la Société de médecine de Lyon. Si jamais question plus importante ne s'agita pour notre ville, il faut convenir aussi que jamais discussion ne fut plus solennelle et plus soigneusement approfondie que celle-ci, puisque tous les hommes compétents de la cité ont été appelés à y prendre part. Notre vieux Rhône, si redoutable et si grondeur parfois, doit donc se tenir pour vaincu. On lui reproche de se troubler lorsque les pluies arrivent ou que les neiges fondent, d'offrir une température singulièrement variable, une saveur parfois fade et terreuse, et, — conséquence des défauts précités, — de devenir, à certaines époques, inca-

Digitized by Google

pable de satisfaire aux exigences hygiéniques ainsi qu'aux usages industriels. Il va sans dire que les eaux de source brillent par les qualités contraires : limpidité constante, température égale, saveur toujours agréable et, conséquemment, aptitude à remplir toutes les conditions désirables.

Un seul doute est venu à l'esprit des membres de la Commission spéciale, nommé par la Préfecture. Ils se sont demandé s'il était possible de réaliser une dérivation dans un trajet aussi long que celui qui sépare la ville des principales sources, sans que les eaux fussent modifiées dans leur composition intime et dans les proportions des sels et des gaz qu'elles contiennent à leur origine.

Quant à la Société de Médecine, sur le rapport de M. Brachet, elle a adopté, sans restriction, et dans leur entier, les conclusions de l'ouvrage de M. le docteur Dupasquier, auquel elle a voté une médaille d'or, comme un témoignage authentique de sa satisfaction.

C. F.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON, PENDANT L'ANNÉE 1839, par M. TERME, président.

Ordinairement, rien de plus aride qu'un compte-rendu académique, si ce n'est l'analyse de ce compte-rendu. Cadre plus ou moins orné dans lequel viennent se placer, tour à tour et sans autre enchaînement que celui des dates, les travaux, bons et mauvais de l'année, le compte-rendu n'est, le plus souvent, qu'une satisfaction puérile offerte à l'amour-propre des membres, parfois très inconnus, d'une société savante ou littéraire. Aussi, est-ce là une tâche que la sagesse des réglements, prévoyant les répugnances, a, de tout temps, rendue obligatoire pour l'un des dignitaires.

C'est donc en sa qualité de Président que M. Terme, dans la séance publique du 25 juin dernier, a fait connaître les travaux de l'Académie pendant l'année 1839. Mais, il faut le dire, cette fois l'Académie avait mis de riches matériaux à la disposition de son Président. 1839 avait produit de beaux travaux dont le public a déjà pu apprécier le mérite. Ainsi, MM. Fournet, Clerc, Bineau, Dupasquier, Imbert, Brachet, Mulsant, Nolhac, Achard-James, Pavy, Breghot du Lut, Péricaud aîné, Boullée, Gauthier, Fulchiron, de Montherot, Benoît, chacun dans le cercle ordinaire de ses études ou dans la spécialité de son talent, ont contribué à faire de cette année une des plus fécondes pour l'illustration de l'Académie.

Il ne restait donc à M. Terme, comme il le dit lui-même,

Digitized by Google

qu'à condenser, dans un court espace, les longs travaux d'une année entière ; mais, ce que M. Terme ne dit pas, ce sont les difficultés d'un pareil travail, difficultés d'autant plus grandes que les matériaux sont plus nombreux et plus importants. Logique, talent d'analyse, art des transitions, telles sont les rares qualités à réunir et qui se retrouvent à chaque page de ce compte-rendu que nous n'hésitons pas à recommander comme un modèle du genre. Administrateur éclairé, M. Terme a particulièrement insisté sur les travaux de l'Académie qui sont devenus ou peuvent devenir profitables à la cité; homme de *progrès*, dans le sens que les honnêtes gens ont toujours attaché à ce mot, il a su trouver dans les considérations fournies par M. Achard-James sur le Mont-de-piété, l'occasion de développer ses généreuses sympathies pour les classes pauvres. Honneur à lui !

C. F.

M. Ant. Péricaud, bibliothécaire de la ville, avait publié une *Bibliographie lyonnaise du quinzième siècle* (1473–1500). Il vient de la compléter par de *Nouvelles recherches*, insérées dans l'*Annuaire de Lyon* et tirées à petit nombre. Tous ces précieux documents, qui ont été rédigés avec exactitude, à l'aide le plus souvent de livres que nous avons à Lyon, et que n'ont pas toujours connus les plus célèbres bibliographes, auront leur utilité pour l'histoire littéraire non seulement de notre ville et de notre province, mais encore pour celle de la France entière, car, dans son origine, Lyon imprimait beaucoup et pour tous les hommes, pour tous les pays. Ce travail, que nous voudrions bien voir plus étendu et dégagé des étroites limites de la bibliographie, porte en épigraphe un ingénieux quatrain de M. Rostain, qui a lui-même publié de piquantes anecdotes littéraires, sous le nom un peu obscur de *Mathanasiennes*. Dans ces quatre vers, M. Rostain célèbre ainsi la double gloire de Lyon, la soierie et l'imprimerie :

Serica si nitidæ pandis miracula telæ,
Mœnia nulla vides æmula stare tuis ;
Quæ superemineant, si quæritur una typorum
Gloria, Lugdunum, mœnia nulla vides.

« Si tu déroules les soyeuses merveilles d'une toile brillante, tu ne vois aucune cité qui soit ta rivale; si l'on ne cherche que la gloire de la typographie, tu ne vois, ô Lyon, aucune cité qui te surpasse. »

Digitized by Google

—M. Collombet vient d'ajouter aux précédents volumes des *Œuvres de saint Jérome*, traduites par lui et par son collaborateur et ami, M. Grégoire, un 7e volume, qui renferme le *Livre des Hommes illustres* du célèbre Père de l'Eglise, et un livre semblable, par Gennade, prêtre de Marseille, puis un autre par saint Isidore, évêque de Séville. Gennade et Isidore sont les continuateurs de saint Jérome, et ces précieux essais de biographie, réunis ainsi, embrassent une période de 600 ans.

Le traducteur a jeté d'amples commentaires sur les données de l'original, données un peu sobres, mais fort précieuses pour l'histoire et pour l'étude de l'antiquité. Les passages les plus importants ont été l'objet d'études spéciales et de savantes dissertations de M. l'abbé Greppo, vicaire général de Belley, et dont l'honorable collaboration est appréciée des lecteurs de la *Revue du Lyonnais*. Ces dissertations roulent sur des chapitres intéressants, tels *saint Luc envisagé comme peintre*, *Tatien* et *Clément d'Alexandrie* considérés surtout sous le rapport scientifique. Or, on sait que ces deux hommes sont infiniment érudits, et que la science et l'éloquence aussi peuvent largement puiser dans leurs œuvres. Nous parlerons plus tard des autres dissertations, qui, avec celles-là, ont été réunies en volume, et tirées à cent exemplaires.

—*L'Eloge historique de Jacquard*, est une biographie assez complète et qui ne manque pas d'intérêt. M. le comte de Fortis a vengé la mémoire de Jacquard, et montré qu'il trouva par les combinaisons seules de son génie la merveilleuse pédale.

A côté de cet *Eloge*, il en a paru un autre, qui fut couronné en 1837 par l'Académie de Lyon, et qui est de M. Louis Bonnand. Le *Courrier* l'a donné presque en entier, et il doit être publié prochainement, croyons-nous. Cette biographie renferme des particularités attachantes et d'utiles considérations sur les fabriques de soie.

—M. J.-B.-M. Nolhac vient de publier un mémoire intitulé : *De la Hache sculptée au haut de plusieurs monuments funèbres antiques*, et *des mots* SUB ASCIA DEDICAVIT, OU DEDICAVERUNT, qui terminent les inscriptions gravées sur les monuments. Nous en parlerons dans notre prochain cahier, ainsi que d'un intéressant travail de M. l'abbé H. Greppo, travail qui accuse de nombreuses recherches, et qui a pour titre : *Des premiers chrétiens sous Nérons Domitien, etc.*

Digitized by Google

A PAGANINI,

ODE

Imitée de Félix Romani (*).

I.

Oh! qui fera vibrer, oh! qui pourra me rendre
Un seul des sons divins que tu m'as fait entendre,
Maître! et que ton archet brûlant, au fond des cœurs,
Verse comme un torrent de magiques splendeurs?

(*) Félix Romani,— que l'on ne connaît encore en France que par quelques-unes de ses nouvelles, pleines de charmes, et le libretto de *Norma*, opéra joué à Paris avec le plus grand succès,— publie, en ce moment, à Turin, un

Digitized by Google

Accords évanouis ! doux chants ! voix éthérées !
Hymnes ! notes de feu dans l'espace égarées !
Chants aimés ! répondez, où donc allez-vous tous ?
Au ciel, votre séjour, dites, remontez-vous ?
Et vous, vents embaumés qui les guidez sans doute,
Dans quel astre d'amour, sous la céleste voûte,
Avez-vous, pour charmer son cours plus radieux,
Suspendu, loin de nous, leur vol mélodieux ?
Chœur d'accords immortels, ô musique infinie
Où s'abreuvait mon ame à des flots d'harmonie !
Source immense et profonde, ineffable en douceur,
Qui, comme un océan, débordait dans mon cœur,
Oh ! que ta vague encor me recouvre et m'inonde !
Oh ! puissé-je plonger tout entier dans ton onde,
Comme un jeune alcyon au sein des mers flottant !
Comme aux flots purs d'un lac plonge un cygne éclatant !

II.

Vœux stériles ! hélas ! de ce globe de fange
Vainement l'homme aspire aux régions de l'ange,
Et le son, qui toujours à l'horizon se perd,
Emporte loin de lui l'hàrmonieux concert.
Il fuit ! — C'est le destin de toute joie humaine ;

recueil de poésies lyriques qui révèlent à l'Italie l'un de ses plus brillants génies. Dans un prochain numéro de la *Revue*, M. H. Ferrand donnera, sur ce poète, une notice biographique et littéraire qui ne saurait manquer d'attirer l'attention des lecteurs par une foule de détails intéressants.

Digitized by Google

Son éclat passager ici-bas brille à peine,
Que, rapide, effleurant nos fronts voilés de pleurs,
Elle nous abandonne au milieu des douleurs;
On la rappelle encor, — mais le rayon céleste
S'est éteint, — et pour nous, seul, le souvenir reste.
Le souvenir ! — Eh bien ! Paganini divin,
Sur la terre pour lui tu n'auras pas en vain
Chanté : fidèle aux sons dont la douceur l'enivre,
Le souvenir en nous toujours te fera vivre;
Et comme un pur bonheur qu'un jour on a goûté,
Et dont le frais parfum dans le cœur est resté,
Comme un bien qui n'est plus, mais qui survit dans l'ame,
Et dont après longtemps l'on sent encore la flamme,
Tes suaves accords qui charmèrent nos jours
Dans nos cœurs palpitants retentiront toujours !

III.

Et moi, — si le poète à l'avenir peut croire,
Si de ses vers un jour l'on garde la mémoire ! —
Malgré la sombre envie et le temps, ces jaloux
Qui, toujours acharnés, grondent autour de nous,
Oh ! de cette soirée heureuse, enchanteresse,
Et dont mon ame émue a savouré l'ivresse,
Aux jours les plus lointains de la postérité
Je transmettrai la gloire et la célébrité;
Et les derniers neveux prêteront leurs oreilles;
O maître ! ils entendront les bizarres merveilles,
La musique inconnue et les secrets de l'art;
Puis ils regretteront d'être venus trop tard,

Digitized by Google

Quand ils sauront qu'un jour, sur ce globe où nous sommes,
Apparut à nos yeux parmi nous autres hommes,
Un homme, ardent génie, esprit prédestiné,
Que Dieu seul semble avoir comme exprès façonné
Aux esprits immortels de ses saintes phalanges,
Et qui le front marqué du sceau brillant des anges,
Fit ouïr sur nos bords, artiste aimé du ciel,
Comme un vivant écho des chants de l'Eternel !

IV.

Semblable à ce nocher qui sillonnait l'abîme,
Et mesurant la terre à son rêve sublime,
En demandait une autre aux flots de l'Océan,
On dirait qu'à son tour, comme un astre éclatant,
Du fond de sa pensée il a vu poindre et luire
Un monde harmonieux qui venait lui sourire,
Et que, d'en haut, un Dieu lui montrant le chemin,
Pour le conduire au port l'a saisi par la main;
Et soudain comme l'aigle impérieux qui passe
Et d'un aile de fer dévore au loin l'espace,
Franchissant, d'un seul bond, le ciel illimité,
On dirait qu'au plus haut de son immensité,
Son œil embrassant tout, les pôles et les nues
Et mille régions profondes inconnues,
Rien plus n'est demeuré sans qu'il n'ait quelque part
Surpris, dans leurs replis, les mystères de l'art;
Si bien que subissant sa puissance infinie,
Il semble que par lui tout n'est plus qu'harmonie,
Et que tout ce qu'on voit, et la terre et le ciel,
Ne forme plus qu'un chœur immense, universel !

Digitized by Google

V.

Puis, comme aux temps anciens, ce pétrisseur d'argile
Qui pour donner une ame à son œuvre fragile,
Vint, un jour, dérober les rayons du soleil,
Semblable à Prométhée, au vieux Titan pareil,
On dirait qu'au retour de son hardi voyage,
Saisissant l'instrument laissé sur le rivage,
Et sur ses flancs muets jetant un œil de feu,
Le contemple un instant et comme eût fait un dieu,
Comme s'il lui versait la flamme au ciel ravie,
Il a dit du regard : « Je te donne la vie !
« Au contact de mes doigts tes cordes répondront;
« A mes ordres, sous eux, tes fibres vibreront,
« Comme vibre le cœur quand, jeune et plein d'extase,
« Il palpite et répond au souffle qui l'embrase !
« Qu'en toi chante une voix aux sons divins et tels
« Qu'il n'en sortit jamais des lèvres des mortels;
« Qu'il naisse en toi des sens, un suave langage
« Où la pensée en feu rayonne dans l'image,
« Et qu'Iris dans le ciel, et sur le sol les fleurs
« Pâlissent à l'éclat de tes vives couleurs ! »

VI.

Et les peuples partout, — l'Italie elle-même
Qui du chant sur son front porte le diadême, —

Digitized by Google

Etonnés, écoutaient les ravissants accords,
Les sons mélodieux, inconnus sur leurs bords,
Que le maître laissait tomber à son passage;
Ils écoutaient! — Ainsi, sur leur rive sauvage,
Serrant les premiers nœuds d'un lien fraternel,
Les Thraces accueillaient leur chanteur immortel,
Orphée, à qui les dieux firent don de la lyre.
Puis, ils se demandaient comment ceux qu'on admire,
Et tous ceux qui d'abord semblaient à leur regard
Avoir, si loin, planté les limites de l'art,
A leurs yeux désormais, royautés renversées
De leur haut piédestal, tombaient dans leurs pensées...
Et tous applaudissaient et tous battaient des mains;
Et lorsque comparant ces accents surhumains
Aux chants qu'en d'autres temps l'on avait fait entendre,
Dans le passé muet ils voulaient redescendre;
Il leur semblait alors qu'au fond des anciens jours,
On ne retrouvait plus que sons rauques et sourds.

VII (1).

Oh! tout ce qu'ont de voix le ciel, la terre et l'onde
Tout ce que la douleur et tout ce qu'en ce monde
La colère et la joie ont de cris déchirants,
De brisements de cœur ou de chants délirants,
Au seul flanc d'un bois creux ont un écho qui vibre,
Un écho qui puissant répond à chaque fibre;

(1) Cette strophe fait allusion au prélude pour violon seul suivi d'un allegro brillant.

Digitized by Google

Tantôt, se mariant aux soupirs de la nuit,
Au vent dans les forêts où court un léger bruit,
C'est une harpe d'or dont la corde divine,
Comme un luth d'Eolie et se plaint et tintine;
Tantôt c'est la chanson des rustiques pasteurs
Rassemblant leurs troupeaux épars sur les hauteurs;
Ou le blond ménestrel aux folâtres cadences
Animant, sur le sol, les rondes et les danses;
Ou la vierge rêveuse au front doux et penché,
Que l'amour de son aile, en passant, a touché,
Et qui redit, le soir, à la lune attentive
Les secrets de son ame inquiète et plaintive,
L'absence, peine amère! ou l'ivresse du cœur;
La joie et le baiser, le rire et le bonheur!

VIII.

Mais voilà que soudain sous la main qui l'amène,
L'instrument inspiré jette un chant plus sublime:
Il frémit, il mugit, comme sous l'ouragan,
Mugit le flot des mers qui bondit écumant;
Puis on entend de loin comme des cris d'alarmes
Répondre, dans les airs, au choc strident des armes,
Et d'horribles clameurs, avec des bruits de chars
Et d'hommes poursuivis fuyant de toutes parts;
La mêlée d'abord, puis après la déroute!
Et sous un ciel en deuil, vaste et funèbre voûte
Qui de silence et d'ombre enveloppe les rangs,
S'exhalent dans la nuit les plaintes des mourants...
Et le jour, sur les monts, reparaît · — Jour de gloire!

Digitized by Google

Les accents des clairons, les hymnes de victoire
Vont frapper les échos des châteaux d'alentour,
Et des preux de la guerre annoncent le retour;
Et le triomphe sonne! et la foule accourue
En tumulte se presse et sur leurs pas se rue....
C'est le bruit! c'est la fête! et mille et mille voix
Semblent en une seule éclater à la fois!

IX (1).

Ecoutez! écoutez! les cloches ébranlées
Jettent du haut des tours leurs sonores volées;
Le peuple, au temple antique, à pas lents et pieux,
S'achemine et par flots inonde les saints lieux;
L'encens fume; et tandis qu'en odorant nuage
A l'entour des piliers il tourbillonne et nage,
Au milieu des parfums et des calmes clartés
Que les lampes d'argent versent de tous côtés,
La foule, avec ferveur, murmure et psalmodie
Des cantiques sacrés la sainte mélodie;
Et puis des jeunes gens et des vierges en chœur
Elèvent à la fois leurs vœux vers le Seigneur;
Sur l'aile de la foi leur prière s'élance;
Et tandis qu'à ces chants d'amour et d'espérance,
Austère, accompagnant le chœur religieux,
L'orgue mêle, éclatant, ses sons majestueux,
Parfois l'on croit ouïr des bruits vagues et frêles,

(1) Cette strophe fait allusion à la musique religieuse avec accompagnement de clochettes.

Digitized by Google

Des murmures dans l'air, comme un battement d'ailes
Et d'anges au doux vol emportant vers les cieux
Les accents de la foule et ses chants et ses vœux.

X (1).

Ecoutez ! écoutez ! de l'Egypte venue,
Quelle immense clameur retentit sous la nue !
Ecoutez ! c'est la voix des enfants d'Israël,
Qui du fond des déserts ont crié vers le ciel ;
Le cruel Pharaon, qui les presse en leur fuite,
Sur leurs pas éperdus fond et se précipite...
Plus de route ! — Là-bas, des soldats menaçants !
Et devant eux la mer ! gouffre aux flots rugissants,
Où l'espoir, autre flot, aux flancs des rocs se brise...
Jehova ! Jehova ! Dieu puissant de Moïse !
Toi dont la voix parlait dans le buisson de feu,
O maître souverain, ils t'invoquent, ô Dieu !
Et le Seigneur commande ;— et voilà qu'au rivage
La mer s'est appaisée et leur ouvre un passage ;
Et l'Egypte les suit ! — Mais la mer, d'un seul pli,
Revient en bouillonnant, roule et l'ensevelit ;
Chevaux et cavaliers, tout flotte pêle-mêle ;
Et la vague confond dans sa plainte éternelle
Ses cris de désespoir, les longs râles de mort,
Et l'hymne du triomphe éclate à l'autre bord.

(1) Cette strophe fait allusion à la prière de *Moïse en Egypte*, avec thème varié.

Digitized by Google

XI.

Prêtez l'oreille encore! Oh! voici que plus gaîe
La corde, sous l'archet, soudain rit et s'égaye;
Le violon qui chante et pleure tour à tour,
Au psaume grave et saint mêle un refrain d'amour;
Et ce sont les banquets, les joyeuses veillées,
Et les rires dans l'ombre au milieu des feuillées;
La concorde et la joie et des fêtes d'époux,
Et le bonheur, rayon toujours rapide et doux;
C'est Naples! — la cité voluptueuse et belle,
Dansant, d'un pied léger, sa folle tarentelle;
Et Venise et son golfe, où, dans les nuits d'été,
Parmi les astres d'or de son ciel enchanté,
Et sur l'azur des flots qui bercent les gondoles,
On peut ouïr, le soir, les fraîches barcarolles
Et la guitare au loin répandant ses chansons;
Puis des chants montagnards, pleins de magiques sons
Aussi purs que la brise et dont l'ame est saisie,
Et que jamais un fils d'Ecosse ou d'Helvétie
N'écoute sans pleurer, tant ces airs qui font mal
Lui reparlent d'enfance et de pays natal!

Digitized by Google

XII (1).

Mais attendez ! — parmi ces cordes inspirées,
A la gloire, à l'amour, au malheur consacrées,
Surtout il en est une indicible en douceurs,
Suave, et qu'on préfère entre toutes ses sœurs ;
C'est celle où vibre encor l'amour de la patrie,
O verdoyante Erin ! belle Irlande chérie !
Et qui malgré tes pleurs et ton sang répandus,
Et tes héros sans nombre au cercueil descendus,
Pour alléger le poids de ta longue souffrance,
Module en ses accords une voix d'espérance !
Celle qui chère à tous, aux jeunes, aux vieillards,
Comme un écho lointain de souvenirs épars,
Murmure au vent du soir, tendre et mélancolique,
La confuse légende et la ballade antique ;
Corde mélodieuse ! et qui met dans les cœurs
Le dégoût du carnage et l'oubli des vainqueurs ;
Et suspendant pour toi les guirlandes flottantes,
A travers les refrains, les coupes éclatantes,
Te jette, Erin, ce cri dont retentit ton bord :
Perle de l'Océan, ton front rayonne encor !

(1) Cette strophe fait allusion à un air irlandais, *S. Patrik's day*, le jour de Saint-Patrice.

Digitized by Google

XIII.

O lyre! sur la corde où tant de symphonies
Et tant d'hymnes brûlants mêlent leurs harmonies,
Il est encor un chant qu'on écoute jaillir,
Qui résonne dans l'ame et la fait tressaillir;
Un chant tel que sans peur nul nose le redire,
Nul, excepté celui qui l'a pu seul produire...
Chant de feu! que partout le peuple aime d'amour,
Et qu'on voudrait pouvoir étouffer! — Mais un jour,
Sous ton ciel radieux, sur ta rive fleurie,
Un jour, tu l'entendras.... Italie! ô patrie!

L. Mollet.

Digitized by Google

DERNIER ADIEU.

Je le savais, le cœur n'a point de longues fêtes,
Point de port où se mettre à l'abri des tempêtes;
Tout beau jour à son lendemain.
Il n'est rien que le temps n'affaiblisse ou n'efface;
Mais du passé toujours nous cherchons quelque trace,
Voyageurs perdus en chemin.

Quand sur ton front rêveur la nuit tendra ses voiles,
Quand le ciel sèmera sa poussière d'étoiles
Aux bords où tu m'aimas un jour;
Si de l'air embaumé la vaporeuse ivresse
A ton cœur frémissant rappelle ma tendresse,
Donne un soupir à notre amour!

Notre amour?... oh! vois-tu c'était plus que la vie;
Pour nous, c'était le ciel; c'était une féerie
Moment de délire et d'erreur,
C'était toi — maintenant ce n'est plus qu'une tombe
Oubliée et déserte où nulle fleur ne tombe,
Où jamais ne vient la douleur.

Tout ce qui vibre au cœur rend un accord magique;
Nulle lyre, nul chant n'égale la musique
De la voix qui parle d'amour:

Digitized by Google

Quand cette harpe d'ange est brisée ou perdue,
Hélas! c'est que de nous Dieu détourne sa vue,
C'est que la nuit chasse le jour.

Oui, Dieu m'a delaissé puisque tu m'es ravie;
Oui, la nuit a jeté son ombre dans ma vie,
Sans laisser un seul astre aux cieux.
Comme ces feux du soir qui glissent dans l'espace,
Ton amour s'est éteint sans laisser une trace
Qui trouble l'azur de tes yeux.

J'avais prévu l'orage au sein des beaux jours mêmes
Quand ma tremblante voix te disait : Si tu m'aimes
Sois assez riche d'un seul bien ;
Ne livre pas ta barque au torrent qui s'écoule ;
Ne livre pas ton front aux regards de la foule ;
Mais cache ton cœur dans le mien.

Qu'espères-tu des jours qu'un lourd soleil dévore?
Les plus beaux sont dans l'ombre où l'amour les colore
De ses reflets mystérieux :
Le monde flétrit tout de son haleine impure,
La retraite et la paix font l'ame douce et pure;
La pureté fait croire aux cieux.

Mais le malheur avait désigné sa victime!
Une infernale main te poussait dans l'abîme...
Fatalité! fatalité !
Je ne pouvais, hélas! te sauver de toi-même,
Et par les nœuds rompus de cet amour suprême
Tu brisas ma félicité.

Digitized by Google

Qu'as-tu gagné, dis, toi que j'appelais mon ange ?
Dieu le sait — quel plaisir peut s'offrir en échange
D'un cœur pur et de saints transports !
Toute coupe enivrante au fond laisse une lie,
Tout excès son dégoût, tout espoir sa folie,
Toute trahison son remords.

Un jour, des pleurs brûlants éteindront cette flamme,
L'heure du repentir sonnera dans ton ame
L'amer reproche du passé ;
Et ta main déchirant le feuillet qu'on oublie,
Retrouvera peut-être, au livre de ta vie,
La page où mon nom fut tracé.

Jules Forest.

A UNE AMIE.

—

Le veux-tu ? sois ma sœur; et nos longues soirées,
Passons-les côte à côte à nous entrecharmer.
Un livre dans la main, tendrement inspirées,
N'apprenons rien du monde et ne sachons qu'aimer.

Vois-tu ? le monde est triste et son bruit m'épouvante,
Il étourdit mon cœur et je tremble à sa voix.
Ne crains-tu pas aussi cette houle vivante,
Où la vague se perd et nous perd à la fois ?

Digitized by Google

Où l'on ne peut toucher la plage désirée,
Que pour s'en retourner se confondre au courant,
Où cherchant sur sa trace une trace adorée,
On va mêler son flot au flot indifférent.

Va ! ce n'est pas pour nous que Dieu fit cette route,
Où pour voiler midi nul brouillard n'est au ciel.
Son éclat nous consume et la foule qui doute
Aigrirait dans nos cœurs ce qu'ils gardent de miel.

Car le bruit du présent étouffe l'espérance.
La timide amitié dans le monde se tait;
Lui, c'est l'amour qu'il veut pour bercer sa souffrance,
Nous, ne l'apprenons pas, il nous séparerait.

Hyacinthe VALMORE.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR

LE CIPPE FUNÉRAIRE

D'UN

MACELLARIUS LYONNAIS.

Lorsque Spon écrivait, sur notre ville, son petit ouvrage, imprimé en 1673 (1), et celui que l'on consulte le plus volontiers, quelque abrégé qu'il soit, quand on recherche les monuments romains, épars sur le sol lyonnais, on voyait dans le quartier de Saint-Just une inscription fort curieuse qui a été rapportée également, avant et après

(1) C'est la première date de l'ouvrage de Spon, intitulé : *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon.* A Lyon, de l'*imprimerie de Jaques Faeton.* D'autres exemplaires font lire sur leur frontispice renouvelé : A Lyon, chez *Antoine Cellier fils, rue Mercière, à l'enseigne de la Constance;* 1675.

Digitized by Google

lui, par plusieurs de nos historiens lyonnais (1) : il en indiquait ainsi la position topographique. « A trente pas de là, disait-il (après avoir parlé de la petite place qui est devant l'église de Saint-Just), vous entrez dans la vigne de M. Guillon, où vous pouvez voir au coin d'un pavillon qui regarde sur le Rhône, cette inscription engagée dans le bâtiment, etc. (2). »

Guidé par cette indication que je devais croire exacte, et après un laps de temps qui a fait oublier bien des noms plus célèbres que celui de M. Guillon, j'avais supposé que cet antique marbre avait existé dans les dépendances de la maison n° 51, rue des Farges, rebâtie il y a peu d'années encore, et que les habitants de Saint-Just ont coutume de désigner par le nom de son constructeur Chattard, à laquelle appartient en effet un pavillon ayant vu sur le Rhône. Mais, n'ayant pu retrouver dans cette localité aucune trace d'inscription romaine, je ne doutai plus que nous n'eussions là à déplorer une de ces pertes si nombreuses infligées à notre cité dans les temps modernes par l'incurie, la cupidité ou le vandalisme. J'étais d'autant mieux fondé à le croire, à ce qu'il me semblait du moins, que tous les écrivains plus récents avaient gardé le silence sur ce monument lapidaire, digne d'intérêt cependant pour les habitants de Lyon ; et dans l'article même que je publie aujourd'hui j'exprimais d'abord les regrets que m'inspirait une telle perte.

Je me trompais sur tous les points, et je n'avais pas remarqué l'observation suivante de Paradin, qui aurait pu me diriger dans mes recherches : « Ceste sépulture fut trouvée ès jardins de l'Obéancier de Sainct-Just, auprès de Sainct-Iregny en l'an 1552 (3). » Mais Spon qui m'avait égaré s'était trompé avant moi, et d'une manière moins excusable, en évaluant la distance de l'église de Saint-Just au lieu où il avait observé cet antique monument. Enfin, je viens d'être assez heureux pour retrouver plus loin le local et l'inscription, ce que je

(1) Paradin, *Mémoires de l'Histoire de Lyon*, p. 437.—Colonia, *Hist. littér. de Lyon*, tom. I, 1re part., p. 83.—Ménestrier, *Hist. de Lyon*, prepar., p. 36.

(2) *Op. laud.*, p. 62.

(3) *Op. laud.*, p. 437.

Digitized by Google

dois au hasard, et à l'extrême obligeance de Mlles Raynaud, institutrices distinguées, dont le pensionnat jouit depuis longtemps, auprès des mères de familles, d'une réputation justement acquise. J'avais prié ces dames de m'envoyer une copie exactement figurée d'une autre inscription engagée dans un des murs de leur maison (1), et dont je parlerai ailleurs. J'attendais ce service avec confiance de l'ancienne amitié qui unissait nos familles, et je n'ai pas été déçu. Mais à cela ne s'est point borné leur empressement à seconder mes faibles travaux : allant au-delà de mes désirs, elles ont bien voulu chercher, dans ce quartier, si riche en pareilles productions, d'autres restes d'antiquités à me signaler, et sont parvenues ainsi à retrouver dans leur voisinage deux monuments lapidaires, dont le plus important est précisément celui que j'avais regardé comme perdu pour toujours, découverte d'autant plus satisfaisante pour moi que mon petit travail allait être mis sous presse.

Ce monument existe dans le pavillon donnant sur le Rhône, d'une maison située rue des Farges, portant le n° 97, et qui appartient à M. Coindre. C'est un fort beau cippe, en forme d'autel, de près de cinq pieds de hauteur, dont les moulures fort saillantes ont été entaillées par une main moderne, dans la face latérale à gauche, sur laquelle on a sculpté un écusson armorié, et gravé au-dessous la date 1553. Ces armes doivent être celles de l'Obéancier de Saint-Just dans les jardins duquel le monument avait été trouvé en 1552, comme le rapporte Paradin que j'ai cité. L'inscription antique gravée sur la face antérieure est bien conservée, et en beaux caractères qui indiquent une bonne époque : en voici la copie, plus fidèle que celles données par les écrivains lyonnais qui ont rapporté cette épitaphe, et par Spon lui-même, le plus exact de tous ordinairement, quand il s'agit de monuments de cette nature.

(1) Cette maison, située rue des Farges, n° 87, est construite sur l'emplacement de l'antique église des Machabées.

Digitized by Google

D E T M
MEMORIAE. AETERNAE
MATTONI. RESTITVTI. CIVIS
TRIBOCI. NEGOTIATORIS
ARTIS. MACELLARIAE. HO
MINIS. PROBISSIMI. QVI. DE
FVNCTVS. EST. ANNOR. XXXX
MEN. III. D. XVIII
RVTTONIA. MARTIOLA. CON
IVNX. QVAE. CVM. EO. VIXIT
ANN. VIIII. D. VIIII. SINE. VL
LA. ANIMI. LAESIONE. ET
MATTONIVS. GERMANVS
RELICTVS. A. PATRE. ANN. IIII
M. I. D. XII. ET. MATTONIVS
RESPECTINVS. MENS. VIIII
FILI. ET. HEREDES. PONEN
DVM. CVRAVERVNT. ET. SI
BI. VIVI. SVB. ASCIA
DEDICAVERVNT

Les seules observations qui me restent à faire sur la partie matérielle de cette inscription, c'est qu'à la première ligne on voit, avant la lettre M, la figure de l'*ascia*, et que quelques lettres sont liées entr'elles dans les autres lignes. Ainsi le sont plusieurs fois les NN dans le mot ANN, le second I et le V, dans CIVIS; ainsi, dans la première syllabe de CONIVNX, un petit O est inscrit dans le C, etc.

Ce cippe, élevé à la mémoire d'un habitant de notre ville par sa veuve, et aussi au nom de ses deux fils en bas âge, est presque rempli, comme on voit, par les noms de cette famille, par des chif-

Digitized by Google

fres d'années, de mois et de jours, par un éloge banal de la probité du défunt, et enfin par des formules funéraires que l'on rencontre communément dans les épitaphes antiques ; il serait fort inutile de s'arrêter à de tels détails, totalement dépourvus d'intérêt. Les seules particularités qui soient dignes de quelque attention sont, en premier lieu, la patrie du personnage, ensuite, et principalement, la profession qu'il exerçait, de laquelle son monument tumulaire emprunte uniquement son importance archéologique.

MATTONIVS RESTITVTVS fut un de ces étrangers que la prospérité commerciale de la colonie lyonnaise y attirait dès lors par l'espoir d'y faire leur fortune ; fait général que d'antiques inscriptions en grand nombre, trouvées dans notre ville et ailleurs, tendent à confirmer pour cette époque, et qui n'a pas cessé de se reproduire dans toute la suite des âges, depuis la période romaine jusqu'à nos jours. Son nom, MATTONIVS, ne me paraît pas être commun sur les monuments lapidaires(1); son surnom RESTITVTVS s'y rencontre fréquemment.

Quant à sa patrie, indiquée par la qualification de CIVIS TRIBOCI, et mentionnée dans d'autres inscriptions (2), elle est bien connue, d'ailleurs, par les indications des géographes et des historiens de l'antiquité, qui ont nommé fréquemment, mais avec quelques variantes dans l'orthographe, les *Triboci*, *Tribocci*, ou *Tribochi*. Tacite les place sur les rives du Rhin, et il les compte parmi les peuples de la Germanie, avec les *Vangiones* et les *Nemetes* (3). Pline, qui les range évidemment au nombre des nations de la Gaule Belgique, dit cependant, comme Tacite : *Rhenum autem accolentes, Germaniæ gentium in eadem provincia, Nemetes, Tribochi, Van-*

(1) Mazocchi (*Epist. ad Tanucc.*, p. 27) soupçonne qu'il faut lire M. ATTONIVS ; mais cette conjecture ne saurait être admise, quoique l'on connaisse quelques analogies : l'inscription, d'une belle conservation et ponctuée, porte trop évidemment MATTONIVS, répété plusieurs fois.

(2) Muratori, *Nov. thes.*, tom. II, p. MLXXXIX, 4. — Orelli, *Inscrip. lat. select.* tom. II, p. 92, n°. 3048.

(3) *German.* 28; cf. *Hist.* IV, 70.

Digitized by Google

giones (1). Strabon les place également sur le Rhin, et signale aussi leur origine germanique (2). A ces premiers éléments de topographie, César ajoute quelque chose ; il semble même déterminer complètement l'habitation de ces peuples, lorsqu'il nomme les *Tribocci* après les *Mediomatrici*, et avant les *Treviri* (3), ordre observé encore par Strabon (4).

En effet, toutes ces données conviennent exclusivement aux habitants de la contrée qui prit plus tard le nom d'Alsace, dont l'origine germanique est assez attestée, d'ailleurs, par l'idiome qu'ils parlent généralement. Une autre donnée confirme celle-ci, et ne laisse subsister aucun doute sur cette identité. C'est la position à peu de distance d'*Argentoratum* (Strasbourg), assignée par Ammien Marcellin (5), par l'itinéraire qui porte le nom d'Antonin (6), par la table Théodosienne, à deux villes que Ptolémée donne aux *Tribocci*, *Breucomagus* et *Helcebus* (7). Le résultat de ces rapprochements est de toute évidence ; aussi le voyons-nous admis par Cellarius (8), par d'Anville (9), et, en général, par les plus savants et les plus judicieux des modernes qui se sont occupés de géographie comparée.

J'aurais moins insisté sur un fait ainsi reconnu, si je n'avais eu à cœur de relever dans Spon une erreur à ce sujet, laquelle peut étonner de sa part. Sans autre fondement qu'une prétendue analogie nominale, il a voulu trouver dans le CIVIS TRIBOCI de notre inscription un citoyen de la petite ville qui porte aujourd'hui le nom de Trévoux (10) ; et il ne semble pas avoir compris que son amour mal en-

(1) *Nat. hist.*. IV, 17.

(2) *Rer. geogr.*, IV, 134.

(3) *Bell. Gall.*, IV, 10.

(4) *Loc. laud.*

(5) *Rer. gest.*, XVI, 2.

(6) *Vet. Roman. itiner.*, ed Wesseling, pp. 350, 334, 255, 374.

(7) Ces noms sont, du reste, fort altérés dans quelques-unes des sources que je cite.

(8) *Notit. orb. antiq.*, tom. I, p. 241.

(9) *Notice de l'ancienne Gaule*,

(10) *Loc. laud.*

Digitized by Google

tendu pour sa patrie, débordant, comme on voit, dans un assez grand rayon, le jetait dans l'arbitraire et le vague, au mépris des autorités géographiques les plus positives et les plus imposantes. Tout ce que nous savons de la ville de Trévoux, c'est qu'elle portait à une époque plus tardive le nom latin de *Trevoltium* ou *Trivoltium ;* mais nous ignorons son histoire, et, jusqu'à son existence, au temps de la domination romaine ; et son nom, si tant est qu'elle eût alors un nom, nous est demeuré, par cette raison, totalement inconnu (1).

Spon est tombé dans une autre erreur qui n'est guère moins inexcusable, lorsqu'il a restreint mesquinement à la profession de boucher celle de Mattonius désignée dans son inscription sépulchrale par ces expressions assez claires : NEGOTIATORI ARTIS MACELLARIAE (2). Colonia, si peu exact pour l'ordinaire, n'a eu garde de commettre une telle faute (3) ; il n'avait pas oublié son métier de régent. Mais Spon, dans cette circonstance, a de nouveau perdu de vue les écrivains anciens dont, ailleurs, il sait bien souvent tirer parti avec sagacité. Les données que je vais recueillir, pour expliquer notre inscription lyonnaise, serviront en même temps à rectifier la méprise de notre savant compatriote.

Nihil sub sole novum, a dit le fils de David, *nec valet quisquam dicere : Ecce hoc recens est ; jam enim præcessit in sæculis quæ fuerunt ante nos* (4). L'étude de l'archéologie présente à chaque pas le développement de cette maxime du plus sage des rois. Comme nous, les anciens avaient des marchés et des boutiques, où l'on apportait en vente toute espèce de comestibles. *Macellum* était, chez

(1) Il peut paraître étonnant que, sur la rive gauche de la Saône, entre Lyon et Mâcon, l'on n'ait pas retrouvé plus de traces de l'habitation des Romains : Montmerle me paraît le point de ces localités qui en fournirait davantage. Si l'on n'y a pas découvert d'inscriptions, ou de monuments d'une certaine importance, on y trouve assez fréquemment de petits objets antiques qui ne sont pas dénués d'intérêt : j'en possède quelques-uns, et notamment un vase à une anse en beau verre jaune, et travaillé au tour

(2) *Loc. laud.*

(3) *Hist. litter. de Lyon*, tom. I, antiquités, p. 83.

(4) *Eccles.*, I, 10.

Digitized by Google

les Romains, le nom de ces marchés; *taberna macellaria*, celui des boutiques isolées ou réunies où se pratiquait ce commerce ; et ceux qui l'exerçaient étaient appelés *macellarii* ; je citerai plus loin quelques-uns des auteurs qui nous fournissent ces données grammaticales. Des érudits modernes ont voulu faire dériver ces mots de la langue hébraïque (1), supposition bien hasardée, pour ne rien dire de plus ; d'autres leur ont donné une étymologie grecque ; les autres, enfin, ont singulièrement varié au sujet de leur origine (2). L'explication la plus vraisemblable du terme *macellum* me paraît être celle qu'en ont donnée Varron et Festus, parce qu'elle est fondée sur un fait historique, à l'égard duquel ils ne pouvaient guère se tromper : il s'agit d'un malfaiteur , nommé *Macellus* , dont la maison confisquée fut changée en marché. Je rapporterai seulement un passage de ce dernier écrivain, et je renverrai à Varron pour plus de détails (3). *Macellum*, dit Festus, *dictum a Macello quodam, qui exercebat in Urbe latrocinia, quo damnato, censores, Æmilius et Fulvius, statuerunt ut in domo ejus obsonia venderentur* (4). Le nom de *Macellum* prit, dans la suite, une extension plus grande, et devint celui d'autres marchés du même genre.

En effet, les écrivains de Rome nous le font voir employé dans un sens moins exclusif. Comme j'aurai bientôt à rapporter divers passages qui nous révèlent des faits de détails, je bornerai ici mes citations à un petit nombre, et je les choisirai surtout parmi les textes qui présentent quelques particularités philologiques. Ainsi, je citerai Horace, qui dit d'un gourmand (5) :

Pernicies et tempestas, barathrumque Macelli,
Quidquid quæsierat ventri donabat avaro;

(1) Sibranda, *Dissertatio philologica de Macello et vera interpretatione I Corinth.*, X, 25. Franequeræ, 1698 in-4°. p. 6.

(2) On peut voir le curieux et rare opuscule que je viens de citer, pp. 5-8.

(3) *De lingua lat.*, IV, 32 ; *Rer. human.* fragment. tom. I, edit. Bipont. p. 213.

(4) *De verb. signif.*, ad h. voc.

(5) *Epist.* I, 15, v. 31.

Digitized by Google

et cette piquante réflexion de Cicéron, au sujet des présages : *Nam si ista sequimur, quod Platonis Politiam nuper apud me mures corroserint, de republica debui pertimescere ; aut, si Epicuri liber de voluptate corrosus fuisset, putarem annonam in macello cariorem fore* (1). J'ajouterai que *macellum* se disait aussi figurément des vivres qu'on vendait à ce marché, comme dans les vers suivants de Manilius (2).

> . . . . . *Numidarum pascimur oris,*
> *Phasidos et damnis. Arcessitur inde macellum,*
> *Unde aurata novo convecta est æquore pellis ;*

ainsi que dans ceux-ci de Martial (3) :

> *Dives, et ex omni posita est instructa macello*
> *Cœna, tibi etc.*

Enfin, je ferai observer que Martial a donné à ce mot une terminaison masculine (4).

> *Hic pretiosa fames, conturbatorque macellus.*

Macellum n'appartenait point à la langue des Grecs, si l'on s'en tient surtout à l'origine que lui donnent Festus et Varron. Mais ils l'adoptèrent aussi à l'époque de la domination romaine, comme une foule d'autres expressions latines d'un usage journalier : en changeant simplement la désinence, ils en firent Μάκελλον C'est dans saint Paul que nous trouvons pour la première fois ce terme, au verset que la Vulgate rend ainsi ; *Omne quod in macello venit manducate, nihil interrogantes propter conscientiam* (5). Plus tard,

(1) *De Divin.* II, 27.

(2) *Astronomic.* V, v. 370.

(3) *Epigr.* X, 59, v. 3.

(4) *Ibid.* X, 96, v. 9.

(5) I *Cor.* X, 25. — Le texte de l'Apôtre n'a rien de commun avec les préceptes ecclésiastiques du jeûne et de l'abstinence : il se rapporte simplement à la prohibition des viandes immolées aux idoles, etc. Son but est de prévenir un scrupule excessif à vérifier l'origine des comestibles mis en vente dans les marchés.

Digitized by Google

nous le retrouvons employé par Dion Cassius (1), par Plutarque (2), par l'historien Socrate (3), par Palladius (4), etc.

Qu'on me pardonne cette longue discussion philologique, que j'ai cherché à abréger autant qu'il m'était possible. On trouvera peut-être quelque intérêt de plus dans les détails, peu nombreux, à la vérité, mais bien certainement curieux, que l'antiquité nous a fait connaître au sujet des divers établissements publics qui portèrent le nom de *macellum*, des provisions alimentaires qu'on y mettait en vente, des réglements auxquels ils étaient soumis; etc.

Le premier *macellum* dont Varron et Festus nous ont fait connaître l'origine, était devenu bientôt un entrepôt général de toute espèce de comestibles. On y avait réuni, au rapport de Varron, tout ce qui se vendait auparavant dans les autres marchés de la ville. Parmi ceux-ci, il nomme le *forum boarium*, le *forum piscarium*, le *forum olitorium*, le *forum cupedinis* (5) ; ainsi l'on y trouvait de la viande de boucherie, du poisson, des légumes, et ces mets plus recherchés que les enfants de Romulus appellaient *cupedines*. La même variété de marchandises exista vraisemblablement dans les autres marchés qui reçurent aussi la dénomination de *macellum*.

En effet, nous voyons Plaute faire mention de viande de bœuf, de veau, d'agneau, de porc, de poissons et de ces monstres des eaux qui méritaient le nom de cétacés (6) :

Venio ad macellum, rogito pisces ; indicant
Caros; agninam caram, caram bubulam
Vitulinam, cetum, porcinam; cara omnia :
Atque eo fuerunt cariora, æs non erat.

(1) *Hist. rom.* LXI, 698.
(2) *Quæst. rom.* p. 277.
(3) *Hist. eccles.* I. 38.
(4) *Hist. Laus.* XX.
(5) *De lingua lat.* IV, 32; cf. *Rer. human.* fragm. tom I, edit. Bipont, p. 213.
(6) *Aulul.* II, 8, v. 3.

Digitized by Google

Térence donne des détails semblables, en y ajoutant encore quelque chose (1) :

Dum hæc loquimur, interea loci ad macellum ubi advenimus,
Concurrunt læti mi obviam cupedinarii omnes,
Cetarii, lanii, coqui, fartores, piscatores, aucupes.

Ailleurs, nous voyons mentionnées les volailles et d'autres oiseaux; c'est du moins ce qu'expriment ces paroles de Varron au sujet des cages ou volières : *Duo sunt ornithonis genera : unum delectationis causa.... alterum fructus causa, quo genere macellarii etc.* (2). Déjà plus haut il avait parlé de sangliers : *Et num pluris nunc tu e villa illic natos verres lanio vendis, quam hic apros macellario Seius* (3) ?

Mais, quand on connaît le luxe qui régnait alors dans les festins des maîtres du monde, on peut se faire une idée de l'abondance des marchés qui étaient destinés à fournir leurs tables somptueuses. Les écrivains de Rome nous ont conservé des détails presque incroyables sur la profusion et la recherche de ces repas, et l'histoire même a enregistré ceux de Lucullus et d'Apicius, de Vitellius et d'Elagabale. Je n'ai pas besoin d'insister davantage sur l'importance des *macellarii*. Je me borne à rappeler que le fils d'un de ces industriels parvint aux premiers honneurs de la République, et cela à une époque reculée de l'histoire. C'est le consul Varron, sous lequel fut livrée la malheureuse bataille de Cannes, et dont Valère Maxime a dit: *Miro quoque gradu Varro ad consulatum ex macellaria patris taberna conscendit* (4).

Des droits étaient perçus sur ces marchés ; cela résulte de ces expressions de Pline : *Itaque hercule nullum macelli vectigal majus fuit Romæ* (5). Une police y était exercée, ainsi que le bon ordre, le bien être des citoyens, et la salubrité de leur nourriture le

(1) *Eunuch.* II, 2, v, 24.
(2) *De re rust.* III, 4.
(3) *Ibid.* III, 2.
(4) *Memorab.* III, 4.
(5) *Nat. hist.* XIX, 4.

Digitized by Google

rendaient nécessaire. Le premier des Césars avait prescrit sur ce point des mesures dont Suétone nous rend compte en ces termes : *Legem præcipue sumptuariam exercuit, dispositis circa macellum custodibus qui obsonia contra vetitum retinerent, deportarentque ad se, summissis nonnunquam lictoribus atque militibus, qui, si qua custodes fefellissent, jam apposita e triclinio auferrent* (1). D'autres réglements de Tibère furent plus sévères encore, au rapport du même biographe : *Censuit.... annonamque macelli senatus arbitrio temperandam ; dato ædilibus negotio popinas gancasque usque eo prohibendi, ut ne opera quidem pistoria proponi venalia sinerent* (2).

D'autres écrivains de l'antiquité, ajoutant à ces notions communes sur les marchés qui portaient le nom devenu générique, de *macellum*, nous ont fait connaître en particulier plusieurs de ces établissements d'utilité publique. Ainsi, les auteurs à qui l'on doit des topographies de l'ancienne Rome, et que, pour cette raison, nous appelons régionnaires, nomment le MACELLVM MAGNVM, dans la deuxième région ; et le MACELLVM LIVIANI, dans la cinquième. Dion fait mention d'un autre *macellum* qui fut inauguré par Néron, et que vraisemblablement il avait fait construire (3). Il exista aussi des établissements de ce genre à Constantinople ; et l'historien Socrate, indiquant la position du lieu infect où l'hérésiarque Arius fut frappé d'une mort subite, le place près du *forum* de Constantin, et d'un *macellum* orné de portiques (4).

Les monuments de la vieille Rome ne sont pas restés muets pour nous sur ce point d'archéologie. Parmi les fragments en marbre d'un antique plan de la ville éternelle qui sont conservés au musée du Capitole, il en est un qui représente une portion d'un édifice orné de portiques, avec la simple inscription MACELLVM. Elle est bien vague ; mais quelques données locales ont permis de conjecturer que

(1) *Jul.* XLIII.
(2) *Tiber.* XXXIV.
(3) *Hist. rom.* LXI, 698.
(4) *Hist. eccles.* I, 38.

Digitized by Google

c'est le *macellum* de la cinquième région, indiqué dans les anciennes topographies (1). On connait plus généralement des médailles de Néron en grand bronze et en moyen, sur lesquelles se fait voir, au revers, un vaste et grandiose édifice, avec cette légende MAC. AVG. (2). Il n'est pas douteux qu'on ne doive lire MAC*ellum* AVG*usti* (3); et il n'est pas moins naturel d'y reconnaître le *macellum* dont l'historien Dion a fait mention à ce règne. Mais sur quelques-unes de ces médailles on lit à l'exergue II ; doit-on en conclure, malgré le silence de l'histoire, que Néron aurait établi deux marchés de ce genre? Je me garderai bien de l'affirmer. Ces édifices, dans les monuments que je viens de citer, paraissent ornés de portiques ; cela rappelle ce que dit Socrate de celui de Constantinople, ainsi que ce passage de Térence (4) :

Nostin' porticum, apud Macellum hanc deorsum,

et pourrait faire penser qu'on donnait généralement cette décoration à ces édifices.

On connaît d'assez nombreuses inscriptions où se lit le mot MACELLVM (5). Je veux éviter d'être trop long, et n'en rapporterai que deux. En voici une qui a été trouvée dans l'ancienne ville d'*Aesernia* (6) :

L. ABVLIVS. DEXTER
MACELLVM. PORTICVM. CHALCIDICVM
CVM. SVIS. ORNAMENTIS. LOCO. ET
PECVNIA. SVA

(1) L. Canina, *Indicazione topografica di Roma antica*, p. 86.

(2) Mionnet, *De la rareté des méd. rom.* tom. I, p. 137.

(3) Le seul père Hardouin, qui ne se levait pas de si grand matin pour penser et écrire comme tout le monde, a proposé (*Op. sel.* p. 723). de lire MA*usoleum Cæsaris* AVG*usti !!!*

(4) *Adelph.*, IV, 2, v. 34.

(5) Gruter, *Inscript. antiq.* pp. CLXXI, 8; CLXXIII, 2; MLXXXI, 1.— Muratori, *Nov. thes.*, tom. I, pp. CLXXXI, 7; CCCCLXXVI, 8 ; CCCCXXXIII, 9 ; DVI, 2, etc.

(6) Muratori. *Nov. thes.*, tom I, p. CCCCLXXIX, 1.

Digitized by Google

Cette autre fut découverte à Herculanum, recueillie par l'abbé Romanelli (1), et reproduite dans le recueil de M. Orelli (2) :

M. SPVRIVS. M. F. MEN. RVFVS
II. VIR. I. D. MACELLVM. D. S. P.
F. C. EIDEMQ. PROB.

Je dois rappeler enfin un dernier monument qui est bien connu, mais qui offre un intérêt tout particulier : c'est un bas-relief de la villa Albani, représentant l'intérieur d'une boutique de comestibles, *taberna macellaria* (3). On y voit la marchande, assise sur un siége élevé, devant une table monopode ; elle porte la main vers un oiseau qui peut être une oie , et que semble marchander une autre femme debout, tenant à la main une serviette, *mappa*. La paroi de la boutique, divisée en deux par une colonne, est garnie de diverses espèces d'animaux morts, parmi lesquels on reconnaît un veau éventré, un porc, un lièvre, ainsi que plusieurs grands volatiles. Une inscription en trois lignes, dont quelques portions sont détruites, est tracée sur le mur, et fait lire ces vers de Virgile (4) :

In freta dum fluvii current, dum montibus umbræ
Lustrabunt convexa, polus dum sidera pascet,
Semper honos nomenque tuum, laudesque manebunt.

L'application de ces vers est fort singulière, il faut en convenir, et ne ressemble pas mal au charlatanisme qu'on voit encore déployé sur certaines enseignes. C'est aussi dans cette classe de monuments que Zoega incline à ranger ce curieux bas-relief (5). Son explication me semble tout-à-fait vraisemblable, et je regrette que ce mo-

(1) *Viaggio a Pompei*, etc., ed. Milan., 1831, tom II, p. 70.

(2) *Inscript. lat. select.*, tom. II, p. 68, n° 3288.

(3) Zoega, *Bassirilievi antichi di Roma*, tom. I, tav. XXVII, p. 131.

(4) *Æneid.*, I, v. 607.

(5) *Loc. laud.* — Dans la planche suivante de cet ouvrage est gravé un autre bas-relief qui n'est pas étranger à mon sujet. Suivant toute apparence, il représente la boutique de ce que nous appelons un charcutier ; mais il n'est pas facile à expliquer ; on peut voir ce qu'en dit Zoega, p. 132.

Digitized by Google

nument m'ait échappé, lorsque j'ai parlé des enseignes chez les anciens (1).

Après ces généralités auxquelles j'ai dû m'arrêter, il est temps de revenir à la cité de Plancus. Comme nous le révèle le monument de Mattonius, elle aussi eut son *macellum*, ou ses *tabernæ macellariæ*, et ses *macellarii*. Il devait en être ainsi, et nous avons lieu de présumer que cette branche de commerce était florissante et lucrative. Ville considérable, opulente et avancée dans la civilisation, *Lugdunum* devait avoir sa bonne part de la recherche gastronomique de la capitale, comme de son élégance et de son luxe, sous d'autres rapports. Entourée de provinces fertiles, elle y trouvait de nombreuses ressources alimentaires ; les grandes voies, qui se croisaient dans son enceinte ; ses fleuves, dont l'un arrivait lentement de la Séquanie, pour descendre ensuite rapidement, avec l'autre, dans la mer qui baigne nos riches contrées du Midi, lui facilitaient, dans tous les sens, le transport de productions variées ; et, sans doute, elle jouissait dès lors de cette abondance confortable qui recommande aujourd'hui aux étrangers ses tables hospitalières, et qui a fait dire à un poète aimable, notre compatriote (2) :

Voulez-vous réussir dans l'art que je professe ?
Ayez un bon château dans l'Auvergne ou la Bresse,
Où près des lieux charmants d'où Lyon voit passer
Deux fleuves amoureux tout prêts à s'embrasser.
Vous vous procurerez, sous un ciel favorable,
Tout ce qui peut servir aux douceurs de la table.

Indépendamment de l'intérêt qui s'attache à l'épitaphe de Mattonius Restitutus, son cippe, par sa grandeur, sa beauté, sa belle conservation est un des monuments importants de notre ville, et je m'estime heureux d'avoir été à même d'en constater ici l'existence, et d'en indiquer la localité. A cela, j'ajouterai le vœu que l'autorité municipale tâche de l'obtenir du propriétaire pour le placer sous les arcades du Pa-

(1) *Revue du Lyonnais*, pp. 281-297.
(2) Berchoux, *La Gastronomie*, ch. II.

Digitized by Google

lais-des-Arts, où il mérite de figurer parmi les richesses lapidaires que possède notre musée.

J'ai dit qu'une autre inscription existe au même lieu : on peut la voir au bas du pavillon dont j'ai parlé, et vers la partie qui donne sur le Rhône, dans un contrefort de la terrasse. C'est l'épitaphe d'un père et d'une mère placée sur leur dépouille mortelle par leurs deux fils. Le petit cippe sur lequel on la lit est tronqué dans sa partie inférieure, et mutilé en plusieurs endroits ; mais l'inscription, est à peu près entière. Il n'y manque que la plus grande partie de la dernière ligne, et quelques caractères à l'avant-dernière. Tout cela est facile à suppléer, comme je le fais dans la copie que je donne ici, et que jai relevée avec attention sur le monument.

D. M.
ET. MEMORIAE. AETE
RNAE. PETRONI
MARCELLI. ET. ATTI
AE. RHODOPENIS
ATTIVS. ANNIANVS. ET
PETRON. VITALIS
FILI. EOR. PARENT
PIISSIMIS. P. C. Et S*ub*
*ascia dedic*AVER*unt.*

Cette inscription me paraît inédite, et Spon lui-même ne la point remarquée lorsqu'il a copié celle que l'on voit au même lieu. Mais elle n'offre rien de bien saillant. On peut seulement remarquer le nom de RHODOPENIS, évidemment grec, dont la terminaison est ici fort singulière.

Digitized by Google

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR LE

TABAC,

DE SON ABUS, DE SON INFLUENCE SUR LA SANTÉ ET LES FONCTIONS DE LA VIE,

SPÉCIALEMENT SUR LES FACULTÉS INTELLECTUELLES,

surtout

CHEZ LES JEUNES GENS.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES, ET HISTORIQUE.

Les époques qui suivirent la découverte du Nouveau-Monde sont remarquables par la transition qui se fit alors dans les habitudes sociales. De nouveaux besoins surgirent tout-à-coup avec de nouveaux désirs. Des substances, des remédes inconnus, des calamités nouvelles parurent dans ces siècles, tandis que d'anciens usages et diverses maladies perdirent peu à peu de leur puissance pour ne plus figurer que dans l'histoire. Ainsi, le sucre, le café, le quinquina, un grand nombre de médicaments datent des temps qui suivirent cette époque mémorable. Mais aucune de ces apparitions n'offre une histoire aussi extraordinaire que celle du tabac. Cette plante qui, jusqu'alors inconnue ou dédaignée, vient, tout-à-coup, occuper une grande place dans les habitudes humaines, et créer tout à la fois un nouveau plaisir et un besoin souvent tyrannique, besoin qui as-

Digitized by Google

servit la volonté et la raison, et qui frappe du même impôt la misère et la fortune, en étendant peu à peu son empire sur toutes les régions du globe.

Jusqu'alors, on ne s'était pas douté qu'il fut possible de trouver une sorte de plaisir à respirer une vapeur acre et stupéfiante ou à se remplir les fosses nazales d'une poudre irritante : l'Europe était vierge de ces habitudes anomales. Des voyageurs découvrirent, il est vrai, des peuplades sauvages qui, dans l'enfance de la civilisation, brulaient des plantes aromatiques et stimulantes dans des calumets; mais nulle part on ne trouve bien prouvé l'usage de priser. Pourtant, les habitudes les plus singulières furent observées dans diverses contrées jusqu'alors ignorées : les uns se perçaient les lèvres, le nez, les oreilles; d'autres se tatouaient, se stigmatisaient la peau, mais aucun ne s'introduisait des substances minérales ou végétales dans les narines (1). Si l'usage de fumer est venu du Nouveau-Monde, l'usage de priser est d'origine européenne ; et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le premier nous ait été suggéré par l'ignorance et la barbarie, et que le second soit né au milieu de la civilisation.

C'est en 1604 (il y a par conséquent près de deux siècles) que le tabac fut introduit en France par Nicot, ambassadeur en Portugal, qui en envoya à Catherine de Médicis. D'après des documents dignes de foi, longtemps avant, un ermite l'avait déjà fait connaître. Mais qu'importe l'origine précise de cette introduction en Europe ! ce qu'il est essentiel d'établir, ce sont les progrès de son usage, l'empire étonnant qu'il a pris dans les habitudes sociales, et l'influence qu'il peut avoir sur la santé, les mœurs, l'intelligence. D'abord, objet de luxe, il ne fut usité que par la richesse et l'opulence ; ensuite il descendit rapidement dans la foule, devint populaire, et fut même abandonné par ce qu'on appelait la bonne société. Pendant les orages de la Révolution, cet usage diminua singulièrement. Les ambitions, la terreur et la mort se disputaient sur les ruines de l'état social. Les peuples

(1) Il est possible que, sous ce rapport, mes recherches aient été incomplètes, ce qui n'influe en rien sur l'importance de la question.

Digitized by Google

avaient assez à faire, les uns de détruire, les autres d'échapper à la destruction, et nos soldats de courir à la victoire.

Sous l'Empire, cette habitude se réfugia dans les camps; on voyait peu de jeunes gens fumer, et l'usage du tabac à priser était devenu le partage exclusif de la vieillesse, comme un souvenir des temps passés; et, si le chef de l'état n'en avait pas usé avec excès, peut-être serait-il tombé en désuétude. Mais, peu à peu, cet usage reprit son empire, et les loisirs de la restauration l'étendirent rapidement. On le vit progressivement envahir tous les rangs, toutes les classes de la société, et maintenant il est tellement devenu général que bientôt on ne pourra plus respirer un atôme d'air vital sans qu'il soit imprégné de cette vapeur âcre et stupéfiante.

L'usage du tabac ne fut cependant pas approuvé par tout le monde, il ne s'éleva pas du néant au faîte de la popularité, sans éprouver bien des échecs et des persécutions. La plupart des médecins, en proclamant ses propriétés, comme médicament, en blâmèrent l'usage et en signalèrent les dangers. La puissance religieuse le proscrivit : Urbain VIII excommuniait ceux qui prenaient du tabac dans les églises. Plusieurs souverains en défendirent le débit et l'usage; entr'autres, Christian IV, roi de Danemark, Jacques 1er, roi d'Angleterre, Amurat, etc. Les Wahabites arabes, réformateurs du Koran, proscrivaient l'usure, l'usage du vin et de la pipe. Mahomet IV abhorrait tellement le tabac qu'il condamnait à mort les malheureux fumeurs, excès bien digne de l'ignorance et de la barbarie, et plus propre à fortifier un abus qu'à le détruire (1).

(1) On citait dernièrement, à ce sujet, dans un procès jugé à Londres, une anecdote remarquable. Un Anglais, Peter Columbell, de Darby, près de Bekewell, manifesta par son testament l'aversion que lui inspirait *cette herbe sale et puante*, ce sont là ses expressions. Je lègue, disait le testateur à mon fils Roger tous les meubles garnissant ma maison de Darby ; mais sous la condition expresse qu'en aucun temps de sa vie il ne prisera, ni ne fumera du tabac. Si ses frères et sœurs le trouvent en contravention, et si la preuve en est rapportée à mes exécuteurs testamentaires, Petit Roger sera, par ce seul fait, privé de son legs, et tenu de rapporter à ma succession les objets qu'il y aura recueillis, ou leur valeur, d'après l'inventaire déposé entre les mains de John Howson, etc.

Digitized by Google

Mais, quelque soient les différentes phases de l'histoire de cet usage, ce qu'il est important de signaler, c'est sa marche envahissante dans toutes les classes de la société, c'est son influence sur la santé, ce sont les funestes effets de son abus (1).

C'est en vain que l'on voudrait se dissimuler cette influence, elle est évidente, elle tombe sous les sens de tout le monde. La prévention, la passion, l'intérêt seuls peuvent le nier; il faut avoir le courage de le dire afin de prévenir le danger. Je le dis avec confiance, comme avec conviction, cet usage est on ne plus pernicieux, s'il continue à s'étendre et à régner, il sera pour l'Occident, ce que l'opium est pour l'Orient, le poison de l'intelligence. Je dirai plus, même, il apprête un avenir funeste, en minant sourdement la santé et les facultés intellectuelles chez les jeunes gens, espoir futur de notre patrie.

Voyez ces peuples de l'Orient, jadis si brillants de force, de beauté et de génie ; où sont les descendants d'Homère, d'Hypocrate, de Démosthènes, de Léonidas? L'abus de l'opium et même de la nicotiane a tout paralysé, tout empoisonné ; il n'y a plus que des souvenirs et des ruines au milieu desquelles est venu s'asseoir le despotisme avec son sceptre de fer. Grâce à Dieu, notre belle France n'aura pas une pareille destinée : la raison et l'expérience modéreront cet usage et en préviendront les funestes effets.

HISTOIRE NATURELLE ET PROPRIÉTÉS DU TABAC.

Le tabac (*nicotiana tabacum*) appartient à la famille naturelle des solanées, remarquable par l'activité de ses propriétés. A côté de ce végétal se groupent des poisons énergiques : la *belladona*, la *jusquiame*, le *datura stramonium*, etc.

(1) Je ne parle pas de cette influence sur le bien-être des fumeurs, sous le rapport économique, etc. M. Ch. Dupin a traité cette question de manière à ne rien laisser à désirer. Il prouve évidemment que l'ouvrier qui se priverait de cette funeste habitude et qui mettrait de côté l'argent qu'il y dépense, se réserverait une sorte d'aisance pour l'avenir.

Digitized by Google

La nicotiane nous donne ses feuilles qui sont convenablement préparées pour fournir à l'immense consommation des amateurs. Les préparations ajoutent encore aux propriétés du tabac consommé; on lui donne ce que l'on appelle le montant, à l'aide de différents moyens surtout par le sel ammoniaque (*sel d'urine des anciens*).

Les feuilles vertes ou desséchées fournissent des principes qui décèlent les propriétés médicales et vénéneuses de cette plante. Ces principes prouveront aux plus récalcitrants que leur usage excessif ou intempestif n'est pas sans danger.

Vauquelin est un des premiers qui ait présenté une analyse du tabac. Depuis, plusieurs chimistes s'en sont occupés, entr'autres MM. Posselh, Biemann, Boutron, Henry, etc. Il résulte de leurs travaux que, outre les principes ordinaires des végétaux, on trouve deux principes très énergiques : la *nicotine* et la *nicotianine*. La première, d'une couleur jaune, fournissant des petits cristaux, est très énergique; elle peut empoisonner le chien le plus vigoureux à la dose de quelques centigrammes. La seconde, la nicotianine qui conserve l'odeur du tabac, est une espèce d'huile volatil insoluble dans l'eau; elle est très vénéneuse et produit rapidement l'empoisonnement. Ces deux principes réunis sont donc les éléments essentiels de la puissance du tabac, ils sont pour cette plante ce que la morphine, l'atropine, la daturine sont pour la belladona, le pavot, le datura stramonium, remèdes énergiques, poisons violents.

INFLUENCE DU TABAC SUR LES ORGANES ET LES FONCTIONS.

De quelque manière que soit employé le tabac, en nature, en poudre, en masticatoire, etc., il agit toujours sur l'organisation et les fonctions de la vie, il leur imprime la puissance de ses propriétés médicinales, et, par conséquent, modifie l'état naturel, puisque cet agent puissant est riche en principes énergiques.

C'est en vain que l'habitude semble en émousser l'influence, si quelquefois celle-ci est inappréciable, ce n'est qu'aux yeux de celui qui en est victime, parce que, le plus souvent, les principes véné-

Digitized by Google

neux, la *nicotine* et la *nicotianine*, agissent lentement, et que les altérations qu'ils produisent se confondent avec les effets de tant d'autres causes qui nous entourent, qu'il est facile d'en confondre l'origine ; et remarquons surtout que l'amour des priseurs et des fumeurs pour cette substance est tel qu'ils consentent rarement à lui imputer leurs malaises, leurs maladies, même leurs infirmités (1). Ce n'est donc pas aux personnes qui prennent du tabac qu'il faut s'en rapporter, ils trompent et se trompent eux-mêmes. S'ils consultent un médecin, parmi les causes de leurs souffrances, le tabac sera toujours épargné. Ils rechercheront minutieusement les motifs les plus innocents, avant de laisser planer le moindre soupçon sur l'objet de leur culte. Aussi faut-il s'attendre, dans de pareilles circonstances, à des arguments frivoles et tout personnels. Celui-ci présentera pour preuve et avancera que, depuis bien des années, il fume et prise sans inconvénients ; cet autre, qu'il n'exhale aucune odeur. C'est en vain que vous leur répondrez que nul n'est juge dans sa propre cause. Mais si vous les engagez à scruter l'état de leurs fonctions, alors ils vous dénonceront des irritations, des maux de tête, des douleurs d'estomac, des digestions pénibles, de l'innapétance, des coliques, etc., etc. Mais, suivant eux, tous ces effets ne sont pas causés par le tabac : on excuse toujours ce que l'on idolâtre, et l'on peut dire que les priseurs et les fumeurs ont pour la nicotiane une espèce de passion qui ressemble à de l'amour. La plupart, je ne dirai pas tous, sont tellement aveuglés sur cette habitude, qu'ils ne se doutent pas des inconvénients qu'elle entraîne et du désagrément qu'elle produit.

En effet, beaucoup de fumeurs se laissent aller à une sorte d'abandon, ou plutôt de despotisme très remarquable causée, sans doute, par l'effet atténuant du tabac sur les facultés; aussi imposent-ils tyranniquement les conséquences de leurs plaisirs à tous ceux qui les environnent.

(1) N'est-ce pas une infirmité que ces obstructions des fosses nazales par l'agglomération du tabac à priser, qui y forme une sorte de maçonnerie qui obstrue et l'odorat et la respiration, et qui, de plus, exhale une odeur fétide et repoussante.

Digitized by Google

Un grand nombre de fumeurs, et pourquoi ne le dirai-je pas ? c'est une vérité qui ne frappe que trop nos sens, un grand nombre de fumeurs reste insensible à l'odeur infecte que laissent échapper et leurs vêtements et leur haleine. Entrent-ils dans un salon, dans un bosquet, même au milieu des parfums des fleurs, cettte odeur nauséabonde se répand partout. — Trop souvent un égoïste fumeur, tout entier au plaisir stupéfiant qui le domine, lance de tous côtés des flots de vapeur, sans s'inquiéter de ceux qui l'entourent ou le suivent. Malheur à celui que tourmente un rhume, une irritation de poitrine, il est obligé de recevoir dans ses poumons ce nuage suffoquant qui lui est imposé ! heureux s'il peut échapper aux expectorations continuelles lancées autour de lui ! Quoi encore de plus dégoûtant que ces flots de salive, que ces mares impures qui en sont le résultat ? Eh bien ! ces inconvénients que je ne fais qu'esquisser, ne sont rien en comparaison de ceux qui sont relatifs à la santé, à l'intelligence, à la vie ; mais, il faut l'avouer, ils ont quelque chose de contraire à cette politesse exquise, à cette urbanité française qui caractérisent notre nation, et qui font le charme de nos relations sociales.

L'usage du tabac peut exercer une influence pernicieuse sur presque tous les organes (je parle toujours de l'abus, mais non d'un usage modéré). Ainsi la plupart des fonctions d'organisation, de reproduction, comme les fonctions de relation, en éprouvent plus ou moins les funestes effets. Mais une observation digne d'attention et qu'une longue expérience m'a démontré, c'est que l'usage du tabac agit essentiellement sur les fonctions prédominantes, soit physiques, soit morales. Ce qu'il est très important de remarquer, pour diriger convenablement certaines indications, dans le traitement des maladies qui affectent les priseurs et les fumeurs.

La plupart des organes qui président aux grandes fonctions reçoivent une influence plus ou moins forte de l'usage du tabac, surtout de l'excès ; et souvent cette influence détermine des maladies graves, ce qui a été observé par tous les médecins.

Pour prouver ce que j'avance, je suivrai successivement ces pernicieux effets sur ces différentes fonctions; et ce n'est pas sur des preuves légères que je m'appuyerai, mais sur des faits évidents que

Digitized by Google

tout le monde peut vérifier; car, malheureusement, les exemples ne manquent pas, ils se présentent à chaque pas, à chaque instant.

INFLUENCE DU TABAC SUR L'ESTOMAC ET LA DIGESTION, ET DE LA SALIVATION PROVOQUÉE.

La digestion, cette fonction importante qui est, pour ainsi dire, la base de toutes les autres, présente presque toujours quelques altérations chez les personnes qui prisent ou fument habituellement et surtout avec excès. Je ne parle pas de la mastication du tabac; cette habitude devient tous les jours plus rare et ne se rencontre guère que dans les bagnes, les prisons ou les dernières classes de la société. Au reste, son action est le maximum de celles dont je vais parler.

Le tabac fumé se décompose par la combustion. La vapeur qui se dégage, richement chargée de principes énergiques, rendus encore plus actifs par une haute température, se divise en deux colonnes : l'une extérieure, qui est pour les sens du fumeur et pour ceux qui l'entourent; l'autre qui, après avoir rempli la bouche et l'avoir impressionné dans toute son étendue, pénètre dans les poumons et se mêle avec l'air respiré. Je ne considère maintenant cette influence que relativement à la digestion et aux fonctions qui s'y rapportent.

Les glandes salivaires sont excitées : la salive est secrétée en grande abondance, et cette sécrétion entraîne deux graves inconvénients. La quantité de salive fournie par les organes destinés à cette fonction est considérable et contre nature ; et cependant, par un aveuglement inconcevable, la plupart des fumeurs regardent cette salivation comme très salutaire; il est facile de prouver le contraire; d'abord l'expulsion de la salive n'est pas plus naturelle que la provocation de sa secrétion. La nature a créé cette fonction pour favoriser la digestion, imprégner les aliments, lubrifier la bouche et le commencement des voies digestives. Les enfants ne crachent pas, et si on les forçait pas, si on ne le leur apprenait pas, peut-être cette sputation n'aurait pas lieu ou serait presque nulle. On a re-

Digitized by Google

marqué que le jeune sauvage de l'Aveyron n'a craché que plusieurs mois après avoir été pris, et il est évident que, le plus souvent, cette excretion est produite par une irritation des glandes, une maladie de la bouche, du larynx, ou du poumon.

Ainsi, cette secrétion abondante est donc contre nature, elle fatigue les organes, et use ou détourne des fluides utiles à une importante fonction. Mais, ce qui est tout aussi grave, c'est que cette salive, imprégnée du suc vénéneux du tabac, va porter son action malfaisante sur l'estomac, soit qu'elle y pénètre dans l'intervalle des repas, soit qu'elle imprègne les aliments dirigés dans cet organe. Cette influence pernicieuse ne peut être réfutée, et elle agit de deux manières sur l'organe essentiel de la digestion : elle excite d'abord sa sensibilité et quelquefois même sa contractilité, surtout chez ceux qui ne sont pas blasés par l'habitude. Souvent même l'estomac est tellement surexcité que le vomissement en est le résultat. Là commence, en quelque sorte, la double action du tabac : d'abord le principe irritant provoque ces premiers phénomènes; puis le principe narcotique pervertit, stupéfie dans l'estomac la faculté de sentir et de se contracter. Ce viscère commence à devenir, comme on le dit, paresseux, l'appétit se perd, les digestions deviennent pénibles, des gastralgies se manifestent ; c'est là le principe, le commencement de diverses maladies. Cet état cède momentanément à une nouvelle imprégnation du principe vénéneux, pour se réveiller de nouveau et se perpétuer ainsi, sans que celui qui l'éprouve cherche à en dévoiler la véritable cause. C'est surtout le matin, à jeun, quand l'estomac est, en quelque sorte, à nu, que cette influence est plus active et plus dangereuse.

Le dernier effet de cette introduction de la salive imprégnée des principes narcotico-acres du tabac est tout à fait vénéneux. Ces principes sont absorbés et produisent une sorte d'empoisonnement lent, et qui peut, cependant, devenir promptement mortel si la dose de tabac est considérable. Les diverses expériences qui ont été faites sur les chiens, et les observations recueillies chez l'homme prouvent cette vérité, comme l'a dit M. le professeur Orfila. Le célèbre *Santeuil* mourut dans des douleurs atroces, après avoir bu du vin dans lequel, par une plaisanterie impardonnable, on avait mis du tabac.

Digitized by Google

Ainsi, nous pouvons et nous devons affirmer que le tabac est très pernicieux à la digestion et, par conséquent, à la santé; que la grande quantité de salive secretée et expulsée est contraire aux lois naturelles, et ne peut qu'épuiser et fatiguer les organes, et que cette action est souvent la cause occulte de maladies graves.

Le tabac prisé n'a peut-être pas autant d'influence sur ce grand acte de la vie. Cependant, lorsqu'il est projetté trop fortement dans le nez, une partie descend dans la gorge, surtout dans la position du coucher horizontale, et, de là, par l'œsophage, pénètre dans l'estomac. On voit souvent chez les priseurs la racine de la langue, le fond de la gorge imprégnés de cette poudre. Chez ceux qui en font abus, l'estomac et surtout le pylore sont presque toujours impressionnés et colorés par le tabac.

En général, les personnes qui prennent du tabac avec excès n'ont pas d'appétit; elles sont avides de boissons stimulantes, comme pour réveiller l'énergie de l'estomac stupéfié ; elles maigrissent ou engraissent suivant leurs dispositions naturelles. Je saisis cette occasion pour relever une erreur bien commune. Beaucoup de personnes pensent pouvoir diminuer un excès d'embonpoint en fumant; eh bien ! elles se trompent, malgré l'expérience qui devrait les éclairer : le plus souvent cet embonpoint est une sorte de maladie, ou de disposition naturelle augmentée par l'action du tabac. Aussi, j'ai vu bien des obésités s'accroître visiblement malgré l'usage immodéré de la nicotiane.

Je pourrais signaler un grand nombre d'exemples, et citer même des victimes de cette pernicieuse influence du tabac sur l'estomac et ses fonctions : je me contenterai de citer l'exemple de M. G.... Sa passion pour le tabac était porté à un si haut point qu'il se réveillait quelquefois pour l'assouvir. Il était tombé dans une maigreur effrayante, il n'avait plus d'appétit depuis longtemps. Il cherchait souvent à réveiller l'énergie de son estomac par des fruits à l'eau-de-vie : cependant son activité se soutenait malgré des souffrances continuelles, des douleurs intolérables à l'épigastre et dans le ventre, lorsque la grippe, qui régnait épidémiquement, vint l'atteindre. Les organes épuisés ne purent en supporter l'atteinte, et il succomba rapidement à cette maladie. Il poussa si loin sa passion

Digitized by Google

pour le tabac que, malgré toutes les prières et les raisonnements, il expira en fumant.

INFLUENCE DU TABAC SUR LE COEUR ET LA CIRCULATION.

La circulation est influencée d'une manière remarquable par l'abus du tabac. Cependant, cette importante fonction ne semble pas, comme la plupart des autres, recevoir ces effets de la double puissance de cette substance. C'est de la médication même produite par le tabac sur cette fonction que je déduirai les conséquences de son action. Les nombreuses expériences de Schubarth prouvent que, comme la digitale, la nicotiane a la vertu de modérer la circulation, de diminuer les pulsations et même de les suspendre. Dans ses expériences sur les chiens et les chevaux, il a vu les battements du cœur diminuer de près d'un tiers. J'ai aussi remarqué, chez quelques fumeurs, cette diminution. Mais, ce que j'ai constamment observé sur moi-même, c'est qu'en restant assez longtemps au milieu d'un nuage de fumée, mon pouls descendait de 4 à 6 pulsations par minute.

Cette influence n'est certainement pas à dédaigner, ce n'est pas en vain que l'on modifie une fonction si importante, et qui peut dire que telle ou telle maladie, attaquant les personnes qui abusent du tabac, n'est pas la suite de l'altération de l'une de nos premières fonctions. Ce qui prouvera cette influence, c'est ce que j'ai avancé et ce que l'expérience a prouvé : si le tabac agit sur le cœur comme un médicament héroïque dans certaine maladie, par cela même il est dangereux et peut altérer les fonctions de cet organe ; peut-être cet effet concourt-il à rendre les fumeurs plus lents dans la plupart de leurs mouvements (1).

INFLUENCE DU TABAC SUR LE POUMON ET LA RESPIRATION.

On évite avec soin les miasmes délétères, on sait que l'odeur trop pénétrante des fleurs fatigue souvent la respiration, et l'on ne craint

(1) J'emploie avec le plus grand succès l'extrait du tabac dans certaines maladies du cœur.

Digitized by Google

pas de respirer au milieu de ces nuages suffoquants qui obstruent l'air, remplissent les poumons, et diminuent, par conséquent, la masse d'oxigène nécessaire à l'hémathose. Plus l'air est pur, plus il est salutaire ; et, certainement, celui qui est chargé d'une vapeur acre et odorante, produite par une combustion spontanée, ne peut être ni sain, ni utile. Le poumon est constamment excité par la vapeur qui s'y introduit, soit par la chaleur, soit par les principes délétères que contient le tabac ; de là surgit un état catarral habituel, une expectoration contre nature, et, par suite, un resserrement des bronches, une diminution dans leur capacité. Aussi, ceux qui fument avec excès ont-ils généralement la respiration courte et sont-ils disposés à l'asthme (1).

C'est surtout dans la partie supérieure des poumons que cette espèce d'obstruction se manifeste, et presque toujours la percussion fait reconnaître une sorte de *matité* dans cette région supérieure de la poitrine chez ceux qui font abus du tabac. Cet usage entretient les affections catarrales, et ces expectorations abondantes et dégoûtantes par lesquelles les fumeurs croient aveuglément se débarrasser de prétendues humeurs qui n'existent pas; ils rendent, au contraire, leur poumon habituellement fluxionnaire et le disposent à profiter de toutes les causes d'irritation. C'est surtout en hiver que cette influence se manifeste, parce que la chaleur de la fumée du tabac dispose à chaque instant la membrane pulmonaire à sentir plus vivement le froid glacial qui la frappe (2).

On peut donc affirmer d'après l'expérience, que cette importante fonction, la respiration, peut être altérée par la double influence des principes constituants du tabac ; que, chez la plupart des fumeurs,

(1) La vapeur du tabac convient aux phtysies lymphatiques, elle semble modifier la vie du poumon, et je l'ai vu tarir la secrétion purulente.

Il n'en est pas de même chez les phtysiques à tempérament nerveux ou sanguin, chez lesquels, au contraire, le tabac active la marche funeste de la maladie.

(2) Il en est de cette cause, comme de l'habitude de se couvrir la bouche au milieu des brouillards ; tout à coup on est obligé de respirer un air froid et de passer rapidement d'une température à une autre.

Digitized by Google

la capacité du poumon est resserrée, que la respiration est plus courte, et que, de plus, cette voie est encore une de celles par lesquelles les principes vénéneux du tabac pénètrent dans notre organisation pour influencer d'autres fonctions, spécialement celles du cerveau (1).

Je ne parlerai pas des autres fonctions organiques, quoiqu'elles soient souvent altérées par l'abus du tabac. Ainsi diverses irritations, surtout celles des voies urinaires, des appareils reproducteurs, etc., irritations toujours suivies de la faiblesse et quelquefois de la paralysie ou de l'annulation de la fonction.

INFLUENCE DU TABAC SUR LES SENS.

J'aborde une partie bien importante de la question, celle qui traite de l'influence du tabac sur les fonctions de relations. Je commence par les sens :

Le goût est le premier influencé. Cette importante fonction ne peut qu'être altérée par une continuité d'impression stimulante et stupéfiante, encore augmentée par la chaleur souvent brûlante de la vapeur qui remplit la bouche. Si, chez la plupart des fumeurs, la faculté d'apprécier la saveur n'est pas éteinte, elle est altérée ou pervertie. Mais un des plus graves inconvénients de cette influence, c'est celle qui s'exerce sur les dents et l'haleine. Les dents si utiles, non seulement à la mastication, mais encore à la prononciation et à l'harmonie de la physionomie, sont corrodés par le principe acre du tabac. Le collet est rongé, l'émail est noirci, et ces altérations concourent à donner à l'haleine cette odeur fétide qui n'est inaperçue que pour celui qui la répand.

L'odorat est un sens bien important comme le goût, c'est une

(1) J'ai appliqué, avec le plus grand succès, la vapeur du tabac, dans différentes affections de poitrine, surtout chez les personnes lymphatiques. Mais ceux qui fument habituellement ne peuvent pas profiter de cette médication.

Digitized by Google

sentinelle qui nous avertit de bien des dangers et qui, de plus, nous procure bien des jouissances. Cependant, nous ne craignons pas de l'anéantir en le stupéfiant fréquemment par une vapeur acre et narcotique, comme si, autour de nous, ne s'élevaient pas assez de miasmes délétères pour l'affecter. Mais un effet bien plus pernicieux pour l'organe de l'odorat, c'est celui qui est produit par l'usage du tabac en poudre.

On hésiterait à se remplir les narines d'une poudre sans propriété, sans action; et, sans réflexion et par l'attrait d'un plaisir insolite, on ne craint pas de s'introduire à chaque instant une grande quantité de poudre acre et stupéfiante, et rendue encore plus irritante et malsaine par l'addition de l'ammoniaque. Pour le priseur qui abuse il n'y a plus de parfums, plus de fleurs odoriférantes, tout son odorat est pour sa poudre favorite; il lui sacrifie les grâces de sa figure, l'harmonie de sa voix. Son nez est tuméfié, son haleine nazale fétide et repoussante, sa voix voilée et nazillarde, rien ne le retient. Il ne s'arrête même pas devant les dangers de la manière d'user ; il puise sans réflexion dans une boîte commune où des doigts impurs, dartreux ont trituré la nicotiane, et il ne redoute pas, pour un si puéril plaisir, ces éruptions sous-nazales, si dégoûtantes et si fréquentes chez quelques priseurs.

C'est en vain que les partisans de cet usage auront recours à cet argument : le tabac m'a été conseillé, le tabac m'a guéri... Eh bien! c'est justement parce que le tabac a guéri qu'il a de la vertu, et c'est parce qu'il a de la vertu qu'il est dangereux. Le quinquina, l'opium, l'émétique guérissent aussi, mais on les abandonne quand ils ont produit l'effet qu'on en attendait, et si on les continuait, ils deviendraient des causes de maladie. Il en est de même du tabac, c'est un bon remède, mais il ne faut pas plus en faire un usage habituel que des autres médicaments actifs (1).

Le tabac introduit avec abondance dans les fosses nazales, rem-

(1) Le tabac est le meilleur sternutatoire quand on n'y est pas habitué. Il produit sur la membrane qui tapisse les fosses nazales une médication précieuse, et dont, malheureusement, on ne peut plus profiter chez les personnes qui se sont habituées à cet usage.

Digitized by Google

plit les anfractuosités qui s'y rencontrent, et s'agglomère sur les parois, y forme une espèce de mastic qui concourt, avec le gonflement de la membrane pituitaire, à obstruer cette cavité. De là, cette respiration pénible, cet accent désagréable, de plus cette odeur repoussante que présente ceux qui prisent avec excès et, pour ainsi dire, machinalement. Ajoutons que cette introduction abondante a encore un effet bien plus grave, par son influence sur les voies digestives. Le mucus des fosses nazales, et le tabac lui-même, pendant le sommeil, dans le coucher horizontal, coulent, par la gorge et l'œsophage, jusque dans l'estomac, comme déjà je l'ai signalé. Une grande partie de ces inconvénients pourrait être évitée par ceux qui ne peuvent se passer de priser, s'ils l'aspiraient légèrement, sans l'attirer jusqu'au fond des narines, s'ils évitaient d'en prendre avant le coucher, ou pendant la nuit, et surtout si, par des lotions convenables, ils débarrassaient les fosses nazales de cette poudre ammoncelée et déjà putréfiée. Enfin, disons-le avec franchise, quelque soit le plaisir que trouvent les priseurs dans cet usage contre nature, ne devraient-ils pas, pour eux, comme pour ceux qu les entourent, s'en abstenir pendant le repas. Il y a dégoût et inconvenance dans cet usage à table; la poudre est souvent répandue sur les mets ou dans les breuvages, et c'est un irritant, même un émétique pour ceux qui n'y sont pas habitués.

Je pourrais ajouter beaucoup d'autres effets, suite de l'usage immodéré du tabac prisé, tel que les ulcérations, les ozènes, les polypes, les aphtes de la gorge, etc., etc. Heureusement, ces cas sont moins communs, et ils peuvent être prévenus par les précautions que j'ai indiquées. Au reste, il faut le dire, cette manière d'user du tabac est beaucoup moins dangereuse et moins désagréable que celle de fumer (1).

L'AUDITION peut aussi être altérée par l'influence du tabac, surtout chez ceux qui, par ignorance, cherchent à faire refluer la fumée par les oreilles, en rompant la membrane du tympan. L'irritation com-

(1) Un philosophe disait du tabac : « *Cette poudre puante venue du Nouveau-Monde pour empoisonner l'ancien.* » Qu'aurait-il dit des nuages de fumée dont nos promenades, nos rues, nos cafés sont remplis ?

Digitized by Google

muniquée à la trompe d'eustache (1), peut aussi concourir à rendre l'ouïe difficile.

Les yeux, trop souvent exposés à la vapeur âcre et irritante du tabac, sont indispensablement fatigués par cette cause si active. Tour à tour excités et stupéfiés, leurs fonctions s'affaiblissent, et on est étonné de voir le presbytisme (2) survenir avant l'âge. C'est un des effets les plus remarquables que j'aie observé. Le gonflement de la caroncule lacrymale, le larmoiement, une zône rouge sur les bords des paupières sont encore des conséquences que les fumeurs seuls ignorent ou feignent d'ignorer.

De prime-abord on ne croirait pas que l'abus du tabac put influer sur les forces physiques, cependant cette influence est on ne peut plus remarquable, chez les jeunes gens surtout qui n'ont pas atteint leur complète organisation. Chez les plus jeunes, il produit un arrêt de développement, en altérant la nutrition; chez la plupart, il engourdit les forces musculaires (3). Aussi remarque-t-on que les jeunes fumeurs ont une allure lente : ils craignent la fatigue, rarement ils recherchent les jeux, les exercices qui exigent de la force musculaire. On dirait que la vertu stupéfiante de la nicotiane a une sorte de prédilection pour le système musculaire. J'ai vu tout un pensionnat dont les élèves, en sortant d'un bain de rivière, allumaient lentement leurs cigares, et revenaient plus lentement encore. La plupart avaient l'œil rouge et larmoyant, l'air taciturne

(1) La trompe d'eustache est le conduit interne de l'oreille qui s'ouvre dans l'arrière-bouche et reçoit l'air extérieur pour favoriser la fonction auditive.

(2) La vue des vieillards est l'opposé de la myopie. Le tabac resserre la pupille, tandis que la belladona la dilate. Ce fait est signalé avec beaucoup d'autres, dans l'excellent Mémoire de M. le docteur Szerlecki, de Mulhouse, sur l'emploi de la nicotiane dans les maladies.

(3) D'après de nombreuses expériences, je me suis convaincu que le tabac, non préparé, administré en infusions, par extrait, était un des meilleurs modérateurs de la contractibilité musculaire. Je l'emploie avec le plus grand succès dans les affections rhumatismales, contre lesquels il a souvent un effet, pour ainsi dire, spécifique.

Digitized by Google

(après un instant de loquacité), et j'ai su positivement que plusieurs d'entr'eux se signalaient par le défaut de mémoire et une grande tendance à l'inaction.

INFLUENCE DU TABAC SUR LE CERVEAU ET LES FACULTÉS INTELLECTUELLES.

De tous les effets produits par l'abus du tabac, le plus digne de la sollicitude du législateur et des amis de l'humanité, c'est, sans contredit, celui qui se manifeste dans les facultés intellectuelles. C'est par ces nobles facultés que l'homme s'élève au-dessus de tout ce qui l'entoure, c'est par elle qu'il commande en maître à tous les êtres qui l'environnent, c'est par leur culture et leur développement qu'il se distingue au milieu de ses semblables. Par leur supériorité, il marche de conquête en conquête, rien ne résiste à son génie producteur, il franchit l'espace, s'élève dans les airs, dompte les flots, et devine les plus beaux secrets de la nature. Aussi, dans tous les temps, a-t-on proclamé des lois, a-t-on donné de sages conseils pour conserver et pour perfectionner ces facultés, et, cependant, à chaque instant, ces conseils, ces lois sont dédaignées, oubliées pour de futiles et dangereux plaisirs. Ainsi se signale, parmi tant d'autres causes, cet usage du tabac porté à l'excès, surtout sur de jeunes cerveaux qui n'ont pas encore atteint leur complète organisation. Le temps fuit pour eux dans un repos inutile, une ivresse continuelle. Tout un avenir se perd sous le poids de ce funeste plaisir qui entraîne avec lui le dégoût du travail et l'habitude de l'oisiveté.

Chez les jeunes gens, comme je l'ai dit, le cerveau n'a pas encore acquis toute sa force, il est facilement influencé par les causes physiques et morales. Il est prêt de recevoir son complément d'organisation. Chef-d'œuvre du créateur, cet organe n'attend plus, pour sa perfection, que l'influence de cette intelligence qui doit constituer la puissance de toute sa vie. C'est alors que l'homme futur doit être pénétré du précepte d'Horace, de l'*hora fugit*. C'est alors qu'il doit fortifier son corps, polir son esprit, enrichir et perfectionner son intelligence, pour se faire un bel avenir et remplir dignement sa

Digitized by Google

place dans la société. Eh bien! l'abus de la nicotiane arrête, paralyse tout, soit par sa propre puissance, soit par ses funestes conséquences. Voyez ce jeune adolescent, encore plein de grâce et d'espérance, une pipe ou un cigarre à la bouche, se gonflant sérieusement les joues, en relevant fièrement la tête, et aspirant et rejetant alternativement de nombreuses bouffées de fumée suffoquante. Sa démarche lente, ses yeux enflammés, son morne silence ne sembient-ils pas dénoncer un profond recueillement? Ne diriez-vous pas qu'au milieu de cette atmosphère vaporeuse, s'isolant de la nature entiere, il réunit ses souvenirs, réfléchit profondément, crée quelque nouveau poème, ou élève son imagination jusqu'aux cieux? Eh bien! il n'en est rien, il ne pense à rien, il est dans un état complet d'abnégation morale, il s'enivre. Telle est la puissance du tabac sur de jeunes cerveaux, et on ne peut pas la nier, pour peu que l'on soit de bonne foi.

Les deux puissances médicatrices du tabac agissent successivement sur le cerveau et ses importantes fonctions : d'abord stimulées, ces fonctions paraissent prendre plus d'activité; une sorte d'exaltation passagère en est le premier résultat. Mais bientôt l'effet stupéfiant se manifeste, c'est d'abord une douce ivresse qui assoupit l'intelligence, voile les impressions extérieures et en paralyse l'action (1). Voyez ce qui se passe dans l'empoisonnement par le tabac. Les symptômes se rapprochent de ceux de l'opium, surtout de ceux de la belladona; il y a suspension de la faculté de raisonner, les yeux sont ouverts, le regard est fixe, le délire est loquace, accompagné de cris plaintifs et douloureux, le pouls est petit et fugitif, et finit par disparaître entièrement avec la vie, si l'art ne vient pas au secours du malade. On ne peut pas le nier, il y a un peu de tout cela dans les effets produits par l'abus du tabac chez les jeunes gens, et même chez tous ceux qui fument ou prisent avec excès. Les vertus de la nicotiane agissent lentement, mais elles n'en agissent pas moins; seulement, leur manifestation est moins marquée, elle s'émousse un peu par l'habitude et se voile par le temps.

(1) M. Reese dit que les dames de l'Amérique du nord mangent du tabac, et sont dans un état continuel d'ivresse.

Digitized by Google

Presque toutes les facultés de l'intelligence peuvent être atteintes et stupéfiées par cette influence; non toutes à la fois également, mais partiellement, et, comme je l'ai avancé, c'est spécialement la faculté prédominante qui, la première, est affectée. Il est rare que, parmi les facultés intellectuelles, il n'y en ait pas une qui se signale par plus d'aptitude, par plus d'intensité. Eh bien ! c'est celle-là qui manifeste d'une manière plus expressive l'altération produite par l'abus du tabac. Je n'essaierai pas d'en dévoiler les causes, il suffit à mon sujet d'en signaler les effets. En suivant successivement quelques-unes de ces fonctions, il sera facile de prouver cette influence.

En général, les fumeurs manquent d'attention ; on dirait qu'un nuage est interposé entre leurs sens et les objets extérieurs, tandis que l'action narcotique de la nicotiane suspend en grande partie la sensibilité. Dans leur stupéfiante préoccupation, ils sont faiblement impressionnés par ce qui les entoure (1); remarquez que plusieurs, je ne dis pas tous, sont peu sensibles aux charmes de l'esprit, aux beautés de la nature, aux chefs d'œuvres de l'art, etc. De l'absence de l'attention découle nécessairement la stérilité des autres fonctions. Aussi, que de jeunes étudiants sont obligés d'abandonner leurs études pour cette cause !

La mémoire est enrayée et le souvenir s'efface peu à peu ; on a appris, on oublie ; on veut apprendre, on se rebute ; l'intelligence stupéfiée, paralysée, s'y refuse. Que d'exemples je pourrais citer de cette malheureuse influence qui n'est que trop commune ! J'ai vu les plus belles espérances rapidement détruites, au milieu des fumées enivrantes de l'estaminet. J'ai vu de jeunes hommes, brillants de santé et riches d'intelligence, se laisser entraîner à cette funeste habitude, et tout perdre en peu de temps : santé, esprit, présent et avenir.

La mémoire, si utile dans toutes les études, est entretenue, fortifiée par l'attention et le travail, et comment le serait-elle dans cet état d'oisiveté et d'ivresse produit par les vapeurs du

(1) Je parle spécialement de cet état qui excite pendant l'action de fumer.

Digitized by Google

tabac. Parmi un grand nombre d'observations, je citerai la suivante: Le jeune S... , doué d'une belle organisation, avec une physionomie toute intellectuelle, se livrait à l'étude avec ardeur, il marchait de succès en succès ; son avenir brillait déjà des plus belles espérances. Pour arriver plus vite à son but, il se rend auprès des grands maîtres de la Capitale; mais, entraîné par de funestes conseils et de dangereux exemples, il fume avec excès. Sa tête s'exalte, ses idées se brouillent, sa mémoire se perd, sa santé s'altère, et bientôt il n'est plus reconnaissable. Sa figure, jadis si gracieuse et si pleine de vie et d'intelligence, est profondément sillonnée par les rides d'une vieillesse prématurée. Le jeune S... est perdu pour la science, il est perdu pour la société.

Ainsi donc, il est hors de doute que la succession d'action des propriétés excitantes et stupéfiantes du tabac sur le cerveau, en éteignant la source de la mémoire, altère et finit par anéantir cette précieuse faculté. J'ai vu les fumeurs les plus acharnés avouer facilement que, au milieu des vapeurs trop prolongées, ils perdaient complètement le souvenir du passé. C'est même souvent un moyen pour quelques-uns d'étouffer momentanément des souvenirs désagréables, des chagrins domestiques, etc. M. G... qui, pendant quelque temps, s'était mis à priser et à fumer avec excès, pour oublier momentanément des discussions âcres de ménage, s'aperçut qu'il avait tellement perdu la mémoire des dates et des lieux qu'il ne se souvenait plus des époques de sa vie, et que les lieux qu'il avait le plus fréquentés lui étaient tout-à-fait devenus étrangers. Un jeune étudiant, frappé des vérités qu'il m'avait entendu proclamer dans une de mes leçons, sur la famille des solanées, en parlant du tabac, il n'hésita pas à reconnaître la cause qui avait altéré et presque anéanti chez lui la faculté d'apprendre; il vint me confier sa position, et, en même temps, sa ferme résolution de ne plus fumer. Il persista et il en obtint le prix, à l'aide d'une hygiène raisonnée, et de l'usage des bains hydrosulfureux. Je pourrais multiplier à l'infini les exemples, et citer un grand nombre de jeunes sujets qui ont été obligés de changer de vocation par l'influence de cette cause d'altération, et beaucoup d'autres qui, s'étant arrêtés à temps par mes conseils, ont pu reprendre le cours de leurs études.

Digitized by Google

La faculté de supputer les nombres et d'en conserver plus ou moins longtemps le souvenir est souvent altérée par l'influence du tabac prisé ou fumé avec excès. C'est un effet que j'ai fréquemment observé. D'abord, il y a une sorte d'excitation de cette faculté, il semble que la fonction s'exerce plus facilement, mais bientôt la propriété stupéfiante de la nicotiane témoigne sa puissance, et il y a lenteur, paresse dans l'exercice de la fonction, souvent même impossibilité de résoudre le moindre problème et de réunir plusieurs nombres. J'ai donné des soins à un négociant qui, ayant pris tout-à-coup et avec passion l'habitude de fumer, ne pouvait plus additionner deux colonnes, pour peu que les chiffres fussent multipliés. Cependant, il avait eu une grande facilité à calculer, et il était passionné pour la science des nombres.

J'ai vu l'harmonie des idées, la faculté de les comparer, le jugement lui-même altérés, et le caractère naturel modifiés, changés par l'usage abusif du tabac. Les idées deviennent fixes, le jugement faux et paresseux. De là cet entêtement, cette habitude d'opposition aveugle, cet esprit récalcitrant de certains fumeurs. Cette influence est surtout remarquable chez quelques jeunes adolescents trop tôt livrés à eux-mêmes. On en voit qui poussent l'absence du jugement à l'extrême; pervertis par l'abus du tabac et des liqueurs, ils sacrifient tout à leurs funestes penchants; ils vivent à l'écart et oublient quelquefois tous les liens de famille, pour se livrer à leur enivrante passion. Alors ils deviennent despotes, ils veulent tout asservir à leur jeune et injuste volonté; les propriétés stupéfiantes ont paralysé leur jugement et étouffé leurs sentiments affectueux. Heureux s'ils ne témoignent que de l'indifférence, et s'ils n'expriment pas le désir d'une indépendance anticipée (1) !

(1) Je cite une observation trop cruellement remarquable pour ne pas en signaler le triste caractère, en la couvrant du voile de l'anonyme. Un jeune homme, l'idole de sa famille, affectueux, bon, intelligent, remarquable par un jugement solide, même prématuré, se livre tout à coup à cette habitude avec excès, et prend en même temps avec avidité des boissons spiritueuses; Son humeur change, il devient paresseux, acariâtre ; les plaisirs de famille lui sont à charge, ils ne se trouve bien qu'au milieu des orgies; et, chaque fois

Digitized by Google

La poésie, cette faculté créatrice de l'ame et de l'esprit, est aussi obscurcie par l'abus de cette habitude, ainsi que celle d'harmoniser les formes et les couleurs. Le poète et le peintre qui s'abandonnent avec excès au plaisir de fumer ou de priser ne tardent pas à en ressentir les pernicieux effets. Aussi, souvent de jeunes artistes, de jeunes poètes qui s'étaient déjà distingués dans ces carrières, si belles, si attrayantes, se trouvent tout à coup enrayés, arrêtés après des premiers succès pleins d'espoir et d'avenir. Comment pourrait-il en être autrement ; la poésie et la peinture sont toutes deux sœurs et filles de l'intelligence : elles demandent la pureté de la source qui les produit et l'intégrité des sens qui les perçoivent, les jugent et les dirigent. La double propriété de la nicotiane signale encore dans ce cas ses pernicieux effets ; tour à tour stimulées et stupéfiées, le goût, les dispositions à la poésie, à la peinture s'usent, s'obscurcissent et s'éteignent. Ce triste résultat ne se remarque pas seulement chez de jeunes poètes, chez de jeunes artistes, mais encore chez des hommes déjà parvenus à une haute réputation. Les uns sont arrêtés et comme engourdis au milieu de leur carrière, comme si les fatales vapeurs avaient asphyxié leur génie créateur. D'autres, ce qui est plus rare, mais non pas sans exemple, tombent dans un état de monomanie bizarre, même de démence, et oublient leurs pinceaux comme leur gloire. Ce n'est pas au milieu des vapeurs de la nicotiane que l'auteur des *Méditations* trace ses beaux vers et puise ses sublimes inspirations. Ajoutons que cet abus hâte la vieillesse (1); que son introduction dans les campagnes énerve les

qu'il se rapproche de ceux que jadis il chérissait, il témoigne de la répugnance, du dégoût, presque de la haine. Sa santé s'altère, comme son cœur se flétrit, il n'est plus accessible à aucun conseil, son jugement est détruit; et, comme le malheureux jeune homme que j'ai cité, il est perdu pour sa famille et pour la société.

(1) Tissot dit qu'aucun grand fumeur n'est parvenu à une vieillesse un peu avancée. Cette assertion n'est pas tout à fait juste; il en est de cet excès comme de celui du vin; on voit des buveurs qui vivent longtemps, mais on pourrait dire que les uns et les autres auraient vécu davantage s'ils eussent été plus sobres.

Digitized by Google

cultivateurs ; qu'en se glissant dans les habitudes de la plupart des employés, des travailleurs (1), il est nuisible à leurs propres intérêts, comme à ceux de la société. Aussi, bientôt on ne pourra plus pénétrer chez un marchand, sans être obligé de passer à travers un nuage de fumée. Le boulanger, le cuisinier, en altérant leur santé, imprègnent tout ce qu'ils préparent de l'odeur et de la saveur de la nicotiane. N'oublions pas d'autres dangers, tels que celui des incendies, si fréquents par l'incurie de certains fumeurs. On a vu des provisions de fourage, des meules de blé, des diligences, des maisons, des fermes entières, embrâsées par quelques étincelles échappées d'un cigarre ou du brandon d'une pipe. Cette incurie de beaucoup de fumeurs tient à l'influence stupéfiante du tabac qui, comme je l'ai dit, agit, en quelque sorte, comme l'opium qui énerve, abâtardit les populations. Un fait tout nouveau vient encore corroborer l'importance de cette question. M. Barrot, dans une intéressante Notice, rapporte que l'empereur de la Chine a prohibé l'opium; le peuple le fumait avec fureur mêlé à la nicotiane et à des aromates. Mais les funestes effets du délire et de la léthargie produits par ce plaisir enivrant menaçaient tout un empire; l'incapacité, la démence en étaient les conséquences les plus ordinaires, le chef de l'état était menacé de régner sur un peuple d'idiots. La peine de mort fut d'abord prononcée et contre les fumeurs et contre les vendeurs; depuis, ce moyen, par trop énergique, a été remplacé par des sévères punitions, et la première peine conservée pour les récidives. Le mal est grand, sans doute, les craintes sont fondées, mais le législateur dépasse les bornes de la raison et de l'humanité (2).

(1) Voir le judicieux Mémoire de M. Pointe, professeur à l'Ecole de Médecine de Lyon, sur les maladies auxquelles sont sujets les ouvriers employés à la Manufacture royale de tabacs, à Lyon.

(2) On pourrait déduire quelques conséquences de tout ce que j'ai avancé, en considérant que beaucoup de personnes, que des grandes populations ne peuvent perdre cette habitude devenue une espèce de besoin, et dire que les habitants du Nord, les contrées humides, comme l'Angleterre, la Hollande, peuvent fumer modérément sans inconvénient, ainsi que les tempéraments lymphatiques, mous et peu intellectuels, ceux qui par leur peu de capacité ou

Digitized by Google

Une des dernières conséquences de cet usage, c'est son influence sur la physionomie, sur les traits du visage. La figure est le miroir de l'ame, c'est sur elle que se peignent nos sensations. La face de l'homme intellectuel est animée par son esprit, par le feu de son génie; mais, chez le jeune homme usé, tout paraît éteint ou assoupi; l'intelligence est devenu stérile et sa figure est muette. Il s'anime un instant sous l'influence du feu passager du cigarre, et retombe dans le néant. De plus, ses yeux larmoyants, ses paupières rouges, ses lèvres gonflées, ses joues ridées (1) et son front bourgeonné viennent encore ajouter à cette absence d'expression, et compléter ce triste tableau.

CONCLUSION.

L'expérience a prononcé, les faits sont là, on ne peut les nier, l'abus du tabac et ses conséquences agissent plus ou moins sur toutes les facultés. Le plaisir qu'il procure, l'ivresse qu'il entraîne, peuvent-ils balancer les inconvénients qu'il produit ? Non, certes, là où il n'y a que dégoût et danger, et pour celui qui use et pour ceux qui l'entourent. Alors, pourquoi ne pas faire tous ses efforts pour se pré-

le genre de leurs travaux n'ont besoin que de leurs forces matérielles. Tandis que, au contraire, il sera toujours plus ou moins nuisible aux habitants des pays chauds ou tempérés, aux tempéraments nerveux ou sanguins, et à tous ceux qui, par leur position sociale et leur penchant, sont obligés d'utiliser leurs facultés intellectuelles.

(1) Rien n'est plus commun que ces rides faciales, et il est facile de s'en rendre raison. Les joues se dilatent et se resserrent alternativement, comme une machine à souffler; les muscles buccinateurs s'éraillent, la peau se distend, se relâche, et une ou deux rides longitudinales en sont les résultats. J'ai vu, entr'autres, un jeune homme chez lequel elle se manifesta fortement après six mois de l'usage abusif du tabac. Ce motif seul le détermina rapidement, dès que je le lui eus signalé, à sacrifier complètement pipe et cigarre. A l'aide de moyens rationnellement employés, j'ai pu rétablir l'état naturel.

Digitized by Google

server, s'abstenir? Pourquoi ne pas proclamer bien haut ses inconvénients et ses dangers, et surtout prémunir de jeunes intelligences contre ces effets funestes qu'ils ignorent? C'est une tâche que je me suis imposée, et que j'ai cherché à remplir avec conscience et fidélité. Pour l'accomplir avec plus de succès, j'appelle à mon aide la douce influence des mères de famille et des épouses, la sévérité des pères, et les bons conseils des instituteurs.

G. Montain.

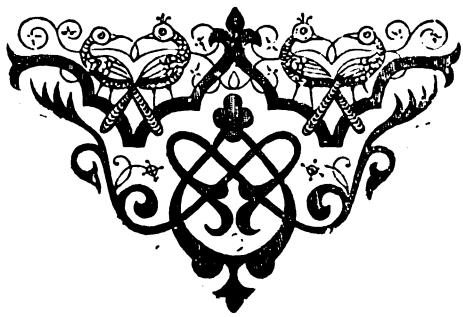

*

Digitized by Google

Artistes Lyonnais contemporains.

II.

GUÉRIN.

Il y a, à Lyon, une rue qu'on appelle la rue Longue, bien que ce soit aujourd'hui l'une des moins longues de la ville. C'est une vieille rue, étroite, caillouteuse et tellement humide que le sol ne sèche jamais. Les maisons sont plus que centenaires, s'élevant à pic, presque hors de vue. On dirait des prisons de cour d'assises, prisons à l'aspect bourgeois, dans lesquelles on se préoccupe peu de l'agrément ou du bien-être du prisonnier. Les malheureux qui habitent ces maisons, sont radicalement privés de soleil, et la clarté du jour les éclaire seulement la moitié de l'année. L'air et la vue du soleil n'y rafraîchissent jamais la poitrine ni le regard. Le rez-de-chaussée de ces maisons est distribué en magasins où l'industrie du fil entasse ses produits. Ce quartier, véritable fourmillière, cité souterraine, est habité aussi par une sorte de fourmi humaine, qui se meut par les mêmes instincts d'avarice et de rapacité. Les figures y sont blêmes, les idées uniformes, bornées, les préoccupations exclusives. Nulle part l'apparence du luxe, pas la plus minime velléité de dépense; une vie de privations et de ruses, la pétrification de la pensée, l'absence de tout autre goût que l'appétit de l'argent.

Cette rue fut le berceau du père Guérin. — Il naquit toilier, et grandit à l'ombre des étagères d'un noir magasin. L'histoire de ses jeunes années est restée enfouie dans l'obs-

Digitized by Google

curité de sa demeure. — Comment se développèrent ses premières dispositions musicales? Par quels efforts parvinrent-elles à se faire jour? Par quels stratagèmes donna-t-il satisfaction à des goûts aussi antipathiques à sa caste? Par quelle force de végétation surmonta-t-il les conditions ingrates d'une température aussi contraire? Lui seul pourrait le dire.

Néanmoins, comme ces plantes qui ont souffert par la privation des éléments nécessaires à leur développement, tantôt s'allongeant outre mesure pour leur grêle complexion, tantôt ne poussant que quelques rameaux appauvris, le père Guérin porte l'empreinte de toutes les résistances contre lesquelles il eut à lutter. Il y a dans les plis de son visage, dans la maigreur de ses membres, dans la courbure voûtée de son corps, dans sa démarche vacillante, l'expression d'une plainte continuelle. L'intelligence seule est restée victorieuse, abandonnant le corps à l'ennemi, mais, dans la prison que lui a faite la destinée, gardant sa volonté. On voit que pour conserver cette volonté, pour la mettre à l'abri d'un contact impur, pour la défendre contre l'action d'une dangereuse atmosphère, l'homme a dû sacrifier tout autre souci. Il s'est laissé badigeonner à l'extérieur, ainsi que l'ont voulu ses maîtres. Celui qui ne le connaîtrait pas pourrait le prendre pour un marchand de toile, il en a le costume, la démarche, l'accent commun et patoisé; enfin il paraît toilier, aussitôt qu'il n'est plus musicien.

Cela même explique pourquoi la passion musicale de Guérin ne l'a pas fait sortir de ce monde là; il n'a pas cherché à s'élever. — L'ambition ne lui est pas venue, faute de temps, et aussi à cause de son horizon borné. L'amour de l'art existait chez lui à l'état d'instinct pur et désintéressé, comme toutes les vertus qui s'appuyent sur la foi et qui trouvent leur satisfaction dans une pratique patiente. On peut dire qu'il a senti la musique, à l'égal d'une religion, à la manière de ces curés de village, vrais apôtres, s'inquiétant plus du salut que de la qualité de leurs ouailles. C'est pourquoi Guérin prit le public qu'il avait sous la main, sans songer même qu'il y aurait certainement plus de gloire, et surtout moins de fatigue à en avoir un autre. Vivant avec des gens de petit état, au milieu de boutiquiers et de jeunes commis, c'est sur eux qu'il dirigea le souffle de son ame, plus apte au prosélytisme, que sensible à l'exquise perfection des résultats.

Digitized by Google

D'ailleurs, chaque idée renferme, dans l'ensemble de sa transmission, des proportions diverses. Il faut des précepteurs pour tous les âges, comme pour toutes les sortes d'intelligences. Le frère de l'école chrétienne, pour remplir une tâche plus modeste, plus laborieuse et plus sacrifiée, n'a-t-il pas sa place méritante, aussi bien que le professeur de la Faculté des Lettres? Si le ciel a doué celui-ci de qualités brillantes, qui répandent autour de son front une auréole plus lumineuse, il a mis dans le cœur du croyant la ferveur passionnée de l'œuvre accomplie. La mission de l'homme de génie a plus d'éclat; celle de l'homme de foi, plus de vertu.

Ce fut avec l'ardeur, avec la ténacité de l'homme de foi que Guérin consacra sa vie à la propagation des idées musicales. Cette passion, l'élément le plus actif de son caractère, fut aussi le secret de son influence. Bien qu'il l'ait appliquée dans le rapport d'un savoir restreint et de facultés peu étendues, elle ne lui a pas moins constitué une place importante, puisqu'il a été par elle la personnification la plus populaire du mouvement musical à Lyon, parmi la classe la plus nombreuse et la plus inférieure de la bourgeoisie. Cette importance le désignait nécessairement à nous qui avons en vue d'expliquer, par des noms propres, les différentes phases de l'art dans notre cité, et non pas de discuter, à la façon des feuilletonistes, la valeur technique du talent de nos artistes.

Aussi, nous ne déroulerons pas, une à une, les moindres circonstances biographiques de Guérin,—du point de vue où nous sommes placé, ce travail n'aurait aucune opportunité, et ne présenterait même pas l'attrait d'évènements variés ni piquants; la vie de notre héros a été toute d'une pièce.

Guérin eut pour professeur M. Baüer. Il arriva assez rapidement à vaincre les principales difficultés de l'instrument; et, soit que les ressources d'un enseignement complet lui eussent été refusées, soit qu'il n'eût point toutes les qualités essentielles, pour atteindre un grand talent d'exécution, il ne dépassa pas les limites d'une honorable médiocrité.

Mais ce qui ne s'apprend point, et ce qu'il possédait à un degré éminent, c'était la compréhension vive et passionnée des grandes conceptions musicales. Tout ce qui était noble, beau, poétique, remuait l'ame impressionable de l'artiste. Ce qu'il éprouvait ne ressemblait pas à la jouissance ordinaire du musicien, lorsqu'il entend une œuvre selon son cœur, c'était une exaltation profonde, qui l'ensevelissait tout entier

Digitized by Google

sous les flots de la pensée musicale; c'était le recueillement du cénobite échappant à la vie extérieure par l'abstraction spirituelle, la concentration de toutes les forces du fidèle dans l'adoration religieuse.

Aussi, une fois qu'il en sut assez pour expliquer aux autres la parole divine, il s'y consacra avec le dévouement d'un serviteur. Aucune préoccupation personnelle, ni le soin de sa fortune, ni le souci de sa vanité, ni les fumées de l'ambition ou de l'orgueil, ne le firent dévier de sa voie.

On ne le vit pas courir le cachet avec une infatigable avidité, supputer la valeur de ses heures, comme un banquier la valeur de son or, et pourtant aucun autre professeur ne compta un aussi grand nombre d'élèves. C'est qu'il les prenait comme qu'ils fussent. Pourvu qu'il aperçût en eux du zèle, l'amour ou le goût de la musique, il se mettait à l'œuvre et ne se rebutait par aucune aspérité.—Il dégrossissait ceux qui n'avaient rien appris, enseignant les faibles, exerçant les forts, et toujours avec le plus rare désintéressement. Puis, à peine eut-il formé une petite armée, armée pleine d'ardeur, mais composée de recrues inexpérimentées, il se mit bravement en campagne; souvent les bataillons étaient enfoncés, l'orchestre faisait entendre un *sauve qui peut* général, mais Guérin (*impavidum ferient ruinæ*), impassible au milieu de la déroute, ralliait les fuyards et les ramenait au feu.

Ses premières réunions musicales eurent lieu dans une petite salle de la Boucherie-des-Terreaux. On y exécutait surtout les ouvertures du théâtre Feydeau. L'ouverture de la *Caravane* fut une grande occasion de succès; la vigueur de l'orchestre devint même, à ce qu'il paraît, fort incommode pour les voisins, qui, véritables *Midas*, osèrent se plaindre à la mairie, et mirent Guérin dans la nécessité de porter ailleurs ses dieux et sa grosse caisse.

Il émigra dans la rue Puits-Gaillot. Là, sa renommée s'étendit rapidement; le nombre de ses adeptes augmenta de jour en jour. L'exécution était toujours fort médiocre; néanmoins les oreilles se façonnaient à la musique d'ensemble, l'esprit de discipline s'introduisait dans les rangs.

Enfin, à force de persévérance, de dévouement, après des années mêlées de traverses, ne se laissant rebuter ni par les déceptions, ni par la fatigue, ni par les sottises des vanités en jeu, Guérin parvint à organiser les concerts de la Loterie,

Digitized by Google

où, sous son bâton de commandement, il fit mouvoir un formidable orchestre.

Ces concerts eurent une certaine vogue. La salle était toujours comble.—Il est vrai que les spectacles sont toujours suivis, lorsqu'ils ne coûtent rien.—Puis, les exécutants fort nombreux eux-mêmes, amenaient à leur suite parents et amis. Néanmoins, ces concerts eurent lieu avec une réelle solennité.

L'exécution était loin d'être irréprochable, le bruit y remplaçait souvent l'exactitude; sans être exigeant, il eût été permis de désirer un respect plus habituel des intentions musicales, et un peu plus de souci de la précision et de la justesse. Mais, en somme, l'orchestre arrivait au bout sans trop d'encombre, et c'est encore quelque chose, quand on se trouve en face de la symphonie pastorale ou de la symphonie en *ut* mineur.

Dans ces concerts, la musique de chant prit aussi plus d'extension. Guérin se donnait une peine inouïe pour déterrer des chanteurs; là, débutèrent Mlle D...., Mme S..... dont il avait inventé la voix et le talent. Combien d'autres dont le nom m'est inconnu qui lui durent la révélation d'une voix et les premiers éléments de la science! Dominé par cette idée fixe de prosélytisme musical, il ressemblait un peu à Georges Dandin voulant toujours juger.

Les concerts de la Loterie furent la grande époque de la carrière musicale du père Guérin. Avec eux expira, sinon l'ardeur du saint homme, du moins son activité militante. Il rêve encore ces temps-là, comme les grands souvenirs d'une gloire passée, et en présence des illustrations plus jeunes, qui, venues depuis, ont profité de ses longs et pénibles efforts, il n'accuse pas l'injustice du sort. Délaissé et enseveli dans sa modeste obscurité, il se réjouit des progrès accomplis, heureux d'y avoir mis la main, et il continue son œuvre d'initiation patiente et laborieuse, sans s'inquiéter de l'ingratitude ou du caprice de la renommée.

LE GENTILHOMME.

Digitized by Google

Mme DORVAL ET Mlle RACHEL.

Le drame et la tragédie, naguère ennemis irréconciliables, hôtes incompatibles, se chassant et se supplantant l'un l'autre, viennent de s'aborder et ont élu domicile en commun; ils se touchent aujourd'hui et se donnent en quelque sorte la main par l'intermédiaire de leurs deux interprètes d'élite, de leurs représentants d'affection. La présence simultanée de mademoiselle Rachel et de madame Dorval au Théâtre-Français est un premier lien contracté, un premier gage de conciliation d'où s'engendrera peut-être une ère dramatique nouvelle. Il y a quelques années, lorsque, dans une première apparition sur la scène de la rue Richelieu, madame Dorval mettait en saillie quelques faces inaperçues du drame moderne, mademoiselle Rachel n'était pas encore cette statue de Memnon que le soleil de la divination a depuis rendue si sonore. Et lorsqu'un autre jour mademoiselle Rachel était venue suspendre à sa merveilleuse diction tragique toute une foule attentive, madame Dorval se trouvait errer çà et là, ainsi qu'une ame en peine, sur toutes sortes de tréteaux indignes de sa pantomine si éloquente. Le réengagement de madame Dorval au Théâtre-Français, où l'appelaient tous les amis de l'art dramatique, opère naturellement un rapprochement des plus curieux, et nous promet un contraste à la fois piquant et instructif, dont le choc peut produire de vives étincelles. La tragédie et le drame luttent aujourd'hui pour la première fois à armes à peu près égales; chacun dispose pour remuer les masses d'un levier aussi puissant qu'il le

Digitized by Google

pouvait désirer. Rien n'empêche donc plus qu'ils nous donnent la mesure de leur valeur et de leur autorité réelles, puisqu'ils ont, pour interpréter leur génie si divers, les deux intelligences qui en ont le mieux pénétré jusqu'ici l'intime secret.

Mais avant d'envisager ce que peuvent, ce que doivent être l'un par rapport à l'autre le drame et la tragédie, avant de discuter le rôle qu'ils sont appelés à remplir, disons quelques mots de celles qui en constituent aujourd'hui l'expression, la forme sensible par excellence, et qui gardent pour ainsi dire la clé de leur destinée à venir; une fois que nous saurons ce qu'est la traduction, l'esprit de l'œuvre se révélera plus aisément à nos yeux.

Mademoiselle Rachel a deviné d'instinct le génie antique; elle s'est créée sans effort la muse nouvelle de la tragédie. Si l'on excepte mademoiselle Maillard, qui parut au commencement du siècle, et avec laquelle l'analogie d'âge et de talent se trouve ici frappante, on ne vit peut-être jamais sur la scène vocation tragique à la fois plus déterminée et plus précoce. Mademoiselle Rachel a su découvrir de bonne heure, avec sa rare intelligence, tout ce qu'il y a de profond et de hautain dans l'ame des nobles filles de la Grèce et de la vieille Rome. Les atteintes précoces du malheur, une enfance pauvre, aventureuse, délaissée, l'instinct confus d'un idéal refoulé d'abord au dedans d'elle-même, lui ont aisément donné la secret de ce sentiment amer, de cette ironie poignante qui découlent de ses lèvres dédaigneuses. Ce que mademoiselle Rachel nous révèle surtout, c'est la passion fière, contenue, qui couve sourdement au fond de l'ame, qui la ronge en secret plutôt que de se trahir, et qui tout-à-coup vient à faire explosion par un cri, par un accent, par un geste aussi imprévus que terribles; parfois un rapide regard, un imperceptible sourire nous en laissent entrevoir l'abîme mystérieux et profond. Ce que mademoiselle Rachel exprime à merveille, c'est le ressentiment d'un amour trompé, le mépris de la trahison, les fureurs de la jalousie, l'invective d'une noble colère longtemps comprimée, et qui à la fin se déchaîne. Tout en elle concourt à l'effet de cette expression particulière de la passion : son geste rare, discret et impérieux, la noblesse de sa dé-

Digitized by Google

marche, la fierté de son attitude, que sa frêle structure rend plus saillante encore, l'éclair profond de son regard, tout, jusqu'à son organe même, un peu voilé et sourd, qui d'ailleurs ne nuit en rien à la netteté et à l'énergie de l'accentuation.

Grâce à mademoiselle Rachel, nous avons vu reparaître, toutes rajeunies à nos yeux, ces poétiques créations longtemps disparues ou effacées : l'ardente Hermione, la fière Camille, l'implacable Emilie, la touchante Monime, la superbe Roxane, et dernièrement encore la chaste et résignée Pauline, sans parler de quelques autres aussi, Esther, Iphigénie, Aménaïde, dans lesquelles se personnifient tant d'héroïques sentiments ou de chastes passions. Mademoiselle Rachel est venue tout à propos pour remettre en honneur cette brillante pléiade de types féminins d'après l'antique, dont le fécond génie de Racine et de Corneille a su varier les traits par des teintes heureusement mélangées d'énergie et de tendresse. A l'aide de l'empreinte fraîchement ravivée qui nous les a rendues, nous avons mieux saisi le vrai jour et le légitime éclat de ces belles figures que, de temps à autre, nous nous prenions à contempler dans la solitude, mais dont la lecture la plus attentive ne nous pouvait fournir que l'imparfaite esquisse, que la silhouette inanimée. Dès-lors nous nous sommes attachés, avec une vivacité d'intérêt et d'admiration qui naguère eût semblé impossible, à des mœurs et à des passions si différentes des nôtres, à des existences et à des destinées si étrangères à notre vie sociale autant que domestique. Surpris un peu, mais invinciblement charmés, nous avons partagé la jalousie d'Hermione contre Andromaque, maudit Rome avec Camille; Emilie nous a su associer à sa vengeance, plus forte que son amour pour Cinna; nous nous sommes ému de Monime regrettant la Grèce et son Ephèse chérie, ou reprochant sa perfidie à Mithridate; Roxane nous a inspiré tous ses ressentiments contre Bajazet; et Pauline enfin nous a mis de moitié dans la lutte victorieuse des devoirs de l'épouse contre les souvenirs toujours chers de l'amante. Pour tout dire, en un mot, notre joie a été grande de retrouver, pour nos lèvres altérées, une source d'émotions qui paraissait enfouie à jamais sous tant de ruines entassées pêle-mêle.

Digitized by Google

A la vérité, mademoiselle Rachel ne nous a pas montré dans toutes leurs nuances et sous tous leurs aspects les personnages qu'elle a ressuscités par le magique pouvoir de son talent. Elle n'a pas toujours saisi le sens complet et absolu des rôles dont elle s'est fait l'interprète. Mademoiselle Rachel a rendu, avec une grande fidélité, avec une saillie remarquable, tout le côté d'ironie amère et de courroux concentré qui forme la partie la plus importante de ses rôles, mais elle a moins bien réussi à en exprimer l'aspect de passion, de sensibilité, de tendresse; elle a compris la haine plus que l'amour. Aussi, dans *Andromaque*, mademoiselle Rachel se montre-t-elle rivale jalouse plus encore qu'amante passionnée; dans *Horace*, elle ne peut parvenir à aimer Curiace, ou du moins à nous faire croire suffisamment à cet amour, qu'elle oublie trop. Dans *Mithridate*, tandis qu'elle saisit admirablement les parties énergiques de son rôle, les nuances de sensibilité lui échappent assez souvent; il ne manque rien à l'expression de son mépris pour Pharnace, cet ami des Romains, mais en d'autres endroits la grace touchante de Monime et son amour pour Xipharès ne sont pas reproduits. Pour ce qui est de *Polyeucte*, cette inspiration chrétienne du romain Corneille, mademoiselle Rachel y a incontestablement fait plus valoir ce qui se trouve de réserve sévère et de divine pudeur dans son personnage, qu'elle n'a mis en relief les moments, plus rares d'ailleurs, d'enthousiasme et d'exaltation. C'est que le talent de mademoiselle Rachel est ainsi fait par nature et par essence : elle a réussi et réussira toujours davantage dans les rôles où la sensibilité est moins accusée, où l'énergie, au contraire, a une part plus large, tels que ceux d'Emilie et de Roxane. Soit inexpérience d'âge, soit en effet que la corde pathétique manque au clavier du cœur, toujours est-il que mademoiselle Rachel s'entend mieux, jusqu'ici du moins, à haïr qu'à aimer, à se courroucer qu'à s'attendrir. Ses yeux lancent plus aisément l'éclair qu'ils ne se noient dans les larmes; sa bouche se contracte en sourire dédaigneux plus vîte qu'elle ne s'entr'ouvre aux douces paroles. La pratique de la vie, l'expérience du monde, l'âge survenant développeront-ils en mademoiselle Rachel une faculté dont le germe est peu sensible aujourd'hui? On ne saurait trop

Digitized by Google

dire : mais à supposer même que la corde absente ne vibre jamais, la jeune tragédienne possède assez de facultés éminentes pour remplir dignement jusqu'au bout la tâche glorieuse qu'elle s'est imposée. Il y a dans son talent assez d'attrait et de force pour conserver longtemps à la tragédie son crédit restauré; bien qu'imparfaites à quelques égards, ses créations n'en sont pas moins des conquêtes aussi neuves qu'imprévues. En tout cas, on ne saurait oublier l'immense service qu'a rendu mademoiselle Rachel à l'art et au goût, en substituant à la psalmodie traînante du Conservatoire, une diction à la fois simple, pure et savante, dont la tradition était perdue depuis longtemps, ou même n'existait pas. Ce sera là pour elle un titre impérissable, que tous les retours et toutes les inconséquences d'un premier engouement ne lui ôteront jamais.

Si mademoiselle Rachel est l'expression pure, correcte, retenue de l'amour tel que le ressentaient les princesses grecques ou les héroïnes romaines transformées à la cour de Louis XIV, madame Dorval représente d'un autre côté la passion retrempée aux sources modernes, avec ses allures singulièrement modifiées, sans distinction de rang et de vêtement, plutôt même bourgeoise, et dans toute la liberté de son expansion. — La tragédie classique avait conçu ses personnages, et même les femmes, même les amantes les plus passionnées dans un idéal de grandeur surhumaine qui semblait les mettre au-dessus de certaines manifestations trop extrêmes, et posait des bornes à la faiblesse de leur nature. Dans la tragédie, expression des mœurs anciennes, ou du moins ayant la prétention de l'être, les femmes gardent une bonne part de cette vertu stoïque propre à leur temps et à leur pays; le soin de la chose publique lutte sans cesse dans leur cœur contre les sentiments privés; dans le plus grand transport de leurs fureurs amoureuses, elles n'ont garde d'oublier qu'elles sont Grecques ou Romaines, et le sentiment de l'orgueil vient tempérer aussitôt l'éclat jaillissant de la passion. D'ailleurs la forme même dans laquelle s'expriment les héroïnes tragiques, le mètre régulier, symétrique qui encadre leurs discours, les oblige[illegible] une réserve plus contenue; le grand vers alex[illegible]rin est une sorte de frein

Digitized by Google

pour leur bouche. Ajoutez la teinte de galanterie que nos tragiques du dix-septième siècle ont répandue sur la plupart de leurs personnages, et qui est comme un reflet de Versailles. De là inévitablement cette manière grandiose, solennelle, mais un peu froide et monotone, qui est particulière à la passion tragique, et que l'admirable diction de mademoiselle Rachel a pu simplifier sans la corriger entièrement.

Notre sociabilité moderne ayant fait, au contraire, une part très large, absorbante presque, à la vie intime et domestique, le théâtre, pour être l'expression fidèle des mœurs et des passions nouvelles, a dû pénétrer au cœur du foyer, source des plus vives manifestations morales; il a dû sonder les replis les plus cachés de l'individualité humaine, et nous en traduire les accidents les plus divers. Aussi le théâtre est-il devenu la représentation familière, variée, complexe de la vie individuelle dans tous ses jeux, tous ses reflets, et ses mille nuances contrastées. Dès-lors, nous avons vu penser, parler, agir l'homme non-seulement dans sa donnée générale et philosophique, mais encore suivant ses modes particuliers d'être, par rapport à son temps, à son pays, à sa condition. De nouveaux éléments de vérité, tels que la réalité historique, la couleur locale, la liberté de l'action, la mobilité de la scène, sont entrés dans la matière constitutive du théâtre. Les hommes de toute classe, désormais émancipés moralement, sont devenus non-seulement des sujets légitimes, mais souvent même des personnages essentiels du drame. Mais c'est surtout la femme qui, dans cette transformation du théâtre, a conquis toutes les franchises qu'elle était loin de posséder sous l'ancienne forme. Le drame moderne est venu qui, mettant à nu les fibres les plus secrètes du cœur, a montré la femme telle que l'ont faite nos civilisations, plus libre, plus digne, mieux placée à son rang véritable, mais par cela même plus en proie aux passions et plus autorisée à la plainte, à l'expression des angoisses de l'ame. La femme (et la plus humble bourgeoise comme la reine la plus haute) a pu désormais épancher simplement, naïvement tout ce qu'elle avait dans le cœur de passion enfouie, de douleur amassée. Grâce à la forme plus brisée du vers, ou même à une prose vive et courante, l'amante trahie,

Digitized by Google

l'épouse délaissée ont pu laisser échapper plus librement tous ces cris intérieurs qui les oppressent, une issue plus abondante a été donnée au vaste réservoir des larmes, des sanglots et des soupirs.

Or, c'est madame Dorval qui a été, sans contredit, l'interprète le plus naturel, le plus vrai, le plus admirable et le plus fidèle de la femme, telle que l'a réalisée le drame moderne. S'il est vrai que mademoiselle Rachel ait ranimé de son jeune souffle les cendres de la vieille tragédie, on peut aussi dire que, depuis longues années déjà, madame Dorval porte dans un pli de sa robe froissée toute la fortune du drame : et ce sont deux femmes, par conséquent, qui président aujourd'hui à la destinée de nos deux formes dramatiques. Madame Dorval a mis au service du drame, elle a employé pour son salut des facultés tout autres, mais non moins éminentes, et de plus grands efforts peut-être que ceux de sa jeune collègue en faveur de la tragédie. Il est peu des notables essais de l'école moderne qui se soient passés du secours de Madame Dorval, et le romantisme lui doit, à coup sûr, ses meilleures victoires, ses succès les plus éclatants. On sait comment l'actrice a soutenu de son inépuisable passion et de son exquise sensibilité toutes ces créations hardies, parfois éloquentes, mais aussi trop souvent aventureuses, sans frein, sans mesure, qu'elle a dirigées à son gré, et sauvées de bien des écueils. Du reste, madame Dorval et le drame romantique étaient faits, on ne peut mieux, pour se comprendre l'un l'autre; leurs natures devaient s'attirer sans effort, par le lien d'une secrète sympathie. Ce sont des deux parts, en effet, dans l'œuvre créée et dans l'interprétation, même manière imprévue, brusque, rapide, heurtée, tout comme aussi même naïve impression, même pathétique effet, même négligence étudiée et non exempte d'exagération; pour tout dire en un mot, c'est la double réalisation de l'indépendance et de la variété, avec leurs vices et leurs qualités, leurs inconvénients et leurs prérogatives.

Madame Dorval, avec un singulier et irrésistible enchantement, nous transporte dans le monde orageux et troublé des sentiments modernes. Par elle nous sommes profondément initiés aux souffrances de toutes ces héroïnes infortunées qu'un secret amour consume, ou dont la tête

Digitized by Google

se courbe sous un joug inflexible. Madame Dorval est l'expression la plus sympathique et la plus attrayante de tous ces types de femmes plus grandes par le sentiment que par la volonté, souvent même faibles et coupables; mais toujours à plaindre, parce qu'elles sont prêtes au repentir, toujours digne d'un mélancolique intérêt qui ne se refuse pas. Mieux que personne elle nous a, tour à tour, révélé ce qu'il y a de furieux emportement chez quelques-unes de ces malheureuses créatures, et ce qui reste de douce et triste résignation chez les autres. Depuis l'amour adultère et débordé qui porte la désolation sous le toit conjugal, jusqu'à la passion dédaignée et jalouse qui rappelle en vain un cœur infidèle; depuis les aspirations de la courtisane qui se retrempe dans un amour sincère, jusqu'à la femme simple et chaste qui meurt plutôt que de ternir sa pureté; depuis l'énergique et fier sentiment qui brave toutes les convenances sociales en vue de son idole, jusqu'au sentiment plus timide qui leur obéit avec humilité en se sacrifiant; depuis la femme qui se livre avec entraînement, jusqu'à celle qui lutte jusqu'au bout avec un noble courage; madame Dorval a tout compris, tout rendu avec une profondeur et une variété dont son talent seul est capable. Elle a su exprimer tous les aspects divers, toutes les plus fines nuances de la passion et de la faiblesse humaines. Successivement nous l'avons vue représenter et marquer de son empreinte personnelle les plus poétiques créations de l'école dramatique moderne : Dona Sol, Marion de Lorme, la duchesse de Guise, Adèle d'Hervey, Clotilde, Catarina, Kitty-Bell. Dernièrement encore, madame Dorval a très habilement interprété cette noble et touchante Cosima de George Sand, laquelle, en dépit de certaines assertions, est non-seulement une des figures les plus poétiques et les plus finement étudiées; mais, en outre, plus morale à coup sûr que presque toutes les créations dramatiques de notre temps. Et sous tant de traits, sous tant de masques divers, madame Dorval nous a constamment charmés et émus; il n'est pas jusqu'aux personnages les moins vrais, les moins naturels, les moins consolants, pour qui elle n'ait su exciter nos sympathies, tant elle leur a prêté de passion, de larmes, de plaintes amères, de cris éloquents.

Digitized by Google

Ainsi, le Théâtre-Français nous offre en ce moment, sous les traits de deux faibles femmes, les deux faces essentielles de la passion dramatique, et en quelque sorte les pôles extrêmes de l'art, là son expression pathétique, ici sa réalisation savante. Mademoiselle Rachel et madame Dorval, ce sont en effet les représentants les plus éminents, dans leur diversité, de deux ordres de sentiments, de deux natures de passion, de deux sortes de langages absolument distincts. Elles expriment avec une fidélité non moins parfaite deux civilisations et, pour ainsi dire, deux humanités qui ne sont pas les mêmes. D'un côté nous assistons à l'interprétation du cœur humain dans ce qu'il a de plus général, de plus éternel, de plus absolu, de plus abstrait en un mot; de l'autre se traduit à nos yeux l'ame individuelle, avec toutes ses nuances, ses caprices, ses contrastes infiniment variés. Or, cette situation a cela de favorable, qu'elle permet une étude chaque jour comparée non-seulement de l'idiosyncrasie particulière de l'une ou l'autre actrice, mais encore de la valeur des systèmes dont elles sont les organes de prédilection; le propre de leur talent étant de faire ressortir sous le joug le plus vif les mérites et les défauts du genre que chacune s'applique à faire valoir.

L'impression si diverse qu'on éprouve aux représentations de mademoiselle Rachel et de madame Dorval rend très bien compte, ce nous semble, des deux génies opposés du drame et de la tragédie. Ce qu'on ressent de part et d'autre de plaisir et d'ennui, pourrait indiquer suffisamment ce qu'il y a de légitime et de réprouvable dans chacune de ces formes. Lorsqu'on entend les beaux vers de Corneille et Racine récités par la bouche savante de mademoiselle Rachel, on apprécie plus vivement que jamais tout ce que la tragédie, telle que l'entendaient les maîtres du dix-septième siècle, enferme de sentiments vrais et profonds, de détails attachants, de fine analyse, de beau langage. Mais les qualités mêmes les plus précieuses de mademoiselle Rachel, la vérité et le naturel de sa diction, la simplicité de ses moyens, la correction extrême de son goût, en faisant prédominer certains côtés admirables de la tragédie, ne montrent que mieux l'abaissement des autres. L'esprit plus frappé de l'importance du discours et

Digitized by Google

de la dissection scrupuleuse des sentiments, aperçoit aussi plus clairement la nullité de la fable, l'allanguissement de l'intérêt, le vide de l'action. On demeure convaincu que Racine est un génie admirable, un peintre merveilleux du cœur humain, un écrivain du plus beau style; mais on n'est pas moins forcé de remarquer que, soit défaut de nature, soit résultat du temps et des circonstances, il a ignoré l'art d'engendrer le mouvement scénique par le choc redoublé des obstacles extérieurs contre la passion. Une fois le rideau tombé sur les personnages de l'ancienne tragédie, l'oreille encore pleine de leurs voix mélodieuses, on se dit, à part soi, qu'on vient d'entendre d'inimitables discoureurs, qu'on a vu des figures modelées avec un art infini, mais qu'après tout ce ne sont là que des statues un peu froides et privées du don de se mouvoir. — Que si, une autre fois, vous assistez à la représentation d'un drame moderne par madame Dorval, la physionomie expressive de l'actrice, la profonde sensibitité de son accent, l'abandon éploré de sa démarche vous saisissent et vous attachent tout d'abord. Il y a en cette femme une telle spontanéité d'inspiration, un tel imprévu d'effet, un charme si neuf et si étrange que volontiers, l'on se fait illusion, et que la réalisation plastique fait prendre le change sur le sens intérieur et caché. D'ailleurs, le tourbillon vous emporte et ne laisse guère le temps à la réflexion d'intervenir; car si d'une part le développemont passionné du personnage vous fait épeler la gamme entière du cœur humain, de l'autre, grâce à la complication du drame extérieur, vous parcourez toute l'échelle de l'action. C'est bien là un reflet de la vie réelle, dans tout ce qu'elle a de heurté, de familier et de divers. Mais par malheur l'influence pernicieuse d'une liberté sans contrôle se faisant bientôt sentir, l'œuvre, malgré tout le talent de l'interprète, met à nu son fond vicieux d'exagération, de faux goût et de trivialité. Nos yeux, s'ouvrant à la fin, distinguent en même temps et l'immoralité trop évidente du but, et aussi tous les ressorts menteurs, tous les moyens puérils qui ont servi à le préparer. Le mannequin dramatique n'est plus qu'une structure compliquée et hardie recouverte de vains oripeaux.

DESSALLES-RÉGIS.

Digitized by Google

CERCLE MUSICAL DE LYON.

L'art n'a jamais assez de temples dans le monde,
Il faut tendre la main à la main qui les fonde ;
Il faut venir en aide à l'homme intelligent
Qui, sur un terrain nu, sème des grains d'argent.

MÉRY.

La création dans notre ville d'un Cercle Musical *, sur des bases assez larges et assez hospitalières, pour satisfaire tous les désirs des amis de la musique, est un fait digne

* Le prix de la souscription est de 50 francs par an. On souscrit pour trois mois.

Adresser les demandes d'admission au Cercle, à l'un des membres de la Commission administrative, ou chez tous les marchands de musique de notre ville.

Digitized by Google

d'attirer non seulement l'attention du public, mais encore de l'administration municipale, dont le devoir est de favoriser tout ce qui peut contribuer directement au progrès des arts et à la splendeur de la cité. L'art est d'ailleurs assez peu encouragé en province par le gouvernement, pour que l'administration locale ne refuse pas son concours à une œuvre qui aura pour effet immédiat d'entretenir et de propager le goût de la musique, en même temps qu'elle tendra à civiliser notre population, en l'arrachant à ses préoccupations matérielles.

C'est donc une heureuse inspiration que celle qui a poussé quelques fervents amateurs à organiser une société musicale avec tous les éléments nécessaires pour interpréter dignement les compositions des grands maîtres de l'Allemagne et de l'Italie. Tout ce que Lyon renferme de plus distingué en chanteurs et en instrumentistes (artistes ou amateurs) s'est empressé d'adhérer à une institution qui doit fixer enfin les destinées errantes de la musique.

Le Cercle Musical, nous l'espérons, deviendra le rendez-vous des personnes qui s'adonnent à la culture des arts et des lettres; car il ne sera pas exclusivement voué à la propagande musicale, mais aussi à celle des idées artistiques par les rapports journaliers qui se formeront inévitablement entre ses divers membres.

Un local assez vaste, au centre de la ville, a été provisoirement adopté. Dès que l'institution aura acquis tout son développement, nul doute que l'administration municipale ne vote alors l'érection d'un édifice devenu une nécessité.

En attendant le jour où se réaliseront d'aussi chères espérances, ne pourrait-on pas, à l'aide des ressources si fécondes de l'association, réunir dans un seul et vaste local la Société des Amis des Arts, le Cercle de Lecture, le Cercle Musical, le Jockei-Club, sous le nom général de CERCLE DES ARTS *. Ce serait assurément là une réunion d'un attrait puissant pour nos concitoyens et qui ne serait pas sans gloire pour notre ville. Les commissions de chacune de ces sociétés, isolées actuellement, manifestent la plus grande envie d'arriver à cette fusion. Elle aura lieu aussitôt que l'on

* Une souscription annuelle de 80 francs suffirait pour cette organisation, en ne comptant que sur un nombre très probable de mille souscripteurs.

Digitized by Google

voudra de part et d'autre envisager sérieusement les avantages qui doivent en résulter pour tous.

Dans l'attente prochaine d'une plus large organisation, nous pouvons dès ce jour constater un grand progrès obtenu. Nous possédons enfin un local très beau disposé pour des réunions harmoniques. Dans ce local se donneront des concerts périodiques, et les artistes de passage pourront également s'y faire entendre. Ils seront toujours certains d'y trouver un orchestre tout composé et des sympathies nombreuses et éclairées.

La salle du Cercle Musical est ouverte aux sociétaires depuis le 15 octobre. Elle est située au premier étage des anciennes Halles de la Grenette, et se divise en deux salons principaux, au moyen d'une cloison mobile qu'on enlève les jours de concert public. La longueur totale de l'emplacement est de 25 mètres par 8 mètres de largeur et 5 m. 40 c. de hauteur. Une galerie latérale avec tribune, supportée par des colonnettes en fonte qui ne gênent pas la vue, a été établie au pourtour de la salle, afin d'augmenter le nombre des auditeurs. L'Estrade, élevée en amphithéâtre à l'extrémité de la salle, opposée à la tribune, peut recevoir cent exécutants. L'orchestre est sous la direction de notre habile violoniste M. Baumann. L'espace total peut contenir environ 550 personnes y compris les musiciens. Ce nombre paraît satisfaire momentanément les exigences des dilettanti. Le local a subi d'importantes réparations, et le style de sa décoration, simple et sévère, sans exclure une certaine élégance, est tout-à-fait approprié à sa destination. Un calorifère chauffe les diverses pièces, et un compteur permet d'éclairer au gaz, d'une manière très brillante, et à volonté, la salle entière, ou seulement quelques-uns des becs isolés, sans avoir à payer autre chose que le nombre de mètres cubes de gaz consommé. Un foyer *d'accord* a été ménagé sous la partie la plus élevée de l'orchestre pour ne pas fatiguer les oreilles des auditeurs par les préludes des musiciens, et une loge de concierge et un vestiaire ont été établis à l'entrée, sous la tribune; en un mot, tout le confortable le plus recherché se trouve réuni dans le local du Cercle, grâce aux soins de la Commission attentive à satisfaire tous les désirs des sociétaires. Un des salons pourra servir aux artistes de la ville pour l'exposition de leurs œuvres. Le jeudi soir est consacré à l'exécution des symphonies et des chœurs en présence des sociétaires,

Digitized by Google

et un grand concert vocal et instrumental a lieu le premier samedi de chaque mois pendant la saison d'hiver; ce jour-là, les souscripteurs reçoivent un certain nombre de billets dont ils peuvent disposer en faveur de personnes étrangères à la Société. A part ces grandes réunions, les sociétaires peuvent venir, tous les jours non réservés, exécuter de la musique d'ensemble dans la salle de l'orchestre. A ces avantages, se joignent encore ceux d'un salon de lecture *, ouvert chaque jour, depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir.

Pour atteindre avec plus de certitude le but que la Société se propose, celui de répandre le goût de la musique parmi la population, comme moyen puissant de moralisation, la Commission administrative a fondé un cours public et gratuit de solfége et de chant, dirigé d'après la méthode Wilhem. Cet enseignement est confié à M. Maniquet. On n'y admettra que les jeunes artisans qui s'engageront à chanter, pendant toute la durée de leurs études, et un an après leur sortie du cours, dans les concerts donnés par la Société. Bientôt nos deux habiles professeurs, MM. Baumann et Maniquet, auront formé des masses instrumentales et chorales capables d'exécuter, dans nos églises, de grandes messes en musique, et de nous faire entendre, dans les concerts, des compositions inconnues jusqu'à ce jour. Tels sont les résultats obtenus aux réunions de chant de l'Orphéon, à Paris, ainsi que dans toutes les villes de l'Allemagne.

* On y reçoit les journaux suivants : *La France musicale*, *la Gazette musicale*, *l'Artiste*, *la Revue des deux Mondes*, *la Revue parisienne* (de Balzac), *les Guêpes*, d'Alphonse Karr, *le Magasin pittoresque*, *le Musée des Familles*, *la Galerie des Artistes*, *le National*, *les Débats*, *la Gazette de France*, *la Presse*, *le Sémaphore*, *le Censeur*, *le Courrier*, *le Réparateur* et *la Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

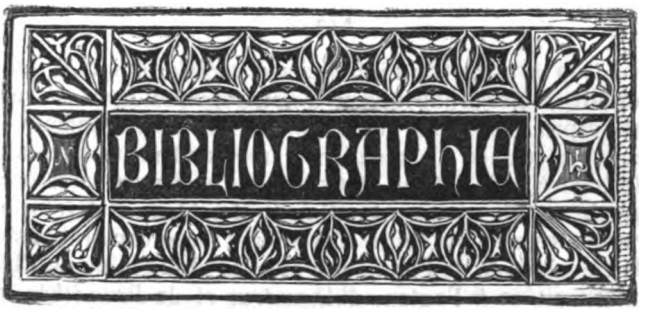

1815 ET 1840, PAR EDGAR QUINET*.

M. Edgar Quinet vient de publier un écrit politique qui est, à notre avis, le morceau le plus remarquable que la situation présente ait inspiré; la plus ferme raison s'y réchauffe du patriotisme le mieux senti. Puissent n'être pas perdues ces vérités dites au pays avec indépendance et avec amour! Puisse la France écouter la voix de ceux qui la chérissent pour elle-même, et qui voient dans la patrie autre chose que le parti dont ils portent la livrée! L'idée sacrée de la patrie est expirante parmi nous; les uns l'oublient dans les intrigues de la politique journalière, les autres l'abandonnent à travers les spéculations abstraites et les utopies. Ce n'est pas le symptôme le moins alarmant de notre état, que de voir les gens qui se parent du titre de penseurs dédaigner le patriotisme comme un étroit sentiment du vulgaire. Malheur au peuple chez qui se répand ce cosmopolitisme prématuré, et chez qui les philosophes osent signaler dans l'amour de la patrie une transformation de l'égoïsme. C'est là pourtant ce que nous entendons prêcher depuis dix ans par toutes les sectes nouvelles, par celles-là mêmes qui reconnaissent à la France une mission initiatrice dans le monde. Pour être l'apôtre d'une doctrine, la première condition, ce nous semble, c'est de vivre, c'est de sauver sa personnalité; vivre est donc un devoir pour les nations, et le sentiment de ce devoir porte en elles le nom de patriotisme. D'autre part, les hommes en qui subsiste l'antique amour du sol et de la famille politique man-

* Brochure in-8°; Paris, Paulin, libraire, rue de Seine, 33.

Digitized by Google

quent trop souvent de l'intelligence sociale qui doit, sans contredit, régler le patriotisme à notre époque. Ceux-là seuls dont l'esprit a plus que les apparences de la profondeur, et chez qui la science n'a pas glacé l'ame, sont restés fidèles au culte éclairé de la patrie. M. Quinet est un de ces rares écrivains chez qui le sentiment national est noblement developpé, et certes, ce n'est pas faute d'avoir une large compréhension de la vie générale de l'humanité et de la philosophie de l'histoire. Serait-ce à l'auteur d'*Ahasvérus* et de *Prométhée*, au traducteur de *Herder*, au professeur que nous avons tous entendu, que l'on contesterait la grandeur et l'universalité des vues. C'est lui, dans cette heure de crise, qui nous fait entendre les paroles du plus chaleureux et du plus clairvoyant patriotisme. La grande plaie faite à l'existence nationale par la journée de Waterloo et les traités de 1815 lui apparaît, avec raison, comme la cause incessante de nos dangers, comme la fatalité qui pèse sur la France; fatalité qu'elle doit vaincre sous peine de mort, et qu'elle ne pourra briser que par des efforts de vertu qui deviennent chaque jour plus difficiles. L'écrit de M. Quinet est de ces choses qu'on n'analyse pas, nous y renvoyons nos lecteurs à qui les fragments que nous citons pourront faire juger, par avance, si notre appréciation est fidèle. Quoique les graves pensées qui remplissent ces pages et les intérêts sacrés qu'elles agitent défendent presque d'en étudier le mérite littéraire, cependant, c'est une chose si rare aujourd'hui que de la politique écrite de ce style, qu'en lisant M. Quinet, notre émotion de citoyen n'a pu étouffer nos instincts d'ami de la belle forme et du noble langage. Cette véhémence grave et contenue, cette chaleur intime et vraie, cette élévation calme, frappant caractère des œuvres antiques, nous ont rappelé les magnifiques harangues de Thucydide.

Aussi longtemps que le peuple qui a subi la défaite n'entreprend rien de sérieux, ses vainqueurs consentent à lui laisser croire qu'il a tout regagné. On alonge sa chaîne, il pense que le temps l'a usée; mais le jour où il veut reparaître avec éclat et toucher aux grandes affaires, la dépendance où il est réduit, et qu'il a acceptée se fait rudement sentir. C'est là aujourd'hui ce qui arrive à la France. Elle a pu songer que les traités de 1815 étaient au moins à demi effacés tant qu'elle s'est occupée d'intérêts secondaires. Anvers, Ancône ont servi à lui faire illusion à cet égard. On l'a laissé caresser sa chimère quand rien de décisif n'était au fond de sa politique; mais,

Digitized by Google

dès qu'a éclaté l'affaire capitale, celle d'Orient, qui enveloppe et absorbe toutes les autres, les voiles sont tombés; l'affreuse réalité du droit public fondé par les invasions a reparu; les liens de 1815 ont été subitement rattachés; la chaîne du Titan était là, il n'a été besoin que de la resserrer. La France a été replongée dans cette solitude muette que la défaite a tracé autour d'elle. Comme si elle avait perdu une seconde fois la bataille, elle s'est trouvée de nouveau au lendemain de Waterloo. Que l'on analyse tant que l'on voudra la situation présente, toujours on trouvera, d'un côté, la France traitée comme la grande vaincue, de l'autre, l'Europe infatuée de ses souvenirs, et tranchant en victorieuse les affaires du monde.

. . . . . .

Voilà le mal : il est profond; c'est à vous de savoir si vous voulez le guérir, car, ici, la volonté est le premier remède. Je ne sais, au reste, si vous avez assez réfléchi sur ce que peut désormais être la guerre pour ce pays, et il est dangereux seulement d'en parler, si vous ne voulez la bien faire. Premièrement, il ne faut compter que sur nous-mêmes ; secondement, nous ne pouvons reculer d'un pas sans périr. Songez, en effet, qu'après les doubles invasions, le jeu commence à devenir sérieux pour nous. Admettez par la pensée, aux conditions les plus modérées, la moindre lésion de territoire, dissimulée sous le nom de capitulation, je dis que la France n'est plus qu'un séjour de mort, semblable à la campagne de Rome et à tous ces déserts fleuris qui tiennent la place d'un empire tombé. Mettez donc la main sur le cœur : êtes-vous décidés sérieusement, irrévocablement, à périr jusqu'au dernier plutôt qu'à endurer de nouveau la défaite? Êtes-vous d'humeur à faire de chacune de vos cités, s'il le faut, une Saragosse française? Le mot de capitulation sera-t-il effacé de la langue aussi longtemps que le succès sera incertain de ce côté? Sentez-vous la terre frémir sous vos pas, et dans vos poitrines la force nécessaire pour décupler celle du pays? Saurez-vous supporter, non pas l'ardeur du combat, mais la privation de vos biens et de vos jouissances accoutumées? Surtout, les partis, les factions nous feront-ils trêve un moment, et ce vieux mot de patrie, que personne n'ose plus prononcer, parlera-t-il au cœur des hommes? Dans ce cas, après avoir invoqué votre droit, acceptez la guerre. Sauvez la France! sauvez l'avenir! sauvez tout ce qui périt!

Digitized by Google

LYON.

— Il se tient, tous les ans, dans quelque ville de France, un congrès scientifique auquel sont invités les savants et les littérateurs français et étrangers. Ce congrès, qui s'est tenu cette année à Besançon, a décidé, avant de se séparer, qu'il se réunirait l'année prochaine à Lyon, du 1er septembre au 15 octobre, pour la neuvième session.

— Un de nos compatriotes, M. Ozanam, professeur de droit commercial au palais Saint-Pierre, vient d'être reçu agrégé pour la littérature ancienne et moderne, par la Faculté des Lettres de Paris, et il a été nommé par M. le Ministre de l'instruction publique professeur de littérature étrangère à Paris, en remplacement de M. Fauriel.

— Un jeune homme de Saint-Etienne, qui promet de marcher sur les traces d'Antonin Moine et de Foyatier, ses compatriotes, M. F. Boyet, premier prix de Lyon, vient pour son coup d'essai de modeler avec un rare bonheur la statuette d'Honoré d'Urfé, l'élégant et spirituel gentilhomme, qui a été un instant le seul poète et le seul rêveur de la littérature française. Cette statuette de d'Urfé est bien entendue ; les draperies sont d'un fini achevé; la tête manque peut-être de vigueur, mais non pas de grace et de distinction. C'est, au reste, la reproduction exacte d'un beau portrait de Vandick. Cette statuette que plus d'un lyonnais, sans doute, sera bien aise de se procurer, est du prix de 20. fr. La souscription est ouverte à Saint-Etienne, au bureau du *Mercure-Ségusien*.

— L'Académie des Beaux Arts de Paris n'a décerné qu'un premier grand prix à la suite du concours de gravure en taille douce. Le lauréat est M. Jean Saint-Estève de Lyon, élève de M. Vibert, notre habile professeur de gravure à l'école Saint-Pierre.

— Le buste du docteur Bouchet a été confié au ciseau de M. Léopold de Ruolz. Le procès-verbal de la dernière distribution des prix à l'Ecole des Beaux-Arts a rendu à ce professeur un hommage éclatant en lui donnant les éloges dûs à son talent, à son zèle, à ses soins pour ses élèves.

— La Société des Amis des Arts de Lyon prévient MM. les Artistes que le 15 novembre est l'époque fixée pour la réception des ouvrages qui doivent figurer à la prochaine exposition.

—M. Bonnefond, directeur de notre Ecole de peinture, a été chargé de reproduire sur la toile les traits de Colonia et M. Blanchard ceux de Menestrier.

Digitized by Google

LES ENFANTS DANS LE BOIS.

A Ernest Falconnet.

Les enfants dans le bois un matin s'en allèrent,
Un matin que le maître avait trop bu de vin,
Gais comme des pinsons, au bois ils s'envolèrent,
Les esclaves tremblants en vain les rappelèrent,
Et les poursuivirent en vain....

Car le bois les avait en son vert labyrinthe;
La mousse de leurs pas ne gardait pas l'empreinte:
Quant aux petits oiseaux qui les voyaient passer,
Ils n'auraient pas voulu, frères, les dénoncer.

Les voilà tous errants sous les charmilles vertes,
Saluant tout le bois de leurs cris de gaîté,

Digitized by Google

Courant des haliers noirs aux clairières ouvertes,
Et folâtrant, joyeux de mille découvertes,
Et joyeux de leur liberté.

Fraîche était la forêt, fraîche la matinée;
Car la tiède saison de la veille était née :
Un doux soleil montait dans un horizon clair;
Les buissons agités faisaient du bruit dans l'air.

Oh! sur l'épais gazon quelles belles gambades!
Que de jeux dans le lit argenté des ruisseaux!
Sur les chênes combien de folles escalades!
Aux échos lutinés quelle mille bravades!
Et quels chants aux chants des oiseaux!

Chacun suivait son goût : ceux-ci s'écriaient d'aise,
Du gazon parfumé voyant sortir la fraise
Comme une rouge fleur : d'autres dans les sentiers
S'en allaient, l'œil au guet, cherchant les noisetiers.

Les petits unissaient les marguerites blanches
Aux violettes, leurs sœurs, en de charmants bouquets;
Du rampant chèvrefeuille ils dépouillaient les branches,
En couronnes mêlaient l'étoile des pervenches
Aux perles pures des muguets.

Plus d'un suit, attentif, l'insecte d'émeraude,
Chasse les moucherons ou la fourmi qui rôde,
Et vers le nid commun rapporte son butin,
Ou le beau papillon aux habits de satin....

Digitized by Google

D'autres, rêveurs déjà, couchés près des fontaines
Ecoutaient l'onde fuir dans les roseaux mouvants;
Leurs yeux suivaient le flot des ombres incertaines;
Leurs ames s'enivraient des musiques lointaines
Que font les feuilles et les vents.

Les grands et les hardis montaient dans le branchage
Du loriot chanteur surprendre le ménage:
La pauvre mère en vain, par ses cris, par ses pleurs,
Essayait d'arracher sa couvée aux voleurs.

Fraîche était la forêt, fraîche la matinée:
Les jeux se succédaient sans relâche et sans fin,
Sur l'aile du plaisir prompte fuit la journée:
Or, bientôt approchait l'heure de la dînée;
Devant elle arrivait la faim.

Alors on se souvint qu'on était loin du gîte;
On se dit qu'il fallait le gagner au plus vite;
Et soudain on se mit en devoir d'arriver:
Le chemin n'était pas facile à retrouver.

On hésite; on a peur; on se consulte; on doute....
Le temps court; les petits pleurent; il faut finir:
Mais l'on regarde en vain; mais en vain l'on écoute....
Nul indice, nul bruit ne décèle la route:
Aucun n'en a de souvenir.

Dans les sentiers battus au hasard l'on avance:
Les chansons ont cessé; l'on chemine en silence,
A chaque objet nouveau ils sont tout effarés;
Et l'on se dit enfin: « Nous sommes égarés. »

Digitized by Google

On revient sur ses pas, on cherche, on se lamente,
Chacun prétend conduire et conduit à son tour;
On aboutit à rien; et l'embarras augmente;
Point d'indice certain, de sentier qui ne mente....
Et voilà que baisse le jour.

La troupe se récrie et pleure et se divise....
Et voilà que se lève en murmurant la bise,
Jusqu'en ses profondeurs elle trouble les bois
Et les échos encore agrandissent sa voix.

La peur prend les enfants. Dans une angoisse amère
Plus d'un répète alors : « Pourquoi me suis-je enfui? »
Le petit en pleurant : « Reverrai-je ma mère? »
Ou bien dans le bois noir voit courir la chimère,
Ses yeux de feu fixés sur lui.

La bise dans le ciel attroupe les nuées,
Et les clartés du soir en sont diminuées:
Les oiseaux pressentant l'orage se sont tu;
Le bois pleure et se tord par l'ouragan battu.

Ah! comme la forêt est vaste et ténébreuse!
On ne distingue plus ni sentiers, ni chemins.
Oh! comme de la faim l'angoisse est douloureuse!
La troupe, au moindre bruit, hâte le pas, peureuse,
Et gémit et se tord les mains!

Que tous sont fatigués! comme chaque front sue!
Ce bois sombre et maudit n'aura donc pas d'issue?
Rien au loin que le bois! rien en haut que les cieux
D'un nuage couverts, noirs et silencieux!

Digitized by Google

Tous courent : en avant s'en va le plus alerte ;
Les faibles en arrière et nul ne s'enquiert d'eux !
Chaque fois qu'apparait une clairière ouverte,
Une trace fuyant parmi la mousse verte,
La troupe se partage en deux.

Les voilà dispersés, et le jour diminue.....
Et voilà la tempête avec la nuit venue !
Tout ce qui sait parler se plaint avec la voix,
Et le tonnerre court furieux dans les bois....

L'éclair comme un serpent dans l'obscurité passe ;
On voit à sa lueur les arbres, noirs géants,
Tordant leurs bras feuillus que l'orage fracasse.
Parfois des yeux sanglants voyagent dans l'espace....
Au loin pleurent les chats-huants :

Les Enfants !... je les perds parmi cette tempête.
Chacun cherche sans doute un abri pour sa tête....
Sur le sol dur et froid plus d'un tombe mourant...
Et plus d'un, sous la pluie, hélas ! s'en va pleurant.

Et, sans doute, bien peu pourront trouver un gîte !
L'orage continue et follement bruit.
Se rencontrant parfois ils s'embrassent ; puis vîte
Un éclair les sépare. Ah ! quelle dure fuite !
Ah ! quelle lamentable nuit !

Digitized by Google

Et quoi de plus ! Ami, ces enfants sont les hommes ;
Et ce bois ténébreux c'est le monde où nous sommes,
Et je raconte, hélas ! avec joie et terreur
Tous ses enchantements et toute son horreur....

C'est le monde battu d'un implacable orage
Qui se réveille en nous s'il s'appaise au dehors,
Et sur tous les chemins nous poursuit avec rage,
Et nous fait faire, hélas ! pour trouver un ombrage,
—Sans espoir,—souvent, tant d'efforts.

Ah ! dans cette recherche et dans cette âpre lutte
A travers tous ces maux auxquels on est en butte
Que l'on a peu de temps pour s'entendre et s'aimer !
Qu'en se quittant l'on peut justement s'alarmer,

Et trembler et se dire ? « où conduit votre route,
« Sais-je si va la mienne et sais-je si j'irai ?
« Vous avez une part de mon âme, sans doute ;
« Mais le cœur vit d'oubli : à le dire il en coûte,
Sais-je si je vous reverrai ? »

Dans le temps que Jacob voyageait sur la terre,
Au désert de Pharan s'il rencontrait un frère,
Tous deux sur la colline avant que de partir
Bâtissaient au Seigneur l'autel du souvenir.

Votre cœur est l'autel ; que ceci soit la pierre !
Comme eux je la choisis dans le creux du torrent ;
Mais si vous la trouvez brute et peu régulière,
Ernest, rappelez-vous quelle folle rivière
Traverse mon sol en courant !

C. J.

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE QUELQUES

ARTISTES LYONNAIS,

DE L'ÉPOQUE ROMAINE.

X.

L'étude historique de l'art dans l'antiquité, si avancée de nos jours par les travaux des modernes, a donné lieu à des recherches sur les artistes anciens, et fait naître la pensée de réunir dans une liste générale tous les noms de ces artistes qui nous sont connus, soit qu'ils nous aient été conservés, avec plus ou moins de détails sur leurs œuvres, par les écrivains de ces âges, Pausanias, Pline, Plutarque, Strabon, Cicéron, Vitruve, Tatien, saint Clément d'Alexandrie, etc.; soit qu'on les ait retrouvés avec une simple indication sur quelque ouvrage sorti de leurs mains, ou bien sur des monuments funéraires ou votifs, désignant la profession de ceux à qui ou par qui ils avaient été élevés. Junius avait donné de ces noms une liste nombreuse, accompagnée de toutes les notions biographiques et artistiques qu'il avait pu recueillir à leur sujet chez les écrivains de l'antiquité (1). Ce travail a été refait, il y a quelques

(1) *Catalogus architectorum, mechanicorum, pictorum, statuariorum*, etc., à la suite de son traité *De pictura veterum*, etc. Roterodami, 1694, in-f°

Digitized by Google

années, avec non moins d'érudition, mais plus de critique, par un savant philologue allemand, M. Sillig (1) ; et M. Raoul Rochette, à qui les études de l'art antique ont de si grandes obligations, s'est acquis de nouveaux droits à notre reconnaissance, en donnant à cet important ouvrage un supplément nécessaire (2). Grâces à ces deux savants, on peut, aujourd'hui, regarder le catalogue des artistes anciens comme à peu près complet, moins quelques additions que pourraient fournir encore des pierres gravées, des vases peints, ou d'autres petits monuments enfouis dans des cabinets inconnus, ainsi qu'un petit nombre d'inscriptions restées inédites, ou qui n'ont eu que peu de publicité. C'est donc une bonnne fortune pour un archéologue que de pouvoir, après ces hommes distingués, glaner encore quelques noms échappés à leurs recherches.

La ville de Plancus, la plus considérable des Gaules, à ce que nous pouvons croire, et d'ailleurs lettrée, opulente et avancée, on ne saurait en douter, dans le luxe de la civilisation romaine, devait posséder de nombreux artistes, citoyens ou étrangers. Les débris si multipliés, et souvent si remarquables, de son ancienne splendeur, que l'on retrouve sur notre sol, justifieraient assez une telle supposition, si elle en avait besoin. Je ne vois pas, néanmoins, qu'aucun de ces artistes lyonnais ait conservé quelque célébrité dans l'histoire, si peu complète pour les provinces à une époque où la Capitale absorbait tout ; mais des inscriptions de l'antique *Lugdunum* nous ont conservé les noms, peu remarqués par les savants modernes, de quelques-uns de ces artistes, d'un ordre inférieur peut-être, qui cependant, au droit d'être placés à la suite d'autres plus distingués et plus connus, joignent encore, pour les habitants de Lyon, un intérêt de localité et de patrie. C'est donc par un double motif que je leur consacre cette notice.

Parmi les monuments lapidaires du Musée Saint-Pierre, un des

(1) *Catalogus artificum* etc. *Græcorum et Romanorum*. Dresdæ et Lipsiæ, 1827, in-8°.

(2) *Lettre à M. Schorn sur quelques noms d'artistes omis, ou insérés à tort dans le Catalogue de M. le Dr Sillig ;* dans le *Bulletin de M. de Ferussac*, section VIIe, juin, juillet, août et septembre 1831, et tirée aussi à part. 94 pag.

Digitized by Google

plus curieux, sans contredit, et l'un des beaux également par son exécution graphique, est le cippe d'une jeune femme nommée *Blandinia Marticla*, qui fait lire l'inscription suivante (1).

D ET M

MEMORIAE . AETERN
BLANDINIAE. MARTICLAE. PVELAE
INNOCENTISSIMAE. QVAE. VIXIT
ANN. XVIII. M. VIII. D. V. POMPEIVS
CATVSSA. CIVES. SEQVANVS. TEC
TOR. CONIVGI. INCOMPARABILI
ET .SIBI. BENIGNISSIME. QVAE. ME
CVM. VIXIT. AN. V. M. VI. D. XVIII
SINE. VLA. CRIMINIS. SORDE. VIVS
SIBI. ET. CONIVGI. PONENDVM. CV
RAVIT. ET. SVB. ASCIA. DEDICAVIT
TV. QVI. LEGIS. VADE. IN APOLINIS
LAVARI. QVOD. EGO. CVM. CONIV
GE .FECI .VELLEM. SI. ADVC. POSSEM

Ce monument, intéressant sous bien des rapports, mériterait un commentaire plus complet que celui qu'il m'est possible de lui donner ici. Je laisse à d'autres le soin d'interpréter la formule bizarre et insolite qui termine, d'une manière assez burlesque, une épitaphe d'ailleurs touchante dans sa simplicité. Je ne ferai remarquer que ces mots : VADE IN APOLINIS LAVARI, lesquels, s'ils n'ont pas un sens mystique, inintelligible pour nous, supposent qu'il y avait dans notre ville des bains portant le nom d'Apollon, peut-être comme désignation de l'enseigne qui les indiquait au public, ou bien parce-

(1) Sous le n° LXII dans la Notice de M. Artaud, mais placée aujourd'hui au n° XLVI.

Digitized by Google

qu'ils étaient placés près d'un temple élevé au fils de Latone. Je me hâte d'en venir à ce qui fait ici le principal objet de mes recherches, la profession de POMPEIVS CATVSSA, citoyen de la Séquanie, mais apparemment établi dans la colonie de Plancus, et dont la piété conjugale consacra ce cippe funéraire pour sa jeune épouse et pour lui-même.

Il y est qualifié de TECTOR, dénomination technique évidemment dérivée du verbe *tego* ; mais dans laquelle il faut bien se garder de reconnaître un couvreur, ou tout autre ouvrier travaillant à la confection des toits, comme pourraient être tentées de le supposer des personnes peu familières avec le langage de l'antiquité romaine. Les *tectores* étaient ceux qui exécutaient le genre d'ouvrage appelé *opus tectorium*, ou simplement *tectorium*, dont il est souvent fait mention par les écrivains de Rome. Il paraît que ces noms s'appliquaient généralement à tout enduit, de quelque nature qu'il fut, dont on révêtait la maçonnerie, soit pour la simple propreté, soit comme décoration. Juvénal, dans une intention évidemment ironique, s'en est servi pour désigner le fard des dames romaines, ou quelque chose de semblable (1) :

Tandem aperit vultum, et tectoria prima reponit.

Ces enduits étaient de diverses espèces, comme nous le voyons plus ou moins indiqué dans plusieurs passages des auteurs anciens. Varron nomme le *testaceum* (2), et Vitruve l'*arenatum* (3). Ceux-là étaient les plus grossiers de tous, et de simple mortier, avec cette différence que dans l'un on mêlait à la chaux des fragments de briques ou de vases pilés, comme on peut l'observer encore sur beaucoup de constructions romaines ; dans l'autre, du sable, suivant la coutume moderne. Les ouvriers qui appliquaient ces deux sortes d'enduits dans les maisons des pauvres, dans les parties d'édifices plus riches, mais destinées aux usages les plus communs, ou bien pour servir à recevoir ensuite une couche supérieure plus élégante, n'étaient vraisemblablement rien de plus que des maçons. Mais nous

(1) *Sat.* VI, v. 466.
(2) *De re rust.*, III, 11.
(3) *De architect.*, VII, 3.

Digitized by Google

trouvons encore mentionnés par Vitruve et Varron deux autres sortes d'enduits plus distingués, l'*albarium* (1), et le *marmoratum* ou *marmorarium* (2). Celui-ci, d'après les détails qui nous ont été conservés, et son nom le fait assez connaître, n'était autre chose qu'un véritable stuc, dans lequel entrait du marbre concassé, et qui par le poli acquérait l'éclat et, en quelque sorte, la solidité du marbre : on pourrait même y voir la mosaïque, ou quelque chose d'analogue.

Quant à l'*opus albarium*, pour lequel on employait, avec le *penicillum tectorium* ou *penicillus tectorius* (3), l'*atramentum tectorium* (4), la terre de Chio délayée avec du lait (5), et vraisemblablement d'autres substances colorantes (6), il est évident qu'il ne se bornait pas simplement à blanchir les murailles, ainsi que semblerait l'indiquer son nom primitif. Il s'étendait nécessairement à divers autres détails de décorations ; et l'on peut croire, avec une extrême probabilité, qu'il embrassait notamment tout ce qui concernait la peinture d'ornement, la seule, à très peu d'exceptions près, que les Romains exécutassent sur les murs (7).

L'étendue et l'importance que je donne ici à l'art du *tector*, car il me paraît trop distingué pour l'appeler un métier, sont bien loin d'être arbitraires. Outre le petit nombre de notions que je viens de réunir entre beaucoup d'autres, tout ce que j'ai dit peut s'appuyer encore sur les expressions *exornare tectoriis*, ou autres semblables, que l'on trouve chez les jurisconsultes et ailleurs ; sur le rapport que Varron établit entre le *tector* et le peintre lorsqu'il dit : *Villa tua erit ad angulum Velini quam neque pictor, neque tector vidit*

(1) *De architect.*, V, 2, 10; VII, 2, 3.

(2) *Ibid.*. VII, 3, 6 ; — Varron, *De re rust.*, I, 57 ; cf. Plin., *Nat. hist.* XXXVI, 23 (55).

(3) Plin., *Nat. hist.*, XXVIII, 17 (71). — Plaut., *Mil.*, I, 1, v. 18

(4) Plin., *Nat. hist.*, XXXV, 6 (25).

(5) *Ibid.*, 16 (56).

(6) Il y a grande apparence que c'est pour eux que Vitruve parle des couleurs, dans les chapitres 7 à 14 de son VIIe livre.

(7) Voyez l'ouvrage de M. Raoul-Rochette intitulé : *Peintures antiques inédites, précédées de recherches sur l'emploi de la peinture*, etc., Paris, 1836, in-4°.

Digitized by Google

unquam (1); sur ce passage de Tertullien : *scit albarius tector et tecta sarcire* (2), *et tectoria inducere, et cisternam liare, et cymatia distendere, et multa alia ornamenta, præter simulacra, parietibus incrustare* (3); enfin, sur une ancienne loi d'Athènes, citée par Cicéron, qui défendait d'orner ainsi les tombeaux, sans doute à cause du luxe qu'on y apportait, et qui dût être imité par les Romains opulents : *neque id (sepulcrum) opere tectorio exornari licebat* (4). J'ajouterai enfin que telle est aussi l'opinion de M. Raoul-Rochette, dont l'autorité est surtout d'un grand poids dans tout ce qui tient aux arts de l'antiquité (5).

Les inscriptions ajoutent pour nous quelques notions à ce qui concerne les *tectores*. Gruter nous en a conservé une mentionnant un legs fait par T. TETTIENVS. FELIX. pour des ornements importants à ajouter à un temple, parmi lesquels est compris l'*opus tectorium* : EX. QVA. SVMMA. FACTVM. EST. FASTIGIVM || INAVRATVM. PODIVM. PAVIMENTA. MARM. OPVS. TECTORIVM (6). Une autre nous apprend que ces artistes étaient formés en collége, ou corporation (7). Quelques autres mentionnent des *tectores* attachés à des corps de troupes (8), particularité qu'il serait difficile d'expliquer, et sur laquelle je ne vois pas que les auteurs anciens nous aient laissé rien de positif. Quelques-uns de ces monuments lapidaires nous font connaître nommément plusieurs artistes romains qui exerçaient cette profession. Sur l'une, du recueil de Gruter, on trouve un P. MARCIVS. P. L || PHILODAMVS ||

(1) *De re rust.*, III, 2.

(2) Je ne pense pas que le mot *tecta* démente ici ce que j'ai avancé plus haut, ni qu'il s'applique au toit des édifices ; peut-être Tertullien, qui a souvent des locutions à lui, entend-il par là les parties des constructions qui étaient couvertes par le *tectorium*.

(3) *De Idololatr.*, VIII.

(4) *De Legib.*, II, 26.

(5) *Peintures antiques inédites.*, pp. 420, 438, 439.

(6) *Inscript. antiq.*, p. XCIV, 11.

(7) Gud., *Antiq. inscript.*, p. XVII, 2 : elle est tirée de Ligorio.

(8) *Ibid.* pp. CXLIX, 5; CLXIII, 3; elles proviennent de la même source.

Digitized by Google

TECTOR (1); une seconde fait lire, avec une dénomination technique qu'on a déjà vue : C. ATEIO. PHILADELPHO || ALBARIO (2). La célèbre inscription d'Antium, qui nous a conservé les noms d'un grand nombre d'esclaves et d'affranchis de l'empereur Claude, nous donne encore les deux suivants : SECVNDVS. TEC*tor* EVPORIAN ; et AGATHOPVS TEC*tor* (3). Notre inscription lyonnaise ajoute à cette liste peu nombreuse le nom de POMPEIVS CATVSSA.

Ce monument était inédit lorsque M. Artaud, fondateur du Musée lapidaire de notre ville, l'y fit transporter. Il avait été jusque là enfoui dans les fondations de la Commanderie de Saint-George, et depuis lors il n'a guère été mentionné, que je sache, si ce n'est dans la Notice des inscriptions donnée par M. Artaud (4), et plus récemment par M. Orelli (5). Il n'est pas étonnant qu'il ait échappé aux recherches de M. Raoul-Rochette, à qui je me fais un plaisir de l'indiquer, pour la seconde édition qu'il prépare de sa lettre à M. Schorn.

Le Musée de Saint-Pierre possède aujourd'hui une autre pierre tumulaire qui était autrefois dans l'escalier par lequel on descend dans l'église souterraine de Saint-Irénée. C'est là qu'elle avait été vue par Spon qui l'a publiée, en ajoutant que dans ce même quartier, et tout près de là, on avait découvert des forges, des limes, des creusets, etc.; et que d'anciennes chartes indiquaient en cet endroit une rue des Orfèvres (6). Lorsque notre savant compatriote transcrivit l'inscription gravée sur ce marbre, il ne pouvait en donner qu'une copie fort incomplète, le monument, ainsi qu'il en a fait l'observation, se trouvant engagé sous une des marches de l'escalier dans une portion assez considérable. Plusieurs lettres de chaque ligne étaient cachées aux regards, plusieurs mots étaient tronqués,

(1) *Inscript. antiq.*, p. DCXLII, 10.

(2) *Ibid.*, 11.

(3) Volpi, *Tabula Antiatina*, etc., Romæ, 1736, in-4° ; tab. lin. 22 et 28; pp. 15 et 16.

(4) P. 82.

(5) *Inscript. lat. sel.*, tom. II, pag. 339. n° 4803.

(6) *Recherche des antiq. de Lyon*, p. 73 ; *Miscellan. erud. antiquit.*, p. 219.

Digitized by Google

la plupart des noms étaient à peine reconnaissables, une des expressions les plus importantes avait complètement disparu, et le monument était bien loin alors de promettre à l'art antique l'intérêt qu'il lui offre aujourd'hui. Cette pierre fut transportée plus tard au jardin des Genovéfains, où Millin l'a copiée (1), et cette opération avait mis au jour, non tout le reste de l'épitaphe, dont une partie avait été mutilée par des mains barbares, mais du moins quelques caractères qui complètent plusieurs mots, et mettent sur la voie pour l'interprétation des autres. La voici, telle qu'on peut la lire à présent sous les portiques du Musée, où M. Artaud la fit placer (2) :

D. M.
IAE . PLACIDAE
I . APHRODISI . FILIAE
VARI . ARGENTARI
AVG . LVG . CLAVDIA
IDA. MATER. MISERRIMA
E . SVPERVIXIT
POSVIT

Je viens de dire que ce qui est conservé de cette inscription peut mettre sur la voie pour l'interprétation du reste. Je crois même qu'il est possible de la restituer complètement sans aucune difficulté; et je n'hésite pas, guidé par quelques analogies, à la lire comme il suit :

*Claud*IAE . PLACIDAE
*Claud*I . APHRODISI . FILIAE
*Vasc*V*l*ARI . ARGENTARI
IIIIII AVG. LVG. CLAVDIA
*Plac*IDA . MATER . MISERRIMA
*Qua*E . SVPERVIXIT
POSVIT

(1) *Voyage dans les départements du midi de la France*, tom 1, p. 513.
(2) Au n° VI.

Digitized by Google

Tout est simple dans cette courte inscription, naïf témoignage des regrets d'une mère, et que sa simplicité même donne lieu de rapporter à une bonne époque. Rien n'y a besoin d'explication, si ce n'est la profession exercée par APHRODISIVS, laquelle est, en effet, tout ce qu'elle offre d'intéressant, bien que ce personnage ne soit nommé ici que d'une manière accidentelle. C'est aussi à cette particularité que je m'attache pour justifier ma restitution par rapport à un mot qui le concerne, et le seul qui put donner lieu à quelque difficulté.

Millin a copié cette inscription avec peu d'exactitude, et la manière dont il l'interprète me paraîtrait, dans tous les cas, bien hasardée : il a lu en toutes lettres VRBIS ARGENTARI, et rendu ces expressions par celles de « banquier de la ville (1). »

Feu M. Artaud, de respectable mémoire, a suppléé le mot VARI. par *Ian*VARI, et dans l'expression ARGENTARI, il a vu désigné un payeur (2). C'est une double erreur; et des données analogues dont nous sommes en possession suffisent pour motiver une interprétation toute différente. Il est vrai que la dénomination d'*argentarius* prend l'acception que les Romains donnaient aux mots *nummularius*, *mensarius*, *trapezita*, *etc.*, par lesquels ils désignaient plus ordinairement un changeur, un banquier, ou quelque chose de semblable (3). On la trouve assez souvent, dans ce sens, chez les écrivains de l'antiquité, et quelquefois aussi dans les inscriptions (4). Mais on

(1) *Voyage*, loc. laud.

(2) *Notice des inscriptions du musée de Lyon* ; édit. de 1816, p. 10.

(3) On me permettra de rappeler que nous avons, tout près de Lyon, à Francheville, une inscription funéraire provenant du quartier de Saint-Irénée, qui porte le nom d'un jeune *nummularius* : — L. ERI. CLAVDI. MATVRINI || . . RONTI. NVMMVLARI. etc. (Breghot du Lut, *Nouveaux Mélanges*, p. 386). Maffei (*Gall. antiquit.*, edit. Veron., p. 81) avait déjà donné cette courte inscription, trouvée aussi à Saint-Irénée : L. BAEBIVS || LEPIDVS || NVMMVLARIVS.

(4) Cela est évident pour celle de Fabretti (*Inscript. domest.* p. 683, 76) où les ARGENTARII sont nommés avec les EXCEPTORES, qui ne sont point en cet endroit des écrivains, mais des employés du fisc.

Digitized by Google

la rencontre fort souvent aussi avec la signification qu'aurait eue la dénomination d'*argentifex*, que Varron semblait regretter de ne pas voir consacrée par l'usage, comme le mot *aurifex* d'une formation tout-à-fait analogue (1); c'est-à-dire qu'elle s'étendait à tout artiste, tout ouvrier dont le travail avait l'argent pour matière. Spon en avait jugé ainsi, précisément à l'occasion du marbre que j'examine. *Artem omnibus notam non moror*, disait-il. *Quicumque enim ex argento fabricabant aliquod opus, argentarii, aut fabri argentarii dicebantur*, etc (2). Telle est aussi l'acception dans laquelle M. Raoul-Rochette prend cette expression en maint endroit de sa lettre à M. Schorn. Elle est autorisée pleinement par diverses inscriptions qu'il cite, et par d'autres encore, dans lesquelles le sens de cette expression est plus ou moins évidemment marqué. Je ne rapporterai, pour le moment, que cette courte épitaphe, empruntée au recueil de Gruter (3), et qui est importante ici :

ANTIGONVS. GERMANICI
CAESARIS
ARGENTARIVS
VIXIT. AN. XLII
AMIANTVS. GERMANIC
CAESAR. CAELATOR
FECIT

Ce monument, élevé à un *argentarius* par un *cœlator*, me paraît une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres que nous avons d'ailleurs, de l'étroite affinité, sinon de l'identité parfaite de ces professions.

Il semble, en effet, que ces *argentarii* formassent une classe nombreuse, à laquelle devaient appartenir les *flaturarii*, les *vascularii*, les *scalptores*, les *cœlatores*, etc., en un mot, tous les artistes qui coulaient, gravaient ou ciselaient l'argent pour en fabriquer des

(1) *De ling. lat.*, VII, 33.
(2) *Miscellan. erud. antiquit.*, p. 219
(3) *Inscript. antiq.* p. DLXXXIII, 5.

Digitized by Google

bijoux, des vases et des objets de luxe destinés à des usages profanes ou religieux. Tels étaient, parmi ces derniers, ces imitations en petit du temple de Diane d'Ephèse, exécutées en argent, que vendait avec un si grand profit le Demetrius qualifié par saint Luc d'ἀργυροπόπος, expression rendue dans la Vulgate par *argentarius* (1). Il faut y joindre encore ceux qui fabriquaient les statuettes de même matière qui nous ont été conservées en assez grand nombre. Cela me paraît résulter de ce passage peu remarqué, mais curieux dans lequel Tertullien spécifie assez exactement par leurs productions respectives diverses branches de l'art antique : *Exinde jam caput facta est idololatriæ ars omnis quæ idolum quoquomodo edit. Neque enim interest, an plastes effingat, an cælator exsculpat, an phrygio detexat : quia nec de materia refert, an gypso, an coloribus, an lapide, an ære, an argento, an filo formetur idolum* (2).

Mais cette acception du mot *argentarius* devient bien plus incontestable encore lorsque, demeurant adjectif, il accompagne quelque dénomination évidemment technique, comme celles de *faber*, ou de *vascularius*, auxquelles on ne saurait se tromper. On le trouve employé de cette manière sur plusieurs marbres antiques. Ainsi dans une inscription de Fabretti, on lit : L. GAVIDIVS. EROS ‖ FABER. ARG*entarius* (3) ; dans une autre de Muratori : T. CLAVDIVS PHAEDE F. ‖ ARGENTARIVS VASCVLARIVS (4). Un fragment, plusieurs fois publié, mais que je rapporte d'après Marini (5), présente quelque chose de semblable, autant qu'il est possible d'en juger : DE BASIII...A ‖ VASCVLA..A ‖ AVRARI..ET ‖ ARGENTARIO. Celle-ci, donnée par Reinesius (6), nous fait connaître la corporation de ces artistes :

COLLEGIVM
VASCVLARIORVM

(1) *Act.* XXIX, 24 : on peut voir, sur ce sujet, Weber : *De templis argenteis Dianæ Ephesiæ*. Argentorati, 1714, in-4°, et mes *Recherches sur les temples portatifs des anciens*. Lyon, 1834, in-8°.

(2) *De Idololatr.* VIII.

(3) *Inscript. domest.*, p. 281, 180.

(4) *Nov. thes. vet. inscript.*, tom. II, p. CMXLV, 5.

(5) *Monum. dei frat. arv.*, tom. I, p. 248.

(6) *Syntag. Inscript.*, p. 604, X.

Digitized by Google

On connaît aussi, sur un monument lapidaire, l'indication de *vascularii* qui travaillaient sur le bronze : AERARI. VASCL*arii* (1). Cette manière de syncoper par la suppression du second V, peut s'observer fréquemment chez les écrivains et sur les monuments, soit dans ce même mot, soit dans quelques autres analogues : on en retrouve un exemple tout-à-fait identique dans cette inscription du Musée de Vérone, publiée par M. Raoul-Rochette, qui la donne comme inédite (2) :

L. ESOTERICHVS
VI. VIR. ARGENT
VASCLARIVS

Ajoutons qu'une inscription, gravée sur un sarcophage fort remarquable et fort connu, nous fait voir une autre abréviation qui a fort embarrassé quelques savants ; je n'en rapporte que les deux lignes qui ont trait à mon sujet : Q. CRITONI. ɔ. L. DASSI | SCALPTORIS. VCLARI (3). Dans ce dernier mot VCLARI, Muratori voyait une abréviation de V*iri* CLARI*ssimi* (4) ; Oderico proposait de lire VELARI, ou VELABRI (5); Marini enfin, avec cette sagacité qui le distinguait, reconnut la véritable intention de ce mot abrégé, et y vit la dénomination technique de V*as*C*u*LARI ou V*as*-CLARI (6) ; il a été suivi, avec toute raison, par MM. Orelli (7) et Raoul-Rochette (8).

Dans notre épitaphe lyonnaise, à laquelle il est temps de revenir

(1) Maffei (*Mus. Veron.*, p. CCXCI, 9) et Oderic (*Dissert.* p. 61) ont écrit ERARI ; M. Raoul-Rochette qui a copié lui-même l'inscription à Rome, à Saint-Paul, hors des murs (*Lettre à M. Schorn*, p. 65), a lu AERARI.

(2) *Lettre à M. Schorn*, p. 72.

(3) Fabretti, le premier, je crois, qui ait publié cette inscription (*Inscript. domest.*, pp. 17, 75), avait lu VILARI.

(4) *Nov. thes.*, tom. II, p. CMXLVIII, 9.

(5) *Dissert.*, p. 71.

(6) *Iscriz. Alb.*, p. 110, not.

(7) *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p, 427, n° 2457, et tom. II, p. 263, n° 4276 : en dernier lieu, M. Orelli semble douter.

(8) *Lettre à M. Schorn*, p. 65.

Digitized by Google

enfin, c'est aussi cette même dénomination qu'il faut reconnaître, sans aucun doute, au premier mot de la troisième ligne où M. Artaud a vu le nom de *Jan*VARI. Avec les données que nous avons d'ailleurs, il semble que l'on pourrait, dans tous les cas, rendre un compte satisfaisant de ces quatre lettres, et y reconnaître, au besoin, une nouvelle abréviation de VA*scula*RI; mais il n'est pas nécessaire d'avoir recours à ce moyen. Au commencement de la ligne, et sans la reculer au-delà des autres, on trouvera facilement la place des lettres VASC, qui auraient été enlevées, avec tout ce côté de l'inscription, si ensuite on suppose un petit trait horizontal unissant par le bas la lettre V, encore existante à la lettre A qui la suit, de manière à en faire aussi un L, on aura *Vasc*VLARI, sans aucune abréviation (1). La profession de notre *Aphrodisius* nous est donc parfaitement connue ; elle était celle de ces artistes fort nombreux à Rome, comme nous l'avons vu, qui fabriquaient en argent des vases enrichis de bas-reliefs et d'autres ornements. Nous savons d'ailleurs que notre Gaule n'était pas étrangère à l'exécution de semblables ouvrages : Gruter a recueilli une inscription de Narbonne qui nous a conservé le nom de C. CORNE*lius* || PHILONICVS || FABER ARGENT*arius* (2); plus récemment, les vases et autres objets admirables de ce métal découverts près de Bernay, dans un lieu obscur du Calvados (3), sont venus ajouter une nouvelle et brillante page à l'histoire artistique de notre patrie à l'époque romaine (4).

Quand on se reporte à cette époque où, dans les plus petites

(1) Ce trait que j'ai cherché à reconnaître n'existe pas ; mais il faut se rappeler que la pierre a été fort usée par un long frottement, assez expliqué par ce qu'a dit Spon du lieu où on la voyait de son temps.

(2) *Inscript. antiq.*, p. DCXXXIX, 4.

(3) Sur ces précieux monuments on peut voir la *Notice* de M. Raoul-Rochette insérée dans le *Journal des savants* (juillet et août 1830), et un *Mémoire* de M. Aug. Le Prevost, dans le tom. VI des *Mémoires de la soc. des Antiq. de Normandie*, tiré aussi à part, Caen, 1832, avec 15 planches.

(4) On peut citer aussi le beau vase d'or, trouvé à Rennes, qui était au cabinet des antiques de la Bibliothèque, avant qu'un vol à jamais déplorable le dépouillât d'une partie de ses richesses.

Digitized by Google

choses, le luxe de la vie, d'un bien meilleur goût que de nos jours, employait le génie des arts comme un auxiliaire obligé, on peut en toute justice donner le nom d'artistes à des hommes dont les successeurs ne sont souvent pour nous que des artisans. Cela est fondé particulièrement par rapport aux *vascularii*, et nous avons encore assez de leurs ouvrages pour motiver ce jugement. Sans parler de plusieurs vases en argent d'origine grecque, plusieurs autres de l'époque romaine connus déjà depuis longtemps, et notamment ceux de Bernay, dont je viens de parler, témoignent également, et de la magnificence de l'antiquité, et du talent des hommes qui la secondèrent si heureusement dans ses goûts les plus nobles. En leur reconnaissant ce titre honorable, on suivra M. Raoul-Rochette qui a placé dans sa liste des artistes anciens tous ceux qu'il a connus désignés sur les monuments par les dénominations diverses que je viens de mentionner. Le nom d'Aphrodisius a échappé à ce savant ; et cependant il a cité l'inscription lyonnaise où nous le lisons (1). Mais il ne la connaissait que par Spon auquel il renvoie (2); et, comme je l'ai fait observer plus haut, ou plutôt, comme Spon l'a dit lui-même ailleurs (3), ce nom était alors caché en partie, ainsi que d'autres mots dont l'absence ne permettait pas de rétablir l'inscription.

Un autre monument lapidaire du Musée mentionne encore un habitant de notre ville qui travaillait aussi sur l'argent ; mais la nature de ses ouvrages, et par conséquent de sa profession, n'est point, à beaucoup près, aussi facile à préciser. Ce monument que M. Artaud fit placer au Palais-des-Arts (4), faisait partie, nous dit-il, de la collection des Génovéfains, et n'avait pas été publié (5). On conçoit aisément que le savant auteur de la lettre à M. Schorn n'en ait pas eu connaissance. Voici l'inscription, qui est incomplète, de la première ligne contenant D. M.

(1) *Lettre à M. Schorn*, p. 86.

(2) *Miscellan. erud. antiq.*, p. 219.

(3) *Recherche des antiq. de Lyon.*, p. 73.

(4) Sous le n° V.

(5) *Notice des inscriptions du Musée* : éd. de 1816, p. 9.

Digitized by Google

ET MEMORI . .
ÆTERNAE
O TP ITIO
ROMVLO
QVI VI. ANN. XXXV
DEFVNCT
ARTIS ARG
EXCLVSSOR
MARTINIA
LEA. CONIV.KA
RISSI. ET SIBI
P. C. ET. S. DI

Que la profession de POTITIVS ROMVLVS consistât en un travail quelconque sur l'argent, et qu'on doive ainsi le ranger dans cette classe nombreuse d'artistes dont j'ai fait mention plus haut (1), c'est ce dont on ne saurait douter, ce me semble, après avoir lu ces deux mots de son épitaphe : ARTIS ARG*entariæ*. Mais ces mots sembleraient ici être déterminés d'une manière plus spéciale dans leur acception par la qualification d'EXCLVSSOR, qui les suit et s'y rapporte évidemment ; et c'est précisément cette dernière expression qui rend une interprétation difficile, attendu qu'on ne la trouve pas, que je sache, chez les écrivains anciens, du moins avec la forme que nous lui voyons ici. M. Artaud, qui seul, jusqu'à ce jour s'était occupé de notre monument, rend en français les mots qui indiquent dans l'inscription la profession de Potitius par ceux de «batteur de monnaie(2).» Il n'a pas motivé sa traduction, à laquelle en tout cas, les expressions ARTIS ARG., qui supposent une industrie privée, me paraîtraient peu favorables. Je crois qu'on peut faire mieux, et j'espère être arrivé, non sans peine, je dois l'avouer, à la véritable, à la seule explication de ces termes techniques.

La dénomination d'*excusor*, dérivée d'*excudere*, était donnée par les Romains, comme celle de *vascularius*, à l'homme dont la profession

(1) *Sup.*, p. 336.
(2) *Notice des inscriptions du Musée.* p. 9

Digitized by Google

consistait à fabriquer des vases de métal. Je ne puis citer à l'appui de cette assertion qu'un seul passage des anciens, mais il est clair et précis. Grâce surtout au mot grec correspondant qu'il a mis à la suite. C'est cette phrase de Quintilien, écrivain dont la parole fait autorité : *Nam si quæram quæ sit materia statuarii, dicetur æs : si quæram quæ sit excusoris, id est, ejus fabricæ quam Græci* χαλκευτικήν *vocant, similiter æs esse respondeant. At-qui plurimum a statuis differunt vasa* (1). A cette première donnée, encore éloigné de notre objet, il faut en joindre une autre qui nous en approche davantage. Plus tard, on retrouve cette même expression appliquée spécialement aux artistes qui fabriquaient les vases d'argent, mais altérée d'une manière assez notable et changée en *exclusor* : c'est ce que nous apprend un passage de saint Augustin. Expliquant ces paroles du roi prophète, dans la Vulgate : *ut excludant eos qui probati sunt argento* (2), le grand évêque d'Hippone dit : *Unde et in arte argentaria exclusores vocantur, qui de confusione massæ, noverunt formam vasis exprimere* (3). Il exprime la même pensée dans un autre endroit et à peu près dans les mêmes termes (4); et Du Cange, qui a cité le premier de ces passages indique d'autres exemples de l'emploi du mot *exclusor*, à une époque postérieure (5).

Il résulte de ce rapprochement que les dénominations d'*excusor* et *exclusor* se donnaient assez indifféremment à ceux qui faisaient des vases en métal ; et c'est une raison pour admettre que, dans notre inscription, EXCLVSSOR a tout-à-fait le sens qu'aurait eu, qu'avait, du temps de Quintilien, le terme EXCVSSOR, ou EXCVSOR(6), terme plus exact peut-être, ou du moins plus rationnel. Ainsi Poti-

(1) *Orat. institut.*, II, 21.

(2) *Psalm.*, LXVII, 31.

(3) *Enarrat. in Psalm.*, LXVII, 39, *Op.*, tom. IV, col. 685.

(4) *Ibid.*, LIV, 22; col. 513.

(5) *Glossar. med. et inf. latinit.* ad voc. *Exclusor*.

(6) Je n'ai pas besoin de rendre raison du redoublement de la lettre SS; les exemples en sont trop nombreux : il n'est personne qui n'ait observé notamment l'usage fréquent de *caussa* pour *causa*.

Digitized by Google

tius exerçait le même art qu'Aphrodisius et tant d'autres : c'était aussi un *vascularius argentarius*. S'il est satisfaisant pour un lyonnais de signaler à l'attention des hommes qui s'occupent de ces études un nouveau nom d'artiste, appartenant à sa patrie, il ne l'est pas moins pour un antiquaire de retrouver sur un monument une nouvelle désignation de cette classe spéciale d'artistes, qu'on avait peu remarquée, je crois, dans un ouvrage d'un père de l'Eglise au Ve siècle.

C'est ici le lieu de mentionner une inscription recueillie autrefois par Spon (1) dans notre ville ; mais qui n'y est plus aujourd'hui, et dont la perte mérite d'autant plus de regrets qu'un examen attentif la rendrait peut-être plus intelligible pour nous qu'elle ne le paraît maintenant. La voici :

AVRELI LEONT.
QVI VIXIT ANN.
XVIII.M. VIII. D. V.
ARTIS CARACTE
...IARI ANTONIA
AMANDA MATER
INFELICISSIMA FIL
DULCISSIMO PIENTISSI
MO ET SIBI VIV
PONENDVM CVRAVIT
ET ASCIA DEDICAVIT.

Spon croit pouvoir reconnaître ici la dénomination technique usitée chez les Romains pour désigner spécialement ceux qui gravaient les inscriptions, profession libérale sans doute à raison des connaissances littéraires qu'elle devait exiger pour être exercée conve-

(1) *Miscellan. erud. antiquit.*, p. 220.

Digitized by Google

nablement, et qui pourrait, jusqu'à un certain point, donner droit au titre d'artiste. ARTEM CHARACTEARIAM, *ni fallor*, il disait, mais sans apporter aucun exemple analogue, trouvé chez les auteurs, ou sur les monuments de l'antiquité, *profiteri dicebantur, qui lapidum characteres sculpebant quorum magna erat necessitas, cum vix ullus Romano subditus imperio carere vellet epitaphio* (1). J'ai cité ailleurs cette inscription dans le sens du savant antiquaire lyonnais; et j'aimerais à pouvoir reconnaître à son interprétation, qui est au moins spécieuse, toute la certitude désirable en pareille matière : elle en ferait un monument fort curieux et unique. Mais elle a donné lieu, après lui, il faut bien le reconnaître, à des doutes qui ne sont pas, à beaucoup près, dénués de fondement.

Je possède un exemplaire annoté et précieux des *Miscellanea* de Spon, qui a appartenu à trois savants Hollandais. Il faisait partie, en dernier lieu, de la bibliothèque de Reuvens, à la vente de laquelle je l'ai acquis (2); il porte sur le titre cette signature : *Petri Burmanni secundi :* enfin, sur la garde blanche, on lit : *Notas ineditas Josephi Bimardi de la Bastie, viri eruditissimi, additis et suis, adscripsit Cl. Fr. Oudendorpius.* En marge de l'observation de Spon, que je viens de rapporter, j'y trouve cette note manuscrite : *Qui lapidi characteres incidebant Quadratarii. Legendum puto* BRACTE*arii* AVRIARI. BIM. L'assertion du baron de la Bastie est exacte dans sa partie positive, du moins elle est fondée sur un passage de notre saint Sidoine-Apollinaire. Envoyant à son neveu Secundus une inscription métrique à placer sur le tombeau de leur aïeul, qui venait d'être indignement profané, il disait de cette pièce de vers : *Quod peto, ut tabulæ quantulumcumque est, celeriter indatur. Sed vide ut vitium non faciat in marmore lapidicida : quod factum sive ab industria, seu per incuriam, mihi magis quam quadratario lividus lector adscribat* (3). Mais la dénomination de *quadratarius*, et celle aussi de *lapidicida* pourraient bien

(1) *Miscellan. erud. antiquit.*, p. 220.

(2) *Bibliotheca Reuvensiana*, p. 289, n° 354.

(3) *Epist.*, III, 12.

Digitized by Google

désigner en cet endroit, non l'artiste ou l'ouvrier, si l'on aime mieux, chargé spécialement de graver les inscriptions, mais simplement le marbrier à qui était confié le soin de fournir la pierre tumulaire, prête à être mise en place. C'est, en effet, dans ce sens que nous les voyons prises partout ailleurs.

Quand à la conjecture de Bimard, c'est-à-dire à la leçon qu'il propose, on pourrait l'appuyer aussi sur quelque chose de semblable qu'on lit sur une inscription de Gruter, COLLEGI || BRATTIARIORVM || INAVRATORVM (1), et sur une autre du Vatican, mentionnée, ce me semble, par le seul Visconti (2), AVRIFICES BRACTEARII. M. Raoul-Rochette, en citant ces deux monuments épigraphiques, indique aussi notre inscription lyonnaise, et pense, comme Bimard, qu'on doit lire BRACTE*ariæ* et non CARACTE*ariæ* (3). Ne pouvant aujourd'hui vérifier la leçon de Spon, que ce cippe a disparu dans cette copie qui paraîtrait fautive sous d'autres rapports (4), peut-être à cause du mauvais état où se trouvait ce monument, je dois laisser la question dans le doute : il me suffit d'en avoir constaté les termes.

On me permettra quelques observations sur les *bractearii*, dont la profession nous est bien moins connue par ses procédés et ses œuvres que par les inscriptions qui la mentionnent (5) : je ne sais si elle a été déterminée avec une entière exactitude. On les regarde assez généralement comme de simples doreurs ; et telle parait être en particulier l'opinion de M. Raoul-Rochette (6), qui rappelle, à cette occasion des statues dorées, et cite un endroit remarquable

(1) *Inscript. antiq.*, MLXXIV, 12.

(2) *Iscriz. del' museo Jenkins*, n° 5. *Opere Var.*, tom. I, p. 76.

(3) *Lettre à M. Schorn*, p. 56, not.

(4) Par exemple, la formule ASCIA DEDICAVIT, sans la préposition SVB, est tout-à-fait inusitée, et semble être une erreur de ce savant, si elle n'a pas été réellement commise par celui qui a gravé l'inscription sur la pierre

(5) Je n'en indiquerai qu'une donnée par Muratori (*Nov. thes.*, tom. II, p. CMLIV, 10), où sont nommmées un BRACTEARIVS, et une BRACTEARIA.

(6) *Lettre à M. Schorn*, p. 56, not. 3.

Digitized by Google

d'un des plus importants ouvrages de Paciaudi (1). Peut-être ce que dit le savant italien des παραπίταλοι et des ἐπίχρυσοι, chez les Grecs, prouverait peu pour la synonymie, chez les Latins, des dénominations *bractearii* et *inauratores*, quoique ces expressions se correspondent littéralement dans les deux langues ; néanmoins il ne saurait y avoir de doute pour les *bractearii* de l'inscription de Gruter qui sont appelés aussi *inauratores*. Mais ne semblerait-elle pas supposer en même temps que d'autres *bractearii* n'étaient point des *inauratores* ? Je serais porté à le croire, et à penser que les *bractearii* étaient ceux qui, à la manière des médailles d'une époque postérieure que les antiquaires appellent bractéates, frapppaient ou exécutaient au repoussé, divers ouvrages plus ou moins considérables en or ou en argent, des bijoux ornementés, des bas-reliefs de petites dimensions, etc. Ceux-ci étaient bien de véritables artistes, et nous sommes fondés à concevoir de leur habileté une haute opinion, d'après les échantillons assez nombreux encore qu'ils nous en ont laissés.

Le Musée possède encore un autre monument funéraire qui mérite d'être mentionné ici. C'est celui d'un Africain, d'un citoyen de Carthage, attiré sans doute dans les murs de *Lugdunum* par les avantages que son commerce florissant promettait alors aux étrangers, et qui lui amenaient de tous les points de l'Empire de nouveaux habitants, comme l'indiquent également bien d'autres inscriptions (2). Celui-ci fabriquait, ou travaillait le verre, substance qu'on employait alors à des usages plus nobles et plus variés qu'on ne le

(1) *Monumenta Peloponesia*, tom. II, p. 46.

(2) On reconnait sur nos marbres antiques un grand nombre de Grecs, assez désignés en cette qualité par la forme de leurs noms, et des habitants d'autres contrées plus expressément indiquées.

Digitized by Google

fait aujourd'hui. Voici l'épitaphe que fait lire ce monument (1) :

D. M.
ET. MEMORIAE .AETERNAE. IVL
I. ALEXSADRI. NATIONE. AFRI. CIVI
CARTHAGINESI. OMINI. OPTIMO. OPIF
ICI. ARTIS. VITRIAE. QVI. VIX. ANOS. LXX
MENSEN .V. DIES. XIII. SENE. VLLA
LESIONE .ANIMI .CVM. COIVGE
SVA. VIRGINIA. CVM. QVA. VIX
SIT. ANNIS. XXXXVIII. EX. QVA
CREAVIT. FILIO. III. ET. FILIAM
EX. QVIBVS. HIS. OMNIBVS. NE
POTES. VIDIT. ET. EOS. SVPEST
ITES. SIBI. RELIQVIT. HVNC
TVMVLVM. PONENDVM. CV
RAVERVNT. NVMONIA. BE
LLIA. VXSOR. ET. IVLIVS. AL
EXSIVS .FILIVS. ET IVLIVS. F
ELIX. FILIVS. ET. IVLIVS. GAL
LONIVS. FILIVS. ET. NVM
NIA. BELLIOSA. FILIA. IT
NEPOTES. EIVS. IVLIVS. AV
VS. IVLIVS. FELIX. IVLIVS
SANDER. IVLIVS. GALON
VS .LEONTIVS. IVLIVS
IVLIVS. FONTVS .... ER
DEDICAV (2).

(1) Au N° XVII dans la notice de M. Artaud, aujourd'hui au N° XIX.

(2) Millin et Artaud ont lu diversement les deux dernières lignes, dont la leçon est, en effet, très douteuse.

Digitized by Google

Cette inscription présente des fautes nombreuses et grossières, qui peuvent la faire attribuer à une époque de décadence : le nom même du défunt y est écrit incorrectement, ALEXSADER. Peut-être faut-il mettre de ce nombre les expressions ARTIS VITRIAE et supposer que ce dernier mot devrait être VITRARIAE, lequel, grammaticalement parlant, paraît plus rationnellement formé. Il est vrai qu'on ne le trouve ailleurs pas plus que le premier dans un sens adjectif; mais du moins nous le voyons employé substantivement pour désigner celui qui fabriquait le verre, dans ce passage de Sénèque, le seul, je pense, où on le rencontre, et qui offre quelque intérêt, parce qu'il constate le procédé de souffler le verre, comme le font les modernes : *Cuperem Posidonio aliquem vitrarium* (1) *ostendere, qui spiritu vitrum in habitus plurimos format, qui vix diligentia manuum effingerentur* (2).

Notre monument n'a point échappé à M. Raoul-Rochette, qui l'a trouvé dans plusieurs recueils (3). Ce savant pense que la dénomination d'OPIFEX ARTIS VITRIAE équivaut à celle de Ὑαλοίργος Ὑαλογλύφος qu'il croit devoir lire dans un passage vraisemblablement fautif d'un ancien scholiaste de Lucien, et il range ainsi *Julius Alexander* dans la classe des artistes qui exécutaient en pâtes de verre ces imitations de pierres gravées, objets de peu de valeur sans doute à l'époque où ils furent fabriqués en si grand nombre, mais qui pour nous ont presque le prix des véritables gemmes, à côté desquelles ils figurent dans les collections modernes (4).

Du moins, si l'on n'osait spécifier d'une manière aussi précise le genre de travail de cet habitant de *Lugdunum*, je crois qu'on n'aurait guère à craindre de trop s'aventurer, en lui accordant le titre honorable d'artiste, quoique l'épitaphe inscrite sur sa tombe par sa nombreuse famille ne lui ait donné que le titre plus modeste d'OPI-

(1) D'autres lisent *vitrearium*, ou *vitriarium*.

(2) *Epist.* XC.

(3) Donati, *Ad. Nov. thes. Murator. Supplem.* tom. II, 335, 2. — Millin, *Voyage dans les départ. du Midi*, tom. I, p. 508. — Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. II.. p. 265, n° 4299.

(4) *Lettre à M. Schorn*, p. 57.

Digitized by Google

FEX (1). Il nous manque une histoire du verre dans l'antiquité, ouvrage qui admettrait d'immenses détails, et serait d'un grand intérêt (2). Mais quand on se rappelle à quelle diversité d'usage le verre était employé chez les anciens, et quel prix on attachait à certaines productions de l'art du verrier, quand on voit des vases et autres objets de cette matière, ornés de peintures coloriées ou dorées, d'autres encore chargés de bas-reliefs, et formant de véritables camées, on en sait assez pour apprécier le talent de ceux qui exécutaient de pareils ouvrages, et pour juger que dans le nombre de ces *vitrarii* il existait des artistes distingués.

Quoique ce qui concerne les arts et les artistes dans notre antique cité soit l'objet principal de cette notice, je crois devoir arrêter encore un instant mes lecteurs sur une particularité de l'inscription que j'examine, l'épithète de VIRGINIA donnée ici à NVMONIA BELLIA, femme de notre Alexandre. Je ne vois guère qu'on puisse trouver cette expression dans les auteurs anciens, mais on la rencontre bien qu'assez rarement dans les inscriptions, écrite tantôt VIRGINIA, comme dans celle-ci, tantôt VIRGINEA, ce qui semble plus régulier (3). Cette qualification paraît avoir été donnée ainsi par un mari à la femme qu'il avait épousée vierge, c'est-à-dire dont il était le premier époux. On rencontre également celle de VIRGINIVS donnée à un homme par son épouse (4) : elle paraît avoir une signification analogue, du moins par rapport à la femme, c'est-à-dire qu'elle l'applique à son premier mari, à celui qu'elle avait épousé

(1) Quoique les mots *artifex* et *opifex* différassent dans leur signification rigoureuse, ils paraissent avoir été souvent confondus dans l'usage commun.

(2) On peut trouver bien des détails intéressants sur le verre des anciens dans les ouvrages suivants : Abat, *Amusements philosophiques sur diverses parties des sciences*. Amsterdam, 1763, in-8°. — Bossi, *Observations sur le Vase que l'on conservait à Gênes sous le nom de* Sacro Catino, Turin, 1807, in-8°. —Boudet, *Notice historique sur l'art de la verrerie né en Egypte*; dans la *Description de l'Egypte*, édit. de Panckouke, tom. IX, p. 213-259.

(3) Gruter, *Inscript. antiq.* DCCCCXXXII, 8. — Fabretti, *Inscript. domest.*, p. 31, LX.—Muratori, *Nov. thes.*, tom. III, p. MCDXI, 10.

(4) Gruter, MLX. 4.—Muratori, tom. III, p. DCCCXV, 1.—Orelli, *Inscript. lat. sel.*, tom. I, p. 424, n° 2439.

Digitized by Google

étant vierge. L'expression VIRGINIA répond ici complètement à celle d'VNIVIRA ou VNIVIRIA que l'on trouve dans des inscriptions des bas temps (1), et quelquefois aussi chez les écrivains de cette époque, notamment chez les auteurs ecclésiastiques (2).

M. Raoul-Rochette a nommé parmi les artistes un CLARIANUS, fabricant de vases et autres objets en argile, sur lesquels on trouve son nom (3). Millin l'a indiqué sur des fragments de vases à Carpentras (4), mais il ne dit pas si c'était de ces vases en terre rouge avec une belle couverte, et ornés de bas-reliefs, qui assureraient à leur auteur le titre mérité d'artiste : M. Raoul-Rochette me semble avoir supposé quelque chose de ce genre (5). M. Artaud dit avoir lu ce nom dans des parties de la France fort distantes entr'elles : à Lyon, à Vienne, à Vaison, à Carpentras, à Avignon, et même à Aix en Savoie (6). Je l'ai observé également dans la Bresse, à Belley, à Champagne, simple chef-lieu de canton de cet arrondissement, où l'on trouve de nombreux débris d'antiquités romaines (7). C'est à Lyon surtout qu'on le rencontre plus fréquemment : et l'on peut supposer que dans cette ville était le principal établissement de son industrie, fort étendue, du reste, si l'on peut en juger par les indications que j'ai données. Mais je ne puis dire avoir vu de lui aucun ouvrage décoré de figures, ou autres ornements en relief : je n'en connais que des tuiles communes, des tuyaux de conduite pour les eaux, ou de cha-

(1) Gruter, CCCVII, 3; DCCXLVIII, 4, etc.

(2) Paradin (*Mém. de l'Hist. de Lyon*, vers la fin), et Spon après lui (*Recherche des antiq. de Lyon*, p. 56) ont rapporté une inscription qui était autrefois à la Guillotière, où on lisait : EVTYCHIANI FILI || DVLCISSIMI ET PIENTISSIMI || REVERENTISSIMIQVE VERGINI (*sic*) etc. Cette dernière qualification donnée à un homme me paraît fort rare, sur les monuments profanes.

(3) *Voyage dans les départ. du Midi*, tom. IV, p. 114.

(4) *Lettre à M. Schorn*, p. 63.

(5) *Loc. laud.*

(6) *Notice des inscriptions du Musée*, édit. de 1816, p. 66.

(7) Quand je publierai les notices que je prépare sur les antiquités romaines du département de l'Ain, je ferai connaître divers objets ou fragments curieux trouvés dans cette localité, et dont plusieurs sont en ma possession.

Digitized by Google

leur pour les appartements, et de grands carreaux comme celui que l'on voit au Musée lapidaire de Lyon (1), où est inscrit diagonalement le nom de CLARIANUS. On voit au même Musée un carreau semblable portant empreint de la même manière celui de CLARIA NVMADA (2). Il provient d'anciennes constructions romaines conservées dans les fondations de l'église de Saint-Romain. Ce nom, qu'on rencontre bien plus rarement, a trop d'analogie avec le précédent pour qu'il ne soit pas fort naturel de supposer que *Claria Numada* était de la famille de *Clarianus*, et qu'elle le précéda ou le suivit dans la conduite du même établissement industriel.

Le grand nombre d'objets en terre cuite, avec ou sans couverte, et plus ou moins ornés, lampes, vases, tuiles, etc., que l'on a trouvés dans notre ville, fourniraient une longue suite de noms, parmi lesquels, sans doute, plus d'un pourrait être associé à la qualification d'artiste. Ce travail, lors même que j'y serais préparé, serait trop long pour les bornes de cet article (3). Je me contenterai en le terminant de placer ici deux indications qui ne sont pas sans intérêt.

On sait assez que les noms de potiers, et d'autres ouvriers ou artistes qui travaillaient l'argile, étaient imprimés sur cette matière lorsqu'elle était encore molle à l'aide d'un cachet ordinairement en bronze. Les personnes qui s'occupent d'archéologie savent aussi qu'un assez grand nombre de ces cachets nous a été conservé, et que plusieurs ont été publiés par les écrivains modernes à qui nous devons des recueils de monuments, Caylus, Grivaud de la Vincelle, etc. Je possède un de ces sceaux de forme quadrangulaire allongée, comme ils le sont pour la plupart, et que je crois avoir été

(1) Sous le n° XLVI.

(2) Sous le n° XLIII.

(3) Feu M. Artaud avait recueilli beaucoup de ces noms pour l'ouvrage qu'il comptait publier sur la céramique des anciens. Je pense que ce travail existe dans la bibliothèque de notre Académie de Lyon, à laquelle il a légué ses livres et ses manuscrits. Le temps me manque pour m'en assurer aujourd'hui.

Digitized by Google

trouvé à Lyon ou aux alentours : son empreinte fait lire les noms de

C. CINCI
APOLLONI

Une petite figurine en terre cuite, trouvée à Belley, et que je possède également, fait lire un autre nom auquel on peut joindre avec plus d'assurance le titre d'artiste, quoique cette production de la plastique dans les Gaules, ne soit qu'un ouvrage d'un dessin et d'une exécution des plus médiocres. C'est un homme nu, assis, tenant sa jambe posée sur le genou droit : la tête manque ainsi que le pied gauche et une portion de l'avant-bras du côté droit : sur la cuisse gauche est empreint le nom de PISTILLVS. Ce nom est déjà connu sur des vases et autres objets de même matière (1), et je l'ai rencontré notamment à Lyon. On peut donc en grossir la liste des anciens artistes de notre ville. Elle n'est pas jusqu'ici fort considérable. Mais si on en excepte Rome, et les parties de l'Italie ou de la Grèce dont le sol est encore une mine inépuisable de débris antiques, peu de villes peut-être pourraient en montrer autant.

H. Greppo.

(1) Grivaud, *Antiquités recueillies dans les jardins du palais du sénat*, p. 158.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LA

QUESTION D'ORIENT.

On a tant écrit et tant parlé déjà sur la question d'Orient, qu'en vérité il y a témérité peut-être à prendre encore la parole sur cette question si grave : cependant malgré la polémique variée qui a eu lieu, il m'a semblé qu'il y avait encore quelque chose à dire ; et, sans avoir la prétention de présenter tout ce complément utile, j'ai voulu essayer d'augmenter de quelques indications nouvelles l'instruction de cette affaire qui chaque jour acquiert un intérêt plus puissant.

Les lignes qui suivent cette introduction ont été écrites pendant le mois de février de l'année 1840, alors que la question d'Orient, agitée à la tribune française, préoccupait déjà tous les esprits. On discutait à cette époque sur les alliances que devait préférer la France pour conduire à bien la solution

Digitized by Google

de cette affaire. De beaux discours furent prononcés, diverses opinions furent éloquemment développées ; mais pendant que ces somptueuses dépenses de paroles étaient prodiguées à Paris, les cours du Nord concluaient à Londres, et en dehors de toute participation de la France , injurieusement laissée à l'écart , un traité perfide qui apportait les complications les plus graves dans cette question déjà si compliquée.

Cependant si ces faits nouveaux ont modifié l'aspect spécial et la position temporaire de cette affaire, ils n'ont rien pu changer aux principes qui semblent devoir régler sa solution. La politique française a une voie tracée dont elle ne pourrait s'écarter sans danger. Cette vérité devient de jour en jour plus évidente; et c'est peut-être pour avoir négligé d'en rechercher l'application qu'on se trouve engagé dans les embarras qui excitent à si juste titre l'anxiété du pays. Je m'étais occupé de rechercher quelle politique était la plus conforme aux intérêts véritables de notre France ; c'est le résultat de cette étude que je présente ici. Ce travail est encore opportun aujourd'hui, quoique fait déjà depuis six mois; il ne peut y avoir en effet que deux manières de l'apprécier , ou les opinions qu'il développe sont erronées ou elles ne le sont pas. Dans le premier cas , peu importait qu'elles fussent publiées plus tôt ou plus tard; dans le second cas, leur publication peut encore être utile puisque les avis qu'elles développent pourraient recevoir, même à présent, quelque application.

I.

Un auteur a récemment écrit que Constantinople est appelée à devenir la capitale de l'univers : une opinion aussi absolue est fort contestable ; mais , pour le moment , il est vrai de dire que la possession de Constantinople agite tout le vieux monde et peut devenir l'occasion et la cause de consi-

Digitized by Google

dérables changements dans l'organisation, peut-être même dans l'existence, des empires qui le composent.

Il importe peu que le croissant ou la croix grecque domine à Constantinople ; ou plutôt, au seul point de vue de la civilisation, on doit préférer que la domination russe remplace la domination des califes ; car si elles sont aussi despotiques l'une que l'autre, la première, du moins, n'est pas sous le joug écrasant du fanatisme religieux, et le temps semble plus prochain où elle sera forcément entraînée dans la voie des progrès et des émancipations. Ce qui importe surtout, c'est que le colosse russe, athlète puissant, mais heureusement engourdi encore, ne puisse acquérir une surabondance de vitalité qui, en l'absence de contrepoids modérateurs, le rendrait dangereux pour le repos du monde; ce qui importe, c'est que l'Angleterre ne puisse ranimer ses forces débilitées pour en faire, selon son habitude, un usage égoïste à son profit exclusif.

Il est de l'intérêt de la France, comme de toutes les puissances de premier ordre, de s'occuper avec une attention approfondie et continue des diverses tentatives de la Russie pour s'emparer de Constantinople que depuis si longtemps elle ambitionne, et de l'Angleterre pour retirer tout le profit possible du consentement qu'elle voudra bien accorder à l'asservissement de l'empire turc.

Pour bien se rendre compte des intérêts réels de la France et de la marche que doit suivre sa politique dans cette affaire, il faut d'abord examiner la position relative, les besoins, l'organisation même des peuples qui s'y trouvent engagés.

Ces peuples sont : d'une part, la Russie, la France et l'Angleterre ; et d'autre part, la Turquie et ses dépendances. La Russie veut Constantinople ; la France et l'Angleterre désirent et espèrent profiter de l'ambition russe pour établir irrévocablement, au détriment l'une de l'autre, leur domination sur la Syrie et sur l'Egypte. Pour ces trois lutteurs le succès est une question presque vitale.

Digitized by Google

Pour la Russie, il s'agit d'établir son empire entre l'Océan glacial et la Méditerranée pour dominer sur les mers ; il s'agit de s'asseoir sur Constantinople, d'où, fascinant l'Afrique de son regard, elle pourrait étendre une main sur l'Europe et l'autre sur l'Asie. Il s'agit enfin, et cette vaine considération est plus puissante qu'on ne pense sur l'esprit de l'aristocratie russe, il s'agit d'échanger les neiges et le climat glacé de la Newa contre le soleil et le beau ciel du Bosphore, et d'acquérir une vie douce et riche de bien-être en remplacement d'une existence à demi barbare, reléguée aux confins du monde et pleine de privations et d'apreté.

Pour l'Angleterre, il s'agit d'obtenir la réalisation du dessein, qu'elle entretient depuis si longtemps, de prédominer en Egypte et en Syrie. On comprend, en effet, que cette suprématie lui permettrait d'établir, au travers de ces contrées, un canal ou un chemin de fer capable de rendre plus prompt, moins coûteux et plus facile le voyage de Londres à Calcutta. La propriété exclusive d'une voie de communication aussi précieuse assurerait pour toujours à l'Angleterre la conservation et la prospérité de ses riches possessions d'Asie. La Méditerranée, alors, ne pourrait plus devenir un lac français ; et le peuple marchand, non seulement conserverait tous ses consommateurs actuels, mais encore, par sa prépondérance augmentée, en acquerrait immanquablement de nouveaux. Or, pour l'Angleterre, c'est le point important, c'est la règle politique invariable de rechercher par tous les moyens possibles l'écoulement de ses produits industriels, dont, depuis longues années, la masse dépasse démesurément les besoins de la consommation nationale. Tous les gouvernements qui se sont succédés dans ce pays ont agi sous l'influence de ce principe, dont la fameuse balle de laine sur laquelle siège le président des communes est le symbole. Tout se réunit donc pour rendre l'Angleterre disposée à transiger avec la Russie et pour la décider à lui abandonner Constantinople, pourvu qu'elle puisse prendre l'Egypte et la Syrie en retour.

Digitized by Google

La France a les mêmes intérêts que la Grande-Bretagne, mais sa position est meilleure. Le commerce français, plus concentré que celui de l'Angleterre, est par cette raison même plus abrité contre l'influence des événements de la politique extérieure. La France trouve dans le chiffre élevé de sa population agglomérée des consommateurs actifs et incessants pour ses produits ; tandisque l'Angleterre a l'habitude et le besoin de rechercher dans ses populeuses colonies, ou chez les nations étrangères, les consommateurs capables de favoriser l'écoulement du trop plein toujours renaissant de ses manufactures. Il résulte de cette différence entre l'actuelle organisation commerciale des deux pays, que la France possède, de plus que l'Angleterre, une liberté d'action et une indépendance qui lui forment un réel avantage. Cependant, quoique pour le présent le commerce extérieur de la France soit moins considérable que celui de l'Angleterre, ce n'est pas une raison pour que la politique française adopte un systéme d'indifférence et de *laisser faire* vis-à-vis de la politique britannique. Si le commerce extérieur de la France est peu important encore, il est cependant entré depuis plusieurs années dans une voie de développements et de succès qui donnent le droit d'espérer le plus brillant avenir. Il est donc d'une extrême importance de pourvoir avec attention et persévérance aux intérêts de ce commerce qui promet un nouvel élément de prospérité au pays. Parmi les moyens capables de réaliser ce désirable résultat figurent, sans aucun doute, au premier rang le patronage sur l'Egypte et sur la Syrie, et la suprématie sur la Méditerranée.

Ainsi, autant il est naturel à la Russie d'appliquer toute son ambition à la conquête de Constantinople, autant il est important pour la France, comme pour l'Angleterre, de dominer sur l'Egypte et sur la Syrie ; car de ce patronage dépend pour ainsi dire le monopole de la Méditerranée, et peut-être même aussi le monopole du commerce des Indes-Orientales.

Telle est la position des trois principaux acteurs du drame

Digitized by Google

dont le dénouement, depuis si longtemps suspendu, semble enfin près de se réaliser.

Quant à l'empire turc, dont l'organisation mal conçue ne pouvait espérer une longue durée, son sort depuis longtemps prévu, sera meilleur alors qu'il sera fixé. Les amis de l'humanité devront même applaudir aux événements qui remettront à des mains plus fortes, plus fermes et plus instruites la direction de ces provinces à moitié soumises et à moitié barbares, trop souvent gouvernées par les vices, par l'ignorance et par la cruauté.

Au point où en sont venues les choses, le sort de Constantinople semble donc être désigné ; et les provinces turques en sont réduites à s'inquiéter seulement de savoir de quelle nation désormais elles feront partie. Cette attente ne doit rien avoir de cruel pour elles ; car, en toute hypothèse, elles ne sauraient perdre à changer de maîtres, et le patriotisme est une vertu trop incompatible avec l'esclavage qui les opprime pour qu'on puisse redouter de froisser leur nationalité. Les dispositions naturelles des lieux, les mœurs et les usages des populations devront d'ailleurs concourir avec les considérations politiques pour décider ces questions importantes.

Après cet aperçu préliminaire, il faut rechercher quelle est la politique qu'il convient à la France de suivre, et quels avantages elle doit obtenir dans la solution inévitablement prochaine de la question d'Orient.

II.

Trois partis se présentent : maintenir le *statu quo* pour Constantinople et s'allier avec l'Angleterre ou avec l'Allemagne pour réaliser cette volonté ; ou consentir un démembrement de la Turquie et s'allier avec la Russie pour obtenir de cette alliance des avantages capables de compenser cette concession ; ou enfin s'opposer seul à l'envahissement de Cons-

Digitized by Google

tantinople par la Russie et à l'établissement simultané de l'Angleterre en Syrie et en Egypte.

Ce qui a été dit ci-dessus sur la position respective et sur les intérêts des puissances européennes engagées dans la grande question d'Orient semble suffisant pour démontrer que l'alliance anglaise ne saurait convenir à la France. L'alliance germanique ne pourrait à aucun titre mériter la préférence. Examinons cependant quels avantages la France devrait demander et pourrait obtenir de l'un ou de l'autre de ces deux partis.

Les Anglais sont un peuple marchand dont toute la politique a toujours été, et sera probablement toujours, la recherche des moyens de favoriser les développements et la prospérité de son commerce. Lors même que les faits historiques ne donneraient pas les preuves de la vérité de cette définition, on en reconnaîtrait l'exactitude par le seul examen de l'organisation politico-sociale de l'Angleterre.

Dans ce pays, en effet, deux aristocraties prédominent, s'appuyant mutuellement l'une sur l'autre pour conserver les monopoles qu'elles se sont attribuées. D'une part s'élève la puissance nobiliaire avec l'orgueil ordinaire à cette caste, avec des priviléges et des droits soigneusement défendus et conservés depuis les temps féodaux; et d'autre part se dresse la puissance financière et mercantile avec la morgue et l'infatuation que peuvent donner beaucoup d'or et d'ambition. Ces deux pouvoirs, unis par un intérêt commun pour s'assurer la paisible continuation de leur bien-être, sentent trop combien ils sont utiles l'un à l'autre pour essayer jamais de se nuire. Aussi les nobles favorisent-ils le commerce par égard pour l'aristocratie de l'or, et les marchands, par une réciprocité calculée, laissent-ils en paix les priviléges de leurs très-hauts alliés. Les uns sentent, en effet, que si le commerce cessait d'offrir de bonnes chances, les hommes qui s'y livrent et qui ne pourraient plus trouver à s'y enrichir, et leurs nombreux clients désormais sans emploi, réclameraient contre le monopole de la proprié-

Digitized by Google

té territoriale, contre l'abus des substitutions et des majorats, et demanderaient à grands cris une réforme sociale. Les autres comprennent que si les nobles perdaient leur position exceptionnelle, sur laquelle s'appuie l'organisation spéciale qui sert de base à la prospérité du commerce anglais, les capitaux, plus divisés, seraient moins disposés à favoriser les grandes entreprises industrielles ; les terres morcellées et mieux cultivées feraient naître à l'intérieur un producteur rival dont l'exploitation leur échapperait; et la richesse, enfin, plus également et plus généralement répandue, créerait une concurrence dangereuse, tandis que, par sa diffusion même, elle rendrait plus difficile les grandes et hardies spéculations dont le succès repose sur l'affluence et sur la centralisation des capitaux.

Malheureusement, au point de vue politique, les deux castes dont je viens d'esquisser rapidement le portrait doivent être considérées comme formant seules la nation anglaise officielle; car en ce moment cette nation est tellement organisée que les autres classes, réduites à un rôle purement passif, ne comptent dans l'état que pour l'impôt qu'elles lui paient, et sont comme des mineurs incapables qui ne peuvent obtenir leur émancipation.

L'Angleterre a donc pour unique politique de favoriser son commerce ; et comme la France, facilitée par vingt années de paix, menace de lui enlever ses anciens consommateurs et de partager avec elle l'empire des mers si non même d'y dominer à son exclusion, il y a entre ces deux pays une similitude d'intérêts et une rivalité permanente qui forment un empêchement insurmontable à ce qu'il y ait jamais entr'eux alliance réelle et loyale.

Ce n'est pas que la France, oubliant sa générosité ordinaire, voulût jamais donner un baiser de traître. Le passé offre la preuve du chevaleresque respect qu'elle a montré dans tous les temps pour sa parole ; mais le passé offre la preuve aussi que jamais l'Angleterre ne s'est fait scrupule de violer ses en-

Digitized by Google

gagements et d'enfreindre tous les principes reconnus de droit politique et international lorsqu'elle a pu trouver dans de tels actes le moindre intérêt.

Une alliance avec l'Angleterre serait donc inévitablement un marché de fripon à dupe. Un tel pacte aurait pour but et probablement pour résultat d'inspirer une fausse sécurité et une funeste inertie à la France pendant que, au détriment de sa trop confiante rivale, l'Angleterre traiterait à son aise et dans son intérêt exclusif avec la Russie.

Il serait, d'ailleurs, difficile qu'un traité d'alliance entre l'Angleterre et la France put offrir à cette dernière des avantages capables de satisfaire aux justes exigences de ses intérêts.

Pour prix de cette tutelle de la Syrie et de l'Egypte, objet constant de son ambition calculée, ce ne serait pas assez que l'Angleterre consentît à ce que la France reprît ses limites naturelles sur les Alpes et sur le Rhin, ce ne serait pas assez qu'elle cédât à la France Jersey, Guernesey, Gibraltar, Corfou, les îles de France et de Ceylan et la terre de Van-Diemen ; les parts seraient encore inégales.

Et cependant, énoncer les conditions d'un tel traité c'est dire que sa réalisation serait impossible, quoiqu'il reposât sur des bases justes en apparence, puisque chacune des parties contractantes obtiendrait des agrandissements à peu près égaux. L'impossibilité ne proviendrait pas de la nature des choses, mais de la nature des personnes. L'Angleterre, en effet, n'a pas coutume d'abandonner ce qu'elle tient. *Prendre toujours, rendre jamais*, telle semble être sa devise. Et d'ailleurs la France aurait plus à perdre qu'à gagner à un tel arrangement, car la tutelle de l'Egypte et de la Syrie et les immenses conséquences qui en dérivent doivent être une puissante source de prospérité pour le peuple qui les obtiendra.

La Syrie et l'Egypte sont destinées à devenir l'une ou l'autre, et même toutes les deux peut-être, la grande route de l'Europe aux Indes-Orientales. C'est à ce titre que la possession, ou, ce qui est identique, le patronage de ces contrées, est l'objet

Digitized by Google

simultané de l'ambition de l'Angleterre et de la France qui ont également besoin de réaliser cette ambition pour assurer leur avenir.

On a vu quels avantages l'Angleterre obtiendrait de la possession de cette voie nouvelle, qui lui éviterait le long et dangereux détour par de là le Cap de Bonne Espérance pour ses voyages aux Indes-Orientales. Il serait inutile de revenir sur ce point dont la vérité n'a pas besoin d'être démontrée; mais il est nécessaire peut-être, pour faciliter l'exacte appréciation des faits, de préciser combien les intérêts de la France sont gravement engagés dans cette subdivision importante de la question d'Orient.

Il fut un temps, et il y a cent ans à peine, nous possédions dans l'Inde une influence révérée, de riches établissements et un commerce considérable et prospère. Une complication de circonstances funestes commença la ruine de nos établissements et de notre influence, les intrigues et les violences britanniques achevèrent l'œuvre; et enfin les comptoirs français, réduits au nombre le plus minime et au rôle le plus secondaire, laissèrent le champ libre à leurs heureux rivaux. Depuis ce moment fatal, l'Angleterre règne sur l'Inde en maîtresse presque absolue.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher quelles justes espérances la France pourrait concevoir de participer un jour à cette domination précieuse sur les contrées indiennes, ou du moins, ce qui serait plus rationnel et plus conforme aux principes de la politique française régénérée, d'établir un commerce réciproquement avantageux avec ces provinces affranchies du joug britannique. Il faut seulement examiner quel coup fatal éprouverait la France, si l'Angleterre ajoutait au monopole des Indes le monopole des chemins nouveaux conduisant à ces contrées.

Il est évident que l'ambition anglaise ne se contenterait pas de posséder seulement, dans la Syrie et dans l'Egypte, les lignes utiles pour l'établissement des deux routes qui lui sont

Digitized by Google

si nécessaires. Elle rechercherait bien vite, selon son habitude, à dominer exclusivement chez ses hôtes, à les asservir à ses insatiables manufactures, et à monopoliser leur exploitation.

On comprend tout ce qu'une telle complication aurait de défavorable pour la France; et cependant, la politique habile de l'Angleterre ne se bornerait pas à porter seulement ces coups funestes à notre commerce extérieur, elle chercherait encore à détruire notre commerce de transit, cette branche si importante de la prospérité de notre pays. Elle ne serait que trop bien secondée dans l'exécution de ce désastreux projet par l'arrangement naturel des faits, qui déjà tendent malheureusement à se coordonner avec l'organisation nouvelle qu'elle tenterait d'établir.

Il arrive en effet que, pendant les déplorables hésitations qui entravent en France l'exécution des chemins de fer, les gouvernements de l'Allemagne et de l'Italie, plus habiles et mieux inspirés, couvrent ces contrées de rail-ways, et appellent ainsi au détriment de la France, les marchandises dont le transit s'opère par ce pays. Trieste et Venise forment la tête d'un enchaînement dn chemins de fer, de fleuves faciles et de canaux, qui desservent la Suisse, l'Allemagne et la Belgique, et pourront bientôt conduire jusques dans les ports de la mer Germanique les marchandises destinées au commerce anglais.

En présence d'un tel avenir, si la France restait indifférente et inactive, elle compromettrait de la manière la plus déplorable sa prospérité commerciale, et la propondérance de sa nationalité. Car lors même que, se hâtant de compenser le temps perdu, elle se couvrirait à son tour de chemins de fer, de manière à rivaliser avec ses nouveaux concurrents, elle devrait désespérer de recouvrer ses avantages. N'est-il pas évident, en effet, que si, au détriment de la France, l'Angleterre possédait les grandes routes de l'Inde, elle saurait assez habilement exploiter les sympathies et le sentiment d'intérêt personnel de nos voisins du nord, pour les déterminer à pro-

Digitized by Google

fiter eux-mêmes, et à notre exclusion, des bénéfices d'un transit pour lequel ils seraient tout organisés. Nous pouvons cependant nous conserver encore ces bénéfices plus précieux par leurs riches conséquences que par leur chiffre matériel. Mais, pour atteindre à ce désirable résultat, il faut nous doter à grande hâte d'un réseau de chemins de fer, il faut surtout nous assurer la suprématie de la Syrie et de l'Egypte ; car, maîtres des clés de cette nouvelle route des Indes, nous pourrons mettre à la permission de la parcourir, des conditions qui assurent notre prospérité.

Si nous ne pourvoyons au plutôt au double besoin qui vient d'être signalé, nous nous exposons aux plus funestes désastres, nous devons craindre pour notre avenir commercial et pour la prospérité de nos manufactures. Supplantés peut-être sur les principaux marchés du vieux monde, déshérités de notre commerce de transit, si fertile en avantages accessoires, nous verrons péricliter notre marine et décheoir notre influence politique. Marseille, détrônée par Trieste, verra tomber de ses mains le sceptre de la Méditerranée ; et, pour reconquérir les avantages si maladroitement perdus, il faudra probablement prodiguer le sang et l'or de la France, et traverser les angoisses des guerres longues et cruelles.

A Dieu ne plaise que le tableau désastreux, mais véridique, qui vient d'être tracé, vienne jamais à se réaliser. Cette funeste possibilité deviendrait cependant imminente si la France, entraînée par l'attrait de quelques agrandissements territoriaux, utiles, il est vrai, au complément de son organisation politique, mais qu'elle sera toujours maîtresse de conquérir, accordait à l'Angleterre la possession de la Syrie et de l'Egypte.

Il serait donc inutile de rechercher l'alliance anglaise, parce qu'il ne saurait y avoir d'alliance réelle et durable entre deux rivaux, poursuivant avec une égale ardeur une proie de laquelle dépend pour ainsi dire la prospérité de chacun d'eux et qui ne pourrait être partagée.

Digitized by Google

Quant à l'alliance germanique, elle serait impossible et sans avantages. L'Allemagne est entraînée, par sa position et par son organisation même, à suivre le parti des Anglais ou des Russes; et quoique cette puissance soit intéressée dans la question d'Orient, la nullité presque absolue de sa marine rendrait sa coopération et son appui sans valeur dans le cas d'une collision dont le champ de bataille serait principalement la mer. Puis, enfin, l'Allemagne ne saurait nous offrir aucune des satisfactions que notre intérêt réclame, puisque, enrichie de nos dépouilles, elle ne pourrait faire en notre faveur aucune concession qui ne fût pour elle une perte réelle, sans espoir de dédommagement. Il ne faut donc pas même penser à chercher des alliances de l'autre côté du Rhin. Le flegme germanique, absorbé par l'intérêt du moment, s'obstine d'ailleurs malhabilement à faire face à la France, sans s'apercevoir que la Russie s'avance cauteleusement par derrière et menace son avenir et sa nationalité.

Ainsi, point d'alliance avec l'Angleterre et point d'alliance avec l'Allemagne pour notre France. Et, d'ailleurs, des alliances contractées pour maintenir dans le *statu quo* la vitalité de la Turquie, ne pourraient manquer d'avoir des résultats désavantageux à notre pays.

La politique du *statu quo* semble inspirée par cet égoïsme insoucieux qui veut jouir du présent et qui renvoie au lendemain le soin des affaires sérieuses. Cette politique a pour seul objet un ajournement sans motifs rationnels, et sans avantages possibles. Sous l'abri trompeur de ce système, la France s'endormirait dans un repos funeste pour être douloureusement réveillée, tôt ou tard, par les hourrahs des Russes célébrant leur entrée à Constantinople, ou par les cris de joie de l'Angleterre devenue maîtresse de la Syrie et de l'Egypte!

Et cependant cette somnolence fatale ne serait pas une quiétude parfaite; des tressaillements pénibles et fatigants viendraient souvent l'agiter, et énerveraient par des efforts stériles

Digitized by Google

les forces nationales dont l'énergie complète serait si précieuse au moment décisif du réveil.

Maintenir le *statu quo* n'est-ce pas vouloir continuer dans un avenir indéfini un état de choses qui, chaque jour, devient plus inquiétant; n'est-ce pas vouloir s'exposer, à des époques de plus en plus rapprochées, à la funeste influence de crises politiques pleines de dangers et de dommages; n'est-ce pas laisser bénévolement à nos rivaux la faculté de choisir l'occasion la plus favorable pour l'accomplissement de leurs desseins, si contraires à notre véritable intérêt ; n'est-ce pas nous condamner à une perpétuelle observation armée, système ruineux, mais indispensable si nous voulons diriger les événements au lieu d'être maîtrisés par eux, si nous voulons éviter d'être surpris à l'improviste par des catastrophes capables de compromettre notre avenir; n'est-ce pas, enfin, nous livrer aux préoccupations d'une anxiété permanente également nuisible aux intérêts matériels et aux intérêts moraux du pays ? Les faits passés et ceux qui chaque jour surgissent démontrent combien est exacte cette énumération rapide des déplorables effets de la politique *expectante*. Et où conduiraient tant d'efforts, tant de soins, tant d'onéreux sacrifices ? à revenir précisément au point où nous sommes, sauf que nous aurions fatigué nos forces pendant le parcours inutile du cercle dans lequel nous nous serions malhabilement renfermés, sauf que nous aurions perdu le secours précieux des circonstances actuelles, sauf enfin que nous aurions niaisement permis à nos rivaux de refaire leur jeu alors que nous sommes certains de pouvoir gagner la partie engagée.

Laissons donc de côté ce système pusillamine qui n'ose regarder le danger en face et qui voudrait en vain se reposer derrière des illusions dont l'inanité est évidente. Repoussons le maintien trompeur d'un *statu quo* dangereux, et sachons prendre un parti décisif.

Ce parti, l'alliance anglaise, pas plus que l'alliance germanique, ne saurait nous l'offrir. Ces alliances ne conviennent

Digitized by Google

pas à la France, non-seulement parce qu'elles ne pourraient lui donner aucun avantage; mais encore parce qu'elles auraient pour résultat nécessaire de continuer un état anormal, dépourvu de toute possibilité d'existence plus prolongée, et tout-à-fait contraire aux intérêts bien entendus de notre pays.

Examinons maintenant si l'alliance Russe aurait plus de titres à être préférée.

III.

Les intérêts de la Russie et ceux de la France sont jusqu'aprésent dissemblables, c'est-à-dire que leur satisfaction peut simultanément s'accomplir sans qu'aucune de ces deux nations ait à se plaindre d'avoir perdu des ses avantages.

La Russie veut posséder Constantinople ; depuis longtemps sa politique tend à ce but, et l'on a vu que le jour où elle doit l'atteindre semble arrivé.

Il importe peu à la France que cette inévitable éventualité se réalise plus tôt ou plus tard, pourvu qu'elle obtienne en même temps des avantages qui lui offrent à la fois une compensation pour sa tolérance et pour son acquiescement, et une garantie solide pour son avenir.

J'ai déjà fait pressentir, à propos de l'alliance anglaise, quels devraient être quelques-uns de ces avantages, leur concession serait sans doute facilement consentie par la Russie qui même, pour obtenir l'agrandissement que depuis si longtemps elle ambitionne, accéderait probablement avec empressement à quelques autres conditions accessoires, complément utile de cette importante transaction.

Après avoir ainsi reconnu que la Russie et la France ont intérêt à s'allier l'une avec l'autre pour mener à bonne fin la solution si difficile de la question d'Orient, après avoir reconnu que cette alliance doit être basée sur une réciprocité

Digitized by Google

de concessions et d'avantages, il reste à examiner sur quelles bases devrait reposer un traité.

La division actuelle des puissances européennes a été fixée par les traités de 1815. Ces traités avaient pour principal objet d'affaiblir autant que possible la France, qu'on n'avait osé démembrer entièrement; cette préoccupation presqu'exclusive laissa un accès facile à des délimitations mal calculées. De petites ambitions, s'appuyant sur quelque coopération donnée au triomphe apocryphe de la coalition de 1815, demandèrent et obtinrent de participer au partage des dépouilles opimes, produit de ce triomphe. De là cette multiplicité de divisions et de subdivisions, de principautés et de duchés qui morcelèrent le sol et les populations de l'Europe, sans égard pour les limites naturelles, ni pour les avantages matériels et moraux qui dérivent de l'unité politique des peuples homogènes.

Il est étonnant que cet état de choses illégitime et anormal ait pu subsister pendant vingt-cinq années; il est étonnant surtout que la France n'ait pas, depuis dix ans, déchiré ce pacte qui avait consacré sa honte et sa spoliation. Ce maintien a été dû, sans doute, à l'organisation anti-populaire de la sainte alliance, à ses manœuvres odieuses, et aux entraves sous lesquelles elle a étouffé toutes les idées généreuses d'émancipation intellectuelle et politique, et de régénération nationale.

Quoi qu'il en soit, il est évident que les traités de 1815 exigent une révision complète; et que la division politique du vieux monde, mal fixée par ces traités funestes, doit être l'objet d'un remaniement général.

Il paraît difficile que la question d'Orient puisse recevoir une solution décisive sans donner lieu à cette révision déjà trop retardée. Un traité qui aurait pour objet de résoudre cette question si importante, devrait donc avoir la participation et l'accession de toutes les puissances dont les intérêts seraient engagés dans ce remaniement si utile.

Ces points établis, il faut définir les délimitations nouvelles

Digitized by Google

qui devraient pourvoir, en même temps, à une réorganisation territoriale plus convenable et plus rationnelle que celle consacrée par les traités de 1815, et aux compensations que le partage de la Turquie rendrait nécessaires afin de maintenir un juste équilibre dans le monde politique.

Voici quelques indications à ce sujet (1) :

La Russie obtiendrait donc de pouvoir s'emparer de Constantinople et d'une partie de l'empire ottoman, de telle sorte que, par suite de quelques compensations nécessaires, les limites nouvelles seraient définitivement ainsi fixées :

A l'ouest, la rive droite du Niemen jusqu'à Grodno ; les limites actuelles du gouvernement de Grodno, du Niemen au Bug ; la rive droite du Bug jusqu'aux frontières de la Gallicie, qu'elles suivraient, dans la direction méridionale, jusqu'au Pruth ; la rive gauche du Pruth jusqu'à la mer Noire ; le pays compris entre la rive droite de ce fleuve et l'extrémité septentrionale du golfe de Bourgas restant acquis à l'Autriche.

Au sud-ouest, le revers septentrional des Balkans depuis la partie qui touche au golfe de Bourgas jusqu'à la hauteur de Pristina; et de ce point le revers oriental de la chaîne du Pinde jusqu'au golfe de Volo.

Enfin, au sud-est et à la suite des limites actuelles formées par le Caucase, le revers le plus septentrional de la chaîne du Taurus, comprenant partie de l'Arménie, du Sivas et de l'Anatolie.

Ces limites nouvelles donneraient à la Russie plus, sans doute, qu'elle n'ose espérer. Elle devrait donc être par cette raison même d'autant plus facile à consentir aux compensations utiles qu'on exigerait d'elle.

Voici quelles devraient être ces compensations :

(1) On comprendra que ces indications sont données *ad exemplum*. Je n'ai pas la présomptuense idée de diviser le monde avec la pointe de ma plume; mais j'ai cru pouvoir, sans m'exposer au blâme, suivre l'exemple donné par une grande partie des écrivains qui ont traité la question d'Orient.

Digitized by Google

1° Pour la France, le Rhin pour limite au nord et les Alpes pour limite à l'est; l'acquiescement à ce qu'elle dominât sur la Syrie et sur l'Egypte, à ce qu'elle prît possession d'Ancône, de Minorque, de Tunis, de Candie et de Chypre.

2° Pour la Perse, le pays compris entre les nouvelles frontières russes et syriennes, c'est-à-dire les parties du Sivas et de l'Anatolie au sud-est du Taurus, depuis le nord d'Adana jusqu'après Sivas.

3° Pour la Grèce, les parties de l'Arménie et du Sivas au sud des frontières russes et à l'ouest des frontières persiques et syriennes, jusqu'au nord du golfe d'Adramiti.

4° Pour l'Autriche, tout le pays limitrophe des nouvelles frontières turco-russes, c'est-à-dire la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, et l'Albanie.

5° Pour la Prusse, le Hanovre et le duché d'Oldenbourg, le Mecklenbourg, la rive gauche du Niemen jusqu'à Grodno, la frontière actuelle du gouvernement de Grodno jusqu'au Bug, et la rive gauche de ce fleuve jusqu'aux frontières de la Gallicie.

6° Pour la Hollande, la partie actuelle du duché du Rhin comprise entre la rive droite de la Rhur, la frontière actuelle de la Hesse électorale, la rive gauche de l'Ems et le Rhin.

7° Pour le duc de Toscane, toute la partie septentrionale des états romains depuis Passignano et Pérouse jusqu'à Ancône, et le duché de Lucques.

8° Pour le Piémont, les duchés de Parme et Modène.

Ces délimitations nouvelles apporteraient des changements notables dans l'organisation actuelle des états européens; mais elles s'enchaîneraient dans un système de compensations et d'avantages réciproques qui décideraient sans aucun doute l'adhésion empressée des parties intéressées.

L'Angleterre seule pourrait se plaindre d'un arrangement qui ne stipulerait rien pour elle; mais, d'une part, les envahissements successifs et l'égoïsme enraciné de cette puissance motiveraient suffisamment son exclusion; et, d'autre part,

Digitized by Google

son isolement forcé rendrait ses protestations et son mécontentement sans danger, et sans influence sur le sort de cette réorganisation.

Il convient d'exposer maintenant les motifs qui paraissent justifier les nouvelles délimitations proposées.

Ce n'est pas seulement le vœu national qui appelle la France à reprendre les frontières que la nature lui a créées. Elle est entraînée à ce grand acte de sa régénération politique par le besoin de se reconstituer complète, et de voir rentrer sous son égide ceux de ses enfants que la plume des vainqueurs de Waterloo a soumis à l'empire de l'étranger.

La convention qui rendrait à la France ses limites naturelles accomplirait donc un événement moral et juste, et dont la réalisation est inévitable. Les autres avantages concédés à la France ne seraient pas moins essentiels à sa prospérité et à sa puissance, que nécessaires pour former un juste contrepoids dans la nouvelle organisation politique que le traité aurait pour objet de consacrer.

La domination sur la Syrie et sur l'Egypte doit être ambitionnée par la France ; car cette possession, on l'a vu, est comme la clé de voute de sa prépondérance politique et d'une prospérité commerciale complète et assurée. La possession des îles de Chypre et de Candie serait une garantie de l'efficacité et de la conservation de cette domination si utile, comme l'occupation de Minorque et de Tunis serait le gage et le complément nécessaire de la conservation de l'Algérie. Quant à l'occupation d'Ancône, on sait par expérience quels avantages peuvent provenir de cette mesure; on comprend d'ailleurs combien il serait utile d'avoir un point d'appui et un port de refuge sur la mer Adriatique, où l'Angleterre a pris des postes militaires, et où domine l'Autriche.

L'extension donnée à la Perse, les additions accordées au territoire de la Grèce, et surtout aux territoires de la Prusse et de l'Autriche sont calculées dans le but d'entourer la Russie de nations compactes, autant homogènes que possible, et

Digitized by Google

assez fortes pour tenir en respect toute velléité ambitieuse de cette puissance.

L'augmentation donnée à la Hollande aurait pour objet de lui offrir un dédommagement pour la parcelle de territoire dont elle serait privée en deça du Rhin, et de l'éloigner de toute idée d'alliance avec l'Angleterre en lui offrant un avantage immédiat capable de déterminer son accession au traité.

Les accroissements concédés à la Toscane auraient pour motif l'utilité de supprimer des subdivisions territoriales au moins inutiles, si non même nuisibles, et de préparer l'Italie à réaliser bientôt sa centralisation politique.

Les duchés attribués au Piémont seraient une compensation généreuse pour les parcelles de territoire qui lui seraient enlevées.

Peut-être dira-t-on que l'exécution d'un tel projet serait difficile; cette objection paraît mal fondée si l'on examine la portée des changements que ce projet comporte.

Tout le monde reconnaît que la Turquie ne vit plus que facticement, par l'appui intéressé que lui prêtent les puissances européennes, qui, par une jalousie réciproque, entretiennent la vitalité de cette riche proie de peur que l'une d'elles ne s'en empare au détriment des autres. Le partage de l'empire ottoman s'accomplira donc sans difficulté du moment que la majorité des grandes puissances y voudra consentir.

L'Egypte organisée avec les mêmes éléments, établie sur les mêmes bases que la Turquie, pourrait redouter les mêmes vicissitudes si l'absence d'un puissant patronage, ou la débilité d'un maître malhabile la laissait exposée à devenir la proie de l'Angleterre. Un tel événement serait fatal à ce pays si riche d'avenir; car on sait comment l'Angleterre immobilise ses vassaux d'outre-mer sous le joug intéressé de ses exploitations commerciales. Il est donc de l'intérêt de l'Egypte et de son souverain actuel de se mettre sous la protection de la France. Méhemet-Ali, vice-roi franco-égyptien, sera plus heureux et plus puissant que s'il jouissait d'une souveraineté con-

Digitized by Google

testée et hypothétique. Et d'ailleurs l'Egypte est déjà française dans l'âme, elle se rappelle la visite de Bonaparte, elle sait que les Français furent pour elle des maîtres bienveillants et généreux, tandisque les Anglais furent des amis nuisibles et oppresseurs.

Quant à la Russie, la satisfaction d'obtenir enfin ce que depuis si longtemps elle désire, et plus même qu'elle n'osait peut-être désirer, la rendrait facile à donner son consentement à un tel traité. Quelques esprits s'effrayeraient peut-être de l'accroissement considérable que recevrait la puissance russe ; une telle crainte serait sans motifs réels.

Il est évident, qu'à moins d'être atteinte d'une ambition insatiable et aussi contraire au sens commun et à la justice qu'à l'intérêt de sa propre existence, la Russie devrait se trouver satisfaite des conquêtes nouvelles qu'elle aurait faites, conquêtes qui, jointes à l'empire que déjà elle possède, la doteraient d'une puissance suffisante pour lui assurer une forte influence sur les destinées du monde. Sa politique prendrait sans doute dès ce moment une direction nouvelle. Elle s'appliquerait à civiliser ses peuples ; à perfectionner, pour les exploiter mieux, l'administration, les industries et les richesses de ses nouveaux sujets ; à organiser enfin un esprit national, lien indispensable pour unir tant de races différentes. Et si, contre toute prévision, la soif des conquêtes la dominait encore, il est probable qu'elle tournerait son ambition vers l'Asie, qui l'attirerait par l'appât d'une proie plus riche et plus facile que l'Europe où elle se trouverait cernée par des états puissants, attentifs à ses actes et vigilants sur leurs intérêts. Rénovatrice de l'empire d'Orient dont elle aurait pour ainsi dire la suprématie absolue, elle laisserait en paix l'Occident, s'inquiétant peu d'y voir primer la France, son alliée.

Ce n'est donc pas la crainte du développement acquis par la puissance russe qui pourrait empêcher les autres parties intéressées d'accéder au traité. Les avantages que cette accession leur offrirait seraient trop évidents et de trop grande

Digitized by Google

importance pour qu'elles pussent éprouver la moindre hésitation à y consentir.

Il resterait donc seulement l'Angleterre qui, selon son habitude, lutterait par tous les moyens, loyaux ou non, contre un pacte défavorable à ses intérêts. Mais la partie opposée serait trop forte et trop puissante pour que le léopard osât jouer des griffes. Les négociations hypocrites ou les concessions désespérées seraient inutiles; car, dans aucun cas, ces concessions ne pourraient être plus avantageuses que celles consenties par la France. L'alliance de la France serait d'ailleurs préférée, sans doute, car elle serait plus désintéressée, plus loyale, et son opposition pourrait être plus efficace et plus à craindre.

L'Angleterre, en effet, accablée sous le poids d'une dette énorme, menacée d'une banqueroute, obligée plusieurs fois déjà de donner un cours forcé à son papier-monnaie, l'Angleterre menacée à l'intérieur par l'Irlande indignement opprimée, par la masse de la nation qui réclame contre d'injustes priviléges et contre des monopoles déplorables, menacée à l'extérieur dans sa prospérité commerciale par le développement et les progrès industriels des nations rivales, dans ses possessions d'outre-mer par le mécontentement de ses vassaux et par la jalousie de ses voisins, l'Angleterrre est comme un vieillard énervé qui voudrait en vain renouveller les prouesses de son jeune âge. La force des choses paralyse des efforts que ne seconde plus une organisation vigoureuse. L'atonie a remplacé la force. La main dont les coups étaient redoutables peut se lever à peine pour faire une menace qu'elle serait impuissante à réaliser.

Toutes les probabilités se réunissent donc pour donner lieu de penser qu'un traité conclu entre la France et la Russie sur les bases indiquées aurait un succès assuré. Cependant s'il en devait être autrement, si, par quelque complication imprévue, la France se trouvait forcée de s'opposer seule à un arrangement nuisible à ses intérêts, devrait-elle engager la lutte et

Digitized by Google

aurait-elle quelques chances de faire triompher sa cause? Cette question intéressante mérite un examen impartial et approfondi, car son importance est plus grande encore s'il est possible que celle des autres points qui ont été déjà discutés dans cet écrit.

IV.

Quelque sainte admiration que l'on professe pour son pays, on doit se défendre cependant de se créer des illusions flatteuses. Il faut se rendre un compte exact de ses forces, de son génie, de ses ressources, non seulement au point de vue matériel et spécial, mais encore comparativement avec les forces, le génie et les ressources des autres nations.

Certes, la France est suffisamment dotée d'hommes énergiques et dévoués, d'esprits patriotiques et instruits, d'intelligences ardentes et développées, la France possède assez de richesses matérielles et morales pour que, confiante dans sa force, elle se puisse montrer hardie et ferme à défendre ses droits et la justice. Mais il ne faut pas se dissimuler que, si la France a fait des progrès en civilisation et en force pendant les années de paix qui viennent de s'écouler, les autres nations ne sont pas restées stationnaires. Si leur marche n'a pas été aussi hâtive ni aussi habile, elles n'en ont pas moins avancé de telle sorte qu'il faudrait être abusé par une prévention aveugle pour douter des succès qu'elles ont obtenu.

Ces succès, d'ailleurs, dérivent en partie de la force même des choses qui, pendant vingt années de paix continue, ont développé l'augmentation numérique des populations, et ont permis et favorisé la communication et l'échange rapide des améliorations de toute espèce que l'esprit humain a pu concevoir.

Il est donc sage et convenable, avant d'embrasser un système politique dont le résultat placerait probablement la France

Digitized by Google

seule en opposition contre l'Europe coalisée, d'examiner avec calme et impartialité les chances que pourrait offrir une lutte engagée au milieu d'aussi graves complications.

Il est à peu près certain que si la France voulait s'opposer aux envahissements ambitieux projetés par la Russie et par l'Angleterre sur la Turquie et ses dépendances et sur l'Egypte, elle se trouverait exposée à une guerre d'autant plus vive que son opposition aurait empêché la réalisation d'un succès précieux et depuis longtemps désiré.

Peut-être, au milieu de cette conflagration, qui d'abord prendrait sans doute le caractère d'une guerre maritime, et dans la prudente attente des événements qui pourraient surgir, la Prusse et l'Autriche adopteraient-elles une neutralité armée. Cette hypothèse est certainement la plus favorable qui puisse être raisonnablement admise ; mais il est malheureusement probable que sa réalisation, d'ailleurs fort douteuse, n'aurait qu'une bien courte durée. La force des choses obligerait bientôt ces états à prendre part à la lutte, soit pour un parti, soit pour l'autre ; leur choix ne saurait être douteux. Leurs gouvernements seraient indubitablement entraînés à se joindre à la coalition, soit par l'espérance de recueillir encore quelques profits d'un triomphe sur la réalisation duquel le passé leur fournirait motif à de séduisantes illusions, soit par le désir de repousser à coups de canon les idées d'émancipation politique dont l'infiltration se fait parmi leurs peuples par le seul effet des tranquilles loisirs et de la facilité des communications qui naissent du maintien de la paix.

Ainsi, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse uniraient probablement leurs forces et leurs haines contre la France. Ce fâcheux accord aurait des conséquences qu'il importe d'examiner.

Autour de ces quatre grands états se groupent, comme de fidèles satellites, des états secondaires qui, presque tous, subissent l'influence, suivent la fortune et embrassent les amitiés ou les haines de leurs voisins redoutables, incommodes amis

Digitized by Google

dont ils ont appris à craindre le ressentiment et à respecter la volonté.

Il est donc certain que la Confédération germanique ne pourrait échapper à la nécessité d'envoyer ses soldats dans les armées de la coalition nouvelle ; il est probable que l'Italie serait entraînée à prendre un parti semblable ; il est douteux que la Suède et le Danemark pussent éviter de participer activement à ce conflit. C'est tout au plus si la France pourrait compter sur la neutralité réelle de la Suisse qui a pour principe politique et pour intérêt même de rester en dehors des grandes querelles de l'Europe, et de l'Espagne que le soin de ses propres affaires préoccupe assez pour qu'elle soit forcée de s'abstenir de toute intervention dans les affaires des autres nations. Sauf ces deux exceptions , la France devrait résister à l'Europe armée.

Certes, une telle lutte serait dangereuse et difficile et l'on pourrait éprouver des doutes sur le sort réservé aux armes françaises, si les forces de ce pays et celles de ses ennemis étaient comparées au seul point de vue numérique. Heureusement ce n'est pas ainsi qu'il faut apprécier la position réciproque des deux partis.

La force brutale est beaucoup sans doute pour le succès d'une guerre ; mais le nombre des soldats et celui des canons ne sauraient donner une idée exacte de la valeur réelle d'une armée. Pour bien établir une telle estimation , il est utile de connaître quels sentiments animent les cœurs qui battent sous l'uniforme, quelle confiance unit les soldats à leurs chefs, quel dévouement les lie à leurs drapeaux , quelle harmonie règne entre les divers corps ; il est utile d'approfondir les motifs et le but de la guerre , les avantages espérés par chacune des parties belligérantes ; il est utile de se rendre compte de la position spéciale , des besoins, des intérêts , des idées même de chacun des peuples engagés dans la lutte; il est utile enfin de rechercher quelles diversions, quelles ressources la politique pourrait utiliser en faveur de l'un ou de l'autre parti. Si

Digitized by Google

l'on emploie ce mode rationnel d'examen pour évaluer les chances de succès que la France pourrait espérer dans le cas où elle serait assaillie par les baïonnettes de l'Europe coalisée, on est conduit à concevoir pour ses armes les espérances les plus flatteuses de victoire et de triomphe complet.

Lorsqu'en 1793 la représentation nationale, frappant du pied le sol menacé de la France, en fit sortir quatorze armées qui rivalisèrent d'énergie et de zèle pour repousser l'invasion, ces défenseurs dévoués de nos libertés à peine naissantes avaient au cœur le saint amour de la patrie et l'horreur de la domination étrangère; mais à ces nobles sentiments, les défenseurs de la France de 1840 joindraient encore l'amer ressouvenir des désastres et des hontes de 1815, et leur énergique valeur s'en augmenterait s'il était possible. Au premier coup de canon la France, oubliant tous les dissentiments de partis, se leverait ardente et fière et volerait au combat pour défendre la sainte cause de l'intégrité territoriale et de l'honneur du pays. Quelle force aurait une armée animée d'un zèle aussi vif et d'une fraternité aussi touchante ! Les glorieux faits d'armes par lesquels nos pères sauvèrent la patrie seraient égalés et dépassés peut-être, et la victoire accourrait se ranger sous nos drapeaux.

Mais ce puissant auxiliaire moral, cette force du cœur qui de chaque soldat fait un héros manquerait à nos ennemis. La schlague et le knout peuvent apprendre à un homme à tourner méthodiquement à droite ou à gauche, mais ils ne sauraient inspirer ces nobles élans de courage qui emportent une redoute à la baïonnette aux cris mille fois répétés de: Vive la patrie ! vive la liberté ! Il faut donc distinguer entre les armées de la coalition et l'armée française; les premières sont des espèces de machines organisées pour faire la guerre, et obéissant à leur destination, mécaniquement, sans réflexion, sans passion, sans lâcheté peut-être, mais aussi sans énergie. Arrachés à vingt ans de leurs familles pour venir passer leur vie sous les drapeaux, les hommes qui composent ces forces

Digitized by Google

militaires deviennent des soldats automates au cœur de corne; ils oublient, que dis-je, ils n'ont jamais su qu'ils sont citoyens ; pour eux la patrie est un vain mot qu'ils comprennent à peine et sur lequel ils ne réfléchissent certainement jamais. Soldats avant tout et par dessus tout, ils savent seulement qu'ils appartiennent au régiment de tel duc ou de tel prince ; ils connaissent la charge en douze temps, respectent par force leurs chefs que tout bas ils maudissent, craignent les coups de bâton et redoutent les rigueurs sévères d'un code militaire partial : mais c'est en vain qu'on chercherait chez eux le désir de la gloire, l'ardeur des triomphes ; ils sont soldats, ils se battent quand ils sont en campagne, mais chacun d'eux ne vaut jamais qu'un homme, fort et courageux, cela peut être, mais dont la force et le courage ont une régularité uniforme et calme qui gêne les conceptions et entrave les succès d'un général. Les Français, au contraire, appelés à passer seulement un petit nombre d'années sous le drapeau, acquièrent pendant ce noble service les sentiments de patriotisme, de dignité nationale et d'intelligence politique que ne peut développer chez la plupart d'entre eux l'éducation primaire si insuffisante et si arriérée dans la majeure partie de nos départements. Avec de tels soldats un général peut tenter de grandes choses et réussir ; il n'y a pas besoin pour stimuler leur courage de leur distribuer du vin et de l'eau-de-vie ; il suffit de leur montrer les palmes que leur tend la victoire, il suffit de leur montrer la liberté menacée ou la patrie en danger.

Ainsi paraît déjà entre le soldat français et le soldat étranger une différence tout à l'avantage de la France. Cette différence est au moins égale si l'on compare l'esprit d'ensemble, le bon accord, l'harmonie qui existeraient dans les deux armées. Il est hors de doute qu'une réunion temporaire de soldats de différentes nations donnerait lieu à des rivalités, à des jalousies, à des querelles capables d'entraver le succès ou de gêner l'action des opérations militaires. L'armée française, au

Digitized by Google

contraire, homogène d'individualité, d'esprit national, de discipline et de direction aurait une évidente supériorité morale sur ses adversaires.

Ces premiers éléments de succès seraient augmentés et fortifiés par l'arrangement des faits qui concorderaient pour présenter des chances favorables à la France.

L'agression injuste à laquelle notre pays serait en butte exciterait l'indignation et l'enthousiasme des Français ; mais elle serait sans doute blâmée par les nations mêmes qui seraient entraînées à y prendre part. Il faut bien distinguer entre les nations et leurs gouvernements. Il y a trop souvent juste motif de dissentiment entre l'opinion publique d'un peuple et ses actes officiels; et l'on ne saurait mettre en doute qu'une guerre suscitée contre la France dans l'intention de lui imposer honte et ruine et de la faire descendre du rang qu'elle occupe parmi les nations civilisées , obtiendrait peu de sympathie de la part des peuples, dont l'intelligence est assez avancée pour comprendre que la France est le guide et le soutien de la civilisation et de la liberté.

Cette disposition jetterait sans doute une certaine hésitation et une certaine mollesse dans l'attaque , tandisque la défense n'en serait que plus énergique. C'est ici le cas d'examiner comment ces dispositions favorables pourraient être loyalement exploitées dans l'intérêt simultané de la France et de la socialité.

On a souvent et beaucoup parlé du secours que la France pourrait trouver dans la *propagande* , et l'on ne s'est peut-être pas encore assez entendu sur la définition de ce système sur lequel beaucoup de jugements sont prononcés sans qu'on l'ait bien examiné et approfondi.

La propagande n'est pas et ne doit pas être l'imposition brutale d'un mode de gouvernement, ou l'obligation impérieuse de subir telle ou telle organisation politique. La propagande est un système de socialité et de moralisation, de conciliation et de perfectionnement qui doit agir par les voies amiables de

Digitized by Google

la raison et de la persuasion. Les peuples se défieraient des améliorations imposées par la violence, ils repousseraient des ordres ; mais ils déféreraient avec empressement à des conseils et ils accepteraient volontiers une bienveillante direction.

C'est ainsi que la France devrait entendre la propagande ; c'est ainsi qu'elle devrait la pratiquer, en s'abstenant de faire aucune conquête autre que la reprise de ses frontières naturelles et le haut patronage dont j'ai démontré la nécessité.

Après avoir ainsi précisé la propagande au point de vue matériel, il faut la définir au point de vue moral.

Il y a des lois suprêmes de fraternité et de justice qui devraient être inscrites en tête du code de chaque peuple, car elles forment la base de l'union sociale, la garantie du progrès rationnel, le gage d'une perfectibilité de plus en plus complète. Ces lois peuvent se résumer en deux mots dont chacun consacre un principe fondamental; ces mots sont: Egalité, Liberté.

L'Egalité n'est pas cette aventureuse utopie qui s'appuie sur les lois agraires et qui vondrait démolir l'édifice social pour le reconstruire sur le sable. L'Egalité, c'est ce principe équitable et sage qui ouvre la carrière à tous les citoyens, qui leur donne le droit d'aspirer à toutes les places, à tous les honneurs dont leur mérite les rend dignes, qui abolit ces distinctions de castes, de naissance, de préjugés et de préventions, causes déplorables de tant d'injustices et de tant de mauvais actes. L'Egalité, c'est le nivellement de tous devant la loi; c'est la protection impartiale de l'état pour chacun et pour tous; c'est l'organisation du travail; c'est la régénération du crédit; c'est l'instruction répandue gratuitement sur tous les citoyens; c'est une meilleure répartition de l'impôt; c'est la mise en pratique du saint précepte de l'amour du prochain, c'est enfin le règne de la morale et de la justice, la certitude d'un progrès rationnel et incessant.

Autant l'Egalité ne doit pas être la confusion, autant la Liberté ne doit pas être la licence. La Liberté, c'est le droit de

Digitized by Google

faire ce qui ne peut nuire à personne; c'est la faculté d'accomplir ce que la morale et la justice permettent de vouloir. La Liberté, c'est le pouvoir de disposer de soi-même selon les idées que l'on se fait du bonheur; c'est le droit d'association; c'est le respect de la personne; c'est la garantie contre tout acte arbitraire; c'est l'inviolabilité de la propriété; c'est la faculté de publier son opinion, sauf de sages réserves légales en faveur de la morale publique; c'est la tolérance religieuse; c'est la déférence de tous pour les droits de chacun, c'est l'observation par chacun de ses devoirs envers tous; c'est la conservation des liens sacrés de la famille; c'est enfin la souveraineté nationale, qui résume à elle seule tous les éléments de progrès, de justice et de civilisation.

L'Egalité et la Liberté, ces deux principes fondamentaux du perfectionnement social apparaissent donc comme une loi universelle dont l'application doit assurer le bonheur et l'amélioration de l'humanité. Leur vulgarisation doit être l'objet des vœux de tous les cœurs généreux; c'est à obtenir ce succès que doit aspirer un système rationnel de propagande, tout système différent ne saurait atteindre que d'une manière incomplète à ce désirable résultat.

La France trouverait un puissant secours dans l'adoption de cette politique nouvelle pleine de philanthropie, d'abnégation et d'équité. Les peuples accourraient au devant de nos armées alors que nos drapeaux porteraient ces paroles de paix et d'espérance : *Point de conquêtes; pacte d'alliance entre les peuples sous l'égide de l'Egalité et de la Liberté!* La déclaration d'intentions aussi nobles et aussi désintéressées doublerait au moins la force des armées françaises et neutraliseraient le mauvais vouloir des gouvernements coalisés.

Le mode d'exécution de ce programme de fraternité et de justice serait simple et facile. Un congrès national, librement convoqué dans chaque pays par le pays même, nommerait des représentants chargés de fonder une constitution et d'organi-

Digitized by Google

ser une législation en harmonie avec le système régénérateur proclamé par la France.

Mais ce ne serait pas encore assez, et l'œuvre serait incomplète, si la France proclamait seulement le système de propagande politique dont je viens de faire le sommaire exposé. Elle devrait s'appliquer encore à établir entre les peuples un traité universel de commerce, une association capable de supprimer les entraves mal entendues qui causent tant de préjudice au développement et à la prospérité des industries. Les limites étroites de cet article empêchent de développer les preuves de l'utilité, et le mode convenable d'organisation de ce complément nécessaire du système de propagande; il suffit sans doute de l'indiquer pour que son importance et sa haute portée soient comprises.

Précédées par un manifeste qui proclamerait les principes qui viennent d'être exposés, les armées françaises seraient partout reçues avec empressement.

Et qu'on n'élève pas des doutes sur cette vive sympathie des peuples pour leur émancipation politique ! Nous savons tous combien partout les esprits s'occupent de ces questions si graves et si importantes; nous nous rappelons que pour obtenir la coopération plus empressée de leurs *sujets* contre la France, en 1815, presque tous les rois et les princes coalisés alors contre notre pays dûrent leur promettre ou leur accorder des franchises constitutionnelles. Nous savons qu'après le triomphe ces promesses furent oubliées et ces concessions furent peu à peu retirées; nous savons enfin que cette violation d'engagements sacrés rend les peuples qui l'ont subie plus impatients d'une réforme dont ils apprécient les avantages et le besoin.

Ainsi, la France serait forte, non-seulement par la composition et par l'organisation de ses armées, mais encore par l'heureuse influence de la politique qu'elle adopterait pour règle de conduite et qu'elle proclamerait à la face du monde. Avec ces seuls appuis, son triomphe paraît déjà certain, elle pourrait cependant utiliser encore d'autres moyens non moins efficaces.

Digitized by Google

Il serait facile, en effet, de susciter contre les coalisés des diversions puissantes, dont l'influence serait extrêmement favorable à la France. Ainsi il suffirait d'un appel pour que l'héroïque Pologne courut aux armes, pour que la malheureuse Italie se levât, impatiente de secouer le joug sous lequel elle gémit. Il suffirait de quelques secours pour que l'Irlande appuyât par des actes énergiques les justes réclamations que depuis si longtemps, et toujours en vain, sa voix fait entendre. Il suffirait de quelques avances de la part de la France pour qu'elle pût conclure une alliance offensive avec les Etats-Unis qui saisiraient avec empressement cette occasion de s'emparer du Canada, que depuis si longtemps ils convoitent et qui ne désire rien tant que de se ranger sous le drapeau de l'Union. Il ne faut pas oublier, enfin, que la France pourrait tirer un utile parti de la coopération dévouée de l'Egypte.

En présence de tels embarras, il est permis de croire que les coalisés pourraient difficilement maintenir une attitude agressive ; et si, entraînés par une heureuse fatalité, ils persistaient à combattre, on peut raisonnablement penser que la France, si favorablement secondée par les circonstances, remporterait une victoire qui serait peut-être le signal d'une régénération sociale et d'une ère nouvelle pleine de bonheur et de prospérité.

Il ne faut donc pas se préoccuper de dangers qui heureusement ne sont pas redoutables. Quels que soient les évènements qui surgiront de la question d'Orient, quelles que soient les complications nouvelles auxquelles cette question pourra être soumise, il faut que la France soit hardie et ferme parce qu'elle a pour elle la justice et la force, gages assûrés de succès. Si donc les alliés qui lui conviennent se présentent, qu'elle leur tende une main amie : mais si elle avait à choisir entre la dégradation et la guerre, qu'elle n'hésite pas à tirer son épée, son triomphe serait certain.

B.

Digitized by Google

LYON INONDÉ EN 1840.[1]

L'année 1840 n'a point failli aux terribles catastrophes dont les prophéties l'avaient si libéralement dotée. Les inondations ont accompli et dépassé tout ce que les prédictions nous annonçaient de sinistre. Il y a donc quelque chose de vrai au fond de tous ces bruits, dans ces naïfs récits que le peuple accueille et propage, vagues rumeurs dont on ne sait à qui faire remonter l'origine. Oui, certainement, mais le devin, c'est l'observation des phénomènes de la nature, c'est l'expérience des siècles. Aussi, demandez aux agriculteurs, ils vous diront que telle source ne jaillit qu'à la veille de grandes pertubations terrestres, ils vous diront que l'extrême sécheresse fait pressentir l'inondation.

En effet, il y a six mois à peine, toute la ville s'entretenait d'une pierre mystérieuse, mise à découvert dans le lit

(1) Cet article et les vers qui le suivent ont été tirés à part avec des documents historiques sur l'inondation de 1840 et sur toutes celles qui affligèrent Lyon à diverses époques, et se vendent dans nos bureaux et chez Guymon, libraire, rue Lafond. Une brochure in-8°, de plusieurs feuilles. — Prix : 1 fr.

Digitized by Google

du Rhône, sous l'une des arches du pont de la Guillotière, pierre fatale sur laquelle étaient, dit-on, gravés ces mots, si complètement réalisés aujourd'hui :

QUI M'A VUE A PLEURÉ
QUI ME VERRA PLEURERA.

Cette pierre, tout Lyon crédule est allé la voir, mais personne ne l'a vue. Les oracles prennent toutes les formes, ils parlent par la bouche du peuple, mais ils ne se montrent jamais. Tous les journaux rapportèrent les menaçantes paroles de l'invisible prophète. Ils n'y croyaient pas plus qu'ils n'avaient cru, dix ans auparavant, aux prédictions du prince Hoenlohe annonçant pour 1840 la destruction de Lyon par les eaux.

Les eaux ont, en effet, pendant les premiers jours de novembre, tenté d'accomplir leur œuvre dévastatrice. Un vent du midi persistant, des pluies abondantes et continues (1) précédèrent de plusieurs jours ce terrible drame. On peut dire que le fléau s'est retiré de nous comme il était venu, au milieu d'un effrayant cortège d'éclairs et de tonnerres bien rares en pareil saison. Enfin, le 24 novembre, à huit heures du matin, quoiqu'il n'eut pas plu de la nuit, un magnifique arc-en-ciel se déployait radieusement au dessus de Fourvière, et semblait annoncer à la cité la fin de ses malheurs.

Pauvre Lyon, que de maux ont fondu sur lui en l'espace de quelques années : l'incendie, la guerre civile, la banqueroute et l'inondation, cette horrible calamité contre laquelle tous les efforts humains restent impuissants !

Nous essayerons de suivre les phases diverses de ce grand évènement et de peindre l'aspect de notre ville pendant ces jours néfastes.

(1) Du 27 octobre au 2 novembre il est tombé 32 centimètres 4 millimètres d'eau, et, comme la quantité moyenne par année est de 54 centimètres, il résulte que, dans sept jours, nous avons eu plus d'eau que dans sept mois.

Digitized by Google

Le 31 octobre, le Rhône, grossi par la fonte des neiges, grossi par tous ses affluents, s'était, dans le cours de ses douze heures d'ascension, considérablement enflé. Il avait rompu ses digues, noyé l'immense plaine des Brotteaux, depuis la Tête-d'Or jusqu'à la Mouche, vaste champ semé d'habitations, où, vingt-quatre heures durant, au milieu des détonnations de boîtes, des coups de canons des forts, des cris de détresse et du bruit des flots, il donna le désolant spectacle de ses nombreux ravages. Cette crue extraordinaire a atteint, au pont Morand, 5 m. 57 c., et a dépassé de 35 centimètres la mémorable inondation de 1812.

Ce n'était là, pourtant, que le prélude de maux plus grands encore !

A peine avait-on pu évaluer les pertes, reconnaître les désastres, chercher les victimes et compter 231 constructions anéanties, que la Saône, indolente rivière, grossit à son tour. Elle monte... elle monte menaçante. Elle déborde, envahit nos rives, s'empare de nos logis, roule torrentueuse entre les deux lignes de maisons qui bordent nos quais, et se forme un vaste lit. Elle brise les amarres de nos usines, de nos larges bateaux. Elle les entraîne sous les arches des ponts où elle les broie et s'engouffre mugissante avec eux. Des toits entiers flottent comme des radeaux. Des meubles, des lits, des berceaux nous arrivent, sinistres messagers des malheurs de tout le littoral.

La Saône monte, monte encore, et n'a pas accompli ses neuf jours de crue. Elle déracine les arbres, entraîne récoltes et semailles, emporte la cabane du pauvre, la demeure somptueuse du riche, et les place tous deux sous le même niveau. Nos ponts suspendus se tordent et crient. Encore quelques heures, et leurs travées seront soulevées par les flots. Nos ponts en pierre ont leurs arches encombrées et presqu'entièrement obstruées par l'eau. Le ciel est sombre et semble couvrir d'un voile épais cette scène de désolation.

La Saône monte, monte encore; la nuit est affreuse. On n'en-

Digitized by Google

tend que des bruits sinistres et étranges, que d'épouvantables craquements, que des cris de détresse. La pluie continue et le vent du midi souffle toujours. A la voix puissante et solennelle des flots en fureur se mêlent les voix des mariniers occupés, à la lueur des torches et au péril de leur vie, à consolider les amarres des bateaux menacés. La brillante illumination de nos quais, de nos demeures, de nos magasins, les jets étincelants du gaz ont fait place à une profonde obscurité. Plus que de rares lumières à quelques croisées dans cet immense bassin que forme la rivière. On a fui de toutes parts.

Une pile du pont de la Mulatière emporte dans sa chûte deux arches et coupe le chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne.

La Saône monte, monte toujours; et, le 4 novembre, Lyon tout entier se réveille au milieu des eaux, dans de rapides et dangereux courants, aux cris répétés de : *Qui s'embarque! qui s'embarque!* jetés par les bateliers étonnés de voguer à travers nos rues changées en canaux, et nos places changées en lacs. Chaque allée a son débarcadère; ici c'est un radeau, là c'est une planche suspendue à une corde. On émigre en toute hâte des maisons inondées : ceux-ci à l'aide d'échelles, ceux-là par les fenêtres; les uns en batelets, les autres sur des charettes. On circule dans les rues intérieures sur des ponts volants, sur des plateaux, et chacun d'eux est soumis à un volontaire pesage.

C'est à qui émettra les plus dangereuses idées de salut. Aux grands maux les moyens extrêmes! Il n'est bruit, parmi le peuple, que de faire sauter le pont Tilsitt, que d'ouvrir de larges tranchées vers le Rhône, afin de donner plus d'écoulement aux eaux qui nous étreignent. Fatals projets qu'arrêtent les hommes de l'art et dont la Saône nous montre bientôt quelles eussent été les funestes conséquences! car elle se précipite dans le Rhône sur plusieurs points, et creuse, au port des Cordeliers, un si profond abîme, que l'on évacue les maisons voisines menacées dans leurs fondations.

On comprend aujourd'hui quel immense service eut rendu

Digitized by Google

à la cité un canal de jonction et de dégorgement, comme celui que Lyon possédait autrefois sur l'emplacement des Terreaux. Nul doute que ce canal, si favorable aux intérêts du commerce et de la navigation, n'ait été entrepris alors, bien plus pour obvier aux inondations du Rhône et de la Saône, que pour faciliter, dans le centre de la cité, l'arrivage des marchandises apportées par nos deux fleuves. La location des entrepôts établis sur le parcours d'un semblable canal devait, à elle seule, produire annuellement l'intérêt de la somme dépensée.

Mais toujours s'élève la Saône, et déjà les vivres manquent dans plusieurs quartiers. L'eau des fontaines est infectée; les boutiques de comestibles, les fours sont envahis et fermés; les communications impossibles ou dangereuses. Au milieu d'impuissantes larmes, au milieu de familles éplorées, les malades restent sans secours, les morts sans sépulture. Un digne archevêque, Mgr. de Bonald, ouvre à la prière les temples; aux malheureux, sa demeure épiscopale. Sous sa conduite, la foule des fidèles se rend en procession à Fourvière pour implorer la protectrice de Lyon, la vierge Marie. Déjà son autel avait vu s'agenouiller de nombreux pélerins, et les vœux s'y succéder. Les fléaux rapprochent les hommes de Dieu, ils leur dilatent le cœur et la foi leur apporte ses consolations. Les magistrats font ouvrir des salles d'asile et distribuer gratuitement du pain dans tous les quartiers submergés. Le maire de la cité, Mr Terme, les parcourt lui-même en bateau et lit à haute voix de rassurantes nouvelles qu'il a reçues de Gray et de Mâcon.

Le soir, la ville reste plongée dans les ténèbres. Les conduits brisés du gaz ont donné accès au terrible élément. L'éclairage public est interrompu, et chacun y supplée à sa manière. Les batelets circulent à la lueur des torches qu'on agite, et leurs flammes se réflètant sur les eaux noires et silencieuses semblent y courir. Plusieurs de ces frêles embarcations chavirent et font des victimes. Le Grand-Théâtre, dont les abords sont libres, n'ouvre pas, par pudeur, pendant plusieurs jours,

Digitized by Google

ses portes au public. La population s'effraye et va chercher un asile sur les hauteurs; elle encombre les routes, dans la campagne. On ne voit que charrettes chargées de meubles et de matelas, on ne voit que familles consternées s'éloignant de Lyon à pied ou en voitures, sous des torrents de pluie, et à travers d'impraticables chemins.

A côté de ce sombre tableau est venue contraster plus d'une scène bouffonne, et le caractère français se révèle encore jusque dans cette affreuse tourmente. Ici, ce sont des lazzis que se renvoient, des fenêtres aux barques, et passagers et curieux. Là, des gamins naviguent sur des planches, dans des bennes, dans des baquets, et culbutent à qui mieux mieux. De ce côté, de jeunes hommes, pour un modique salaire, vous transportent sur leur dos et quelques-uns vous laissent, les pieds dans l'eau, au milieu de votre course, aux grands éclats de rire des spectateurs.

Notre ville, nouvelle Venise improvisée, présente un étrange et curieux spectacle; on n'entend que la voix du nautonnier; tout y est triste et silencieux; tout y prend un aspect grandiose et nouveau. On sent que la mort plane sur vous et vous cerne de tous côtés.

La place Bellecour est devenue un vaste lac. Une voiture y vient enlever un poste de soldats oubliés. On se promène en bateau sous les Tilleuls, et, comme le disait Paradin, les poissons nagent entre les arbres où les oiseaux avaient l'habitude de se percher. Le cheval de la statue de Louis XIV a l'air de galoper sur cette immense nappe d'eau. Le Gymnase, vu de la rue Saint-Dominique, ressemble assez à l'arche du déluge amarrée sur la place des Jacobins. L'hôtel de la Préfecture est, au style près, un véritable palais vénitien. Nos gondoles peuvent y circuler à l'aise. On y pêche de superbes truites. On navigue dans la galerie de l'Argue. La place des Cordeliers, avec son église, avec sa large et belle rue Grenette, avec sa colonne cannelée du Méridien, rappelle, de très loin, la place Saint-Marc à Venise.

Digitized by Google

Mais les inquiétudes redoublent, car les flots arrivent toujours, et l'on se demande avec effroi quel sera donc le terme d'un pareil débordement. La Saône s'élève sur nos quais à la hauteur des enseignes. Elle marque au pont Tilsitt 7 m. 41 c. Elle a dépassé de plus d'un mètre le débordement de 1711 (1). Dans sa marche dévastatrice, elle a déjà emporté cinq de nos ponts(2),et parmi eux celui du Palais-de-Justice, cet élégant et

(1) La hauteur atteinte par les eaux sur divers points de la ville est de :

1° 0,m. 10 centimètres au-dessus de la première marche au bas du cheval de bronze.

2° A l'angle du pont Tilsitt et du quai de l'Archevêché, au niveau du joint inférieur de l'assise qui porte des modillons.

3° 0,70 c. au-dessus du seuil des portes du Grenier-à-Sel.

4° 0,40 c. au-dessous du socle de la Halle-aux-Blé, rue Port-Charlet (maintenant Mont-de-Piété).

5° 0,12 c. plus bas que le socle du mur soutenant la grille du jardin de l'Hôpital-Militaire, rue de la Charité.

6° 0,16 c. sur le carrelage de l'église Saint-Bonaventure.

7° 0,65 c. vers le Mercure, au milieu de la galerie de l'Argue.

8° 0,15 c. au-dessus du socle de la grille de la Préfecture.

(2) Voici leurs noms, dans l'ordre de leur départ : 1° Le pont Chazourne (en bois); 2° Le pont de la Mulatière (arches en bois sur piles en pierre); 3° le pont suspendu du Palais de Justice; 4° la Passerelle de Saint-Vincent, et 5° le pont en fil de fer de l'Ile-Barbe.

Les cinq autres ponts de la Saône qui ont résisté, ont éprouvé des avaries plus ou moins considérables. Le pont de la Feuillée a eu son tablier tordu par la violence des eaux et ses chaînes sont fort endommagées. Les éperons du Pont de Pierre ont beaucoup souffert, et une grande excavation, qui s'est formée dans une des arches, en a fait suspendre pendant deux jours la circulation et a nécessité de promptes réparations. Les ponts d'Ainay et de Serin ont été obstrués par de nombreuses épaves et subi bien des chocs. Le pont Tilsit a bravement supporté cette violente épreuve.

Récapitulons encore nos principales pertes : 5 moulins, 1 usine à aiguiser, 1 blanchisserie, 14 bateaux à laver, 1 bateau poterie, 27 bateaux de charbons, 2 bateaux vides ; maisons ébranlées : à Lyon, à Saint-Georges, à Perrache, à Saint-Just, 45; à Vaise, 239; à la Guillotière, 251 ; à Serin, 20, et 40 magasins,hangars, fenils, et entrepôts de vins. Nos quais ont perdu leurs parapets sur plusieurs points et celui de l'Arsenal sur une longueur de 80 mètres.

Digitized by Google

gracieux modèle de tous nos ponts en fil de fer. Il est majestueusement parti, entraînant avec lui, dans sa ruine, plusieurs des bateaux amarrés ; sa chute a été un moment d'indicible terreur. Les nouvelles du dehors sont de plus en plus alarmantes. Des villages entiers ont disparu. Les pertes sont incalculables.

Les bruits les plus sinistres se propagent. Les routes sont interrompues; et, depuis quatre jours, sans relations avec la capitale, on se dit tout bas : La guerre civile est à Paris, le gouvernement est renversé. Depuis 1830, tout courrier en retard apporte une révolution.

Chaque journée amène de nouveaux accidents. Pendant la nuit, plusieurs maisons de la cité se sont ébranlées et lézardées. On voit l'eau sourdre entre les pavés. De nombreux affaissements se déclarent sur plusieurs points, et surtout dans le sol de l'église des grands Cordeliers. Hier l'incendie mêlait ses ravages à ceux de l'inondation. Une fabrique d'orseille était en flammes à la porte de Vaise. Aujourd'hui des constructions s'abîment à Ainay, à Perrache, à la Quarantaine; les balmes de Saint-George, détrempées par les pluies, s'éboulent et emportent quelques-unes des habitations adossées à la montagne. On a des craintes pour les bâtiments échelonnés sur la côte des Carmélites. On les fait évacuer. Des malfaiteurs, à la faveur de la nuit et de cette grande perturbation, s'introduisent dans les maisons désertes pour les piller, et s'abattent, comme des oiseaux de proie, sur nos ruines, pour fouiller les décombres et voler l'indigence.

Toute la partie praticable de la ville est envahie par la foule. Tout le monde est en mouvement. On se groupe autour des affiches de nos autorités. Affaires et travaux, tout est suspendu. On ne s'occupe plus que d'une chose : de la Saône. On ne s'adresse plus d'autres questions que celles-ci : Baisse-t-elle ? augmente-t elle? On a besoin d'émotions; on gravit les hauteurs. Quel affreux spectacle se découvre alors ! Plus de places, plus de rues ! de l'eau, partout de l'eau! Une foule inquiète et curieuse se

Digitized by Google

presse sur nos trois ponts non submergés. Les rampes de deux d'entre eux surgissent de l'onde, on n'y parvient qu'en bateaux. De loin en loin on voit, sur la rivière, se dresser quelques piles, quelques arches démantelées. A Serin, les hangars, les fenils, les entrepôts de vins sont entraînés; les tonneaux flottent au-dessus des toits, et quelques-uns s'arrêtent entre les branches des arbres. La Saône recouvre et traverse le pont. Il résiste à tous les efforts.

Vaise, Vaise surtout, présente un horrible tableau. Voyez, écoutez ! A chaque instant des maisons de 4 et de 5 étages s'écroulent avec le fracas du tonnerre et disparaissent au milieu des eaux, en laissant après elles un nuage de poussière. Que de fortunes détruites, que de positions bouleversées, que de misère ! Grâce surtout à l'active sollicitude de M. Millet, maire de cette commune, personne n'a péri. Toutes les mères ont pu se consoler en embrassant leurs enfants, et pourtant 239 maisons sont tombées !...

Enfin, il est arrivé, ce neuvième jour attendu avec tant d'anxiété. Chacun interroge du regard la hauteur de la rivière. La Saône n'augmente plus, l'espérance renaît. Le 5, à 8 heures du soir, elle diminue de quelques centimètres. Après quelques alternatives de crue et de décroissance, occasionnées par de nouvelles pluies, la Saône, aussi lente à se retirer qu'elle a été prompte à s'élever, étale peu à peu sous nos yeux le triste spectacle de ses dévastations. Elle oublie sur nos quais dragues, bateaux de fourrage et bateaux de poissons; elle laisse dans nos rues des débris de toutes sortes, d'épaisses couches de fange et de limon; dans nos caves, des tessons de bouteilles, du vin avarié, des pertes sans nombre. Le sol, quoique pavé, est profondément fouillé. Nos parapets ont été jetés contre les maisons. Riches devantures, beaux ameublements, marchandises de tous genres, tout est souillé, brisé, abîmé, perdu. Tout le petit commerce de nos deux rives, resté inactif pendant un mois entier, comment pourra-t-il satisfaire aux engagements du 31 ? Que d'existences dépla-

Digitized by Google

cées! que de fortunes détruites! que de contrecoups n'amèneront pas nos inondations!

Allez à Vaise, et voyez, à cette heure, quels monceaux de ruines! L'ange de la destruction a passé par là.

De la Pyramide jusqu'aux Roches, sur l'une et l'autre route de Paris, on ne voit, sur deux lignes, qu'affligeants décombres. Dans la prairie de Gorge-de-Loup, grande est la dévastation. Le Chapeau-Rouge est un champ désolé. Des quartiers tout entiers ont disparu, broyés par les eaux. Murailles, meubles, planches et poutres ne forment qu'une seule masse. Tout est pêle-mêle, confondu, trituré. Ce n'est plus qu'un hideux amas de fange, où de pauvres victimes, au risque d'être écrasées sous de nouveaux éboulements, se livrent à d'infructueuses fouilles pour sauver de cette boue infecte quelques inutiles lambeaux de hardes, quelques débris de meubles. Abattus et consternés, ils se disputent de méconnaissables matelas, trempés d'eau et lourds à porter. Stériles travaux, qui ne valent pas le temps qu'on y consacre ni le prix donné au pionnier.

Voilà le douloureux spectacle que présente aujourd'hui cette commune, si riche il y a quelques jours.

La charité a été prompte à secourir d'aussi pressantes infortunes. Lyon, la *Ville des Aumônes*, comme lui-même se nomme, parce qu'il est la ville des grandes douleurs, Lyon a bien vîte volé au devant de tant de misères. Il a donné d'abord une affectueuse hospitalité à tous ses frères, il les a consolés en pleurant avec eux sur tant de maux. Puis il a recueilli d'abondantes souscriptions, de larges offrandes. La France entière s'est émue au récit de nos calamités : grandes villes, humbles villages nous envoient, chaque jour, de tous côtés, de nouvelles sommes, de nouveaux dons (1), afin de nous aider à rendre aux moins heureux une partie de ce qu'ils ont perdu.

(1) Le 6 novembre, dans la matinée, un brave homme en blouse bleue, portant des guêtres de peau et le fouet en bandoulière, se présente dans la cour de l'Hôtel-de Ville, à la tête d'un convoi de quatre voitures chargées de

Digitized by Google

A peine remis du déchirant spectacle qui s'est déroulé sous nos yeux, le peuple se crée de nouvelles frayeurs, cherche dans l'avenir des émotions nouvelles. Depuis 1812, ne s'écrie-t-il pas à chaque crue : *Grandes eaux, grandes guerres*! Sa rêveuse et poétique imagination invente les plus merveilleuses fictions, renouvelle les légendes du moyen-âge. Il s'en nourrit avidement dans sa naïve crédulité. C'est là un des caractères bien distincts de notre population exaltée et religieuse; elle tient déjà du Midi de la France, par sa promptitude à adopter et à propager les récits les plus fantastiques.

En voici quelques-uns : depuis ces derniers jours,—et cela peint bien l'état présent de notre cité,—il n'est bruit que d'une mystérieuse apparition qui s'atténue et grandit en passant par mille bouches. Selon les uns, la patronne de Lyon, Notre-Dame de-Fourvière, aurait apparu à un factionnaire de l'Hôtel-de-Ville, et lui aurait annoncé qu'elle se retirait de Lyon, jusqu'à ce que Lyon fût revenu à son fils. Selon les autres, une femme, vêtue de blanc, haute de sept pieds, portant d'une main une urne, de l'autre un glaive et une besace sur le dos, aurait été aperçue au-dessous de Fourvières, dans un lieu écarté. Là, interpellée par les trois *qui vive*! du soldat en faction (car le factionnaire, brave par devoir, se trouve ici constamment mis en

pain et de pommes de terre; il demande M. le maire, on l'introduit auprès de lui. « Monsieur, dit-il, je suis maire aussi, mais d'une toute petite commune qui n'est pas bien riche. Je vous amène ce que nous avons pu recueillir; plus tard, nous ferons mieux, si nous pouvons. Voilà quinze quintaux de pain et quatre-vingt bichets de pommes de terre (environ 25 hectolitres). »

M. Terme saute au cou du paysan, l'embrasse et le remercie. Celui-ci se retire pour faire décharger sa voiture; mais, arrivé dans la cour, il demande de nouveau à parler à M. le maire. « Je reviens vous dire, Monsieur, que ce n'est pas à moi que doit revenir l'honneur de cette bonne action; c'est mon adjoint et un conseiller municipal qui m'ont donné cette idée, » Nous regrettons de ne pouvoir citer les noms de ces trois braves gens.

La noble et généreuse préoccupation des habitants de Saint-Christophe est trop honorable pour que nous ne nous empressions pas de la signaler.

Digitized by Google

feu). Elle n'aurait pas répondu. Mais arrêtée, et forcée de s'expliquer sur ce qu'elle portait, elle aurait dit enfin : « Cette urne, je viens de la vider sur Lyon; cette besace, pleine de morceaux de pain, c'est la famine que je vous apporte, et ce glaive, c'est la guerre civile; car je suis la guerre civile, la famine et l'inondation. A ces mots, elle aurait jeté son glaive au milieu des soldats étonnés, elle aurait dispersé sur eux le contenu de sa besace, cassé sa cruche, et se serait élevée dans les airs.

Une autre fois, les portes de la chapelle de Fourvière résistaient sous les efforts du marguillier. Un prêtre vint et les portes résistèrent encore; un chanoine ne fut pas plus heureux. L'archevêque de Lyon monte à son tour et, devant lui, les battants s'ouvrirent sans qu'il les touchât même. L'autel de Marie apparut alors magnifiquement éclairé et sans que l'on sût par qui.

Voilà les contes qui se disent et qui circulent parmi le peuple, et entretiennent l'inquiétude dans les esprits faibles et maladifs, dans quelques imaginations trop promptes à s'exalter. Au lieu d'agrandir nos blessures, songeons plutôt à les guérir et à les fermer. Laissons les mauvais prophètes prêcher dans le désert, et rappelons-nous ces divines paroles du disciple bien aimé du Christ : *Aidez-vous, aimez-vous les uns les autres* (1).

LÉON BOITEL.

(1) *Filioli, invicem diligite* (Joan.).

Le concert d'inauguration du Cercle musical de notre ville a eu lieu le 28 novembre avec les grands noms de Beethowen, de Gluck et de Bellini. Notre Batta, George Hainl s'est surpassé, et un jeune compositeur de mérite, M. Arnaud, a chanté avec beaucoup d'ame et de goût une de ses mélodies dans laquelle il a rappelé nos derniers désastres et fait, en faveur des incendiés, un touchant appel à la charité ; cet appel a été entendu. M. Maniquet a fait débuter, avec succès, dans un chœur d'IPHIGÉNIE, les jeunes élèves qu'il dirige d'après la méthode Wilhem. En dépit de tous ces éléments, et de toutes les espérances que renferme le Cercle musical, il s'est trouvé une critique d'assez mauvaise humeur pour n'avoir à donner que des paroles de blâme où il fallait des encouragements. Nous aurions mieux aimé le voir figurer à l'orchestre où l'appelait son talent, que de lire son nom au bas d'un injuste et malencontreux feuilleton.

Digitized by Google

INONDATION DE 1840.

Avez-vous écouté la sombre prophétie
Qu'un Daniel jetait à l'écho des cités,
Oracle qu'ont flétri du nom de facétie
Les Balthazars d'un siècle ivre de voluptés ?

Sur des rocs à fleur d'eau fixant votre paupière,
Avez-vous visité, pélerin curieux,
La Sibylle du Rhône assise sur la pierre
Qu'un batelier montrait d'un doigt mystérieux ?

Eh bien ! ces temps prédits par une voix biblique,
Ces maux futurs gravés sur le roc symbolique,
Ils sont venus ! l'oracle enfin s'est accompli ;
L'énigme avait un mot dont le sens est rempli,
Et mil huit cent quarante, année aux jours néfastes,
De ses pages de deuil attristera nos fastes.

Novembre, enveloppé d'un manteau de brouillards,
A peine au coin de l'âtre exilait nos vieillards,
Et l'automne étalant ses graves harmonies,
Dépouillait les coteaux de leurs feuilles jaunies,
Quand tout-à-coup le ciel, vaste nue aux flancs noirs,
Comme une cataracte ouvre ses réservoirs,
Sillonne l'horizon de son immense trombe,
De nos monts sur la plaine avec fracas retombe,
Et de l'humble ruisseau, qu'il transforme en torrent,
Grossit le fleuve altier qui marche en conquérant.

Tout conspire à la fois : un malfaisant génie
Semble de la nature insulter l'agonie.
Pour irriter encor l'élément orageux,
Un vent chaud du Jura fond les sommets neigeux ;
Le Doubs impétueux déborde ses rivages,
La Reyssouse en fureur promène ses ravages,
Et la Seille et la Veyle aux paisibles roseaux,
Tous servent de cortége au colosse des eaux.

Chacun reste accablé sous l'effroi qui l'opresse.
Adieu la politique ! adieu la jeune presse,

(1) Cette pièce, dont la couleur est aussi belle que les sentiments en sont honorables et généreux, nous vient d'un poète que M. de Lamartine a signalé dans son dernier volume, et dont nous pourrons désormais offrir à nos lecteurs d'autres inspirations.

Ces mêmes vers se vendent séparément, au profit des inondés, et se trouvent dans les bureaux de la *Revue*. Prix ; 1 fr.

Digitized by Google

Rêvant une croisade aux cèdres du Liban,
Où Selve par la gloire ennoblit le turban!
Adieu l'hymne de guerre au refrain électrique !

Sur l'échelle du pont, nilomètre historique,
On court, l'œil inquiet, consulter le niveau;
Le fleuve monte encore, il monte de nouveau,
Dépasse la hauteur des plus anciennes crues,
Franchit nos parapets, s'élance dans nos rues,
Envahit l'humble échoppe et le splendide hôtel,
Et baigne de ses flots les marbres de l'autel.

Fléau dévastateur, que la mort accompagne,
Il s'étend dans les prés, il couvre la campagne.

Sur ces fertiles bords, des touristes aimés,
Où sont-ils ces hameaux comme des fleurs semés,
Ces sites enchanteurs, ces gracieux villages
Que le Saule argenté voilait de ses feuillages?
Cormoranche, Thoissey, Vésine, Saint-Romain,
Fleurville dans les airs suspendant un chemin,
Montmerle au vieux clocher, Farges aux maisons blanches,
L'onde a tout balayé : ses jaunes avalanches
Entraînent pêle-mêle arbres, chaumes, lambris,
Récoltes de l'années ; et parmi ces débris,
L'œil, avec épouvante interrogeant l'espace,
Croit distinguer parfois un cadavre qui passe,
Et contempler au loin, dans sa morne terreur,
Le tableau du déluge et ses scènes d'horreur.

Oh! comment dérouler cette affreuse peinture?
Ces champs dont j'admirais l'opulente culture
N'offrent à mes pinceaux que de ternes couleurs.
Partout le désespoir et partout les douleurs !

Le tocsin frappe l'air de ses sons lamentables;
D'affreux mugissements s'échappent des étables.
Le curé du hameau, bon prêtre aux cheveux blancs,
Nuit et jour au milieu des villageois tremblants,
Seul montre un front serein à la foule égarée.
Les uns, prêtant l'oreille à sa voix vénérée,
Se courbent sur la rame, et guidant leurs bateaux,
Déposent leurs trésors au penchant des côteaux;
Les autres s'écriant que c'est leur dernière heure,
Que l'Ange de la mort frappe à chaque demeure,
Sous l'ivresse du vin étouffent leur raison,
Tandis que, récitant la pieuse oraison,
Les femmes, sur leur sein pressant un scapulaire,
Invoquent à genoux la vierge tutélaire

Digitized by Google

Dont le bras étendu soudain calme les flots
Et dont l'étoile est chère aux pauvres matelots.
Ici, quelques vieillards étendus sur la paille,
Quand l'eau, comme un bélier, crevasse la muraille,
Immobiles, muets et glacés de stupeur,
Repoussent les secours qu'apporte la vapeur.
Là, sur un toit qui craque, une famille en larmes,
Dont la nuit va bientôt redoubler les alarmes,
Cherche un refuge et voit s'écrouler tour-à-tour
Les villages lointains et les toits d'alentour.

Retracerai-je aussi ma ville consternée,
Dans ses quartiers déserts la Saône déchaînée,
Les barques se croisant dans ces nombreux canaux
Où scintillent parfois de nocturnes fanaux?
Bourgneuf * dont le pisay s'affaisse et tombe en poudre
Avec un bruit semblable aux éclats de la foudre?
Citerai-je, parmi ces citoyens zélés,
Phares consolateurs de ces lieux désolés,

Cet élu du pouvoir, providence attentive,
Imprimant aux secours sa vigilance active?
Cet homme généreux ouvrant ses ateliers
Au malheur qui bénit leurs murs hospitaliers?
Ce jeune magistrat que nul péril n'étonne,
Qui rassure, encourage, exhorte, presse, tonne,
Tendant aux uns du pain, aux autres de l'argent?
Et ce peuple aux bras forts, au cœur intelligent,
Admirable foyer de dévouements sublimes,
De courages obscurs, de vertus anonymes?
Ces mâles portefaix sous la blouse en lambeaux,
Ces hardis mariniers dans le danger si beaux,
Je les ai vus, luttant sur les vagues grondantes,
A travers les débris, sous les poutres pendantes,
Sauver du malheureux les meubles vermoulus,
La femme bientôt mère et le vieillard perclus,
Et j'ai lu dans leurs yeux presque de la colère,
Quand dans leur main calleuse on glissait un salaire;
Et ces soldats du feu, qui, braves par devoir,
Comme la Salamandre au fabuleux pouvoir,
Eteignent l'incendie en traversant la flamme;
Ils volent où la voix de leurs chefs les réclame,
Par la pluie inondés, chargés de lourds fardeaux,
Improvisant des ponts, des barques, des radeaux,
Sur des murs lézardés montant à l'escalade,
A leur robuste épaule attachant le malade

* Faubourg de Mâcon entièrement détruit.

Digitized by Google

Ou certaine plaideuse au fol entêtement,
Sous son toit ruineux clouée imprudemment.

Honneur à tous! honneur à leur noble courage!
Quand du démon des eaux s'apaisera la rage,
De ces héros du jour qu'un immortel burin
Lègue à nos fils les noms sur le marbre ou l'airain!
Honneur à la cité qui leur donna naissance!
Que leurs fronts couronnés par la reconnaissance,
Brillent d'un saint orgueil, et que ce souvenir
D'un reflet glorieux dore notre avenir!

C'est assez; déposons la lyre du poète:
Jamais pour la souffrance elle ne fut muette.
Consoler le malheur et lui tendre la main,
Panser ses pieds meurtris aux cailloux du chemin,
Dans son casque jeter l'obole à Bélisaire,
Au fond d'un bouge infect visiter la misère,
Arracher l'infortune à son obscurité
Et quêter sous l'habit des Sœurs de Charité;
Voilà la mission que la Muse demande,
Où s'inspire son ame et que Dieu lui commande,
Lorsque sur l'Océan des humaines douleurs
S'élève la colombe ou l'arc aux trois couleurs.
Sa voix, qui prêche au seuil de l'égoïsme immonde,
Crie à l'heureux du siècle, à la femme du monde:
« Riche, ouvre tes greniers qui regorgent de grains!
« Femme, de leurs joyaux dépouille tes écrins!
« Châtelain, possesseur de la forêt prochaine,
« Permets à l'indigent d'ébrancher le vieux chêne,
« Car plus d'un malheureux, dont le besoin s'accroît,
« Dit aujourd'hui: J'ai faim! dira demain: J'ai froid!
« Et toi, charmante enfant, papillon des quadrilles,
« Va, quitte sans regret ces fêtes où tu brilles;
« Sur ces tristes chevets, mouillés de tant de pleurs,
« De ton bouquet de bal laisse pleuvoir les fleurs!
« Pitié pour l'orphelin et pitié pour la veuve!
« Mesurez votre offrande à la hauteur du fleuve.
« Attachez un bienfait à chacun de vos jours!
« Donnez, donnez encor! donnez, donnez toujours! »

F. BOUCHARD (de Mâcon).

Nota. Dans la série des *Etudes sur les historiens du Lyonnais*, notre collaborateur, M. Collombet, consacrera un chapitre à l'examen des différentes histoires de nos inondations.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LES

HISTORIENS DU LYONNAIS.

IV.

NICOLAS CHORIER.

Notre dessein n'est pas d'écrire la vie de Chorier, ni de refaire ce qui a été fait déjà, et bien fait. Chorier, du reste, n'appartient à notre sujet que par un ou deux livres. Il était né à Vienne, le 9 septembre 1612 (1), et mourut à Grenoble le 14 août 1692, ayant su allier à l'étude de la jurisprudence un goût très vif pour les belles-lettres. L'*Histoire de la Vie et des Ouvrages de Nicolas Chorier* a été récemment écrite, et avec soin, dans les *Mélanges biographiques et bibliographiques* de MM. Colomb de Batines et Jules Ollivier (2). Nous avons à

(1) C'est Charvet qui nous donne cette date, d'après l'extrait baptistère de N. Chorier. Voyez la *Revue du Dauphiné*, tome VI, pag. 373. Tous les biographes ont fait naître Chorier en 1609.

(2) Valence, Borel; Paris, Techener, tom. I, pag. 1-50.

Digitized by Google

étudier ici un ouvrage assez rare et assez curieux, dans lequel se trouvent quelques pages sur des écrivains lyonnais, ou qui vécurent à Lyon.

Chorier lui-même y avait passé quelque temps, car il dit à François Dugué : « Lorsque j'étais à Lyon, tu voulais que nous nous expliquassions l'un à l'autre le satirique Perse, le plus obscur des poètes (1), » et il est aisé de comprendre que, se trouvant à nos portes, il dut, lié comme il était, avec tout ce qu'il y avait de lettré par ici, venir souvent dans nos murs. Les petits chapitres que Chorier nous a laissés sur la vie, sur les mœurs et les écrits de ses contemporains sont, en général, d'une grande fidélité, si l'on fait la part des blandices et des éloges qu'il leur adresse galamment. Il n'y a qu'à rabaisser un peu la taille de ses personnages, et justice sera pleinement faite. L'histoire littéraire du XVIIe siècle peut consulter avec fruit la *Vie de Pierre Boissat*, académicien, bel esprit qui composa une effroyable quantité de mauvais vers, et dont les bizarreries de caractère approchaient beaucoup de la folie, comme le disent les biographes. Il fut en relation avec un grand nombre d'écrivains, de poètes et de personnages politiques, dont les noms se retrouvent sous la plume de Chorier; c'est une curieuse galerie où l'on rencontre quelques grandes figures auprès de bien des médiocrités. Je remarque de piquants détails sur Balzac, sur le poète Théophile, sur l'infortuné maréchal de Montmorency, etc., sur Gaston d'Orléans, sur le P. Campanella, sur Nicolas Bourbon, et enfin sur Molière. Ce sont là tout autant de précieuses pages, que l'on ne trouve point dans d'autres livres, et qui valent la peine d'être connues.

Voici comment Chorier nous raconte les derniers jours du poète Théophile, une de ces natures bizarres, capricieuses,

(1) *Vita P. Boessatii*, pag. 17. M. Boissat, banquier à Vienne, celui dont les journaux se sont entretenus, il y a un an, descend de Pierre Boissat.

Digitized by Google

fantasques, mais habiles, et qui se perdent malheureusement dans une foule de gens médiocres, quand elles arrivent à une époque de transition, comme le fut pour notre littérature le siècle de Louis XIII. Un critique distingué, M. Philarète Chasles, jugeait, il y a quelques mois, dans la *Revue des deux Mondes*, la vie et les écrits de Théophile. Cette étude chaude et colorée n'offrait pas les révélations de Chorier, soit que l'aristarque les ignorât, soit qu'il les eût omises volontairement. Je viens au biographe.

« En ces années-là, dit-il, au deuxième chapitre du premier livre, Théophile, à travers sa misère et ses malheurs, était arrivé à une réputation comme nul en France, parmi ceux que distinguait leur esprit, n'en avait alors. Lorsque le maréchal de Montmorency eut arraché à sa mauvaise fortune cet homme d'un naturel si distingué, il l'admit dans sa maison. Théophile avait le feu poétique; il lui manquait l'art. Et toutefois, avec l'incroyable disposition de sa nature, il s'était acquis une gloire qui eût été pour un vrai et parfait poète la plus belle récompense. Quand Théophile fut délivré de prison, le duc de Liancourt, qui, pour l'esprit, la noblesse de sentiments et la bonté, ne le cédait à aucun des grands de la cour, le reçut avec beaucoup de bienveillance. Ses vêtements usés et déchirés touchèrent l'ame généreuse de Liancourt, et il lui ordonna de prendre chez un marchand tout ce qu'il voudrait de vêtements. Théophile en prit autant qu'il lui en fallait pour lui et pour ses amis. Parmi ceux-ci se trouvait Mairet, dont il avait coutume de soulager l'indigence avec son argent; il demandait l'aumône, afin de la faire, ainsi qu'il s'en glorifiait. Liancourt ne vit pas cela de mauvais œil, et paya les dettes avec le même cœur que Théophile les avait contractées. Il voulut qu'on louât, sur un titre même qui n'était pas le sien, la libéralité de Théophile, et il la vanta lui-même.

« Il ne s'était écoulé qu'un assez petit nombre de jours, quand Théophile tomba dans une sorte de léthargie, dont il ne se releva pas. Il y avait quelques jours déjà qu'il était alité dans

Digitized by Google

la maison du maréchal de Montmorency, lorsque, la veille de sa mort, il fut visité par Boissat, que Théophile appelait son fils, exprimant ainsi son affection pour un jeune homme qui était bien supérieur à ceux de son âge par son esprit et son savoir. Cette visite de Boissat lui fut très agréable. Comme Théophile croyait que des anchois pourraient le soulager, il pria vivement celui-ci, quand il se retira, de lui en faire apporter, mais Boissat ne tint pas compte d'une chose qu'il croyait devoir nuire à la santé du poète. Lorsqu'il se rappelait cette grande négligence, il en avait de la douleur, car il se disait que peut-être cela eût guéri la maladie; que parfois la nature de nos corps demande des choses qui, bien qu'elles semblent contraires à la santé, sont néanmoins fort salutaires, et il démontrait cela par d'excellentes raisons et par de bons exemples.

« Quant à la singulière bonté de Théophile, à sa facilité, à sa crédulité, qui était très éloignée de toute fraude et astuce, il en racontait divers traits recommandables et dignes d'éloge. Quant à la licence de ses discours, à la hardiesse de ses vers, et à la liberté de ses mœurs, liberté plus grande qu'il ne convenait dans un homme prudent, et qui était même déshonorante, il en parlait aussi avec détail. Théophile quelquefois n'était retenu par aucun sentiment de convenance; malavisé plutôt que méchant, il se livrait sans réserve à tout ce que lui suggérait une langue pétulante et effrénée; pourtant, les mœurs de Boissat ne furent point altérées par la fréquentation d'un homme que ses ennemis appelaient du nom infamant de corrupteur de la jeunesse. (1) »

Les documents sur le séjour que Molière fit alors dans nos contrées ne sont pas moins curieux que ceux-là.

La comédie française était informe encore, malgré quelques essais plus ou moins heureux, quand Molière vint la prendre et la faire ce qu'elle est devenue chez nous. Lyon peut être

(1) Pag. 34-37.

Digitized by Google

fier d'avoir entendu les premiers accents du jeune Poquelin, d'avoir applaudi à ses brillants débuts. Nous savons qu'en 1653, âgé alors de 31 ans, il vint dans notre cité avec une caravane comique, formée en quelque sorte par lui, vivant et agissant sous ses ordres. Il était donc déjà souverain, cet homme qui devait monter en maître absolu sur la scène française ! il allait étudier la province, faire la province de ses ridicules à elle, en attendant qu'il s'emparât de la capitale, et qu'il eût son vaste théâtre, son public si nombreux et si bien choisi ! A l'époque dont j'ai parlé, Molière nous donna donc sa comédie de l'*Etourdi*, représentée ici pour la première fois. La pièce et les comédiens obtinrent un succès complet ; les Lyonnais oublièrent bientôt un autre théâtre que leur ville possédait depuis quelque temps, et dont les principaux acteurs prirent le parti de passer au nouveau. Parmi eux se trouvaient de Brie, Ragueneau, Gros René et mesdemoiselles du Parc et de Brie, tous noms associés désormais au grand nom de Molière.

Si l'on en croit une ancienne tradition de Lyon, Molière, pendant le séjour qu'il y fit avec sa troupe en 1653, passant un jour dans la rue Saint-Dominique de cette ville, aperçut, sur le seuil de la boutique d'un apothicaire, un homme dont la figure pharmaceutique le frappa. « — Monsieur, monsieur, comment vous nommez-vous ? lui dit-il en l'abordant.—Pourquoi ?— Mais.... » Molière insiste. « — Eh ! bien, je m'appelle Fleurant ! — Ah ! je le pressentais que votre nom ferait honneur à l'apothicaire de ma comédie ; on parlera longtemps de vous, M. Fleurant ! »

Suivant cette croyance des Lyonnais, ce serait cette plaisanterie qui lui aurait fourni ce nom (1). Cette anecdote, recueillie par les historiens du département du Rhône, a été racontée par le petit-fils de ce M. Fleurant, à un de nos plus savants bibliographes, qui nous l'a transmise. Mais nous sommes por-

(2) *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*, par A. G*** (M. l'abbé Aimé Guillon). Paris, 1794, pag. 33.

Digitized by Google

tés à croire que le descendant du prétendu interlocuteur de Molière ne la tenait pas de son grand-père lui-même, et qu'il n'était que l'écho d'un conte populaire; car, comment supposer que Molière songeât dès lors à son *Malade imaginaire*, qui ne fut joué que vingt ans plus tard? Il est plus naturel de penser que, pour donner à son personnage un nom significatif, il avait fait choix du participe présent du verbe *fleurer* (sentir, exhaler une odeur), verbe alors très usité. La plaisanterie est d'assez mauvais goût, mais elle a pour nous le grand mérite de la vraisemblance (1).

Voilà tout ce que m'ont appris mes recherches sur le passage de Molière à Lyon. Poursuivant son pélerinage théâtral, il alla visiter ensuite les cités méridionales, chercher des originaux pour ses chefs-d'œuvre, étudier les mœurs sous toutes leurs faces diverses. Nicolas Chorier, dans sa *Vie de Pierre Boissat*, nous apprend que Molière fut aussi à Vienne, mais en quel temps? Je l'ignore, et cet écrivain ne le dit pas. Il rapporte quelques particularités qui se passèrent en 1641; puis, le fait que nous allons citer, arrive aussitôt avec des termes qui sembleraient le rattacher à la même époque; la date néanmoins serait inconciliable avec l'âge que le voyageur avait alors. Quoiqu'il en soit, voici notre traduction :

« Jean-Baptiste Molière, acteur distingué et excellent auteur de comédies, était, vers ce temps-là, venu à Vienne. Boissat lui témoignait beaucoup d'estime. Il n'allait pas, comme certaines gens qui affectaient une sotte et orgueilleuse austérité, il n'allait pas disant du mal de lui. Quelque pièce que Molière dût jouer, Boissat voulait se trouver au nombre des spectateurs. Il voulait aussi que cet homme, distingué dans son art, prît place à sa table. Il lui donnait d'excellents repas, et ne faisait point comme font certains monstres, ne le mettait point au rang des

(1) J. Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*. Paris, 1823, pag. 289.

Digitized by Google

impies et des scélérats, quoiqu'il fût excommunié (1). Cette affection pour Molière, cette passion pour les comédies, finit par susciter une grave querelle à Boissat.

« Il avait fait retenir plusieurs places au théâtre, parce qu'il devait conduire des femmes de distinction et des jeunes filles à une comédie que Molière avait composée. Deux ou trois de ces places avaient été, par hasard, louées à Jérôme Vachier de Robillas (2); Boissat néanmoins les obtint toutes, sans difficulté, à cause de son mérite, de son crédit et de la distinction des femmes qu'il devait amener. Vachier se plaignit qu'on lui eut fait injure, et il pensait qu'il y avait là préméditation. Cet homme joignait à de belles formes extérieures un esprit vif et pénétrant, une grande force d'ame ; tout était noble en lui, excepté la naissance. Il figurait parmi les familiers du duc Henri de Montmorency, dans le temps même que Boissat y figurait également, et jouissait de toutes ses bonnes grâces. Supportant avec peine le chagrin qu'il ressentait de l'affront qui lui avait été fait, il cherchait l'occasion d'amener Boissat à un combat singulier, et de se venger ainsi. Moi, alors, devinant les intentions de Vachier, car nous étions assez unis par une amitié qui avait existé déjà entre nos parents, j'avertis de tout les amis de Boissat, qui étaient nombreux et bien choisis; pendant ce temps-là, je ne perdais pas de vue Boissat lui-même. A la fin, George de Musy, premier président de la cour des Aides, et Jacques Marchier, avocat-général de la même cour (à Vienne), interposant leur médiation, les deux partis se réconcilièrent, et la querelle s'apaisa. »

Molière, devenu l'occasion très innocente d'un duel, à une époque où l'on descendait trop souvent en champ clos, voilà une particularité assez curieuse, et que nul de ses biographes n'a rapportée. M. Taschereau lui-même, en faisant son curieux

(1) On sait que l'Eglise réprouva toujours la profession de comédien.

(2) De Septéme auprès de Vienne. Voyez la clé des noms propres à la fin de la *Vie de Boissat*.

Digitized by Google

travail sur notre grand maître de la scène comique, ne connaissait pas cette anecdote; il fait aller Molière de Lyon à Avignon directement, quoiqu'il soit manifeste, par ce fragment de Chorier, qu'il séjourna quelque temps à Vienne. Il est possible encore que son passage dans cette dernière ville se rattache à une autre excursion théâtrale qu'à celle de 1653.

Dans un court chapitre publié dans cette *Revue* (tom. II, pag. 437), M. Péricaud a cherché à éclaircir la question des premiers voyages de Molière et de son séjour à Lyon, mais il n'a pu arriver à des données précises sur des représentations qui auraient eu lieu en 1657. Du reste, il est constant qu'en cette année-là, une troupe de comédiens jouait à Lyon, qu'elle donna une représentation au bénéfice des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, et il nous reste encore des billets d'entrée, tels qu'ils furent faits pour cette circonstance.

Chorier avait plus d'une fois vécu à Lyon. Il rappelle à Fr. Dugué, intendant de la justice, de la police et des finances en Dauphiné et en Lyonnais, celui-là même à qui son livre est dédié, qu'ils avaient eu le projet de lire ensemble les satires de Perse, le plus obscur des poètes (1). Il parle de la mort tragique d'un gentilhomme dauphinois, de Capestan, qui s'était immiscé aux intrigues de Gaston d'Orléans, et qui fut décapité à Lyon (2). Il donne un pieux souvenir à un pauvre Carme déchaux, le P. Joseph Roger, homme spirituel et instruit, qui mourut misérablement à l'Hôpital de Lyon.

Il y a toute une série de petits chapitres concernant quelques personnages de nos contrées ; les jugements de Chorier sont assez justes, quoique portant sur des contemporains, et la louange n'y est point en général démesurée. Nous avons pensé qu'il serait utile de faire passer en français tous ces fragments perdus dans un livre peu consulté et rare d'ailleurs.

(1) Et quùm Lugduni essem, volebas Persium, poetarum obscurissimum, alter alteri interpretando explanaremus. Pag. 17.

(2) Pag. 49.

Digitized by Google

LE P. COLUMBI.

Jean Columbi avait fait de très grands progrès dans les lettres et dans la véritable piété. Il était fort lié avec Laurent Lusse (1) aussi bien qu'avec Boissat.

Né à Manosque, ville assez considérable de la province des Saliens (2), Columbi, l'année même où j'écris ces lignes, a vu passer sa quatre-vingt-cinquième année. Façonné, dès sa jeunesse, aux sciences théologiques et aux sciences philosophiques, il a cultivé aussi les belles-lettres. Il n'a point négligé l'histoire. Il a écrit sur les gestes des évêques de Valence et de Die. Mais en ce qui est de l'histoire, quelques personnes se moquèrent de sa crédulité; il vit avec un peu de colère qu'on eût remarqué qu'il avait donné dans des erreurs. Il s'abstint pourtant de mots irrités, et ses vains et impuissants efforts ne purent m'émouvoir. Dans ces sortes de luttes, la force tout entière est à la vérité. Indépendamment de cela, il ne me nomma point dans sa dissertation, et, bien qu'il n'eût pas décliné mon nom, il me donna de grandes louanges.

LE P. MATTHIEU COMPAIN.

Matthieu Compain suivait aussi la Société de Jésus, société dans laquelle il s'était engagé. Ce fut à Lyon qu'il naquit et qu'il mourut; il appartenait à une très honnête famille. Nul ne mettait autant de passion et d'ardeur que lui à rechercher les vieilles monnaies et les antiques choses de tout genre. Mais, quand les maladies assiégèrent son ame, et que son corps s'affaissa sous les ans, cette passion dégénéra avec l'âge

(1) Lusse, conseiller en la Cour des Aides, à Vienne.

(2) La province d'Aix, habitée jadis par les Salii.

Digitized by Google

en une sorte de honteux trafic, et, il en vint à vendre tous les objets qu'il avait, après bien des années, ramassés en grande quantité. Il les concéda, non pas gratuitement toutefois, à un acheteur allemand, personnage de distinction ; mais avec le prix qu'il retira de cette vente, il voulut immortaliser son nom. Ainsi, dans la maison des Jésuites, laquelle porte le nom de Saint-Joseph, et se trouve au confluent du Rhône et de la Saône, il fit construire avec un très grand soin, en un lieu fort agréable, une Bibliothèque, et y mit un grand nombre de livres, partie donnés, partie achetés à ses frais. Il affecta même à l'achat de nouveaux livres une somme d'argent, précisée pour chaque année, et fondée sur une pension à perpétuité. Il prit toutes ses mesures pour qu'elle ne pût être détournée à quelque autre usage. L'injure des temps n'effacera donc jamais la mémoire de cet homme. Il a fait en sorte que sa bibliothèque et les livres qui y entreront par la suite lui servent de monument. Il y a deux ans qu'il est mort, et le P. de Bussières ne lui a pas longtemps survécu.

LE P. DE BUSSIÈRES.

Lorsque le P. de Bussières demeurait à Vienne, Boissat d'abord s'était lié d'amitié avec lui, comme avec le P. Compain, mais il était encore uni de parenté avec celui-ci. Le P. de Bussières, déjà célèbre alors par ses ouvrages latins et par ses ouvrages français, venait de tourner sa pensée vers la composition d'une Histoire de France. Je m'efforçais, autant qu'il était en moi, d'aider à l'enfantement de cette histoire. Il mit toute son attention, toute son industrie à raconter le règne de Louis IX, ce roi d'une si grande sainteté. Du reste, aussi éloigné du meilleur historien parmi les bons, qu'il est éloigné du pire parmi les mauvais, le P. de Bussières n'a point mal reproduit en latin Mézeray, le premier pour l'histoire de France.

Digitized by Google

Mais une fois que Mézeray a cessé de porter en quelque sorte le flambeau devant son disciple, la narration de celui-ci a semblé défaillir. Il avait recherché, sur des lettres de recommandation, l'amitié de cet habile historien, et, presque sans nul travail, s'était enrichi de ses trésors laborieusement acquis. Il ne le niait pas, car il avait une candeur libérale et franche. Profondément versé dans la langue latine, il s'écarta bien rarement de sa pureté la plus intègre. En outre, il traduisit excellemment de l'italien en français les Sermons d'Oliva, préfet, - ou général, comme on dit, - de l'Ordre des Jésuites. Ce travail ne resta ni sans honneur, ni sans gloire, car chaque année depuis il rapporta au P. de Bussières deux cents livres de monnaie française, dont il pouvait user à son gré.

L'auteur écrivit aussi des poèmes : l'un, sur la délivrance de l'île de Rhé; l'autre, sur Scanderbeg. Ce fut pour cause d'euphonie, comme il le disait, qu'il donna à Scanderberg le nom de Scanderbeg. Les Turcs appellent beg ce que les latins appellent seigneur. Il exerça encore son style en prose et en vers français, mais tous les savants regardèrent comme le meilleur de ses ouvrages en ce genre celui qui a pour titre: *Flosculi Historiarum*, - petites fleurs d'histoires. - Jamais les anciens ne firent de pareilles transpositions dans des titres de livres, et à aucune époque les bons écrivains ne les goûtèrent.

Il avait entrepris de reprendre l'histoire ecclésiastique au commencement de ce siècle, là où Sponde l'a laissée, et de la continuer jusqu'à nos jours; mais, ployant sous un tel fardeau, il renonça à sa tâche, après l'avoir tentée plutôt qu'entreprise véritablement. Il avait un esprit subtil, ingénieux, élégant; mais il était parfois morose et inquiet, ingrat envers ses amis et onéreux à lui-même. On pensait que cela venait de la migraine, car il souffrait presque continuellement de cette douleur. Ce fut à Lyon qu'il succomba, miné par les maladies plutôt que par les années; il avait prolongé sa vie jusqu'au mois d'octobre de l'année 1678. C'était à Lyon aussi qu'il était né, quoique, pour je ne sais quel motif, il eût l'habitude de

Digitized by Google

dire qu'il était né à Villefranche, qui se trouve à trois lieues de Lyon.

GASPARD VIALLIER.

Vers le même temps, Boissat vivait aussi fort intimément avec Gaspard Viallier, qui était né à Lyon, et qui, dès sa jeunesse, avait été engagé dans l'Ordre ecclésiastique. Viallier se distinguait par son esprit et par son éloquence. Le noble caractère de sa vertu le plaçait haut parmi les orateurs sacrés. Il avait aussi formé avec moi une vive amitié, dont les nœuds nous unissaient étroitement l'un à l'autre. Quand mourut Halincourt de Neufville, qui, l'espace de plusieurs années, avait sagement administré la province du Lyonnais, ce fut Viallier qui prononça, en présence d'un très nombreux auditoire, l'oraison funèbre que l'usage demandait. Viallier plut admirablement à tous ceux qui l'entendirent; aussi lui fit-on des instances réitirées pour qu'il consentît à laisser imprimer son oraison funèbre. Quand donc elle eut été retouchée par Boissat, il la fit paraître.

Pour la finesse d'esprit, pour l'habileté de la parole, pour l'élégance, la grâce et l'éclat du langage, Viallier ne le cédait à personne. Il était loin par là même de se trouver au dernier rang des orateurs. A Paris, à Lyon, à Toulouse, à Montauban, à Vienne, à Grenoble, à Cambrai et dans les villes les plus distinguées de France, il se fit, avec succès, du haut de la tribune sainte, l'interprète des vérités évangéliques. S'il se fût uniquement adonné à l'éloquence religieuse et à l'office de prédicateur, il eût occupé aisément la première ou la seconde place parmi les orateurs sacrés. C'est ce que disaient, je me le rappelle, et Voisin (1), et d'autres grands hommes.

Il était frère de Catherine Viallier, mon épouse. Ce n'est pas seulement à cause de l'affinité, mais c'est aussi à cause de

(1) Voisin, premièrement jésuite, et connu sous le nom de P. Voisin.

Digitized by Google

son beau naturel que je l'aimais lorsqu'il vivait, et que j'ai ressenti de sa mort une véritable douleur (1).

LAZARE MEYSSONNIER.

Puisque Viallier nous a amené à Lyon, c'est de Pierre Guillemin, de Lazare Meyssonnier, de Balthazar Monconys de Liergue, de Gaspard Monconys et de Claude Basset que nous allons parler.

Lazare Meyssonnier était né à Mâcon, et exerçait à Lyon la médecine. Ce fut après avoir écrit un Pentagone et l'avoir communiqué à Boissat, qu'il s'ouvrit accès auprès de lui. Quelques années auparavant, il avait écrit en Français une dissertation sur l'utilité d'un raisonnable usage du vin (2). Il s'était curieusement enquis de l'année, du jour et de l'heure de ma naissance ; puis, les diverses choses qu'il conjecturait me devoir arriver, et d'après mon horoscope, il les avait couchées avec soin par écrit. Il espérait que je recevrais cela comme un gage de sa bienveillance pour moi, et comme une faveur descendue des cieux. Il exposait peu de choses vraies, en disait beaucoup de fausses, et un grand nombre d'ambiguës. Je crois, certes, que lorsque des personnes ont foi en cet art, la raison s'en est allée de leur esprit, puisqu'elles tombent dans une crédulité si frivole et si déplorable. Il avait saisi, d'après le Pentagone de Piérius Valérianus, -- lequel est en usage dans les sciences hiéroglyphiques, --il avait saisi l'occasion d'écrire un Pentagone, et en dissimulait l'origine, pour se donner la gloire de l'invention.

(1) Ailleurs, le biographe mentionne un Antoine Viaillier comme jurisconsulte fort habile, et qui était l'oracle de Lyon, sa patrie. « Lugduni Antonium Viallerium, jurisperitissimum, et suæ civitatis oraculum, consulere solitus erat. » Pag. 105. Ant. Viaillier était sans doute un parent de Gaspard.

(2) Ce livre porte le titre grec d'*OEnologie*, ou discours sur le vin.

Digitized by Google

A cette époque là, il savait déjà l'hébreu, le grec et le latin. Pendant les années suivantes, il avait acquis une telle instruction que ses ennemis, - et il s'en était fait un grand nombre parmi les médecins, - reconnaissaient qu'il était difficile de rencontrer un médecin plus savant. Il toucha à l'histoire, composa des poèmes; c'est toutefois de l'art médical qu'il a le mieux mérité par ses écrits. Tout son labeur presque et son amour, c'était d'en relever la gloire. Cependant, il préférait le gain à l'honneur, et aimait beaucoup l'argent. Il y avait dans sa manière de vivre non seulement de la parcimonie, mais encore une sordide avarice. Ce fut inutilement toutefois; il n'arriva point à de grandes richesses, quoique, dans sa vaine ambition, il voulût sembler très riche. Il avait épousé une femme élégante, honnête et venue d'une bonne famille. Tourmenté bientôt d'une folle jalousie, il ne cessa d'accabler de conseils, d'exhortations et de reproches la pauvre infortunée. Quelquefois, innocente qu'elle était, il la tuait de coups, et puis, de crainte qu'elle ne sortît de la maison, ou bien qu'elle ne reçût quelqu'un, il l'enfermait dans sa chambre. C'était vainement que la malheureuse invoquait la loi de l'hymen. Il ne changeait qu'au bout de quatre ou cinq mois le linge qui était au lit où il reposait avec elle, et souffrait alors seulement qu'on en mit du nouveau. Ce linge, disait-il, s'usait et se détériorait bien plus vîte, s'il passait fréquemment par la lessive.

Meyssonnier n'avait que des pensées et des actions avares. Il laissa une fille unique dont la beauté fut en harmonie avec l'esprit du père. Bien des années auparavant, sa femme était morte d'une maladie causée par l'affliction de cœur. Meyssonnier eut une tête versatile, s'il en fût. Aux premières années de l'adolescence, il avait étudié avec un soin extrême les doctrines de Calvin et des théologiens de la secte; il se préparait à l'office de ministre, qui est la même chose que celui de prédicateur et de prêtre. Changeant ensuite de sentiment, il s'adonna tout entier à l'étude de la jurisprudence, et parvint avec

Digitized by Google

gloire au grade de docteur, pour le quitter bientôt après. Il aima mieux la médecine que, pendant plusieurs années, il exerça heureusement à Bourgoin, dans la province viennoise, puis à Lyon. Il finit par s'en dégoûter, intenta un procès pour un bénéfice ecclésiastique, et le gagna. Alors donc, il fut reçu au chapitre des chanoines de Saint-Nizier de Lyon; ce fut là le fruit de sa victoire. Il passa deux ou trois ans dans ce genre de vie, sans être aimé ni haï de ses collègues. Chaque année, il fabriquait avec art d'excellents calendriers, qu'il publiait en prenant le surnom de *Bon-Ermite*. C'était là, suivant lui, une honnête source de lucres, et il en retirait quelque argent. Il suscita cependant contre lui une vive jalousie. Ce métier ni ce genre de gain ne convenaient à un art aussi noble que la médecine, disaient hautement ses collègues; l'affaire en vint à un procès, mais ils perdirent leur cause, quand il eut plaidé pour lui-même. Enfin, cet homme qui prévoyait longtemps d'avance les évènements et les révolutions, n'eut aucun pressentiment de sa mort (1); il croyait avoir une autre maladie que celle dont il souffrait réellement, et n'employa pas les remèdes qui pouvaient le soulager ou le guérir. Il était fort avide de renommée, mais nul n'était plus inhabile que lui à en acquérir. Il fit un testament qui lui valut, à la vérité, la gloire d'homme pieux et rempli de religion, mais qui lui ôta celle d'homme sage et sensé.

PIERRE GUILLEMIN.

Pierre Guillemin, j'ignore si c'était par jalousie, poursuivait de sa haine et de continuelles calomnies Lazare Meyssonnier.

(1) Meissonnier fut plus heureux pour l'horoscope du P. Campanella, dominicain, sur lequel se trouve un curieux chapitre dans cet ouvrage; il avait prédit sa mort, et l'évènement répondit juste à la conjecture. « Meyssonnerius de propinquo Campanellæ interitu, quem ex constitutione horoscopi provideret, Boessatium, datis in eam rem litteris, aliquot ante menses certiorem fecerat; imaginariæ opinationi sors favit. » Pag. 129.

Digitized by Google

Celui-ci, qui n'était point méchant, ne cherchait en aucune façon à se venger de ces injures. Guillemin avait un esprit très pénétrant, un jugement ferme, une large et ample connaissance de l'art médical, une merveilleuse facilité à dire élégamment ce qu'il voulait, et à le dire en telle langue qu'il aimait le mieux. Sa taille était haute; il y avait beaucoup de dignité dans sa figure, et une grande beauté dans son corps. Ces dons de la nature lui conciliaient l'affection et le respect. Nul médecin qui lui fût préféré. Il jugeait avec pénétration et bonheur le genre et l'issue des maladies. Toutefois, la secrète maladie d'Alphonse de Richelieu, cardinal de Lyon, échappa à ses soins attentifs et à ses conjectures; mais qui dit un médecin, dit un homme, et non pas un dieu, ce que pourtant se glorifiait d'être cet insensé de Ménécrates.

Guillemin était fort poli et fort aimable; il plaisait à tout le monde. S'il venait à être mandé par des littérateurs, ou par une personne qui brillât par quelque talent, il donnait des soins gratuits. Il disait retirer assez de profit de la joie qu'il ressentait, s'il pouvait être utile. Appelé à Turin par Christine, duchesse de Savoie, qui avait une fistule à un œil, il ne triompha pas d'une maladie que nul art ne saurait guérir, mais il adoucit du moins l'amertume du mal, et c'était tout ce que pouvait son art. Peu de temps après son retour, il mourut misérablement, au mois de février 1661, d'une maladie épileptique (1). Il n'était point arrivé encore à la vieillesse. Il s'était efforcé, par l'usage du tabac, de remédier à sa triste maladie, d'en arrêter la violence, et d'en disputer la cause au cerveau; mais *chacun a son tour fixé* (2); tout ce qui a pris naissance est soumis au trépas. Les insensés s'en plaignent amèrement, les sages n'en sont pas même inquiétés; ceux-ci se laissent conduire, ceux-là se font traîner.

(1) Le texte ajoute : *Quem comitialem, ponticum et regium vocant*, ce qu'il faudrait assez longuement expliquer, après l'avoir traduit. C'est, en définitive, notre mot *épilepsie*.

(2) *Stat sua cuique dies;* hémistiche de Virgile.

Digitized by Google

LES MONCONYS.

Nous avons vu les frères Monconys, Gaspard et Balthazar, aller à la gloire par une route différente. Gaspard de Liergue (1) recherchait avec une ardeur et une passion incroyables les manuscrits antiques, les tableaux, les gemmes, les médailles, les inscriptions, les sceaux et toutes les choses de ce genre qui, par quelque mérite d'exécution ou de sens, pouvaient captiver ses yeux. Personne, excepté Peiresc, n'avait amassé une si riche quantité d'objets dignes d'admiration. Aussi venait-on de toutes parts, de chez nous et du dehors, visiter comme une sorte de prodige, dans la ville de Lyon, le cabinet d'antiques de Gaspard de Liergue. On reconnaissait que ce cabinet était en rapport avec la dignité et la grandeur de la ville.

Gaspard de Liergue mourut fort âgé, non pas dans le célibat, mais sans enfants néanmoins.

Il avait fait héritier Balthazar, son frère. Celui-ci, qui avait étudié la philosophie et les sciences mathématiques, suivit son goût inné pour les voyages. Il parcourut l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, l'Allemagne, la Thrace, l'Anatolie, la Syrie, l'Egypte et l'Arabie. Ce n'était pas seulement pour voir des choses nouvelles, c'était encore pour fortifier son esprit dans les préceptes de la sagesse, et pour acquérir une véritable connaissance de la philosophie qu'il entreprenait ces labeurs. Il voyait et consultait indifféremment les hommes érudits, de quelque nation, de quelque religion qu'ils fussent d'ailleurs. Jamais il ne s'éloignait d'eux sans en revenir plus instruit. Il disait qu'il est pour aller à la vérité des routes nombreuses, des routes même diverses et contraires.

Après la mort de son frère Gaspard de Liergue, il lui suc-

(3) Lieutenant criminel de Lyon.

Digitized by Google

céda dans l'emploi de lieutenant criminel; mais il lui manquait l'habitude des choses, bien qu'il fût abondamment pourvu de savoir, de zèle et de probité. Il eut de sa femme deux enfants, un fils et une fille. Il déclara héritier son fils qui disputa à l'oubli la mémoire d'un illustre père, car, bien qu'il convertît en argent, dans l'espace de quelques années, les richesses du cabinet d'antiques, ces richesses ramassées pendant cinquante ans avec un immense labeur et un incroyable soin, il donna pourtant au public les mémoires de son père, et fut secondé en cela par un illustre et savant personnage, Jean Basset.

CLAUDE BASSET.

A la même époque, Claude Basset se livrait avec bonheur au culte des muses. Il avait un esprit chaleureux, élevé et brillant. Il était né à Lyon d'un père riche, qui apportait à faire sa fortune et à l'accroître toute l'application que peut y mettre un homme probe et honnête. On avait conçu, dès l'enfance de Claude, une sorte d'espoir qu'il deviendrait quelque jour un grand homme, et le P. Jean de Bussières, qu'il eut pour maître dans l'étude des belles-lettres, en augurait ainsi. Après une éducation et une instruction libérales, qu'il devait tant à son propre génie qu'à celui de son père, il s'avança dans la carrière qui mène à la gloire les hommes vertueux et bien nés. Il mit peu de temps à dépasser par une rapide course tous ses rivaux, et à laisser bien loin derrière lui ceux-là mêmes qui étaient d'un âge plus avancé. Quoiqu'il déployât de l'amour et du zèle pour tous les genres d'étude, néanmoins, d'après la volonté et les ordres de son père, ce fut à la jurisprudence et à l'exercice du barreau qu'il se livra principalement; mais l'impulsion de la nature et une sorte de souffle divin le ramenaient toujours au seul culte de la poésie.

Une fois entré au barreau, il plaida avec savoir et éloquence.

Digitized by Google

Ses discours charmaient et attachaient merveilleusement par l'élégance du langage, par le brillant des pensées et par le fond des choses. Mais les Muses le rappelaient de temps en temps, et il les suivait. Ce que les occupations du barreau lui laissaient d'heures libres, il l'occupait avec joie et amour à composer des vers. Dans cet âge florissant, il servait Apollon, et non point Bacchus; Minerve, et non point Vénus.

La tragédie d'*Irène* peut montrer combien il eût excellé dans l'art poétique, s'il y eût apporté un exercice constant et sérieux. Jean-Baptiste Molière, le roi des comédiens, la jugea digne d'être représentée en public, et la joua lui-même brillamment à Lyon. Elle plut. Mahomet, sultan des Turcs, lequel prit Byzance, aimait éperdument Irène, jeune fille d'une grande beauté, et qui se trouvait au nombre de ses captives Il était tout entier à l'aimer et à la posséder, et vivait dans une honteuse inaction. Les chefs des soldats et les soldats aussi frémissaient indignés, ne voyant qu'avec peine que leur empereur fût amolli par les voluptés, aux bras d'une jeune fille. Mahomet, au sortir d'un splendide festin qu'il avait donné, abattit de sa propre main, avec son glaive, la tête d'Irène, œuvre admirable de la nature; il se glorifiait de commander aux plaisirs, et de ne savoir point en être l'esclave. Voilà quel était le sujet de la tragédie. Quand elle fut jouée, Basset était fort jeune encore; il la polit et la lima ensuite avec une sévère attention, de sorte que si elle doit paraître, elle arrivera à un haut degré de considération et d'estime. Il écrivit aussi, soit en vers, soit en prose, beaucoup d'autres choses qui excellent, chacune en leur genre; mais il ne les prisa pas à leur juste valeur, et ne fut ni avide de renommée, ni ambitieux de cette louange, que désirent tant ceux-là mêmes qui n'en sont pas dignes.

Vers ce temps-là, comme son esprit fut distrait par de nombreuses affaires, il s'éloigna des Muses, mais sans divorcer avec elles. Si le ciel lui accorde des loisirs, il revolera dans leurs paisibles embrassements, car il conserve et nourrit in-

Digitized by Google

violable en son ame l'amour qu'il leur voua dès son enfance. Aussi bon que spirituel, il regarde comme bon définitivement ce qu'approuvent les gens d'esprit, et comme spirituel ce qui a l'estime des gens de bien. Tel est l'homme que le cardinal Alphonse du Plessis, et Camille de Neufville, archevêque de Lyon, ont voulu avoir pour secrétaire dans ce qui regarde les devoirs et les fonctions du sacerdoce; et certes, par la probité de sa vie comme par la distinction de son esprit, il a donné de l'éclat et de la dignité à l'office qu'il remplit (1).

LE PÈRE MENESTRIER.

De même que le P. de Bussières avait beaucoup d'estime pour Basset, de même Basset en avait beaucoup pour Boissat, et Boissat pour Menestrier. C'était assurément avec raison, car Menestrier a un esprit vaste et souple. Il excelle dans toutes les choses qui conviennent à un homme de lettres. Peu de gens brillent ainsi de tout point.

Né à Lyon, il est devenu, par son application et par son travail, la noble gloire et l'ornement de sa patrie. Théologien, philosophe, poète, orateur, historien, grammairien, critique à nul autre inférieur, il s'est promené à travers les riches et larges champs de toutes les sciences et de tous les arts. J'ai vu à Paris sa renommée attirer autour de lui, des quartiers les plus reculés d'une immense cité, un nombreux auditoire. Dans le temps quadragésimal, il faisait des instructions au peuple, à l'église de Saint-Martin-des-Arcs. On accourait de tous côtés vers Menestrier, qui repaissait d'un langage grave, éloquent et docte, les oreilles et les esprits. Je ne saurais assez dignement louer, suivant son mérite, moi qui n'ai nulle éloquence, un si éloquent personnage.

(1) Ce chapitre a été traduit déjà avec élégance par MM. Péricaud et Breghot du Lut. *Revue du Lyonnais*, tom. II, pag. 437.

Digitized by Google

Il a mis au jour plusieurs écrits, remarquables chacun en son genre, mais il a surtout mis beaucoup de soin et d'habileté dans ses travaux sur les insignes de famille et sur les tessères symboliques,—les Français appellent cela armoiries,— en sorte que je ne vois pas ce qu'il n'a pas expliqué de cet art. Il s'était élevé à ce sujet entre lui et Claude Le Laboureur, homme excellent et docte, une inimitié dans laquelle je jouai le rôle de pacificateur. Ils n'étaient pas d'accord sur l'origine du blason. Le P. Jean Columbi, proposant ensuite de raisonnables conditions, les réconcilia l'un avec l'autre. Ils bannirent de bonne foi et sincèrement tout esprit de rancune, tout ressouvenir d'offense. Menestrier m'a gardé, depuis vingt ans, une fidèle et continue amitié; il a fait très souvent mention de moi dans ses écrits, et m'a honoré des témoignages d'une bienveillance parfaite et sans fard. Enfin, pour en terminer sur son compte, on ne le trouvera pas moins recommandable par son esprit et par son érudition, que par sa bonté et par son humanité, si on les connaît. Ses mœurs sont pleines de charme et de douceur, sa prestance est remarquable, son corps bien fait, sa santé bonne et forte. Il a une voix sonore, des poumons solides, et tout un extérieur très agréable, en sa florissante jeunesse (1).

LE P. PIERRE LABBÉ.

Boissat aimait aussi le P. Pierre Labbé de ce même ordre des Jésuites, mais il haïssait son genre et sa manière d'écrire. Et,

(2) Dans un autre endroit de son livre, Chorier rappelle encore le souvenir de Menestrier, et loue beaucoup l'oraison funèbre que ce Père prononça aux funérailles de Georges de Musy, premier président de la Cour des Aides. Voy. pag. 202. Ailleurs encore, il parle d'un autre éloge prononcé par Menestrier, celui de Legoux de la Berchère, premier président au parlement de Grenoble. Voy. pag. 148.

Digitized by Google

en effet, qui n'eût-elle pas ennuyé ? quelque chose qu'il écrivît, soit en prose, soit en vers, toujours il était à la recherche des pointes d'esprit. Boissat, quand il avait tout lu ce qu'écrivait le P. Labbé, s'indignait de n'y rien trouver qui en valût la peine, rien que des pointes, et plusieurs encore bien émoussées. Le P. Labbé semblait écrire pour plaire à des enfants, et pour donner la nausée à des hommes instruits et raisonnables. Ce vieillard se plaisait à de puériles arguties; s'il fallait dire quelque chose avec gravité, il le disait avec subtilité, il philosophait encore avec subtilité. Il appelait lumière ce qui n'était pas même une étincelle. Il garda pourtant jusqu'à l'extrême vieillesse ce genre d'esprit, et mit de l'enfant dans le vieillard. Boissat avait accoutumé, par raillerie, de lui donner plaisamment le ridicule nom de Père pointu, et celui-ci ne se fâchait pas de ce bon mot, car il y avait dans Labbé une douceur qui ne connaissait pas la colère, et une modération qui était bien au-dessus d'une injure (1).

Dans une biographie qui accompagne celle de Boissat (2), et qui fut imprimée la même année, Chorier nous donne quelques détails encore sur des Lyonnais; ainsi nous apprenons de lui, que Jacob Spon fut aidé par Boissieu, dans une dissertation sur les Dieux inconnus (3), et une page plus loin se trouvent des particularités sur Sylvestre Dufour.

« Peu de temps après, dit Chorier, le dessein où était Dufour de poursuivre un procès, l'amena à Grenoble. Il me pria vivement de le mettre en rapport d'amitié avec Boissieu et de Saint-Firmins. Il savait que les lettres n'avaient pas de

(1) Pag. 215-239. Chorier parle encore de deux éloges que prononça le P. Labbé, celui de Legoux de la Berchère, premier président au parlement de Grenoble, et celui de Rabot de Buffière, avocat général au même parlement. Voy. pag. 148 et 182.

(2) *De Dionysii Salvagnii Boessii Vita.* Vie de Denys Salvaing de Boissieu.

(3) De ignotis Diis Jacobus Sponius, doctissimus juvenis, commentationem, hoc tempore, exquisitam et doctam in lucem mittebat. Quo plenior exiret, symbolum quoque Boessius de suo contulit. Pag. 89.

Digitized by Google

partisans meilleurs, ni plus instruits. Les philosophes eux-mêmes approuvent le négoce, et Platon l'exerça; Dufour, lui, s'y livre avec zèle et probité. Il a coutume aussi de recourir aux Muses, comme à un commerce riche en vertus et en bonnes disciplines, et il n'en revient pas les mains vides. Il a adressé à son fils, un fils unique, partant pour des voyages, un discours,—les Grecs diraient un poème parénétique (1), - discours travaillé avec une laborieuse élégance, et rempli des préceptes d'une véritable sagesse. Plusieurs fois réimprimé dans l'espace de quelques mois, il a fini par être traduit en latin et en allemand, pour l'instrution des peuples, dans tout l'univers chrétien. Dufour a retracé dans cette œuvre son ame et son caractère, et s'y est peint comme au naturel (2) »

Le *Catalogue de la Bibliothèque de M. Pixérécourt* (3) contient au sujet de l'*Aloisia* la note suivante : « On suit dans ce catalogue l'opinion générale, qui attribue cet infâme livre à Chorier. Cette opinion est fondée sur l'emploi que fit le premier éditeur d'une petite pièce latine dont Chorier s'était reconnu l'auteur, et qu'il avait signée. Il fallait en tirer précisément l'induction contraire, car Chorier se serait bien gardé de déceler son anonyme par une si sotte maladresse. Je suis loin de défendre les mœurs de Chorier, qui lui ont probablement attiré cette méchante imputation, mais je connais son style français et latin, qui met son innocence à l'abri de tout soupçon de ce genre. Chorier ne manquait pas d'instruction, et même de talent, mais ce serait se moquer que de chercher dans ses écrits de la verve et de l'élégance, et ce sont les caractères distinctifs de la latinité néologique et maniérée du faux Meursius. L'*Aloisia* est l'ouvrage d'un militaire hollandais, fort habile philologue et fort mauvais sujet, qui n'en a jamais fait mystère, et dont on trouvera le nom tout au long, à l'article

(1) En latin *Hortatorius*, qui conseille, qui exhorte.

(2) Pag. 90.

(3) Paris, Crozet, 1838, in-8°, pag. 191.

Digitized by Google

Meursius, dans les *Mémoires* de Niceron. Ce qu'il est possible et même naturel de supposer, c'est que Chorier, possesseur d'une copie du manuscrit, l'avait cédée à son imprimeur, pour le dédommager de ses pertes. Quant à l'avoir composée, je l'en défie. »

Nous ne pensons pas que le nom seul de M. Charles Nodier, auteur de cette note, puisse aller contre des preuves positives, mais qu'il ignore, sans doute, et qui se trouvent au long consignées dans les *Mélanges* de MM. Colomb de Batines et Jules Ollivier, tom. I, pag. 39-46. Pour ce qui est des inductions, nous ne les admettons guère en fait de style. *Attila* ne prouve rien contre le *Cid*, la *Chute d'un Ange* rien non plus contre les *Méditations* ni les *Harmonies*. Il n'est pas dit qu'un écrivain ne doive être quelque jour ou supérieur, ou inférieur à lui-même. D'ailleurs, la latinité de Chorier nous paraît être justement dans les conditions du prétendu auteur de l'*Aloisia*, c'est-à-dire qu'elle est *néologique et maniérée*, mais point dépourvue d'élégance, ni des bonnes habitudes littéraires d'un homme qui a étudié ses auteurs.

Nous devons encore mentionner un autre ouvrage de Chorier, *la Jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy-Pape, dans ses décisions. Avec plusieurs remarques importantes, dans lesquelles sont, entre autres, employés plus de sept cents arrêts du parlement de Grenoble*; Lyon, Certe, 1692, in-4°. — IIe édition, Grenoble, 1769, in-4°. Cet ouvrage est précédé de la vie de Guy-Pape et de notices biographiques sur ses annotateurs.

Enfin, M. Colomb de Batines indique, dans ses *Mélanges* (1), un manuscrit de Chorier, manuscrit formant un petit in-folio, et dont voici le titre : *Histoire de la Noblesse de Dauphiné, contenant l'origine, les progrès, les hommes illustres, les armes et les devises de toutes les familles, avec le nobiliaire du Lyonnois, du Forest et Beaujollais*. Par cette dernière portion de son titre, ce livre se rattache directement à l'histoire de notre département.

(1) Tome I, pag. 49.

F.-Z. COLLOMBET.

Digitized by Google

DES

HABITUDES INTELLECTUELLES

DE

L'AVOCAT,

DISCOURS PRONONCÉ A LA RENTRÉE DE LA CONFÉRENCE DES AVOCATS DE LYON.

MESSIEURS,

L'homme grave et soucieux de son perfectionnement moral éprouve, à certains moments de la vie, le besoin d'un retour sur lui-même; alors, dans l'austère recueillement du juge, il interroge toutes les facultés de son esprit et de son cœur, il constate les devoirs accomplis et les vérités conquises, il étudie les penchants à combattre et les tendances à développer. Tel doit être, MM., si je l'ai bien compris, l'objet de nos séances de rentrée; c'est ici pour notre ordre une époque d'examen intérieur, où nous devons dresser l'inventaire exact de nos pauvretés aussi bien que de nos richesses. Celui qui dans ces occasions solennelles accepte l'honneur d'être votre organe, se charge au sein

Digitized by Google

du barreau des fonctions de la conscience, il doit vous parler comme elle avec franchise, et s'il le faut avec sévérité.

Tout a été dit, MM., sur la grandeur de notre profession, sur les vertus qu'elle nourrit, sur son importance dans le monde social et sur la position élevée qu'elle y donne. Si nous voulons rendre profitable cette étude de nous-mêmes faite ainsi chaque année, il faut nous occuper beaucoup de ce qui nous manque, et peu de ce que nous possédons; plus de ce qu'on doit corriger, que de ce qu'on peut glorifier, plus enfin de ce qui nous reste à faire pour ajouter encore à l'éclat du barreau, que de ce lustre héréditaire, digne fruit des mérites de nos devanciers.

Les imperfections du noble type de l'avocat, les déviations possibles de l'intelligence aux prises avec ce rude ministère, c'est là, MM., ce que je me propose d'examiner : étude d'autant plus difficile, que les exemples offerts à mes yeux tous les jours sont plus propres à me montrer le côté brillant de notre profession; et que je m'en retrace les misères dans le sentiment personnel de ma faiblesse, plutôt que d'après l'observation des réalités.

Dans cette exploration des écueils de notre carrière, je ne rechercherai pas quels dangers proviennent du milieu social dont nous recevons l'influence et qui reçoit la nôtre; l'action salutaire ou nuisible de l'avocat sur la justice, sur les mœurs et sur l'opinion publique, a été suffisamment étudiée; assez souvent on a examiné ce qu'il devait d'indépendance et de dignité aux différentes formes politiques, et ce qu'il apportait aux gouvernements d'appui intelligent ou de formidable opposition. On pourrait étudier encore comment l'avocat de nos jours peut s'associer aux réformes que notre siècle accomplira; quel rôle il doit prendre, quelle place

Digitized by Google

lui sera faite dans la société nouvelle ; et quelles modifications transitoires nos fonctions auraient à subir pour s'accorder avec une administration plus parfaite de la justice. Je ne m'arrêterai pas à ces points de vue qui planent sur les plus hautes questions de la science sociale ; c'est dans l'âme même de celui qui l'exerce que je veux analyser les effets de notre profession ; je veux demander à la physiologie intime de l'avocat, quels changements la pratique de notre art peut produire dans l'état primitif d'une intelligence, et quelles tendances elle imprime à la vie morale et aux forces de l'esprit. Pour circonscrire un sujet trop vaste, et rester fidèle à la mission que vous m'avez donnée, telle que je la comprends, je ne m'occuperai pas des belles qualités que le barreau développe, mais des infirmités qu'il peut engendrer, et nous tâcherons de découvrir ensuite par quels préservatifs il faut les combattre, pour ne laisser agir dans nos ames que les influences salutaires.

Tout homme qui veut devenir habile dans un art quel qu'il soit, concentre son énergie en certaines de ses facultés pour l'accomplissement de certains actes ; et à cause des limites imposées à nos forces, il court le danger d'abandonner à l'inaction d'autres fonctions importantes de son esprit. Ce n'est pas la moindre misère de notre nature que cette nécessité de se restreindre pour produire, et de nourrir un organe aux dépens des autres pour le rendre plus fécond. Cette loi de la créature finie renferme le principe d'un fait journellement constaté ; c'est que chaque profession fait naître une tendance particulière chez l'homme qui s'y consacre. A travers la persistance des mêmes impressions et la continuité des mêmes actes, bien peu d'intelligences se garantissent des idées exclusives, bien moins

Digitized by Google

encore évitent de rester incomplètes. Dans l'ordre des travaux les plus élevés, des études les plus générales, cet inconvénient se fait encore sentir. Ainsi, vous avez entendu souvent — assertions du reste plus accréditées que sérieusement vérifiées, — vous avez entendu reprocher au médecin le penchant au matérialisme; au poète, à l'artiste, l'inaptitude aux affaires, et l'ignorance des réalités pratiques. Nous aussi nous avons nos maladies professionnelles, nous aussi nous trouvons des obstacles à vaincre pour préserver notre esprit des habitudes exclusives, et pour atteindre ce développement complet et harmonieux de nos facultés qui est le but de toute noble intelligence. Avant de chercher les moyens, de fortifier en nous les grands instincts de l'homme né pour la science et la beauté sans nuire aux qualités spéciales qu'exigent nos travaux, commençons par étudier le type général de l'avocat, et cette seconde nature que lui impose son genre de vie quand la sagesse ne l'a pas prémuni contre les périls qui l'attendent.

Ne soyez pas surpris si pour rendre ma peinture plus saisissante, j'exagère les principaux traits du tableau; il s'agit pour moi d'offrir à vos yeux l'idéal qu'il faut éviter, c'est une manière de vous montrer l'idéal qu'il faut suivre.

J'analyserai d'abord l'intelligence de l'avocat telle qu'elle est modifiée par rapport aux lois mêmes de la pensée, à la faculté de chercher et de connaître le vrai; j'examinerai en lui le penseur, dans les méthodes que suit sa raison, et dans les conditions où son enthousiasme s'inspire et s'exalte. L'idée et la forme, la vérité et la beauté étant étroitement unies; après avoir étudié chez l'avocat les caractères de la pensée, je dirai quelque chose de la forme qu'il lui donne, en un mot, de son style.

La science de l'avocat, la science du droit considérée

Digitized by Google

dans ses principes généraux et ses théories, est une des plus belles branches de la philosophie; c'est la science sociale par excellence, c'est elle qui établit les devoirs des individus et des nations vis à vis du bien, vis à vis de la justice. Cette science a, comme les autres et plus encore, si l'on peut le dire, une partie éternelle, immuable, une base divine qui supporte toutes les vérités nécessaires à l'existence des peuples; elle est éminement propre à élever, à fortifier l'esprit qui l'étudie rationnellement, dans son essence, dans sa philosophie; les législations diverses doivent être une émanation de ses principes, elles n'en furent trop souvent que la négation, ou le confus amalgame avec des éléments nés de l'ignorance et des mauvaises passions d'une époque. Il est sans doute des codes purs et respectables, mais l'étude du plus parfait d'entr'eux est déjà moins favorable que bien d'autres travaux à l'éducation philosophique de l'esprit. Le jurisconsulte ne s'entretient pas chaque jour comme le physicien ou le médecin avec la nature constante, invariable, éternelle, avec l'œuvre parfaite de Dieu, mais avec les ouvrages incomplets et périssables des hommes, car il étudie moins la science du droit que l'art de la législation; et dans tous les monumens qu'il a sous les yeux, les dispositions arbitraires, transitoires, relatives enveloppent et défigurent si souvent les principes absolus, qu'il peut devenir difficile de discerner dans ces œuvres ce qui est une loi de la justice, de ce qui est un caprice de la force, un accident du climat, une formule surannée de la tradition.

Le danger devient plus grave pour celui qui s'occupe dans un but pratique des législations encore vivantes et souveraines; chacune de leurs prescriptions s'offre à son esprit comme un commandement impérieux, revêtu d'une égale sanction et d'un même caractère de nécessité. L'habitude de cette confusion forcée, ne tend-elle pas à obscurcir la

Digitized by Google

clairvoyance du sens logique, à introduire l'hésitation et l'erreur dans le jugement, à rendre impossible toute distinction réelle et profonde de la nature des idées.

Ce n'est pas tout : l'interprétation usuelle de ces codes, tiendra plus de place dans les réflexions de l'avocat que leur signification positive ; il la poursuivra à travers la multiplicité des doctrines et le dédale des commentaires ; alors lui apparaîtront les systèmes les plus contradictoires soutenus par des autorités également nombreuses, également affirmatives. S'il s'en refère pour le choix d'une opinion aux interprètes officiels des lois, si pour mettre quelque fixité dans ses idées, il interroge les arrêts des cours souveraines, il y verra les mêmes dissidences et flottera dans la même incertitude ; que dis-je, il y trouvera par fois le triste exemple de la versatilité du raisonnement et du désaccord avec soi-même.

A celui qui respire dans cet atmosphère de doute, à travers la confusion des accidents et des principes, en l'absence de tout critérium et de toute méthode, quelle robuste intelligence ne faudra-t-il pas pour contracter ou même pour conserver de saines habitudes philosophiques ?

Mais cette étude de la jurisprudence que la raison nous montre si difficile à traverser sans faire fausse route, c'est pourtant le travail le moins périlleux de l'avocat. D'autres préoccupations vont absorber son temps et son esprit, l'instruction théorique en cède bientôt la plus grande part à la pratique des affaires, à la discussion des intérêts, à la plaidoirie. Les textes de lois et leurs interprétations doctrinales et judiciaires, quelque soit leur mérite philosophique, offrent au moins cet avantage de valoir comme faits d'une science, de fournir à l'esprit des données réelles et positives qu'il peut approfondir sans parti pris, avec l'amour désintéressé du vrai, sans y chercher rien de plus ni rien de

Digitized by Google

moins que ce qu'elles renferment. Chargé de la défense d'un procès, l'avocat ne peut plus avoir pour but l'impartial discernement de la légitimité d'une idée, il ne s'agit plus de vérités à s'approprier, de notions complètes et précises à fonder dans son intelligence, il s'agit d'une assertion à faire prévaloir, d'une cause à faire triompher.

Certes, pour obtenir ce résultat, l'avocat ne déviera jamais de la ligne d'une inflexible loyauté, son cœur restera pur et droit, mais qu'arrivera-t-il du sens logique et de la raison, dans ce travail où tout le souci de l'intelligence se porte bien plus sur l'apparence des choses que sur leur réalité, dans cette lutte, où si souvent, par un oubli nécessaire de ce qui doit être et de ce qui est, l'esprit déploie toute son énergie et toute sa souplesse pour revêtir d'un semblant d'importance des faits imperceptibles, et pour donner à une idée relative les proportions d'un principe. Dominé par les conditions de la plaidoirie, et pénétré d'une cause qu'il accepte pour juste, l'homme du barreau n'aperçoit plus en elle que les moyens propres à lui concilier l'opinion des juges; il développera donc moins ce qui est, que ce qu'il faut faire paraître, et moins ce qui doit s'adresser à la raison générale, que les points de vue spécialement accessibles à ceux qu'il veut persuader. La nature des moyens qu'il emploie dans la même affaire variera suivant le tribunal qui l'écoute; et dans le cours de la même plaidoirie il distribuera avec art des arguments destinés à tel ou tel de ses juges, selon la connaissance qu'il aura de son caractère, de ses idées ou même de ses passions. Dans ce duel oratoire où son orgueil n'est pas moins engagé, que l'intérêt de son client, où son amour propre se réjouit de l'adversaire dominé autant que du juge convaincu, quel argument si solide pourra-t-il se résoudre à laisser sans réponse? au secours de la logique chancelante il appelle

Digitized by Google

la finesse et l'ironie; il oppose l'élasticité des commentaires à la rigueur des textes, les attendrissements du cœur à l'austérité de la raison, et à l'évidence des choses le séduisant effet d'une phrase habile.

C'est ainsi que ce travail de la plaidoirie, si riche qu'il soit de productions brillantes, où se dépense tant d'énergie et de talent se trouve l'opposé, en tout point, des opérations calmes et profondes qui s'accomplissent dans l'intelligence du sérieux penseur et qui augmentent chaque jour sa pénétration et sa rectitude. Quand ces procédés de la plaidoirie que la philosophie réprouve, si l'art du rhéteur les excuse, et qui me semblent incompatibles avec la grande éloquence, quand ces procédés se sont développés et enracinés par l'habitude, cette souveraine éducatrice, ils s'imposent comme méthodes définitives et comme lois à la raison de l'homme qui s'y est une fois asservi.

Examinons cette raison ainsi modifiée, recherchons dans quelles conditions se trouve placé vis-à-vis de la science et de la vérité, l'esprit d'un avocat qui aurait négligé de faire à ses travaux ordinaires de sérieuses diversions, et de fixer des limites aux envahissements de l'habitude.

Celui dont l'attention ne se porte jamais que sur des idées relatives, dont la pensée ne combine que des accidents éphémères et des notions transitoires et ne s'élève pas à la contemplation des grands principes, celui-là est facilement entraîné à l'oubli de ces principes, et perd la faculté de discerner les vérités éternelles d'avec les notions contingentes. Il arrive à ne plus admettre l'existence d'idées immuables, à nier formellement l'absolu, en un mot au septicisme; tout au moins étouffe-t-il dans son âme cet amour actif de la vérité qui est le mobile essentiel du penseur et du sage ; quel intérêt prendra-t-il à toutes les hautes questions, lui qui méconnaît les éléments qui servent à les résoudre ; et comment

Digitized by Google

évitera-t-il l'indifférence, cette conséquence incurable du doute?

Le scepticisme, l'indifférence philosophique, tels sont, MM., les tristes maladies que produit un exercice mal réglé de notre profession. Est-ce à dire que cette double erreur s'établisse toujours à l'état de système chez l'homme que nous étudions? non, MM., elle est rarement formulée dans son esprit, elle s'y dissimule souvent sous des apparences dogmatiques, mais elle reste vivante au fond de son cœur et paralyse tous les nobles élans de la pensée.

J'ai dit que le scepticisme se déguise parfois chez l'avocat sous le dogmatisme et sous les formes hardies de l'affirmation; en effet, l'absence des croyances rationnelles n'exclut pas ces opinions bien ou mal fondées, qu'il est impossible de ne pas contracter dans la vie sociale, et qui sont comme l'ameublement nécessaire d'un esprit qui a la prétention d'être au niveau des connaissances de son temps. Suivant quelles lois, ces opinions n'ayant trait qu'à des points de vue secondaires et non pas à l'essence même des questions, suivant quelles lois et par quels chemins ces opinions s'introduisent-elles dans l'intelligence de l'avocat? est-ce par une suite de déductions rigoureuses on par une sincère inspiration? Non, MM., si je puis risquer ce jugement sans être mal compris, je dirai qu'elles lui viennent du hasard; je me hâte d'expliquer une expression trop peu philosophique pour ne pas choquer vos esprits. J'appelle une opinion provenant du hasard toute idée qui n'est pas le fruit du travail logique ou de l'intuition spontanée, qui est jettée dans l'intelligence par les circonstances extérieures, sans que l'ame ait réagi sur elle pour se l'approprier par la réflexion; beaucoup d'idées de cette nature sont respectables sans doute; c'est même ainsi que les traditions sacrées sont déposées dans notre cœur pour y étendre leurs fécondes racines; mais la légitimité de ces

Digitized by Google

jugements tout faits dépend, pour celui qui les reçoit, d'un bonheur de position et non point du mérite philosophique de son esprit; j'ai donc pu dire que de telles opinions sont le fruit du hasard.

Arrivé à ce point extrême de mon analyse, j'ai besoin de vous rappeler, MM., ce que je vous ai dit déjà, que j'examine un type abstrait dont j'exagère à dessein les principaux caractères, plutôt qu'une réalité vivante; car à côté des dangers nécessaires de notre profession, j'ai dû vous signaler ceux-là même qui ne sont que possibles. Réfléchissez bien à la toute puissance de l'habitude, et souvenez-vous que j'ai supposé, de la part de l'homme que j'étudie, une complète soumission à son influence; or, messieurs, n'admettrez-vous pas avec moi, sans donner à cette remarque une fâcheuse interprétation, que bien souvent, trop souvent, c'est le hasard, le hasard seul, qui décide de la nature des causes que l'avocat se trouve chargé de défendre, et par cela même du point de vue qu'il adopte dans certaines questions. N'est-il pas vrai qu'il est obligé parfois d'accepter la solution de mille cas douteux de la jurisprudence, auxquels il n'avait pas encore réfléchi, telle que la suggère l'intérêt de son client, sans se demander d'une manière formelle, si c'est bien là celle que choisirait sa raison livrée à elle-même. Ces nécessités fréquentes de la pratique des affaires ne se transforment-elles pas à la longue en habitudes, et, par une incessante usurpation, ces habitudes ne peuvent-elles pas devenir les lois de l'intelligence? ne puis-je pas dès lors soutenir que l'homme qui a consenti à recevoir les idées qu'il développe chaque jour, du hasard qui distribue les causes, peut en venir à recevoir de même du hasard ses opinions en matière philosophique, en un mot que placé en face de tous les grands problèmes de l'ame, il aura perdu la faculté de se déterminer rationnellement entre leurs diverses solutions.

Digitized by Google

Ces jugements sévères révêtus des formes arides de la dissertation, je n'oserais pas vous les offrir, MM., si je ne vous connaissais assez pour savoir que toute parole grave et qui veut être utile peut compter sur votre attention, fût-elle aussi dépouillée que la mienne de tous les prestiges de l'art oratoire.

Une étude sur l'intelligence de l'avocat serait-elle complète, si après avoir examiné en lui les méthodes de l'esprit, nous ne disions rien des manifestations du sentiment, si après le raisonnement qui combine et multiplie les formules, nous passions sous silence l'inspiration qui engendre les pensées, l'enthousiasme qui les fait éclore ?

Qu'arrivera-t-il chez l'homme que nous étudions, de ces nobles facultés qui sont la vie même de l'ame dans ce qu'elle a de plus divin ? Une inspiration vraie, un sincère enthousiasme sont-ils compatibles avec le scepticisme et l'indifférence philosophique ? sont-ils compatibles même avec une fausse logique, avec les habitudes vicieuses de la raison ? Aurai-je besoin de vous prouver que le doute ne peut s'introduire dans l'ame sans la priver de sa chaleur, et que le scepticisme du cœur est la conséquence fatale du manque de convictions profondes et légitimes. Il vous sera moins évident peut-être que la faiblesse logique s'oppose à l'inspiration, parce qu'elle n'exclut ni la véhémence ni l'éclat des paroles, ces trompeuses apparences d'imagination et d'enthousiasme. Je sais que, dans l'opinion du monde, ces deux grandes puissances de l'ame passent presque pour inconciliables avec la solide rectitude du raisonnement ; vous entendez tous les jours ce non sens philosophique, que les hommes d'imagination ont peu de jugement, et moi je dis, MM., que ce sont les hommes de peu de jugement, ceux

Digitized by Google

dont les méthodes logiques sont vicieuses qui n'eurent jamais une imagination de bon aloi ; je dis que la véritable imagination suppose la logique la plus exquise, et que si les procédés supérieurs qu'elle emploie ont échappé jusqu'ici à l'analyse, à cause même de leur élévation, ils n'en renferment pas moins, en les surpassant toutes, les méthodes de la logique du raisonnement. A celui donc en qui le raisonnement sera vicié, pas plus qu'à l'esprit sceptique, jamais ne sera accordée la grande logique de l'imagination et de l'enthousiasme !

Quel enthousiasme serait possible à l'homme qui n'éleverait jamais ses regards jusqu'aux idées générales, éternelles, jusqu'aux vérités absolues, seul foyer de fécondité et de chaleur, et qui livrerait toute son intelligence au conflit des opinions variables, à la mobilité incessante des choses relatives, à la stérile multiplication des petites idées ! Comment atteindrait-il cet état supérieur de l'ame, où les conceptions jaillissent comme l'eau vive sous le doigt de Dieu ! Enfin, quelle inspiration réelle dans la parole, quelle puissance saisissante et vraie dans l'expression resterait-il à celui, qui dépenserait par habitude tout le feu de son esprit dans les discussions les plus mesquines, les plus incapables d'émouvoir sincèrement, qui emploirait à tout propos les formes de la conviction ou du sentiment, qui s'en servirait souvent pour se faire illusion à lui-même sur son peu de croyance, qui aurait contracté la faculté déplorable de s'attendrir à volonté, et qui plus d'une fois peut-être aurait profané la sainte éloquence des larmes !

N'arrivera-t-il pas qu'à travers sa parole toutes les idées paraîtront réduites à des proportions égales, que tous les intérêts sembleront pareillement sacrés ; et les théories politiques, les destinées nationales débattues par sa bouche parleront-elles un autre langage que les moindres subtilités judiciaires, et les plus minces différents des particuliers?

Digitized by Google

En résumant : l'homme que je suppose, deviendra sceptique d'esprit et de cœur vis-à-vis tous les cultes de l'ame, vis-à-vis les grandes religions du vrai et du beau; il aura perdu cette chaleur intime, cet enthousiasme qui naissent d'une imagination puissante et d'une raison solide, et qui sont le fécond apanage du philosophe et de l'artiste. Ses opinions vraies ou fausses, mais toujours fortuites, n'auront pas de profondes racines dans son intelligence; elles pourront produire quelques fleurs oratoires, mais jamais l'action ni le dévouement. Dans le développement de ces idées si peu consistantes, il est à craindre en outre qu'il n'apporte un dogmatisme plus tranchant que ne le permettraient les convictions les mieux établies ; car un autre caractère de cet esprit, c'est que, trompé par l'habitude de disserter sans préparation sur les sujets les plus divers, il confondra l'art de parler sur les choses avec la science des choses elles-mêmes ; mais de quelques formes qu'il s'enveloppe, les hommes sérieux le pénétreront toujours, on découvrira le vide de la doctrine sous la plénitude de sa parole, et la froideur de son ame sous la flamme artificielle de son éloquence, car il n'aura rien de ce qui réchauffe, de ce qui féconde, il aura peut-être une opinion, un parti, mais jamais une foi !

Pour achever et pour vérifier en même temps notre analyse, suivons-le dans la vie politique, et appelons à l'appui de nos inductions l'expérience des vingt-cinq dernières années de l'histoire nationale.

Entré dans la carrière des affaires publiques qui a été le but de toutes ses ambitions et vers laquelle les préjugés de notre temps lui ouvrent un accès facile, il y portera les vues étroites contractées dans la pratique exclusive des petits intérêts et des petites questions. Le grand mouvement social ne lui apparaîtra pas comme soumis à d'autres conditions que l'agitation des intérêts individuels. Sa politique sera une politique

Digitized by Google

journalière. Il ne verra chez un peuple que le mécanisme de la vie présente; toute grande pensée d'avenir lui sera étrangère, parce que l'avenir n'ouvre son livre qu'aux hommes à idées synthétiques, à fortes croyances. Il emportera avec lui l'esprit d'argumentation, de subtilité, de minutie, une déplorable propension à se payer du semblant des choses, à prendre la lettre des formules pour l'ame des institutions; enfin, une défiance soupçonneuse qui n'exclura pas la facilité à être trompé, par ce qu'elle sera fondée moins sur une connaissance exacte du cœur humain que sur l'incrédulité à l'abnégation et au dévouement. Sa parole agréable aux esprits cultivés et froids de la classe moyenne, n'aura point de prise sur les masses; il pourra se faire applaudir dans un parlement, mais il n'entraînera jamais un peuple, parce qu'on ne se fait entendre des nations qu'avec la voix de l'enthousiasme.

S'il est en dehors du pouvoir, il se complaira dans une opposition plus tracassière qu'énergique, il discutera longuement sur la violation des textes, et laissera s'accomplir sans murmurer la violation des principes; et, satisfait de la légalité respectée, il croira qu'il n'y a plus rien à faire pour la justice. Sa probité sera sans doute invincible aux séductions de l'or, mais sa vanité ne le sera pas aux captieuses flatteries, et l'attrait des honneurs poussera ses convictions flottantes dans la voie des faciles transactions.

Appelé à un rôle actif dans le gouvernement, il manquera de ces grands instincts politiques qui produisent les déterminations puissantes dans les moments de crise, il ne pourra ni provoquer ni diriger l'héroïsme; parfois il saura mettre une régularité apparente et matérielle dans l'état, mais il ne donnera jamais de satisfaction réelle aux besoins de la société; il ne sera jamais conservateur ou novateur que de nom, car il n'aura ni la foi robuste qui prolonge l'existence du passé, ni le coup d'œil prophétique et sûr du légis-

Digitized by Google

lateur de l'avenir. En un mot, qu'il exerce dans l'état une action suprême ou un simple contrôle, il manifestera toujours la mobilité de ses idées et l'indécision de sa volonté; et toujours ce sera l'opinion la plus neutre, la plus effacée, qui pourra trouver en lui sa personnification.

S'il n'a pas dans sa conduite l'audace et la décision franche et puissante du chef de parti et du politique enthousiaste, on ne pourra pas du moins lui reprocher l'adroite fourberie de ceux à qui le raffinement de l'égoïsme tient lieu de convictions, et qui remplacent les grandes vues sociales par les intrigues de la diplomatie ; on ne le comptera pas dans cette race honteuse qui agit comme si la science politique n'était que l'art de tromper les hommes. Les traditions de loyauté qu'il a reçues le préserveront de ces monstrueux écarts, mais le scepticisme et le manque de volonté l'exposeront à devenir, sans le savoir, l'instrument d'un homme plus habile et moins scrupuleux ; en résumé, n'étant fort ni de la puissance des convictions, ni des ressources de la fourberie, son influence personnelle dans l'état sera rarement profonde; il est appelé à devenir l'organe brillant d'une coterie ou d'un parti, mais jamais un homme d'état. Et puissé-je me tromper en ajoutant que sa présence est désastreuse dans la chose publique, et qu'il n'apparaît au milieu des affaires qu'au moment de la décadence des peuples.

J'ai esquissé les régions les plus hautes de l'intelligence de l'avocat, celles où s'élaborent les résolutions et les idées; si j'examine en lui celles où l'idée se revêt de la forme, si j'étudie son langage écrit ou parlé, j'y rencontre des caractères tout-à-fait analogues à ceux que nous avons remarqué dans l'essence même de sa pensée. Son style souvent remarquable par le mouvement et l'abondance, manque de fermeté,

Digitized by Google

de netteté, de précision, la logique grammaticale n'y est pas toujours respectée, et la stérilité du fond s'y voile quelquefois sous l'ampleur sonore de la phrase. Son vice le plus saillant est l'impropriété des termes, la combinaison hasardeuse des mots et leur emploi dans un sens contraire à la signification réelle. Les images n'en sont point absentes, mais elles sont généralement fausses ou communes, car de toutes les formes du langage, la métaphore est celle qui exige le plus de vérité dans l'observation et le plus de rectitude dans le jugement. Ce style, enfin, dont les incorrections sont plus réelles qu'apparentes, et qui se garantit à la surface de toute aspérité choquante, a rarement quelque chose de saisissant, et produit moins d'effet peut-être qu'un langage qui serait plus rude sans être plus classique.

En cherchant l'origine de ces défauts du style de l'avocat, nous la trouverions pour une part beaucoup plus faible qu'on ne le pense, dans l'habitude des formules particulières de la langue du droit; toute science a sa langue, et cependant tous les hommes spéciaux ne sont pas conduits à altérer la langue générale dans leurs écrits; la médecine, par exemple, a sa langue et le style du médecin, s'il n'a pas les qualités plus brillantes du style de l'avocat, a plus de vérité et de correction logique. La cause fondamentale des imperfections que je viens de signaler, elle est dans les mauvaises méthodes philosophiques qui président à la formation des idées de l'avocat, idées fréquemment saisies au hasard et pour le besoin du moment ; l'expression propre vient à l'idée juste et réfléchie, à l'idée heureusement trouvée ou sainement déduite; le penseur profond est toujours un écrivain correct. Une autre cause plus active encore se trouve dans les habitudes nécessaires de la plaidoirie. Dans la chaleur de cette lutte où les coups doivent être portés et parés avec promptitude, il n'est pas facile de choisir judicieusement tous les traits à

Digitized by Google

lancer, la moindre analogie avec le mot convenable suffit au mot qui se présente pour se faire accepter. Il faudrait pour échapper à ces dangers de l'improvisation un esprit bien fortement nourri de connaissances littéraires. Mais quand ces dangers s'accroissent de l'abandon complet de toute étude des lettres, on perd d'abord le sentiment de la finesse des nuances dans l'expression, on arrive à oublier la valeur exacte des termes, et à braver les exigences les plus impérieuses de la langue. C'est là, messieurs, un mal d'une haute gravité, aujourd'hui surtout que la parole de l'avocat a tant d'influence et de retentissement. L'altération de la langue est un fâcheux symptôme chez les peuples; faut-il que les hommes qui semblent les représentants nés de l'éloquence, ceux dont la profession est considérée comme littéraire entre toutes, contribuent à amener ce déplorable résultat de la confusion des idées et de l'anarchie des croyances.

J'ai achevé ce tableau des habitudes intellectuelles que peut faire naître l'exercice de notre profession, je l'ai tracé avec une franchise qui a sa source dans mon attachement même à l'ordre auquel j'ai l'honneur d'appartenir, et dans mon désir ardent de voir s'accroître encore l'éclat dont il brille. Sans doute il y a de la témérité à moi, jeune et un des moindres par les lumières et l'expérience, de m'ériger ainsi en conseil, mais cette témérité me sera facilement pardonnée en faveur de l'intention d'être utile; nous tous qui faisons ici l'apprentissage des nobles travaux de l'avocat, nous devons nous aider mutuellement à éviter des dangers réels, dangers d'autant plus redoutables qu'une réflexion attentive peut seule nous les révéler, et qu'en jettant nos regards sur les hommes qui nous ont précédé dans la carrière, nous y voyons de glorieux démentis donnés à toutes mes craintes, à tous mes jugements.

La seconde partie de ma tâche ne sera pas longue ; je

Digitized by Google

vous ai indiqué le mal, je n'aurai pas besoin d'insister sur le choix des remèdes; votre raison les a déjà pressentis.

Ce n'est pas de prime abord, c'est par l'habitude, par la continuité du même travail à l'exclusion de tout autre, que l'intelligence de l'avocat peut être poussée dans de fausses directions; la meilleure manière de réprimer ces tendances, c'est de les combattre par les études qui renferment en elles précisément ce qui manque aux occupations ordinaires de l'avocat, c'est d'élargir le plus possible le cercle de ses réflexions, et de ne rester étranger à aucune des branches principales de la connaissance humaine. Avec un pareil système, on fait mieux encore que d'acquérir une grande masse d'idées, on fortifie en soi le principe même de la pensée. L'intelligence, vouée à des actes restreints et toujours semblables, se rapétisse et s'énerve; celle qui embrasse de larges opérations, qui ne laisse sommeiller aucune de ses facultés, celle-là se fortifie et s'agrandit chaque jour. L'homme qui s'efforcera d'élever progressivement son cœur, qui voudra devenir, autant qu'il nous est donné de l'être, un esprit complet, cet homme devra tracer des limites aux exigences professionnelles et diversifier ses études.

C'est d'abord à la métaphysique que l'avocat s'attachera pour entretenir dans son ame toutes les nobles aspirations, et pour se préserver de l'oubli des vérités générales et des grands principes; c'est à l'histoire, non point à celle qui n'est qu'une stérile nomenclature des faits, mais à cette science sublime qui surprend à travers les temps les secrets de la vie de l'humanité; c'est à la science non moins élevée qui analyse tous les ressorts de l'ame et qui complète ainsi le cercle philosophique que parcourt l'intelligence autour de l'idée de Dieu.

A travers ces hautes méditations, il ne sera pas difficile à l'avocat de faire converger ses pensées vers la fonction qu'il remplit dans l'économie sociale. Qu'est-ce que la connais-

Digitized by Google

sance du droit, la véritable science du juste et de l'injuste, si ce n'est la triple science des rapports réciproques de Dieu, de l'homme et de l'humanité ? Cette science auguste ne dévoilera jamais un de ses mystères à celui qui sera resté étranger à la philosophie de l'homme et à celle de l'histoire.

Combien plus ces grandes études ne seront-elles pas nécessaires à l'avocat, s'il aspire à se mêler d'une manière active à la politique de son pays. Dans une époque comme la nôtre où se produisent tant de systèmes de réforme, de quelle importance n'est-il pas, que ceux qui sont appelés à les juger, puissent fonder leurs opinions sur une connaissance raisonnée de l'homme et de la société, et n'acceptent toute idée sociale qu'après l'avoir soumise à la critique d'une saine philosophie ? En nous rapprochant du but que nous nous sommes posé, le perfectionnement de l'esprit même de l'avocat, que n'a-t-il pas à gagner en rectitude et en profondeur dans le commerce de la philosophie, alors même qu'il ne ferait que la traverser sans lui dévouer entièrement sa pensée avec cette passion du vrai qui est le mobile de quelques ames privilégiées.

Au foyer de ces hautes études, il alimentera la chaleur de son ame et l'enthousiasme, dont la pratique des affaires et des hommes étouffe parfois jusqu'à la moindre étincelle, et que ravive infailliblement la contemplation des idées. Il devra rechercher surtout les salutaires approches de la science, quand elle s'offre aux hommes sous la forme du beau, cette manifestation splendide sans laquelle la vérité même est incomplète. S'il veut se garantir de l'ironie et de la froideur, tristes fruits d'une expérience mal faite de la vie, il ne négligera pas de tremper son ame aux grandes sources de la poésie, il se ménagera dans le calme et le recueillement quelques tête-à-têtes intimes avec ces hommes sacrés qui firent parler à la sagesse la langue la plus digne d'elle. Dans ces

Digitized by Google

lectures graves et fécondes entre toutes, il trouvera l'enseignement le plus complet sur les choses de l'ame et de Dieu, la véritable philosophie : car nul ne peut se dire philosophe, s'il n'a passé par l'école des poètes. Outre la chaleur et l'intensité de la vie morale, ces études lui donneront les qualités littéraires dont ne peut se passer un homme appelé à être à la fois orateur et écrivain. Il ne devra pas négliger non plus ces auteurs, nombreux chez nous, qui furent remarquables par le style, si non par l'inspiration et la pensée; avec leurs livres où sont mis en œuvre tous les trésors de la langue, où toutes les délicatesses sont adroitement ménagées, il développera le goût qui doit rectifier sa manière d'écrire, et le prémunir contre les influences que j'ai signalées.

Tous ces soins qu'il prendra pour maintenir son ame grande et complète pour diriger les instincts supérieurs de son esprit, concourront aussi à développer en lui l'homme spécial, et s'accordent de tout point avec les principaux devoirs de l'avocat.

Le premier de ces devoirs est de ne donner appui qu'à des causes justes, d'agir enfin comme un magistrat, décidant par avance entre les parties, et non pas comme l'organe aveugle de toutes les passions et de tous les intérêts. Ces exigences rigoureuses de la probité ne sont pas les seules que devra suivre dans le choix des procès l'avocat qui veut perfectionner son intelligence et maintenir l'harmonie entre toutes ses facultés. Il ne se chargera point d'un trop grand nombre de causes, même des plus légitimes; il réservera une part de son temps et de ses forces pour les études théoriques et la méditation. Je sais quelles difficultés graves s'opposent souvent à cette sobriété de travail dans une profession qui ne conduisit jamais à la richesse; mais il faut savoir le dire, MM., non, le noble état d'avocat n'est point un métier lucratif ; ce n'est pas la vocation de l'homme qui poursuit la fortune. Que ceux-là donc que leur position ne rend pas in-

Digitized by Google

dépendants des premiers besoins de la vie, ou que leur caractère rend avides des jouissances du luxe, que ceux-là ne recherchent point l'honorable titre d'avocat. Le commerce, l'industrie offrent leur carrière immense à toutes les nécessités, à toutes les ambitions. Entre les plaisirs de l'esprit et ceux de la richesse, entre une vie d'étude, modeste, retirée et laborieuse, et l'âpre recherche du gain, ou l'agitation splendide de l'opulence, il faut savoir choisir. Nul ne peut servir à la fois Dieu et l'argent, c'est-à-dire nul ne peut élever son ame, faire de sa vie ce qu'elle doit être, une recherche assidue de la perfection, s'il tient son esprit toujours tendu vers les plaisirs ou vers le lucre. En abordant sa profession, l'avocat doit donc apprendre à restreindre ses désirs. S'il veut lutter, par le faste et les jouissances matérielles, avec les hommes dont les travaux ingrats pour l'esprit ne valent que par l'acquisition de la richesse, il perdra à le tenter en vain tout ce qui le rend supérieur à eux, le désintéressement et l'élévation de l'intelligence. Il doit se contenter d'une existence modeste et se distinguer par la noble simplicité de ses habitudes ; investi de fonctions analogues à celles du magistrat, qu'il ait toujours devant les yeux l'antique magistrature et l'antique barreau français, où toutes les vertus qui naissent de la simplicité et de la sévérité des mœurs se perpétuaient comme une noblesse héréditaire. Que le sanctuaire de la famille soit le centre et la source de tous ses plaisirs; son cœur y conservera tous les nobles instincts; libre des frivoles exigences du monde, il verra se multiplier les heures qu'il pourra donner à la culture de son esprit, sans sacrifier aucun des soins de son état. Ainsi, dans l'accomplissement de ses devoirs, dans la dignité parfaite de sa vie, il trouvera tous les éléments des plus saines habitudes intellectuelles, et il sera ce qu'il doit être dans la société, éminent au milieu de tous par les lumières et par la vertu.

Digitized by Google

J'ai besoin de vous le répéter en finissant, mes chers confrères, si j'ai jugé notre profession avec une sévère franchise, c'est que la vérité ne se dit qu'aux forts, c'est que j'ai l'ardent désir de voir s'accroître encore, s'il se peut, l'illustration de notre ordre. Oui, MM., nous pouvons le dire avec orgueil, à notre époque qui sera grande peut-être, mais où la corruption et la lâcheté, l'amour effréné du gain et des jouissances se sont emparés de tant d'hommes, où les professions les plus libérales tendent à s'égarer en de sordides industries, la nôtre est celle de toutes où se conservent le plus intactes, les habitudes d'honneur et de loyauté. Nous le devons surtout à notre union plus étroite, à l'esprit de corps qui conserve les traditions; à l'existence des conseils de discipline d'où l'expérience et l'antique probité surveillent les débuts de la jeunesse.

Encourageons-nous donc mutuellement à ne pas altérer le dépôt sacré de ces traditions dont le culte a élevé si haut le barreau de notre ville entre tous les barreaux de France. Pour éviter les écueils de notre carrière si difficile, étudions sur toutes choses, les modèles que nous avons sous les yeux, et si nous ne pouvons atteindre l'idéal si élevé de l'avocat, tâchons au moins qu'on ne puisse pas dire de nous, que nous sommes indignes de nos devanciers, et que la gloire de l'ordre s'est obscurcie entre nos mains.

Victor DE LA PRADE.

Digitized by Google

DU RHIN

ET

DE LA SYRIE.

Là où est la vérité,
là est la liberté.
(St Paul aux Corinth.).

Il n'y a pas deux peuples sur la terre qui aient atteint exactement le même degré de civilisation. Quoique toute l'humanité marche, il y a cependant sous ce rapport des différences énormes entre certains peuples; d'autres au contraire se rapprochent beaucoup.

Pour caractériser ici les ressemblances et les dissemblances des différentes races, nous pourrions établir plusieurs groupes de peuples en les considérant sous le rapport du degré de leur civilisation et des caractères qu'elle présente chez chacun d'eux.

Si nous mettons à part les Sauvages, nous reconnaissons trois espèces de civilisation, dont les types sont dans

Digitized by Google

l'Inde, dans l'Orient et dans l'Europe. Elles coïncident en même temps avec les trois grandes familles de religions. De ces trois civilisations, il n'y a que l'européenne ou la chrétienne qui soit en progrès, qui fasse des conquêtes sur les deux autres, qui s'assimile les peuples. Il n'est pas un coin de la terre habitée où elle n'ait déjà déposé quelques germes.

Si nous envisageons seulement l'Europe et les pays de transition qui complètent le bassin de sa mer intérieure, nous reconnaîtrons deux espèces bien tranchées ; la civilisation européenne proprement dite et la civilisation orientale, ou en d'autres termes la civilisation chrétienne et la civilisation musulmane.

Ainsi, quoiqu'il y ait quelques divergences dans la marche de chacun des peuples de l'Europe, tous s'avancent dans la même voie, et se suivent à une petite distance. Il en est un qui paraît s'en écarter, c'est le peuple Russe; mais aussi, chez lui, le chef de l'état porte en même temps la thiare du patriarche.

Depuis longtemps ces peuples de l'Europe, malgré leurs rivalités, sont en paix; et les progrés de la civilisation diminuant toujours les chances de guerre entre les nations éclairées, nous font espérer que cet état se prolongera. Mais la force exhubérante dont jouit encore la vieille Europe, ne pouvant s'user en luttes intestines, devra réagir au dehors; une arène immense lui est encore ouverte par la nature.

Cette paix si favorable à la diffusion des lumières a été gravement compromise par les mésintelligences graveleuses de deux ministres, plus ardents à faire briller leur adresse, qu'à augmenter le bonheur de leurs peuples respectifs. Ils ont fait remettre en discussion les questions fondamentales du repos européen, les délimitations plus ou moins natu-

Digitized by Google

relles des états. C'est avec le sabre que les peuples s'apprêtent à tracer les limites de leurs territoires, et des hommes, liés par une communauté d'idées et de sentiments, vont devenir ennemis ! Sans savoir quels en seront les résultats on appelle la guerre, et des aveugles crient : *la guerre quand même !* comme autrefois certains légitimistes criaient: *vive le Roi quand même !*

Les maladresses successives de nos gouvernements ont placé la France dans la situation la plus fâcheuse où elle se soit jamais trouvée. Elle est dans une position tellement fausse, que pour maintenir ses droits comme membre de la famille européenne, elle doit se présenter comme un obstacle à l'expansion civilisatrice de l'Europe, elle doit s'opposer à l'action, à l'influence des autres puissances sur l'Orient. Si elle ne le fait pas, elle dépouille sa dignité nationale; elle meurt de consomption dans son humilité.

Eh! bien, ceux qui nous ont réduit à cet état déplorable, quels remèdes savent-ils proposer ? Un seul, mais un remède héroïque qui peut aussi nous tuer: la guerre sans alliés, sans partisans ni propagande, la guerre à babord et à tribord; la guerre à outrance; une guerre qui peut non seulement compromettre notre prospérité mais encore notre existence. Peu leur importe! comme de mauvais joueurs, ils veulent d'abord se battre et compter après. Et malheureusement dans ces comptes, les peuples qui ont combattu n'y gagnent jamais rien.

Appellerai-je la guerre à grands cris, pour faire entonner des chants de triomphe avant que le destin ait pésé les chances des combats, pour faire palpiter dans les poitrines de mes concitoyens des cœurs généreux prêts à tous les sacrifices, pour flatter l'orgueil national et provoquer des applaudissements ? Non. Nous ne la craignons pas, la guerre, car notre sol a toujours nourri de vaillants soldats. Mais si

Digitized by Google

nous ne la craignons pas, devons-nous l'aimer? Devons-nous la désirer.

Qu'est-ce que la guerre en elle-même? Rien que l'exercice brutal d'un instinct tout animal de l'homme, et trop souvent un jeu féroce de gladiateurs entrepris pour satisfaire les vengeances, l'amour propre des gouvernements ou même de leurs maîtresses capricieuses. *Ce n'est qu'une chasse à courre,* disait Bonaparte après la victoire de Marengo. *Qu'est-ce que la guerre?* disait encore Napoléon devant Moscou, *un métier de barbares, où tout l'art consiste à être le plus fort sur un point donné.*

Qu'est-ce que la guerre dans l'enfance des sociétés? Elle est le premier et le plus efficace moyen de civilisation. C'est par la guerre que les familles éparses apprennent à se réunir, à s'associer. Cette organisation militaire toute grossière, renferme déjà le germe de l'organisation civile qui lui succédera. C'est par la guerre qu'une peuplade devient une nation; c'est par la guerre qu'un peuple apprend d'abord à connaître ses voisins, à se connaître lui-même.

Mais, dans l'état actuel de l'Europe, nous ne pouvons admettre le principe de Spinosa: *que le droit et la force sont un.* Dans l'Europe où toutes les nations sont égales par leurs lumières, par leurs besoins, par leurs souffrances, par leurs désirs, le gaspillage des bivouacs ne profitera jamais aux peuples, la guerre sera presque toujours un obstacle au progrès, et sa torche incendiaire fera pâlir les lumières de la civilisation.

Voilà ce qu'est la guerre. Si nous sommes contraints à l'accepter pour défendre nos droits à l'égalité européenne, craignons le despotisme qui naît dans les camps; n'oublions jamais qu'avec le même fer qui a gagné des batailles, on forge les ciseaux de la censure et les verroux des bastilles.

Digitized by Google

Mais pour braver les dangers dont on la menace, la patrie exige le sacrifice de nos répugnances, de nos prédilections individuelles, de nos rivalités. Elle exige que nous comprenions enfin l'antique symbole du faisceau de verges fragiles, elle exige que nous l'aimions plus que nos opinions, *car l'amour de la patrie corrige tout.* Si en même temps la liberté est menacée en Europe, elle exige, des peuples qui composent cette belle famille, l'oubli de leurs haines et de leurs jalousies nationales, si favorables à tous les despotismes.

En étudiant plus spécialement la marche de la civilisation chez les différents peuples de l'Europe, nous apercevrons qu'elle n'est pas la même chez tous. Sous ce rapport, le Français diffère de l'Allemand, celui-ci ne ressemble pas à l'Italien, ni l'Italien au Russe. Nous verrons que cette civilisation européenne se compose de trois éléments autour desquels les peuples se rassemblent aussi en trois groupes: 1° l'élément latin ou romain que la France cherche à faire prédominer, sans trouver un bon appui chez ses alliés naturels; 2° l'élément germanique dont la Prusse veut centraliser les efforts, et dans ce but elle sera toujours alliée avec l'Angleterre pour empêcher aucune puissance continentale de devenir trop dominante; 3° l'élément slave dont la Russie s'assimile les populations et par son église et par sa nationalité. On doit redouter sa prédominance sur les deux autres, car cette race essentiellement envahissante, s'avance avec la prudence d'un éléphant. L'Angleterre, par sa position insulaire, par ses rapports avec le globe entier, se place à part. Elle offre le mélange des deux éléments latin et germanique dans des proportions plus égales qu'aucun autre peuple.

La France ne peut compter ni sur l'Italie, ni sur l'Espagne, dont les peuples traînards sont à la suite des bagages.

Digitized by Google

Elle doit donc chercher ailleurs ses alliés; peut-elle en trouver un dans l'état qui représente en Europe la transition à l'absolutisme asiatique? Peut-elle s'allier à la race slave chez laquelle sont endémiques le despotisme et l'esclavage? Peut-elle se fier au peuple dont Paul 1er disait: « Si je chasse les Juifs de mes états ce n'est pas dans la crainte qu'ils trompent les Russes, mais pour que ceux-ci ne les trompent pas.» Puisqu'elle veut se mettre à la tête de la civilisation du monde, son alliée naturelle, pour atteindre ce noble but, sera la race anglaise, qui sur tous les points du globe, a déjà éveillé les peuples dans l'intérêt de son industrie et de son commerce. En s'associant avec la Russie, elle doit se résoudre à rétrograder ou à rompre bientôt une alliance mal assortie, car il ne peut y avoir rien de commun entre la lumière et les ténèbres.

Au milieu de ce classement d'états, on ne sait trop où placer l'Autriche. Cet empire, tout composé de pièces hétérogènes liées artificiellement, n'a pas reconnu la route que la nature lui indiquait. Au lieu de s'étendre avec son beau fleuve, le Danube, il s'efforce inutilement de s'assimiler les Italiens au milieu desquels il est toujours comme le coucou usurpant le nid de la fauvette.

Aujourd'hui les chances de paix et de guerre se concentrent sur deux points, la vallée du Rhin et la Syrie. De telles contrées sont toujours destinées à devenir le théâtre de grands événements, à fournir des champs de bataille, à être souvent conquises, car leur possession est comme une condition d'existence pour les états voisins. Leur position géographique en est la cause. A la vallée du Rhin aboutit la grande route de l'Asie et de l'Orient, tracée par le cours du Danube; là sont arrivés successivement les flots des peuples dans leurs migrations, et cette grande agitation ne peut se calmer qu'après des oscillations séculaires.

Digitized by Google

La Syrie est comme un pont jeté entre l'Asie et l'Afrique. Ce passage était aussi une grande route pour les peuples, et tous les conquérants, soit de l'Asie mineure, soit de l'Egypte, ont cherché à s'en emparer.

Jetons, d'abord, un coup d'œil sur la géographie et l'éthnographie de la vallée du Rhin.

Le bassin d'un fleuve, le domaine d'un fleuve ou le système d'un fleuve présente une unité physique avec des caractères individuels bien marqués. Ordinairement les deux flancs d'une vallée se ressemblent entre eux, bien mieux que les deux versants de l'une des chaînes qui la limitent. On ne peut donc découper et morceler arbitrairement le bassin d'un fleuve.

Lorsqu'un peuple vient s'établir dans un pays, place-t-il son domicile sur la crête aride et inculte des montagnes ? Non, certainement : les différentes peuplades construisent leurs premières demeures dans les vallées et à la proximité des fleuves. A mesure que la population s'accroît, les habitations s'élèvent progressivement et les populations des vallées voisines se rencontrent sur le sommet des chaînes, où elles sont longtemps en contact sans se mélanger. A deux lieues de distance, on ne trouverait plus ni le même physique, ni le même caractère, ni le même langage. Les Alpes nous en fourniraient une foule d'exemples. Nous en trouverions aussi dans l'intérieur de la France, là où les populations diffèrent et par leurs caractères physiognomoniques et par leurs patois.

Ainsi, les chaînes de montagnes et quelquefois seulement des lignes de partage peu élevées tracent les limites des productions végétales, des populations, des langages et des mœurs. Cette règle n'est cependant pas absolue, elle est quelquefois modifiée dans le cas où les chaînes qui bordent la vallée sont peu élevées et lorsqu'en mê-

Digitized by Google

me temps le fleuve qui la parcourt est large ou rapide; mais par les progrès de la civilisation il cesse un jour d'être une frontière; il devient, au contraire, un moyen prompt et facile de communication et de rapports entre tous les habitants de la vallée. Cette loi est surtout modifiée par l'envahissement d'une race prédominante, par la volonté des peuples, et temporairement par la conquête.

Si nous appliquons ces données à la vallée du Rhin, nous trouverons des exemples et de la règle et des exceptions. Nous reconnaîtrons que, dans la partie supérieure et moyenne, là où les montagnes sont assez élevées, il n'y a pas à hésiter sur les limites naturelles. Cette partie est entièrement occupée par la race allemande caractérisée par la nationalité germanique. Au contraire, dans la partie inférieure de ce bassin, les montagnes s'effacent et les fleuves deviennent prédominants. Dans ces plaines, les diverses races ont souvent lutté, se sont mélangées; il en est résulté des langues mixtes; on ne peut plus tracer des limites bien déterminées. Tout est vague, et les conquêtes successives ont établi d'autres frontières. Quant à ces dernières, la volonté des peuples et les intérêts politiques, peuvent seuls décider si elles seront durables ou temporaires. La plus grande partie de la vallée du Rhin est donc allemande, par la physionomie de ses habitants, par leur langage, par leurs mœurs.

En appliquant ces mêmes principes au territoire du Rhône, nous reconnaîtrons, qu'à l'exception d'une petite étendue de la portion la plus élevée, la vallée de ce fleuve, avec tous ses aboutissants, est éminemment française. Il n'y a pas à hésiter en un seul point. Partout la crête des Alpes sépare la nationalité française de la nationalité italienne : Il n'y a ici aucune cause modificatrice et les portions qui ont été, arbitrairement et contrairement à la nature, accolées

Digitized by Google

au territoire italien, s'en sépareront un jour avec violence. Dans l'intérêt des populations de la vallée, il y a justice, il y a urgence à ce que les peuples riverains du Rhône soient réunis dans un même état, autrement ce fleuve est comme barré, et n'offre plus les mêmes avantages aux habitants des deux rives.

L'homme est assez puissant pour dominer la nature, il la modifie souvent, mais il ne peut jamais la braver impunément. Lorsque des peuples, trop différents par leur origine et par leur civilisation, se mettent en contact, il peut en résulter la conquête, l'asservissement de l'un ou de l'autre, mais une alliance véritable, jamais. Sans entrer dans les détails politiques, nous nous bornerons à établir : que la parenté des races existe non seulement au physique, mais encore au moral; et que les alliances indiquées par la nature seront les seules durables. Napoléon ne vit dans l'humanité que des états; des aggrégats d'hommes, des mécanismes administratifs, mais il ne vit point d'organisation, point de nationalités, il ne comprenait pas que chaque peuple fut animé d'un esprit particulier. Eh! bien, avec toute sa puissance, avec tout son génie, les liens artificiels qu'il croyait indestructibles se sont rompus spontanément. Et ce qu'il ne put faire, les singes de ses allures croiraient pouvoir l'exécuter!

Les Français, à cause de la position qu'ils occupent, et à cause de leur origine mixte, peuvent s'allier aux peuples latins aussi bien qu'aux peuples germaniques, mais rien ne les rapproche des Russes.

Les Allemands peuvent s'allier aussi avec les Anglais, avec les Français. A l'ouest, la nationalité allemande lutte contre la nationalité française, et à l'est, contre la nationalité russe. Aux provinces de langue allemande qui lui ont été annexées, la France a pu offrir quelques avantages.

Digitized by Google

Mais la Russie dévore la population allemande des provinces qu'elle a englobées, et son despotisme ne peut rien offrir en dédommagement de la perte des droits particuliers.

Y a-t-il un temps de prescription pour la conquête? après combien de siècles peut-on dire qu'une province est définitivement acquise au territoire d'une race voisine? à quels caractères reconnaît-on que l'assimilation des populations est parfaite? ces caractères sont-ils fournis par le physique, par les mœurs, par la langue, par la littérature, ou bien par les intérêts commerciaux et politiques? y a-t-il enfin un moment où l'on peut effacer complètement les limites naturelles? Ces questions du domaine de la haute politique, ne peuvent être discutées ici.

Que l'on puisse fixer ou non un terme après lequel la prescription est reconnue, il n'en est pas moins vrai qu'il y a de ces contrées dont les limites naturelles sont faiblement tracées, qui, depuis le commencement des temps historiques ont été alternativement conquises par l'une et l'autre race. Lorsque celles qui s'en disputent la possession, reconnaissent une origine en partie commune et peuvent par conséquent contracter une alliance durable, je dis que l'existence de telles contrées indéterminées et de transition présente les plus grands avantages au développement de la civilisation. Les populations qui les habitent deviennent les interprètes des deux races, elles sont les truchemans de leurs pensées, de leurs sentiments, de leurs besoins, de leurs intérêts, de leurs littératures. Elles garantissent par cela même aux deux nations l'intégrité de leur indépendance, et la conservation pure de leur nationalité. Au contraire, lorsque les frottements de deux nationalités sont immédiats, l'une sera le plus souvent modifiée, altérée et même détruite par l'autre.

Digitized by Google

Ces peuples pourront avec sécurité remplir leur rôle dans l'histoire de l'humanité et se développer en liberté conformément à leur vocation. Alors ces peuples voisins, ces peuples frères, ces peuples les plus éclairés de l'Europe, au lieu d'épuiser leurs forces en querelles intestines, nuisibles au monde entier, pourront réunir leurs efforts et conquérir le monde barbare au profit de la civilisation. Au lieu de se faire la guerre, ces peuples, unis par une civilisation commune, s'entr'aideront dans le malheur. A l'instant où j'écris ces lignes, les Allemands ont partout ouvert des souscriptions pour envoyer des subsistances et de l'argent à nos départements ravagés par l'inondation. Ils nous tendent une main fraternelle, et proclament cette belle loi, que les peuples doivent être solidaires dans les grandes calamités.

Eh! bien, pour l'Europe actuelle quelle est la première contrée que la civilisation doit conquérir ? c'est l'Orient. Cette porte entre l'Europe et l'Asie ne peut être murée. Ces provinces si belles ne doivent pas rester incultes, inactives, atrophiées. Tous les peuples concurremment doivent se mettre à l'œuvre, et renverser les états inhabiles à civiliser les hommes.

La civilisation musulmane que nous avons reconnu dominer en Orient ne peut arriver qu'à un certain degré de développement. Les états musulmans ne l'ont jamais dépassée dans quelque contrée qu'ils se soient établis; ils ne pouvaient et ne peuvent aller plus loin. Il y a deux obstacles : 1° le fait que leur loi religieuse est en même temps leur loi civile ; 2° l'imperfection de la famille chez les peuples polygames. Il faut donc que les états musulmans soient renversés et que la civilisation chrétienne élève ces peuples à notre niveau.

La Syrie, avons-nous dit, est un pont entre l'Asie et

Digitized by Google

l'Afrique, et maintenant, grâce à la puissance de l'industrie, elle est un pays de transition entre l'Asie et l'Europe. Cette province fertile, qui nous présente tous les climats, est devenue déserte par l'action délétère de ses possesseurs. Là s'ouvrent deux routes courtes et faciles pour arriver dans l'Inde, l'une par l'Isthme de Suez, l'autre par l'Euphrate, dont les peuples barbares de ces contrées ont rendu la navigation à peu près nulle. Il faut que ces portes de la Syrie soient ouvertes à tous et pour tous. Il faut que la civilisation chrétienne enfonce ses racines dans le sol où a germé la religion chrétienne. Les propagateurs de la peste, les Turcs campés le sabre au poing comme une garde avancée de la barbarie, n'ont ni le droit ni le pouvoir de nous interdire une route qui appartient au monde. Les peuples et les gouvernements de l'Europe doivent s'allier pour passer outre.

On est à l'œuvre. Et la France ! si souvent protectrice des peuples opprimés veut s'y opposer ! elle refuse de s'associer à cette grande et noble propagande ! elle se place comme un obstacle à la civilisation ! elle semble mentir à ses antécédents, elle compromet sa dignité, ses intérêts, et pour qui ? Pour défendre deux états barbares, l'empire turc et le pachalik d'Egypte, deux états prêts à s'écrouler. Elle n'entend donc pas les gémissements de ces populations torturées par leurs bourreaux, d'autant plus féroces qu'ils veulent singer les états européens. Qu'elle ne se laisse pas tromper par les apparences ! Ces tyrans viennent s'instruire chez nous pour apprendre à tirer meilleur parti de leur bétail humain. C'est pour mieux écraser les peuples qu'ils empruntent des armes à la science européenne. Derrière cette bureaucratie régulière, derrière ces écoles, derrière ces imprimeries, derrière ces soldats en uniforme et bien alignés, c'est toujours la barbarie musulmane.

On a vu dans l'Inde, en Egypte, en Turquie, en Perse avec quelle facilité la science renverse les retranchements de

Digitized by Google

la barbarie. On a vu sur les côtes de Syrie comment une poignée d'hommes, dirigés par l'intelligence européenne, a culbuté ces esclaves ignorants habillés en soldats et dressés à la baguette.

Pendant que d'autres ouvrent au monde la route des Indes et en auront tous les avantages, que fait la France? Semblable à un taureau furieux, elle frappe l'Atlas à coups redoublés. Et quand elle percerait, quand elle briserait cette muraille de l'Afrique large et compacte, trouvera-t-elle là un cours d'eau navigable pour pénétrer dans l'intérieur du continent? Non, elle arrivera au désert, au désert immense où les routes sont jalonnées par les squelettes des voyageurs et de leurs chameaux!

Si les gouvernements de l'Europe ne peuvent s'unir pour émanciper les chrétiens de l'Orient, et y faire prédominer la civilisation européenne, les peuples peuvent s'entendre et les pousser à cette œuvre toute dans l'intérêt du monde et de l'humanité. Mieux que les ministres, ils comprennent le langage de leurs frères opprimés, et entendent leurs cris de détresse. Puissent les gouvernements écouter les enseignements de la justice, et les désirs des nations d'où émane leur force!

Eh! bien, ce qu'on a fait pour les Grecs lorsqu'ils se débattaient sous le cimeterre turc, on peut le faire pour les peuplades chrétiennes de la Syrie. Depuis assez longtemps elles luttent pour défendre leur indépendance; elles ont payé de leur sang le droit d'être aidées. Aucun despotisme n'a pu les abattre, et aujourd'hui encore elles sont en armes; elles ne veulent ni du despotisme égyptien, ni du despotisme anglo-turc. Ces peuples peuvent fournir les éléments d'un état chrétien en Orient. Qui sait? au fond d'un golfe de la Syrie peut se renouveller le miracle de Navarin.

LORTET.

Lyon, le 25 décembre 1840.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA PIPE,

POUR SERVIR DE COMPLÉMENT A LA PHYSIOLOGIE DU FUMEUR,

ET DE RÉPONSE

AU MÉMOIRE DE M. LE DOCTEUR MONTAIN(1).

A peine la spirituelle *Physiologie du Fumeur* venait-elle de paraître, que la *Revue du Lyonnais* publiait, sous la responsabilité de M. le docteur Montain, un Mémoire traitant: « Du tabac, de ses abus, de son influence sur la santé, les facultés intellectuelles, etc. » J'avais moi-même, jadis, l'intention d'écrire une monographie du tabac, et j'avais déjà ramassé des matériaux assez nombreux; j'y ai renoncé depuis. Mais la *Revue* m'appelant aujourd'hui sur ce terrain, je lui livre ces quelques pages, comme un complément à la piquante

(1) Après avoir admis l'attaque, nous donnons place à la défense. Pour simplifier et ne pas prolonger ces débats, nous avons soumis, en épreuves,

Digitized by Google

brochure que j'ai citée la première, et comme réponse aux opinions hasardées de M. Montain. (A)

L'opuscule de M. le docteur Montain, homme distingué et médecin savant, m'a paru entaché particulièrement d'une exagération qui fait le plus grand tort à ses assertions. S'il y a du courage à se déclarer l'ennemi d'un usage puissant et invétéré, M. Montain a fait des preuves brillantes ; mais il a, selon moi, de beaucoup dépassé le but. On s'imaginerait, à l'entendre, que, grâce au tabac, la société va se dissoudre , l'homme perdre toutes ses facultés et descendre à l'état de la brute. Si nous l'en croyons, des classes entières d'individus ont déjà anéanti ainsi leurs facultés morales et ruiné leur santé ; de grandes nations se sont dégradées au point de mériter sans ressource le titre de *peuples esclaves*.....

M. le docteur Montain est un ennemi juré de la nicotiane, du moins envisagée comme la source du plaisir que l'on trouve dans la pipe et dans la tabatière. Il la regarde, il est vrai, comme un remède très héroïque, et, pour cela même,

l'article de M. H. Leymarie à M. le docteur Montain, afin qu'il y répondît en même temps, et ce sont ces annotations que nous livrons ici. Nos lecteurs jugeront.

Le Directeur de la Revue.

(A) Le spirituel écrivain qui se déclare l'avocat de la nicotiane, est trop ami de l'humanité et tient un rang trop distingué parmi les artistes pour ne pas me permettre de réfuter quelques assertions dangereuses, élégamment ornées des charmes du style, et qui, par cela même, pourraient séduire de jeunes intelligences et les pousser dans le précipice que je veux leur faire éviter. Je le fais avec d'autant plus d'assurance que mon antagoniste s'est déja corrigé, car il dit positivement « qu'il a fait partie du corps respectable des fumeurs; » donc il ne fume plus; je l'aurais deviné. Les fumées de la nicotiane n'ont point obscurci son style, ni les couleurs brillantes de ses tableaux.

G. Montain, docteur en médecine.

Digitized by Google

souvent assez précieux ; il en ordonne l'emploi, en fumigations, pour les phthisiques-lymphatiques; en poudre, pour les cerveaux qui demandent des sternutatoires ; mais il ne peut supporter l'idée que l'on trouve quelque charme à respirer *une odeur âcre et stupéfiante, ou à se remplir les fosses nasales d'une poudre irritante.* Ce sont là ses propres paroles. Je lui abandonne volontiers les partisans du *fin* et du *rapé ;* leur sort ne me touche que médiocrement, et, d'ailleurs, malgré sa grosse voix, M. le docteur n'est pas bien méchant. Quant aux fumeurs, c'est autre chose. Ayant fait partie moi-même de ce corps respectable, je ne puis permettre qu'on maltraite devant moi mes anciens confrères, et je touche à l'écu de M. le docteur.

« Après la découverte du Nouveau-Monde, dit-il, le tabac, jusqu'alors inconnu ou dédaigné, vint tout à coup occuper une grande place dans les habitudes humaines, etc. » Je trouve tout naturel que le tabac fût inconnu des Européens avant cette époque, puisqu'ils n'avaient pas encore traversé l'Atlantique; mais qu'il fût dédaigné, c'est ce que je ne comprends guère. Dédaigné, et par qui? par l'ancien monde ? mais pouvait-il repousser ce qu'il ne connaissait pas ? Si vous voulez dire qu'il fut dédaigné par les indigènes de l'Amérique, oh ! ici je vous arrête. Le tabac régnait aux Indes-Occidentales avant que nous y missions les pieds, et nous n'avons rien changé à ses destinées locales. « Son usage, dit M. de Humboldt (1) , était répandu dans la majeure partie de l'Amérique, tandis que la pomme-de-terre était inconnue avant la conquête. — Les anciens Mexicains employaient le tabac à feuilles pétiolées, qu'ils appelaient *yetl* (*nicotiana rustica*)(2). Les Caraïbes fumaient alors le pétun dans des roseaux appe-

(1) Humboldt, *Voyage aux régions équinoxiales*. III. 75.
(2) Ibid.

Digitized by Google

lès *tabacos* (1). — Les Peaux-Rouges le fumaient dans leurs calumets. » — Un vieux voyageur français, le père Yves d'Evreux, qui voyageait comme missionnaire sur les rives du Maranon, parle du pétun que *humaient* les naturels. — Enfin, Lopès de Gomara, cité par Montesquieu (2), dit que les Espagnols fondaient le droit qui rendait les Américains leurs esclaves, sur ce qu'ils usaient d'une nourriture inusitée en Europe, fumaient du tabac, etc. Vous voyez donc bien, M. le docteur, que cette plante n'était ni dédaignée ni inconnue. (B)

« Jusqu'alors, continue M. Montain, on ne s'était pas douté qu'il fût possible de trouver une sorte de plaisir à respirer une vapeur âcre et stupéfiante, ou à se remplir les fosses nasales d'une poudre irritante. L'Europe était vierge de ces habitudes anormales.... Le premier de ces usages nous a été suggéré par l'ignorance et la barbarie, le second est né au milieu de la civilisation. »

Eh ! quoi, M. le docteur, vous qui possédez une érudition vaste et solide, vous osez prétendre que l'Europe était vierge d'habitudes anormales (C) ! Elle ne l'était pas plus alors qu'au-

(1) Ibid, III. 339.

(2) *Esprit des lois*. XV, chap. 3.

(B) Sur ce point je persiste à affirmer que le tabac n'a pas été connu avant l'ermite que j'ai cité, c'est-à-dire au commencement du XVIe siècle, et qu'il n'a été usité par les Américains que dans le XVIIe. C'est là l'opinion de M. de Humbold.

G. M.

(C) Je n'ai pas dit que l'Europe était vierge d'habitudes anormales, j'ai avancé seulement qu'elle était vierge de l'habitude de *priser* et de *fumer*. Je sais très bien que, de tout temps, les peuples ont eu des appétits et des plaisirs dépravés, parmi lesquels je prends la liberté de placer celui de humer les vapeurs du tabac, sous toutes les formes possibles, même l'*assa fœtida*, que l'on a tour à tour décorée des titres de *blandium deo-*

Digitized by Google

jourd'hui ! Avez-vous oublié combien les goûts varient, et combien, maintenant encore, les nations les plus civilisées ont conservé d'appétits dépravés ! N'avez-vous rien lu des coutumes barbares des anciens Gaulois, Espagnols, Germains et Bretons ? Ne savez-vous pas que les Romains assaisonnaient leurs mets avec de l'*assa fœtida* ? N'apprenons-nous pas de Pline (*Nat. Hist.*), et de saint Jérome (*Adv. Jovinianum*), que les habitants de la Phrygie et du Pont regardaient comme un friand morceau leur *cossus*, dégoûtante larve d'un insecte, le cerf-volant (*lucanus cervus*) ? N'avez-vous pas conservé quelque souvenir du passage en France des soldats autrichiens, d'odieuse et sale mémoire ? Que direz-vous donc des Lapons et des Groënlandais qui boivent à longs traits et avec délices l'huile rancie et nauséabonde des cétacés ?—Que pensez-vous des Allemands qui festoient la soupe à la bière, les harengs saurs aux pommes reinettes, la gelée de groseilles mêlée au rôti ?— Les Belges, pour se rafraîchir, rongent une sorte de poisson plat, cru, salé et sans pain.—Tous les méridionaux consomment d'effrayantes quantités d'ail et d'oignon, et nous Français, palais délicats, fins dégustateurs, nous recherchons des fromages puants et des viandes en putréfaction ! — Toutes ces anomalies, et mille autres plus étranges encore, peuvent avoir à vos yeux moins d'importance que de fumer ou de priser du tabac; mais, de bonne foi, dans tout ceci, de quel côté sont *la délicatesse et le goût* ? Je crains bien que ce ne soit du côté *de la barbarie et de l'ignorance.*

Quant aux plaisirs que peut procurer le tabac, je trouve dans leurs appréciateurs une majorité imposante. C'est le quart de la France et des nations voisines, la moitié au moins

rum et de *stercus diaboli*, et je serai plus sévère que mon antagoniste, je ne mettrai *la délicatesse et le goût* ni d'un côté, ni de l'autre.

G. M.

Digitized by Google

de l'Allemagne et de l'Espagne, la totalité de l'Afrique, de la Turquie, de l'Orient, et les Amériques presque entières. Trouvez-vous que ce soit trop dire? Me trompé-je à mon avantage d'un quart, d'un tiers, de la moitié? Eh! bien, j'admets une exagération des trois quarts; comptez vos hommes, vous verrez que le tabac conserve encore plus de partisans que le pain (D).

On ne s'était pas douté, dites-vous, qu'il fût possible de trouver quelque plaisir dans le tabac! Qu'en savez-vous? Et d'ailleurs, en trouvait-on, par exemple, dans les liqueurs alkooliques, avant qu'elles existassent? S'imaginait-on qu'un feu liquide, un poison bien autrement dangereux que le tabac pût être une boisson agréable, et devenir pour tant de gens l'objet d'un besoin journalier? A-t-on jamais prévu les goûts et les usages que font naître les nouvelles découvertes? La fumée du tabac ne peut-elle pas être assimilée à tous les parfums possibles dont les meilleurs ont toujours eu leurs détracteurs?

Et d'abord, êtes-vous fumeur? avez-vous jamais, dans un moment de paresse ou d'ennui, savouré en entier un vieux cigare de la Havane, un chibouk bourré de Latakié, un bout de Manille, un narghilé opiacé, et surtout un délicieux *brûle-*

(D) Je vous remercie de ce passage, je l'adopte; et c'est une arme nouvelle pour défendre mon opinion. Oui, le nombre des fumeurs est grand, mais la quantité des pécheurs diminue-t-elle la gravité du péché? Aussi, dis-je que cette habitude étend son empire sur *toutes les régions du globe*; ce qui ne prouve ni son innocence, ni ses vertus. Et, comme vous le dites, elle conserve, pour certaines classes, plus de partisans *que le pain*. C'est pour cette raison que l'on voit tant de pauvres travailleurs oublier en fumant qu'il faut du pain pour vivre; il en est même qui l'oublient pour leurs femmes et leurs enfants.

G. M.

Digitized by Google

gueule de six mois, *culotté* par un habile? Si vous n'y avez trouvé aucun plaisir, ce qui est possible, avez-vous recommencé aussitôt, comme devait le faire un juge impartial qui craint de se laisser surprendre par un premier mouvement de répulsion? J'ose croire que non, M. le docteur. Dans ce cas, je vous rappellerai l'action courageuse du voyageur qui, désirant visiter l'Arabie et craignant d'être arrêté par des difficultés de langage ou de religion, commença par étudier à fond l'arabe et tous ses dialectes. Il apprit ensuite le turc, le persan, l'hindoustan, le sanscrit, le copte, lut et commenta le Coran, puis finit par se faire circoncire (E). Une première nausée vous a fait jeter loin de vous la pipe, et, sous l'influence d'un soulèvement d'estomac, vous avez écrit ces paroles cruelles: « Jusqu'alors on ne s'était pas douté, etc. »

Si l'universalité d'une coutume peut être un titre pour elle aux yeux des philosophes; si le triomphe d'un usage nouveau sur l'obstination et la crainte des despotes peut lui rendre la critique favorable, malgré l'opiniâtre aigreur de celle-ci contre tout ce qui attaque ses habitudes, il faut convenir que l'usage de fumer du tabac réunit plus qu'aucun autre les titres aux victoires. En effet, comme l'a remarqué M. Montain, les persécutions ont harcelé le tabac sans relâche, et mainte religion fondée sur le sang vénère moins de martyrs que lui. C'est là, si je ne me trompe, une preuve de sa valeur réelle; avec moins de mérite intrinsèque, il eût inévitablement

(E) J'ai bien aussi savouré le parfum âcre et brûlant du cigare, mais, Dieu merci, je n'ai pas poussé l'investigation jusqu'au *brûle-gueule culotté* que je vous abandonne, si vous avez le courage de vous en servir. J'admire votre voyageur qui tâte de tout, jusqu'au Coran, mais je ne conseillerais à aucun de mes confrères de prendre la fièvre jaune, le typhus, la mentagre, la lèpre, le choléra pour mieux en juger et en parler.

G. M.

Digitized by Google

succombé. Un coup d'œil rapide et impartial, jeté sur son histoire depuis son entrée dans l'Europe, va nous prouver qu'il n'a dû ses succès qu'à lui seul, et qu'il a dépassé glorieusement les protections, comme il a triomphé des haines.

Pour peu qu'on le désirât, on pourrait facilement trouver au tabac une origine héroïque. Les Sybarites qui, comme chacun sait, passaient leur temps à redresser les plis des feuilles de roses sur lesquelles ils étaient couchés, dûrent s'ennuyer prodigieusement et bâiller à se briser les mâchoires. Le spirituel auteur de la *Physiologie du Fumeur* leur aurait conseillé de fumer pour se distraire ces mêmes feuilles en guise de tabac, puisque le tabac n'existait pas encore. Je crois qu'ils auraient pu trouver une récréation moins insipide; ils n'avaient qu'à imiter les Scythes, leurs contemporains, qui s'enivraient de la fumée de certaines plantes vireuses (1). Rien ne nous empêche de supposer que celles-ci étaient, comme le tabac, de la grande famille des solanées, et l'on voit qu'à l'aide d'une semblable induction, j'aurais le droit de prétendre que l'origine de la pipe se perd dans la nuit des temps. Bien des savants en *us* ont bâti d'énormes in-folios sur des systèmes moins plausibles. Mais je renonce, pour être plus bref, à cette thèse aussi intéressante que facile à soutenir, et je me contente de désigner le milieu du seizième siècle comme l'époque de l'introduction du tabac en Europe.

L'opinion commune est que Hernandès de Tolède l'importa du Yucatan, et que notre ambassadeur Nicot en offrit les premiers plants à la France vers 1560, et non pas en 1604, selon M. Montain (F). Ce qu'il y a de certain, c'est que, en

(1) Pouqueville, *Voyage en Grèce.*

(F) Vous ne serez pas assez sévère pour ne pas excuser une faute de typographie. Faites attention que j'ai dit près de deux siècles, et non pas plus de deux siècles, etc. Vous présentez un tableau

Digitized by Google

1559, on cultivait déjà le tabac dans le Portugal, et une chose digne, selon moi, d'un grand intérêt, c'est la diversité de sa marche dans les différentes parties de l'ancien monde. Pour commencer par l'Orient, nous remarquerons que le tabac fut transplanté dans les établissements que les Portugais possédaient aux Indes. En 1601, la dernière année du règne de Pananbaham, empereur de Matarem, l'usage de fumer le tabac s'introduisait à Java. Quelques années plus tard, il se répandait dans tout le midi de l'Asie. Du temps de Chardin, les femmes persanes n'avaient guère, non plus qu'aujourd'hui, d'autre passe-temps que de fumer, et elles se le procuraient, dit-il, tout le long du jour (1). Le tabac réussit parfaitement dans toutes ces contrées, mais particulièrement encore à Java, Maïndanao, Luçon, Négros, Célèbes, et autres îles de la Malaisie, où il est un objet d'exportation; dans la province de Kadou, île de Java, il s'élève ordinairement à la hauteur de 8 ou 10 pieds. Pendant que le tabac pénétrait aux Indes et jusqu'en Chine, par l'entremise des Européens, grâce à eux aussi, il se frayait un chemin en Turquie. Henri III régnait en France, lorsque deux négociants de ce royaume en semèrent les premiers plants aux environs de Thessalonique; de là, il ne tarda pas à être transporté sur la rive gauche de l'*Axius*

fort bien peint de l'histoire du tabac, mais cette rapide et brillante histoire ne change rien à la nature de la question; j'aurais pu étendre aussi la partie historique, moins élégamment peut-être, mais mon but principal était d'éclairer mes contemporains sur l'*abus* du tabac; je ne trouve donc rien à réfuter dans tout ce savant article, jusqu'aux vers burlesques du Café borgne de Laplante, où la bonne société se rendait pour fumer et vivre d'espérance. Nos fumeurs du bon ton ne se laisseront pas tenter par l'exemple.

G. M.

(1) Chardin, *Voyage en Perse.*

Digitized by Google

ou Vardar (1). En vain son adoption contrariait-elle les vues des zélés sectateurs du Coran, en vain Amurat IV faisait-il étrangler ceux de ses sujets que l'on surprenait à fumer, et faisait-il exposer leurs têtes à côté de la pipe maudite, le tabac ne perdit point ses partisans. Non seulement la foule immense des Musulmans, qui s'était pliée à l'abstinence du vin et de certains autres objets défendus par Mahomet, ne voulait pas voir dans les anathèmes du prophète rien qui s'appliquât à la plante nouvelle, mais elle en propageait la culture avec une sorte de fureur, et se livrait à son usage avec le fanatisme qu'elle apporte ordinairement dans toutes ses passions. Un autre fanatisme, aussi commun dans l'Orient que dans l'Occident, celui des persécutions, renouvelait de règne en règne ses tentatives ; mais toutes restaient vaines. Enfin, dit M. Michaud (2), le siècle présent, avec le sultan Mahmoud lui-même a lancé une sentence d'interdiction contre la fumée odorante, et son arrêt n'a pu être exécuté. Le puissant empereur des Osmanlis a triomphé des Janissaires, mais la pipe lui a résisté.

Les personnes qui ne comprennent pas, ou qui nient les agréments du tabac, ne trouveront-elles pas un argument irrésistible en sa faveur dans cet enthousiasme des orientaux pour lui ? A peine avait-il paru sur l'ancien continent, que l'Orient se l'appropriait, le modifiait, l'améliorait, créait pour lui des ustensiles nouveaux, changeait ses coutumes, établissait de nouvelles lois, bravait le despotisme et même l'opinion, cette souveraine de l'Asie(3). Pour son tabac, l'Oriental cultive assiduement la terre, ce qu'il ne fait pas même pour son pain ; il souffle le cristal du narghilé, pétrit l'argile, fa-

(1) Pouqueville, *Voyage en Grèce.*

(2) *Voyage en Orient.* II. 198.

(3) Ch. Linné, *De homine.*

Digitized by Google

çonne la magnésie, élague avec amour le cerisier et le jasmin auxquels il devra le tuyau de son chibouk ; pour lui encore, il tourne l'ambre, il mélange l'or, les bijoux, les étoffes rares et précieuses qui doivent embellir le houka. Voyez que de pays sont appelés à la confection d'une pipe ! Alep fournit ses tiges odorantes, l'Asie-Mineure son argile rouge et noire que la Hongrie achève de préparer; la Perse envoie ses pierreries, son ivoire et ses perles, et la mer elle-même paye son tribut en livrant son ambre gris ou jaune (1). Quand la pipe est achevée, il faut encore que Laodicée et Thessalonique envoient ces feuilles brunes dont la fumée causera tant de délices. Et combien de familles vivront de la culture de cette feuille tant méprisée de nos docteurs ! La seule peuplade des Ansariens, qui s'y consacre presque exclusivement, prépare aux environs de Latakié pour plus de 600,000 piastres de tabac par an (2). Qu'on juge des autres pays du Levant par cet exemple !

Si, d'un côté, le tabac révolutionnait l'Orient, sa marche dans l'ouest de l'ancien continent n'était ni si rapide, ni si triomphante. Les Français et leurs voisins n'adoptaient que lentement l'usage de fumer la nicotiane. Tout le monde sait que les souverains de divers états la repoussèrent avec opiniâtreté et l'interdirent sous les peines les plus sévères. L'Italie y prit goût cependant malgré les excomunications d'Urbain VIII, et l'Espagne s'y livra de bonne heure; elle avait persécuté d'abord les indigènes du Nouveau Monde sous prétexte d'un usage qu'elle devait partager plus tard. — Le roi Jacques Ier, ce souverain lâche et pédant, eut beau publier un pamphlet contre le tabac, le titre même de cet opuscule nous prouve que l'Angleterre fumait déjà en 1620. (*Counterblast against*

(1) Michaud, *Voyage en Orient.*

(2) Poujoulat. *Voyage en Orient.* Tom. VI. 443

Digitized by Google

the fumes of the tobacco. — Bouffée opposée à la fumée du tabac). — Jacques Callot, le célèbre graveur du règne de Louis XIII, dans ses fameuses estampes de l'affaire de l'île de Rhé et de la prise de la Rochelle, sous Richelieu, n'a pas manqué de donner des pipes aux soldats et aux matelots qui se montrent sur les premiers plans. — La *Revue des Deux-Mondes*, (15 juin 1839), cite deux sonnets de St.-Amand qui prouvent que la bonne société de Paris fumait déjà vers 1650.

Assis sur un fagot, une pipe à la main
Tristement accoudé contre une cheminée,
Les yeux fixés vers terre, et l'ame mutinée,
Je songe aux cruautés de mon sort inhumain.

L'espoir qui me remet du jour au lendemain,
Essaye à gagner temps sur ma peine obstinée.
Et me venant promettre une autre destinée,
Me fait monter plus haut qu'un empereur romain.

Mais à peine cette herbe est-elle mise en cendre,
Qu'en mon premier état il me convient descendre,
Et passer mes ennuis à redire souvent :

Non, je ne trouve point beaucoup de différence
De prendre du tabac à vivre d'espérance,
Car l'un n'est que fumée, et l'autre n'est que vent.

Voicy le rendez-vous des enfants sans soucy,
Que pour me divertir quelquefois je fréquente;
Le maître a bien raison de se nommer Laplante,
Car il gagne son pain par une plante aussy (1).

Vous y voyez Belot, pasle, morne et transy,
Vomir par les nazeaux une vapeur errante.
Vous y voyez Jallard chatouiller la servante
Qui rit du bout du nez en portrait raccourcy.

(1) Laplante était un cafetier borgne, qui tenait un café borgne, et chez lequel on fumait.

Digitized by Google

Que ce borgne a bien plus fortune pour amie
Qu'un de ces curieux qui, soufflant l'alchimie,
De sage devient fol, et de riche indigent!

Cestuy là sent enfin sa vigueur consumée,
Et voit tout son argent se résoudre en fumée,
Mais lui, de la fumée il tire de l'argent.

Jean Bart (G) fumait jusque dans l'antichambre de Louis XIV. Parmi les curiosités renfermées dans la salle d'armes du château d'Heidelberg, j'ai vu plusieurs pipes de terre trouvées sous les ruines d'une de ses tours renversées au commencement du XVIIe siècle. — Personne n'ignore que les Flamands et les Hollandais fumaient généralement longtemps avant cette époque. Leurs pipes, comme le témoignent les tableaux de Teniers et de A. Van Ostade (1630), étaient massives, mal faites, épaisses, à tuyau gros et court, enfin semblables en tout à celles de Heidelberg. — Des négociants anglais, à la tête desquels se mit le marquis de Caermarten amiral, donnèrent à Pierre-le-Grand 15,000 livres sterling pour obtenir la permission de vendre du tabac en Russie. Le patriarche, par une sévérité mal entendue, avait proscrit cet objet de commerce; l'église russe défendait le tabac comme un péché; Pierre, mieux instruit (1), etc.—Frédéric, roi de Prusse, fumait fréquemment, et tous ses généraux imitaient son exemple; son cabinet était habituellement rempli d'une telle fumée, que les personnes qui avaient à lui parler restaient souvent

(G) Jean Bart fumait jusque dans l'antichambre de Louis XIV. Croyez-vous qu'il en aurait moins valu s'il eût été un peu plus propre et un peu plus poli? Malgré cela, je serais souvent tenté de pardonner à certains fumeurs leur mauvaise odeur, s'ils avaient un peu du Jean Bart.

G. M.

(1) Voltaire, *Vie de Pierre-le-Grand.*

Digitized by Google

plusieurs minutes avant de découvrir le roi au milieu de ce nuage. — Les Suisses, ai-je besoin de le dire, professaient pour la pipe un véritable culte. — La France seule, entourée d'états décidément fumeurs, ne s'était pas, avant l'empire, adonnée en masse à cet encens énergique; il blessait les organes délicats de ses marquis efféminés; la caste qui avait mis à la mode la poudre à poudrer, le grasseyement, les mouches et les talons rouges, recula devant le parfum des véritables hommes; ceux que chérissent les femmes lui allaient mieux. Et pourtant, jusqu'ici, quoi qu'en dise M. Montain, je n'ai pu trouver dans la marche du tabac en France un temps de recul ni d'arrêt. Les chiffres donnés par la *Physiologie du Fumeur* établissent, au contraire, une augmentation notable en sa faveur. Pendant les orages de la Révolution, son usage ne diminua point; en 1784, la ferme française payait pour lui seul 42,000,000 de francs au trésor, et gagnait encore. Dès la suppression du monopole, des milliers de commis voyageurs s'abattirent sur les départements en concurrence, et y placèrent par monceaux les produits de nos entrepôts. Aujourd'hui, toutes les classes de la société contribuent à cet impôt réellement national, et l'état en retire 90,000,000 de francs (L), sans compter la valeur de la contrebande. Que conclure de ces faits, si non que le tabac a surmonté tout esprit d'opposition et de mode; qu'il est devenu un objet de première né-

(L) Je ne sais comment m'y prendre pour adopter cette opinion des 90,000,000 d'impôt *national*. Ceci me rappelle qu'un écrivain distingué ayant fait mine d'écrire contre l'impôt du tabac fut appelé par le gouvernement d'alors à la direction de cet impôt, et qu'un autre qui écrivit pour l'usage eut également part aux faveurs de ce gouvernement. Certes, nous n'avons, ni l'un ni l'autre, des prétentions pareilles.

G. M.

Digitized by Google

cessité pour tout le monde, et qu'il y aurait moins de cruauté, peut-être, à priver les classes pauvres du repos hebdomadaire, que des plaisirs et des délassements qu'elles trouvent dans la nicotiane devenue l'herbe par excellence. M. le docteur Montain, il est vrai, lui fait encore opposition:

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Les philosophes et les ethnologues qui s'évertuent à classer les races d'hommes suivant leur aptitude à cultiver les beaux arts, ou à percevoir les idées complexes, auraient un moyen bien plus simple pour établir l'échelle morale des peuples ; je veux parler de l'empressement avec lequel ceux-ci ont reçu la nicotiane, et du degré d'intelligence dont ils ont fait preuve dans les raffinements apportés à son usage. Les Espagnols, les Italiens et les Français (M), ces esprits ardents, aussi prompts à quitter un système qu'ils l'ont été à l'adopter, n'ont jamais fait subir de grands perfectionnements à l'art de fumer. Le *tabaco* primitif, ou roseau rempli de tabac, n'a produit chez eux que le cigare, pis encore, la cigarette; et le calumet des Peaux-Rouges y règne toujours sous le nom et la forme du *brûle-gueule*. Je n'avouerai point, cependant, qu'ils soient pour cela les plus mal partagés ; au contraire; mais j'attribuerai la supériorité réelle de leurs moyens moins à l'étude qu'au hasard qui les a favorisés d'un sol fertile et d'un soleil fécondant. Les variétés issues chez ces trois peuples du tabaco et de la pipe de roche méritent à peine d'être citées. On emploie encore à Naples les fourneaux ou têtes en lave ou en argile noire et rouge, avec tuyaux de roseau ou d'ombellifères odorantes ; aux Indes espagnoles, on trouve

(M) Ceci prouve que les Français ont été plus tardifs que les autres peuples à se soumettre en esclaves à la mode et à cette tyrannique habitude; il faut nous en féliciter.

G. M.

Digitized by Google

l'incommode *bout-de-nègre*, cigare monstre long et gros comme le bras. Pour la France, les innovations n'ont été que le résultat d'un éclectisme honteux. Qu'elle garde la pipe d'un sou et le cigare de la Havane; si la légèreté de son caractère ne lui permet pas d'espérer un autre lot.

L'Allemagne se montre au premier rang parmi les nations européennes pour l'importance qu'elle attache à la pipe (N). Elle a façonné la pipe de bois à laquelle nous avons donné le nom d'Oulme, soit qu'elle ait été fabriquée primitivement à Ulm, soit qu'on l'ait taillée du bois de l'orme (*ulmus*). Elle a inventé la pompe, utile accessoire d'un instrument aussi compliqué que le sien. Elle a pétri avec de l'eau, de l'huile ou de la cire, cette belle magnésie blanche, terre si légère qu'on la trouva d'abord flottante sur la mer, et dont on découvrit plus tard des carrières à Dorylée dans l'Asie-Mineure (1). Nous ne déciderons point quel est le vrai nom de ce genre de pipes. En France, elles ont celui d'écumes de mer, sans doute pour la raison que nous venons de dire; mais M. A. Karr et la *Physiologie du Fumeur* lui donnent pour auteur et parrain le fabriquant Kummer. Quoi qu'il en soit, nous en avons vu dans des boutiques d'Allemagne qui, à cause de la finesse de leur matière et des ornements qui les couvraient, étaient éva-

(N) Voici une belle description des fourneaux ambulants, des joujoux machines à vapeur; car, il ne faut pas le nier, la pipe est pour l'homme fumeur ce qu'un joujou est pour l'enfant. Combien de fois ai-je été comme vous en admiration devant ces formes variées! Quel plaisir, me disais-je, de voir s'échapper cette brûlante vapeur des yeux, du nez, des oreilles, d'un dieu, d'un empereur, d'un héros, d'un tigre, d'un lion, etc., mais aussi quelle distance entre le brûle-gueule culotté et la pipe élégante ! L'un et l'autre peuvent-ils aller ensemble?

G. M.

(1) Poujoulat, *Voyage en Orient.*

Digitized by Google

luées à mille thalers, plus de 3,000 francs. Enfin, les Allemands emploient, depuis quelques années, la pipe de porcelaine. Cette espèce qui est susceptible de la plus grande simplicité, comme du luxe le plus effréné, paraît devoir supplanter chez eux les autres. La nation tudesque se dépeint tout entière dans son goût pour le tabac. Loin de le traiter avec l'insouciance française, loin de le regarder comme un hors-d'œuvre, elle s'en est fait un besoin, un ami; elle le met sur le même rang que ses arts et sa philosophie; elle le prépare avec respect, le fume à ses heures, gravement, en connaissance de cause, et n'altère jamais par des occupations étrangères le charme qu'elle trouve dans cette affaire importante. L'Allemagne fume pour fumer, et non point faute d'autre chose. La pipe s'y donne en étrennes au frère par sa sœur, à l'amant par sa fiancée; la pipe y est un moyen de réconciliation, de séduction; dans l'Orient, ce n'est qu'un meuble; en Allemagne, elle est de la famille. Une remarque qui ne me paraît pas à dédaigner, c'est que la race slave n'y a pas mis autant d'importance que la race teutonne.

La Belgique, la Hollande, l'Angleterre, le Danemarck, comme toutes les nations commerçantes et industrielles, emploient peu les pipes volumineuses. Le premier de ces états se distingue par l'admirable fabrique de ses pipes de terre. L'Irlandais fume et prise une abominable drogue; en Ecosse, on fume peu, si ce n'est dans les ports: en Angleterre, on ne voit guère maintenant que le cigare aux lèvres aristocratiques, et l'ancienne pipe flamande dans les maisons de *gin* et les estaminets. En somme, le peuple britannique m'a paru consommer beaucoup moins de tabac que je ne m'y étais attendu; aussi a-t-il perdu considérablement dans mon opinion.

Si j'excepte les Etats-Unis, où l'on fume de toutes les manières, les Amériques paraissent avoir adopté presque exclusivement le cigare (*puro*) et la cigarette (*cigaro*). Le peu de

Digitized by Google

consistance morale ou intellectuelle des petits royaumes (petits par la population, cela va sans dire), ou des démocraties qui les composent, explique aisément ce phénomène. Mais là, du moins, on se rattrape par la quantité. La seule manufacture de tabac de la province de Guanaxuato emploie sept cent vingt ouvriers, et use chaque jour pour la confection des seuls *cigaros* 145 mains de papier (1).

Tout le monde connaît la beauté physique et l'étonnante intelligence de la race indigène qui peuplait autrefois les Etats-Unis; on sait aussi que les nombreuses nations de Peaux-rouges sont aujourd'hui réduites à un petit nombre de groupes traqués par les défricheurs; eh ! bien, c'est parmi les restes de ces malheureux Américains, chez les Indiens *Pieds-Noirs* et *Corbeaux*, dont j'ai vu quelques individus à Londres dans le bel établissement de M. Cattlin, que j'ai rencontré le plus de vénération pour le *pétun*, et le plus d'industrie dans l'art de décorer les pipes. Rien de plus élégant, rien de plus soigné que ces instruments de roche, moitié hache, moitié calumet, qui sont une des principales curiosités du musée *North-American*. Le bon goût des ornements et la patience des détails y trahissent un amour concentré du sol et des vieilles institutions indiennes, que les invasions de l'Europe ne détruiront que par l'extermination totale des indigènes.

Mais c'est dans l'Orient surtout que le tabac a quitté rapidement l'état de moyen de distraction ou de maintien, pour devenir un objet de première nécessité; et pour acquérir les améliorations les plus inattendues; là, il s'est identifié avec l'homme même. Le Mahométan sans la pipe est un être inconnu, j'ajouterai, impossible. J'ai déjà dit qu'on lui devait les transformations par lesquelles le calumet virginien a passé pour devenir ce brillant narghilé de cristal ou d'argent,

(1) Schoelcher.

Digitized by Google

aux tuyaux flexibles de velours brodés d'or et de perles. On sait que, dans cet instrument, la fumée d'un *toutoun* (1) choisi traverse de l'eau de roses pour arriver à la bouche du fumeur. Le caractère sensé et profond de la race sémitique se révèle dans ces raffinements de la pipe qui paraissent étranges à quelques-uns de nous, mais qui séparent d'une manière franche et précise l'Oriental à l'esprit poétique et rêveur, des Occidentaux au génie matériel et prosaïque. Son jugement exquis en a fait le délassement de toutes les heures, le maintien le plus pittoresque; une arme contre les inconvénients du repos, un amusement et un palliatif pour les goûts sensuels et les instincts profonds de la volupté que les climats brûlants font éclore.

Les peuples de l'Inde qui nomment la nicotiane Tumbucco (2), emploient pour la fumer les mêmes moyens que les Turcs; et les Birmans, qui ont reconnu l'excellence de leurs procédés, joignent au cigare des houkas qui ne varient du chibouk que par des détails de matière ou d'ornementation. Leurs pipes se composent en général d'un bambou de 5 ou 6 pieds de longueur, dont l'extrémité est en or. Le fourneau est de terre entourée d'ornements d'argent; le tabac se présente en feuilles sans apprêt; on le divise en petits morceaux que l'on allume avec un charbon, etc (3).

Ce sont toujours, on le voit, les peuples les plus graves et les plus sages qui ont adopté le tabac avec le plus d'enthousiasme, et qui ont apporté le plus de luxe et de perfection dans son usage.

Un des grands arguments de M. Montain contre le tabac, c'est que la plante qui le fournit est un poison pour le physique comme pour le moral.

(1) Nom du tabac en Turquie. — Michaud.

(2) *Voyage dans l'Inde*, par l'évêque Réginald Héber. II 306.

(3) *Voyage du capitaine W. Coxe dans l'empire des Birmans.* II. 181.

Digitized by Google

« Il appartient, dit-il, à la famille naturelle de solanées, remarquable par l'activité de ses propriétés. A côté de ce végétal, se groupent des poisons énergiques : la belladonna, la jusquiame, le *datura stramonium*, etc. Il renferme deux principes..... la nicotine et la nicotianine. La première peut empoisonner le chien le plus vigoureux, à la dose de quelques centigrammes; la seconde est très vénéneuse et produit rapidement l'empoisonnement. »

Parmi les poisons violents qui composent la famille des solanées et servent d'escorte au tabac, M. le docteur a oublié entre autres plantes, par exemple : le piment, la tomate (O), assaisonnements connus de tout le monde ; la douce-amère, que l'on conseille aux poitrinaires lymphatiques, et la simple

(O) Ne dites pas : Le docteur a oublié le piment, les tomates. Il y a là un etc. qui prouve que j'aurais pu citer encore un grand nombre de poisons appartenant à cette famille, dont cependant on peut tirer bon parti. Quant à la pomme-de-terre, elle fait exception à la règle; et encore faites bien attention que ses feuilles et ses fruits ne sont pas très innocents; quant à son tubercule, vous savez qu'elle seule le possède, et que ce n'est ni un fruit, ni une racine, c'est une production qui ne se trouve dans aucune autre espèce, et dont les bienfaits semblent destinés à nous consoler des vices et des méfaits de sa sœur aînée, la nicotiane. Il se trouve quelquefois de bien mauvais sujets dans les familles, il faut bien, par compensation, qu'il y en ait un bon dans une mauvaise; témoin cette *cigüe* qui vient déparer la belle famille des *ombelles*, et qui cependant est sœur de l'*angélique*. Au reste, toutes les deux offrent des destinées bien différentes. L'une, la *parmentière*, a sauvé le genre humain; l'autre, le détériore. Parmentier a eu beaucoup de peine à faire triompher la pomme-de-terre, malgré ses bienfaits et ses bonnes qualités. J'en aurais bien davantage, moi, si je voulais faire triompher mes idées, malgré les mauvaises qualités de la nicotiane.

G. M.

Digitized by Google

pomme-de-terre que Parmentier conseillait à la France (1). Quant aux principes énergiques que renferme le tabac, j'y crois, et pourtant je fume. C'est que je sais, comme feu Jacotot, que tout est dans tout. Je sais aussi que la Cassave provient de l'horrible manioc (2); je sais encore que l'on trouve de l'azote dans le pain, de l'hydrogène sulfuré dans les œufs, de l'acide hydrochlorique dans le sel, de l'acide prussique dans les amandes et les cerises. Et je vis pourtant !.... Je sais, tout écolier le sait aussi, que cet acide prussique est tellement violent qu'il suffit d'en mettre, non pas quelques centigrammes, mais un milligramme sur la langue d'un cheval pour l'étendre raide mort. Voilà de vrais poisons ! et pourtant l'on boit du kirsch, et les gamins avalent sans trop d'inconvénients les noyaux de leurs cerises.

Quand vous proscrivez la malpropreté et l'impolitesse dans l'usage du tabac, je vous approuve fort, M. le docteur, mais si vous rangez l'odorat, la vue, l'audition, parmi les organes que la fumée peut affecter, je souris et je passe outre.

Voici venir le chapitre des facultés intellectuelles; elles sont, *comme de juste*, minées et détruites par la pipe. « Elle assoupit l'intelligence..... détruit l'attention, rend insensibles aux charmes de l'esprit, aux beautés de la nature, aux chefs-d'œuvre de l'art.... la mémoire est enrayée, et le souvenir s'efface peu à peu.... le jugement devient faux et paresseux, la poésie est obscurcie par l'abus de cette habitude.... le peintre et le poète..... »

Je m'arrête.... il y a huit pages d'énumérations semblables, et je ne tremble pas, moi fumeur, pour mes pauvres facultés intellectuelles !

(1) *Capsicum annuum, solanum lycopersicum, solanum dulcamara, solanum tuberosum.*

(2) *Atropa manihot.*

Digitized by Google

Pourtant, M. le docteur, le grand NEWTON fumait! Hobbes fumait, lord Byron fumait, ainsi que le fameux Frédéric. Looke a fait l'éloge de la pipe. Georges Sand fume; M. de Lamartine, que vous citez, offre des cigares à ses convives; poètes, peintres, historiens, professeurs et soldats, tout le monde fume aujourd'hui, et jamais l'art ne s'est élevé plus haut en France, non, pas même sous le règne de Louis XIV, qui craignait la fumée du tabac. Vous voyez donc bien que nous n'avons pas à craindre que le tabac soit pour l'Occident « ce que l'opium est à l'Orient, le poison de l'intelligence(P). »

Pour l'Orient, « voyez, dites-vous, ces peuples jadis si brillants de force, de beauté et de génie; où sont les descendants d'Homère, d'Hippocrate, de Démosthènes et de Léonidas? L'abus de l'opium et même de la nicotiane a tout paralysé, tout empoisonné. Il n'y a plus que des souvenirs et des ruines au milieu desquelles est venu s'asseoir le despotisme avec son sceptre de fer. »

Je n'accepte pas votre conclusion, M. le docteur. Homère, Hippocrate, Démosthènes et Léonidas, vivaient de 1,300 à 300 ans avant J.C.; leurs descendants, qui sont Grecs, plutôt que Turcs (car ceux-ci sont en général des étrangers à la Grèce, et par conséquent des *barbares* d'autrefois), leurs descendants, dis-je, ne prennent que peu ou point d'opium, et ils ne peuvent s'être adonnés au tabac avant l'introduction de cette plante qui date chez eux de 1570. D'un autre côté, ils n'existaient plus, comme corps de nation, 100 ans avant J. C., et depuis

(P) Vous me citez quelques hommes distingués qui fument, mais vous ne me prouvez pas qu'ils abusent. Je pourrais en nommer des milliers qui ne fument pas. Ceci me rappelle un avocat et un médecin de l'ancien temps qui ne citaient jamais que leurs succès, et ils n'étaient pas nombreux.

G. M.

Digitized by Google

les premiers siècles de l'ère chrétienne, ils cessaient même déjà de fournir des hommes distingués au monde guerrier et savant. Vous me permettrez donc de reconnaître ici un léger anachronisme de mille ans, et de nier l'influence du tabac sur les Grecs. D'ailleurs, ceux de nos jours, outre qu'ils sont encore fort *beaux* et fort *brillants*, passent aux yeux de tout le monde pour un peuple intelligent, spirituel et brave, dont l'ancien caractère a été violemment modifié, il est vrai, mais non pas absolument détruit par la barbarie du moyen-âge. Laissez une civilisation féconde réveiller dans leur petit royaume le goût des arts et des lettres, et vous y retrouverez encore les descendants d'Homère, d'Hippocrate, de Démosthènes et de Léonidas (R).

L'universalité du tabac plaide en sa faveur, je le répète, plus que toutes les apologies. L'anglais Peter Columbell, que M. Montain cite dans sa note, paraît avoir eu un esprit arriéré ou un estomac débile; peut-être tous les deux. Mais, à coup sûr, il y joignait un égoïsme ignoble, qui profitait d'une loi inique pour imposer à son fils de stupides privations ou la misère (1).

M. Charles Dupin, cité dans une autre note, me fait l'effet d'un singulier rêveur. « Il prouve évidemment, dit M. Montain, que l'ouvrier qui se priverait de cette funeste habitude, et qui mettrait de côté l'argent qu'il y dépense, se réserverait une sorte d'aisance pour l'avenir. » Que vous semble-t-

(R) Je suis bien aise que vous me promettiez des Homère et des Léonidas dans notre Grèce régénérée, mais je suis certain que nous en aurions plutôt et davantage, s'ils ne fumaient pas.

G. M.

(1) Quoique le testament de Peter Columbell ne dût avoir d'effet qu'après sa mort, c'était bien l'égoïsme qui le lui avait dicté, car ses prescriptions n'avaient pour but que sa satisfaction propre.

Digitized by Google

il de l'ouvrier qui se priverait du plus vif et du plus journalier de ses plaisirs, pour se réserver, à une époque indéterminée, des plaisirs incertains dont il n'a pas d'idée? M. Charles Dupin devrait bien, lui, prêcher d'exemple, et se priver de quelques-unes de ses nombreuses places, rétribuées et non remplies, afin d'en alléger notre budget, déjà si lourd.

Tous ces pronostics exagérés, tous ces arguments qui frappent à faux, ne prévaudront donc point contre la pipe. Mme de Sévigné, qui valait bien MM. Charles Dupin et Peter Columbell, n'a pu détrôner ni le café ni Racine. Que si M. le docteur Montain a prétendu attaquer seulement l'abus, nous le prierons d'observer que les meilleures choses ont le leur, ce qui en atténue fort peu l'excellence; on ne proscrit pas le vin parce qu'il existe des ivrognes (S) !

Cet essai n'est déjà que trop long, sans doute, pour la patience de mes lecteurs. Je n'ai fait pourtant qu'ébaucher mes arguments, et j'aurais encore bien des choses à dire sur la puissance morale et physique du tabac, sur son avenir en France, et sur la manière d'arriver à lui donner dans les rangs élevés de la société l'importance qu'il mérite. Mais je reprendrai un jour, si Dieu le veut, cette grave et belle question pour la traiter avec plus de suite et de détails. Pour

(S) Oui, j'ai attaqué l'abus et non l'usage, mais, malheureusement, le premier est presque toujours une conséquence du second. La comparaison que vous faites avec le vin est juste; mais, malheureusement, il est plus facile de s'enivrer avec le tabac qu'avec le vin. L'ivresse de ce dernier est sociale, elle entraîne le désir de la société; on boit bien rarement seul. L'ivresse du vin est babillarde, elle amène les doux épanchements de l'amitié. Celle du tabac est taciturne; elle est sombre et entourée de nuages. On fume à l'écart et l'on boit en compagnie. Enfin, usez du tabac, usez du bon vin, n'abusez ni de l'un ni de l'autre, et nous serons d'accord.

G. M.

Digitized by Google

conclure, je rapporterai ici l'apostrophe de Byron, bien que je ne partage pas son opinion sur la prééminence du cigare:

« Sublime tabac, qui, du levant au couchant, égaies les travaux du Maure ou l'oisive mollesse du fils de Mahomet! toi qui, sur l'ottomane du Musulman, partages également ses heures et rivalises avec l'opium et les odalisques; magnifique à Stamboul, mais moins noble si non moins cher à Wapping ou le long du Strand; divin dans les houkas, glorieux dans une pipe garnie d'ambre doré; comme tout ce qui charme, tu nous séduis bien mieux quand tu t'offres avec de riches ornements; néanmoins, tes amants véritables admirent encore plus tes appas dans leur nudité! — Qu'on m'apporte un cigare (1)! » (T)

H. Leymarie.

(1) Lord Byron, l'*Ile* ou *Christian*, strophe XIX, chant II, traduction d'Amédée Pichot.

(T) En terminant, avouons avec franchise que cette brillante apologie du tabac n'a pas prouvé que son odeur soit agréable; que quelques fumeurs sentent le jasmin ou la rose; que la salivation soit innocente et sociale; que les rides faciales d'une vieillesse prématurée n'en soient pas le résultat; que les lèvres, le nez ne soient pas déformés par son usage; que l'estomac, les poumons ne soient pas altérés par son abus; que la mémoire, l'imagination, etc., etc. aient plus de force et de vivacité au milieu des sombres et enivrantes vapeurs du tabac. Enfin, pour nous résumer, nous défendons deux questions différentes; mon spirituel antagoniste vante le plaisir, moi je signale le danger. L'un et l'autre se présentent ensemble à la sagesse des lecteurs; c'est à eux à juger.

G. Montain.

Digitized by Google

Variétés.

—

SAINT-RAMBERT-SUR-L'ILE-BARBE.

Le village de Saint-Rambert-sur-l'Ile-Barbe, à trois quarts d'heure de Lyon, fait aujourd'hui construire une nouvelle église, tout près de l'ancienne, qui sera démolie, parce qu'elle est trop étroite, depuis que les limites de la paroisse ont été étendues, et parce qu'aussi la voie publique est difficile, aux abords de l'humble chapelle.

Avant qu'elle tombe, — et elle ne saurait rester debout grand nombre d'années, car les fondements de l'autre sont jetés déjà, — nous avons cru devoir recueillir deux particularités qui se rattachent à cette ancienne chapelle. La première est une inscription, qui est jetée au milieu du pilier gauche de la porte, et qui est gravée sur pierre, en assez mauvaises lettres, puis en français de même acabit. La voici :

L'AN. 1714. LE. 2. FEV. 27
PAS. DE. LARGE. A. PIED. SEC
ON. A. TRAVERSE. SAONE.
SUR. LE GRAVIER. DE.
S. RAMBERT. A. L'ISLE
(1) JOUR. DE. SUITE

Ainsi, en 1714, au cœur de l'hiver, les eaux de la Saône furent

(1) Le nombre de jours est effacé, et jour se trouve au singulier.

Digitized by Google

si basses que, dans les interstices laissés à sec, et sur le gravier du fleuve, les piétons purent aisément passer. Peu important en lui-même, ce fait néanmoins frappa les esprits, et l'on voulut en transmettre la mémoire à la postérité lyonnaise.

Une autre particularité qui se rattache aussi à la chapelle de Saint-Rambert, c'est celle d'une inscription tumulaire que Jacob Spon nous a donnée d'après Guillaume Paradin. Elle est encore où l'avait vue le savant et curieux auteur de la *Recherche des antiquités de la ville de Lyon*, c'est-à-dire qu'elle reçoit le tuyau d'une fontaine, qui est au pied du perron de l'église. Les caractères sont d'une bonne époque, mais, comme du temps de Spon, ils sont en partie recouverts par les pétrifications de l'eau; toutefois, ces pétrifications, qui n'offrent guère qu'une résistance assez molle, pourraient être, je crois, parfaitement enlevées par une main sage et prudente. Le signe de l'*ascia*, sur lequel on a tant et si vainement disputé jusqu'à ce jour, se voit aux deux angles supérieurs de l'encadrement de notre inscription. Il est pris à moitié par les crochets de fer qui retiennent la pierre dans le mur. On ne peut guère lire qu'une portion des lettres finales. Voici, toutefois, l'inscription telle que la donne J. Spon, page 209 ; mais il nous semble qu'elle n'est pas très exactement transcrite :

ET QVIETI AETERNAE M.
AVLINI ANTIINI. VET.
LEG. XXXV PVDIC. TITIAE
PRIVATAE CONIVGI EIVS
VIVI SIBI ET POSTERISQVE
SVIS PONENDVM CVRAVER.
ET SVB ASCIA DEDICAVER.

C'est l'épitaphe d'un vétéran de la trente-cinquième légion, surnommée *Pudique*, et cette inscription est aussi pour Titia Privata, femme du vieux légionnaire, et pour leurs descendants. Paradin et Spon rapportent l'épitaphe d'un tribun de cette même légion trente-cinquième.

On ne peut qu'éprouver un vif regret quand on pense que, de tant de monuments épigraphiques, autrefois épars dans notre cité, il en

Digitized by Google

reste si peu, et que les autres auront été brisés ou emportés d'ici. N'est-il pas utile et nécessaire que l'on recueille avec un soin religieux ce qui reste encore çà et là, car ces monuments sont d'un grand secours pour l'histoire, et la pierre tumulaire de Saint-Rambert aura-t-elle le sort de bien d'autres? Nous aimons à croire que M. Terme s'empressera de l'acquérir, lorsqu'il en sera temps. Rien de si facile; la place naturelle de cette pierre est au Palais-des-Arts.

Le village de Saint-Rambert conserve deux inscriptions qui rappellent l'inondation de 1711, dépassée de beaucoup par celle de 1840. Sept à huit maisons, dans la portion basse de ce village ont été abattues par les flots, et deux de celles qui restent, mais qui, néanmoins, ont souffert beaucoup, peuvent permettre une comparaison entre 1711 et 1840. Dans la maison de M. Rollet, on lit sur une pierre incrustée au mur du rez-de-chaussée, à l'intérieur :

LE 27 FEVRIER 1711 LA SAONE A ETE LA
JEROME MANISSIER.

A la maison de M. Curchod, un peu plus près de l'église, sur une pierre placée dans le sens de la première, on lit :

LE 27 FEV. 1711 LA SAONE A ETE LA

et la différence est de deux mètres environ. Aussi, avec des eaux si élevées, une effroyable nappe recouvrait les jardins de l'Ile-Barbe, et envahissait des maisons qui semblaient inaccessibles au fleuve. Là, comme ailleurs, la ruine a été grande, et la charité remarquable.

F.-Z. COLLOMBET.

Digitized by Google

LA VÉRITABLE TÊTE DU LAOCOON.

Un artiste de nos amis, M. Valmore, nous écrit de Bruxelles le fait suivant :

Il y a, à Bruxelles, dans la fameuse galerie de tableaux et de sculptures du duc d'Aremberg, une chose qui n'est pas très répandue dans le monde artistique, et qui n'est connue que des intimes initiés. Entre autres raretés, le duc d'Aremberg possède la véritable tête de Laocoon. Voici l'histoire : ce groupe fut découvert en Italie, mais la tête du père et un bras d'enfant ne se trouvèrent pas. Un sculpteur habile, d'après un bas-relief antique qui représentait ce groupe, fit la tête du père, celle qui se voit aujourd'hui. Quelque temps après des entrepreneurs vénitiens découvrirent la véritable tête. L'aïeul du prince d'Aremberg en fit l'acquisition, moyennant 30 ou 40 mille sequins (160,000 fr.); et il emporta son trésor en Belgique.

Lorsque le premier Consul fit transporter en France le groupe de Laocoon, il n'ignorait pas que la tête véritable était en la possession d'un prince belge, et il en fit offrir son pesant d'or. On refusa; mais comme Napoléon était opiniâtre, quand il voulait une chose, le duc d'Aremberg, dans la crainte de quelque rapt gouvernemental, fit cacher à Dresde ce chef-d'œuvre, qui y resta dans l'oubli pendant dix ans. Cette tête, qui est rendue au jour, depuis que la Belgique est tranquille, est d'une expression admirable. C'est la douleur morale et physique portée au plus haut degré. Ce serait le Christ, moins la divinité. La tête moulée en plâtre qui existe sur la statue, telle qu'elle est maintenant, se trouve placée à côté de celle-ci, ce qui permet d'en apercevoir toute la différence. On voit les dents; et la contraction de la mâchoire inférieure fait souffrir à regarder. Rien ne grimace dans cette immense douleur. Les yeux, dont les prunelles sont marquées, étincellent sous le marbre.

Le musée de Paris et celui de Lyon devraient bien demander un exemplaire moulé de cette tête, pour la substituer à celle de leur Laocoon.

Digitized by Google

Digitized by Google

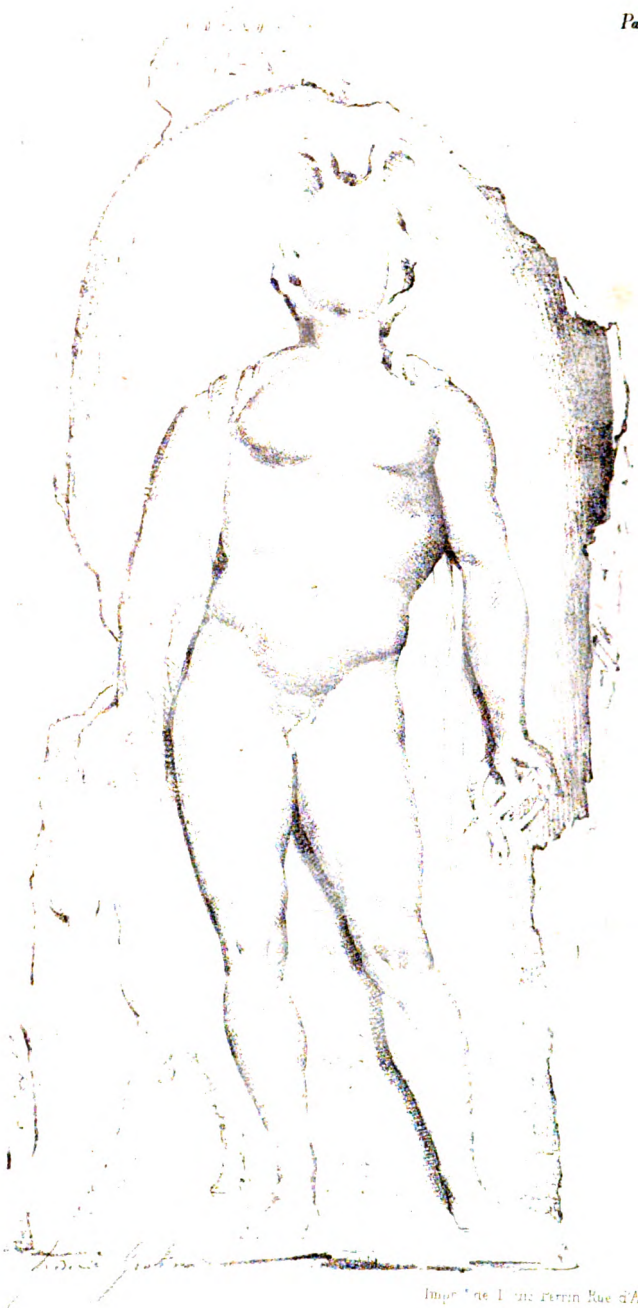

Imprimerie de Louis Perrin Rue d'Amboise 8

Digitized by Google

CONJECTURES

SUR UN

BAS-RELIEF DU MUSÉE SAINT-PIERRE,

REPRÉSENTANT MERCURE.

On voit au Musée lapidaire de notre ville un ouvrage remarquable de la sculpture antique (1). C'est un bas relief qui représente un Mercure de 3 pieds 4 pouces de hauteur. Le dieu debout, et vu de face est nu, car on ne peut appeler du nom de vêtement le long manteau drapé qui pend de ses épaules. Sa tête est surmontée de deux ailes qui se rattachent au *petasus*, sa coiffure ordinaire, assez mal conservée ici : ses pieds, fort endommagés aujourd'hui, ne paraissent pas avoir été pourvus de ces appendices, ainsi qu'on l'observe fréquemment ailleurs. De la main gauche il tient le caducée, son attribut caractéristique, sur lequel il semble s'appuyer ; la

(1) Au n° XL.

Digitized by Google

droite est posée sur la tête d'un bouc, debout derrière lui. Ce sujet occupe le fond en ligne courbe d'une sorte de niche, *ædicula*, cintrée aussi dans sa partie supérieure ; mais dont les bords sont presque entièrement détruits par les ravages du temps, ou ceux, plus déplorables encore de la barbarie (1). Il n'en subsiste plus qu'une très faible portion dans la partie supérieure, sur laquelle on lit, autant que je puis le déchiffrer, ce fragment d'une inscription qui ne suivait point les contours de la niche, mais qui était tracée horizontalement en deux lignes au-dessus du cintre, comme formant une sorte de frise :

DEO....

OCTAVG

Ainsi que je l'ai observé, ce monument est remarquable, ne fut-ce que par rapport à son style. Il appartient certainement à une bonne époque, et à une excellente école. Les formes du dieu sont belles, malgré les mutilations qu'il a souffertes, et quoiqu'elles soient plus fortes et plus prononcées qu'on ne les donne communément au fils de Maïa. Enfin le relief très saillant de cette figure excède celui qu'on observe le plus ordinairement sur les monuments antiques de cette nature. Cette description et ce jugement seront rendus plus sensibles par l'inspection de la lithographie qui accompagne ces notes : elle a été faite sur son dessin, avec autant de goût que de fidélité, par un jeune artiste et professeur lyonnais, plein de mérite et de modestie, M. Frédéric Grobon.

Par rapport au sujet qu'il retrace, ce monument n'est pas moins digne d'intérêt. Fort différente des représentations ordinaires du messager de l'Olympe, qui se rattachent presque toutes à un même type général, celle-ci paraît se lier à des traditions antiques que je vais rappeler, en rapprochant aussi, les uns des autres, et de notre bas-relief les monuments analogues des âges anciens qui ont pu parvenir jusqu'à nous.

(1) On a tenté, au moyen du plâtre, une malencontreuse restauration de ces bords, qui ne peut qu'augmenter encore l'incertitude sur la forme générale qu'avait le monument.

Digitized by Google

Le culte de Mercure fut un des plus répandus dans l'univers romain, ce qu'on peut attribuer, du moins en partie, à la multiplicité des fonctions diverses que le paganisme lui reconnaissait (1). Aussi ses monuments sont-ils infiniment plus nombreux que ceux d'aucune autre divinité, sans excepter même le roi des dieux et des hommes(2). Aussi encore, soit chez les écrivains de l'antiquité, soit sur les médailles et les marbres, le voyons-nous désigné par une grande variété de surnoms plus ou moins répandus, fondés, les uns sur ces attributions générales, les autres sur des mythes spéciaux ou sur des circonstances de localité.

Parmi ces derniers surnoms, on peut remarquer notamment celui de CRIOPHORE, Κριοφόρος, sur lequel nous devons quelques détails historiques à Pausanias, écrivain fécond, comme on sait, en documents de cette nature. Dans son passage le plus important sur cet objet, que je rapporte en son entier, je suis la traduction justement estimée que nous en a donnée notre compatriote Clavier. Parlant de la ville de Tanagra, le savant voyageur en Grèce dit : « Mercure y a deux temples, l'un sous le nom de *Criophorus* (Porte-Belier), l'autre sous celui de *Promachus*. Ce premier surnom lui fut donné, dit-on, parce qu'il détourna de la ville une maladie contagieuse, en portant un bélier autour des murs ; c'est pour cela que Calamis a fait la statue de Mercure portant un bélier sur ses épaules. Le jour de la fête du dieu, celui des adolescents qui a été jugé le plus beau, fait le tour des murs de la ville, portant un agneau sur ses épaules (3). » Ailleurs, parmi les statues des dieux qui ornaient le bois *Carnasius*, dans l'ancienne Œchalie, Pausanias fait mention de celle de Mercure portant également un bélier (4). A Olympie, il décrit

(1) Messager de l'Olympe, conducteur des ames dans l'empire de Pluton, dieu du commerce, des voleurs, inventeur de l'éloquence, protecteur des troupeaux, etc.

(2) Dans notre Gaule, plus que partout ailleurs, le culte de Mercure était en grand honneur, si nous pouvons en juger par la quantité de figurines et de monuments votifs consacrés à ce dieu, qu'on y a découvert dans tous les temps.

(3) IX (*Bœot.*), 22.

(4) IV (*Messen.*), 33.

Digitized by Google

une autre figure du même dieu qui le représentait avec un costume peu ordinaire, vêtu d'une tunique et d'un manteau, et la tête couverte d'un casque ; ici encore il portait un bélier, mais sous son bras : elle était l'ouvrage d'Onatas et de Calliteles (1).

Enfin, un quatrième passage du même auteur mérite d'être rapporté intégralement : on peut le juger relatif au même mythe, et cependant il fournit une interprétation différente que j'aurai bientôt occasion d'appliquer. Le voici à son tour d'après la version du même traducteur : « En reprenant encore la route directe de Léchée, vous remarquerez d'abord un Mercure en bronze : auprès du dieu assis est un bélier ; car Mercure est le dieu qui veille le plus spécialement sur les troupeaux, et les fait multiplier, comme le dit Homère dans l'Iliade (2)..... Je sais bien ce qu'on raconte de Mercure et du bélier dans les mystères de la Mère des dieux, mais je n'en dirai rien (3). » Cette réticence d'un initié discret est de nature, sans doute, à exciter plus vivement une curiosité qu'elle refuse de satisfaire; mais elle ne laisse que des regrets, car on ne peut former à cet égard, si je ne me trompe, que de bien vagues conjectures.

Des monuments analogues à ceux dont Pausanias a fait mention durent être fréquemment reproduits dans l'antiquité. Cependant, parmi ceux qu'elle nous a transmis, il en est peu qui représentent Mercure portant le bélier sur ses épaules, ainsi que le figurait la statue de Calamis : je ne saurais en indiquer plus de deux. L'un, le plus ancien, sans doute, est une patère étrusque, trouvée dans un tombeau de Chiusi (4). Le second est une figurine en bronze, qui appartenait au cardinal Carpegna, et qui passa depuis dans le Musée du Vatican (5). Mais nous connaissons un grand nombre de représentations antiques où cet animal figure diversement auprès du fils de Maïa.

Commençons par ceux auxquels leur caractère officiel, si je puis

(1) V (*Eliac.* II), 27.
(2) *Iliad.*, XIV, v. 490.
(3) II (*Corinth.*), 3.
(4) *Mus. Chius.* tom. I, tav. XXXV.
(5) *Mus. Capitol.*, tom. IV, p. 109.

Digitized by Google

m'exprimer ainsi, donne une autorité plus grande, comme témoignages du culte des villes et des peuples dans les siècles anciens : je veux dire les médailles. On voit Mercure dans diverses attitudes, assis ou debout, quelquefois dans un temple, ayant près de lui un bélier , au revers d'assez nombreuses médailles d'empereurs, notamment de la famille des Antonins, frappées par deux puissantes villes de l'Achaie, Corinthe (1) et Patras (2) ; on le trouve également dans la Phrygie sur une médaille d'Acmonia, avec la tête de Gordien-Pie (3). Le même dieu, traînant un bélier, forme le type de deux médailles d'Aphrodisias aux effigies de Caracalla (4), et de Salonine (5), ainsi que d'un médaillon de coin romain d'Antonin-le-Pieux (6). Une médaille de Pautalia, en petit bronze, avec la tête de Geta, a pour revers Mercure tenant son caducée, et assis sur un bélier (7). Enfin, sur une médaille d'Herennius Etruscus frappée à Pergame, Mercure nu, tenant de la main droite, par les pieds de devant, un petit quadrupède, a près de lui une tête de bélier posée sur une colonne (8).

Dans les monuments de la sculpture antique où sont retracés des sujets semblables, on peut remarquer un bas-relief qui orne le pied d'un des beaux candelabres du Musée Pio-Clementin que Visconti a illustré : on y voit Mercure portant une patère de la main droite, et de la gauche tenant par les cornes un bélier (9). La même action était celle d'une statue dont parle le même Visconti à l'occasion du bas-relief que je viens de mentionner, laquelle appartenait au graveur Volpa-

(1) Mionnet, *Descript. de méd.*, tom. II, pp. 181 et suiv., nn. 246, 281 ; IV *Suppl.*, pp. 94 et suiv., nn. 639, 732, 777, 834.

(2) *Op. laud.*, tom. II, p. 195 et suiv., nn. 345, 362, 363 ; IV *Suppl.*, pp. 147 et suiv., nn. 982, 1006, 1021, 1022, 1032.

(3) *Op. laud.*, tom. IV, p. 203, n. 46.

(4) *Op. laud.*, VI *Suppl.*, p. 463, n. 142.

(5) *Op. laud.*, tom. III, pag. 330. n. 160.

(6) Mionnet, *De la rareté des méd. rom.*, tom. I, p. 215.

(7) Mionnet, *Descript. de méd.*, tom. I, p. 399, n. 241.

(8) *Op. laud.*, V *Suppl.*, p. 472, n. 1161.

(9) *Mus. Pio-Clement.*, édit. Milan., tom. IV, tav. IV.

Digitized by Google

to(1). Montfaucon a publié, d'après un dessin de Peiresc une figurine en bronze de Mercure assis, qui tient à la main une tortue : aux pieds du dieu, et devant lui, est un coq d'un côté, un bélier de l'autre (2). Le bélier et le coq forment de même les attributs d'un Mercure debout, également en bronze, du riche cabinet de feu M. Durand : ce petit monument, destiné à être appliqué sur un fond, offre de plus cette particularité que le dieu porte des fruits dans les plis de son vêtement (3).

Beaucoup de pierres gravées offrent des types plus ou moins analogues à ceux que j'ai décrits. Dans un seul ouvrage, Winckelmann en a décrit un certain nombre : c'est Mercure ayant à ses pieds un bélier et un coq (4), ou à cheval sur un bélier (5), ou traîné dans un char par quatre béliers (6), ou tenant à la main la tête d'un de ces animaux (7). Je citerai encore la belle pierre portant le nom de Dioscoride, que Bracci a publiée, et qui représente le fils de Maïa portant sur un disque une tête de bélier (8) ; enfin, une cornaline souvent décrite, qui nous fait voir le dieu à demi couché sur cet animal (9).

Dans les représentations de ce genre, les antiquaires reconnaissent communément le même type de Mercure Criophore, ou, du moins, ils donnent ce surnom au dieu ainsi figuré. Visconti a réclamé contre une telle extension de cette épithète (10) ; et en effet, si l'on veut restreindre le mot Κριοφόρος à son acception rigoureuse, il est de toute évidence qu'il ne saurait être appliqué qu'aux figures

(1) *Op. laud.*, p. 47.

(2) *Antiq. expl.*, tom, I, pl. LXXII.

(3) De Witte, *Cabinet Durand*, n. 1926, p. 409.

(4) *Pierres gravées de Stosch*, nn. 392, 393.

(5) *Op. laud.*, nn. 396, 397, 398.

(6) *Op. laud.*, n. 399.

(7) *Op. laud.*, nn. 400, 401, 402.

(8) *Comment. de antiq. scalpt.*, pl. LXIV.

(9) Montfaucon, *Antiq. expl.*, tom. I, pl. LXXIII, n° 1. — *Mus. Capitol.* tom. IV, pp. 107 et 109, etc.

(10) *Mus. Pio-Clement.*, tom. IV, p. 47, not, 3.

Digitized by Google

de Mercure qui, ainsi que les statues décrites par Pausanias, le représentent portant un bélier. Mais, si l'on considère ce surnom comme particulièrement applicable au fils de Maïa, sous le rapport du mythe que le voyageur grec nous a fait connaître, peut-être n'est-ce pas sans raison qu'il a été appliqué de la sorte à tous ceux de ces monuments où l'on voit Mercure figuré avec le bélier, de quelque manière que ce soit.

Jusqu'ici je n'ai parlé encore que des monuments qui donnent au dieu un bélier parmi ses attributs. J'arrive enfin à ceux sur lesquels, au lieu de cet animal, on observe, comme sur notre bas-relief, une chèvre ou un bouc. Les surnoms qu'on pourrait former de cette particularité, par analogie à celui de Κριοφόρος, ne se trouvent pas chez les auteurs anciens (1) ; et je ne vois pas qu'ils nous aient laissé aucune notion positive qui s'y rapporte. Mais les monuments, du moins, existent en grand nombre ; et ils ne sont guère moins variés que ceux qui viennent de fixer notre attention.

Parmi ceux qui appartiennent à la numismatique, je citerai d'abord un médaillon latin d'Hadrien dont le revers offre pour type Mercure nu, debout, tenant son caducée de la main gauche, et posant la droite sur la tête d'un bouc (2). C'est, de tous les monuments de ce genre, celui qui présente avec le nôtre la plus grande analogie : on voit que ce sont deux types tout-à-fait identiques. Une médaille d'*Ægæ* de Cilicie, avec la tête de Diaduménien, a, au revers, Mercure debout, tenant la bourse et le caducée : à ses pieds, une chèvre ou un bouc (3). Sur une autre, frappée en l'honneur d'Elagabale par les *Hadriani* de Bithynie, Mercure se montre encore debout avec

(1) On connait l'épithète de τραγηφόρος, donnée aux suivants de Bacchus; mais elle vient des peaux de bouc dont ils étaient vêtus.

(2) Rasche, *Lexic. rei num.*, tom. III. col. 538.

(3) Mionnet, *Descript. de med.*, VIII, *Suppl.*, p. 160, n. 47. — On serait porté à juger, peut-être, que cette médaille devrait être mise hors de ligne, la chèvre étant le symbole bien connu de la ville qui la fit frapper, comme elle l'est de la plupart des villes antiques assez nombreuses dont le nom dérivait de celui de cet animal, *Ægæ*, de l'Eolide, *Ægæ* de Macédoine, *Ægospotamos*, etc. Mais ici il pouvait être placé à double fin.

Digitized by Google

ses attributs ordinaires, ayant à ses pieds un fleuve couché, et devant lui un bouc (1). Une médaille d'Himera représente Mercure assis sur le même animal (2). Des médailles romaines de Marc-Aurèle, qui font lire à l'exergue du revers RELIG. AVG., ont pour type la figure du fils de Maïa tenant le caducée, debout sur une base dans un temple soutenu par quatre Hermès, et dont le fronton cintré est orné de divers symboles de ce dieu, notamment d'un bouc ou d'une chèvre (3). Je ne dois pas omettre, enfin, que le capricorne, animal fantastique, il est vrai, mais auquel on supposait des rapports de forme avec la chèvre, figure au revers des médailles de Gallien, en billon et en petit bronze, avec cette légende : MERCVRIO. CONS. AVG. (4).

Des représentations analogues se voient encore parmi les ouvrages de la sculpture, de la glyptique et d'autres arts des anciens ; et je dois indiquer ici au moins les plus remarquables. Au premier rang, sous le rapport de l'importance et de la beauté, se place un monument en marbre du Musée du Capitole. Suivant les uns, c'est un autel ; Winckelmann pense que c'est la margelle d'un puits, et il assure qu'on voyait à l'intérieur les traces creusées anciennement par le frottement des cordes (5). Mais, l'ouverture en étant fermée aujourd'hui par un très grand vase qu'on a placé au-dessus, les savants qui l'ont décrit, avec la collection à laquelle il appartient, ont laissé la question indécise (6); et Visconti les a imités dans cette réserve (7). Quoi qu'il en soit, nous savons du moins que ce précieux monument, de forme circulaire, est orné dans son pourtour d'un bas-relief dans la manière étrusque, où figurent les douze grandes divinités, et que Mercure, l'un des membres de ce conseil des dieux, y est représenté

(1) Mionnet, *op. laud.*, tom. II, p. 431, n. 122.

(2) Rasche, *Lexic. rei num.*, tom. III, col. 538.

(3) M. Mionnet (*De la rareté des méd. rom.*, tom. I, p. 232) a négligé ces détails.

(4) Mionnet, *De la rareté des méd. rom.*, tom. II, p. 49.

(5) *Monum. inéd.*, n° 5.

(6) *Mus. Capitol.*, tom. IV, p. 107.

(7) *Mus. Pio-Clement.*, edit. Milan., tom. IV, p. 47, not. 2.

Digitized by Google

nu, coiffé du *petasus*, tenant le caducée, et traînant un bouc par les cornes (1). Je citerai encore un bas-relief bien moins beau que le précédent, mais qui a pour nous le mérite d'être un monument national ; car le cippe, ou autel votif, dont, avec trois autres, il formait la décoration, fut trouvé à Paris en 1784, auprès de la Sainte-Chapelle. Il représentait Mercure debout, tenant un caducée surmonté, d'une manière insolite, par un autre attribut de ce dieu, le coq : à ses pieds était aussi un bouc (2).

Je mentionnerai, parmi les statuettes en bronze, une figurine du même dieu qui fait partie du cabinet de Mme Febvre, à Mâcon, cabinet dans lequel on peut observer plus d'un objet intéressant. Cette figurine est d'un style médiocre, pour ne rien dire de plus; mais elle est remarquable par la disposition assez singulière des ailes dont la tête de Mercure est munie, et par le bouc placé à ses pieds, comme dans les autres monuments dont je viens de parler.

Le fils de Maïa, entouré de divers attributs, et avec le même animal à ses pieds, se voit sur plusieurs pierres gravées : j'en indiquerai une seule qu'on trouvera dans le recueil de Montfaucon (3). Mais on rencontre ce type sur des monuments d'une classe bien plus rare, les vases et ustensiles en argent qui enrichissent un petit nombre de musées publics, ou de cabinets particuliers. Après avoir rappelé deux cuillers antiques de ce métal recueillies aussi par Montfaucon, et qui font voir, dans leur partie concave, le dieu assis sur un rocher, entouré de ses divers attributs parmi lesquels figure le bouc (4), je passe avec plus de plaisir à la précieuse collection d'une centaine de vases, ou autres objets en argent, découverte à Bernay, il y a quelques années, acquise par le cabinet des antiques de la Bibliothèque du roi, sous le règne de Charles X, et décrite par M. Raoul-Rochette (5). Au nombre de ces monuments remarquables,

(1) *Mus. Capitol.*, tom. IV, tavv. XXI et XXII.

(2) Grivaud, *Recueil de Monuments découverts dans la Gaule*, tom. II, p. 124, pl. XV, nn. 1-4.

(3) *Antiq. expl.*, tom. I, pl. LXXIII, 7.

(4) *Loc. laud.*, pl. LXXII, 3 et 4.

(5) *Notice sur quelques vases antiques d'argent*, etc., dans le *Journal des savants*, juillet et août, 1830.

Digitized by Google

qui paraissent avoir fait partie du trésor d'un temple consacré à Mercure, et dont plusieurs offrent son image, il en est trois où l'on voit ce dieu accompagné d'un bouc placé à ses pieds, ou grimpant le long d'un cippe qui porte une tortue, ou enfin disposé en ornement symbolique. Ce sont deux petits disques ou médaillons, qui ont servi de fonds à des patères, et un *simpulum* d'un beau travail. Je renvoie, pour plus de détails, à l'intéressante notice du savant que je viens de citer (1).

J'ai dû m'arrêter à ces rapprochements qui sont essentiels dans l'examen des monuments de l'antiquité figurée : je voudrais maintenant trouver une explication de notre bas-relief qui pût offrir un intérêt spécial à mes lecteurs, dans une ville où le dieu du commerce avait autrefois de nombreux autels. Pour ne rien hasarder, je rapporterai les divers motifs les mieux fondés sur des faits antiques qui peuvent rendre raison de ce type de Mercure, et de ceux qui lui ressemblent plus ou moins.

Il m'a semblé, et je l'ai dit plus haut, contre l'opinion de Visconti, que le nom de Criophore pouvait, sans trop d'abus, s'appliquer à toutes les représentations de Mercure qui lui donnent pour attribut un bélier, et qu'on peut y voir aussi au moins une allusion à ce que Pausanias raconte des Tanagréens. Peut-on s'exprimer de même au sujet des monuments où le bélier est remplacé par un bouc, et y reconnaître la même intention mythique ? On pourrait être tenté de le croire, et présumer que la tradition de Tanagra, mentionnée par le voyageur grec, aurait existé ailleurs avec quelques variantes, notamment la circonstance d'un bouc au lieu d'un bélier : ce ne serait pas le premier exemple de pareilles altérations, et bien souvent elles furent portées infiniment plus loin. Mais toutes nos données à cet égard, c'est-à-dire sur le mythe de Mercure Criophore, se bornent à ce que nous tenons de Pausanias; et dans un tel silence de tous les autres écrivains de l'antiquité grecque et romaine, je n'ose ni admettre avec

(1) On peut voir les dessins de deux de ces monuments pl. II, n° 3, et pl. III, n° 1, de l'ouvrage de M. Aug. Leprévost, qui a pour titre : *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés en mars 1830, à Berthouville, arrondissement de Bernay*, etc. Caen, 1832, in-1°.

Digitized by Google

confiance cette conjecture, ni la rejeter entièrement. Qu'on me permette seulement, sans prétendre précisément en tirer une conséquence, de rappeler un fait que je lis aussi dans Pausanias, et qui n'est pas sans analogie avec l'histoire de Mercure Criophore. Il raconte que les Athéniens ayant été affligés de la peste, et la maladie ayant cessé après le sacrifice d'un bouc au Soleil levant, prescrit par l'oracle de Delphes, en reconnaissance ils envoyèrent au temple d'Apollon un bouc en bronze (1).

A l'occasion du bas-relief de candelabre dont j'ai parlé plus haut, Visconti donne une autre explication applicable à tous les monuments qui représentent Mercure traînant par les cornes ou tenant par les pieds de devant un bélier, ou bien un bouc. Il voit ici dans Mercure le ministre d'un sacrifice, et reconnaît l'action exprimée dans ce vers de Virgile (2) :

Et ductus cornu, veniet sacer hircus ad aras.

Il juge donc probable que Mercure est ainsi représenté comme instituteur des cérémonies religieuses, et des sacrifices (3) : et en effet, Diodore, qu'il cite, lui attribue cette institution (4). Ceci pourrait s'appliquer également au bas-relief de notre Musée, et à quelques autres monuments qui nous montrent le dieu posant la main sur la tête du même animal.

Mais dans un des passages de Pausanias que j'ai cité plus haut, il semble nous fournir, comme je l'ai insinué, une nouvelle interprétation de l'attribut du bélier : celle-ci, plus générale, conviendrait à la plupart des monuments, à l'exception seulement de ceux qui, caractérisés spécialement par la position du bélier sur les épaules du dieu, se rapportent, sans aucun doute, à la fable de Mercure Criophore. Nous avons vu que cet écrivain, d'accord avec le vieil Homère, donne au fils de Maïa l'attribution de veiller sur les troupeaux, au-dessus, sans doute, des divinités d'un ordre subalterne, auxquelles

(1) X. (*Phoc.*), 11.
(2) *Georgic.*, II, v. 395.
(3) *Mus. Pio-Clement.*, ed. Mil., tom. IV, p. 49.
(3) *Biblioth. Hist.*, I, 10.

Digitized by Google

le paganisme avait aussi commis ce département, et qui sont plus connues en cette qualité (1). D'après ce document, rien n'est plus simple et plus naturel que la coutume de placer un bélier auprès des figures qui représentaient Mercure; il est tout aussi rationnel d'y mettre une chèvre ou un bouc : car le choix entre ces animaux, comme symboles du dieu qui présidait aux bergeries, devenait complètement indifférent par rapport à l'objet essentiel de ces représentations, et devait être uniquement un de ces détails accessoires que l'antiquité abandonnait au goût ou au caprice de ses artistes.

Si l'on désirait cependant une explication qui convînt plus spécialement à l'animal figuré sur notre bas-relief, et à l'exclusion du bélier, on la trouverait peut-être dans des données mythologiques relatives à Mercure. L'antiquité païenne, peu scrupuleuse sur ce point, lui a donné, comme aux autres habitants de l'Olympe, sa part de ces aventures galantes, si souvent stigmatisées par les anciens apologistes, dans lesquelles les dieux se montraient aux humains cachés sous la figure de certains animaux. Les métamorphoses du fils de Maïa ne sont pas aussi nombreuses, ni aussi variées que celles de Jupiter, son père. Mais nous savons qu'il passait pour avoir emprunté la forme d'un bouc, afin de réussir dans ses amours avec Pénélope, qu'il rendit mère du dieu Pan. Cette tradition nous a été conservée par Lucien, dans un de ses dialogues des dieux qui roule entièrement sur ce sujet (2); elle est, d'ailleurs, d'accord avec le témoignage d'Hérodote, qui fait de Pan le fils de Pénélope et de Mercure (3), au lieu que d'autres lui donnent pour père le maître des dieux. Ceci pourrait expliquer comment le bouc devint un des attributs de Mercure. Peut-être aussi cette tradition mythique ne ferait-elle que reculer l'explication désirée; car il se pourrait que le choix du bouc dans cette circonstance supposât, comme un fait antérieur, la consécration de cet animal à Mercure : ainsi, Jupiter emprunta la forme de son aigle pour enlever Ganymède. Je ne m'arrête pas plus longtemps à ces conjectures.

(1) II (*Corinth.*), 3.

(2) C'est le XXIme; *Op.*, edit. var., tom, I. p. 228.

(3) *Hist.*, II, 145.

Digitized by Google

Si l'inscription qui surmontait autrefois le curieux monument que j'ai tenté d'illustrer nous était parvenue dans un meilleur état de conservation, sans doute elle serait pour nous l'objet d'un nouvel intérêt, peut-être même pourrait-elle répandre quelque lumière sur l'intention de ce bas-relief, et d'autres représentations semblables. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle ne saurait rien nous apprendre. Je ne puis y reconnaître que le mot DEO trop générique pour fournir ici une donnée, et l'abréviation AVG., que je n'ose remplir dans l'incertitude où nous laisse cette inscription mutilée, n'ayant aucune donnée sur le sujet auquel ce mot se rapporte. Il est possible que ce soit une épithète de la divinité à laquelle ce monument fut consacré, et dont il nous offre l'image. A l'époque de l'empire, les surnoms d'AVGVSTVS et AVGVSTA furent donnés fréquemment aux dieux et aux déesses, ainsi que nous l'apprenons des inscriptions et des médailles. Mercure, comme d'autres, eut part à cet honneur prétendu, qui caractérise d'une manière frappante le servilisme et l'adulation de ces siècles. Les exemples en sont trop multipliés et trop connus pour qu'il soit nécessaire de les mentionner ici (1).

Le monument qui a donné lieu à ces recherches est aujourd'hui la propriété de notre ville. Sous ce rapport, autant que pour la beauté remarquable de son style, j'ai cru qu'il pouvait mériter l'attention des lecteurs lyonnais; mais il ne provient point du sol, si riche en ce genre, de l'antique *Lugdunum*. Tout ce que j'avais pu en apprendre d'abord, lorsque, pour la première fois, je le vis sous les portiques du Musée, se bornait à cette seule donnée qu'il avait fait partie du cabinet légué à la ville par M. Artaud. J'ai appris depuis de M. Peyre, marchand de tableaux et de curiosités à Lyon, de qui M. Artaud l'avait acquis, qu'il fut trouvé en 1829 dans le cimetière de Sain-Jean-des-Vignes, près de Chalon-sur-Saône, avec beaucoup d'autres débris antiques plus ou moins endommagés, et qui bientôt furent dispersés ou détruits.

Ce n'est pas le seul monument de l'antiquité qu'on ait découvert sur le territoire de l'ancien *Cabilonum*. Là, comme sur tous les

(1) Les inscriptions de notre ville en fourniraient à elles seules des exemples assez nombreux : je citerai seulement les autels votifs de Mars et de Diane qu'on voit au Musée, sous les N°s XXVIII et XLII.

Digitized by Google

points de la Gaule, les figures du dieu au caducée ont été abondantes; mais il en est une, trouvée à Châlon même, que je suis heureux de citer ici à cause de ses rapports avec notre monument du Musée, et qui a déjà été illustrée par M. Baudot (1), et par Grivaud de la Vincelle (2). C'est un Mercure dans une niche en pierre du pays, tenant à la main son caducée; on lit au-dessus cette inscription :

DEO MERCVRIO AVGV SACRO (3)
HABRO (4) AVITI

Ce monument, d'un travail fort barbare, offre cette particularité intéressante pour nous que, parmi d'autres emblêmes de ce dieu qu'on voit sculptés dans l'intérieur ou sur les bords de la niche, figure aussi le bouc qui nous a tant occupé.

(1) *Observations sur un monument trouvé à Châlon-sur-Saône,* dans le *Magasin encyclopédique*, mai 1812 : il y a eu un tirage à part qui forme 30 pages in-8.

(2) *Recueil de monuments découverts dans la Gaule*, pl. XXXV, n° 1, tom. II p. 277.

(3) *Sic.*

(4) Je ferai remarquer, en passant, que ce nom est celui d'un peintre mentionné par Pline (*Nat. hist.*, XXXV, 11 (40)), mais dont nous ignorons l'âge et la patrie. Serait-ce le nom de l'artiste qui aurait exécuté le monument? Il n'y a pas de motifs assez indiqués pour l'affirmer.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE XIIe VOLUME.

Lyon. — Histoire. — Archéologie. — Antiquités.

Alex. FLACHÈRON.	Mémoire sur trois aqueducs qui amenaient autrefois à Lyon les eaux du Mont-d'Or, de la Brevenne et du Gier.	5.—89
—	D'une double voie souterraine qui longe les bords du Rhône, entre Saint-Clair et Miribel.	137
F.-Z. COLLOMBET.	Quinze ans de l'église de Lyon (2e article). .	73
Isidore HEDDE.	Saint-Etienne ancien et moderne (2e Partie).	179
Léon BOITEL.	La révolte des taffetatiers et des chapeliers, dite *des deux sous*, arrivée à Lyon en 1786.	210
—	Complainte faite à ce sujet.	216
F.-Z. COLLOMBET.	Inauguration de la statue de Jacquard. . . .	235
—	Saint-Rambert-sur-l'Ile. — Quelques documents historiques.	483
L'abbé H. GREPPO.	VII. Sur une inscription chrétienne trouvée à Saint-Irénée.	51
—	VIII. Notice sur une inscriptiou du Musée relative à un *chartarius* lyonnais.	165
—	IX. Observations sur le cippe funéraire d'un *macellarius* lyonnais.	257
—	X. Souvenirs de quelques artistes lyonnais de l'époque romaine.	327
—	XI. Conjectures sur un bas-relief du palais St-Pierre représentant Mercure.	489

Artistes Lyonnais contemporains.

Le Gentilhomme.	Guérin.	200

Études sur les historiens du Lyonnais.

F.-Z. COLLOMBET.	Nicolas Chorier.	401

Études d'économie politique.

BARRILLON.	II. Sur une nouvelle invention par M. Andraud ayant pour objet l'emploi de l'air comprimé comme moteur.	33
—	III. Etude sur la question d'Orient.	353
LORTET.	Du Rhin et de la Syrie.	447

Mœurs. — Légendes. — Littérature. — Hygiène et Education.

A. COUTURIER.	L'Avocat de village.	63

Digitized by Google

A. PROVÈRE.	La Chapelle des Conches.	149
G. MONTAIN.	Considérations sur le tabac; de son abus, de son influence sur la santé et les fonctions de la vie.	273
H. LEYMARIE.	Considérations sur la pipe.	460
L'abbé DAUPHIN.	Discours prononcé à la distribution des prix de l'institution d'Oullins.	222
Victor de La PRADE.	Des habitudes intellectuelles de l'avocat, discours prononcé à la rentrée de la conférence des avocats de Lyon.	425

Beaux arts et théâtres.

Léon BOITEL.	Mlles Déjazet et Rachel.	79
—	Ouverture du Cercle Musical.	313
DESSALLES RÉGIS.	Mme Dorval. — Mlle Rachel.	303
Léon BOITEL.	1er concert du Cercle Musical.	396
—	Nouvelles artistiques et littéraires.	320
P. VALMORE.	La véritable tête du Laocoon à Bruxelles. . .	488

Bibliographie lyonnaise.

P. F.	Examen officiel des eaux potables proposées pour une distribution générale dans la ville de Lyon.	237
C. F.	Rapport fait à la Société de Médecine de Lyon sur l'ouvrage de M. le docteur Alph. Dupasquier, relatif aux eaux de source et aux eaux de rivière.	237
C. F.	Compte-rendu des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, pendant l'année 1839, par M. Terme, président.	238
	Bibliographie lyonnaise du XVe siècle, par M. Péricaud. — Extrait de l'*Annuaire de Lyon*. .	239
	Eloge historique de Jacquard, par M. Fortis. .	240
	Eloge de Jacquard, par M. Louis Bonnand. . .	248
	Œuvres de saint Jérôme, 7e volume, contenant le livre des hommes illustres, traduction de F.-Z. Collombet et Grégoire, avec des dissertations par M. l'abbé Greppo.	240
	De la hache sculptée au haut de plusieurs monuments funèbres antiques, et des mots *sub ascia dedicavit* ou *dedicaverunt* qui terminent les inscriptions gravées sur les monuments. . .	240
Victor de La PRADE.	1815 et 1840, par M. Edgar Quinet. . . .	317

Poésie.

P. FROLY.	Lénore, ballade traduite de Burger. . . .	81
Philibert LEDUC.	Automne.	161
L. MOLLET.	A Paganini, ode imitée de Félix Romani. . .	241
J. FOREST.	Dernier adieu.	253
Mlle H. VALMORE.	A une amie.	255
C. S.	Les Enfants dans le bois.	321
F. BOUCHARD.	Inondation de 1840.	397

Digitized by Google

. . 149
e son
vie. 275
. 460
de
. 222
dis
ce
. 425

. 79
313
303
306
320
488

257

57

8

9
0

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JAN -4 1933

Widener Library
3 2044 100 881 416

Digitized by Google